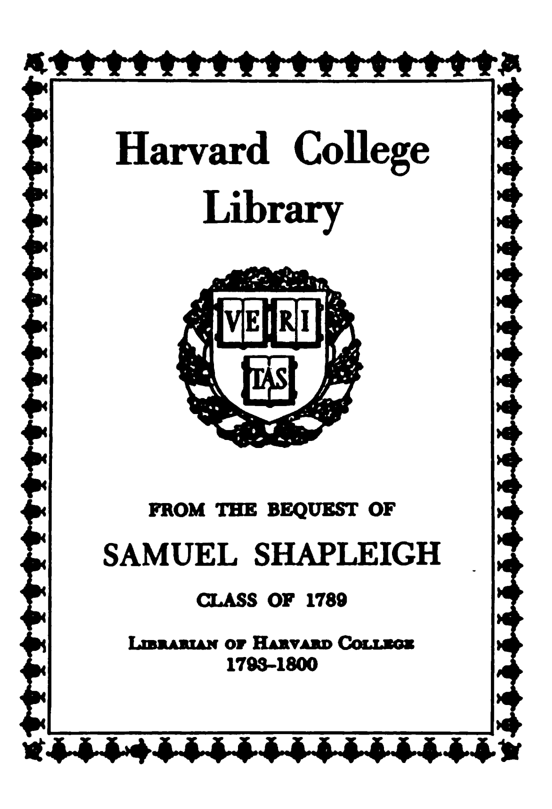





Harvard College
Library
VE RI
TAS
FROM THE BEQUEST OF
SAMUEL SHAPLEIGH
CLASS OF 1789
Librarian of Harvard College
1793-1800

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

27

MÉLANGES

VI

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

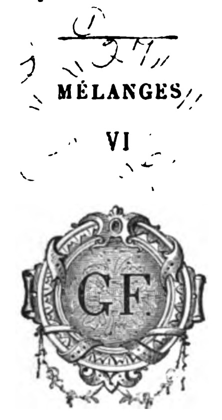
PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

MÉLANGES

VI



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

MÉLANGES

RELATION

DU BANNISSEMENT DES JÉSUITES

DE LA CHINE

PAR L'AUTEUR DU *COMPÈRE MATTHIEU*[1].

(1768)

La Chine, autrefois entièrement ignorée, longtemps ensuite défigurée à nos yeux, et enfin mieux connue de nous que plusieurs provinces d'Europe, est l'empire le plus peuplé, le plus florissant, et le plus antique de l'univers. On sait que, par le dernier dénombrement fait sous l'empereur Kang-hi, dans les seules quinze provinces de la Chine proprement dite on trouva soixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre, en ne comptant ni les soldats vétérans, ni les vieillards au-dessus de soixante ans, ni les jeunes gens au-dessous de vingt, ni les mandarins, ni les lettrés, encore moins les femmes : à ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'âmes, ou soi-disant telles, à la Chine.

Les revenus ordinaires de l'empereur sont deux cents millions

1. Je rétablis le titre de l'opuscule de Voltaire tel qu'il est dans l'édition originale, in-8° de 28 pages, qui dut paraître à la fin de mars.

Dans beaucoup d'éditions des Œuvres de Voltaire la *Relation* est classée parmi les *Dialogues*, et intitulée *l'Empereur de la Chine et frère Rigolet.*

Voltaire, à qui on avait attribué le *Compère Matthieu* (voyez tome XXVI, page 411), prenait sa revanche en donnant un de ses ouvrages comme étant de l'auteur du *Compère Matthieu*. (B.)

d'onces d'argent fin, ce qui revient à douze cent cinquante millions de la monnaie de France, ou cent vingt-cinq millions de ducats d'or.

Les forces de l'État consistent, nous dit-on, dans une milice d'environ huit cent mille soldats. L'empereur a cinq cent soixante et dix mille chevaux, soit pour monter les gens de guerre, soit pour les voyages de la cour, soit pour les courriers publics.

On nous assure encore que cette vaste étendue de pays n'est point gouvernée despotiquement, mais par six tribunaux principaux qui servent de frein à tous les tribunaux inférieurs.

La religion y est simple, et c'est une preuve incontestable de son antiquité. Il y a plus de quatre mille ans que les empereurs de la Chine sont les premiers pontifes de l'empire; ils adorent un Dieu unique, ils lui offrent les prémices d'un champ qu'ils ont labouré de leurs mains. L'empereur Kang-hi écrivit et fit graver dans le frontispice de son temple ces propres mots : « Le Chang-ti est sans commencement et sans fin; il a tout produit; il gouverne tout; il est infiniment bon et infiniment juste. »

Yong-tching, fils et successeur de Kang-hi, fit publier dans tout l'empire un édit qui commence par ces mots : « Il y a entre le Tien et l'homme une correspondance sûre, infaillible, pour les récompenses et les châtiments [1]. »

Cette religion de l'empereur, de tous les colaos [2], de tous les lettrés, est d'autant plus belle qu'elle n'est souillée par aucune superstition.

Toute la sagesse du gouvernement n'a pu empêcher que les bonzes ne se soient introduits dans l'empire; de même que toute l'attention d'un maître d'hôtel ne peut empêcher que les rats ne se glissent dans les caves et dans les greniers.

L'esprit de tolérance, qui faisait le caractère de toutes les nations asiatiques, laissa les bonzes séduire le peuple; mais, en s'emparant de la canaille, on les empêcha de la gouverner. On les a traités comme on traite les charlatans : on les laisse débiter leur orviétan dans les places publiques; mais s'ils ameutent le peuple, ils sont pendus. Les bonzes ont donc été tolérés et réprimés.

L'empereur Kang-hi avait accueilli avec une bonté singulière les bonzes jésuites; ceux-ci, à la faveur de quelques sphères armillaires, des baromètres, des thermomètres, des lunettes, qu'ils

1. Duhalde, tome III, page 35, édition in-folio, 1735. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez tome XI, page 176.

avaient apportés d'Europe, obtinrent de Kang-hi la tolérance publique de la religion chrétienne.

On doit observer que cet empereur fut obligé de consulter les tribunaux, de les solliciter lui-même, et de dresser de sa main la requête des bonzes jésuites, pour leur obtenir la permission d'exercer leur religion : ce qui prouve évidemment que l'empereur n'est point despotique, comme tant d'auteurs mal instruits l'ont prétendu, et que les lois sont plus fortes que lui.

Les querelles élevées entre les missionnaires rendirent bientôt la nouvelle secte odieuse. Les Chinois, qui sont gens sensés, furent étonnés et indignés que des bonzes d'Europe osassent établir dans leur empire des opinions dont eux-mêmes n'étaient pas d'accord ; les tribunaux présentèrent à l'empereur des mémoires contre tous ces bonzes d'Europe, et surtout contre les jésuites ; ainsi que nous avons vu depuis peu les parlements de France requérir et ensuite ordonner l'abolition de cette société[1].

Ce procès n'était pas encore jugé à la Chine, lorsque l'empereur Kang-hi mourut, le 20 décembre 1722. Un de ses fils, nommé Yong-tching, lui succéda ; c'était un des meilleurs princes que Dieu ait jamais accordés aux hommes. Il avait toute la bonté de son père, avec plus de fermeté et plus de justesse dans l'esprit. Dès qu'il fut sur le trône, il reçut de toutes les villes de l'empire des requêtes contre les jésuites. On l'avertissait que ces bonzes, sous prétexte de religion, faisaient un commerce immense ; qu'ils prêchaient une doctrine intolérante ; qu'ils avaient été l'unique cause d'une guerre civile au Japon, dans laquelle il était péri plus de quatre cent mille âmes ; qu'ils étaient les soldats et les espions d'un prêtre d'Occident, réputé souverain de tous les royaumes de la terre ; que ce prêtre avait divisé le royaume de la Chine en évêchés ; qu'il avait rendu des sentences à Rome contre les anciens rites de la nation, et qu'enfin, si l'on ne réprimait pas au plus tôt ces entreprises inouïes, une révolution était à craindre.

L'empereur Yong-tching, avant de se décider, voulut s'instruire par lui-même de l'étrange religion de ces bonzes ; il sut qu'il y en avait un, nommé le frère Rigolet, qui avait converti quelques enfants des crocheteurs et des lavandières du palais ; il ordonna qu'on le fît paraître devant lui.

Ce frère Rigolet n'était pas un homme de cour comme les frères Parennin et Verbiest[2]. Il avait toute la simplicité et l'enthou-

1. Voyez tome XV, page 399 ; et XVI, 100.
2. Ces deux jésuites avaient été les favoris de l'empereur Kang-hi

siasme d'un persuadé. Il y a de ces gens-là dans toutes les sociétés religieuses ; ils sont nécessaires à leur ordre. On demandait un jour à Oliva, général des jésuites, comme il se pouvait faire qu'il y eût tant de sots dans une société qui passait pour éclairée ; il répondit : *Il nous faut des saints.* Ainsi donc saint Rigolet comparut devant l'empereur de la Chine.

Il était tout glorieux, et ne doutait pas qu'il n'eût l'honneur de baptiser l'empereur dans deux jours au plus tard. Après qu'il eut fait les génuflexions ordinaires, et frappé neuf fois la terre de son front, l'empereur lui fit apporter du thé et des biscuits, et lui dit : « Frère Rigolet, dites-moi en conscience ce que c'est que cette religion que vous prêchez aux lavandières et aux crocheteurs de mon palais.

FRÈRE RIGOLET.

Auguste souverain des quinze provinces anciennes de la Chine et des quarante-deux provinces tartares, ma religion est la seule véritable, comme me l'a dit mon préfet le frère Bouvet, qui le tenait de sa nourrice. Les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Tartares, les Indiens, les Persans, les Turcs, les Arabes, les Africains, et les Américains, seront tous damnés. On ne peut plaire à Dieu que dans une partie de l'Europe, et ma secte s'appelle la religion catholique, ce qui veut dire universelle[1].

L'EMPEREUR.

Fort bien, frère Rigolet. Votre secte est confinée dans un petit coin de l'Europe, et vous l'appelez universelle ! Apparemment que vous espérez de l'étendre dans tout l'univers.

FRÈRE RIGOLET.

Sire, Votre Majesté a mis le doigt dessus ; c'est comme nous l'entendons. Dès que nous sommes envoyés dans un pays par le révérend frère général, au nom du pape qui est vice-dieu en terre, nous catéchisons les esprits qui ne sont point encore pervertis par l'usage dangereux de penser. Les enfants du bas peuple étant les plus dignes de notre doctrine, nous commençons par eux ; ensuite nous allons aux femmes, bientôt elles nous donnent leurs maris, et dès que nous avons un nombre suffisant de prosélytes, nous devenons assez puissants pour forcer le souverain à gagner la vie éternelle en se faisant sujet du pape.

L'EMPEREUR.

On ne peut mieux, frère Rigolet ; les souverains vous sont fort

1. Voyez tome XVI, page 426.

obligés. Montrez-moi un peu sur cette carte géographique où demeure votre pape.

FRÈRE RIGOLET.

Sacrée Majesté impériale, il demeure au bout du monde dans ce petit angle que vous voyez, et c'est de là qu'il damne ou qu'il sauve à son gré tous les rois de la terre : il est vice-dieu, vice-Chang-ti, vice-Tien ; il doit gouverner la terre entière au nom de Dieu, et notre frère général doit gouverner sous lui.

L'EMPEREUR.

Mes compliments au vice-dieu et au frère général. Mais votre Dieu, quel est-il ? Dites-moi un peu de ses nouvelles.

FRÈRE RIGOLET.

Notre Dieu naquit dans une écurie, il y a quelque dix-sept cent vingt-trois ans, entre un bœuf et un âne; et trois rois, qui étaient apparemment de votre pays, conduits par une étoile nouvelle, vinrent au plus vite l'adorer dans sa mangeoire.

L'EMPEREUR.

Vraiment, frère Rigolet, si j'avais été là je n'aurais pas manqué de faire le quatrième.

FRÈRE RIGOLET.

Je le crois bien, sire; mais si vous êtes curieux de faire un petit voyage, il ne tiendra qu'à vous de voir sa mère. Elle demeure ici dans ce petit coin que vous voyez sur le bord de la mer Adriatique, dans la même maison où elle accoucha de Dieu[1]. Cette maison, à la vérité, n'était pas d'abord dans cet endroit-là. Voici sur la carte le lieu qu'elle occupait dans un petit village juif; mais, au bout de treize cents ans, les esprits célestes la transportèrent où vous la voyez. La mère de Dieu n'y est pas à la vérité en chair et en os, mais en bois. C'est une statue que quelques-uns de nos frères pensent avoir été faite par le Dieu son fils, qui était un très-bon charpentier.

L'EMPEREUR.

Un Dieu charpentier ! un Dieu né d'une femme ! tout ce que vous me dites est admirable.

FRÈRE RIGOLET.

Oh ! sire, elle n'était point femme, elle était fille. Il est vrai qu'elle était mariée, et qu'elle avait eu deux autres enfants, nommés Jacques, comme le disent de vieux *Évangiles;* mais elle n'en était pas moins pucelle.

1. Notre-Dame de Lorette. (*Note de Voltaire.*)

L'EMPEREUR.

Quoi! elle était pucelle, et elle avait des enfants!

FRÈRE RIGOLET.

Vraiment oui. C'est là le bon de l'affaire; ce fut Dieu qui fit un enfant à cette fille.

L'EMPEREUR.

Je ne vous entends point. Vous me disiez tout à l'heure qu'elle était mère de Dieu. Dieu coucha donc avec sa mère pour naître ensuite d'elle?

FRÈRE RIGOLET.

Vous y êtes, Sacrée Majesté; la grâce opère déjà. Vous y êtes, dis-je; Dieu se changea en pigeon pour faire un enfant à la femme d'un charpentier, et cet enfant fut Dieu lui-même.

L'EMPEREUR.

Mais voilà donc deux dieux de compte fait: un charpentier et un pigeon.

FRÈRE RIGOLET.

Sans doute, sire; mais il y en a encore un troisième, qui est le père de ces deux-là, et que nous peignons toujours avec une barbe majestueuse: c'est ce dieu-là qui ordonna au pigeon de faire un enfant à la charpentière, dont naquit le dieu charpentier; mais au fond, ces trois dieux n'en font qu'un. Le père a engendré le fils avant qu'il fût au monde, le fils a été ensuite engendré par le pigeon, et le pigeon procède du père et du fils. Or vous voyez bien que le pigeon qui procède, le charpentier qui est né du pigeon, et le père qui a engendré le fils du pigeon, ne peuvent être qu'un seul Dieu; et qu'un homme qui ne croirait pas cette histoire doit être brûlé dans ce monde-ci et dans l'autre.

L'EMPEREUR.

Cela est clair comme le jour. Un dieu né dans une étable, il y a dix-sept cent vingt-trois ans, entre un bœuf et un âne; un autre dieu dans un colombier; un troisième dieu de qui viennent les deux autres, et qui n'est pas plus ancien qu'eux, malgré sa barbe blanche; une mère pucelle: il n'est rien de plus simple et de plus sage. Eh! dis-moi un peu, frère Rigolet, si ton dieu est né, il est sans doute mort?

FRÈRE RIGOLET.

S'il est mort, Sacrée Majesté, je vous en réponds, et cela pour nous faire plaisir. Il déguisa si bien sa divinité qu'il se laissa fouetter et pendre malgré ses miracles; mais aussi il ressuscita deux jours après sans que personne le vît, et s'en retourna au ciel après avoir solennellement promis « qu'il reviendrait inces-

samment dans une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté », comme le dit, dans son vingt et unième chapitre[1], Luc, le plus savant historien qui ait jamais été. Le malheur est qu'il ne revint point.

L'EMPEREUR.

Viens, frère Rigolet, que je t'embrasse; va, tu ne feras jamais de révolution dans mon empire. Ta religion est charmante: tu épanouiras la rate de tous mes sujets; mais il faut que tu me dises tout. Voilà ton dieu né, fessé, pendu, et enterré. Avant lui n'en avais-tu pas un autre?

FRÈRE RIGOLET.

Oui vraiment, il y en avait un dans le même petit pays, qui s'appelait le Seigneur tout court. Celui-là ne se laissait pas pendre comme l'autre; c'était un Dieu à qui il ne fallait pas se jouer : il s'avisa de prendre sous sa protection une horde de voleurs et de meurtriers, en faveur de laquelle il égorgea, un beau matin, tous les bestiaux et tous les fils aînés des familles d'Égypte. Après quoi il ordonna expressément à son cher peuple de voler tout ce qu'ils trouveraient sous leurs mains[2], et de s'enfuir sans combattre, attendu qu'il était le Dieu des armées. Il leur ouvrit ensuite le fond de la mer, suspendit des eaux à droite et à gauche pour les faire passer à pied sec, faute de bateaux. Il les conduisit ensuite dans un désert où ils moururent tous; mais il eut grand soin de la seconde génération. C'est pour elle qu'il faisait tomber les murs des villes au son d'un cornet à bouquin, et par le ministère d'une cabaretière[3]. C'est pour ses chers Juifs qu'il arrêtait le soleil et la lune en plein midi, afin de leur donner le temps d'égorger leurs ennemis plus à leur aise. Il aimait tant ce cher peuple qu'il le rendit esclave des autres peuples, qu'il l'est même encore aujourd'hui. Mais, voyez-vous, tout cela n'est qu'un type, une ombre, une figure, une prophétie, qui annonçait les aventures de notre Seigneur Jésus, Dieu juif, fils de Dieu le père, fils de Marie, fils de Dieu pigeon qui procède de lui, et de plus ayant un père putatif.

Admirez, Sacrée Majesté, la profondeur de notre divine religion. Notre Dieu pendu, étant Juif, a été prédit par tous les prophètes juifs.

Votre Sacrée Majesté doit savoir que, chez ce peuple divin, il

1. Verset 27.
2. *Exode*, III, 21-22.
3. Voyez tome XI, page 105.

y avait des hommes divins qui connaissaient l'avenir mieux que vous ne savez ce qui se passe dans Pékin. Ces gens-là n'avaient qu'à jouer de la harpe, et aussitôt tous les futurs contingents se présentaient à leurs yeux. Un prophète, nommé Isaïe, coucha par l'ordre du Seigneur avec une femme; il en eut un fils, et ce fils était notre Seigneur Jésus-Christ: car il s'appelait Maher-Salal-has-bas[1], *partagez vite les dépouilles*. Un autre prophète, nommé Ézéchiel, se couchait sur le côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours[2], et quarante sur le côté droit, et cela signifiait Jésus-Christ. Si Votre Sacrée Majesté me permet de le dire, cet Ézéchiel mangeait de la merde sur son pain, comme il le dit dans son chapitre IV, et cela signifiait Jésus-Christ.

Un autre prophète, nommé Osée[3], couchait, par ordre de Dieu, avec une fille de joie nommée Gomer, fille de Debelaïm: il en avait trois enfants, et cela signifiait non-seulement Jésus-Christ, mais encore ses deux frères aînés Jacques le Majeur et Jacques le Mineur, selon l'interprétation des plus savants Pères de notre sainte Église.

Un autre prophète, nommé Jonas, est avalé par un chien marin, et demeure trois jours et trois nuits dans son ventre[4]: c'est visiblement encore Jésus-Christ, qui fut enterré trois jours et trois nuits, en retranchant une nuit et deux jours pour faire le compte juste. Les deux sœurs Oolla[5] et Ooliba ouvrent leurs cuisses à tout venant, font bâtir un b....., et donnent la préférence à ceux qui ont le membre d'un âne ou d'un cheval, selon les propres expressions de la sainte Écriture: cela signifie l'Église de Jésus-Christ.

C'est ainsi que tout a été prédit dans les livres des Juifs. Votre Sacrée Majesté a été prédite. J'ai été prédit, moi qui vous parle, car il est écrit: *Je les appellerai des extrémités de l'Orient;* et c'est frère Rigolet qui vient vous appeler pour vous donner à Jésus-Christ mon sauveur.

L'EMPEREUR.

Dans quel temps ces belles prédictions ont-elles été écrites?

FRÈRE RIGOLET.

Je ne le sais pas bien précisément; mais je sais que les

1. Isaïe, VIII, 3, 4, 12.
2. Ézéchiel, IV, 5.
3. Osée, ch. I, v. 3; et ch. III, v. 1 et 2. (*Note de Voltaire.*)
4. Jonas, II, 1.
5. Ézéchiel, ch. XVI et XXII. (*Note de Voltaire.*)—C'est dans le chapitre XXIII (et non dans les XVI et XXII) qu'Ézéchiel parle d'Oolla et d'Ooliba.

prophéties prouvent les miracles de Jésus mon sauveur, et ces miracles de Jésus prouvent à leur tour les prophéties. C'est un argument auquel on n'a jamais répondu, et c'est ce qui établira sans doute notre secte dans toute la terre, si nous avons beaucoup de dévotes, de soldats, et d'argent comptant.

L'EMPEREUR.

Je le crois, et on m'en a déjà averti : on va loin avec de l'argent et des prophéties. Mais tu ne m'as point encore parlé des miracles de ton dieu ; tu m'as dit seulement qu'il fut fessé et pendu.

FRÈRE RIGOLET.

Eh ! sire, n'est-ce pas là déjà un très-grand miracle ? Mais il en a fait bien d'autres. Premièrement, le diable l'emporta sur le haut d'une petite montagne d'où on découvrait tous les royaumes de la terre, et il lui dit : « Je te donnerai tous ces royaumes, si tu veux m'adorer[1] ; » mais Dieu se moqua du diable. Ensuite on pria notre Seigneur Jésus à une noce de village, et les garçons de la noce étant ivres[2] et manquant de vin, notre Seigneur Jésus-Christ changea l'eau en vin sur-le-champ, après avoir dit des injures à sa mère[3]. Quelque temps après, s'étant trouvé dans Gadara, ou Gésara, au bord du petit lac de Génézareth, il rencontra des diables dans le corps de deux possédés[4] : il les chassa au plus vite, et les envoya dans un troupeau de deux mille cochons, qui allèrent en grognant se jeter dans le lac et s'y noyer ; et ce qui constate encore la grandeur et la vérité de ce miracle, c'est qu'il n'y avait point de cochons dans ce pays-là.

L'EMPEREUR.

Je suis fâché, frère Rigolet, que ton dieu ait fait un tel tour. Le maître des cochons ne dut pas trouver cela bon. Sais-tu bien que deux mille cochons gras valent de l'argent ? Voilà un homme ruiné sans ressource. Je ne m'étonne plus qu'on ait pendu ton dieu. Le possesseur des cochons dut présenter requête contre lui, et je t'assure que si, dans mon pays, un pareil dieu venait faire un pareil miracle, il ne le porterait pas loin. Tu me donnes une grande envie de voir les livres qu'écrivit le Seigneur Jésus, et comment il s'y prit pour justifier des miracles d'une si étrange espèce.

1. Matthieu, IV, 9.
2. *Inebriati*... en saint Jean, ch. II, v. 10. (*Note de Voltaire.*)
3. Jean, II, 4
4. Matthieu, VIII, 28; Marc, V; Luc, VIII, 27.

FRÈRE RIGOLET.

Sacrée Majesté, il n'a jamais fait de livre; il ne savait ni lire ni écrire.

L'EMPEREUR.

Ah! ah! voici qui est digne de tout le reste. Un législateur qui n'a jamais écrit aucune loi!

FRÈRE RIGOLET.

Fi donc! sire, quand un dieu vient se faire pendre, il ne s'amuse pas à de pareilles bagatelles: il fait écrire ses secrétaires. Il y en eut une quarantaine qui prirent la peine, cent ans après, de mettre par écrit toutes ces vérités. Il est vrai qu'ils se contredisent tous; mais c'est en cela même que le vérité consiste, et dans ces quarante histoires nous en avons à la fin choisi quatre, qui sont précisément celles qui se contredisent le plus, afin que la vérité paraisse avec plus d'évidence.

Tous ses disciples firent encore plus de miracles que lui; nous en faisons encore tous les jours. Nous avons parmi nous le dieu saint François Xavier, qui ressuscita neuf morts de compte fait dans l'Inde: personne à la vérité n'a vu ces résurrections; mais nous les avons célébrées d'un bout du monde à l'autre, et nous avons été crus. Croyez-moi, sire, faites-vous jésuite; et je vous suis caution que nous ferons imprimer la liste de vos miracles avant qu'il soit deux ans; nous ferons un saint de vous, on fêtera votre fête à Rome, et on vous appellera saint Yong-tching après votre mort.

L'EMPEREUR.

Je ne suis pas pressé, frère Rigolet; cela pourra venir avec le temps. Tout ce que je demande, c'est que je ne sois pas pendu comme ton dieu l'a été: car il me semble que c'est acheter la divinité un peu cher.

FRÈRE RIGOLET.

Ah! sire, c'est que vous n'avez pas encore la foi; mais quand vous aurez été baptisé, vous serez enchanté d'être pendu pour l'amour de Jésus-Christ notre sauveur. Quel plaisir vous auriez de le voir à la messe, de lui parler, de le manger!

L'EMPEREUR.

Comment, mort de ma vie! vous mangez votre dieu, vous autres?

FRÈRE RIGOLET.

Oui, sire, je le fais et je le mange. J'en ai préparé ce matin quatre douzaines, et je vais vous les chercher tout à l'heure, si Votre Sacrée Majesté l'ordonne.

L'EMPEREUR.

Tu me feras grand plaisir, mon ami. Va-t'en vite chercher tes dieux; je vais en attendant faire ordonner à mes cuisiniers de se tenir prêts pour les faire cuire; tu leur diras à quelle sauce il les faut mettre : je m'imagine qu'un plat de dieux est une chose excellente, et que je n'aurai jamais fait meilleure chère.

FRÈRE RIGOLET.

Sacrée Majesté, j'obéis à vos ordres suprêmes, et je reviens dans le moment. Dieu soit béni! voilà un empereur dont je vais faire un chrétien, sur ma parole. »

Pendant que frère Rigolet allait chercher son déjeuner, l'empereur resta avec son secrétaire d'État Ouang-Tsé; tous deux étaient saisis de la plus grande surprise et de la plus vive indignation.

« Les autres jésuites, dit l'empereur, comme Parennin, Verbiest, Péreira, Bouvet, et les autres, ne m'avaient jamais avoué aucune de ces abominables extravagances. Je vois trop bien que ces missionnaires sont des fripons qui ont à leur suite des imbéciles. Les fripons ont réussi auprès de mon père en faisant devant lui des expériences de physique qui l'amusaient, et les imbéciles réussissent auprès de la populace : ils sont persuadés, et ils persuadent; cela peut devenir très-pernicieux. Je vois que les tribunaux ont eu grande raison de présenter des requêtes contre ces perturbateurs du repos public. Dites-moi, je vous prie, vous qui avez étudié l'histoire de l'Europe, comment il s'est pu faire qu'une religion si absurde, si blasphématoire, se soit introduite chez tant de petites nations?

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Hélas! sire, tout comme la secte du dieu Fo s'est introduite dans votre empire : par des charlatans qui ont séduit la populace. Votre Majesté ne pourrait croire quels effets prodigieux ont faits les charlatans d'Europe dans leur pays. Ce misérable qui vient de vous parler vous a lui-même avoué que ses pareils, après avoir enseigné à la canaille des dogmes qui sont faits pour elle, la soulèvent ensuite contre le gouvernement : ils ont détruit un grand empire qu'on appelait l'empire romain, qui s'étendait d'Europe en Asie, et le sang a coulé pendant plus de quatorze siècles par les divisions de ces sycophantes, qui ont voulu se rendre les maîtres de l'esprit des hommes; ils firent d'abord accroire aux princes qu'ils ne pouvaient régner sans les prêtres, et bientôt ils s'élevèrent contre les princes. J'ai lu qu'ils détrônèrent un empereur

nommé débonnaire[1], un Henri IV, un Frédéric[2], plus de trente rois, et qu'ils en assassinèrent plus de vingt.

Si la sagesse du gouvernement chinois a contenu jusqu'ici les bonzes qui déshonorent vos provinces, elle ne pourra jamais prévenir les maux que feraient les bonzes d'Europe. Ces gens-là ont un esprit cent fois plus ardent, un plus violent enthousiasme, et une fureur plus raisonnée dans leur démence, que ne l'est le fanatisme de tous les bonzes du Japon, de Siam, et de tous ceux qu'on tolère à la Chine.

Les sots prêchent parmi eux, et les fripons intriguent; ils subjuguent les hommes par les femmes, et les femmes par la confession. Maîtres des secrets de toutes les familles, dont ils rendent compte à leurs supérieurs, ils sont bientôt les maîtres d'un État sans même paraître l'être encore, d'autant plus sûrs de parvenir à leurs fins qu'ils semblent n'en avoir aucune. Ils vont à la puissance par l'humilité, à la richesse par la pauvreté, et à la cruauté par la douceur.

Vous vous souvenez, sire, de la fable des dragons qui se métamorphosaient en moutons pour dévorer plus sûrement les hommes : voilà leur caractère ; il n'y a jamais eu sur la terre de monstres plus dangereux, et Dieu n'a jamais eu d'ennemis plus funestes.

L'EMPEREUR.

Taisez-vous ; voici frère Rigolet qui arrive avec son déjeuner. Il est bon de s'en divertir un peu. »

Frère Rigolet arrivait en effet, tenant à la main une grande boîte de fer-blanc, qui ressemblait à une boîte de tabac. « Voyons, lui dit l'empereur, ton dieu qui est dans ta boîte. » Frère Rigolet en tira aussitôt une douzaine de petits morceaux de pâte ronds et plats comme du papier. « Ma foi, notre ami, lui dit l'empereur, si nous n'avons que cela à notre déjeuner, nous ferons très-maigre chère : un dieu, à mon sens, devrait être un peu plus dodu ; que veux-tu que je fasse de ces petits morceaux de colle ?

— Sire, dit Rigolet, que Votre Majesté fasse seulement apporter une chopine de vin rouge ; et vous verrez beau jeu. »

L'empereur lui demanda pourquoi il préférait le vin rouge au vin blanc, qui est meilleur à déjeuner. Rigolet lui répondit qu'il allait changer le vin en sang, et qu'il était bien plus aisé de

1. Louis le Débonnaire, deuxième empereur d'Allemagne, et le premier du nom de Louis comme roi de France.

2. Frédéric II, vingt-sixième empereur.

faire du sang avec du vin rouge qu'avec du vin paillet. Sa Majesté trouva cette raison excellente, et ordonna qu'on fît venir une bouteille de vin rouge. En attendant il s'amusa à considérer les dieux que frère Rigolet avait apportés dans la poche de sa culotte. Il fut tout étonné de trouver sur ces morceaux de pâte la figure empreinte d'un patibulaire et d'un pauvre diable qui y était attaché. « Eh ! sire, lui dit Rigolet, ne vous souvenez-vous pas que je vous ai dit que notre dieu avait été pendu ? Nous gravons toujours sa potence sur ces petits pains que nous changeons en dieux. Nous mettons partout des potences dans nos temples, dans nos maisons, dans nos carrefours, dans nos grands chemins ; nous chantons[1] : *Bonjour, notre unique espérance*. Nous avalons Dieu avec sa potence.

— C'est fort bien, dit l'empereur ; tout ce que je vous souhaite, c'est de ne pas finir comme lui. »

Cependant on apporta la bouteille de vin rouge : frère Rigolet la posa sur une table avec sa boîte de fer-blanc, et, tirant de sa poche un livre tout gras, il le plaça à sa main droite ; puis, se tournant vers l'empereur, il lui dit : « Sire, j'ai l'honneur d'être portier, lecteur, conjureur, acolyte, sous-diacre, diacre, et prêtre. Notre saint-père le pape, le grand Innocent III, dans son premier livre des *Mystères de la messe*, a décidé que notre dieu avait été *portier*, quand il chassa à coups de fouet[2] de bons marchands qui avaient la permission de vendre des tourterelles à ceux qui venaient sacrifier dans le temple. Il fut *lecteur*, quand, selon saint Luc[3], il prit le livre dans la synagogue, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire ; il fut *conjureur*, quand il envoya des diables[4] dans des cochons ; il fut *acolyte*, parce que le prophète juif Jérémie avait dit : *Je suis la lumière du monde*[5], et que les acolytes portent des chandelles ; il fut *sous-diacre*, quand il changea l'eau en vin[6], parce que les sous-diacres servent à table ; il fut *diacre*, quand il nourrit quatre mille hommes[7], sans compter les femmes et les petits enfants, avec sept petits pains et quelques goujons, dans le pays de Magédan, connu de toute la terre, selon saint Matthieu ; ou bien quand il nourrit cinq mille hommes avec cinq pains et

1. *O crux, ave, spes unica*. (*Note de Voltaire*.) — C'est le premier vers de la sixième strophe de l'hymne du jour de la Passion. (B.)
2. Jean, II, 15.
3. IV, 17.
4. Matt., VIII, 32 ; *ibid*., V, 13.
5. C'est dans saint Jean, ch. VIII, v. 12, et IX, 5, que se trouvent ces paroles.
6. Jean, II, 9.
7. Matt., XV, 34-38.

deux goujons, près de Betzaïda, comme le dit saint Luc[1]; enfin il fut *prêtre* selon l'ordre de Melchisédech[2], quand il dit à ses disciples[3] qu'il allait leur donner son corps à manger. Étant donc prêtre comme lui, je vais changer ces pains en dieux : chaque miette de ce pain sera un dieu en corps et en âme ; vous croirez voir du pain, manger du pain, et vous mangerez Dieu.

« Enfin, quoique le sang de ce dieu soit dans le corps que j'aurai créé avec des paroles, je changerai votre vin rouge dans le sang de ce dieu même; pour surabondance de droit, je le boirai; il ne tiendra qu'à Votre Majesté d'en faire autant. Je n'ai qu'à vous jeter de l'eau au visage; je vous ferai ensuite portier, lecteur, conjureur, acolyte, sous-diacre, diacre, et prêtre; vous ferez avec moi une chère divine. »

Aussitôt voilà frère Rigolet qui se met à prononcer des paroles en latin, avale deux douzaines d'hosties, boit chopine, et dit grâces très-dévotement.

« Mais, mon cher ami, lui dit l'empereur, tu as mangé et bu ton dieu : que deviendra-t-il quand tu auras besoin d'un pot de chambre ?

— Sire, dit frère Rigolet, il deviendra ce qu'il pourra, c'est son affaire. Quelques-uns de nos docteurs disent qu'on le rend à la garde-robe, d'autres qu'il s'échappe par insensible transpiration ; quelques-uns prétendent qu'il s'en retourne au ciel. Pour moi, j'ai fait mon devoir de prêtre, cela me suffit; et pourvu qu'après ce déjeuner on me donne un bon dîner avec quelque argent pour ma peine, je suis content.

— Or çà, dit l'empereur à frère Rigolet, ce n'est pas tout; je sais qu'il y a aussi dans mon empire d'autres missionnaires qui ne sont pas jésuites, et qu'on appelle dominicains, cordeliers, capucins: dis-moi, en conscience, s'ils mangent Dieu comme toi.

— Ils le mangent, sire, dit le bonhomme; mais c'est pour leur condamnation. Ce sont tous des coquins, et nos plus grands ennemis ; ils veulent nous couper l'herbe sous le pied. Ils nous accusent sans cesse auprès de notre saint-père le pape. Votre Majesté ferait fort bien de les chasser tous, et de ne conserver que les jésuites : ce serait un vrai moyen de gagner la vie éternelle, quand même vous ne seriez pas chrétien. »

L'empereur lui jura qu'il n'y manquerait pas. Il fit donner

1. IX, 16.
2. Ps. CIX, 4.
3. Matt., XXVI, 26.

quelques écus à frère Rigolet, qui courut sur-le-champ annoncer cette bonne nouvelle à ses confrères.

Le lendemain, l'empereur tint sa parole : il fit assembler tous les missionnaires, soit ceux qu'on appelle séculiers, soit ceux qu'on nomme très-irrégulièrement réguliers ou prêtres de la propagande, ou vicaires apostoliques, évêques *in partibus*, prêtres des missions étrangères, capucins, cordeliers, dominicains, hiéronymites, et jésuites. Il leur parla en ces termes[1], en présence de trois cents colaos :

« La tolérance m'a toujours paru le premier lien des hommes, et le premier devoir des souverains. S'il était dans le monde une religion qui pût s'arroger un droit exclusif, ce serait assurément la nôtre. Vous avouez tous que nous rendions à l'Être suprême un culte pur et sans mélange avant qu'aucun des pays dont vous venez fût connu de ses voisins, avant qu'aucune de vos contrées occidentales eût seulement l'usage de l'écriture. Vous n'existiez pas quand nous formions déjà un puissant empire. Notre antique religion, toujours inaltérable dans nos tribunaux, s'étant corrompue chez le peuple, nous avons souffert les bonzes de Fo, les talapoins de Siam, les lamas de Tartarie, les sectaires de Laokium; et, regardant tous les hommes comme nos frères, nous ne les avons jamais punis de s'être égarés. L'erreur n'est point un crime. Dieu n'est point offensé qu'on l'adore d'une manière ridicule : un père ne chasse point ceux de ses enfants qui le saluent en faisant mal la révérence; pourvu qu'il en soit aimé et respecté, il est satisfait. Les tribunaux de mon empire ne vous reprochent point vos absurdités; ils vous plaignent d'être infatués du plus détestable ramas de fables que la folie humaine ait jamais accumulées; ils plaignent encore plus le malheureux usage que vous faites du peu de raison qui vous reste pour justifier ces fables.

« Mais ce qu'ils ne vous pardonnent pas, c'est de venir du bout du monde pour nous ôter la paix. Vous êtes les instruments aveugles de l'ambition d'un petit lama italien qui, après avoir détrôné quelques régules, ses voisins, voudrait disposer des plus vastes empires de nos régions orientales.

« Nous ne savons que trop les maux horribles que vous avez causés au Japon. Douze religions y florissaient avec le commerce, sous les auspices d'un gouvernement sage et modéré; une concorde fraternelle régnait entre ces douze sectes : vous parûtes, et

1. Voltaire a rapporté les propres paroles de l'empereur, tome XIII, page 168; XV, 83; et, ci-après, dans les *Entretiens chinois*.

la discorde bouleversa le Japon; le sang coula de tous côtés; vous en fîtes autant à Siam et aux Manilles; je dois préserver mon empire d'un fléau si dangereux. Je suis tolérant, et je vous chasse tous, parce que vous êtes intolérants. Je vous chasse, parce qu'étant divisés entre vous, et vous détestant les uns les autres, vous êtes prêts d'infecter mon peuple du poison qui vous dévore. Je ne vous plongerai point dans les cachots, comme vous y faites languir en Europe ceux qui ne sont pas de votre opinion. Je suis encore plus éloigné de vous faire condamner au supplice, comme vous y envoyez en Europe ceux que vous nommez hérétiques. Nous ne soutenons point ici notre religion par des bourreaux; nous ne disputons point avec de tels arguments. Partez; portez ailleurs vos folies atroces, et puissiez-vous devenir sages! Les voitures qui vous doivent conduire à Macao sont prêtes. Je vous donne des habits et de l'argent : des soldats veilleront en route à votre sûreté. Je ne veux pas que le peuple vous insulte : allez, soyez dans votre Europe un témoignage de ma justice et de ma clémence. »

Ils partirent; le christianisme fut entièrement aboli à la Chine, ainsi qu'en Perse, en Tartarie, au Japon, dans l'Inde, dans la Turquie, dans toute l'Afrique : c'est grand dommage; mais voilà ce que c'est que d'être infaillibles.

FIN DE LA RELATION, ETC.

DÉCLARATION[1]

J'ai appris, dans ma retraite, qu'on avait inséré dans la *Gazette d'Utrecht*, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de La Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warwick*, et par plusieurs prix remportés à l'Académie française avec l'approbation du public[2]. C'est sans doute ce mérite-là même

1. Cette déclaration, imprimée en 1768 dans le *Mercure*, avril, II, 148, et dans d'autres journaux, a été quelquefois admise dans la *Correspondance*, comme lettre adressée à P. Rousseau. (B.)

2. Voici ce qu'on lit dans la *Gazette d'Utrecht*, du 18 mars 1768, à l'article *Paris*, qui est daté du 11 mars :

« M. de Voltaire, qui avait recueilli chez lui M. de La Harpe et son épouse, vient de leur interdire pour toujours sa maison, en les congédiant, et ils se trouvent actuellement ici, au grand étonnement de tous ceux qui les connaissent. On dit que le jeune poëte, qui n'a jamais su se concilier l'amitié de personne, s'est attiré sa disgrâce pour avoir abusé de la confiance de son bienfaiteur en lui enlevant furtivement différents manuscrits précieux. Quelle que soit la cause de cette aventure, les effets en sont très-funestes à M. de La Harpe : car elle lui fait perdre une honnête subsistance ; l'assurance d'une pension de six mille livres après la mort de son protecteur ; l'avantage d'être à portée de consulter le dieu des muses ; l'agrément, lorsqu'il venait à Paris, de se voir rendre des hommages par beaucoup de gens qui respectaient en lui les bienfaits de M. de Voltaire ; en un mot, ce jeune auteur perd le plus solide point d'appui de sa réputation dans la littérature. Au reste, on a peut-être l'obligation au larcin littéraire de M. de La Harpe de certaines brochures qui excitent la vigilance de la police, et que le public recherche avec tant d'avidité, comme *l'Homme aux quarante écus*, où M. de Voltaire se moque fort plaisamment de plusieurs écrits qui ont paru sur les finances, les impôts, et l'agriculture ; le *Catéchumène*, qui ne contient que des impiétés ; le *Sermon*, qu'il suppose avoir été *prêché à Bâle, le 1er janvier 1768, par Josias Rossette*, ministre du saint Évangile, dans lequel il montre les avantages de la tolérance universelle, et foudroie tout ce qui tend au fanatisme de parti qui a occasionné des maux infinis à l'humanité ; une *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à milord de Beaumont*, archevêque de Paris, sur son mandement contre Bélisaire. Il est sorti de ce fécond génie une multitude d'autres écrits l'année dernière, et cependant il doit encore donner incessamment un roman en deux volumes, intitulé *la Reine de Babylone*. »

La même *Gazette d'Utrecht*, du 5 avril, contient ce qui suit : « On sait à présent que tout ce qui s'est dit au sujet de M. de La Harpe et de son départ de Ferney n'avait aucun fondement. Nos correspondants, mieux instruits, nous assurent qu'il est absolument faux qu'il ait répandu dans le public aucun des ouvrages

qui lui attire les imputations envoyées de Paris contre lui, à l'auteur de la *Gazette d'Utrecht*.

On articule dans cette *Gazette* des procédés avec moi, dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre; il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques, et d'autres écrits plus sérieux, en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

Fait au château de Ferney, pays de Gex, en Bourgogne, ce 31 mars 1768.

VOLTAIRE.

cités dans l'article de notre *Gazette* du 11 mars, ni qu'on ait pu les prendre à M. de Voltaire, puisque la plupart ne sont pas de lui, et que les autres, quel qu'en soit l'auteur, ont été composés lorsque M. de La Harpe n'était plus à Ferney. Il n'est pas vrai non plus qu'il ait perdu l'amitié de ce grand homme, qui l'assure encore tous les jours, dans ses lettres, de la plus tendre affection. »

Il est à remarquer que, dans cet article du 5 avril, on commet la même faute que Voltaire (celle d'indiquer la *Gazette* du 11, au lieu du 18).

FIN DE LA DÉCLARATION.

ENTRETIENS CHINOIS[1]

Un Chinois nommé Xain, ayant voyagé en Europe dans sa jeunesse, retourna à la Chine à l'âge de trente ans, et, devenu mandarin, rencontra dans Pékin un ancien ami qui était entré dans l'ordre des jésuites : ils eurent ensemble les conférences suivantes :

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

LE MANDARIN.

Vous êtes donc bien mal édifié de nos bonzes?

LE JÉSUITE.

Je vous avoue que je suis indigné de voir quel joug honteux ces séducteurs imposent sur votre populace superstitieuse. Quoi! vendre la béatitude pour des chiffons bénits! persuader aux hommes que des pagodes ont parlé! qu'elles ont fait des miracles! se mêler de prédire l'avenir! quelle charlatanerie insupportable!

LE MANDARIN.

Je suis bien aise que l'imposture et la superstition vous déplaisent.

LE JÉSUITE.

Il faut que vos bonzes soient de grands fripons.

LE MANDARIN.

Pardonnez; j'en disais autant en voyant en Europe certaines cérémonies, certains prodiges que les uns appellent des fraudes pieuses, les autres des scandales. Chaque pays a ses bonzes. Mais j'ai reconnu qu'il y en a autant de trompés que de trompeurs. Le grand nombre est de ceux que l'enthousiasme aveugle dans leur jeunesse, et qui ne recouvrent jamais la vue; il y en a d'autres

1. Tel est le titre que porte cet écrit dans le tome II des *Choses utiles et agréables*. Les éditeurs de Kehl l'avaient intitulé *Un Mandarin et un Jésuite*, et compris dans leur volume de *Dialogues*. Je ne saurais assigner une date précise aux *Entretiens chinois;* mais ils sont postérieurs à la *Relation du bannissement*. (B.)

qui ont conservé un œil, et qui voient tout de travers. Ceux-là sont des charlatans imbéciles.

LE JÉSUITE.

Vous devez faire une grande différence entre nous et vos bonzes: ils bâtissent sur l'erreur, et nous sur la vérité; et si quelquefois nous l'avons embellie par des fables, n'est-il pas permis de tromper les hommes pour leur bien?

LE MANDARIN.

Je crois qu'il n'est permis de tromper en aucun cas, et qu'il n'en peut résulter que beaucoup de mal.

LE JÉSUITE.

Quoi! ne jamais tromper! Mais dans votre gouvernement, dans votre doctrine des lettrés, dans vos cérémonies et vos rites, n'entre-t-il rien qui fascine les yeux du peuple pour le rendre plus soumis et plus heureux? Vos lettrés se passeraient-ils d'erreurs utiles?

LE MANDARIN.

Depuis près de cinq mille ans que nous avons des annales fidèles de notre empire, nous n'avons pas un seul exemple parmi les lettrés des saintes fourberies dont vous parlez: c'est de tout temps, il est vrai, le partage des bonzes et du peuple; mais nous n'avons ni la même langue, ni la même écriture, ni la même religion que le peuple. Nous avons adoré dans tous les siècles un seul Dieu, créateur de l'univers, juge des hommes, rémunérateur de la vertu, et vengeur du crime dans cette vie et dans la vie à venir.

Ces dogmes purs nous ont paru dictés par la raison universelle. Notre empereur présente au Souverain de tous les êtres les premiers fruits de la terre; nous l'accompagnons dans ces cérémonies simples et augustes; nous joignons nos prières aux siennes. Notre sacerdoce est la magistrature; notre religion est la justice; nos dogmes sont l'adoration, la reconnaissance, et le repentir: il n'y a rien là dont on puisse abuser; point de métaphysique obscure qui divise les esprits, point de sujet de querelles; nul prétexte d'opposer l'autel au trône; nulle superstition qui indigne les sages; aucun mystère qui entraîne les faibles dans l'incrédulité, et qui, en les irritant contre des choses incompréhensibles, leur puisse faire rejeter l'idée d'un Dieu que tout le monde doit comprendre.

LE JÉSUITE.

Comment donc, avec une doctrine que vous dites si pure, pouvez-vous souffrir parmi vous des bonzes qui ont une doctrine si ridicule?

LE MANDARIN.

Eh ! comment aurions-nous pu déraciner une ivraie qui couvre le champ d'un vaste empire aussi peuplé que votre Europe? Je voudrais qu'on pût ramener tous les hommes à notre culte simple et sublime: ce ne peut être que l'ouvrage des temps et des sages. Les hommes seraient plus justes et plus heureux. Je suis certain, par une longue expérience, que les passions, qui font commettre de si grands crimes, s'autorisent presque toutes des erreurs que les hommes ont mêlées à la religion.

LE JÉSUITE.

Comment! vous croyez que les passions raisonnent, et qu'elles ne commettent des crimes que parce qu'elles raisonnent mal?

LE MANDARIN.

Cela n'arrive que trop souvent

LE JÉSUITE.

Et quel rapport nos crimes ont-ils donc avec les erreurs superstitieuses?

LE MANDARIN.

Vous le savez mieux que moi : ou bien ces erreurs révoltent un esprit assez juste pour les sentir, et non assez sage pour chercher la vérité ailleurs; ou bien ces erreurs entrent dans un esprit faible qui les reçoit avidement. Dans le premier cas, elles conduisent souvent à l'athéisme ; on dit : Mon bonze m'a trompé : donc il n'y a point de religion; donc il n'y a point de Dieu; donc je dois être injuste si je puis l'être impunément. Dans le second cas, ces erreurs entraînent au plus affreux fanatisme; on dit : Mon bonze m'a prêché que tous ceux qui n'ont point donné de robe neuve à la pagode sont les ennemis de Dieu; qu'on peut, en sûreté de conscience, égorger tous ceux qui disent que cette pagode n'a qu'une tête, tandis que mon bonze jure qu'elle en a sept. Ainsi je peux assassiner, dans l'occasion, mes amis, mes parents, mon roi, pour faire mon salut.

LE JÉSUITE.

Il semble que vous vouliez parler de nos moines sous le nom de bonzes. Vous auriez grand tort; ne seriez-vous pas un peu malin?

LE MANDARIN.

Je suis juste, je suis vrai, je suis humain. Je n'ai acception de personne; je vous dis que les particuliers et les hommes publics commettent souvent sans remords les plus abominables injustices, parce que la religion qu'on leur prêche, et qu'on altère, leur semble absurde. Je vous dis qu'un raïa de l'Inde, qui ne connaît que sa presqu'île, se moque de ses théologiens qui lui

crient que son dieu Vitsnou s'est métamorphosé neuf fois pour venir converser avec les hommes, et que, malgré le petit nombre de ses incarnations, il est fort supérieur au dieu Sammonocodom, qui s'est incarné chez les Siamois jusqu'à cinq cent cinquante fois. Notre raïa, qui entend à droite et à gauche cent rêveries de cette espèce, n'a pas de peine à sentir combien une telle religion est impertinente; mais son esprit, séduit par son cœur pervers, en conclut témérairement qu'il n'y a aucune religion: alors il s'abandonne à toutes les fureurs de son ambition aveugle; il insulte ses voisins, il les dépouille; les campagnes sont ravagées, les villes mises en cendres, les peuples égorgés. Les prédicateurs ne lui avaient jamais parlé contre le crime de la guerre; au contraire, ils avaient fait en chaire le panégyrique des destructeurs nommés conquérants, et ils avaient même arrosé ses drapeaux en cérémonie de l'eau lustrale du Gange[1]. Le vol, le brigandage, tous les excès des plus monstrueuses débauches, toutes les barbaries des assassinats, sont commis alors sans scrupule; la famine et la contagion achèvent de désoler cette terre abreuvée de sang. Et cependant les prédicateurs du voisinage prêchent tranquillement la controverse devant de bonnes vieilles femmes qui, au sortir du sermon, entoureraient leur prochain de fagots allumés si leur prochain soutenait que Sammonocodom s'est incarné cinq cent quarante-neuf fois, et non pas cinq cent cinquante.

J'ose dire que si ce raïa avait été infiniment persuadé de l'existence d'un Dieu infini, présent partout, infiniment juste, et qui doit par conséquent venger l'innocence opprimée, et punir un scélérat né pour le malheur du genre humain; si ses courtisans avaient les mêmes principes, si tous les ministres de la religion avaient fait tonner dans son oreille ces importantes vérités, au lieu de parler des métamorphoses de Vitsnou, alors ce raïa aurait hésité à se rendre si coupable.

Il en est de même dans toutes les conditions; j'en ai vu plus d'un triste exemple dans les pays étrangers et dans ma patrie.

LE JÉSUITE.

Ce que vous dites n'est que trop vrai, il faut en convenir, et j'en augure un bon succès pour l'objet de ma mission. Mais avant d'avoir l'honneur de vous en parler, dites-moi, je vous prie, si vous pensez qu'il soit possible d'obtenir des hommes qu'ils se bornent

1. Voyez, dans le onzième entretien de A, B, C, ce que Voltaire dit du sermon de Massillon pour la bénédiction des drapeaux.

à un culte simple, raisonnable et pur, envers l'Être suprême? Ne faut-il pas aux peuples quelque chose de plus? N'ont-ils pas besoin, je ne dis pas des fourberies de vos bonzes, mais de quelques illusions respectables? N'est-il pas avantageux pour eux qu'ils soient pieusement trompés, je ne dis pas par vos bonzes, mais par des gens sages? Une prédiction heureusement appliquée, un miracle adroitement opéré, n'ont-ils pas quelquefois produit beaucoup de bien?

LE MANDARIN.

Vous me paraissez faire tant de cas de la fourberie que peut-être je vous la pardonnerais si elle pouvait en effet être utile au genre humain. Mais je crois fermement qu'il n'y a aucun cas où le mensonge puisse servir la vérité.

LE JÉSUITE.

Cela est bien dur. Cependant je vous jure que nous avons fait parler en Italie et en Espagne plus d'une image de la Vierge avec un très-grand succès; les apparitions des saints, les possessions du malin, ont fait chez nous bien des conversions. Ce n'est pas comme chez vos bonzes.

LE MANDARIN.

Chez vous, comme chez eux, la superstition n'a jamais fait que du mal. J'ai lu beaucoup de vos histoires; je vois qu'on a toujours commis les plus grands attentats dans l'espérance d'une expiation aisée. La plupart de vos Européans ont ressemblé à un certain roi[1] d'une petite province de votre Occident, qui portait, dit-on, je ne sais quelle petite pagode à son bonnet, et qui lui demandait toujours permission de faire assassiner ou empoisonner ceux qui lui déplaisaient. Votre premier empereur chrétien[2] se souilla de parricides, comptant qu'il serait un jour purifié avec de l'eau. En vérité, le genre humain est bien à plaindre; les passions portent les hommes aux crimes: s'il n'y a point d'expiation, ils tombent dans le désespoir et dans la fureur; s'il y en a, ils commettent le crime impunément.

LE JÉSUITE.

Eh bien! ne vaudrait-il pas mieux proposer des remèdes à ces malades frénétiques que de les laisser sans secours?

LE MANDARIN.

Oui; et le meilleur remède est de réparer par une vie pure les injustices qu'on peut avoir commises. Adieu. Voici le temps

1. Louis XI.
2. Constantin, dit le Grand, qui ne se fit baptiser qu'au lit de mort.

où je dois soulager quelques-uns de mes frères qui souffrent. J'ai fait des fautes comme un autre : je ne veux pas les expier autrement ; je vous conseille d'en faire de même.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LE JÉSUITE.

Je vous supplie avec humilité de me procurer une place de mandarin, comme plusieurs de nos Pères en ont eu, et d'y faire joindre la permission de nous bâtir une maison et une église, et de prêcher en chinois : vous savez que je parle la langue.

LE MANDARIN.

Mon crédit ne va pas jusque-là. Les juifs, les mahométans, qui sont dans notre empire, et qui connaissent un seul Dieu comme nous, ont demandé la même permission, et nous n'avons pu la leur accorder : il faut suivre les lois.

LE JÉSUITE.

Point du tout ; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes[1].

LE MANDARIN.

Oui, si les hommes vous commandent des choses évidemment criminelles, par exemple d'égorger votre père et votre mère, d'empoisonner vos amis ; mais il me semble qu'il n'est pas injuste de refuser à un étranger la permission d'apporter le trouble dans nos États, et de balbutier dans notre langue, qu'il prononce toujours fort mal, des choses que ni lui ni nous ne pouvons entendre.

LE JÉSUITE.

J'avoue que je ne prononce pas tout à fait aussi bien que vous ; je fais gloire quelquefois de ne pas entendre un mot de ce que j'annonce ; pour le trouble et la discorde[2], c'est vraiment tout le contraire : c'est la paix que j'apporte.

LE MANDARIN.

Vous souvenez-vous de la fameuse requête présentée à nos neuf tribunaux suprêmes, au premier mois de l'année que vous appelez 1717 ? En voici les propres mots qui vous regardent, et que vous avez conservés vous-mêmes[3] : « Ils vinrent d'Europe à Manille

1. *Actes*, v, 29.
2. Allusion aux versets 34 et 35 du chap. x, Évangile de Matthieu. (Cl.)
3. Recueil des lettres intitulées *Édifiantes*, pages 98 et suiv. (*Note de Voltaire*.

sous la dynastie des Ming[1]. Ceux de Manille faisaient leur commerce avec les Japonais. Ces Européans se servirent de leur religion pour gagner le cœur des Japonais ; ils en séduisirent un grand nombre. Ils attaquèrent ensuite le royaume en dedans et en dehors, et il ne s'en fallut presque rien qu'ils ne s'en rendissent tout à fait les maîtres. Ils répandent dans nos provinces de grandes sommes d'argent ; ils rassemblent, à certains jours, des gens de la lie du peuple mêlés avec les femmes : je ne sais pas quel est leur dessein, mais je sais qu'ils ont apporté leur religion à Manille, et que Manille a été envahie, et qu'ils ont voulu subjuguer le Japon, etc. »

LE JÉSUITE.

Ah ! pour Manille et pour le Japon, passe ; mais pour la Chine, vous savez que c'est tout autre chose ; vous connaissez la grande vénération, le profond respect, le tendre attachement, la sincère reconnaissance que...

LE MANDARIN.

Mon Dieu, oui, nous connaissons tout cela ; mais souvenez-vous, encore une fois, des paroles que le dernier empereur Young-tching, d'éternelle mémoire, adressa à vos bonzes noirs ; les voici[2] :

« Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de bonzes et de lamas dans votre pays ? Comment les recevriez-vous ? Si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même. Vous voulez que tous les Chinois embrassent vos lois ; votre culte n'en tolère pas d'autres, je le sais. En ce cas, que deviendrons-nous ? Les sujets de vos princes ? Les disciples que vous faites ne connaissent que vous ; dans un temps de troubles, ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'à présent il n'y a rien à craindre ; mais quand les vaisseaux viendront par milliers, il pourrait y avoir du désordre, etc. »

LE JÉSUITE.

Il est vrai que nous avons transmis à notre Europe ce triste discours de l'empereur Young-tching. Nous sommes d'ailleurs obligés d'avouer que c'était un prince très-sage et très-vertueux, qui a signalé son règne par des traits de bienfaisance au-dessus de tout ce que nos princes ont jamais fait de grand et de bon. Mais, après tout, les vertus des infidèles sont des crimes[3] :

1. C'est ainsi qu'on lit à la page 192 du tome II des *Choses utiles et agréables*. Les éditions de Kehl portent : *Dynastie Desning ;* et cette faute a été copiée par presque tous les éditeurs qui suivirent. (B.)

2. Lettres intitulées *Édifiantes*, XVII[e] recueil, page 268. (*Note de Voltaire*.)

3. Cette doctrine est très-nouvelle dans le christianisme. Les premiers Pères ont soutenu précisément tout le contraire, mais les théologiens sont devenus

c'est une des maximes incontestables de notre petit pays. Mais qu'est-il arrivé à ce grand empereur? il est mort sans sacrements, il est damné à tout jamais. J'aime la paix, je vous l'apporte; mais plût au ciel, pour le bien de vos âmes, que tout votre empire fût bouleversé, que tout nageât dans le sang, et que vous expirassiez tous jusqu'au dernier, confessés par des jésuites! Car enfin, qu'est-ce qu'un royaume de sept cents lieues de long sur sept cents lieues de large réduit en cendres? C'est une bagatelle. C'est l'affaire de quelques jours, de quelques mois, de quelques années tout au plus; et il s'agit de la gloire éternelle que je vous souhaite.

LE MANDARIN.

Grand merci de votre bonne volonté! Mais, en vérité, vous devriez être content d'avoir fait massacrer plus de cent mille citoyens au Japon. Mettez des bornes à votre zèle. Je crois vos intentions bonnes; mais quand vous aurez armé dans notre empire les mains des enfants contre les pères, des disciples contre les maîtres, et des peuples contre les rois, il sera certain que vous aurez commis un très-grand mal; et il n'est pas absolument démontré que vous et moi soyons éternellement récompensés pour avoir détruit la plus ancienne nation qui soit sur la terre.

LE JÉSUITE.

Que votre nation soit la plus ancienne ou non, ce n'est pas ce dont il s'agit. Nous savons que, depuis près de cinq mille ans, votre empire est sagement gouverné; mais vous avez trop de raison pour ne pas sentir qu'il faudrait, sans balancer, anéantir cet empire, s'il n'y avait que ce moyen de faire triompher la vérité. Çà, répondez-moi: je suppose qu'il n'y a d'autres ressources pour votre salut que de mettre le feu aux quatre coins de la Chine; n'êtes-vous pas obligé en conscience de tout brûler?

LE MANDARIN.

Non, je vous jure; je ne brûlerais pas une grange.

LE JÉSUITE.

Vous avez à la Chine d'étranges principes.

LE MANDARIN.

Je trouve les vôtres terriblement incendiaires. J'ai bien ouï dire qu'en votre année 1604 [1] quelques gens charitables voulurent en effet consumer en un moment par le feu toute la famille

barbares à mesure qu'ils sont devenus puissants. Voyez La Mothe Le Vayer, *Traité de la vertu des païens*. (*Note de Voltaire.*)

1. Voltaire, vers le commencement du chapitre CLXXIX de l'*Essai sur les Mœurs*, cite avec raison l'année 1605 comme véritable date de la conspiration des poudres;

royale et tous les mandarins d'une île nommée l'Angleterre, uniquement pour faire triompher une de vos sectes sur les ruines des autres sectes. Vous avez employé tantôt le fer, tantôt le feu à ces saintes intentions; et c'est donc là cette paix que vos confrères viennent prêcher à des peuples qui vivent en paix?

LE JÉSUITE.

Ce que je vous en dis n'est qu'une supposition théologique, car je vous répète que j'apporte la paix, l'union, la bienfaisance, et toutes les vertus; j'ajoute seulement que ma doctrine est si belle qu'il faudrait l'acheter aux dépens de la vie de tous les hommes.

LE MANDARIN.

C'est vendre cher ses coquilles. Mais comment votre doctrine est-elle si belle, puisque vous me disiez hier qu'il fallait tromper?

LE JÉSUITE.

Rien ne s'accorde plus aisément. Nous annonçons des vérités; ces vérités ne sont pas à la portée de tout le monde, et nous rencontrons des ennemis, des jansénistes, qui nous poursuivent jusqu'à la Chine. Que faire alors? Il faut bien soutenir une vérité utile par quelques mensonges qui le sont aussi; on ne peut se passer de miracles : cela tranche toutes les difficultés. Je vous avoue entre nous que nous n'en faisons point, mais nous disons que nous en avons fait, et, si l'on nous croit, nous gagnons des âmes. Qu'importe la route, pourvu qu'on arrive au but? Il est bien sûr que notre petit Portugais Xavier[1] ne pouvait être à la fois en même temps dans deux vaisseaux: cependant nous l'avons dit, et plus la chose est impossible et extravagante, plus elle a paru admirable. Nous lui avons fait aussi ressusciter quatre garçons et cinq filles : cela était important; un homme qui ne ressuscite personne n'a guère que des succès médiocres. Laissez-nous au moins guérir de la colique quelques servantes de votre maison; nous ne demandons que la permission d'un petit miracle : ne fait-on rien pour son ami?

LE MANDARIN.

Je vous aime, je vous servirais volontiers; mais je ne peux mentir pour personne.

LE JÉSUITE.

Vous êtes bien dur, mais j'espère enfin vous convertir.

seulement il parle du mois de février au lieu du mois de novembre, que je crois être celui dans lequel on découvrit les trente-six barils de poudre. (Cl.)

1. François Xavier était Espagnol comme Ignace, dont il fut un des six premiers disciples. (Cl.)

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LE JÉSUITE.

Oui, je veux bien convenir d'abord que vos lois et votre morale sont divines. Chez nous on n'a que de la politesse pour son père et sa mère; chez vous on les honore, et on leur obéit toujours. Nos lois se bornent à punir les crimes; les vôtres décernent des récompenses aux vertus. Nos édits, pour l'ordinaire, ne parlent que d'impôts, et les vôtres sont souvent des traités de morale. Vous recommandez la justice, la fidélité, la charité, l'amour du bien public, l'amitié. Mais tout cela devient criminel et abominable si vous ne pensez pas comme nous; et c'est ce que je m'engage à vous prouver.

LE MANDARIN.

Il vous sera difficile de remplir cet engagement.

LE JÉSUITE.

Rien n'est plus aisé. Toutes les vertus sont des vices quand on n'a pas la foi : or vous n'avez pas la foi, donc, malgré vos vertus que j'honore, vous êtes tous des coquins, théologiquement parlant.

LE MANDARIN.

Honnêtement parlant, votre P. Lecomte, votre P. Ricci, et plusieurs autres, n'ont-ils pas dit, n'ont-ils pas imprimé en Europe que nous étions, il y a quatre mille ans, le peuple le plus juste de la terre, et que nous adorions le vrai Dieu dans le plus ancien temple de l'univers? Vous n'existiez pas alors; nous n'avons jamais changé. Comment pouvons-nous avoir eu raison il y a quatre mille ans, et avoir tort à présent?

LE JÉSUITE.

Je vais vous le dire; notre doctrine est incontestablement la meilleure : or les Chinois ne reconnaissent pas notre doctrine, donc ils ont évidemment tort.

LE MANDARIN.

On ne peut mieux raisonner; mais nous avons à Kanton des Anglais, des Hollandais, des Danois, qui pensent tout différemment de vous; qui vous ont chassés de leur pays parce qu'ils trouvaient votre doctrine abominable, et qui disent que vous êtes des corrupteurs; vous-mêmes vous avez eu ici des disputes scandaleuses avec des gens de votre propre secte; vous vous anathématisiez les uns les autres : ne sentez-vous pas l'énorme ridicule d'une troupe

d'Européans qui venaient nous enseigner un système dans lequel ils n'étaient pas d'accord entre eux? Ne voyez-vous pas que vous êtes les enfants perdus des puissances qui voudraient s'étendre dans tout l'univers? Quel fanatisme, quelle fureur vous fait passer les mers pour venir aux extrémités de l'Orient nous étourdir par vos disputes, et fatiguer nos tribunaux de vos querelles! Vous nous apportez votre pain et votre vin, et vous dites qu'il n'est permis qu'à vous de boire du vin : assurément cela n'est pas honnête et civil. Vous nous dites que nous serons damnés si nous ne mangeons de votre pain; et puis, quand quelques-uns de nous ont eu la politesse d'en manger, vous leur dites que ce n'est pas du pain, que ce sont des membres d'un corps humain et du sang, et qu'ils seront damnés s'ils croient avoir mangé du pain que vous leur avez offert. Les lettrés chinois ont-ils pu penser autre chose de vous, sinon que vous étiez des fous qui aviez rompu vos chaînes, et qui couriez par le monde comme des échappés? Du moins les Européans d'Angleterre, de Hollande, de Danemark, et de Suède, ne nous disent pas que du pain n'est pas du pain, et que du vin n'est pas du vin; ne soyez pas surpris s'ils ont paru à la Chine et dans l'Inde plus raisonnables que vous. Cependant nous ne leur permettons pas de prêcher à Pékin; et vous voulez qu'on vous le permette!

LE JÉSUITE.

Ne parlons point de ce mystère. Il est vrai que, dans notre Europe, le réformé, le protestant, le moliniste, le janséniste, l'anabaptiste, le méthodiste, le morave, le mennonite, l'anglican, le quaker, le piétiste, le coccéien, le voétien, le socinien, l'unitaire rigide, le millénaire, veulent chacun tirer à eux la vérité, qu'ils la mettent en pièces, et qu'on a bien de la peine à en rassembler les morceaux. Mais enfin nous nous accordons sur le fond des choses.

LE MANDARIN.

• Si vous preniez la peine d'examiner les opinions de chaque disputeur, vous verriez qu'ils ne sont de même avis sur aucun point. Vous savez combien nous fûmes scandalisés quand notre prince Olou-tsé[1], que vous avez séduit, nous dit que vous aviez deux lois, que ce qui avait été autrefois vrai et bon était devenu faux et mauvais. Tous nos tribunaux furent indignés : ils le se-

1. Dans l'édition qui fait partie des *Choses utiles et agréables*, on lit *Ourt-chin*. Il y a *Ourlebert* dans les éditions de Kehl. C'est d'après un errata manuscrit que j'ai, en 1818, mis *Olou-tsé*, version qui a été suivie depuis par presque tous les éditeurs. M. Clogenson, en 1825, a écrit *Olou-Toé*. (B.)

raient bien davantage s'ils apprenaient que, depuis dix-sept siècles, vous êtes occupés à expliquer, à retrancher et à ôter, à concilier, à rajuster, à forger; nous, au contraire, depuis cinquante siècles nous n'avons pas varié un seul moment.

LE JÉSUITE.

C'est parce que vous n'avez jamais été éclairés. Vous n'avez jamais écouté que votre simple raison ; elle vous a dit qu'il y a un Dieu, et qu'il faut être juste : il n'y a pas moyen de disputer sur cela ; mais il fallait écouter quelque chose au-dessus de votre raison ; il fallait lire tous les livres du peuple juif, que malheureusement vous ne connaissiez pas, et il fallait les croire ; et ensuite il fallait ne les plus croire et lire tous nos livres grecs et latins. Alors vous auriez eu, comme nous, mille belles querelles toutes les années; chaque querelle aurait occasionné une décision admirable, un jugement nouveau : voilà ce qui vous a manqué, et c'est ce que je veux apprendre aux Chinois; mais toujours pour le bien de la paix.

LE MANDARIN.

Eh bien! quand les Chinois, pour le bien de la paix, sauront toutes les opinions qui déchirent votre petit coin de terre au bout de l'Occident, en seront-ils plus justes? Honoreront-ils leurs parents davantage? Seront-ils plus fidèles à l'empereur? L'empire sera-t-il mieux gouverné, les terres mieux cultivées?

LE JÉSUITE.

Non assurément; mais les Chinois seront sauvés comme moi : ils n'ont qu'à croire ce que je ne comprends pas.

LE MANDARIN.

Pourquoi voulez-vous qu'ils le comprennent?

LE JÉSUITE.

Ils ne le comprendront pas non plus.

LE MANDARIN.

Pourquoi voulez-vous donc le leur apprendre?

LE JÉSUITE.

C'est qu'il est nécessaire aujourd'hui à tous les hommes de le savoir.

LE MANDARIN.

S'il est nécessaire à tous les hommes de le savoir, pourquoi les Chinois l'ont-ils toujours ignoré? Pourquoi l'avez-vous ignoré vous-mêmes si longtemps? Pourquoi n'en a-t-on jamais rien su dans toute la Grande-Tartarie, dans l'Inde, et au Japon? Ce qui est nécessaire à tous les hommes ne leur est-il pas donné à tous?

N'ont-ils pas tous les mêmes sens, le même instinct d'amour-propre, le même instinct de bienveillance, le même instinct qui les fait vivre en société ? Comment se pourrait-il faire que l'Être suprême, qui nous a donné tout ce qui nous est convenable, nous eût refusé la seule chose essentielle ? N'est-ce pas une impiété de le croire ?

LE JÉSUITE.

C'est qu'il n'a fait ce présent qu'à ses favoris.

LE MANDARIN.

Vous êtes donc son favori ?

LE JÉSUITE.

Je m'en flatte.

LE MANDARIN.

Pour moi, je suis simplement son adorateur. Je vous renvoie à tous les peuples et à toutes les sectes de votre Europe, qui croient que vous êtes des réprouvés ; et tant que vous vous persécuterez les uns les autres, il ne sera pas prudent de vous écouter.

LE JÉSUITE.

Ah ! si jamais je retourne à Rome, que je me vengerai de tous ces impies qui empêchent nos progrès à la Chine !

LE MANDARIN.

Faites mieux, pardonnez-leur. Vivons doucement tous ensemble, tant que vous serez ici ; secourons-nous mutuellement ; adorons tous l'Être suprême du fond de notre cœur. Quoique vous ayez plus de barbe que nous, le nez plus long, les yeux moins fendus, les joues plus rouges, les pieds plus gros, les oreilles plus petites, et l'esprit plus inquiet, cependant nous sommes tous frères.

LE JÉSUITE.

Tous frères ! et que deviendra mon titre de père ?

LE MANDARIN.

Vous convenez tous qu'il faut aimer Dieu ?

LE JÉSUITE.

Pas tout à fait, mais je le permets.

LE MANDARIN.

Qu'il faut être modéré, sobre, compatissant, équitable, bon maître, bon père de famille, bon citoyen ?

LE JÉSUITE.

Oui.

LE MANDARIN.

Eh bien ! ne vous tourmentez plus tant ; je vous assure que vous êtes de ma religion.

LE JÉSUITE.

Ah! vous vous rendez à la fin. Je savais bien que je vous convertirais.

Quand le mandarin et le jésuite eurent été d'accord, le mandarin donna au moine cette profession de foi :

1° La religion consiste dans la soumission à Dieu et dans la pratique des vertus.

2° Cette vérité incontestable est reconnue de toutes les nations et de tous les temps : il n'y a de vrai que ce qui force tous les hommes à un consentement unanime ; les vaines opinions qui se contredisent sont fausses.

3° Tout peuple qui se vante d'avoir une religion particulière pour lui seul offense la Divinité et le genre humain ; il ose supposer que Dieu abandonne tous les autres peuples pour n'éclairer que lui.

4° Les superstitions particulières n'ont été inventées que par des hommes ambitieux qui ont voulu dominer sur les esprits, qui ont fourni un prétexte à la nation qu'ils ont séduite d'envahir les biens des autres nations.

5° Il est constaté par l'histoire que ces différentes sectes, qui se proscrivent réciproquement avec tant de fureur, ont été la source de mille guerres civiles ; et il est évident que si les hommes se regardaient tous comme des frères, également soumis à leur père commun, il y aurait eu moins de sang versé sur la terre, moins de saccagements, moins de rapines, et moins de crimes de toute espèce.

6° Des lamas et des bonzes qui prétendent que la mère du dieu *Fo* accoucha de ce dieu par le côté droit, après avoir avalé un enfant, disent une sottise ; s'ils ordonnent de la croire, ce sont des charlatans tyranniques ; s'ils persécutent ceux qui ne la croient pas, ils sont des monstres.

7° Les brames, qui ont des opinions un peu moins absurdes, et non moins fausses, auraient également tort de commander de les croire, quand même elles pourraient avoir quelque lueur de vraisemblance : car l'Être suprême ne peut juger les hommes sur les opinions d'un brame, mais sur leurs vertus et sur leurs iniquités. Une opinion, quelle qu'elle soit, n'a nul rapport avec la manière dont on a vécu ; il ne s'agit pas de faire croire telle ou telle métamorphose, tel ou tel prodige, mais d'être homme de bien. Quand vous êtes accusé devant un tribunal, on ne vous demande pas si vous croyez que le premier mandarin a

encore son père et sa mère, s'il est marié, s'il est veuf, s'il est riche ou pauvre, grand ou petit; on vous interroge sur vos actions.

8° « Si tu n'es pas instruit de certains faits, si tu ne crois pas certaines obscurités, si tu ne sais par cœur certaines formules, si tu n'as pas mangé en certains temps certains aliments qu'on ne trouve point dans la moitié du globe, tu seras éternellement malheureux. » Voilà ce que les hommes ont pu inventer de plus absurde et de plus horrible. « Si tu es juste tu seras récompensé; si tu es injuste tu seras puni. » Voilà ce qui est raisonnable.

9° Certains brames, qui croient que les enfants morts avant que d'avoir été baignés dans le Gange sont condamnés à des supplices éternels, sont les plus insensés de tous les hommes et les plus durs. Ceux qui font vœu de pauvreté pour s'enrichir ne sont pas les moins fourbes; ceux qui cabalent dans les familles et dans l'État ne sont pas les moins méchants.

10° Plus les hommes sont faibles, enthousiastes, fanatiques, plus le gouvernement doit être modéré et sage.

11° Si vous donnez à un charlatan le privilége exclusif de faire des almanachs, il fera un calendrier de superstition pour tous les jours de l'année; il intimidera les peuples et les magistrats par les conjonctions et les influences des astres. Si vous laissez vingt charlatans faire des almanachs, ils prédiront des événements différents; ils se décréditeront tous les uns les autres : un temps viendra où tout le peuple aura découvert la friponnerie de tous les astrologues.

12° Alors il n'y aura plus d'almanachs que ceux des véritables astronomes qui calculent juste les mouvements des globes, qui n'attribuent d'influence à aucun, et qui ne prédisent ni la bonne ni la mauvaise fortune. Le peuple insensiblement ne croira que ces sages; il adorera d'un culte plus pur le créateur et le guide de tous les globes, et notre petit globe en sera plus heureux.

13° Il est impossible que l'esprit de paix, l'amour du prochain, le bon ordre, en un mot la vertu, subsiste au milieu des disputes interminables; il n'y a jamais eu la moindre dispute entre les lettrés, qui se bornent à reconnaître un Dieu, à l'aimer, à le servir sans mélange de superstitions, et à servir leur prochain.

14° C'est là le premier devoir; le second est d'éclairer les superstitieux; le troisième est de les tolérer en les plaignant, si on ne peut les éclairer.

15° Il peut y avoir plusieurs cérémonies; mais il n'y a qu'une seule morale. Ce qui vient de Dieu est universel et immuable; ce qui vient des hommes est local, inconstant, périssable.

16° Un imbécile dit : « Je dois penser comme mon bonze, car tout mon village est de son avis. » Sors de ton village, pauvre homme, et tu en verras cent mille autres qui ont chacun leur bonze, et qui pensent tout différemment.

17° Voyage d'un bout de la terre à l'autre, tu verras que partout deux et deux font quatre, que Dieu est adoré partout ; mais tu verras qu'ici on ne peut mourir sans huile, et que là, en mourant, il faut tenir à la main la queue d'une vache. Laisse là leur huile et leur queue, et sers le Maître de l'univers.

18° Voici un des grands maux que la superstition a fait naître. Un homme a violé sa sœur et tué son frère ; mais il fréquente une certaine pagode, il récite certaines formules dans une langue étrangère, il porte une certaine image sur sa poitrine ; mille vieilles s'écrient : Le bon homme! le saint homme!

Un juste avoue franchement qu'on peut adorer Dieu sans faire ce pèlerinage, sans réciter cette formule ; mille vieilles s'écrient : Au monstre ! au scélérat !

19° Voici le comble de l'abomination; voici ce qui fait sécher d'horreur et gémir d'être homme. Un chef des pagodes, assassin, empoisonneur public [1], a peuplé l'Inde de ses bâtards, et a vécu tranquille et respecté; il a donné des lois aux princes. Un juste a dit : Gardez-vous d'imiter ce chef des pagodes, gardez-vous de croire les métamorphoses qu'il enseigne ; et ce juste a été brûlé à petit feu sur la place publique.

20° O vous ! fanatiques actifs, qui depuis longtemps troublez la terre par vos querelles raisonnées ; et vous, fanatiques passifs, qui, sans raisonner, avez été mordus de ces enragés, et qui êtes malades de la même rage, tâchez de guérir si vous pouvez ; essayez de cette recette que voici. Adorez Dieu sans vouloir le comprendre ; aimez-le sans vous plaindre des maux qui sont mêlés sur la terre avec les biens ; regardez comme vos frères le Japonais, le Siamois, l'Indien, l'Africain, le Persan, le Turc, le Russe, et même les habitants du petit pays de l'Occident méridional de l'Europe, qui tient si peu de place sur la carte.

1. Alexandre VI.

FIN DES ENTRETIENS CHINOIS.

CONSEILS RAISONNABLES

A M. BERGIER

POUR LA DÉFENSE DU CHRISTIANISME

PAR UNE SOCIÉTÉ DE BACHELIERS EN THÉOLOGIE.

(1768[1])

I.

Nous vous remercions, monsieur, d'avoir essayé de justifier la religion chrétienne des reproches que le savant M. Fréret lui fait dans son livre; et nous espérons que, dans une nouvelle édition, vous donnerez à votre réponse encore plus de force et de vérité. Nous commençons par vous supplier, pour l'honneur de la religion, de la France, et de la maison royale, de retrancher ces cruelles paroles qui vous sont échappées (page 102[2]).

« C'est une fausseté d'attribuer uniquement au fanatisme l'assassinat de Henri IV. Il n'est plus douteux que la vraie cause du parricide n'ait été la jalousie furieuse d'une femme, et l'ambition de quelques gens de cour. »

Est-il possible, monsieur, que, pour défendre le christianisme, vous accusiez une aïeule du roi régnant du plus horrible des parricides; je ne dis pas sans la moindre preuve, je dis sans la

1. L'abbé Bergier (Nicolas-Sylvestre), né à Darnay en 1718, mort le 9 avril 1790, avait publié, en 1767, la *Certitude des preuves du christianisme, ou Réfutation de l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, deux parties in-12, reliées ordinairement en un seul volume. C'est contre ce livre de Bergier, où Voltaire est aussi maltraité (notamment chap. XI de la deuxième partie), que sont dirigés les *Conseils raisonnables*, dont la publication précéda la *Profession de foi des théistes*. Bergier publia une *Réponse aux Conseils raisonnables, pour servir de supplément à la Certitude des preuves du christianisme*, 1769, in-12. (B.)

2. De la deuxième partie.

moindre présomption ? Est-ce à un défenseur de la religion chrétienne à être l'écho de l'abbé Lenglet, et à oser affirmer même ce que ce compilateur n'a fait que soupçonner?

Un théologien ne doit pas adopter des bruits populaires. Quoi! monsieur, une rumeur odieuse l'emportera sur les pièces authentiques du procès de Ravaillac ! Quoi ! lorsque Ravaillac jure sur sa damnation à ses deux confesseurs qu'il n'a point de complices, lorsqu'il le répète dans la torture, lorsqu'il le jure encore sur l'échafaud, vous lui donnez pour complice une reine à qui l'histoire ne reproche aucune action violente[1] !

Est-il possible que vous vouliez insulter la maison royale pour disculper le fanatisme ? Mais n'est-ce pas ce même fanatisme qui arma le jeune Châtel ? n'avoua-t-il pas qu'il n'assassina notre grand, notre adorable Henri IV que pour être moins rigoureusement damné ? et cette idée ne lui avait-elle pas été inspirée par le fanatisme des jésuites ? Jacques Clément, qui se confessa et qui communia pour se préparer saintement à l'assassinat de Henri III ; Baltazar Gérard, qui se munit des mêmes sacrements avant d'assassiner le prince d'Orange, étaient-ils autre chose que des fanatiques ? Nous vous montrerions cent exemples effroyables de ce que peut l'enthousiasme religieux, si vous n'en étiez pas instruit mieux que nous.

II.

Ayez encore la bonté de ne plus faire l'apologie du meurtre de Jean Hus et de Jérôme de Prague[2]. Oui, monsieur, le concile de Constance les assassina avec des formes juridiques, malgré le sauf-conduit de l'empereur. Jamais le droit des gens ne fut plus solennellement violé; jamais on ne commit une action plus atroce avec plus de cérémonies. Vous dites[3] pour vos raisons : « La principale cause du supplice de Jean Hus fut les troubles que sa doctrine avait excités en Bohême... » Non, monsieur, ce ne fut point le trouble excité en Bohême qui porta le concile à ce meurtre. Il n'est pas dit un mot de ce trouble dans son libelle de proscription

1. M. Bergier a répondu qu'il n'avait pas voulu parler de la reine, mais de la marquise de Verneuil : or il n'est pas beaucoup plus chrétien de charger gratuitement d'une imputation atroce la mémoire d'une femme que celle d'une reine. L'imputation est au moins également absurde. La marquise de Verneuil était vindicative, mais elle était ambitieuse; quel intérêt avait-elle de se mettre, elle, sa famille, et son fils, à la merci de la reine, qui la haïssait, et qui l'avait outragée ? (K.)

2. Page 106. (*Note de Voltaire.*)

3. Page 107 de la deuxième partie.

appelé Décret. Jean Hus et Jérôme de Prague ne furent juridiquement assassinés que parce qu'ils n'étaient pas jugés orthodoxes, et qu'ils ne voulurent pas se rétracter. Il n'y avait encore aucun vrai trouble en Bohême. Ce fut cet assassinat qui fut vengé par vingt ans de troubles et de guerres civiles. S'il y avait eu des troubles, c'était à l'empereur, et non au concile, à en juger; à moins qu'étant prêtre vous ne prétendiez que les prêtres doivent être les seuls magistrats, comme on l'a prétendu à Rome.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que Jean Hus fut arrêté sur un simple ordre du pape, de ce même pape Jean XXIII, chargé des crimes les plus énormes, mis ensuite en prison lui-même, et déposé par le concile. Cet homme, convaincu d'assassinat, de simonie, et de sodomie, ne fut que déposé; et Jean et Jérôme, pour avoir dit qu'un mauvais pape n'est point pape, que les chrétiens doivent communier avec du vin, et que l'Église ne doit pas être trop riche, furent condamnés aux flammes.

Ne justifiez pas les crimes religieux : vous canoniseriez bientôt la Saint-Barthélemy et les massacres d'Irlande; ce ne sont pas là des preuves de la vérité du christianisme.

III.

Vous dites[1] : « Il est faux que l'on doive à la religion catholique les horreurs de la Saint-Barthélemy. » Hélas ! monsieur, est-ce à la religion des Chinois et des brames qu'on en est redevable?

IV.

Vous citez l'aveu d'un de vos ennemis[2] qui dit que les guerres de religion ont leur cause à la cour. Mais ne voyez-vous pas que cet auteur s'exprime aussi mal qu'il pense? Ne savez-vous pas que, sous François Ier, Henri II, et François II, on avait brûlé plus de quatre cents citoyens, et entre autres le conseiller du parlement Anne Dubourg[3], avant que le prince de Condé prît secrètement le parti des réformés? Sentez combien l'auteur que vous citez se trompe.

Nous vous défions de nous montrer aucune secte parmi nous qui n'ait pas commencé par des théologiens et par la populace, à commencer par les querelles d'Athanase et d'Arius, jusqu'aux

1. Page 112. (*Note de Voltaire.*)
2. Page 110, J.-J. Rousseau. (*Id.*)
3. Voyez, plus loin, le *Discours du conseiller Anne Dubourg*.

convulsionnaires. Quand les esprits sont échauffés, quand le gouvernement, en exerçant des rigueurs imprudentes, allume lui-même, par sa persécution, le feu qu'il croit éteindre, quand les martyres ont fait de nouveaux prosélytes; alors quelque homme puissant se met à la tête du parti; alors l'ambition crie de tous côtés : Religion! religion! Dieu! Dieu! Alors on s'égorge au nom de Dieu. Voilà, monsieur, l'histoire de toutes les sectes, excepté celle des primitifs appelés *quakers*[1].

Nous osons donc nous flatter que désormais, en réfutant M. Fréret, vous aurez plus d'attention à ne pas affaiblir notre cause par des allégations trop indignes de vous.

V.

Nous pensons qu'il faut convenir que la religion chrétienne est la seule au monde dans laquelle on ait vu une suite presque continue, pendant quatorze cents années, de discordes, de persécutions, de guerres civiles, et d'assassinats, pour des arguments théologiques. Cette funeste vérité n'est que trop connue; plût à Dieu qu'on pût en douter! Il est donc, à notre avis, très-nécessaire que vous preniez une autre route. Il faut que votre science et votre esprit se consacrent à démêler par quelle voie une religion si divine a pu seule avoir ce privilége infernal.

VI.

Nos adversaires prétendent que la cause de ces fléaux si longs et si sanglants est dans ces paroles de l'Évangile : « Je suis venu apporter le glaive et non la paix[2]. »

« Que celui qui n'écoute pas l'Église soit comme un Gentil[3], ou comme un chevalier romain, un fermier de l'empire » (car publicain signifiait un chevalier romain, fermier des revenus de l'État).

Ils disent ensuite que Jésus, étant venu donner une loi, n'a jamais rien écrit; que les *Évangiles* sont obscurs et contradictoires; que chaque société chrétienne les expliqua différemment; que la plupart des docteurs ecclésiastiques furent des Grecs platoniciens qui chargèrent notre religion de nouveaux mystères dont il n'y a pas un seul mot dans les *Évangiles;* que ces *Évangiles* n'ont point dit que Jésus fût consubstantiel à Dieu, que Jésus fût descendu

1. Voyez tome XXII, pages 82 et suiv.
2. Matthieu, x, 34.
3. *Ibid.,* xviii, 17.

aux enfers, qu'il eût deux natures et deux volontés; que Marie fût mère de Dieu; que les laïques ne dussent pas faire la pâque avec du vin; qu'il y eût un chef de l'Église qui dût être souverain de Rome, qu'on dût acheter de lui des dispenses et des indulgences; qu'on dût adorer les cadavres d'un culte de dulie, et cent autres nouveautés qui ont ensanglanté la terre pendant tant de siècles. Ce sont là les funestes assertions de nos ennemis; ce sont là les prestiges que vous deviez détruire.

VII.

Il serait très-digne de vous de distinguer ce qui est nécessaire et divin, de ce qui est inutile et d'invention humaine.

Vous savez que la première nécessité est d'aimer Dieu et son prochain, comme tous les peuples éclairés l'ont reconnu de tous les temps. La justice, la charité, marchent avant tout. La Brinvilliers, la Voisin, la Tofana[1], cette célèbre empoisonneuse de Naples, croyaient que Jésus-Christ avait deux natures et une personne, et que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils; Ravaillac, le jésuite Le Tellier, et Damiens, en étaient persuadés. Il faut donc, à ce qu'il nous semble, insister beaucoup sur ce premier, sur ce grand devoir d'aimer Dieu[2], de le craindre, et d'être juste[3].

VIII.

A l'égard de la foi, comme les écrits de saint Paul sont les seuls dans lesquels le précepte de croire soit exposé avec étendue, ne pourriez-vous pas expliquer clairement ce que veut dire ce grand apôtre par ces paroles divines adressées aux Juifs de Rome et non aux Romains, car les Juifs n'étaient pas Romains :

« La circoncision est utile si vous observez la loi judaïque; mais si vous prévariquez contre cette loi, votre circoncision devient prépuce? Si donc le prépuce garde les justices de la loi, ce prépuce ne sera-t-il pas réputé circoncision? Ce qui est prépuce de sa nature, consommant la loi, te jugera, toi qui prévariques contre la loi par la lettre et la circoncision (chap. II, v. 25, 26, 27); et ensuite détruisons-nous donc la loi (c'est toujours la loi judaïque)? à Dieu ne plaise! mais nous établissons la foi (chap. III, v. 31)... Si Abraham a été justifié par ses œuvres, il y a de quoi se glorifier, mais non devant Dieu » (chap. IV, v. 2).

1. Voyez tome XVIII, page 531.
2. Matthieu, XXII, 37, 39; Marc, XII, 30, 31; Luc, X, 27.
3. « Diliges Dominum Deum tuum, et proximum tuum sicut te ipsum. » (*Note de Voltaire.*)

Il y a cent autres endroits pareils qui, mis par vous dans un grand jour, pourraient éclairer nos incrédules, dont le nombre prodigieux augmente si sensiblement.

IX.

Après ces préliminaires, venons à présent, monsieur, à votre dispute avec feu M. Fréret [1], sur la manière dont il faut s'y prendre pour réfuter nos ennemis.

Nous aurions souhaité que vous eussiez donné moins de prise contre vos apologies, en regardant comme des auteurs irréfragables Tertullien et Eusèbe. Vous savez bien que le R. P. Malebranche traite de fou Tertullien, et qu'Eusèbe était un arien qui compilait tous les contes d'Hégésippe. Ne montrons jamais nos côtés faibles, quand nous en avons de si forts.

X.

Nous sommes fâchés que vous avanciez [2] que « les auteurs des Évangiles n'ont point voulu inspirer d'admiration pour leur maître ». Il est évident qu'on veut inspirer de l'admiration pour celui dont on dit qu'il s'est transfiguré sur le Thabor, et que ses habits sont devenus tout blancs pendant la nuit; qu'Élie et Moïse sont venus converser avec lui ; qu'il a confondu les docteurs dès son enfance ; qu'il a fait des miracles, qu'il a ressuscité des morts, qu'il s'est ressuscité lui-même. Vous avez peut-être voulu dire que le style des *Évangiles* est très-simple ; qu'il n'a rien d'admirable : nous en convenons ; mais il faut convenir aussi qu'ils tendent, dans leur simplicité, à rendre admirable Jésus-Christ, comme ils le doivent.

Il n'y a en cela nulle différence entre ce qui nous reste des cinquante Évangiles rejetés et les quatre Évangiles admis. Tous parlent avec cette même simplicité, que nos adversaires appellent grossièreté : exceptons-en le premier chapitre de saint Jean, que les allogiens et d'autres ont cru n'être pas de lui. Il est tout à fait dans le style platonicien, et nos adversaires ont toujours soupçonné qu'un Grec platonicien en était l'auteur.

XI.

Vous prétendez, monsieur [3], que feu M. Fréret confond deux

1. C'était sous le nom de Fréret qu'avait été publié l'*Examen critique:* voyez tome XXVI, page 506.

2. Page 23. (*Note de Voltaire*.

3. Page 16. (*Id.*) — De la première partie.

choses très-différentes, la vérité des *Évangiles* et leur authenticité. Comment n'avez-vous pas pris garde qu'il faut absolument que ces écrits soient authentiques pour être reconnus vrais? Il n'en est pas d'un livre divin qui doit contenir notre loi comme d'un ouvrage profane : celui-ci peut être vrai sans avoir des témoignages publics et irréfragables qui déposent en sa faveur. L'*Histoire de Philippe de Commines* peut contenir quelques vérités sans le sceau de l'approbation des contemporains; mais les actions d'un Dieu doivent être constatées par le témoignage le plus authentique. Tout homme peut dire : Dieu m'a parlé, Dieu a fait tels et tels prodiges; mais on ne doit le croire qu'après avoir entendu soi-même cette voix de Dieu, après avoir vu soi-même ces prodiges; et si on ne les a ni vus ni entendus, il faut des enquêtes qui nous tiennent lieu de nos yeux et de nos oreilles.

Plus ce qu'on nous annonce est surnaturel et divin, plus il nous faut de preuves. Je ne croirai point la foule des historiens qui ont dit que Vespasien guérit un aveugle et un paralytique, s'ils ne m'apportent des preuves authentiques et indubitables de ces deux miracles.

Je ne croirai point ceux d'Apollonius de Tyane, s'ils ne sont constatés par la signature de tous ceux qui les ont vus. Ce n'est pas assez ; il faut que ces témoins aient tous été irréprochables, incapables d'être trompeurs et d'être trompés; et encore après toutes ces conditions essentielles, tous les gens sensés douteront de la vérité de ces faits; ils en douteront parce que ces faits ne sont point dans l'ordre de la nature.

C'est donc à vous, monsieur, de nous prouver que les *Évangiles* ont toute l'authenticité que nous exigeons sur les miracles de Vespasien et d'Apollonius de Tyane. Le nom d'Évangile n'a été connu d'aucun auteur romain; ces livres étaient même en très-peu de mains parmi les chrétiens. C'était entre eux un mystère sacré qui n'était même jamais communiqué aux catéchumènes, pendant les trois premiers siècles. Les *Évangiles* sont vrais, mais on vous soutiendra qu'ils n'étaient pas authentiques. Les miracles de l'abbé Pâris ont eu mille fois plus d'authenticité ; ils ont été recueillis par un magistrat [1], signés d'un nombre prodigieux de témoins oculaires, présentés publiquement au roi par ce magistrat même. Jamais il n'y eut rien de plus authentique ; et, cependant, jamais rien de plus faux, de plus ridicule et de plus universellement méprisé.

1. Carré de Montgeron ; voyez la note, tome XVI, page 78.

Voyez, monsieur, à quoi vous nous exposez par vos raisonnements, qu'on peut si aisément faire valoir contre nos saintes vérités.

XII.

Jésus, dites-vous[1], « nous a assuré lui-même de sa propre bouche qu'il était né d'une vierge par l'opération du Saint-Esprit ». Hélas! monsieur, où avez-vous pris cette étrange anecdote? Jamais Jésus n'a dit cela dans aucun de nos quatre *Évangiles;* jamais il n'a même rien dit qui en approche. Est-il possible que vous ayez préparé un tel triomphe à nos ennemis? Est-il permis de citer à faux Jésus-Christ? Avez-vous pu lui attribuer de votre *propre* main ce que sa propre bouche n'a point prononcé? Avez-vous pu imaginer qu'on serait assez ignorant pour vous en croire sur votre *propre* méprise? Et cela seul ne répand-il pas une dangereuse faiblesse sur votre *propre* livre?

XIII.

Nous vous faisons, monsieur, des représentations sans suite, comme vous écrivez; mais elles tendent toutes au même but. Vous dites que c'est une témérité condamnable, dans M. Fréret, d'avoir soutenu que le Symbole des apôtres n'avait point été fait par les apôtres. Rien cependant n'est plus vrai que cette assertion du savant Fréret. Ce symbole, qui est sans doute un résumé de la croyance des apôtres, fut rédigé en articles distincts vers la fin du IVe siècle. En effet, si les apôtres avaient composé cette formule pour servir de règle aux fidèles, les *Actes des apôtres* auraient-ils passé sous silence un fait si important? Avouons que le faussaire qui attribue à saint Augustin l'histoire du symbole des apôtres dans son *sermon* quarante est bien répréhensible. Il fait parler ainsi saint Augustin : Pierre dit: « Je crois en Dieu père tout puissant; » André dit: « Et en Jésus-Christ son fils; » Jacques ajouta : « Qui a été conçu du Saint-Esprit, etc. » Dans le *sermon* cent quinze tout cet ordre est renversé. Malheureusement le premier auteur de ce conte est saint Ambroise, dans son trente-huitième *sermon*. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'avouer que saint Ambroise et saint Augustin, étant hommes et sujets à l'erreur, se sont trompés sur la foi d'une tradition populaire.

1. Page 23. (*Note de Voltaire.*)

XIV.

Hélas ! que les premiers chrétiens n'ont-ils pas supposé ? Le *Testament des douze patriarches*, les *Constitutions apostoliques*, des vers des sibylles en acrostiches, des lettres de Pilate, des lettres de Paul à Sénèque, des lettres de Jésus-Christ à un prince d'Édesse, etc., etc., ne le dissimulons point ; à peine avaient-ils dans le IIe siècle un seul livre qui ne fût supposé. Tout ce qu'on a répondu avant vous, c'est que ce sont des fraudes pieuses ; mais que direz-vous quand on vous soutiendra que toute fraude est impie, et que c'est un crime de soutenir la vérité par le mensonge ?

XV.

Que vous importe que le livre *des Pasteurs* soit d'Hermas ? Quel que soit son auteur[1], le livre en est-il moins ridicule ? Relisez-en seulement les premières lignes, et vous verrez s'il y a rien de plus platement fou. « Celui qui m'avait nourri vendit un jour une certaine fille à Rome. Or, après plusieurs années, je la vis et je la reconnus ; et je commençais à l'aimer comme ma sœur. Quelque temps après, je la vis se baigner dans le Tibre, je lui tendis la main, je la fis sortir de l'eau ; et, l'ayant regardée, je disais dans mon cœur que je serais heureux si j'avais une telle femme si belle et si bien prise. »

Ne trouvez-vous pas, monsieur, qu'il est bien essentiel au christianisme que ces bêtises aient été écrites par un Hermas ou par un autre ?

XVI.

Cessez de vouloir justifier la fraude de ceux qui insérèrent dans l'histoire de Flavius Josèphe ce fameux passage touchant Jésus-Christ, passage reconnu pour faux par tous les vrais savants. Quand il n'y aurait dans ce passage si maladroit que ces seuls mots *il était le Christ*, ne seraient-ils pas suffisants pour constater la fraude aux yeux de tout homme de bon sens ? N'est-il pas absurde que Josèphe, si attaché à sa nation et à sa religion, ait reconnu Jésus pour *christ* ? Eh ! mon ami, si tu le crois *christ*, fais-toi donc chrétien ; si tu le crois christ fils de Dieu, Dieu luimême, comment n'en dis-tu que quatre mots ?

1. Bergier a dit, page 102 de sa première partie : « Le *Pasteur* d'Hermas n'est pas... un livre supposé ni reconnu pour tel. Il a certainement été écrit par Hermas ; cet auteur a pu avoir des révélations et les écrire de bonne foi sans intention de tromper.

Prenez-y garde, monsieur : quand on combat dans le siècle où nous sommes en faveur des fraudes pieuses des premiers siècles, il n'y a point d'homme de bon sens qui ne vous fasse perdre votre cause. Confessons, encore une fois, que toutes ces fraudes sont très-criminelles ; mais ajoutons qu'elles ne font tort à la vérité que par l'embarras extrême et par la difficulté qu'on éprouve tous les jours en voulant distinguer le vrai du faux.

XVII.

Laissez là, croyez-moi, le voyage de saint Pierre à Rome[1], et son pontificat de vingt-cinq ans. S'il était allé à Rome, les *Actes des apôtres* en auraient dit quelque chose ; saint Paul n'aurait pas dit expressément : Mon *Évangile* est pour le prépuce, et celui de Pierre pour les circoncis[2]. Un voyage à Rome est bien mal prouvé quand on est forcé de dire qu'une lettre écrite de Babylone a été écrite de Rome. Pourquoi saint Pierre, seul de tous les disciples de Jésus, aurait-il dissimulé le lieu d'où il écrivait ? Cette fausse date est-elle encore une fraude pieuse ? Quand vous datez vos lettres de Besançon, cela veut-il dire que vous êtes à Quimper-Corentin[3] ?

Il y a très-grande apparence que si on avait été bien persuadé, dans les premiers siècles, du séjour de saint Pierre à Rome, la première Église qu'on y a bâtie n'aurait pas été dédiée à saint Jean. Les premiers qui ont parlé de ce voyage méritent-ils d'ailleurs tant de croyance ? Ces premiers auteurs sont Marcel, Abdias, et Hégésippe. Franchement, ce qu'ils rapportent du défi fait par Simon, le prétendu magicien, à Simon Pierre, le prétendu voyageur[4], l'histoire de leurs chiens et de leur querelle en présence de l'empereur Néron, ne donnent pas une idée bien avantageuse des écrivains de ce temps-là. Ne fouillons plus dans ces masures, leurs décombres nous feraient trop souvent tomber.

XVIII.

Nous avons peur que vous n'ayez raisonné d'une manière dangereuse en vous prévalant du témoignage de l'empereur Julien. Songez que nous n'avons point tout l'ouvrage de Julien[5] ; nous n'en avons que des fragments rapportés par saint Cyrille son adversaire, qui ne lui répondit qu'après sa mort, ce qui n'est pas

1. Voyez tome XX, page 592.
2. *Épître aux Galates*, ch. II, 7. (*Note de Voltaire.*)
3. Voyez tome XX, page 214 ; et XXVI, 545.
4. Voyez, dans la *Collection des évangiles*, la *Relation de Marcel*.
5. Voyez, ci-après, le *Discours de l'empereur Julien*.

généreux. Pensez-vous en effet que Cyrille ne lui aura pas fait dire tout ce qui pouvait être le plus aisément réfuté? Et pensez-vous que Cyrille l'ait en effet combattu avec avantage? Pesez bien les paroles qu'il rapporte de cet empereur ; les voici : « Jésus n'a fait pendant sa vie aucune action remarquable, à moins qu'on ne regarde comme une grande merveille de guérir des boiteux et des aveugles, et d'exorciser les démons dans les villages de Bethzaïde et de Béthanie. »

Le sens de ces paroles n'est-il pas évident? « Jésus n'a rien fait de grand; vous prétendez qu'il a passé pour guérir des aveugles et des boiteux, et pour chasser des démons; mais tous nos demi-dieux ont eu la réputation de faire de bien plus grandes choses : il n'est aucun peuple qui n'ait ses prodiges, il n'est aucun temple qui n'atteste des guérisons miraculeuses. Vous n'avez en cela aucun avantage sur nous ; au contraire, notre religion a cent fois plus de prodiges que la vôtre. Si vous avez fait de Jésus un Dieu, nous avons fait avant vous cent dieux de cent héros ; nous possédons plus de dix mille attestations de guérisons opérées au temple d'Esculape, et dans les autres temples. Nous enchantions les serpents, nous chassions les mauvais génies, avant que vous existassiez. Pour nous prouver que votre Dieu l'emporte sur les nôtres et est le Dieu véritable, il faudrait qu'il se fût fait connaître par toutes les nations : rien ne lui était plus aisé ; il n'avait qu'un mot à dire; il ne devait pas se cacher sous la forme d'un charpentier de village. Le Dieu de l'univers ne devait pas être un misérable Juif condamné au supplice des esclaves. Enfin de quoi vous avisez-vous, charlatans et fanatiques nouveaux, de vous préférer insolemment aux anciens charlatans et aux anciens fanatiques? »

Voilà nettement le sens des paroles de Julien. Voilà sûrement son opinion, voilà son argument dans toute sa force : il nous fait frémir ; nous ne le rapportons qu'avec horreur ; mais personne n'y a jamais répondu : vous ne deviez pas exposer la religion chrétienne à de si terribles rétorsions.

XIX.

Vous avouez qu'il y a eu souvent de la fraude et des illusions dans les possessions et dans les exorcismes[1] ; et, après cet aveu,

1. Bergier dit, pages 184-85 de la première partie : « Que l'on suppose, à la bonne heure, de la collusion entre les exorcistes païens et ceux qu'ils prétendaient délivrer..., nous abandonnons volontiers cette espèce d'exorcistes aux soupçons de notre critique. »

vous voulez prouver que Jésus envoya le diable[1], du corps de deux possédés, dans le corps de deux mille cochons qui allèrent se noyer dans le lac de Génézareth. Ainsi un diable se trouva dans deux mille corps à la fois, ou, si vous voulez, deux diables dans deux mille corps, ou bien Dieu envoya deux mille diables.

Pour peu que vous eussiez eu de prudence, vous n'auriez pas parlé d'un tel miracle, vous n'auriez pas excité les risées de tous les gens de bon sens; vous auriez dit avec le grand Origène que ce sont des types, des paraboles; vous vous seriez souvenu qu'il n'y eut jamais de cochons chez les Juifs ni chez les Arabes leurs voisins. Vous auriez fait réflexion que si, contre toute vraisemblance, quelque marchand eût conduit deux mille cochons dans ces contrées, Jésus aurait commis une très-méchante action de noyer ces deux mille porcs; qu'un tel troupeau est une richesse très-considérable. Le prix de deux mille porcs a toujours surpassé celui de dix mille moutons. Noyer ces bêtes ou les empoisonner, c'est la même chose. Que feriez-vous d'un homme qui aurait empoisonné dix mille moutons?

Des témoins oculaires, dites-vous, rapportent cette histoire. Ignorez-vous ce que répondent les incrédules? Ils ne regardent comme vrais témoins oculaires que des citoyens domiciliés dignes de foi, qui, interrogés publiquement par le magistrat sur un fait extraordinaire, déposent unanimement qu'ils l'ont vu, qu'ils l'ont examiné; des témoins qui ne se contredisent jamais; des témoins dont la déposition est conservée dans les archives publiques, revêtue de toutes les formes. Sans ces conditions, ils ne peuvent croire un fait ridicule en lui-même, et impossible dans les circonstances dont on l'accompagne. Ils rejettent avec indignation et avec dédain des témoins dont les livres n'ont été connus dans le monde que plus de cent années après l'événement; des livres dont aucun auteur contemporain n'a jamais parlé; des livres qui se contredisent les uns les autres à chaque page; des livres qui attribuent à Jésus deux généalogies absolument différentes, et qui ne sont que la généalogie de Joseph, qui n'est point son père; des livres pour lesquels, disent-ils, vous auriez le plus profond mépris, et que vous ne daigneriez pas réfuter, s'ils étaient écrits par des hommes d'une autre religion que la vôtre. Ils croient que vous pensez comme eux dans le fond de votre cœur, et que vous avez la lâcheté de soutenir ce qu'il vous est impossible de croire. Pardonnez-nous de vous rapporter leurs funestes discours. Nous

[1] Matth., VIII, 32; Marc, V, 13

n'en usons ainsi que pour vous convaincre qu'il fallait employer, pour soutenir la religion chrétienne, une méthode toute différente de celle dont on s'est servi jusqu'à présent. Il est évident qu'elle est très-mauvaise, puisqu'à mesure qu'on fait un nouveau livre dans ce goût, le nombre des incrédules augmente. L'ouvrage de l'abbé Houteville[1], qui ne chercha qu'à étaler de l'esprit et des mots nouveaux, a produit une foule de contradicteurs, et nous craignons que le vôtre n'en fasse naître davantage.

XX.

Dieu nous préserve de penser que vous sacrifiez la vérité à un vil intérêt; que vous êtes du nombre de ces malheureux mercenaires qui combattent par des arguments pour assurer et pour faire respecter les immenses fortunes de leurs maîtres; qui s'exténuent dans la triste recherche de tous les fatras théologiques, afin que de voluptueux ignorants, comblés d'or et d'honneurs, laissent tomber pour eux quelques miettes de leur table! Nous sommes très-loin de vous prêter des vues si basses et si odieuses; nous vous regardons comme un homme abusé par la simplicité de sa candeur.

Vous alléguez[2], pour prouver la réalité des possessions, que saint Paulin vit un possédé qui se tenait les pieds en haut à la voûte d'une église, et qui marchait la tête en bas sur cette voûte comme un antipode, sans que sa robe se retroussât; vous ajoutez que saint Paulin, surpris d'une marche si extraordinaire, crut mon homme possédé du diable, et envoya vite chercher des reliques de saint Félix de Nole, qui le guérirent sur-le-champ. Cette cure consistait apparemment à le faire tomber de la voûte la tête la première. Est-il possible, monsieur, que, dans un siècle tel que le nôtre, vous osiez rapporter de telles niaiseries qui auraient été sifflées au XVe siècle.

Vous ajoutez[3] que Sulpice Sévère atteste qu'un homme à qui on avait donné des reliques de saint Martin s'éleva tout d'un coup en l'air, les bras étendus, et y resta longtemps. Voilà sans doute un beau miracle, bien utile au genre humain, bien édifiant! Comptez-vous cela, monsieur, parmi les preuves du christianisme?

1. *La Vérité de la religion chrétienne :* voyez tome XX, pages 416 et 451; tome XXI, page 505; XXII 28; et XXVI. 253.
2. Page 196 de la première partie.
3. Page 196.

Nous vous conseillons de laisser ces histoires avec celles de saint Paul l'ermite, à qui un corbeau apporta tous les jours pendant quarante ans la moitié d'un pain, et à qui il apporta un pain entier quand saint Antoine vint dîner avec lui; avec l'histoire de saint Pacôme, qui faisait ses visites monté sur un crocodile; avec celle d'un autre saint Paul ermite, qui, trouvant un jour un jeune homme couché avec sa femme, lui dit : « Couchez avec ma femme tant que vous voudrez, et avec mes enfants aussi; » après quoi il alla dans le désert.

XXI.

Enfin, monsieur, vous regrettez que les possessions du diable, les sortiléges et la magie, « ne soient plus de mode » (ce sont vos expressions); nous joignons nos regrets aux vôtres. Nous convenons en effet que l'Ancien Testament est fondé en partie sur la magie, témoin les miracles des sorciers de Pharaon, la pythonisse d'Endor, les enchantements des serpents, etc. Nous savons aussi que Jésus donna mission à ses disciples de chasser les diables; mais croyez-moi, ce sont là de ces choses dont il est convenable de ne jamais parler. Les papes ont très-sagement défendu la lecture de la *Bible :* elle est trop dangereuse pour ceux qui n'écoutent que leur raison; elle ne l'est pas pour vous qui êtes théologien, et qui savez immoler la raison à la théologie; mais quel trouble ne jette-t-elle pas dans un nombre prodigieux d'âmes éclairées et timorées! Nous sommes témoins que votre livre leur imprime mille doutes. Si tous les laïques avaient le bonheur d'être ignorants, ils ne douteraient pas. Ah! monsieur, que le sens commun est fatal!

XXII.

Vous auriez pu vous passer de dire que les apôtres et les disciples ne s'adressèrent pas seulement à la plus vile populace, mais qu'ils persuadèrent aussi quelques grands seigneurs. Premièrement, ce fait est évidemment faux. En second lieu, cela marque un peu trop d'envie de plaire aux grands seigneurs de l'Église d'aujourd'hui; et vous savez trop bien que, du temps des apôtres, il n'y avait ni évêque intitulé monseigneur et doté de cent mille écus de rente, ni d'abbé crossé, mitré, ni serviteur des serviteurs de Dieu, maître de Rome et de la cinquième partie de l'Italie.

XXIII[1].

Vous parlez toujours de martyrs. Eh! monsieur, ne sentez-vous pas combien cette misérable preuve s'élève contre nous? Insensés et cruels que nous sommes! quels barbares ont jamais fait plus de martyrs que nos barbares ancêtres? Ah! monsieur, vous n'avez donc pas voyagé? vous n'avez pas vu à Constance la place où Jérôme de Prague dit à un des bourreaux du concile, qui voulait allumer son bûcher par derrière : « Allume par devant; si j'avais craint les flammes, je ne serais pas venu ici. » Vous n'avez pas été à Londres, où, parmi tant de victimes que fit brûler l'infâme Marie, fille du tyran Henri VIII, une femme accouchant au pied du bûcher, on y jeta l'enfant avec la mère par l'ordre d'un évêque.

Avez-vous jamais passé dans Paris par la Grève, où le conseiller-clerc Anne Dubourg, neveu du chancelier, chanta des cantiques avant son supplice? Savez-vous qu'il fut exhorté à cette héroïque constance par une jeune femme de qualité nommée Mme de Lacaille, qui fut brûlée quelques jours après lui? Elle était chargée de fers dans un cachot voisin du sien, et ne recevait le jour que par une petite grille pratiquée en haut dans le mur qui séparait ces deux cachots. Cette femme entendait le conseiller qui disputait sa vie contre ses juges par les formes des lois : « Laissez là, lui cria-t-elle, ces indignes formes; craignez-vous de mourir pour votre Dieu? »

Voilà ce qu'un indigne historien tel que le jésuite Daniel n'a garde de rapporter, et ce que d'Aubigné et les contemporains nous certifient.

Faut-il vous montrer ici la foule de ceux qui furent exécutés à Lyon dans la place des Terreaux, depuis 1546? Faut-il vous faire voir Mlle de Cagnon suivant, dans une charrette, cinq autres charrettes chargées d'infortunés condamnés aux flammes parce qu'ils avaient le malheur de ne pas croire qu'un homme pût changer du pain en Dieu? Cette fille, malheureusement persuadée que la religion réformée est la véritable, avait toujours répandu des largesses parmi les pauvres de Lyon; ils entouraient, en pleurant, la charrette où elle était traînée, chargée de fers. « Hélas! lui criaient-ils, nous ne recevrons plus d'aumônes de

1. De ce paragraphe et du suivant Voltaire fit, en 1771, la seconde section de son article MARTYRS dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. (B.) — Voyez la note, tome XX, page 36.

vous. — Eh bien, dit-elle, vous en recevrez encore ; » et elle leur jeta ses mules de velours que ses bourreaux lui avaient laissées.

Avez-vous vu la place de l'Estrapade, à Paris ? Elle fut couverte, sous François Ier, de corps réduits en cendres. Savez-vous comme on les faisait mourir ? On les suspendait à de longues bascules qu'on élevait et qu'on baissait tour à tour sur un vaste bûcher, afin de leur faire sentir plus longtemps toutes les horreurs de la mort la plus douloureuse. On ne jetait ces corps sur les charbons ardents que lorsqu'ils étaient presque entièrement rôtis, et que leurs membres retirés, leur peau sanglante et consumée, leurs yeux brûlés, leur visage défiguré, ne leur laissaient plus l'apparence de la figure humaine.

Le jésuite Daniel suppose, sur la foi d'un infâme écrivain de ce temps-là, que François Ier dit publiquement qu'il traiterait ainsi le dauphin son fils s'il donnait dans les opinions des réformés ; personne ne croira qu'un roi, qui ne passait pas pour un Néron, ait jamais prononcé de si abominables paroles. Mais la vérité est que, tandis qu'on faisait à Paris ces sacrifices de sauvages, qui surpassent tout ce que l'Inquisition a jamais fait de plus horrible, François Ier plaisantait avec ses courtisans, et couchait avec sa maîtresse.

Ce ne sont pas là, monsieur, des histoires de sainte Potamienne, de sainte Ursule, et des onze mille vierges. C'est un récit fidèle de ce que l'histoire a de moins incertain.

Le nombre des martyrs réformés, soit vaudois, soit albigeois, soit évangéliques, est innombrable. Un de vos ancêtres, du moins un homme de votre nom, Pierre Bergier, fut brûlé à Lyon, en 1552, avec René Poyet, parent du chancelier Poyet. On jeta dans le même bûcher Jean Chambon, Louis Dimonet, Louis de Marsac, Étienne de Gravot, et cinq jeunes écoliers. Je vous ferais trembler si je vous faisais voir la liste des martyrs que les protestants ont conservée.

Pierre Bergier chantait un psaume de Marot en allant au supplice. Dites-nous de bonne foi si vous chanteriez un psaume latin en pareil cas ? Dites-nous si le supplice de la potence, de la roue, ou du feu, est une preuve de la religion ? C'est une preuve sans doute de la barbarie humaine ; c'est une preuve que d'un côté il y a des bourreaux, et de l'autre des persuadés.

[1] Les vallées de Piémont, auprès de Pignerol, étaient habitées

1. Cet alinéa et les quatre qui le suivent furent ajoutés dans l'édition de 1772 des *Questions sur l'Encyclopédie*, où, comme il est dit dans la note de la page

par ces malheureux persuadés. On leur envoie, en 1655, des missionnaires et des assassins. Lisez la relation de Morland, alors ministre d'Angleterre à la cour de Turin; vous y verrez un Jean Brocher, auquel on coupa le membre viril, qu'on mit entre les dents de sa tête coupée, plantée sur une pique pour servir de signal;

Marthe Baral, dont on tua les enfants sur son ventre; après quoi on lui coupa les mamelles qu'on fit cuire au cabaret de Macel, et dont on fit manger aux passants;

Pierre Simon, et sa femme, âgés de quatre-vingts ans, liés et roulés ensemble, et précipités de rochers en rochers;

Anne Charbonier, violée, et ensuite empalée par la partie même dont on venait de jouir, portée sur le grand chemin pour servir de croix selon l'usage de ce pays, où il faut des croix à tous les carrefours.

Le détail de ces horreurs vous fait dresser les cheveux; mais la multiplicité en est si grande qu'elle ennuie. On faisait périr ainsi des milliers d'imbéciles, en leur disant qu'il fallait entendre la messe en latin. Il était bien clair qu'étant déchirés en morceaux ils ne pouvaient avoir le bonheur d'aller à la messe.

Ah! monsieur, si vous voulez rendre la religion chrétienne aimable, ne parlez jamais de martyrs; nous en avons fait cent fois, mille fois plus que tous les païens. Nous ne voulons point répéter ici ce qu'on a tant dit des massacres des Albigeois, des habitants de Mérindol, de la Saint-Barthélemy, de soixante ou quatre-vingt mille Irlandais protestants, égorgés, assommés, pendus, brûlés par les catholiques, de ces millions d'Indiens tués comme des lapins dans des garennes, aux ordres de quelques moines. Nous frémissons, nous gémissons; mais, il faut le dire, parler de martyrs à des chrétiens, c'est parler de gibets et de roues à des bourreaux et à des recors.

XXIV.

Que pourrions-nous vous représenter encore, monsieur, après ce tableau aussi vrai qu'épouvantable, que vous nous avez forcés de vous tracer de nos mains tremblantes? Oui, à la honte de la nature, il y a encore des fanatiques assez barbares, des hommes

précédente, les deux paragraphes des *Conseils* faisaient partie de l'article MARTYRS. C'est aussi dans cette édition de 1772 que parut, pour la première fois, l'*Addition de l'éditeur* (qu'on a vue tome XVII, page 205), et que n'avaient pas négligée les éditeurs de Kehl. Il est assez singulier que les cinq alinéas que je rétablis ici leur aient échappé, ainsi qu'à tous mes autres prédécesseurs. (B.)

assez dignes de l'enfer, pour dire qu'il faut faire périr dans les supplices tous ceux qui ne croient pas à la religion chrétienne, que vous avez si mal défendue. C'est ainsi que pensent encore les inquisiteurs; tandis que les rois et leurs ministres, devenus plus humains, émoussent dans toute l'Europe le fer dont ces monstres sont armés. Un évêque en Espagne a proféré ces paroles devant des témoins respectables de qui nous les tenons : « Le ministre d'État qui a signé l'expulsion des jésuites mérite la mort. » Nous avons vu des gens qui ont toujours à la bouche ces mots cruels : *contrainte et châtiment*, et qui disent hautement que le christianisme ne peut se conserver que par la terreur et par le sang.

Je ne veux pas vous citer ici un autre évêque de la plus basse naissance[1], qui, séduit par un fanatique, s'est expliqué avec plus de fureur qu'on n'en a jamais reproché aux Dioclétien et aux Décius.

La terre entière s'est élevée contre les jésuites, parce qu'ils étaient persécuteurs; mais qu'il se trouve quelque prince assez peu éclairé, assez mal conseillé, assez faible pour donner sa confiance à un capucin, à un cordelier; vous verrez les cordeliers et les capucins aussi insolents, aussi intrigants, aussi persécuteurs, aussi ennemis de la puissance civile, que les jésuites l'ont été. Il faut que la magistrature soit partout occupée sans cesse à réprimer les attentats des moines. Il y a maintenant dans Paris un cordelier qui prêche avec la même impudence et la même fureur que le cordelier Feu-Ardent prêchait du temps de la Ligue.

Quel homme a jamais été plus persécuteur, chez ces mêmes cordeliers, que leur prédicateur Poisson? Il exerça sur eux un pouvoir si tyrannique que le ministère fut obligé de le faire déposer de sa place de provincial, et de l'exiler. Que n'eût-il point fait contre les laïques? Mais cet ardent persécuteur était-il un homme persuadé, un fanatique de religion? Non, c'était le plus hardi débauché qui fût dans tout l'ordre; il ruina le grand couvent de Paris en filles de joie. Le procès de la femme Dumoutier, qui redemanda quatre mille francs après la mort de ce moine, existe encore au greffe de la Tournelle criminelle. Percez la muraille du parvis avec Ézéchiel[2], vous verrez des serpents, des monstres, et l'abomination dans la maison d'Israël.

1. Biord; voyez la note, tome XXVI, pages 271-72.
2. Ézéchiel, ch. VIII, v. 7-10. *Note de Voltaire.*)

XXV.

Si vous avez malheureusement invité nos ennemis à s'irriter de tant de scandales, de tant de cruautés, d'une soif si intarissable de l'argent, des honneurs et du pouvoir, de cette lutte éternelle de l'Église contre l'État, de ces procès interminables dont les tribunaux retentissent, ne leur apprêtez point à rire en discutant des histoires qu'on ne doit jamais approfondir. Qu'importe, hélas! à notre salut que le démon Asmodée ait tordu le cou à sept maris de Sara, et qu'il soit aujourd'hui enchaîné chez les Turcs, dans la haute Égypte ou dans la basse?

Vous auriez pu vous abstenir de louer l'action de Judith, qui assassina Holoferne en couchant avec lui. Vous dites, pour la justifier[1], que « chez les anciens peuples, comme chez les sauvages, le droit de la guerre était féroce et inhumain ». Vous demandez « en quoi l'action de Judith est différente de celle de Mutius Scévola? » Voici la différence, monsieur; Scévola n'a point couché avec Porsenna, et Tite-Live n'est point mis par le concile de Trente au rang des livres canoniques.

Pourquoi vouloir examiner l'édit d'Assuérus, qui fit publier que dans dix mois on massacrerait tous les Juifs parce qu'un d'eux n'avait pas salué Aman? Si ce roi a été insensé, s'il n'a pas prévu que les Juifs auraient pendant dix mois le temps de s'enfuir, quel rapport cela peut-il avoir à nos devoirs, à la piété, à la charité?

On vous arrêterait à chaque page, à chaque ligne : il n'y en a presque point qui ne prépare un funeste triomphe à nos ennemis.

Enfin, monsieur, nous sommes persuadés que, dans le siècle où nous vivons, la plus forte preuve qu'on puisse donner de la vérité de notre religion est l'exemple de la vertu. La charité vaut mieux que la dispute. Une bonne action est préférable à l'intelligence du dogme. Il n'y a pas huit cents ans que nous savons que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Mais tout le monde sait depuis quatre mille ans qu'il faut être juste et bienfaisant. Nous en appelons de votre livre à vos mœurs mêmes, et nous vous conjurons de ne point déshonorer des mœurs si honnêtes par des arguments si faibles et si misérables, etc.

Signé : Chambon, Dumoulins, Desjardins, et Verzenot.

1. Page 145, seconde partie. (*Note de Voltaire.*)

FIN DES CONSEILS RAISONNABLES.

PROFESSION DE FOI

DES THÉISTES

PAR LE COMTE DA... AU R. D.

TRADUITE DE L'ALLEMAND[1].

(1768)

O vous, qui avez su porter sur le trône la philosophie et la tolérance, qui avez foulé à vos pieds les préjugés, qui avez enseigné les arts de la paix comme ceux de la guerre! joignez votre voix à la nôtre, et que la vérité puisse triompher comme vos armes.

Nous sommes plus d'un million d'hommes dans l'Europe qu'on peut appeler théistes; nous osons en attester le dieu unique que nous servons. Si l'on pouvait rassembler tous ceux qui, sans examen, se laissent entraîner aux divers dogmes des sectes où ils sont nés, s'ils sondaient leur propre cœur, s'ils écoutaient leur simple raison, la terre serait couverte de nos semblables.

Il n'y a qu'un fourbe ou un homme absolument étranger au monde qui ose nous démentir quand nous disons que nous avons des frères à la tête de toutes les armées, siégeant dans tous les tribunaux, docteurs dans toutes les Églises, répandus dans toutes les professions, revêtus enfin de la puissance suprême.

Notre religion est sans doute divine, puisqu'elle a été gravée dans nos cœurs par Dieu même, par ce maître de la raison uni-

1. Tel est l'intitulé de l'édition originale, in-8° de 39 pages sans date, mais dont parle d'Alembert dans sa lettre du 15 juin 1768. Je ne sais quel est le comte Da...; mais, d'après la lettre de d'Alembert, on peut croire qu'une majuscule a été oubliée dans le titre après les initiales R. D., puisque d'Alembert dit la *Profession* adressée au Roi De Prusse. (B.)

verselle, qui a dit au Chinois, à l'Indien, au Tartare, et à nous : Adore-moi, et sois juste.

Notre religion est aussi ancienne que le monde, puisque les premiers hommes n'en pouvaient avoir d'autre, soit que ces premiers hommes se soient appelés Adimo et Procriti dans une partie de l'Inde, et Brama dans l'autre, ou Prométhée et Pandore chez les Grecs, ou Osireth et Iseth chez les Égyptiens, ou qu'ils aient eu en Phénicie des noms que les Grecs ont traduits par celui d'Éon; soit qu'enfin on veuille admettre les noms d'Adam et d'Ève donnés à ces premières créatures dans la suite des temps par le petit peuple juif. Toutes les nations s'accordent en ce point qu'elles ont anciennement reconnu un seul Dieu, auquel elles ont rendu un culte simple et sans mélange, qui ne put être infecté d'abord de dogmes superstitieux.

Notre religion, ô grand homme! est donc la seule qui soit universelle, comme elle est la plus antique et la seule divine. Nations égarées dans le labyrinthe de mille sectes différentes, le théisme est la base de vos édifices fantastiques; c'est sur notre vérité que vous avez fondé vos absurdités. Enfants ingrats, nous sommes vos pères, et vous nous reconnaissez tous pour vos pères quand vous prononcez le nom de Dieu.

Nous adorons depuis le commencement des choses la Divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime; jusque-là tous les hommes sont d'accord, tous répètent après nous cette confession de foi.

Le centre où tous les hommes se réunissent dans tous les temps et dans tous les lieux est donc la vérité, et les écarts de ce centre sont donc le mensonge.

QUE DIEU EST LE PÈRE DE TOUS LES HOMMES.

Si Dieu a fait les hommes, tous lui sont également chers, comme tous sont égaux devant lui; il est donc absurde et impie de dire que le père commun a choisi un petit nombre de ses enfants pour exterminer les autres en son nom.

Or les auteurs des livres juifs ont poussé leur extravagante fureur jusqu'à oser dire que dans des temps très-récents par rapport aux siècles antérieurs, le Dieu de l'univers choisit un petit peuple barbare, esclave chez les Égyptiens, non pas pour le faire régner sur la fertile Égypte, non pas pour qu'il obtînt les terres de leurs injustes maîtres, mais pour qu'il allât, à deux cent cinquante milles de Memphis, égorger, exterminer de petites peu-

plades voisines de Tyr, dont il ne pouvait entendre le langage, qui n'avaient rien de commun avec lui, et sur lesquelles il n'avait pas plus de droit que sur l'Allemagne. Ils ont écrit cette horreur: donc ils ont écrit des livres absurdes et impies.

Dans ces livres remplis à chaque page de fables contradictoires, dans ces livres écrits plus de sept cents ans après la date qu'on leur donne, dans ces livres plus méprisables que les contes arabes et persans, il est rapporté que le Dieu de l'univers descendit dans un buisson pour dire à un pâtre âgé de quatre-vingts ans : « Otez vos souliers...; que chaque femme de votre horde demande à sa voisine, à son hôtesse, des vases d'or et d'argent, des robes, et vous volerez les Égyptiens [1]. »

« Et je vous prendrai pour mon peuple, et je serai votre Dieu [2]. »

« Et j'endurcirai le cœur du pharaon, *du roi* [3]. »

« Si vous observez mon pacte, vous serez mon peuple particulier sur tous les autres peuples [4]. »

Josué parle ainsi expressément à la horde hébraïque : « S'il vous paraît mal de servir Adonaï, l'option vous est donnée; choisissez aujourd'hui ce qu'il vous plaira ; voyez qui vous devez servir, ou les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie, ou bien les dieux des Amorrhéens, chez qui vous habitez [5]. »

Il est bien évident par ces passages, et par tous ceux qui les précèdent, que les Hébreux reconnaissaient plusieurs dieux, que chaque peuplade avait le sien; que chaque dieu était un dieu local, un dieu particulier.

Il est même dit dans Ézéchiel, dans Amos, dans le *Discours de saint Étienne*, que les Hébreux n'adorèrent point le dieu Adonaï dans le désert, mais Remphan et Kium [6].

Le même Josué continue, et leur dit : « Adonaï est fort et jaloux. »

N'est-il donc pas prouvé par tous ces témoignages que les Hébreux reconnurent dans leur Adonaï une espèce de roi visible

1. *Exode*, III, 5, 22. (*Note de Voltaire.*)
2. *Ibid.*, VI, 7. (*Id.*)
3. *Ibid.*, VII, 3. (*Id.*)
4. *Ibid.*, XIX, 5. (*Id.*)
5. Josué, XXIV, 15. (*Id.*)
6. Le discours de saint Étienne est dans les *Actes des apôtres*, VII, 43 ; il y est question de Remphan. On ne parle que de Moloch dans Amos, V, 26, et dans Jérémie, XXXII, 35. On ne trouve rien dans Ézéchiel; ce n'est, au reste, qu'une faute de copiste. Voltaire, dans son *Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. IV, dit Jérémie. (B.)

aux chefs du peuple, invisible au peuple, jaloux des rois voisins, et tantôt vainqueur, tantôt vaincu

Qu'on remarque surtout ce passage des *Juges :* « Adonaï marcha avec Juda, et se rendit maître des montagnes; mais il ne put exterminer les habitants des vallées, parce qu'ils abondaient en chariots armés de faux[1]. »

Nous n'insisterons pas ici sur le prodigieux ridicule de dire qu'auprès de Jérusalem les peuples avaient, comme à Babylone, des chars de guerre dans un malheureux pays où il n'y avait que des ânes; nous nous bornons à démontrer que le dieu des Juifs était un dieu local, qui pouvait quelque chose sur les montagnes, et rien sur les vallées : idée prise de l'ancienne mythologie, laquelle admit des dieux pour les forêts, les monts, les vallées et les fleuves.

Et si on nous objecte que, dans le premier chapitre de la *Genèse,* Dieu a fait le ciel et la terre, nous répondons que ce chapitre n'est qu'une imitation de l'ancienne cosmogonie des Phéniciens, très-antérieurs à l'établissement des Juifs en Syrie ; que ce premier chapitre même fut regardé par les Juifs comme un ouvrage dangereux qu'il n'était permis de lire qu'à vingt-cinq ans. Il faut surtout bien remarquer que l'aventure d'Adam et d'Ève n'est rappelée dans aucun des livres hébreux, et que le nom d'Ève ne se trouve que dans Tobie, qui est regardé comme apocryphe par toutes les communions protestantes et par les savants catholiques.

Si l'on voulait encore une plus forte preuve que le dieu juif n'était qu'un dieu local, la voici : un brigand nommé Jephté, qui est à la tête des Juifs, dit aux députés des Ammonites : « Ce que possède Chamos votre dieu ne vous appartient-il pas de droit? Laissez-nous donc posséder ce qu'Adonaï notre dieu a obtenu par ses victoires[2] .»

Voilà nettement deux dieux reconnus, deux dieux ennemis l'un de l'autre : c'est bien en vain que le trop simple Calmet veut, après des commentateurs de mauvaise foi, éluder une vérité si claire. Il en résulte qu'alors le petit peuple juif ainsi que tant de grandes nations avaient leurs dieux particuliers : c'est ainsi que Mars combattit pour les Troyens, et Minerve pour les Grecs; c'est ainsi que, parmi nous, saint Denis est le protecteur de la France, et que saint Georges l'a été de l'Angleterre. C'est ainsi que partout on a déshonoré la Divinité.

1. *Juges,* I, 19. (*Note de Voltaire.*)
2. *Juges,* XI, 24. (*Id.*)

DES SUPERSTITIONS.

Que la terre entière s'élève contre nous, si elle l'ose; nous l'appelons à témoin de la pureté de notre sainte religion. Avons-nous jamais souillé notre culte par aucune des superstitions que les nations se reprochent les unes aux autres? On voit les Perses, plus excusables que leurs voisins, vénérer dans le soleil l'image imparfaite de la Divinité qui anime la nature; les Sabéens adorent les étoiles; les Phéniciens sacrifient aux vents; la Grèce et Rome sont inondées de dieux et de fables; les Syriens adorent un poisson. Les Juifs, dans le désert, se prosternent devant un serpent d'airain; ils adorèrent réellement un coffre que nous appelons *arche*, imitant en cela plusieurs nations qui promenaient leurs petits marmousets sacrés dans des coffres; témoin les Égyptiens, les Syriens; témoin le coffre dont il est parlé dans l'*Ane d'or* d'Apulée[1]; témoin le coffre ou l'arche de Troie, qui fut pris par les Grecs, et qui tomba en partage à Euripide[2].

Les Juifs prétendaient que la verge d'Aaron et un boisseau de manne étaient conservés dans leur saint coffre, deux bœufs le traînaient dans une charrette; le peuple tombait devant lui la face contre terre, et n'osait le regarder. Adonaï fit un jour mourir de mort subite cinquante mille soixante et dix Juifs pour avoir porté la vue sur son coffre, et se contenta de donner des hémorroïdes aux Philistins qui avaient pris son coffre, et d'envoyer des rats dans leurs champs[3], jusqu'à ce que ces Philistins lui eussent présenté cinq figures de rats d'or, et cinq figures de trou du cul d'or, en lui rendant son coffre. O terre! ô nations! ô vérité sainte! est-il possible que l'esprit humain ait été assez abruti pour imaginer des superstitions si infâmes et des fables si ridicules?

Ces mêmes Juifs, qui prétendent avoir eu les figures en horreur par l'ordre de leur Dieu même, conservaient pourtant dans leur sanctuaire, dans leur saint des saints, deux chérubins qui avaient des faces d'homme et des mufles de bœuf avec des ailes.

A l'égard de leurs cérémonies, y a-t-il rien de plus dégoûtant, de plus révoltant, et en même temps de plus puéril? N'est-il pas bien agréable à l'Être des êtres de brûler sur une pierre des boyaux et des pieds d'animaux[4]? Qu'en peut-il résulter qu'une puanteur

1. Apul., liv. IX et XI. (*Note de Voltaire.*)
2. Pausanias, liv. VII. (*Id.*)
3. Premier livre des *Rois* ou de Samuel, ch. v et vi. (*Id.*)
4. *Lévitique*, chap. I, v. 7. (*Id.*)

insupportable? Est-il bien divin de tordre le cou à un oiseau, de lui casser une aile, de tremper un doigt dans le sang, et d'en arroser sept fois l'assemblée[1]?

Où est le mérite de mettre du sang sur l'orteil de son pied droit, et au bout de son oreille droite, et sur le pouce de la main droite[2]?

Mais ce qui n'est pas si puéril, c'est ce qui est raconté dans une très-ancienne vie de Moïse écrite en hébreu, et traduite en latin. C'est l'origine de la querelle entre Aaron et Coré.

« Une pauvre veuve n'avait qu'une brebis; elle la tondit pour la première fois; aussitôt Aaron arrive, et emporte la toison en disant: Les prémices de la laine appartiennent à Dieu. La veuve en pleurs vient implorer la protection de Coré, qui, ne pouvant obtenir d'Aaron la restitution de la laine, en paye le prix à la veuve. Quelque temps après, sa brebis fait un agneau. Aaron ne manque pas de s'en emparer. Il est écrit, dit-il, que tout premier né appartient à Dieu. La bonne femme va se plaindre à Coré, et Coré ne peut obtenir justice pour elle. La veuve, outrée, tue sa brebis. Aaron revient sur-le-champ, prend le ventre, l'épaule et la tête, selon l'ordre de Dieu. La veuve, au désespoir, dit anathème à sa brebis. Aaron dans l'instant revient, l'emporte tout entière: Tout ce qui est anathème, dit-il, appartient au pontife[3]. » Voilà en peu de mots l'histoire de beaucoup de prêtres : nous entendons les prêtres de l'antiquité, car, pour ceux d'aujourd'hui, nous avouons qu'il en est de sages et de charitables pour qui nous sommes pénétrés d'estime.

Ne nous appesantissons pas sur les superstitions odieuses de tant d'autres nations; toutes en ont été infectées, excepté les lettrés chinois, qui sont les plus anciens théistes de la terre. Regardez ces malheureux Égyptiens, que leurs pyramides, leur labyrinthe, leurs palais, et leurs temples, ont rendus si célèbres; c'est au pied de ces monuments presque éternels qu'ils adoraient des chats et des crocodiles. S'il est aujourd'hui une religion qui ait surpassé ces excès monstrueux, c'est ce que nous laissons à examiner à tout homme raisonnable.

Se mettre à la place de Dieu, qui a créé l'homme, créer Dieu à son tour, faire ce Dieu avec de la farine et quelques paroles, diviser ce Dieu en mille dieux, anéantir la farine avec laquelle

1. *Lévitique*, ch. IV et V. (*Note de Voltaire.*)
2. *Ibid.*, ch. VIII, 23. (*Id.*)
3. Page 165. (*Id.*)

on a fait ces mille dieux qui ne sont qu'un Dieu en chair et en os; créer son sang avec du vin, quoique le sang soit, à ce qu'on prétend, déjà dans le corps de Dieu; anéantir ce vin, manger ce Dieu et boire son sang, voilà ce que nous voyons dans quelque pays, où cependant les arts sont mieux cultivés que chez les Égyptiens.

Si on nous racontait un pareil excès de bêtise et d'aliénation d'esprit de la horde la plus stupide des Hottentots et des Cafres, nous dirions qu'on nous en impose; nous renverrions une telle relation au pays des fables: c'est cependant ce qui arrive journellement sous nos yeux dans les villes les plus policées de l'Europe, sous les yeux des princes qui le souffrent, et des sages qui se taisent. Que faisons-nous à l'aspect de ces sacriléges? Nous prions l'Être éternel pour ceux qui les commettent, si pourtant nos prières peuvent quelque chose auprès de son immensité, et entrent dans le plan de sa providence.

DES SACRIFICES DE SANG HUMAIN.

Avons-nous jamais été coupables de la folle et horrible superstition de la magie, qui a porté tant de peuples à présenter aux prétendus dieux de l'air et aux prétendus dieux infernaux les membres sanglants de tant de jeunes gens et de tant de filles, comme des offrandes précieuses à ces monstres imaginaires? Aujourd'hui même encore, les habitants des rives du Gange, de l'Indus et des côtes de Coromandel, mettent le comble de la sainteté à suivre en pompe de jeunes femmes riches et belles qui vont se brûler sur le bûcher de leurs maris, dans l'espérance d'être réunies avec eux dans une vie nouvelle. Il y a trois mille ans que dure cette épouvantable superstition, auprès de laquelle le silence ridicule de nos anachorètes, leur ennuyeuse psalmodie, leur mauvaise chère, leurs cilices, leurs petites macérations, ne peuvent pas même être comptés pour des pénitences. Les brames ayant, après des siècles d'un théisme pur et sans tache, substitué la superstition à l'adoration simple de l'Être suprême, corrompirent leurs voies et encouragèrent enfin ces sacrifices. Tant d'horreur ne pénétra point à la Chine, dont le sage gouvernement est exempt, depuis près de cinq mille ans, de toutes les démences superstitieuses. Mais elle se répandit dans le reste de notre hémisphère. Point de peuple qui n'ait immolé des hommes à Dieu, et point de peuple qui n'ait été séduit par l'illusion affreuse de la magie. Phéniciens, Syriens, Scythes, Persans, Égyptiens, Afri-

cains, Grecs, Romains, Celtes, Germains, tous ont voulu être magiciens, et tous ont été religieusement homicides.

Les Juifs furent toujours infatués de sortiléges; ils jetaient les sorts, ils enchantaient les serpents, ils prédisaient l'avenir par les songes, ils avaient des voyants qui faisaient retrouver les choses perdues; ils chassèrent les diables et guérirent les possédés avec la racine barath en prononçant le mot Jaho, quand ils eurent connu la doctrine des diables en Chaldée. Les pythonisses évoquèrent des ombres; et même l'auteur de l'*Exode*, quel qu'il soit, est si persuadé de l'existence de la magie qu'il représente les sorciers attitrés de Pharaon opérant les mêmes prodiges que Moïse. Ils changèrent leurs bâtons en serpents comme Moïse, ils changèrent les eaux en sang comme lui, ils couvrirent, comme lui, la terre de grenouilles, etc. Ce ne fut que sur l'article des poux qu'ils furent vaincus; sur quoi on a très-bien dit que *les Juifs en savaient plus que les autres peuples en cette partie.*

Cette fureur de la magie, commune à toutes les nations, disposa les hommes à une cruauté religieuse et infernale avec laquelle ils ne sont certainement pas nés, puisque de mille enfants vous n'en trouvez pas un seul qui aime à verser le sang humain.

Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici un passage de l'auteur de la *Philosophie de l'Histoire*[1], quoiqu'il ne soit pas de notre avis en tout.

« Si nous lisions l'histoire des Juifs, écrite par un auteur d'une autre nation, nous aurions peine à croire qu'il y ait eu en effet un peuple fugitif d'Égypte, qui soit venu par ordre exprès de Dieu immoler sept ou huit petites nations qu'il ne connaissait pas, égorger sans miséricorde toutes les femmes, les vieillards et les enfants à la mamelle, et ne réserver que les petites filles; que ce peuple saint ait été puni de son Dieu quand il avait été assez criminel pour épargner un seul homme dévoué à l'anathème. Nous ne croirions pas qu'un peuple si abominable eût pu exister sur la terre; mais, comme cette nation elle-même nous rapporte tous ces faits dans ses livres saints, il faut la croire.

« Je ne traite point ici la question si ces livres ont été inspirés. Notre sainte Église, qui a les Juifs en horreur, nous apprend que les livres juifs ont été dictés par le Dieu créateur et père de tous

1. Ou l'Introduction à l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*. (*Note de Voltaire.*)

les hommes ; je ne puis en former aucun doute, ni me permettre même le moindre raisonnement.

« Il est vrai que notre faible entendement ne peut concevoir dans Dieu une autre sagesse, une autre justice, une autre bonté que celle dont nous avons l'idée ; mais enfin il a fait ce qu'il a voulu : ce n'est pas à nous de le juger ; je m'en tiens toujours au simple historique.

« Les Juifs ont une loi par laquelle il leur est expressément ordonné de n'épargner aucune chose, aucun homme dévoué au Seigneur ; *on ne pourra le racheter, il faut qu'il meure*, dit la loi du *Lévitique*, chapitre XXVII[1]. C'est en vertu de cette loi qu'on voit Jephté immoler sa propre fille, le prêtre Samuel couper en morceaux le roi Agag. Le *Pentateuque*[2] nous dit que, dans le petit pays de Madian, qui est environ de neuf lieues carrées, les Israélites ayant trouvé six cent soixante-quinze mille brebis, soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, et trente-deux mille filles vierges, Moïse commanda qu'on massacrât tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants, mais qu'on gardât les filles, dont trente-deux seulement furent immolées. Ce qu'il y a de remarquable dans ce dévouement, c'est que ce même Moïse était gendre du grand-prêtre des Madianites Jéthro, qui lui avait rendu les plus signalés services, et qui l'avait comblé de bienfaits.

« Le même livre nous dit que Josué[3], fils de Nun, ayant passé avec sa horde la rivière du Jourdain à pied sec, et ayant fait tomber au son des trompettes les murs de Jéricho dévoué à l'anathème, il fit périr tous les habitants dans les flammes ; qu'il conserva seulement Rahab la paillarde et sa famille, qui avait caché les espions du saint peuple ; que le même Josué dévoua à la mort douze mille habitants de la ville de Haï ; qu'il immola au Seigneur[4] trente et un rois du pays, tous soumis à l'anathème, et qui furent pendus. Nous n'avons rien de comparable à ces assassinats religieux dans nos derniers temps, si ce n'est peut-être la Saint-Barthélemy et les massacres d'Irlande.

« Ce qu'il y a de triste, c'est que plusieurs personnes doutent que les Juifs aient trouvé six cent soixante et quinze mille brebis et trente-deux mille filles pucelles dans le village d'un désert au milieu des rochers, et que personne ne doute de la Saint-Barthélemy. Mais ne cessons de répéter combien les lumières de notre

1. Verset 29.
2. C'est dans les *Nombres*, XXXI, 32-40.
3. Josué, VI.
4. VIII, 25.

raison sont impuissantes pour nous éclairer sur les étranges événements de l'antiquité; et sur les raisons que Dieu, maître de la vie et de la mort, pouvait avoir de choisir le peuple juif pour exterminer le peuple chananéen. »

Nos chrétiens, il le faut avouer, n'ont que trop imité ces anathèmes barbares tant recommandés chez les Juifs : c'est de ce fanatisme que sortirent les croisades qui dépeuplèrent l'Europe pour aller immoler en Syrie des Arabes et des Turcs à Jésus-Christ; c'est ce fanatisme qui enfanta les croisades contre nos frères innocents appelés *hérétiques ;* c'est ce fanatisme toujours teint de sang qui produisit la journée infernale de la Saint-Barthélemy; et remarquez que c'est dans ce temps affreux de la Saint-Barthélemy que les hommes étaient le plus abandonnés à la magie. Un prêtre nommé Séchelle, brûlé pour avoir joint aux sortiléges les empoisonnements et les meurtres, avoua, dans son interrogatoire, que le nombre de ceux qui se croyaient magiciens passait dix-huit mille : tant la démence de la magie est toujours compagne de la fureur religieuse, comme certaines maladies épidémiques en amènent d'autres, et comme la famine produit souvent la peste.

Maintenant, qu'on ouvre toutes les annales du monde, qu'on interroge tous les hommes, on ne trouvera pas un seul théiste coupable de ces crimes. Non, il n'y en a pas un qui ait jamais prétendu savoir l'avenir au nom du diable, ni qui ait été meurtrier au nom de Dieu.

On nous dira que les athées sont dans les mêmes termes; qu'ils n'ont jamais été ni des sorciers ridicules, ni des fanatiques barbares. Hélas! que faudra-t-il en conclure ? que les athées, tout audacieux, tout égarés qu'ils sont, tout plongés dans une erreur monstrueuse, sont encore meilleurs que les Juifs, les païens et les chrétiens fanatiques.

Nous condamnons l'athéisme, nous détestons la superstition barbare, nous aimons Dieu et le genre humain : voilà nos dogmes.

DES PERSÉCUTIONS CHRÉTIENNES.

On a tant prouvé que la secte des chrétiens est la seule qui ait jamais voulu forcer les hommes, le fer et la flamme dans les mains, à penser comme elle, que ce n'est plus la peine de le redire. On nous objecte en vain que les mahométans ont imité les chrétiens; cela n'est pas vrai. Mahomet et ses Arabes ne violentèrent que les Mecquois, qui les avaient persécutés; ils n'imposèrent aux étrangers vaincus qu'un tribut annuel de douze

drachmes par tête, tribut dont on pouvait se racheter en embrassant la religion musulmane.

Quand ces Arabes eurent conquis l'Espagne et la province narbonnaise, ils leur laissèrent leur religion et leurs lois. Il laissent encore vivre en paix tous les chrétiens de leur vaste empire. Vous savez, grand prince, que le sultan des Turcs nomme lui-même le patriarche des chrétiens grecs et plusieurs évêques. Vous savez que ces chrétiens portent leur Dieu en procession librement dans les rues de Constantinople, tandis que, chez les chrétiens, il est de vastes pays où l'on condamne à la potence ou à la roue tout pasteur calviniste qui prêche, et aux galères quiconque les écoute. O nations! comparez et jugez.

Nous prions seulement les lecteurs attentifs de relire ce morceau d'un petit livre excellent[1], qui a paru depuis peu, intitulé *Conseils raisonnables, etc.*[2].

« Vous parlez toujours de martyrs. Eh! monsieur, ne sentez-vous pas combien cette misérable preuve s'élève contre nous? Insensés et cruels que nous sommes, quels barbares ont jamais fait plus de martyrs que nos barbares ancêtres? Ah! monsieur, vous n'avez donc pas voyagé? vous n'avez pas vu à Constance la place où Jérôme de Prague dit à un des bourreaux du concile, qui voulait allumer son bûcher par derrière : *Allume par devant; si j'avais craint les flammes je ne serais pas venu ici.* Vous n'avez pas été à Londres, où, parmi tant de victimes que fit brûler l'infâme Marie, fille du tyran Henri VIII, une femme accouchant au pied du bûcher, on y jeta l'enfant avec la mère par l'ordre d'un évêque.

« Avez-vous jamais passé dans Paris par la Grève, où le conseiller-clerc Anne Dubourg, neveu du chancelier, chanta des cantiques avant son supplice? Savez-vous qu'il fut exhorté à cette héroïque constance par une jeune femme de qualité, nommée Mme de Lacaille, qui fut brûlée quelques jours après lui? Elle était chargée de fers dans un cachot voisin du sien, et ne recevait le jour que par une petite grille pratiquée en haut, dans le mur qui séparait ces deux cachots. Cette femme entendait le conseiller qui disputait sa vie contre ses juges par les formes des lois. *Laissez là*, lui cria-t-elle, *ces indignes formes; craignez-vous de mourir pour votre Dieu?*

« Voilà ce qu'un indigne historien tel que le jésuite Daniel n'a

1. On voit assez que cette épithète n'a été mise que pour mieux cacher que les deux ouvrages étaient de l'auteur. (K.)

2. Voyez ci-dessus, page 49.

garde de rapporter ; et ce que d'Aubigné et les contemporains nous certifient.

« Faut-il vous montrer ici la foule de ceux qui furent exécutés à Lyon, dans la place des Terreaux, depuis 1546? Faut-il vous faire voir M[lle] de Cagnon suivant, dans une charrette, cinq autres charrettes chargées d'infortunés condamnés aux flammes parce qu'ils avaient le malheur de ne pas croire qu'un homme pût changer du pain en Dieu ? Cette fille, malheureusement persuadée que la religion réformée est la véritable, avait toujours répandu des largesses parmi les pauvres de Lyon. Ils entouraient, en pleurant, la charrette où elle était traînée chargée de fers. *Hélas!* lui criaient-ils, *nous ne recevrons plus d'aumônes de vous. — Eh bien!* dit-elle, *vous en recevrez encore;* et elle leur jeta ses mules de velours, que ses bourreaux lui avaient laissées.

« Avez-vous vu la place de l'Estrapade à Paris ? Elle fut couverte, sous François I[er], de corps réduits en cendre. Savez-vous comme on les faisait mourir? On les suspendait à de longues bascules qu'on élevait et qu'on baissait tour à tour sur un vaste bûcher, afin de leur faire sentir plus longtemps toutes les horreurs de la mort la plus douloureuse. On ne jetait ces corps sur les charbons ardents que lorsqu'ils étaient presque entièrement rôtis, et que leurs membres retirés, leur peau sanglante et consumée, leurs yeux brûlés, leur visage défiguré, ne leur laissaient plus l'apparence de la figure humaine.

« Le jésuite Daniel suppose, sur la foi d'un infâme écrivain de ce temps-là, que François I[er] dit publiquement qu'il traiterait ainsi le dauphin son fils s'il donnait dans les opinions des réformés. Personne ne croira qu'un roi, qui ne passait pas pour un Néron, ait jamais prononcé de si abominables paroles. Mais la vérité est que tandis qu'on faisait à Paris ces sacrifices de sauvages, qui surpassent tout ce que l'Inquisition a jamais fait de plus horrible, François I[er] plaisantait avec ses courtisans et couchait avec sa maîtresse. Ce ne sont pas là, monsieur, des histoires de sainte Potamienne, de sainte Ursule, et des onze mille vierges : c'est un récit fidèle de ce que l'histoire a de moins incertain.

« Le nombre des martyrs réformés, soit vaudois, soit albigeois, soit évangéliques, est innombrable. Un nommé Pierre Bergier fut brûlé à Lyon en 1552, avec René Poyet, parent du chancelier Poyet. On jeta dans le même bûcher Jean Chambon, Louis Dimonet, Louis de Marsac, Étienne de Gravot, et cinq jeunes écoliers. Je vous ferais trembler si je vous faisais voir la liste des martyrs que les protestants ont conservée.

« Pierre Bergier chantait un psaume de Marot en allant au supplice. Dites-nous en bonne foi si vous chanteriez un psaume latin en pareil cas? Dites-nous si le supplice de la potence, de la roue, ou du feu, est une preuve de la religion? C'est une preuve sans doute de la barbarie humaine; c'est une preuve que d'un côté il y a des bourreaux, et de l'autre des persuadés.

« Non, si vous voulez rendre la religion chrétienne aimable, ne parlez jamais de martyrs. Nous en avons fait cent fois, mille fois plus que tous les païens. Nous ne voulons point répéter ici ce qu'on a tant dit des massacres des albigeois, des habitants de Mérindol, de la Saint-Barthélemy, de soixante ou quatre-vingt mille Irlandais protestants égorgés, assommés, pendus, brûlés par les catholiques; de ces millions d'Indiens tués comme des lapins dans des garennes, aux ordres de quelques moines. Nous frémissons, nous gémissons; mais, il faut le dire, parler de martyrs à des chrétiens, c'est parler de gibets et de roues à des bourreaux et à des recors. »

Après tant de vérités, nous demandons au monde entier si jamais un théiste a voulu forcer un homme d'une autre religion à embrasser le théisme, tout divin qu'il est. Ah! c'est parce qu'il est divin qu'il n'a jamais violenté personne. Un théiste a-t-il jamais tué? que dis-je? a-t-il frappé un seul de ses insensés adversaires? Encore une fois, comparez et jugez.

Nous pensons enfin qu'il faut imiter le sage gouvernement chinois qui, depuis plus de cinquante siècles, offre à Dieu des hommages purs, et qui, l'adorant en esprit et en vérité, laisse la vile populace se vautrer dans la fange des étables des bonzes. Il tolère ces bonzes, et il les réprime, il les contient si bien, qu'ils n'ont pu exciter le moindre trouble sous la domination chinoise ni sous la tartare. Nous allons acheter dans cette terre antique de la porcelaine, du laque, du thé, des paravents, des magots, des commodes, de la rhubarbe, de la poudre d'or: que n'allons-nous y acheter la sagesse!

DES MŒURS.

Les mœurs des théistes sont nécessairement pures, puisqu'ils ont toujours le Dieu de la justice et de la pureté devant les yeux, le Dieu qui ne descend point sur la terre pour ordonner qu'on vole les Égyptiens, pour commander à Osée de prendre une concubine à prix d'argent, et de coucher avec une femme adultère[1].

1. Osée, chapitre I. (*Note de Voltaire.*)

Aussi ne nous voit-on pas vendre nos femmes comme Abraham. Nous ne nous enivrons point comme Noé, et nos fils n'insultent pas au membre respectable qui les a fait naître. Nos filles ne couchent point avec leurs pères, comme les filles de Loth et comme la fille du pape Alexandre VI. Nous ne violons point nos sœurs, comme Amnon viola sa sœur Thamar. Nous n'avons point parmi nous de prêtres qui nous aplanissent la voie du crime en osant nous absoudre de la part de Dieu de toutes les iniquités que sa loi éternelle condamne. Plus nous méprisons les superstitions qui nous environnent, plus nous nous imposons la douce nécessité d'être justes et humains. Nous regardons tous les hommes avec des yeux fraternels ; nous les secourons indistinctement ; nous tendons des mains favorables aux superstitieux qui nous outragent.

Si quelqu'un parmi nous s'écarte de notre loi divine, s'il est injuste et perfide envers ses amis, ingrat envers ses bienfaiteurs, si son orgueil inconstant et féroce contriste ses frères, nous le déclarons indigne du saint nom de *théiste*, nous le rejetons de notre société, mais sans lui vouloir de mal, et toujours prêts à lui faire du bien ; persuadés qu'il faut pardonner, et qu'il est beau de faire des ingrats.

Si quelqu'un de nos frères voulait apporter le moindre trouble dans le gouvernement, il ne serait plus notre frère. Ce ne furent certainement pas des théistes qui excitèrent autrefois les révoltes de Naples, qui ont trempé récemment dans la conspiration de Madrid, qui allumèrent les guerres de la Fronde et des Guises en France, celle de Trente ans dans notre Allemagne, etc., etc., etc. Nous sommes fidèles à nos princes, nous payons tous les impôts sans murmures. Les rois doivent nous regarder comme les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Séparés du vil peuple qui n'obéit qu'à la force, et qui ne raisonne jamais, plus séparés encore des théologiens, qui raisonnent si mal, nous sommes les soutiens des trônes, que les disputes ecclésiastiques ont ébranlés pendant tant de siècles.

Utiles à l'État, nous ne sommes point dangereux à l'Église ; nous imitons Jésus, qui allait au temple.

DE LA DOCTRINE DES THÉISTES.

Adorateurs d'un Dieu ami des hommes, compatissants aux superstitions même que nous réprouvons, nous respectons toute société, nous n'insultons aucune secte, nous ne parlons jamais avec dérision, avec mépris, de Jésus, qu'on appelle le *Christ ;* au

contraire, nous le regardons comme un homme distingué entre les hommes par son zèle, par sa vertu, par son amour de l'égalité fraternelle; nous le plaignons comme un réformateur peut-être un peu inconsidéré, qui fut la victime des fanatiques persécuteurs.

Nous révérons en lui un théiste israélite, ainsi que nous louons Socrate, qui fut un théiste athénien. Socrate adorait un Dieu, et l'appelait du nom de *père*, comme le dit son évangéliste Platon. Jésus appela toujours Dieu du nom de *père*, et la formule de prière qu'il enseigna commence par ces mots, si communs dans Platon, *Notre père*. Ni Socrate ni Jésus n'écrivirent jamais rien. Ni l'un ni l'autre n'institua une religion nouvelle. Certes, si Jésus avait voulu faire une religion, il l'aurait écrite. S'il est dit que Jésus envoya ses disciples pour baptiser, il se conforma à l'usage. Le baptême était d'une très-haute antiquité chez les Juifs; c'était une cérémonie sacrée, empruntée des Égyptiens et des Indiens, ainsi que presque tous les rites judaïques. On baptisait tous les prosélytes chez les Hébreux. Les mâles recevaient le baptême après la circoncision. Les femmes prosélytes étaient baptisées; cette cérémonie ne pouvait se faire qu'en présence de trois anciens au moins, sans quoi la régénération était nulle. Ceux qui, parmi les Israélites, aspiraient à une plus haute perfection, se faisaient baptiser dans le Jourdain. Jésus lui-même se fit baptiser par Jean, quoique aucun de ses apôtres ne fût jamais baptisé.

Si Jésus envoya ses disciples pour chasser les diables, il y avait déjà très-longtemps que les Juifs croyaient guérir des possédés et chasser des diables. Jésus même l'avoue dans le livre qui porte le nom de Matthieu[1]. Il convient que les enfants même chassaient les diables.

Jésus, à la vérité, observa toutes les institutions judaïques; mais, par toutes ses invectives contre les prêtres de son temps, par les injures atroces qu'il disait aux pharisiens, et qui lui attirèrent son supplice, il paraît qu'il faisait aussi peu de cas des superstitions judaïques que Socrate des superstitions athéniennes.

Jésus n'institua rien qui eût le moindre rapport aux dogmes chrétiens; il ne prononce jamais le mot de *chrétien* : quelques-uns de ses disciples ne prirent ce surnom que plus de trente ans après sa mort.

L'idée d'oser faire d'un Juif le créateur du ciel et de la terre n'entra certainement jamais dans la tête de Jésus. Si l'on s'en

1. Matthieu, chapitre XII, verset 27. (*Note de Voltaire.*)

rappórte aux *Évangiles*, il était plus éloigné de cette étrange prétention que la terre ne l'est du ciel. Il dit expressément avant d'être supplicié : « Je vais à mon père, qui est votre père, à mon Dieu, qui est votre Dieu[1]. »

Jamais Paul, tout ardent enthousiaste qu'il était, n'a parlé de Jésus que comme d'un homme choisi par Dieu même pour ramener les hommes à la justice.

Ni Jésus, ni aucun de ses apôtres, n'a dit qu'il eût deux natures et une personne avec deux volontés ; que sa mère fût mère de Dieu ; que son esprit fût la troisième personne de Dieu, et que cet esprit procédât du Père et du Fils. Si l'on trouve un seul de ces dogmes dans les quatre *Évangiles*, qu'on nous le montre ; qu'on ôte tout ce qui lui est étranger, tout ce qu'on lui a attribué en divers temps au milieu des disputes les plus scandaleuses et des conciles qui s'anathématisèrent les uns les autres avec tant de fureur, que reste-t-il en lui ? Un adorateur de Dieu qui a prêché la vertu, un ennemi des pharisiens, un juste, un théiste ; nous osons dire que nous sommes les seuls qui soient de sa religion, laquelle embrasse tout l'univers dans tous les temps, et qui par conséquent est la seule véritable.

QUE TOUTES LES RELIGIONS DOIVENT RESPECTER LE THÉISME.

Après avoir jugé par la raison entre la sainte et éternelle religion du théisme et les autres religions si nouvelles, si inconstantes, si variables dans leurs dogmes contradictoires, si abandonnées aux superstitions, qu'on les juge par l'histoire et par les faits, on verra dans le seul christianisme plus de deux cents sectes différentes, qui crient toutes : « Mortels, achetez chez moi; je suis la seule qui vend la vérité, les autres n'étalent que l'imposture. »

Depuis Constantin, on le sait assez, c'est une guerre perpétuelle entre les chrétiens; tantôt bornée aux sophismes, aux fourberies, aux cabales, à la haine, et tantôt signalée par les carnages.

Le christianisme, tel qu'il est, et tel qu'il n'aurait pas dû être, se fonda sur les plus honteuses fraudes : sur cinquante évangiles apocryphes; sur les constitutions apostoliques reconnues pour supposées ; sur des fausses lettres de Jésus, de Pilate, de Tibère, de Sénèque, de Paul ; sur les ridicules récognitions de Clément ;

1. Jean, xx, 17. (*Note de Voltaire.*)

sur l'imposteur qui a pris le nom d'Hermas; sur l'imposteur Abdias, l'imposteur Marcel, l'imposteur Hégésippe; sur la supposition de misérables vers attribués aux sibylles; et après cette foule de mensonges vient une foule d'interminables disputes.

Le mahométisme, plus raisonnable en apparence, et moins impur, annoncé par un seul prophète prétendu, enseignant un seul Dieu, consigné dans un seul livre authentique, se divise pourtant en deux sectes[1] qui se combattent avec le fer, et en plus de douze qui s'injurient avec la plume.

L'antique religion des brachmanes souffre depuis longtemps un grand schisme: les uns tiennent pour le *Shastabad*, les autres pour l'*Othorabad*. Les uns croient la chute des animaux célestes, à la place desquels Dieu forma l'homme, fable qui passa ensuite en Syrie, et même chez les Juifs du temps d'Hérode. Les autres enseignent une cosmogonie contraire.

Le judaïsme, le sabisme, la religion de Zoroastre, rampent dans la poussière. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes. La religion des Miltiades et des Périclès, celle des Paul-Émile et des Caton, ne sont plus; celle d'Odin est anéantie; les mystères et les monstres d'Égypte ont disparu; la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémées, est ignorée de leurs descendants : le théisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes, et, dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu qui en est l'auteur et l'objet éternel.

BÉNÉDICTIONS SUR LA TOLÉRANCE.

Soyez béni à jamais, sire. Vous avez établi chez vous la liberté de conscience. Dieu et les hommes vous en ont récompensé. Vos peuples multiplient, vos richesses augmentent, vos États prospèrent, vos voisins vous imitent; cette grande partie du monde devient plus heureuse.

Puissent tous les gouvernements prendre pour modèle cette admirable loi de la Pensylvanie, dictée par le pacifique Penn, et signée par le roi d'Angleterre Charles II, le 4 mars 1681!

« La liberté de conscience étant un droit que tous les hommes ont reçu de la nature avec l'existence, il est fermement établi que personne ne sera jamais forcé d'assister à aucun exercice public de religion. Au contraire, il est donné plein pouvoir à chacun de

1. Les sectes d'Omar et d'Ali; voyez tome XI, pages 210, 222; XII, 441; XIII, 154.

faire librement exercice public ou privé de sa religion, sans qu'on le puisse troubler en rien, pourvu qu'il fasse profession de croire un Dieu éternel, tout-puissant, formateur et conservateur de l'univers. »

Par cette loi, le théisme a été consacré comme le centre où toutes les lignes vont aboutir, comme le seul principe nécessaire. Aussi qu'est-il arrivé? la colonie pour laquelle cette loi fut faite n'était alors composée que de cinq cents têtes; elle est aujourd'hui de trois cent mille. Nos Souabes, nos Saltzbourgeois, nos palatins, plusieurs autres colons de notre basse Allemagne, des Suédois, des Holstenois, ont couru en foule à Philadelphie. Elle est devenue une des plus belles et des plus heureuses villes de la terre, et la métropole de dix villes considérables. Plus de vingt religions sont autorisées dans cette province florissante, sous la protection du théisme leur père, qui ne détourne point les yeux de ses enfants, tout opposés qu'ils sont entre eux, pourvu qu'ils se reconnaissent pour frères. Tout y est en paix, tout y vit dans une heureuse simplicité, pendant que l'avarice, l'ambition, l'hypocrisie, oppriment encore les consciences dans tant de provinces de notre Europe: tant il est vrai que le théisme est doux, et que la superstition est barbare.

QUE TOUTE RELIGION REND TÉMOIGNAGE AU THÉISME.

Toute religion rend, malgré elle, hommage au théisme, quand même elle le persécute. Ce sont des eaux corrompues partagées en canaux dans des terrains fangeux, mais la source est pure. Le mahométan dit : « Je ne suis ni juif ni chrétien; je remonte à Abraham : il n'était point idolâtre; il adorait un seul Dieu. » Interrogez Abraham : il vous dira qu'il était de la religion de Noé, qui adorait un seul Dieu. Que Noé parle, il confessera qu'il était de la religion de Seth, et Seth ne pourra dire autre chose, sinon qu'il était de la religion d'Adam, qui adorait un seul Dieu.

Le juif et le chrétien sont forcés, comme nous l'avons vu[1], de remonter à la même origine. Il faut qu'ils avouent que, suivant leurs propres livres, le théisme a régné sur la terre jusqu'au déluge, pendant 1656 ans selon la *Vulgate*, pendant 2262 ans selon les *Septante*, pendant 2309 ans selon les *Samaritains*; et qu'ainsi, à s'en tenir au plus faible nombre, le théisme a été la seule reli-

1. Voyez tome XXIV, page 439, le *Sermon des cinquante*.

gion divine pendant 2513 années, jusqu'au temps où les juifs disent que Dieu leur donna une loi particulière dans un désert.

Enfin, si le calcul du P. Pétau était vrai; si, selon cet étrange philosophe, qui a fait, comme on l'a dit, tant d'enfants à coups de plume[1], il y avait six cent vingt-trois milliards six cent douze millions d'hommes sur la terre, descendants d'un seul fils de Noé; si les deux autres frères en avaient produit chacun autant; si par conséquent la terre fut peuplée de plus de dix-neuf cents milliards de fidèles en l'an 285 après le déluge, et cela vers le temps de la naissance d'Abraham selon Pétau; et si les hommes, en ce temps-là, n'avaient pas corrompu leurs voies, il s'ensuit évidemment qu'il y eut alors environ dix-neuf cents milliards de théistes de plus qu'il n'y a aujourd'hui d'hommes sur la terre.

REMONTRANCE A TOUTES LES RELIGIONS.

Pourquoi donc vous élevez-vous aujourd'hui avec tant d'acharnement contre le théisme, religions nées de son sein; vous qui n'avez de respectable que l'empreinte de ses traits défigurés par vos superstitions et par vos fables; vous filles parricides, qui voulez détruire votre père, quelle est la cause de vos continuelles fureurs? Craignez-vous que les théistes ne vous traitent comme vous avez traité le paganisme, qu'ils ne vous enlèvent vos temples, vos revenus, vos honneurs? Rassurez-vous, vos craintes sont chimériques : les théistes n'ont point de fanatisme, ils ne peuvent donc faire de mal, ils ne forment point un corps, ils n'ont point de vues ambitieuses; répandus sur la surface de la terre, ils ne l'ont jamais troublée; l'antre le plus infect des moines les plus imbéciles peut cent fois plus sur la populace que tous les théistes du monde; ils ne s'assemblent point, ils ne prêchent point; ils ne font point de cabales. Loin d'en vouloir aux revenus des temples, ils souhaitent que les églises, les mosquées, les pagodes de tant de villages, aient toutes une subsistance honnête; que les curés, les mollas, les brames, les talapoins, les bonzes, les lamas des campagnes, soient plus à leur aise, pour avoir plus de soin des enfants nouveau-nés, pour mieux secourir les malades, pour porter plus décemment les morts à la terre ou au bûcher; ils gémissent que ceux qui travaillent le plus soient les moins récompensés.

Peut-être sont-ils surpris de voir des hommes voués par leurs

1. *Philosophie de l'histoire;* voyez tome XI, page 71.

serments à l'humilité et à la pauvreté revêtus du titre de prince, nageant dans l'opulence, et entourés d'un faste qui indigne les citoyens. Peut-être ont-ils été révoltés en secret, lorsqu'un prêtre d'un certain pays a imposé des lois aux monarques, et des tributs à leurs peuples. Ils désireraient, pour le bon ordre, pour l'équité naturelle, que chaque État fût absolument indépendant; mais ils se bornent à des souhaits, et ils n'ont jamais prétendu ramener la justice par la violence.

Tels sont les théistes : ils sont les frères aînés du genre humain, et ils chérissent leurs frères. Ne les haïssez donc pas; supportez ceux qui vous supportent; ne faites point de mal à ceux qui ne vous en ont jamais fait; ne violez point l'antique précepte de toutes les religions du monde, qui est celui d'aimer Dieu et les hommes.

Théologiens, qui vous combattez tous, ne combattez plus ceux dont vous tenez votre premier dogme. Muphti de Constantinople, shérif de la Mecque, grand brame de Bénarès, dalaï-lama de Tartarie qui êtes immortel, évêque de Rome qui êtes infaillible, et vous, leurs suppôts, qui tendez vos mains et vos manteaux à l'argent comme les Juifs à la manne, jouissez tous en paix de vos biens et de vos honneurs, sans haïr, sans insulter, sans persécuter les innocents, les pacifiques théistes, qui, formés par Dieu même tant de siècles avant vous, dureront aussi plus que vous dans la multitude des siècles. RÉSIGNATION, ET NON GLOIRE, A DIEU; IL EST TROP AU-DESSUS DE LA GLOIRE.

FIN DE LA PROFESSION DE FOI DES THÉISTES.

DISCOURS

AUX CONFÉDÉRÉS CATHOLIQUES DE KAMINIECK

EN POLOGNE

PAR LE MAJOR KAISERLING[1]

AU SERVICE DU ROI DE PRUSSE.

(1768)

Braves Polonais, vous qui n'avez jamais plié sous le joug des Romains conquérants, voudriez-vous être aujourd'hui les esclaves et les satellites de Rome théologienne?

Vous n'avez jusqu'ici pris les armes que pour votre liberté commune; faudra-t-il que vous combattiez pour rendre vos concitoyens esclaves? Vous détestez l'oppression; vous ne voudrez pas, sans doute, opprimer vos frères.

Vous n'avez eu depuis longtemps que deux véritables ennemis, les Turcs et la cour de Rome. Les Turcs voulaient vous enlever vos frontières, et vous les avez toujours repoussés; mais la cour de Rome vous enlève réellement le peu d'argent que vous tiriez de vos terres. Il faut payer à cette cour les annates des bénéfices, les dispenses, les indulgences. Vous avouez que si elle vous promet le paradis dans l'autre monde, elle vous dépouille dans celui-ci. *Paradis* signifie jardin. Jamais on n'acheta si cher un jardin dont on ne jouit pas encore. Les autres communions vous en promettent autant; mais du moins elles ne vous le font point payer. Par quelle fatalité voudriez-vous servir ceux qui vous rançonnent, et exterminer ceux qui vous donnent le jardin

1. L'édition originale porte la date de 1768. Il est parlé de cet opuscule dans les *Mémoires secrets*, du 24 juillet de cette année. Le major Kaiserling, sous le nom duquel Voltaire donna cet écrit, était mort en 1749. (B.)

gratis? La raison, sans doute, vous éclairera, et l'humanité vous touchera.

Vous êtes placés entre les Turcs, les Russes, les Suédois, les Danois, et les Prussiens. Les Turcs croient en un seul Dieu, et ne le mangent point; les Grecs le mangent, sans avoir encore décidé si c'est à la manière de la communion romaine : et d'ailleurs, en admettant trois personnes divines, ils ne croient point que la dernière procède des deux autres. Les Suédois, les Danois, les Prussiens, mangent Dieu, à la vérité, mais d'une façon un peu différente des Grecs : ils croient manger du pain et boire un coup de vin en mangeant Dieu.

Vous avez aussi sur vos frontières plusieurs églises de Prusse où l'on ne mange point Dieu, mais où l'on fait seulement un léger repas de pain et de vin en mémoire de lui; et aucune de ces religions ne sait précisément comment la troisième personne procède. Vous êtes trop justes pour ne pas sentir dans le fond de votre cœur qu'après tout il n'y a là aucune cause légitime de répandre le sang des hommes. Chacun tâche d'aller au jardin par le chemin qu'il a choisi ; mais, en vérité, il ne faut pas les égorger sur la route.

D'ailleurs vous savez que ce ne fut que dans les pays chauds qu'on promit aux hommes un *paradis*, un *jardin*; et que si la religion juive avait été instituée en Pologne, on vous aurait promis de bons poêles. Mais, soit qu'on doive se promener après sa mort, ou rester auprès d'un fourneau, je vous conjure de vivre paisibles dans le peu de temps que vous avez à jouir de la vie.

Rome est bien éloignée de vous, et elle est riche; vous êtes pauvres; envoyez-lui encore le peu d'argent que vous avez, en lettres de change tirées par les juifs. Dépouillez-vous pour l'Église romaine, vendez vos fourrures pour faire des présents à Notre-Dame de Lorette à plus de quinze cents milles de Kaminieck; mais n'inondez pas les environs de Kaminieck du sang de vos compatriotes : car nous pouvons vous assurer que Notre-Dame, qui vint autrefois de Jérusalem à la Marche d'Ancône par les airs, ne vous saura aucun gré d'avoir désolé votre patrie.

Soyez encore très-persuadés que son fils n'a jamais commandé, du mont des Olives et du torrent de Cédron, qu'on se massacrât pour lui sur les bords de la Vistule.

Votre roi[1], que vous avez choisi d'une voix unanime, a cédé, dans une diète solennelle, aux instances des plus sages têtes de la

1. Stanislas; voyez la note 4, tome XXI, page 405.

nation, qui ont demandé la tolérance. Une puissante impératrice[1] le seconde dans cette entreprise, la plus humaine, la plus juste, la plus glorieuse dont l'esprit humain puisse jamais s'honorer. Ils sont les bienfaiteurs de l'humanité entière, n'en soyez pas les destructeurs. Voudriez-vous n'être que des homicides sanguinaires, sous prétexte que vous êtes catholiques ?

Votre primat est *catholique* aussi. Ce mot veut dire universel[2], quoique en effet la religion catholique ne compose pas la centième partie de l'univers. Mais ce sage primat a compris que la véritable manière d'être universel est d'embrasser dans sa charité tous les peuples de la terre, et d'être surtout l'ami de tous ses concitoyens. Il a su que si un homme peut en quelque sorte, sans blasphème, ressembler à la Divinité, c'est en chérissant tous les hommes, dont Dieu est également le père. Il a senti qu'il était patriote polonais avant d'être serviteur du pape, qui est le serviteur des serviteurs de Dieu. Il s'est uni à plusieurs prélats qui, tout catholiques universels qu'ils sont, ont cru que l'on ne doit pas priver ses frères du droit de citoyens, sous prétexte qu'ils vont au jardin par une autre allée que vous.

Cette auguste impératrice, qui vient d'établir la tolérance pour la première de ses lois dans le plus vaste empire de la terre, se joint à votre roi, à votre primat, à vos principaux palatins, à vos plus dignes évêques, pour vous rendre humains et heureux. Au nom de Dieu et de la nature, ne vous obstinez pas à être barbares et infortunés.

Nous avouons qu'il y a parmi vous de très-savants moines qui prétendent que, Jésus ayant été supplicié à Jérusalem, la religion chrétienne ne doit être soutenue que par des bourreaux, et qu'ayant été vendu trente deniers par Judas tout chrétien doit les intérêts échus de cet argent à notre saint père le pape, successeur de Jésus.

Ils fondent ce droit sur des raisons, à la vérité, très-plausibles, et que nous respectons.

Premièrement, ils disent que l'assemblée étant fondée sur la pierre[3], et Simon Barjone, paysan juif, né auprès d'un petit lac juif, ayant changé son nom en celui de Pierre, ses successeurs sont par conséquent la pierre fondamentale, et ont à leur ceinture les clefs du royaume des cieux et celles de tous les coffres-forts. C'est une vérité dont nous sommes bien loin de disconvenir.

1. Catherine II.
2. Voyez tome XVI, page 426.
3. Matthieu, XVI, 18.

Secondement, ils disent que le Juif Simon Barjone La Pierre fut pape à Rome pendant vingt-cinq ans sous l'empire de Néron, qui ne régna que treize années [1], ce qui est encore incontestable.

Troisièmement, ils affirment, d'après les plus graves historiens chrétiens qui imprimèrent leurs livres dans ce temps-là, livres connus dans tout l'univers, publiés avec privilége, déposés dans la bibliothèque d'Apollon palatin, et loués dans tous les journaux; ils affirment, dis-je, que Simon Barjone Cépha La Pierre arriva à Rome quelque temps après Simon Vertu de Dieu, ou Vertu-Dieu, le magicien; que Simon Vertu-Dieu envoya d'abord un de ses chiens faire ses compliments à Simon Barjone, lequel lui envoya sur-le-champ un autre chien le saluer de sa part [2]; qu'ensuite les deux Simons disputèrent à qui ressusciterait un mort; que Simon Vertu-Dieu ne ressuscita le mort qu'à moitié; mais que Simon Barjone le ressuscita entièrement. Cependant, selon la maxime :

Dimidium facti, qui *bene* cœpit, habet,

(HOR., lib. I, ep. II, v. 40.)

Simon Vertu-Dieu, ayant opéré la moitié de la résurrection, prétendit que, le plus fort étant fait, Simon Barjone n'avait pas eu grande peine à faire le reste, et qu'ils devaient tous deux partager le prix. C'était au mort d'en juger; mais comme il ne parla point, la dispute restait indécise. Néron, pour en décider, proposa aux deux ressusciteurs un prix pour celui qui volerait le plus haut sans ailes. Simon Vertu-Dieu vola comme une hirondelle; Barjone La Pierre, qui n'en pouvait faire autant, pria le Christ ardemment de faire tomber Simon Vertu-Dieu, et de lui casser les jambes. Le Christ n'y manqua pas. Néron, indigné de cette supercherie, fit crucifier La Pierre, la tête en bas. C'est ce que nous racontent Abdias, Marcellus et Égésippus, contemporains, les Thucydide et les Xénophon des chrétiens. C'est ce qui a été regardé comme voisin d'un article de foi, *vicinus articulo fidei*, pen-

1. Au lieu de *treize années*, dans l'édition de Kehl on lisait *vingt années*: c'est une faute que Voltaire ne pouvait avoir commise. En effet, l'édition originale porte *onze annees :* ce qui n'est pas tout à fait exact. Mais Voltaire lui-même, parlant des mêmes faits dans le chapitre III de son roman intitulé *Histoire de Jenni*, dit *treize années* (voyez tome XXI, page 530, et, ci-après, le paragraphe II des *Droits des hommes*). Je me suis donc permis ici de rectifier Voltaire par lui-même; mais, pour l'exactitude, j'ai dû en faire la remarque. (B.)

2. Voyez dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME, tome XX, pages 592 et suiv.

dant plusieurs siècles, ce que les balayeurs de l'Église de Saint-Pierre nous disent encore, ce que les révérends pères capucins annoncent dans leurs missions, ce qu'on croit sans doute à Kaminieck.

Un jésuite de Thorn m'alléguait avant-hier que c'est le saint usage de l'Église chrétienne, « et que Jésus-Dieu, la seconde personne de Dieu, a dit charitablement : Je suis venu apporter le glaive et non la paix ; je suis venu pour diviser le fils et le père, la fille et la mère[1], etc. Qui n'écoute pas l'assemblée[2] soit comme un païen ou un receveur des deniers publics ». L'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le prince primat, *n'écoutent pas l'assemblée :* donc on doit sacrifier le sang de l'impératrice, du roi, et du primat, au sang de Jésus répandu pour extirper de la terre le péché qui la couvre encore de toutes parts.

Ce bon jésuite fortifia cette apologie en m'apprenant qu'ils eurent, en 1724, la consolation de faire pendre, décapiter, rouer, brûler, à Thorn, un très-grand nombre de citoyens, parce que de jeunes écoliers avaient pris chez eux une image de la Vierge, mère de Dieu, et qu'ils l'avaient laissée tomber dans la boue.

Je lui dis que ce crime était horrible ; mais que le châtiment était un peu dur, et que j'y aurais désiré plus de proportion. « Ah ! s'écria-t-il avec enthousiasme, on ne peut trop venger la famille du Dieu des vengeances ; il ne saurait se faire justice lui-même, il faut bien que nous l'aidions. Ce fut un spectacle admirable, tout était plein ; nous donnâmes, au sortir du théâtre, un grand souper aux juges, aux bourreaux, aux geôliers, aux délateurs, et à tous ceux qui avaient coopéré à ce saint œuvre. Vous ne pouvez vous faire une idée de la joie avec laquelle tous ces messieurs racontaient leurs exploits ; comme ils se vantaient, l'un, d'avoir dénoncé un de ses parents dont il était héritier ; l'autre, d'avoir fait revenir les juges à son opinion quand il conclut à la mort ; un troisième et un quatrième, d'avoir tourmenté un patient plus longtemps qu'il n'était ordonné. Tous nos pères étaient du souper ; il y eut de très-bonnes plaisanteries ; nous citions tous les passages des psaumes qui ont rapport à ces exécutions : « Le « Seigneur juste coupera leurs têtes[3]... Heureux celui qui éventrera leurs petits enfants encore à la mamelle, et qui les écrasera contre la pierre, etc.[4] ! »

1. Matt., x, 34, 35.
2. *Ibid.*, xviii, 17.
3. Ps. cxxviii, 4. (*Note de Voltaire.*)
4. Ps. cxxxvi, 9. (*Id.*)

Il m'en cita une trentaine de cette force; après quoi il ajouta :

« Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas été inquisiteur; il me semble que j'aurais été bien plus utile à l'Église.

— Ah! mon révérend père, lui répondis-je, il y a une place encore plus digne de vous, c'est celle de maître des hautes-œuvres : ces deux charges ne sont pas incompatibles, et je vous conseille d'y penser. »

Il me répliqua que tout bon chrétien est tenu d'exercer ces deux emplois, quand il s'agit de la vierge Marie; il cita plusieurs exemples dans ce siècle même, dans ce siècle philosophique, de jeunes gens appliqués à la torture, mutilés, décollés, brûlés, rompus vifs, expirants sur la roue, pour n'avoir pas assez révéré les portraits parfaitement ressemblants de la sainte Vierge, ou pour avoir parlé d'elle avec inconsidération[1].

Mes chers Polonais, ne frémissez-vous pas d'horreur à ce récit? Voilà donc la religion dont vous prenez la défense!

Le roi mon maître[2] a fait répandre le sang, il est vrai; mais ce fut dans les batailles, ce fut en exposant toujours le sien; jamais il n'a fait mourir, jamais il n'a persécuté personne pour la vierge Marie. Luthériens, calvinistes, hernoutres[3], piétistes, anabaptistes, mennonites, millenaires, méthodistes, tartares, lamistes, turcs omaristes, persans alistes, papistes même, tout lui est bon, pourvu qu'on soit un brave homme. Imitez ce grand exemple; soyons tous bons amis, et ne nous battons que contre les Turcs, quand ils voudront s'emparer de Kaminieck.

Vous dites pour vos raisons que si vous souffrez parmi vous des gens qui communient avec du pain et du vin, et qui ne croient pas que le Paraclet procède du Père et du Fils, bientôt vous aurez des nestoriens qui appellent Marie mère de Jésus, et non mère de Dieu, titre que les anciens Grecs donnaient à Cybèle;

1. Voltaire veut rappeler l'aventure du chevalier de La Barre; voyez tome XXV, page 501.

2. Frédéric II.

3. *Hernhutes* ou *Hernhuters*, secte d'enthousiastes introduite de nos jours en Moravie, en Vétéravie, en Hollande et en Angleterre. Ses partisans sont encore connus sous le nom de *frères moraves;* mais il ne faut pas les confondre avec les *frères de Moravie*, ou les *Huttérites*, qui étaient une branche d'*anabaptistes*... Les *Hernhutes* sont aussi nommés *Zinzendorfiens* par quelques auteurs. En effet, le *hernhutisme* doit son origine et ses progrès au comte Nicolas-Louis de Zinzendorf, né en 1700, et élevé à Hall, sur les principes du quiétisme... La montagne de Hutberg leur donna lieu d'appeler leur habitation *Hut-der-hern*, et dans la suite *Hernhut*, nom qui peut signifier *la garde* ou *la protection du Seigneur*. C'est de là que toute la secte a pris le sien. (Note extraite de l'*Encyclopédie méthodique*, Théologie.) (B.)

vous craignez surtout de voir renaître les sociniens, ces impies qui s'en tiennent à l'Évangile, et qui n'y ont jamais vu que Jésus s'appelât Dieu, ni qu'il ait parlé de la Trinité, ni qu'il ait rien annoncé de ce qu'on enseigne aujourd'hui à Rome; ces monstres enfin qui, avec saint Paul, ne croient qu'en Jésus, et non en Bellarmin et en Baronius.

Eh bien! ni le roi ni le prince primat n'ont envoyé chez vous de colonie socinienne; mais quand vous en auriez une, quel grand mal en résulterait-il? Un bon tailleur, un bon fourreur, un bon fourbisseur, un maçon habile, un excellent cuisinier, ne vous rendraient-ils pas service s'ils étaient sociniens, autant pour le moins que s'ils étaient jansénistes ou hernoutres? N'est-il pas même évident qu'un cuisinier socinien doit être meilleur que tous les cuisiniers du pape? car si vous ordonnez à un rôtisseur papiste de vous mettre trois pigeons romains à la broche, il sera tenté d'en manger deux, et de ne vous en donner qu'un, en disant que trois et un font la même chose; mais le rôtisseur socinien vous fera servir certainement vos trois pigeons. De même un tailleur de cette secte ne fera jamais votre habit que d'une aune quand vous lui en donnerez trois à employer.

Vous êtes forcés d'avouer l'utilité des sociniens; mais vous vous plaignez que l'impératrice de Russie ait envoyé trente mille hommes dans votre pays. Vous demandez de quel droit. Je vous réponds que c'est du droit dont un voisin apporte de l'eau à la maison de son voisin qui brûle; c'est du droit de l'amitié, du droit de l'estime, du droit de faire du bien quand on le peut.

Vous avez tiré fort imprudemment sur de petits détachements de soldats qui n'étaient envoyés que pour protéger la liberté et la paix. Sachez que les Russes tirent mieux que vous; n'obligez pas vos protecteurs à vous détruire; ils sont venus établir la tolérance en Pologne, mais ils puniront les intolérants qui les reçoivent à coups de fusil.

Vous savez que Catherine II la tolérante est la protectrice du genre humain: elle protégera ses soldats, et vous serez les victimes de la plus haute folie qui soit jamais entrée dans la tête des hommes, c'est celle de ne pas souffrir que les autres délirent autrement que vous. Cette folie n'est digne que de la Sorbonne, des petites-maisons, et de Kaminieck.

Vous dites que l'impératrice n'est pas votre amie; que ses bienfaits, qui s'étendent aux extrémités de l'hémisphère, n'ont point été répandus sur vous; vous vous plaignez que, ne vous ayant rien donné, elle ait acheté cinquante mille francs la biblio-

thèque de M. Diderot, à Paris, rue Taranne, et lui en ait laissé la jouissance, sans même exiger de lui une de ces dédicacse qui font bâiller le protecteur et rire le public. Hé ! mes amis, commencez par savoir lire, et alors on vous achètera vos bibliothèques.....

Cætera desunt.

FIN DU DISCOURS AUX CONFÉDÉRÉS.

L'ÉPITRE AUX ROMAINS

TRADUITE DE L'ITALIEN

DE M. LE COMTE DE CORBERA[1].

ARTICLE PREMIER.

Illustres Romains, ce n'est pas l'apôtre Paul qui a l'honneur de vous écrire; ce n'est pas le digne Juif né à Tarsus[2], selon les *Actes des apôtres*, et à Giscala, selon Jérôme et d'autres Pères: dispute qui a fait croire, selon quelques docteurs, qu'on peut être né en deux endroits à la fois, comme il y a chez vous de certains corps qui sont créés tous les matins avec des mots latins[3], et qui se trouvent en cent mille lieux au même instant.

Ce n'est pas cette tête chauve et chaude, au long et large nez, aux sourcils noirs, épais et joints, aux grosses épaules, aux jambes torses[4]; lequel ayant enlevé la fille de Gamaliel son maître, et étant mécontent d'elle la première nuit de ses noces[5], la répudia, et se mit par dépit à la tête du parti naissant des disciples de Jésus, si nous en croyons les livres juifs contemporains.

Ce n'est pas ce Saul Paul qui, lorsqu'il était domestique de Ga-

1. Il est question de cette épître dans les *Mémoires secrets* du 13 août 1768. L'édition originale in-8° de 42 pages sans millésime, est intitulée *l'Épître aux Romains, par le comte Passeran, traduite de l'italien.* Dans le tome XI des *Nouveaux Mélanges,* publié en 1772, le titre est : *l'Épître aux Romains, traduite de l'italien.* C'est dans le tome XXXIX (second des *Pièces détachées*) de l'édition de 1775, que fut mis le titre actuel. *L'Épître aux Romains* n'a été mise à l'index, à Rome, que le 1er mars 1770.

2. Voyez, tome XVII, page 328 ; XXVI, 231.

3. L'eucharistie.

4. Voyez les *Actes de sainte Thècle,* écrits dès le Ier siècle par un disciple de saint Paul, reconnus pour canoniques par Tertullien, par saint Cyprien, par Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, etc. (*Note de Voltaire.*) — Sur les *Actes de sainte Thècle,* voyez tome XVII, page 302.

5. *Anciens Actes des apôtres,* ch. XXI. (*Note de Voltaire.*)

maliel, fit massacrer à coups de pierres [1] le bon Stéphano, patron des diacres et des lapidés, et qui pendant ce temps gardait les manteaux des bourreaux, digne emploi de valet de prêtre. Ce n'est pas celui qui tomba de cheval [2], aveuglé par une lumière céleste en plein midi, et à qui Dieu dit en l'air, comme il dit tous les jours à tant d'autres : *Pourquoi me persécutes-tu?* Ce n'est pas celui qui écrivit aux demi-juifs demi-chrétiens des boutiques de Corinthe [3]: « N'avons-nous pas le droit d'être nourris à vos dépens, et d'amener avec nous une femme [4] ? Qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses dépens ? » Belles paroles dont le R. P. Menou, jésuite, apôtre de la Lorraine, a si bien profité qu'elles lui ont valu à Nancy vingt-quatre mille livres de rente, un palais, et plus d'une belle femme.

Ce n'est pas celui qui écrivit au petit troupeau de Thessalonique que *l'univers allait être détruit* [5], moyennant quoi ce n'était pas la peine, *ce n'était pas métier*, comme vous dites en Italie, de garder de l'argent chez soi, car Paul disait : « [6] Aussitôt que l'archange aura crié, et que la trompette de Dieu aura sonné, Jésus descendra du ciel. Les morts qui sont à Christ ressusciteront les premiers, et nous qui vivons et qui vivrons jusqu'à ce temps-là, nous serons emportés en l'air au-devant de Jésus. »

Et remarquez, généreux Romains, que Saul Paul n'annonçait ces belles choses aux fripiers et épiciers de Thessalonique qu'en conséquence de la prédiction formelle de Luc, qui avait assuré publiquement [7], c'est-à-dire à quinze ou seize élus de la populace, que la génération ne passerait pas sans que le fils de l'homme vînt dans les nuées avec une grande puissance et une grande majesté. O Romains! si Jésus ne vint pas dans les nuées avec une grande puissance, du moins les papes ont eu cette grande puissance; et c'est ainsi que les prophéties s'accomplissent.

Celui qui écrit cette épître aux Romains n'est pas, encore une fois, ce Saul Paul, moitié juif, moitié chrétien, qui, ayant prêché Jésus et ayant annoncé la destruction de la loi mosaïque, alla non-seulement judaïser dans le temple de Hershalaïm, nommé vulgairement Jérusalem, mais encore y observer d'anciennes pratiques rigoureuses par le conseil de son ami Jacques [8], et qui fit précisément ce que la sainte Inquisition chrétienne punit aujourd'hui de mort.

1. *Actes*, VII, 57.
2. *Ibid.*, IX, 4.
3. *Ibid.*, 4, 5, 7.
4. I. *Aux Corinthiens*, ch. IX, v. 4 et 5. (*Note de Voltaire.*)
5. I. *Aux Thessaloniciens*, chap. IV. (*Note de Voltaire.*)
6. I. *Ibid.*, ch. IV, v. 16 et 17. (*Id.*)
7. Luc, ch. XXI, 27. (*Id.*)
8. *Actes*, ch. XXI. (*Id.*)

Celui qui vous écrit n'a été ni valet de prêtre, ni meurtrier, ni gardeur de manteaux, ni apostat, ni faiseur de tentes, ni englouti au fond de la mer comme Jonas pendant vingt-quatre heures, ni emporté au troisième ciel comme Élie, sans savoir ce que c'est que ce troisième ciel.

Celui qui vous écrit est plus citoyen que ce Saul Paul, qui se vante, dit-on, de l'être, et qui certainement ne l'était pas : car s'il était de Tarsus, cette ville ne fut colonie romaine que sous Caracalla ; s'il était né à Giscala en Galilée, ce qui est bien plus vraisemblable, puisqu'il était de la tribu de Benjamin, on sait assez que ce bourg juif n'était pas une ville romaine ; on sait que ni à Tarsus ni ailleurs on ne donnait pas la bourgeoisie romaine à des Juifs. L'auteur des *Actes des apôtres*[1] avance que ce Juif Paul et un autre Juif nommé Silas furent saisis par la justice dans la ville de Philippe en Macédoine (ville fondée par le père d'Alexandre, et près de laquelle la bataille entre Cassius et Brutus d'un côté, et Antoine et Octave de l'autre, décida de votre empire). Paul et Silas furent fouettés pour avoir ému la populace, et Paul dit aux huissiers : « [2] On nous a fouettés, nous qui sommes citoyens romains. » Les commentateurs avouent bien que ce Silas n'était pas citoyen romain. Ils ne disent pas que l'auteur des *Actes* en a menti ; mais ils conviennent qu'il a dit la chose qui n'est pas ; et j'en suis fâché pour le Saint-Esprit, qui a sans doute dicté les *Actes des apôtres*.

Enfin celui qui écrit aux descendants des Marcellus, des Scipion, des Caton, des Cicéron, des Titus, des Antonins, est un gentilhomme romain, d'une ancienne famille transplantée, mais qui chérit son antique patrie, qui gémit sur elle, et dont le cœur est au Capitole.

Romains, écoutez votre concitoyen, écoutez Rome et votre ancien courage.

. . . . . L'antico valore
Negl' italici cor non è ancor morto.
(PETRARC., *Conz.* XXIX.)

ARTICLE II.

J'ai pleuré dans mon voyage chez vous, quand j'ai vu des Zoccolanti [3] occuper ce même Capitole[4] où Paul-Émile mena le

1. Chap. XVI, v. 22. (*Note de Voltaire.*)
2. *Actes*, ch. XVI, v. 37. (*Id.*)
3. Récollets, porte-sandales.
4. Voyez tome XXIII, page 479, le *Dialogue entre Marc-Aurèle et un Récollet*.

roi Persée, le descendant d'Alexandre, lié à son char de triomphe; ce temple, où les Scipions firent porter les dépouilles de Carthage, où Pompée triompha de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Europe; mais j'ai versé des larmes plus amères quand je me suis souvenu du festin que donna César à nos ancêtres, servi à vingt-deux mille tables, et quand j'ai comparé ces *congiaria*, ces distributions immenses de froment, avec le peu de mauvais pain que vous mangez aujourd'hui, et que la chambre apostolique vous vend fort cher. Hélas! il ne vous est pas permis d'ensemencer vos terres sans les ordres de ces apôtres; mais avec quoi les ensemenceriez-vous? Il n'y a pas un citadin parmi vous, excepté quelques habitants du quartier Transtevère, qui possède une charrue. Votre Dieu a nourri cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avec cinq pains et deux goujons, selon saint Jean, et quatre mille hommes, selon Matthieu[1]. Pour vous, Romains, on vous fait avaler le goujon sans vous donner du pain; et les successeurs de Lucullus sont réduits à la sainte pratique du jeûne.

Votre climat n'a guère changé, quoi qu'on en dise. Qui donc a pu changer à ce point votre terrain, vos fortunes, et vos esprits? D'où vient que la campagne, depuis les portes de Rome à Ostie, n'est remplie que de reptiles? Pourquoi de Montefiascone à Viterbe, et dans tout le terrain par lequel la voie Appienne vous conduit encore à Naples, un vaste désert a-t-il succédé à ces campagnes autrefois couvertes de palais, de jardins, de moissons, et d'une multitude innombrable de citoyens? J'ai cherché le Forum Romanum de Trajan, cette place pavée de marbre en forme de réseau, entourée d'un péristyle à colonnades chargées de cent statues; j'ai trouvé Campo Vaccino, le marché aux vaches, et malheureusement aux vaches maigres et sans lait. J'ai dit : Où sont ces deux millions de Romains dont cette capitale était peuplée? J'ai vérifié qu'année commune il n'y naît aujourd'hui que 3,500 enfants : de sorte que, sans les Juifs, les prêtres, et les étrangers, Rome ne contiendrait pas cent mille habitants. Je demandai : A qui appartient ce bel édifice que je vois entouré de masures? On me répondit : A des moines; c'était autrefois la maison d'Auguste, ici logeait Cicéron, là demeurait Pompée; des couvents sont bâtis sur leurs ruines.

1. Matthieu, au chapitre XIV, compte cinq mille hommes et cinq pains, et au chapitre XV, quatre mille hommes et sept pains; apparemment ce sont deux miracles qui font en tout neuf mille hommes et neuf mille femmes pour le moins; et, si vous y ajoutez neuf mille petits enfants, le tout se monte à vingt-sept mille déjeuners : cela est considérable. (*Note de Voltaire.*)

O Romains! mes larmes ont coulé, et je vous estime assez pour croire que vous pleurez avec moi.

ARTICLE III.

On m'a fait comprendre qu'un vieux prêtre élu pape par d'autres prêtres ne peut avoir ni le temps ni la volonté de soulager votre misère. Il ne peut songer qu'à vivre. Quel intérêt prendrait-il aux Romains? Rarement est-il Romain lui-même. Quel soin prendra-t-il d'un bien qui ne passera point à ses enfants? Rome n'est pas son patrimoine comme il était devenu celui des césars: c'est un bénéfice ecclésiastique; la papauté est une espèce d'abbaye commendataire, que chaque abbé ruine pendant sa vie. Les césars avaient un intérêt réel à rendre Rome florissante; les patriciens en avaient un bien plus grand du temps de la république; on n'obtenait les dignités qu'en charmant le peuple par des bienfaits, en forçant ses suffrages par l'apparence des vertus, en servant l'État par des victoires: un pape se contente d'avoir de l'argent et du pain azyme, et ne donne que des bénédictions à ce peuple qu'on appelait autrefois *le peuple roi*.

Votre premier malheur vint de la translation de l'empire de Rome à l'extrémité de la Thrace. Constantin, élu empereur par quelques cohortes barbares au fond de l'Angleterre, triompha de Maxence élu par vous. Maxence, noyé dans le Tibre au fort de la mêlée, laissa l'empire à son concurrent; mais le vainqueur alla se cacher au rivage de la mer Noire: il n'aurait pas fait plus s'il avait été vaincu. Souillé de débauches et de crimes, assassin de son beau-père, de son beau-frère, de son neveu, de son fils et de sa femme, en horreur aux Romains, il abandonna leur ancienne religion sous laquelle ils avaient conquis tant d'États, et se jeta dans les bras des chrétiens, qui lui avaient fourni l'argent auquel il était redevable du diadème: ainsi il trahit l'empire dès qu'il en fut possesseur, et, en transplantant sur le Bosphore ce grand arbre qui avait ombragé l'Europe, l'Afrique, et l'Asie Mineure, il en dessécha les racines. Votre seconde calamité fut cette maxime ecclésiastique citée dans un poëme français très-célèbre, intitulé *le Lutrin*[1], mais trop sérieusement véritable:

> Abîme tout plutôt: c'est l'esprit de l'Église.

1. Chant I, v. 186.

L'Église combattit l'ancienne religion de l'empire en déchirant elle-même ses entrailles, en se divisant, avec autant de fureur que d'imprudence, sur cent questions incompréhensibles dont on n'avait jamais entendu parler auparavant. Les sectes chrétiennes, se poursuivant l'une l'autre à feu et à sang, pour des chimères métaphysiques, pour des sophismes de l'école, se réunissaient pour ravir les dépouilles des prêtres fondés par Numa : elles ne se donnèrent point de repos qu'elles n'eussent détruit l'autel de la Victoire dans Rome.

Saint Ambroise, de soldat devenu évêque de Milan, sans avoir été seulement diacre, et votre Damase, devenu par un schisme évêque de Rome, jouirent de ce funeste succès. Ils obtinrent qu'on démolît l'autel de la Victoire, élevé dans le Capitole depuis près de huit cents ans : monument du courage de vos ancêtres, qui devait perpétuer la valeur de leurs descendants. Il s'en faut bien que la figure emblématique de la Victoire fût une idolâtrie comme celle de votre Antoine de Padoue, qui « exauce ceux que Dieu n'exauce pas » ; celle de François d'Assise, qu'on voyait sur la porte d'une église de Reims en France, avec cette inscription : « A François et Jésus, tous deux crucifiés ; » celle de saint Crépin, de sainte Barbe, et tant d'autres ; et le sang d'une vingtaine de saints qui se liquéfie dans Naples à jour nommé, à la tête desquels est le patron Gennaro[1], inconnu au reste de la terre ; et le prépuce et le nombril de Jésus ; et le lait de sa mère, et son poil, et sa chemise, supposé qu'elle en eût, et son cotillon. Voilà des idolâtries aussi plates qu'avérées ; mais pour la Victoire posée sur un globe et déployant ses ailes, une épée dans la main et des lauriers sur la tête, c'était la noble devise de l'empire romain, le symbole de la vertu. Le fanatisme vous enleva le gage de votre gloire.

De quel front ces nouveaux énergumènes ont-ils osé substituer des Roch, des Fiacre, des Eustache, des Ursule, des Nicaise, des Scholastique, à Neptune qui présidait aux mers, à Mars le dieu de la guerre, à Junon dominatrice des airs, sous l'empire du grand Zeus, de l'éternel Démiourgos, maître des éléments, des dieux et des hommes? Mille fois plus idolâtres que vos ancêtres, ces insensés vous ont fait adorer des os de morts. Ces plagiaires de l'antiquité ont pris l'eau lustrale des Romains et des Grecs, leurs processions, la confession pratiquée dans les mystères de Cérès et d'Isis, l'encens, les libations, les hymnes,

1. Saint Janvier ; voyez tome XIII, pages 96-97.

tout, jusqu'aux habits des prêtres. Ils dépouillèrent l'ancienne religion, et se parèrent de ses vêtements. Ils se prosternent encore aujourd'hui devant des statues et des images d'hommes ignorés, en reprochant continuellement aux Périclès, aux Solon, aux Miltiade, aux Cicéron, aux Scipion, aux Caton, d'avoir fléchi les genoux devant les emblèmes de la Divinité.

Que dis-je? Y a-t-il un seul événement dans l'Ancien et le Nouveau Testament qui n'ait été copié des anciennes mythologies indiennes, chaldéennes, égyptiennes, et grecques? Le sacrifice d'Idoménée n'est-il pas visiblement l'origine de celui de Jephté? La biche d'Iphigénie n'est-elle pas le bélier d'Isaac? Ne voyez-vous pas Eurydice dans Édith, femme de Loth? Minerve et le cheval Pégase, en frappant des rochers, en firent sortir des fontaines : on attribue le même prodige à Moïse ; Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec avant lui, et il avait arrêté le soleil et la lune avant Josué. Mêmes fables, mêmes extravagances de tous les côtés.

Il n'y a pas un seul fait miraculeux dans les *Évangiles* que vous ne trouviez dans des écrivains bien antérieurs. La chèvre Amalthée avait sa corne d'abondance avant qu'on eût dit que Jésus avait nourri cinq mille hommes, sans compter les femmes, avec deux poissons. Les filles d'Anius avaient changé l'eau en vin et en huile, quand on n'avait pas encore parlé des noces de Cana. Athalie, Hippolyte, Alceste, Pélops, Hérès, étaient ressuscités quand on ne parlait pas encore de la résurrection de Jésus, et Romulus était né d'une vestale plus de sept cents ans avant que Jésus passât pour être né d'une vierge. Comparez et jugez.

ARTICLE IV.

Quand on eut détruit votre autel de la Victoire, les barbares vinrent, qui achevèrent ce que les prêtres avaient commencé. Rome devint la proie et le jouet des nations qu'elle avait si longtemps ou gouvernées ou réprimées.

Toutefois vous aviez encore des consuls, un sénat, des lois municipales ; mais les papes vous ont ravi ce que les Huns, les Hérules, les Goths, vous avaient laissé.

Il était inouï qu'un prêtre osât affecter les droits régaliens dans aucune ville de l'empire. On sait assez dans toute l'Europe, excepté dans votre chancellerie, que, jusqu'à Grégoire VII, votre pape n'était qu'un évêque métropolitain, toujours soumis aux empereurs grecs, puis aux empereurs francs, puis à la maison de

Saxe, recevant d'eux l'investiture, obligé d'envoyer leur profession[1] de foi à l'évêque de Ravenne et à celui de Milan, comme on le voit expressément dans votre *Diarium romanum*. Son titre de patriarche en Occident lui donnait un très-grand crédit, mais aucun droit à la souveraineté. Un prêtre roi était un blasphème dans une religion dont le fondateur a dit en termes exprès dans l'*Évangile* : « Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier. » Romains, pesez bien ces autres paroles qu'on met dans la bouche de Jésus[2] : « Il ne dépend pas de moi de vous mettre à ma droite ou à ma gauche, mais seulement de mon père, » etc. Sachez d'ailleurs que tous les Juifs appelaient et qu'ils appellent encore fils de Dieu un homme juste : demandez-le aux huit mille juifs qui vendent des haillons parmi vous, comme ils en ont toujours vendu ; et observez avec toute votre attention les paroles suivantes[3] : « Que celui qui voudra devenir grand parmi vous soit réduit à vous servir. Le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. »

En vérité, ces mots clairs et précis signifient-ils que le pape Boniface VIII a dû écraser la maison Colonne ? qu'Alexandre VI a dû empoisonner tant de barons romains ? et qu'enfin l'évêque de Rome a reçu de Dieu, dans des temps d'anarchie, le duché de Rome, celui de Ferrare, le Bolonais, la Marche d'Ancône, le duché de Castro et Ronciglione, et tout le pays depuis Viterbe jusqu'à Terracine, contrées ravies à leurs légitimes possesseurs ? Romains, serait-ce pour le seul Rezzonico[4] que Jésus aurait été envoyé de Dieu sur la terre ?

ARTICLE V.

Vous m'allez demander par quels ressorts cette étrange révolution s'est pu opérer contre toutes les lois divines et humaines ? Je vais vous le dire, et je défie le plus emporté fanatique auquel il restera une étincelle de raison, et le plus déterminé fripon qui aura conservé dans son âme un reste de pudeur, de résister à la force de la vérité s'il lit avec l'attention que mérite un examen si important.

Il est certain, et personne n'en doute, que les premières sociétés galiléennes, nommées depuis chrétiennes, furent cachées dans

1. Il faut lire : sa profession.
2. Matthieu, ch. xx, v. 26. (*Note de Voltaire.*)
3. Matthieu, ch. xx, v. 26, 27 et 28. (*Id.*)
4. C'est le nom de famille de Clément XIII, qui fut pape de 1758 à 1769.

l'obscurité, et rampèrent dans la fange; il est certain que, lorsque les chrétiens commencèrent à écrire, ils ne confiaient leurs livres qu'à des initiés à leurs mystères; on ne les communiquait pas même aux catéchumènes, encore moins aux partisans de la religion impériale. Nul Romain ne sut, jusqu'à Trajan, qu'il y avait des *Évangiles;* aucun auteur grec ou romain n'a jamais cité ce mot *évangile;* Plutarque, Lucien, Pétrone, Apulée, qui parlent de tout, ignorent absolument qu'il y eût des *Évangiles,* et cette preuve, parmi cent autres preuves, démontre l'absurdité des auteurs qui prétendent aujourd'hui, ou plutôt qui feignent de prétendre que les disciples de Jésus moururent pour soutenir la vérité de ces *Évangiles,* dont les Romains n'entendirent jamais parler pendant deux cents années. Les Galiléens, demi-juifs demi-chrétiens, séparés des disciples de Jean, des thérapeutes, des esséniens, des judaïtes, des hérodiens, des saducéens et des pharisiens, grossirent leur petit troupeau dans le bas peuple, non pas assurément par le moyen des livres, mais par l'ascendant de la parole, mais en catéchisant des femmes[1], des filles, des enfants, mais en courant de bourgade en bourgade; en un mot, comme toutes les sectes s'établissent.

En bonne foi, Romains, qu'auraient répondu vos ancêtres si saint Paul, ou Simon Barjone, ou Mathias, ou Matthieu, ou Luc, avaient comparu devant le sénat, s'ils avaient dit : Notre Dieu Jésus, qui a passé toute sa vie pour le fils d'un charpentier, est né l'an 752 de la fondation de Rome, sous le gouvernement de Cirénius[2], dans un village juif nommé Bethléem, où son père Joseph et sa mère Mariah étaient venus se faire inscrire, quand Auguste ordonna le dénombrement de l'univers? Dieu naquit dans une étable entre un bœuf et un âne[3]; les anges descendirent du ciel à sa naissance, et en avertirent tous les paysans; une étoile nouvelle éclata dans les cieux, et conduisit vers lui trois rois ou trois mages d'Orient, qui lui apportèrent en tribut de l'encens, de la myrrhe, et de l'or; et malgré cet or, il fut pauvre toute sa vie. Hérode, qui se mourait alors, Hérode, que vous aviez fait roi,

1. *Actes,* ch. XVI, v. 13 et 14. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, ch. II, v. 1, 2, 3, etc. (*Id.*)
3. Il est reçu dans toute la chrétienté que Jésus naquit dans une étable, entre un bœuf et un âne; cependant il n'en est pas dit un mot dans les *Évangiles :* c'est une imagination de Justin; Lactance en parle, ou du moins l'auteur d'un mauvais poëme sur *la Passion,* attribué à ce Lactance.

Hic mihi fusa dedit bruta inter inertia primum
Arida in angustis præsepibus herba cubile.

(*Id.*)

ayant appris que le nouveau-né était roi des Juifs, fit égorger quatorze mille enfants nouveau-nés des environs, afin que ce roi fût compris dans leur nombre [1]. Cependant un de nos écrivains inspirés de Dieu dit [2] que l'enfant Dieu et roi s'enfuit en Égypte; et un autre écrivain, non moins inspiré de Dieu, dit que l'enfant resta à Bethléem [3]. Un des mêmes écrivains sacrés et infaillibles lui fait une généalogie royale; un autre écrivain sacré lui compose une généalogie royale entièrement contraire. Jésus prêche des paysans; Jésus garçon de la noce change l'eau en vin pour des paysans déjà ivres [4]. Jésus est emporté par le diable sur une montagne [5]. Jésus chasse les diables, et les envoie dans le corps de deux mille cochons [6], dans la Galilée, où il n'y eut jamais de cochons. Jésus dit des injures atroces aux magistrats [7]. Le préteur Pontius le fait pendre. Il manifeste sa divinité sitôt qu'il est pendu; la terre tremble [8], tous les morts sortent de leurs tombeaux, et se promènent dans la ville, aux yeux de Pontius. Il se fait une éclipse centrale du soleil [9] en plein midi, dans la pleine lune, quoique la chose soit impossible. Jésus ressuscite secrètement, monte au ciel, et envoie publiquement un autre Dieu, qui tombe en plusieurs langues de feu [10] sur les têtes de ses disciples. Que ces mêmes langues tombent sur vos têtes, pères conscripts, faites-vous chrétiens.

Si le moindre huissier du sénat avait daigné répondre à ce discours, il leur aurait dit : Vous êtes des fourbes insensés qui méritez d'être renfermés dans l'hôpital des fous. Vous en avez menti quand vous dites que votre Dieu naquit en l'an de Rome 752, sous le gouvernement de Cirénius, proconsul de Syrie; Cirénius ne gouverna la Syrie que plus de dix ans après; nos registres en font foi : c'était Quintilius Varus qui était alors proconsul de Syrie.

Vous en avez menti quand vous dites qu'Auguste ordonna le dénombrement de l'univers. Vous êtes des ignorants qui ne savez pas qu'Auguste n'était pas le maître de la dixième partie de l'univers. Si vous entendez par l'univers l'empire romain, sachez que ni Auguste ni personne n'a jamais entrepris un tel dénombrement. Sachez qu'il n'y eut qu'un seul cens des citoyens de Rome et de son territoire sous Auguste, et que ce cens se monta à

1. Matthieu, ch. II, 16. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., ch. II, v. 14. (*Id.*)
3. Luc, ch. II, v. 39. (*Id.*)
4. Jean, ch. II, v. 10. (*Id.*)
5. Matth., IV, 5; Luc, IV, 5.
6. Matth., VIII, 32; Marc, V, 13.
7. Matth., XXIII.
8. Matth., XXVII, 51, 52, 53.
9. Marc, XV, 33.
10. *Actes*, II, 3.

quatre millions de citoyens; et à moins que votre charpentier Joseph et sa femme Marie n'aient fait votre Dieu dans un faubourg de Rome, et que ce charpentier juif n'ait été un citoyen romain, il est impossible qu'il ait été dénombré.

Vous en avez ridiculement menti avec vos trois rois et la nouvelle étoile, et les petits enfants massacrés, et avec vos morts ressuscités et marchant dans les rues à la vue de Pontius Pilatus, qui ne nous en a jamais écrit un seul mot, etc., etc.

Vous en avez menti avec votre éclipse du soleil en pleine lune; notre préteur Pontius Pilatus nous en aurait écrit quelque chose, et nous aurions été témoins de cette éclipse avec toutes les nations de la terre. Retournez à vos travaux journaliers, paysans fanatiques, et rendez grâces au sénat, qui vous méprise trop pour vous punir.

ARTICLE VI.

Il est clair que les premiers chrétiens demi-juifs se gardèrent bien de parler aux sénateurs de Rome, ni à aucun homme en place, ni à aucun citoyen au-dessus de la lie du peuple. Il est avéré qu'ils ne s'adressèrent qu'à la plus vile canaille; c'est devant elle qu'ils se vantèrent de guérir les maladies des nerfs, les épilepsies, les convulsions de matrice, que l'ignorance regardait partout comme des sortiléges, comme des obsessions des mauvais génies, chez les Romains ainsi que chez les Juifs, chez les Égyptiens, chez les Grecs, chez les Syriens. Il était impossible qu'il n'y eût quelque malade de guéri: les uns l'étaient au nom d'Esculape, et l'on a même retrouvé depuis peu à Rome un monument d'un miracle d'Esculape avec les noms des témoins; les autres étaient guéris au nom d'Isis ou de la déesse de Syrie; les autres au nom de Jésus, etc. La canaille guérie en ce nom croyait à ceux qui l'annonçaient.

ARTICLE VII.

Les chrétiens s'établissaient parmi le peuple par ce moyen qui séduit toujours le vulgaire ignorant; ils avaient encore un ressort bien plus puissant: ils déclamaient contre les riches, ils prêchaient la communauté des biens; dans leurs associations secrètes ils engageaient leurs néophytes à leur donner le peu d'argent gagné à la sueur de leur front; ils citaient le prétendu exemple de Saphira et d'Ananias[1], que Simon Barjone surnommé

1. *Actes*, ch. v, v. 1 jusqu'à 11. (*Note de Voltaire.*)

Céphas, qui signifie Pierre, avait fait mourir de mort subite pour avoir gardé un écu, premier et détestable exemple des rapines ecclésiastiques.

Mais ils n'auraient pu parvenir à tirer ainsi l'argent de leurs néophytes s'ils n'avaient prêché la doctrine des philosophes cyniques, qui était l'esprit de désappropriation. Cela ne suffisait pas encore pour établir un troupeau nombreux; il y avait longtemps que la fin du monde était annoncée : vous la trouverez dans Épicure; dans Lucrèce, son plus illustre disciple; Ovide, du temps d'Auguste, avait dit :

Esse quoque in fatis reminiscitur, affore tempus,
Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
Ardeat, et mundi moles operosa laboret.

(*Métam.*, I, 256.)

Selon les autres, un concours fortuit d'atomes avait formé le monde, un autre concours fortuit devait le démolir.

Quod superest, nunc me huc rationis detulit ordo,
Ut mihi, mortali consistere corpore mundum
Nativumque simul, ratio reddenda sit, esse.

(LUCR., V. 65.)

Cette opinion venait originairement des brachmanes de l'Inde; plusieurs Juifs l'avaient embrassée du temps d'Hérode; elle est formellement dans l'*Évangile* de Luc, comme vous l'avez vu [1]; elle est dans les *Épîtres* de Paul; elle est dans tous ceux qu'on appelle Pères de l'Église. Le monde allait donc être détruit; les chrétiens annonçaient une nouvelle Jérusalem, qui paraissait dans les airs pendant la nuit[2]. On ne parlait chez les Juifs que d'un nouveau royaume des cieux : c'était le système de Jean-Baptiste, qui avait remis en vogue, dans le Jourdain, l'ancien baptême des Indiens dans le Gange, baptême reçu chez les Égyptiens, baptême adopté par les Juifs. Ce nouveau royaume des cieux où les seuls pauvres devaient aller, et dont les riches étaient exclus, fut prêché par Jésus et ses adhérents; on menaçait de l'enfer éternel ceux qui ne croiraient pas au nouveau royaume des cieux : cet enfer, inventé par le premier Zoroastre, fut ensuite un point principal de la théologie égyptienne; c'est d'elle que vinrent la barque à

1. Tome XI, page 283; c'est au chapitre XXI, versets 25-31, que saint Luc parle de la fin du monde.

2. Voyez l'*Apocalypse*, attribué à Jean [XXI, 2]; voyez aussi Justin et Tertullien. (*Note de Voltaire.*)

Caron, Cerbère, le fleuve Léthé, le Tartare, les Furies; c'est d'Égypte que cette idée passa en Grèce, et de là chez les Romains; les Juifs ne la connurent jamais jusqu'au temps où les pharisiens la prêchèrent, un peu avant le règne d'Hérode. Une de leurs contradictions était d'admettre un enfer en admettant la métempsycose ; mais peut-on chercher du raisonnement chez les Juifs? ils n'en ont jamais eu qu'en fait d'argent. Les saducéens, les samaritains, rejetèrent l'immortalité de l'âme, parce qu'en effet elle n'est dans aucun endroit de la loi mosaïque.

Voilà donc le grand ressort dont les premiers chrétiens, tous demi-juifs, se servirent pour donner de l'activité à la machine nouvelle ; communauté de biens, repas secrets, mystères cachés, Évangiles lus aux seuls initiés, paradis aux pauvres, enfer aux riches, exorcismes de charlatans : voilà, dis-je, dans l'exacte vérité, les premiers fondements de la secte chrétienne. Si je me trompe, ou plutôt si je veux tromper, je prie le Dieu de l'univers, le Dieu de tous les hommes, de sécher ma main qui écrit ce que je pense, de foudroyer ma tête convaincue de l'existence de ce Dieu bon et juste, et de m'arracher un cœur qui l'adore.

ARTICLE VIII.

Romains, développons maintenant les artifices, les fourberies, les actes de faussaires, que les chrétiens eux-mêmes ont appelés fraudes pieuses[1] : fraudes qui vous ont enfin coûté votre liberté et vos biens, et qui ont plongé les vainqueurs de l'Europe dans l'esclavage le plus déplorable. Je prends encore Dieu à témoin que je ne vous dirai pas un seul mot qui ne soit prouvé. Si je voulais employer toutes les armes de la raison contre le fanatisme, tous les traits perçants de la vérité contre l'erreur, je vous parlerais d'abord de cette quantité prodigieuse d'Évangiles qui se sont contredits, et qu'aujourd'hui vos papes mêmes reconnaissent pour faux : ce qui démontre qu'au moins il y a eu des faussaires parmi les premiers chrétiens; mais c'est une chose assez connue. Il faut vous montrer des impostures plus communément ignorées, et mille fois plus funestes.

PREMIÈRE IMPOSTURE.

C'est une superstition bien ancienne que les dernières paroles des vivants étaient des prophéties, ou du moins des maximes

1. Voyez, les paragraphes XIV et XIX des *Conseils raisonnables à M. Bergier*.

sacrées, des préceptes respectables. On croyait que l'âme, prête à se dégager des liens du corps, et à moitié réunie avec la Divinité, voyait l'avenir et la vérité qui se montrait alors sans nuage. Suivant ce préjugé, les judéo-christicoles forgent, dès le Ier siècle de l'Église, le *Testament des douze patriarches*, écrit en grec, qui doit servir de prédiction et de préparation au nouveau royaume de Jésus. On trouve dans le *Testament* de Ruben[1] ces paroles : προσκυνήσετε τῷ σπέρματι αὐτοῦ, ὅτι ὑπὲρ ὑμῶν ἀποθανεῖται ἐν πολέμοις ὁρατοῖς καὶ ἀοράτοις, καὶ ἔσται ἐν ὑμῖν βασιλεὺς αἰώνων. « Adorez son sperme, car il mourra pour vous dans des guerres visibles et invisibles, et il sera votre roi éternellement. » On applique cette prophétie à Jésus, selon la coutume de ceux qui écrivirent cinquante-quatre Évangiles en divers lieux, et qui presque tous tâchèrent de trouver dans les écrivains juifs, et surtout dans ceux qu'on appelle prophètes, des passages qu'on pouvait tordre en faveur de Jésus. Ils en supposèrent même plusieurs évidemment reconnus pour faux. L'auteur de ce *Testament des patriarches* est donc le plus effronté et le plus maladroit faussaire qui ait jamais barbouillé du papier d'Égypte : car ce livre fut écrit dans Alexandrie, dans l'école d'un nommé Marc.

DEUXIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE.

Ils supposèrent des lettres du roi d'Édesse à Jésus, et de Jésus à ce prétendu prince, tandis qu'il n'y avait point de roi à Édesse, ville soumise au gouvernement de Syrie, et que jamais le petit prince d'Édesse ne prit le titre de roi; tandis qu'enfin il n'est dit dans aucun *Évangile* que Jésus sût écrire; tandis que, s'il avait écrit, il en aurait laissé quelque témoignage à ses disciples. Aussi ces prétendues lettres sont aujourd'hui déclarées actes de faussaires par tous les savants.

TROISIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE, QUI EN CONTIENT PLUSIEURS.

On forge des actes de Pilate, des lettres de Pilate, et jusqu'à une histoire de la femme de Pilate; mais surtout les lettres de Pilate sont curieuses; en voici un fragment :

« Il est arrivé depuis peu, et je l'ai vérifié, que les Juifs, par

1. Voyez *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, par J.-A. Fabricius, seconde édition; Hambourg, 1722, tome II, page 532. Il en existe une traduction française par Fr. Macé, d'après le latin de Robert, 1713, in-12.

leur envie, se sont attiré une cruelle condamnation; leur Dieu leur ayant promis de leur envoyer son saint du haut du ciel, qui serait leur roi à bien juste titre, et ayant promis qu'il serait fils d'une vierge, le dieu des Hébreux l'a envoyé en effet, moi étant président en Judée. Les principaux des Juifs me l'ont dénoncé comme un magicien; je l'ai cru, je l'ai bien fait fouetter, je le leur ai abandonné, ils l'ont crucifié, ils ont mis des gardes auprès de sa fosse; il est ressuscité le troisième jour. »

Je joins à cette supposition celle du rescrit de Tibère au sénat, pour mettre Jésus au rang des dieux de l'empire, et les ridicules lettres du philosophe Sénèque à Paul, et de Paul à Sénèque, écrites en un latin barbare, et les lettres de la vierge Marie à saint Ignace; et tant d'autres fictions grossières dans ce goût. Je ne peux pas trop étendre ce dénombrement d'impostures, dont la liste vous effrayerait si je les comptais une à une.

QUATRIÈME IMPOSTURE.

La supposition la plus hardie peut-être, et la plus grossière, est celle des prophéties attribuées aux sibylles qui prédisent l'incarnation de Jésus, ses miracles, et son supplice, en vers acrostiches. Ces bêtises, ignorées des Romains, étaient l'aliment de la foi des catéchumènes. Elles ont eu cours pendant huit siècles parmi nous, et nous chantons encore dans une de nos hymnes[1]: *teste David cum sibylla,* témoin David et la sibylle.

Vous vous étonnez sans doute qu'on ait pu adopter si longtemps ces misérables facéties, et mener les hommes avec de pareilles brides; mais les chrétiens ayant été plongés quinze cents ans dans la plus stupide barbarie, les livres étant très-rares, les théologiens étant très-fourbes, on a tout osé dire à des malheureux capables de tout croire.

CINQUIÈME IMPOSTURE.

Illustres et infortunés Romains, avant d'en venir aux funestes mensonges qui vous ont coûté votre liberté, vos biens, votre gloire, et qui vous ont mis sous le joug d'un prêtre; et avant de vous parler du prétendu pontificat de Simon Barjone, qui siégea, dit-on, à Rome pendant vingt-cinq années, il faut que vous soyez instruits des *Constitutions apostoliques :* c'est le premier fondement de cette hiérarchie qui vous écrase aujourd'hui.

1. La prose de l'office des morts.

Au commencement du II[e] siècle il n'y avait point de surveillant, d'épiscopos, d'évêque revêtu d'une dignité réelle pour sa vie, attaché irrévocablement à un certain siége, et distingué des autres hommes par ses habits; tous les évêques mêmes furent vêtus comme des laïques jusqu'au milieu du V[e] siècle. L'assemblée était dans la salle d'une maison retirée. Le ministre était choisi par les initiés, et exerçait tant qu'on était content de son administration. Point d'autel, point de cierge, point d'encens : les premiers Pères de l'Église ne parlent qu'avec horreur des autels et des temples[1]. On se contentait de faire des collectes d'argent, et de souper ensemble. La société chrétienne s'étant secrètement multipliée, l'ambition voulut faire une hiérarchie ; comment s'y prend-on? Les fripons qui conduisaient les enthousiastes leur font accroire qu'ils ont découvert les *Constitutions apostoliques* écrites par saint Jean et par saint Matthieu; « quæ ego Matthæus et Joannes vobis tradidimus[2] ». C'est là qu'on fait dire à Matthieu: « Gardez-vous de juger votre évêque, car il n'est donné qu'aux prêtres d'être juges[3]. » C'est là où Matthieu et Jean disent : « Autant que l'âme est au-dessus du corps, autant le sacerdoce l'emporte sur la royauté : regardez votre évêque comme un roi, comme un maître absolu, *dominum;* donnez-lui vos fruits, vos ouvrages, vos prémices, vos décimes, vos épargnes, les prémices, les décimes de votre vin, de votre huile, de vos blés[4], etc. Que l'évêque soit un dieu pour vous, et le diacre un prophète[5]. Dans les festins, que le diacre ait double portion, et le prêtre le double du diacre ; et s'ils ne sont pas à table, qu'on envoie les portions chez eux[6]. »

Vous voyez, Romains, l'origine de l'usage où vous êtes de mettre la nappe pour donner des indigestions à vos pontifes; et plût à Dieu qu'ils ne s'en fussent tenus qu'au péché de la gourmandise!

Au reste, dans cette imposture des *Constitutions des apôtres,* remarquez bien attentivement que c'est un monument authentique des dogmes du II[e] siècle, et que cet ouvrage de faussaire rend hommage à la vérité, en gardant un silence absolu sur des innovations qu'on ne pouvait prévoir, et dont vous avez été inondés

1. Justin et Tertullien. (*Note de Voltaire.*)
2. *Constitutions apostoliques*, liv. II, ch. LVII. (*Id.*)
3. Liv. II, ch. XXXVI. (*Id.*)
4. Liv. II, ch. XXXIV. (*Id.*)
5. *Ibid.*, ch. XXX. (*Id.*)
6. *Ibid.*, ch. XXXVIII. (*Id.*)

de siècle en siècle. Vous ne trouverez, dans ce monument du IIe siècle, ni trinité, ni consubstantialité, ni transsubstantiation, ni confession auriculaire. Vous n'y trouverez point que la mère de Jésus soit mère de Dieu, que Jésus eût deux natures et deux volontés, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Tous ces singuliers ornements de fantaisie, étrangers à la religion de l'*Évangile*, ont été ajoutés depuis au bâtiment grossier que le fanatisme et l'ignorance élevaient dans les premiers siècles.

Vous y trouverez bien trois personnes, mais jamais trois personnes en un seul Dieu. Lisez avec la sagacité de votre esprit, seule richesse que vos tyrans vous ont laissée, lisez la prière commune que les chrétiens faisaient dans leurs assemblées, au second siècle, par la bouche de l'épiscope :

« O Dieu tout-puissant, inengendré, inaccessible, seul vrai Dieu, et père de Christ ton fils unique, Dieu au Paraclet, Dieu de tous, toi qui as constitué docteurs les disciples par Christ[1], etc. »

Voilà clairement un seul Dieu qui commande à Christ et au Paraclet. Jugez si cela ressemble à la Trinité, à la consubstantialité établie depuis à Nicée, malgré la réclamation constante de dix-huit évêques et de deux mille prêtres[2].

Dans un autre endroit, le même auteur, qui est probablement un évêque secret des chrétiens à Rome, dit formellement : le Père est Dieu par-dessus tout[3].

C'était la doctrine de Paul, qui éclate en tant d'endroits de ses Épîtres. « Ayons la paix en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ[4]. »

« Nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort du fils[5]. »

« Si, par le péché d'un seul, plusieurs sont morts, le don de Dieu s'en est plus répandu, grâces à un seul homme, qui est Jésus-Christ[6]. »

« Nous sommes héritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ[7]. »

« Supportez-vous les uns les autres comme Jésus vous a supportés pour la gloire de Dieu[8]. »

1. *Constitutions apostoliques*, liv. VIII, ch. VI. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez l'*Histoire de l'Église de Constantinople et d'Alexandrie*, bibliothèque bodléienne. (*Id.*)
3. *Constitutions apostoliques*, liv. III, ch. XVII. (*Id.*)
4. *Épître aux Romains*, ch. V, v. 1. (*Id.*)
5. *Ibid.*, V, 10. (*Id.*)
6. *Ibid.*, V, 15. (*Id.*)
7. *Ibid.*, VIII, 17. (*Id.*)
8. *Ibid.*, XV, 7. (*Id.*)

« A Dieu le seul sage honneur et gloire par Jésus-Christ[1]. »

« Jésus nous a été donné de Dieu[2]. »

« Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse[3]. »

C'est ainsi que le Juif chrétien saint Paul s'explique toujours; c'est ainsi qu'on fait parler Jésus lui-même dans les *Évangiles*[4]. « Mon père est plus grand que moi; » c'est-à-dire, Dieu fait ce que les hommes ne peuvent faire, car tous les Juifs, en parlant de Dieu, disaient mon père.

La patenôtre commence par ces mots : « Notre père. » Jésus dit : « Nul ne le sait que le père. Nul autre que mon père ne sait ce jour, pas même les anges[5]. Cela ne dépend pas de moi, mais seulement de mon père[6]. » Il est encore très-remarquable que Jésus, craignant d'être appréhendé au corps, et suant de peur sang et eau, s'écria : « Mon père, que ce calice s'éloigne de moi[7] ! » C'est ce qu'un polisson[8] de nos jours appelle mourir en Dieu. Enfin aucun Évangile ne lui a mis dans la bouche ce blasphème, qu'il était Dieu, consubstantiel à Dieu.

Romains, vous m'allez demander pourquoi, comment on en fit un Dieu dans la suite des temps? Et moi, je vous demande pourquoi et comment on fit des dieux de Bacchus, de Persée, d'Hercule, de Romulus : encore ne poussa-t-on pas le sacrilége jusqu'à leur donner le titre de Dieu suprême, de Dieu créateur; ce blasphème était réservé pour la secte échappée de la secte juive.

SIXIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE.

Je passe sous silence les innombrables impostures des voyages de Simon Barjone, de l'Évangile de Simon Barjone, de son Apocalypse, de l'Apocalypse de Cérinthe, ridiculement attribuée à Jean, des Épîtres de Barnabé, de l'Évangile des douze apôtres, de leurs Liturgies, des Canons du concile des apôtres, de la Confection du *Credo* par les apôtres, les voyages de Matthieu, les voyages de Thomas, et de tant de rêveries reconnues enfin pour être de

1. *Epître aux Romains*, XVI, 27. (*Note de Voltaire.*)
2. *Épître aux Galates*, ch. I. (*Id.*)
3. *Épître aux Éphésiens*, I, 17. (*Id.*)
4. Jean, XIV, 28. (*Id.*)
5. Matthieu, XXIV, 36. (*Id.*)
6. *Ibid.*, XX, 23. (*Id.*)
7. Luc, XXII, 44, 42. (*Id.*)
8. J.-J. Rousseau, dans la *Profession du vicaire savoyard* (au quatrième livre d'*Émile*).

la main d'un faussaire, qui les fit passer sous des noms révérés des chrétiens.

Je n'insisterai pas beaucoup sur le roman du prétendu pape saint Clément, qui se dit successeur immédiat de saint Pierre; je remarquerai seulement que Simon[1] Barjone et lui rencontrèrent un vieillard qui leur dit que sa femme l'a fait cocu, et qu'elle a couché avec son valet; Clément demande au vieillard comment il a su qu'il était cocu? « Par l'horoscope de ma femme, lui dit le bonhomme; et encore par mon frère, avec qui ma femme a voulu coucher, et qui n'a point voulu d'elle[2]. » A ce discours, Clément reconnaît son père dans le cocu, et ce même Clément apprend de Pierre qu'il est du sang des Césars. O Romains! c'est donc par de pareils contes que la puissance papale s'est établie.

SEPTIÈME IMPOSTURE PRINCIPALE SUR LE PRÉTENDU PONTIFICAT DE SIMON BARJONE, SURNOMMÉ PIERRE.

Qui a dit le premier que Simon, ce pauvre pêcheur, était venu de Galilée à Rome, qu'il y avait parlé latin, lui qui ne pouvait savoir que le patois de son pays, et qu'enfin il avait été pape de Rome vingt-cinq ans? C'est un Syrien nommé Abdias, qui vivait sur la fin du Ier siècle, qu'on dit évêque de Babylone (c'est un bon évêché). Il écrivit en syriaque; nous avons son ouvrage traduit en latin par Jules Africain. Voici ce que cet écrivain sensé raconte; il a été témoin oculaire; son témoignage est irréfragable. Écoutez bien.

Simon Barjone Pierre ayant ressuscité la Tabite, ou la Dorcas, couturière des apôtres; ayant été mis en prison par l'ordre du roi Hérode (quoique alors il n'y eût point de roi Hérode); et un ange lui ayant ouvert les portes de la prison (selon la coutume des anges), ce Simon rencontra dans Césarée l'autre Simon de Samarie, surnommé le Magicien, qui faisait aussi des miracles; là ils commencèrent tous deux à se morguer. Simon le Samaritain s'en alla à Rome auprès de l'empereur Néron; Simon Barjone ne manqua pas de l'y suivre; l'empereur les reçut on ne peut pas mieux. Un cousin de l'empereur vint à mourir: aussitôt c'est à qui ressuscitera le défunt; le Samaritain a l'honneur de commencer la cérémonie; il invoque Dieu; le mort donne des signes de vie, et

1. *Récognitions de saint Clément*, liv. IX, nos 32, 33. (*Note de Voltaire.*)
2. *Récognitions de saint Clément*, liv. IX, nos 34 et 35. (*Id.*)

branle la tête, Simon Pierre invoque Jésus-Christ, et dit au mort de se lever; le mort se lève, et vient l'embrasser. Ensuite vient l'histoire connue des deux chiens; puis Abdias raconte comment Simon vola dans les airs, comment son rival Simon Pierre le fit tomber. Simon le Magicien se cassa les jambes, et Néron fit crucifier Simon Pierre la tête en bas pour avoir cassé les jambes de l'autre Simon.

Cette arlequinade a été écrite non-seulement par Abdias, mais encore par je ne sais quel Marcel et par un Hégésippe qu'Eusèbe cite souvent dans son histoire. Observez, judicieux Romains, je vous en conjure, comment ce Simon Pierre peut avoir régné spirituellement vingt-cinq ans dans votre ville. Il y vint sous Néron, selon les plus anciens écrivains de l'Église; il y mourut sous Néron : et Néron ne régna que treize années.

Que dis-je? lisez les *Actes des apôtres;* y est-il seulement parlé d'un voyage de Pierre à Rome? il n'en est pas fait la moindre mention. Ne voyez-vous pas que lorsque l'on imagina que Pierre était le premier des apôtres, on voulut supposer qu'il n'y avait eu que la ville impériale digne de sa présence? Voyez avec quelle grossièreté on vous a trompés en tout: serait-il possible que le fils de Dieu, Dieu lui-même, n'eût employé qu'une équivoque de polisson, une pointe, un quolibet absurde[1], pour établir Simon Barjone chef de son Église : Tu es surnommé Pierre, et sur cette *pierre* j'établirai mon Église? Si Barjone s'était appelé Potiron, Jésus lui aurait dit: Tu es Potiron, et Potiron sera appelé le roi des fruits de mon jardin.

Pendant plus de trois cents ans le successeur prétendu d'un paysan de Galilée fut ignoré dans Rome. Voyons enfin comment les papes devinrent vos maîtres.

HUITIÈME IMPOSTURE.

Il n'y a aucun homme instruit dans l'histoire des Églises grecque et latine qui ne sache que les siéges métropolitains établirent leurs principaux droits au concile de Chalcédoine, convoqué en 451 par l'ordre de l'empereur Marcien et de Pulchérie, composé de six cent trente évêques. Les sénateurs qui présidaient au nom de l'empereur avaient à leur droite les patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem, et à leur gauche celui de Constantinople et les députés du patriarche de Rome. Ce fut par les canons

1. Matthieu, XVI, 18.

de ce concile que les siéges épiscopaux participèrent à la dignité des villes dans lesquelles ils étaient situés. Les évêques des deux villes impériales, Rome et Constantinople, furent déclarés les premiers évêques avec des prérogatives égales, par le célèbre vingt-huitième canon.

« Les Pères ont donné avec justice des prérogatives au siége de l'ancienne Rome, comme à une ville régnante, et les cent cinquante évêques du premier concile de Constantinople, très-chéris de Dieu, ont par la même raison attribué les mêmes priviléges à la nouvelle Rome ; ils ont justement jugé que cette ville, où résident l'empire et le sénat, doit lui être égale dans toutes les choses ecclésiastiques. »

Les papes se sont toujours débattus contre l'authenticité de ce canon ; ils l'ont défiguré, ils l'ont tordu de tous les sens. Que firent-ils enfin pour éluder cette égalité, et pour anéantir avec le temps tous les titres de sujétion qui les soumettaient aux empereurs comme tous les autres sujets de l'empire ? Ils forgèrent cette fameuse donation de Constantin, laquelle a été tenue pour si véritable pendant plusieurs siècles que c'était un péché mortel, irrémissible, d'en douter ; et que le coupable encourait, *ipso facto*, l'excommunication majeure.

C'était une chose bien plaisante que cette donation de Constantin à l'évêque Silvestre.

« Nous avons jugé utile, dit l'empereur, avec tous nos satrapes et tout le peuple romain, de donner aux successeurs de saint Pierre une puissance plus grande que celle de Notre Sérénité. » Ne trouvez-vous pas, Romains, que le mot de satrape est bien placé là ?

C'est avec la même authenticité que Constantin, dans ce beau diplôme, dit « qu'il a mis les apôtres Pierre et Paul dans de grandes châsses d'ambre ; qu'il a bâti les églises de saint Pierre et de saint Paul, et qu'il leur a donné de vastes domaines en Judée, en Grèce, en Thrace, en Asie, etc., pour entretenir le luminaire ; qu'il a donné au pape son palais de Latran, des chambellans, des gardes du corps, et qu'enfin il lui donne en pur don, à lui et à ses successeurs, la ville de Rome, l'Italie, et toutes les provinces d'Occident : le tout pour remercier le pape Silvestre de l'avoir guéri de la ladrerie, et de l'avoir baptisé », quoiqu'il n'ait été baptisé qu'au lit de la mort par Eusèbe, évêque de Nicomédie.

Il n'y eut jamais ni pièce plus ridicule d'un bout à l'autre, ni plus accréditée dans les temps d'ignorance où l'Europe a croupi si longtemps après la chute de votre empire.

NEUVIÈME IMPOSTURE.

Je passe sous silence un millier de petites impostures journalières, pour arriver vite à la grande imposture des décrétales.

Ces fausses décrétales furent universellement répandues dans le siècle de Charlemagne. C'est là, Romains, que, pour mieux vous ravir votre liberté, on en dépouille tous les évêques; on veut qu'ils n'aient pour juge que l'évêque de Rome. Certes s'il est le souverain des évêques, il devait bientôt devenir le vôtre, et c'est ce qui est arrivé. Ces fausses décrétales abolissaient les conciles, elles abolirent bientôt votre sénat, qui n'est plus qu'une cour de judicature, esclave des volontés d'un prêtre. Voilà surtout la véritable origine de l'avilissement dans lequel vous rampez. Tous vos droits, tous vos priviléges, si longtemps conservés par votre sagesse, n'ont pu vous être ravis que par le mensonge. Ce n'est qu'en mentant à Dieu et aux hommes qu'on a pu vous rendre esclaves; mais jamais on n'a pu éteindre dans vos cœurs l'amour de la liberté. Il est d'autant plus fort que la tyrannie est plus grande. Ce mot sacré de liberté se fait encore entendre dans vos conversations, dans vos assemblées, et jusque dans les antichambres du pape.

ARTICLE IX.

César ne fut que votre dictateur; Auguste ne fut que votre général, votre consul, votre tribun. Tibère, Caligula, Néron, vous laissèrent vos comices, vos prérogatives, vos dignités; les barbares même les respectèrent. Vous eûtes toujours votre gouvernement municipal. C'est par votre délibération, et non par l'autorité de votre évêque Grégoire III, que vous offrîtes la dignité de patrice au grand Charles Martel, maître de son roi, et vainqueur des Sarrasins en l'année 741 de notre fautive ère vulgaire.

Ne croyez pas que ce fut l'évêque Léon III qui fit Charlemagne empereur: c'est un conte ridicule du secrétaire Éginhard, vil flatteur des papes qui l'avaient gagné. De quel droit et comment un évêque sujet aurait-il fait un empereur, qui n'était jamais créé que par le peuple ou par les armées qui se mettaient à la place du peuple?

Ce fut vous, peuple romain, qui usâtes de vos droits; vous, qui ne voulûtes plus dépendre d'un empereur grec, dont vous n'étiez pas secourus; vous, qui nommâtes Charlemagne: sans quoi il

n'eût été qu'un usurpateur. Les annalistes de ce temps conviennent que tout était arrangé entre Carolo et vos principaux officiers (ce qui est en effet de la plus grande vraisemblance). Votre évêque n'y eut d'autre part que celle d'une vaine cérémonie, et la réalité de recevoir de grands présents. Il n'avait d'autre autorité légale dans votre ville que celle du crédit attaché à sa mitre, à son clergé, et à son savoir-faire.

En vous donnant à Charlemagne, vous restâtes maîtres de l'élection de vos officiers ; la police fut entre leurs mains ; vous demeurâtes en possession du môle d'Adrien, si ridiculement appelé depuis le château Saint-Ange, et vous n'avez été pleinement asservis que quand vos évêques se sont emparés de cette forteresse.

Ils sont parvenus pas à pas à cette grandeur suprême, si expressément proscrite pour eux par celui qu'ils regardent comme leur Dieu, et dont ils osent s'appeler les vicaires. Jamais sous les Othons ils n'eurent de juridiction dans Rome. Les excommunications et les intrigues furent leurs seules armes ; et lorsque, dans les temps d'anarchie, ils ont été en effet souverains, ils n'ont jamais osé en prendre le titre. Je défie tous les gens habiles qui vendent chez vous des médailles aux étrangers d'en montrer une seule où votre évêque soit intitulé votre souverain. Je défie même les plus habiles fabricateurs de titres dont votre cour abonde d'en montrer un seul où le pape soit traité de prince par la grâce de Dieu. Quelle étrange principauté que celle qu'on craint d'avouer !

Quoi ! les villes impériales d'Allemagne qui ont des évêques sont libres ; et vous, Romains, vous ne l'êtes pas ! Quoi ! l'archevêque de Cologne n'a pas seulement le droit de coucher dans cette ville, et votre pape vous permet à peine de coucher chez vous ! Il s'en faut beaucoup que le sultan des Turcs soit aussi despotique à Constantinople que le pape l'est devenu à Rome.

Vous périssez de misère sous de beaux portiques. Vos belles peintures dénuées de coloris, et dix ou douze chefs-d'œuvre de la sculpture antique, ne vous procureront jamais ni un bon dîner ni un bon lit. L'opulence est pour vos maîtres, et l'indigence est pour vous : le sort d'un esclave des anciens Romains était cent fois au-dessus du vôtre, car il pouvait acquérir de grandes fortunes ; mais vous, nés serfs, vous mourez serfs, et vous n'avez d'huile que celle de l'extrême-onction. Esclaves de corps, esclaves d'esprit, vos tyrans ne souffrent pas même que vous lisiez dans votre langue le livre sur lequel on dit que votre religion est fondée.

Éveillez-vous, Romains, à la voix de la liberté, de la vérité, et de la nature. Cette voix éclate dans l'Europe, il faut que vous l'entendiez; rompez les chaînes qui accablent vos mains généreuses, chaînes forgées par la tyrannie dans l'antre de l'imposture.

FIN DE L'ÉPITRE AUX ROMAINS.

REMONTRANCES

DU CORPS DES PASTEURS DU GÉVAUDAN

A ANT.-JACQ. RUSTAN, PASTEUR SUISSE A LONDRES[1].

I. — *Que prêtre doit être modeste.*

Notre cher et vénérable confrère, nous avons lu avec douleur votre facétie intitulée *l'État présent du christianisme.* Vous avez avoué, il est vrai (page 7), que *l'ami de la vérité doit être toujours décent et modeste :* ah ! notre frère, montrez-nous votre foi par vos œuvres. Vous insultez, dans votre licencieux écrit, les hommes les plus respectables, français et anglais, et même jusqu'à ceux qui nous ont rendu les plus grands services; qui ont souvent arrêté le bras du ministère, appesanti sur nous en France; qui ont inspiré la tolérance à tant de magistrats, qui ont été les principaux moteurs de la réhabilitation des Calas, et de la justice rendue après trois ans de soins aux cendres de notre frère innocent, roué et brûlé dans Toulouse. Ignorez-vous qu'ils ont tiré des galères plusieurs de nos martyrs? Ignorez-vous qu'aujourd'hui même ils travaillent à nous procurer un asile où nous puissions jouir de la liberté qui est le droit de tous les hommes? C'est à eux qu'on doit le mépris où est tombée la tyrannie de la cour de Rome, et tout ce qu'on ose contre elle; et vous prenez ce temps-là pour faire contre eux un libelle! Hélas! notre vénérable camarade, vous ne connaissez pas l'esprit du gouvernement de France : il regarde la cour de Rome comme une usurpatrice, et

1. Antoine-Jacques Roustan (et non Rustan), dont Beuchot a parlé dans son Avertissement en tête du tome XIV, page XIII, né à Genève, en 1734, mort en 1808, publia des *Lettres sur l'état présent du christianisme*, 1768, in-12. C'est l'origine des *Remontrances* et des *Instructions* qui les suivent ; ces deux pièces parurent ensemble en 29 pages in-8°, en septembre 1768, et furent mises à l'index, à Rome, le 1er mars 1770.

nous comme des factieux. Louis XIV d'une main saisissait Avignon, et nous faisait rouer de l'autre.

Voilà pourquoi des chrétiens catholiques ont fait mourir tant de pasteurs protestants : c'est le cas, notre ami, de vous dire : « Ce n'est pas le tout d'être roué, il faut encore être poli. »

Nous demandons pardon au Seigneur de répéter ce mauvais quolibet ; mais, en vérité, il ne convient que trop à notre triste situation, et à votre libelle diffamatoire. Ne voyez-vous pas que vous justifiez en quelque sorte nos cruels persécuteurs ? Ils diront : Nous ne pendons, nous ne rouons que des brouillons insolents qui troublent la société. Vous attaquez vos sauveurs, ceux qui ont prêché la tolérance ; ne voyez-vous pas qu'ils n'ont pu obtenir cette tolérance pour les calvinistes paisibles sans inspirer l'indifférence pour les dogmes, et qu'on nous pendrait encore si cette indifférence n'était pas établie ? Remercions nos bienfaiteurs, ne les outrageons pas.

Vous avez de l'esprit, vous ne manquez pas d'éloquence ; mais malheureusement vous joignez à d'insipides railleries un style violent et emporté qui ne convient nullement à un prêtre à qui nous avons imposé les mains ; et nous craignons pour vous que, si jamais vous revenez en France, vous ne trouviez, dans la foule de ceux que vous outragez si indignement, des gens qui auront les mains plus lourdes que nous.

De quoi vous avisez-vous, page 148, de dire que « tous les préposés aux finances (sans faire la moindre exception) sont des sangsues du peuple, des fripons, qui semblent n'avoir en dépôt la puissance du souverain que pour la rendre détestable » ? Quoi ! notre malheureux frère, le chancelier de l'échiquier, les gardes des rôles, sont des coquins suivant vous ? Les chambres des finances de tous les États, le contrôleur général, et les intendants de France, méritent la corde ? Vous osez ajouter « qu'il serait difficile d'ajouter à la haine et au mépris que les parlements et les peuples ont pour eux ».

C'est donc ainsi que vous voulez justifier ces paroles[1] : « Que celui qui n'écoute pas l'assemblée soit regardé comme un païen et un publicain. » Vous ne défendez la religion chrétienne que par des discours qui vous attireraient le pilori. A-t-on jamais vu une insolence si brutale et si punissable ? et quel est l'homme qui s'élève ainsi contre un ministère nécessaire à tous les États ? Y pensez-vous bien, notre frère ? Avez-vous oublié qui vous êtes ?

1. Matthieu, XVIII, 17.

Nous ne sommes pas étonnés que vous vous déchaîniez contre la noblesse. Vous dites « qu'il est permis aux sots d'en faire le bouclier de leur sottise (page 93), et que les gens sensés ne connaissent de noble que l'homme de bien » ; c'est un *scandalum magnatum;* c'est le discours d'un vil séditieux, et non pas d'un ministre de l'Évangile. Tout juré vidangeur, tout gadouard, tout savetier, tout geôlier, tout bourreau même, peut sans doute être homme de bien ; mais il n'est pas noble pour cela. Cessez d'outrer la malheureuse manie de votre ami Jean-Jacques Rousseau, qui crie que tous les hommes sont égaux. Ces maximes sont le fruit d'un orgueil ridicule qui détruirait toute société. Songez que Dieu a dit par la bouche de Jésus fils de Sirach [1] : « Je hais, je ne puis supporter le gueux superbe. »

Oui, notre frère, tous les hommes sont égaux en ce qu'ils ont les mêmes membres et les mêmes besoins, les mêmes droits à la justice distributive; mais ils ne peuvent pas tous être à la même place. Il est de la différence entre le soldat et le capitaine, entre le sujet et le prince, entre le plaideur et le juge. Le grand Dieu nous préserve de vouloir vous humilier! mais quand votre père était à l'hôpital de Genève, où son ivrognerie le conduisit assez souvent, était-il l'égal des directeurs de l'hôpital et du premier syndic? Prenez garde qu'on ne vous dise : *Ne, sutor, ultra crepidam.*

Nous savons que M. Rilliet [2] a dit aux Genevois, chez qui nous accourons en foule de nos provinces, qu'ils sont au-dessus des ducs et pairs de France, et des grands d'Espagne. Si cela est, il n'y a point là d'égalité, puisque les Genevois sont supérieurs; mais remarquez bien que M. Rilliet n'a parlé qu'aux citoyens, et que vous n'êtes pas citoyen.

Vous répondrez que vous êtes prêtre, et que, selon le révérend docteur Hickes, « le prêtre est au-dessus du prince; que les rois et les reines doivent fléchir le genou devant un prêtre; que vouloir juger un prêtre, c'est vouloir juger Dieu lui-même, etc. » Nous convenons de toutes ces vérités : cependant il est toujours bon d'être modeste, car Euripide a dit (*Médée*, vers 636 et 637):

Στέργοι δέ με σωφροσύνα,
Δώρημα κάλλιστον θεῶν.

Et Plutarque dit aussi de merveilleuses choses sur la modestie.

1. *Ecclésiastique*, xxv, 4.
2. Théodore Rilliet, né à Genève en 1727, membre du conseil des Deux-Cents, mort en 1782, *eut de beaux talents dont il se servit fort mal*, dit Senebier dans sa *Genève littéraire*, tome III, page 250. (B.)

II. — *Que prêtre de l'Église suisse à Londres doit être chrétien.*

Notre vénérable frère, vous dites, page 18 de votre libelle, que « vous n'êtes pas chrétien; mais que vous seriez bien fâché de voir la chute du christianisme, surtout dans votre patrie » : nous ignorons si vous entendez, par votre patrie, l'Angleterre, où vous prêchez, ou bien la France, dont vous êtes originaire, ou bien Genève, qui vous a nourri. Mais nous sommes très-fâchés que vous ne soyez pas chrétien. Vous vous excuserez peut-être en disant que ce n'est pas vous qui parlez, que c'est un de vos amis dont vous rapportez un très-long discours. Mais comment pouvez-vous être l'ami intime d'un homme qui n'est pas chrétien, et qui est si bavard? On voit trop que ce bon ami c'est vous-même. Vous lui prêtez vos phrases, votre style déclamatoire; on ne peut s'y méprendre. Ce bon ami est Antoine Rustan; *tu es ille vir*[1].

Je mets cet ami, dites-vous, *au-dessus des chrétiens vulgaires*, page 23. Toujours de l'orgueil, notre frère! toujours de la superbe! ne vous corrigerez-vous jamais? *Christ* signifie oint, *chrétien* signifie onctueux. Mettez donc de l'onction dans vos paroles, et de la charité dans votre conduite; ne faites plus de libelle; parlez surtout avec décence de Jésus-Christ. Page 61, vous l'appelez *fils putatif d'un charpentier*. Ah! frère, que cela est indécent dans un pasteur! *Fils putatif* entraîne de si vilaines idées! Fi! ne vous servez jamais de ces expressions grossières; mais hélas! à qui adressons-nous notre correction fraternelle? A un homme qui n'est pas chrétien. Revenez au giron, cher frère: faites-vous rebaptiser; mais que ce soit par immersion. Le bain est excellent pour les cerveaux trop allumés.

III. — *Que prêtre ne doit point engager les gens dans l'athéisme.*

Vous employez votre seconde lettre à prouver que tous les théistes sont athées; mais c'est comme si vous disiez que tous les Musulmans, les Chinois, les Parsis, les Tartares, qui ne croient qu'en un seul Dieu, sont athées. Où est votre logique, frère? Adorer un seul Dieu, est-ce n'en point reconnaître? Non content de cette extravagance, vous poussez la déraison jusqu'à prétendre que les athées seraient intolérants s'ils étaient les maîtres. Mais qui vous l'a dit? Où avez-vous pris cette chimère? Souvenez-vous

1. II. *Rois*, XII, 7.

de ce proverbe des anciens Arabes rapporté par Ben Sirach : « Qu'y a-t-il de meilleur sur la terre ? La tolérance. »

On vous accuse, vous, d'être intolérant comme le sont tous les parvenus orgueilleux. Vous nous apprenez que vous n'êtes point chrétien; nous savons que vous ne pensez pas que Jésus soit consubstantiel à Dieu; vous êtes donc théiste. Vous assurez que les théistes sont athées; voyez quelle conclusion on doit tirer de vos beaux arguments? Ah! notre pauvre frère, vous n'avez pas le sens commun. Les directeurs de l'hôpital de Genève se repentent bien de vous avoir fait apprendre à lire et à écrire. Si jamais vous y revenez, vous y pourrez causer de grands maux, et surtout à vous-même. Vous avez dans l'esprit une inquiétude et une violence, et dans le style une virulence qui vous attirera de méchantes affaires. Vous commençâtes avant d'être prêtre, et avant même que vous fussiez précepteur chez M. Labat, par faire un libelle scandaleux contre Louis XIV[1], et contre le ministre de Louis XV; M. de Montpérou le fit supprimer par les scolarques. Songez que les rois ont les bras longs, et que vous nous exposez à porter la peine de vos sottises.

IV. — *Que prêtre, soit réformé, soit réformable, ne doit ni déraisonner, ni mentir, ni calomnier.*

Vous accusez la Suisse et Genève (dans votre troisième lettre à je ne sais qui, page 47) de « produire de petits docteurs incrédules. Vous avez entendu, dites-vous, des femmes beaux esprits argumenter dans Genève contre Jésus-Christ, et faire les agréables sur l'histoire des Évangiles ».

Nous jugeons qu'il est infâme de calomnier ainsi et la ville qui vous a nourri par charité, et tout le pays helvétique. Si vous ne voulez pas être chrétien, à la bonne heure, nous sommes tolérants ; soyez juif, ou mahométan, ou guèbre, ou brame, ou sabéen, ou confutzéiste, ou spinosiste, ou anabaptiste, ou hernhoutre[2], ou piétiste, ou méthodiste, ou janséniste, pourvu que vous soyez honnête. Mais n'accusez pas les Suisses et les Genevois vos bienfaiteurs d'être sans religion. Portez surtout un grand respect aux dames : c'est par elles qu'on parvient; c'est Hélène, l'intendante

1. L'*Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire*, imprimé à la suite de : *Offrande aux autels et à la patrie*, 1764, in-8°; voyez page XIII de l'Avertissement de Beuchot en tête du tome XIV.

2. Ou hernhutes; voyez la note sur le *Discours aux confédérés catholiques*, page 80.

des écuries de Constance Chlore, qui mit la religion chrétienne sur le trône de Constantin son bâtard; ce sont des reines qui ont rendu l'Angleterre, la Hongrie, la Russie, chrétiennes[1]. Nous fûmes protégés par la duchesse de Ferrare, par la mère et la sœur du grand Henri IV. Nous avons toujours besoin de dévotes; ne les aliénez pas de nous. Si les femmes nous abandonnent, nous sommes perdus.

Loin que la Suisse, Genève, la basse Allemagne, l'Angleterre, renoncent, comme vous le prétendez, au christianisme, tous ces pays, devenus plus éclairés, demandent un christianisme plus pur, Les laïques sont instruits, et trop instruits aujourd'hui pour les prêtres. Les laïques savent que la décision du premier concile de Nicée fut faite contre le vœu unanime de dix-sept évêques et de deux mille prêtres. Ils croient qu'il est impossible que deux personnes soient la même chose; ils croient qu'un homme ne peut pas avoir deux natures; ils croient que le péché originel fut inventé par Augustin.

Ils se trompent sans doute; mais ayons pour eux de l'indulgence. Ils révèrent Jésus; mais Jésus sage, modeste, et juste, qui jamais, disent-ils, *n'a fait sa proie de s'égaler à Dieu;* Jésus, qui jamais n'a dit avoir deux natures et deux volontés, le Jésus véritable en un mot, et non pas le Jésus qu'ils prétendent défiguré dès les premiers temps, et encore plus dans les derniers.

On a fait une petite réforme au XVIe siècle : on en demande partout une nouvelle à grands cris. Le zèle est peut-être trop fort; mais on veut adorer Dieu, et non les chimères des hommes.

Nous nous souviendrons toute notre vie d'un de nos confrères du Gévaudan : ce n'est pas de la bête[2] dont nous voulons parler; c'est d'un pasteur qui faisait assez joliment des vers pour un homme qui n'avait jamais été à Paris. Il nous dit quelques heures avant de rendre son âme à Dieu :

Amis, j'ai longtemps combattu
Pour le fanatisme et la fable :
Moins de dogme et plus de vertu,
Voilà le culte véritable.

Ces paroles se gravèrent dans tous nos cœurs. Hélas! ce sont les disputes sur le dogme qui ont tout perdu. Ces seuls mots[3] :

1. Voyez tome XI, pages 329, 370.
2. Sur cette bête, voyez tome XXV, page 378.
3. Matthieu, XVI, 18.

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je fonderai mon assemblée, » ont produit sept cents ans de guerre entre les empereurs et les papes. Les interprétations de deux ou trois autres paroles ont inondé la terre de sang : le dogme est souvent diabolique, comme vous savez, et la morale est divine.

V. — *Que prêtre doit se garder de dire des sottises, le plus qu'il pourra.*

Ce n'est qu'une bagatelle de dire que c'est M. de La Chalotais qui vous a appris que les sauvages n'admettent ni ne nient la Divinité : cela se trouve à l'article Athée, dans toutes les éditions du *Dictionnaire philosophique*, recueil tiré des meilleurs auteurs anglais et français, recueil imprimé longtemps avant le livre de M. de La Chalotais, recueil enfin où l'on trouve plusieurs articles d'un de nos plus illustres confrères, plusieurs de M. Abauzit, plusieurs tirés de Middleton, etc. [1].

Voici le passage en question [2] :

« Il y a des peuples athées, dit Bayle dans ses *Pensées sur les comètes :* les Cafres, les Hottentots, les Topinambous, et beaucoup d'autres petites nations, n'ont point de Dieu ; ils ne le nient ni ne l'affirment ; ils n'en ont jamais entendu parler. Dites-leur qu'il y en a un, ils le croiront aisément ; dites-leur que tout se fait par la nature des choses, ils vous croiront de même. Prétendre qu'ils sont athées, c'est la même imputation que si on disait qu'ils sont anticartésiens. Ils ne sont ni pour ni contre Descartes, ce sont de vrais enfants ; un enfant n'est ni athée ni déiste : il n'est rien.

« Quelles conclusions tirerons-nous de tout ceci ? Que l'athéisme est un *système* très-pernicieux dans ceux qui gouvernent, et qu'il l'est aussi dans les gens de cabinet, quoique leur vie soit innocente, parce que de leur cabinet il peut percer jusqu'à ceux qui sont en place ; que s'il n'est pas si funeste que le fanatisme, il est

1. Dans les premières éditions du *Dictionnaire philosophique*, aucun article ne porte de signature ou d'indication d'auteurs. Ce fut plus tard que Voltaire imagina d'en mettre quelques-uns sur le compte d'auteurs plus ou moins connus ; voyez les articles Abraham (section II) ; Adam (section II), Baptême (section III, *Addition importante* et *Autre addition*) ; Bataillon, Conciles (section III) ; Impôt (section IV) ; Job. Judée, Messie, Transsubstantiation. Voyez aussi la note, tome XXVI, page 567.

2. Il se trouvait en effet, dans la première édition, publiée en 1764, du *Dictionnaire philosophique portatif* (voyez tome XVII, page 475) ; mais, à la seconde ligne du second des alinéas transcrits ici, on lit *monstre* au lieu de *système*.

presque toujours fatal à la *vertu*. Ajoutons surtout qu'il y a moins d'athées aujourd'hui que jamais, depuis que les philosophes ont reconnu qu'il n'y a aucun être végétant sans germe, aucun germe sans dessein, etc., et que le blé ne vient point de pourriture.

« Des géomètres non philosophes ont rejeté les causes finales, mais les vrais philosophes les admettent; et, comme l'a dit un auteur très-connu[1], *un catéchiste annonce Dieu aux enfants, et Newton le démontre aux sages.* »

Mais voici des choses plus sérieuses : on dit que vous êtes un théiste inconsidéré, un théiste vaillant, un théiste inconstant, un chrétien déserteur, un mauvais théiste, un calomniateur de tous les partis; on vous reproche de falsifier tout ce que vous rapportez; de mentir continuellement, en attaquant sans pudeur et le théisme et le christianisme. On se plaint que vous imputiez, dans vingt endroits, aux théistes de n'admettre ni peines ni récompenses après la mort, et que vous les accusiez de ressembler à la fois aux épicuriens, qui n'admettent que des dieux inutiles, et aux Juifs, qui, jusqu'au temps d'Hérode, ne connurent ni l'immortalité de l'âme dont le *Pentateuque* n'a jamais parlé, ni la justice de Dieu dans une autre vie, de laquelle le *Pentateuque* n'a point parlé davantage. Vous osez charger de ces impiétés les plus sages, les plus pieux théistes, c'est-à-dire ceux qui ouvrent le sanctuaire de la religion par les mains de Dieu même avant d'y entrer avec Jésus. Lisez leurs livres, et voyez-y votre condamnation.

La Profession de foi des théistes[2] est un ouvrage presque divin, adressé à un grand roi; on y lit ces paroles: « Nous adorons, depuis le commencement des choses, la divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime : jusque-là tous les hommes sont d'accord, tous répètent après nous cette confession de foi. Le centre où tous les hommes se réunissent dans tous les temps, dans tous les lieux, est donc la vérité, et les écarts de ce centre sont donc le mensonge. »

Au reste, quand nous disons que cet ouvrage est presque divin, nous ne prétendons louer que la saine morale, l'adoration de l'Être suprême, la bienfaisance, la tolérance, que ce petit livre enseigne; et nous regardons ces préceptes comme des préparations à l'Évangile.

1. Voltaire lui-même; voyez tome XVII, page 476; XX, 506; XXI, 553; XXVI, 525.
2. Voyez ci-dessus, page 55.

Le lord Bolingbroke s'exprime ainsi, nouvelle édition de son admirable livre de l'*Examen important*[1] :

« Vous avez le front de demander ce qu'il faut mettre à la place de vos fables ! Je vous réponds : Dieu, la vérité, la vertu, des lois, des peines et des récompenses ; prêchez la probité et non le dogme ; soyez les prêtres de Dieu, et non les prêtres d'un homme. »

L'auteur du *Militaire philosophe*[2], de cet excellent ouvrage qu'on ne peut trop méditer, s'exprime ainsi, page 41 de la nouvelle édition :

« Je mets au nombre des moments les plus heureux de ma vie celui où mes yeux ont commencé à s'ouvrir : indépendamment du calme et de la liberté d'esprit dont je jouis depuis que je ne suis plus sous le joug des préjugés religieux, je sens que j'ai de Dieu, de sa nature et de ses puissances infinies, des sentiments plus élevés et plus dignes de ces grands objets. Je suis plus fidèle à mes devoirs, je les remplis avec plus de plaisir et d'exactitude, depuis que je les ai réduits à leurs véritables bornes, et depuis que j'ai fondé l'obligation morale sur sa vraie base : en un mot, je suis tout un autre homme, tout un autre père, tout un autre fils, tout un autre mari, tout un autre maître, tout un autre sujet ; je serais de même tout un autre soldat, ou tout un autre capitaine. Dans mes actions, je consulte la nature, la raison et la conscience, qui m'instruisent de la véritable justice ; au lieu que je ne consultais auparavant que ma secte qui m'étourdissait de préceptes frivoles, injustes, impraticables et nuisibles. Mes scrupules ne tombent plus sur ces vaines pratiques dont l'observation tient lieu à tant de gens de la probité et des vertus sociales. Je ne me permets plus ces petites injustices qu'on a si souvent occasion de commettre dans le cours de la vie, et qui entraînent quelquefois de très-grands malheurs. »

Nous voyons avec une extrême satisfaction que tous les grands théistes admettent un Dieu juste qui punit, qui récompense et qui pardonne. Les vrais chrétiens doivent révérer le théisme comme la base de la religion de Jésus : point de religion sans théisme, c'est-à-dire sans la sincère adoration d'un Dieu unique. Soyons donc théistes avec Jésus, et comme Jésus, que vous appelez si indignement fils... putatif d'un charpentier.

1. Voyez tome XXVI, page 299.
2. Sur le *Militaire philosophe*, voyez, ci-après, la note 5 de la page 117.

FIN DES REMONTRANCES A A.-J. RUSTAN.

INSTRUCTIONS

A ANTOINE-JACQUES RUSTAN[1]

Si vous vouliez être véritablement utile à vos frères, nous vous exhorterions à écrire sagement contre ceux des théistes qui se sont écartés de la religion chrétienne; mais en les réfutant, que ce soit avec sagesse et avec charité : faites quelques pas vers eux, afin qu'ils viennent à nous. Si vous combattez l'erreur, rendez justice au mérite.

N'écrivez qu'avec respect contre le curé Meslier[2], qui demanda pardon en mourant d'avoir enseigné le christianisme ; il n'aurait pas eu ces remords s'il avait enseigné un seul Dieu ainsi que Jésus.

Vous ne gagnerez rien à vomir des injures contre milord Herbert, milord Shaftesbury, milord Bolingbroke, le comte de Boulainvilliers, le consul Maillet, le savant et judicieux Bayle, l'intrépide Hobbes, le hardi Toland, l'éloquent et ferme Trenchard, l'estimable Gordon, le savant Tindal, l'adroit Middleton, et tant d'autres.

Ce n'est pas une petite entreprise de répondre à l'*Examen important*[3], au *Catéchisme de l'honnête homme*[4], au *Militaire philosophe*[5],

1. Ces *Instructions* ont été publiées en même temps que les *Remontrances* qui précèdent, et à leur suite.

2. Voyez l'*Extrait de ses sentiments*, tome XXIV, page 293.

3. L'*Examen important de milord Bolingbroke* est au tome XXVI, page 195, de la présente édition.

4. Le *Catéchisme de l'honnête homme* est au tome XXIV, page 523, de la présente édition.

5. D'un manuscrit anonyme intitulé *Difficultés sur la religion proposées au sieur Malebranche*, Naigeon composa *le Militaire philosophe*, qu'il publia en 1767 sans aucun nom d'auteur.

En octobre 1767, on introduisait cet ouvrage, en le mêlant par lambeaux dans les feuilles du *Courrier du Bas-Rhin*. Une *nouvelle édition* parut en 1768 ; une autre en 1770, etc. (B.)

au livre du savant et judicieux Fréret[1], au dialecticien Dumarsais[2], au livre de Boulanger[3], à l'*Évangile de la raison*[4], au *Vicaire savoyard*, le seul véritablement bon ouvrage qu'ait jamais fait Jean-Jacques Rousseau[5].

Tous ces auteurs prétendent que le système qu'ils combattent s'est établi naturellement et sans aucun prodige. Ils disent qu'à la vérité les prêtres d'Isis, ceux de la déesse de Syrie, ceux de Cérès Éleusine, et tant d'autres, avaient des secrets pour chasser les esprits malins du corps des lunatiques ; que les Juifs, depuis qu'ils avaient embrassé la doctrine des diables, les chassaient par la vertu de la racine barath[6] et de la clavicule de Salomon; que dans Matthieu et Luc[7], on convient de cette puissance du peuple juif; mais ils ajoutent avec audace que ce miracle n'est pas bien avéré chez les prêtres de Syrie. Les Galiléens, dit Dumarsais, ajoutèrent à leurs exorcismes des déclamations contre les riches. Ils criaient : « La fin du monde approche, le royaume du ciel va venir; il n'y aura que les pauvres qui entreront dans ce royaume; donnez tout ce que vous avez, et nous vous ferons entrer. » Ils prédisaient toutes sortes de malheurs à l'empire romain, comme le rapporte Lucien, qui en a été témoin[8]. Les malheurs ne manquent jamais d'arriver : tout homme qui prédira des malheurs sera toujours un vrai prophète; le peuple criait miracle, et prenait les Galiléens pour des sorciers. Peu à peu les Galiléens s'instruisirent chez les platoniciens; ils mêlèrent leurs contes avec les dogmes de Platon, ils en composèrent une secte nouvelle.

Voilà ce que Dumarsais dit, et ce qu'il faut absolument réfuter.

Milord Bolingbroke[9] va encore plus loin : il cite l'exemple du

1. *Examen critique des apol gistes de la religion chrétienne,* 1767, in-12, ouvrage publié, il est vrai, sous le nom de Fréret, mais qui paraît être de Lévesque de Burigny ; voyez tome XXVI, page 506.

2. L'épithète de dialecticien est donnée à Dumarsais à l'occasion de l'*Analyse de la religion chrétienne,* publiée sous le nom de cet auteur dans le *Recueil nécessaire.*

3. L'*Antiquité dévoilée,* 1766, in-4°, ou 3 volumes in-12.

4. L'*Evangile de la raison* existe dans les formats in-8° et in-24. C'est un recueil de pièces philosophiques. Ce sont les mêmes que dans le *Recueil nécessaire* (voyez la note, tome XXV, page 125); cependant toutes les éditions de l'*Évangile de la raison* ne contiennent pas les mêmes pièces. (B.)

5. Le grand éloge que Voltaire fait ici de la *Profession de foi du vicaire savoyard* (qui est au 4e livre d'*Émile*) ne l'empêcha pas de la critiquer ; voyez le chapitre XXXV de *Dieu et les Hommes.* (B.)

6. Voyez tome XI, page 137; et XVIII, 336.

7. Matthieu, chap. XII; Luc, chap. XI. (*Note de Voltaire.*)

8. Voyez le *Philopatris* de Lucien. (*Id.*) — Voyez tome XXVI, page 229.

9. C'est-à-dire Voltaire lui-même; voyez tome XXVI, page 221.

cardeur de laine Leclerc, qui le premier établit le calvinisme en France, et qui fut martyrisé; Fox, le patriarche des quakers, qui était un paysan; Jean de Leyde, tailleur, qui fut roi des anabaptistes; et vingt exemples semblables. Voilà, dit-il, comme les sectes s'établissent. Il faut réfuter milord Bolingbroke.

Le prince respectable[1] qui a fait le *Sermon des cinquante*, réimprimé six fois dans le *Recueil nécessaire*, s'exprime ainsi : « La secte de ce Jésus subsiste cachée; le fanatisme s'augmente; on n'ose pas d'abord faire de cet homme un dieu, mais bientôt on s'encourage. Je ne sais quelle métaphysique de Platon s'amalgame avec la secte nazaréenne. On fait de Jésus le *logos*, le Verbe-Dieu, puis consubstantiel à Dieu, son père. On imagine la Trinité, et pour la faire croire on falsifie les premiers Évangiles.

« On ajoute un passage touchant cette Trinité, de même qu'on falsifie l'historien Josèphe pour lui faire dire un mot de Jésus, quoique Josèphe soit un historien trop grave pour avoir fait mention d'un tel homme. On va jusqu'à forger des vers des sibylles; on suppose des Canons des apôtres, des Constitutions des apôtres, un Symbole des apôtres, un voyage de Simon Pierre à Rome, un assaut de miracles entre ce Simon et un autre Simon prétendu magicien. En un mot, point d'artifices, de fraudes, d'impostures, que les Nazaréens ne mettent en œuvre : et après cela on vient nous dire tranquillement que les apôtres prétendus n'ont pu être ni trompés ni trompeurs, et qu'il faut croire à des témoins qui se sont fait égorger pour soutenir leurs dépositions.

« O malheureux trompeurs et trompés qui parlez ainsi ! quelle preuve avez-vous que ces apôtres ont écrit ce qu'on met sous leur nom ? Si on a pu supposer des canons, n'a-t-on pas pu supposer des évangiles? n'en reconnaissez-vous pas vous-mêmes de supposés? Qui vous a dit que les apôtres sont morts pour soutenir leur témoignage ? Il n'y a pas un seul historien contemporain qui ait seulement parlé de Jésus et de ses apôtres. Avouez que vous soutenez des mensonges par des mensonges; avouez que la fureur de dominer sur les esprits, le fanatisme et le temps, ont élevé cet édifice qui croule aujourd'hui de tous côtés: masure que la raison déteste, et que l'erreur veut soutenir[2]. »

Réfutez le prince auteur de ces paroles; à moins que vous n'aimiez mieux être son aumônier, ce qui vous serait plus avantageux.

1. Frédéric II, roi de Prusse; voyez tome XXIV, page 437, et XXVI, 203.
2. Voyez tome XXIV, pages 451-452.

Quand vous réfuterez ces auteurs, gardez-vous de falsifier les saintes Écritures; ne défendez pas la vérité par le mensonge : on vous reproche assez d'avoir corrompu le texte en disant dans votre libelle que lorsque le Seigneur, sur le bord du fleuve Chobar, commanda à Ézéchiel de manger un livre de parchemin, et de se coucher pendant trois cent quatre vingt et dix jours sur le côté gauche [1], et pendant quarante sur le côté droit, il « lui ordonna aussi de se faire du pain de plusieurs sortes de graines, et de se servir, pour le cuire, de bouse de vache ». Lisez la *Vulgate*, vous y trouverez ces propres mots : « *Comedes illud* [2], *et stercore quod egreditur de homine operies illud in oculis eorum.* Tu mangeras ce pain, et tu le couvriras de l'excrément qui sort du corps de l'homme. » Couvrir son pain avec cet excrément n'est pas cuire son pain avec cet excrément. Le Seigneur se laisse ensuite toucher aux prières du prophète; il lui dit : Je te donne de la fiente de bœuf au lieu de fiente d'homme.

Pourquoi donc avoir falsifié le texte? Pourquoi nous exposez-vous aux plaintes amères des incrédules, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas crédules, et qui ne vous en croiront pas sur votre parole?

Nous n'approuvons pas la simplicité de ceux qui traduisent *stercore* par *de la merde :* c'est le mot propre, disent-ils; oui, mais la bienséance et l'honnêteté sont préférables au mot propre, quand la fidélité de la traduction n'en est point altérée.

On prétend que vous avez traduit aussi infidèlement tout ce qui regarde les deux sœurs Oolla et Ooliba dans le même Ézéchiel, aux chapitres XVI et XXIII. Le texte porte : « *Ubera tua intumuerunt, pilus tuus germinavit :* vos tétons ont grossi, votre poil a pointé; *ædificavisti tibi lupanar :* vous vous êtes bâti un b.....; *divisisti pedes omni transeunti :* vous avez ouvert vos cuisses à tous les passants; *Oolla insanivit libidine super concubitum eorum quorum carnes sunt ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus eorum :* Oolla s'est abandonnée passionnément au coït de ceux qui ont des membres d'âne, et dont la semence est comme la semence des chevaux. » Vous pourriez certainement adoucir les mots sans gâter la pureté du texte; la langue hébraïque se permettait des expressions que la française réprouve.

Ainsi nous ne voudrions point que vous traduisissiez les révélations du prophète Osée selon la lettre, mais selon l'esprit.

1. Ézéchiel, IV, 5.
2. Ézéchiel, IV, 12.

L'hébreu s'exprime ainsi à la vérité; le Seigneur dit (Osée, chap. I) : « Prenez une femme de fornication, et faites-lui des fils de fornication ; *filios fornicationum,* » selon la *Vulgate*. Vous avez traduit ces mots par *fils de putain :* cela est trop grossier, et vous deviez dire *enfants de la débauche, enfants du crime*.

Ensuite, lorsqu'au chapitre III le Seigneur lui ordonne encore de prendre une femme adultère, et que le prophète dit : « *Fodi eam pro quindecim argenteis et coro hordei;* je la caressai pour quinze drachmes et un setier d'orge; » vous rendez ce mot *fodi* par le terme déshonnête qui lui répond : gardez-vous de jamais tomber dans ces indécences.

Le commentaire sur le Nouveau Testament, auquel vous travaillez, a d'autres inconvénients. Cette entreprise est d'une extrême difficulté : elle exige bien plus de connaissances qu'on ne croit; celles même des Simon, des Fabricius, des Cotellier, des Cave, des Greave, et des Grabe, ne suffisent pas. Il faut comparer tout ce qui peut nous rester des cinquante Évangiles négligés ou rejetés avec les quatre reçus. Il est très-difficile de décider lesquels furent écrits les premiers. Une connaissance approfondie du *Talmud* est absolument nécessaire ; on y rencontre quelques traits de lumière, mais ils disparaissent bientôt, et la nuit redouble. Les Juifs ne donnent point à Marie le même époux que lui donnent les Évangiles; ils ne font point naître Jésus sous Hérode; l'arrivée des mages, leur étoile, le massacre des innocents, ne se lisent dans aucun auteur juif, pas même chez Flavius Josèphe, parent de Mariamne, femme d'Hérode; le *Sépher Toldos Jeschut*[1] est trop rempli de fables absurdes pour qu'on y puisse bien discerner le peu de vérités historiques qu'il peut contenir.

Dans nos Évangiles il se trouve malheureusement des contradictions qu'il semble impossible à l'esprit humain de concilier : telles sont les deux généalogies de Jésus, l'une par Matthieu, et l'autre par Luc[2]. Personne n'a jamais pu jusqu'à présent trouver un fil pour sortir de ce labyrinthe, et Pascal a été réduit à dire seulement : *Cela ne s'est pas fait de concert*[3]. Non, sans doute, ils ne se sont pas concertés; mais il faut voir comment on peut les rapprocher.

Le commencement de Luc n'est pas moins embarrassant; il est constant qu'il n'y eut qu'un seul dénombrement des citoyens

1. Voyez tome XX, page 71 ; XXVI, 222.
2. Voyez tome XIX, page 217.
3. Voyez tome XXII, page 39

romains sous Auguste, et il est avéré que ceux qui en ont supposé deux se sont trompés. Il est encore avéré, par l'histoire et par les médailles, que Cirénius ou Quirinius n'était point gouverneur de Syrie quand Jésus naquit, et que la Syrie était gouvernée par Quintilius Varus. Cependant voici comme Luc s'exprime [1] : « Dans ces jours émana un édit de César Auguste, qu'il fût fait un dénombrement de tout l'univers. Ce fut le premier dénombrement, lequel fut fait par Cirénius ou Quirinius, président de Judée; et comme chacun allait se faire enregistrer dans sa ville, Joseph monta de la ville de Galilée Nazareth à la cité de David Bethléem en Judée, parce qu'il était de la maison et de la famille de David. »

Nous avouons qu'il n'y a presque pas un mot dans ce récit qui ne semble d'abord une erreur grossière. Il faut lire saint Justin, saint Irénée, saint Ambroise, saint Cyrille, Flavius Josèphe, Hervart, Périzonius, Casaubon, Grotius, Leclerc, pour se tirer de cette difficulté; et quand on les a lus, la difficulté augmente.

Le chapitre XXI de Luc vous jette dans de plus grandes perplexités : il semble prédire la fin du monde pour la génération qui existait alors. Il y est dit expressément [2] que « le fils de l'homme viendra dans une nuée avec une grande puissance et une grande majesté ». Saint Paul [3] et saint Pierre [4] annoncent clairement la fin du monde pour le temps où ils vivent.

Nous avons plus de cinquante explications de ces passages, lesquels n'expliquent rien du tout. Vous n'entendrez jamais saint Paul, si vous ne lisez tout ce que les rabbins ont dit de lui, et si vous ne conférez les *Actes de Thècle* avec ceux des apôtres. Vous n'aurez aucune connaissance du Ier siècle de l'Église, si vous ne lisez le *Pasteur* d'Hermas, les *Récognitions* de Clément, les *Constitutions apostoliques*, et tous les ouvrages de ce temps-là, écrits sous des noms supposés. Vous verrez dans les siècles suivants une foule de dogmes, tous détruits les uns par les autres. Il est très-difficile de démêler comment le platonisme se fondit peu à peu dans le christianisme; vous ne trouvez plus qu'un chaos de disputes que dix-sept cents ans n'ont pu débrouiller. Ah! notre frère! une bonne action vaut mieux que toutes ces recherches : soyons doux, modestes, patients, bienfaisants. Ne barbotons plus dans les cloaques de la théologie, et lavons-nous dans les eaux pures de la raison et de la vertu.

1. II, 1, 2, 3, 4.
2. Verset 27.
3. I. Aux Thessal., IV, 17.
4. Ire épître, IV, 7.

Nous n'avons plus qu'un mot à vous dire. Vous vantez avec justice des exemples de bienfaisance que les Anglais ont donnés, et des souscriptions qu'ils ont ouvertes en faveur de leurs ennemis mêmes; mais les Anglais prétendent qu'ils ne se sont portés à ces actes d'humanité que depuis les livres des Shaftesbury, des Bolingbroke, des Collins, etc. Ils avouent qu'il n'y eut aucune action généreuse de cette nature dans le temps que Cromwell prêchait le fanatisme le fer à la main; aucune lorsque Jacques I[er] écrivait sur la controverse; aucune quand le tyran Henri VIII faisait le théologien : ils disent que le théisme seul a rendu la nation bienfaisante. Vous pourrez tirer un grand parti de ces aveux, en montrant que c'est l'adoration d'un Dieu qui est la source de tout bien, et que les disputes sur le dogme sont la source de tout mal. Retranchez de la morale de Jésus les fadaises théologiques, elle restera divine : c'est un diamant couvert de fange et d'ordure.

Nous vous souhaitons la modération et la paix.

FIN DES INSTRUCTIONS A A.-J. RUSTAN.

DES SINGULARITÉS[1]

DE LA NATURE

PAR UN ACADÉMICIEN DE LONDRES,

DE BOLOGNE, DE PÉTERSBOURG, DE BERLIN, ETC.

On se propose ici d'examiner plusieurs objets de notre curiosité avec la défiance qu'on doit avoir de tout système, jusqu'à ce qu'il soit démontré aux yeux ou à la raison. Il faut bannir, autant qu'on le pourra, toute plaisanterie dans cette recherche. Les railleries ne sont pas des convictions; les injures encore moins. Un médecin plus connu par son imagination impétueuse que par sa pratique[2], en écrivant contre le célèbre Linnæus, qui range dans la même classe l'hippopotame, le porc, et le cheval, lui dit : *Cheval toi-même.* Je l'interrompis lorsqu'il lisait cette phrase, et je lui dis : « Vous m'avouerez que si M. Linnæus est un cheval, c'est le premier des chevaux. » Il n'est pas adroit de débuter par de telles épithètes, et il n'est pas honnête de conclure par elles.

L'examen de la nature n'est pas une satire. Tenons-nous seulement en garde contre les apparences, qui trompent si souvent; contre l'autorité magistrale, qui veut subjuguer; contre le charlatanisme, qui accompagne et qui corrompt si souvent les sciences;

1. Le traité *Des Singularités de la nature*, dont les premières éditions portent la date de 1768, est mentionné pour la première fois dans les *Mémoires secrets,* au 4 février 1769. Mais si, comme je le crois, c'est un passage du chapitre XX que rappelle l'auteur dans les *Colimaçons du R. P. l'Escarbotier,* qui avaient paru dès septembre 1768, il fallait bien placer les *Singularités* avant les *Colimaçons.* Je n'ose ajouter que les *Singularités de la nature* ont été, sous les yeux de Voltaire, placées dans le tome VIII de ses *Nouveaux Mélanges,* en 1769, tandis que les *Colimaçons* sont dans le tome XIII, qui est de 1774. (B.)

2. Ce doit être Maupertuis, sur le compte de qui Voltaire s'est tant égayé voyez tome XXIII, page 559.

contre la foule crédule, qui est pour un temps l'écho d'un seul homme.

Souvenons-nous que les tourbillons de Descartes se sont évanouis ; qu'il ne reste rien de ses trois éléments, presque rien de sa description de l'homme ; que deux de ses lois du mouvement sont fausses ; que son système sur la lumière est erroné ; que ses idées innées sont rejetées, etc., etc., etc.

Songeons que les systèmes de Burnet, de Woodward, de Whiston, sur la formation de la terre, n'ont pas aujourd'hui un partisan ; qu'on commence, en Allemagne même, à regarder les monades, l'harmonie préétablie, et la *Théodicée* de l'ingénieux et profond Leibnitz, comme des jeux d'esprit, oubliés en naissant dans tout le reste de l'Europe. Plus on a découvert de vérités dans le siècle de Newton, plus on doit bannir les erreurs qui souilleraient ces vérités. On a fait une ample moisson ; mais il faut cribler le froment, et rejeter l'ivraie.

Dans la physique, comme dans toutes les affaires du monde, commençons par douter : c'est le premier précepte d'Aristote et de Descartes. Mais on a cru en France que Descartes était l'inventeur de cette maxime.

Examinons par nos yeux et par ceux des autres. Craignons ensuite d'établir des règles générales. Celui qui, n'ayant vu que des bipèdes et des quadrupèdes, enseignerait que la génération ne s'opère que par l'union d'un mâle et d'une femelle se tromperait lourdement.

Celui qui, avant l'invention de la greffe, aurait affirmé que les arbres ne peuvent jamais porter que des fruits de leur espèce n'aurait avancé qu'une erreur.

Il y a près d'un siècle qu'on crut avoir découvert un satellite de Vénus. Depuis, un célèbre observateur anglais[1] vit ou crut voir ce satellite ; on a cru aussi le voir en France : cependant les astronomes n'en ont rien vu. Il peut exister ; mais attendons.

L'analogie pourrait attribuer à plus forte raison un satellite à Mars, qui est beaucoup plus éloigné du soleil que nous ; ce satellite serait plus aisé à découvrir : cependant on ne l'a jamais aperçu. Le plus sûr est donc toujours de n'être sûr de rien, ni dans le ciel ni sur la terre, jusqu'à ce qu'on en ait des nouvelles bien constatées.

Caliginosa nocte premit Deus : « Dieu couvre, dit Horace[2], ses secrets d'une nuit profonde. »

1. Short.
2. Livre III, ode XXXIX, vers 30.

M'apprendra-t-on jamais par quels subtils ressorts[1]
L'éternel Artisan fait végéter les corps?
Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère,
N'ont jamais dépouillé[2] leur cruel caractère;
Et que, reconnaissant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit?
D'où vient qu'avec cent pieds, qui semblent inutiles,
Cet insecte tremblant traîne ses pas débiles?
Pourquoi ce ver changeant se bâtit un tombeau,
S'enterre, et ressuscite avec un corps nouveau,
Et, le front couronné, tout brillant d'étincelles,
S'élance dans les airs en déployant ses ailes?
Le sage du Faï[3], parmi ces plants divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse et fugitive;
. . . .
Demandez à Silva par quel secret mystère
Ce pain, cet aliment, dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment, toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur et penser mon cerveau?
Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie:
« Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie. »

Ce n'est point là ce qu'on appelle *la raison paresseuse;* c'est la raison éclairée et soumise, qui sait qu'un être chétif ne peut pénétrer l'infini. Un fétu suffit pour nous démontrer notre impuissance. Il nous est donné de mesurer, calculer, peser, et faire des expériences; mais souvenons-nous toujours que le sage Hippocrate commença ses *Aphorismes* par dire que *l'expérience est trompeuse;* et qu'Aristote commença sa métaphysique par ces mots : *Qui cherche à s'instruire doit savoir douter.*

Pour voir de quels effets étonnants la nature est capable, examinons quelques-unes de ses productions qui sont sous nos mains, et cherchons (en doutant) quels résultats évidents nous en pourrions former.

1. Ces vers sont de Voltaire lui-même, dans son *Quatrième Discours sur l'Homme;* voyez tome IX, page 401.
2. On lit *adouci* au lieu de *dépouillé,* dans le *Quatrième Discours sur l'Homme.*
3. Directeur du Jardin et du Cabinet d'histoire naturelle du roi.

CHAPITRE I.

DES PIERRES FIGURÉES.

Ces pierres, soit agates, soit espèces de marbres et de cailloux, sont fort communes : on les appelle *dendrites*, quand elles représentent des arbres ; *herborisées* ou *arborisées*, lorsqu'elles ne figurent que de petites plantes ; *zoomorphites*, quand le jeu de la nature leur a imprimé la ressemblance imparfaite de quelques animaux. On pourrait nommer *domatistes* celles qui représentent des maisons. Il y en a quelques-unes de cette espèce très-étonnantes. J'en ai vu une sur laquelle on discernait un arbre chargé de fruits, et une face d'homme très-mal dessinée, mais reconnaissable.

Il est clair que ce n'est ni un arbre ni une maison qui a laissé l'empreinte de son image sur ces petites pierres dans le temps qu'elles pouvaient avoir de la mollesse et de la fluidité. Il est évident qu'un homme n'a pas laissé son visage sur une agate. Cela seul démontre que la nature exerce, dans le genre des fossiles comme dans les autres, un empire dont nous ne pouvons révoquer en doute la puissance, ni démêler les ressorts.

Dire qu'on a vu sur ces dendrites des empreintes de feuilles d'arbres qui ne croissent qu'aux Indes, n'est-ce pas avancer une chose peu prouvée[1] ? Une telle fiction n'est-elle pas la suite du roman imaginé par quelques-uns que la mer des Indes est venue autrefois en Allemagne, dans les Gaules et dans l'Espagne ? Les Huns et les Goths y sont bien venus : oui ; mais la mer ne voyage pas comme les hommes. Elle gravite éternellement vers le centre du globe. Elle obéit aux lois de la nature, et quand elle aurait fait ce voyage, comment aurait-elle apporté des feuilles des Indes pour les déposer sur des agates de Bohême ? Nous commençons par cette observation, parce qu'elle nous servira plus qu'aucune autre à nous défier de l'opinion que les petits poissons des mers les plus éloignées sont venus habiter les carrières de Montmartre

1. Il y a des dendrites qui sont véritablement des empreintes de plantes ; d'autres sont produites par des parties métalliques déposées sur ces pierres ou dans leur intérieur ; d'autres sont formées par des bulles d'air. Quant au pays des plantes qui ont produit ces impressions, on doit être très-réservé à en décider : la plupart n'ont point de caractères spécifiques bien certains, et nous ne connaissons point toutes les espèces de nos climats. Les botanistes font chaque année des découvertes en ce genre. (K.)

et les sommets des Alpes et des Pyrénées. Il y a eu sans doute de grandes révolutions sur ce globe ; mais on aime à les augmenter : on traite la nature comme l'histoire ancienne, dans laquelle tout est prodige.

CHAPITRE II.

DU CORAIL.

Est-on bien sûr que le corail soit une production d'insectes, comme il est indubitable que la cire est l'ouvrage des abeilles? On a trouvé de petits insectes dans les pores du corail ; mais où n'en trouve-t-on pas? Les creux de tous les arbres en fourmillent, les vieilles murailles sont tapissées de républiques ; mais ces petits animaux n'ont pas formé les murailles et les arbres. On serait bien mieux fondé, si on voyait un vieux fromage de Sassenage pour la première fois, à supposer que les mites innombrables qu'il renferme ont produit ce fromage.

Un de ceux qui ont dit que les coraux étaient composés de petits vers prétendit en même temps que les turquoises étaient faites d'ossements de morts, parce qu'on avait découvert quelques turquoises imparfaites auprès d'un ancien cadavre. Il se pourrait bien que les coraux ne fussent pas plus l'ouvrage d'un ver que la turquoise n'est l'ouvrage d'un os de mort.

Mille insectes viennent se loger dans les éponges sur le bord de la mer ; mais ces insectes ont-ils produit les éponges? De très-habiles naturalistes croient le corail un logement que des insectes se sont bâti. D'autres s'en tiennent à l'ancienne opinion que c'est un végétal, et le témoignage des yeux est en leur faveur [1].

CHAPITRE III.

DES POLYPES.

Est-il bien avéré que les lentilles d'eau, qu'on a nommées *polypes d'eau douce*, soient de vrais animaux? Je me défie beaucoup

1. La découverte que le corail est la production d'une espèce de polypes marins est de M. Peyssonnel : de savants naturalistes la nièrent ; elle a été confirmée depuis par M. de Jussieu, et, en faisant dissoudre ces substances dans un acide affaibli, on parvient à séparer la partie terreuse du réseau animal qui lui sert de base.

Les turquoises paraissent devoir leur origine à des os colorés par une chaux métallique ; cela est même prouvé pour quelques-unes de ces pierres. (K.)

de mes yeux et de mes lumières; mais je n'ai jamais pu apercevoir jusqu'à présent dans ces polypes que des espèces de petits joncs très-fins qui semblent tenir de la nature des sensitives. L'héliotrope ou la fleur au soleil, qui souvent se tourne d'elle-même du côté de cet astre, a pu paraître d'abord un phénomène aussi extraordinaire que celui des polypes. La mimose des Indes, qui semble imiter le mouvement des animaux, n'est pourtant point dans le genre animal. La petite progression très-lente et très-faible qu'on remarque dans les polypes nageant dans un gobelet d'eau n'approche pas de la progression beaucoup plus rapide et plus visible des petites pierres plates qui descendent des bords d'un plat dans le milieu, quand ce plat est rempli de vinaigre. Les bras du polype pourraient bien n'être que des ramifications; ses têtes, de simples boutons; son estomac, des fibres creuses; ses mouvements, des ondulations de ces fibres. Les petits insectes que cette plante semble quelquefois avaler peuvent entrer dans sa substance pour s'y nourrir et y périr, aussi bien qu'être attirés par cette substance pour être mangés par elle. Le polype subsiste très-bien sans que ces petits insectes tombent dans ses fibres; il n'a donc pas besoin d'aliments : on peut donc croire qu'il n'est qu'une plante. Ce qu'on a pris pour ses œufs peut n'être que de la graine. Sa reproduction par bouture paraît indiquer que c'est une simple plante. Enfin il jette des rameaux quand on l'a retourné comme on retourne un gant : certainement la nature ne l'a pas fait pour être ainsi retourné par nos mains; et il n'y a rien là qui sente l'animalité.

Feu M. du Faï avait sur sa cheminée une belle garniture de polypes de la grande espèce dans des vases. Ses parents et moi nous regardions de tous nos yeux, et nous lui disions que nous ressemblions à Sancho Pança, qui ne voyait que des moulins à vent où son maître voyait des géants armés. Notre incrédulité ne doit pourtant pas dépouiller ces polypes de la dignité d'animaux. Des expériences frappantes déposent pour eux. Je ne prétends pas leur ravir leurs titres; mais ont-ils la sensibilité et la perception qui distinguent le règne animal du végétal? Reconnaissons-nous pour nos confrères des êtres qui n'ont pas avec nous la moindre ressemblance? Certainement le flûteur de M. Vaucanson a plus l'air d'un homme qu'un polype n'a l'air d'un animal. Peut-être devrait-on n'accorder la qualité d'animal qu'aux êtres qui feraient toutes les fonctions de la vie, qui manifesteraient du sentiment, des désirs, des volontés, et des idées.

Il est bon de douter encore, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'expériences réitérées nous aient convaincus que ces plantes

aquatiques sont des êtres doués de sentiment, de perception, et des organes qui constituent l'animal réel. La vérité ne peut que gagner à attendre[1].

CHAPITRE IV.

DES LIMAÇONS.

La reproduction de ces polypes, qui se fait comme celle des peupliers et des saules, est bien moins merveilleuse que la renaissance des têtes de limaçons[2] de jardin à coquille. Qu'il revienne une tête à un animal assez gros, visiblement vivant, et dont le genre n'est point équivoque[3], c'est là un prodige inouï, mais un prodige qu'on ne peut contester. Il n'y a point là de supposition à faire, point de microscope à employer, point d'erreurs à craindre. La raison humaine, et surtout la raison de l'école, est confondue par le témoignage des yeux. On croit la tête, dans tous les êtres vivants, le principe, la cause de tous les mouvements, de toutes les sensations, de toutes les perceptions ; ici, c'est tout le contraire. La tête qui va renaître reçoit du reste du corps, en quinze ou vingt jours, des fibres, des nerfs, une liqueur circulante qui tient lieu de sang, une bouche, des dents, des télescopes, des yeux, un cerveau, des sensations, des idées ; je dis des idées, car on ne peut sentir sans avoir une idée au moins confuse que l'on sent. Où sera donc désormais le principe de

1. Voyez l'ouvrage de M. Trembley *sur les polypes*. Il résulte de ses observations que les polypes donnent des signes d'irritabilité et de spontanéité dans leurs mouvements ; que leur manière de se nourrir est plus analogue à celle des animaux qu'à celle des plantes. Mais pourquoi n'y aurait-il pas des êtres organisés qui ne seraient ni végétaux ni animaux? D'ailleurs il faut s'en tenir aux faits ; et pourvu qu'on connaisse avec exactitude les phénomènes des polypes, il est très-peu important de savoir dans quelle classe on doit les ranger. (K.) — Voyez aussi l'article POLYPES, tome XX, page 240.

2. Dans l'édition originale, on lit : *de limaçons incoques*.

3. J'ai coupé la tête entière à quinze limaces incoques ; toutes ont repris des têtes en moins de six semaines, les unes plus tôt, les autres plus tard. Aucun limaçon à coquille n'a reproduit de tête : un seul, à qui je n'avais coupé la tête qu'entre les quatre antennes, a reproduit la partie de tête coupée. Les expériences sur les limaces sont les plus étonnantes qu'on ait jamais faites ; et on n'est pas au bout. (*Note de Voltaire.*) — Cette note de l'édition originale existe encore dans la réimpression faisant partie du tome VIII des *Nouveaux Mélanges*, 1769, in-8°, et encore dans le tome IV de l'*Évangile du jour*, 1769, in-8°, ainsi que dans toutes les autres éditions données du vivant de l'auteur. Elle n'est ni dans les éditions de Kehl, ni dans leurs réimpressions. (B.)

l'animal? Sera-t-on forcé de revenir à l'*harmonie* des Grecs; et dix mille volumes de métaphysique deviendront-ils absolument inutiles?

Si du moins la reproduction de ces têtes pouvait forcer certains hommes à douter, les colimaçons auraient rendu un grand service au genre humain.

CHAPITRE V.

DES HUÎTRES A L'ÉCAILLE.

Les huîtres sont un grand prodige pour nous, non pas pour la nature. Un animal toujours immobile, toujours solitaire, emprisonné entre deux murs aussi durs qu'il est mou, qui fait naître ses semblables sans copulation, et qui produit des perles sans qu'on sache comment; qui semble privé de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, et des organes ordinaires de la nourriture : quelle énigme! On les mange par centaines sans faire la moindre réflexion sur leurs singulières propriétés.

Il faudrait faire sur elles les mêmes tentatives que sur les limaçons, leur couper sur leur rocher ce qui leur sert de tête, refermer ensuite leur écaille, et voir, au bout d'un mois, ce qui leur sera arrivé. Sont-elles des zoophytes? Quelles bornes divisent le végétal et l'animal? Où commence un autre ordre de choses? Quelle chaîne lie l'univers? Mais y a-t-il une chaîne? Ne voit-on pas une disproportion marquée entre les planètes et leurs distances, entre la nature brute et l'organisée, entre la matière végétante et la sensible, entre la sensible et la pensante? Qui sait si elles se touchent? Qui sait s'il n'y a pas entre elles un infini qui les sépare? Qui saura jamais seulement ce que c'est que la matière?

CHAPITRE VI.

DES ABEILLES[1].

Je ne sais pas qui a dit le premier que les abeilles avaient un roi. Ce n'est pas probablement un républicain à qui cette idée vint dans la tête.

1. A quelques mots près, Voltaire reproduisit ce chapitre entier dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot ABEILLES; voyez tome XVII, pages 27 et suiv.

Je ne sais pas qui leur donna ensuite une reine au lieu d'un roi, ni qui supposa le premier que cette reine était une Messaline qui avait un sérail prodigieux, qui passait sa vie à faire l'amour et à faire ses couches, qui pondait et logeait environ quarante mille œufs par an. On a été plus loin, on a prétendu qu'elle pondait trois espèces différentes : des reines, des esclaves nommés *bourdons*, et des servantes nommées *ouvrières*, ce qui n'est pas trop d'accord avec les lois ordinaires de la nature.

On a cru qu'un physicien, d'ailleurs grand observateur, inventa, il y a quelques années, les fours à poulets, inventés depuis environ cinq mille ans par les Égyptiens, ne considérant pas l'extrême différence de notre climat et de celui de l'Égypte[1]. On a dit encore que ce physicien inventa de même le royaume des abeilles sous une reine, mère de trois espèces.

Tous les naturalistes avaient avant lui répété cette invention. Enfin il est venu un homme qui, étant possesseur de six cents ruches, a mieux examiné son bien que ceux qui, n'ayant point d'abeilles, ont copié des volumes sur cette république industrieuse, qu'on ne connaît guère mieux que celle des fourmis. Cet homme est M. Simon, qui ne se pique de rien, qui écrit très-simplement, mais qui recueille comme moi du miel et de la cire. Il a de meilleurs yeux que moi ; il en sait plus que M. le prieur de Jonval et que M. le comte[2], du *Spectacle de la Nature :* il a examiné ses abeilles pendant vingt années ; il nous assure qu'on s'est moqué de nous, et qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a répété dans tant de livres.

Il prétend qu'en effet il y a dans chaque ruche une espèce de

1. Ces fours à poulets, renouvelés par M. de Réaumur, ne furent entre ses mains qu'une expérience curieuse; on a fait depuis des expériences sur la manière de donner à tous ces œufs, dans ces fours, une chaleur égale et constante, sur les moyens d'empêcher ces œufs de se dessécher par la chaleur, en produisant dans le lieu où ils sont renfermés un certain degré d'humidité: par ces précautions, cette méthode est devenue plus sûre; on ne perd que très-peu de poulets, et elle peut être employée avec profit dans le voisinage des grandes villes. (K.) — Un établissement de four à poulets a existé en 1823 et 1824 aux Champs-Élysées. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dans sa séance du 1er juin 1831, a décerné une médaille de bronze à M. Felgère, aubergiste à Chaudesaigues, pour avoir appliqué à l'incubation artificielle la chaleur des eaux thermales. (B.) — Plus récemment, on a imaginé diverses couveuses sans foyer. La température en est maintenue par une certaine quantité d'eau chaude que l'on renouvelle chaque jour. Ces appareils, faciles à conduire, donnent d'excellents résultats, et leur emploi tend à devenir de plus en plus commun dans les fermes.

2. M. le prieur de Jonval et M. le comte sont les noms de deux des interlocuteurs du *Spectacle de la Nature*, par Pluche.

roi et de reine qui perpétuent cette race royale et qui président aux ouvrages; il les a vus, il les a dessinés, et il renvoie aux *Mille et une Nuits* et à l'*Histoire de la reine d'Achem* la prétendue reine abeille avec son sérail. Il y a ensuite la race des bourdons, qui n'a aucune relation avec la première, et enfin la grande famille des abeilles ouvrières, partagées en mâles et en femelles, qui forment le corps de la république. Ce sont les abeilles femelles qui déposent leurs œufs dans les cellules qu'elles ont formées.

Comment en effet la reine seule pourrait-elle pondre et loger quarante mille œufs l'un après l'autre? Il est très-vraisemblable que M. Simon a raison. Le système le plus simple est presque toujours le véritable. Je me soucie d'ailleurs fort peu du roi et de la reine. J'aurais mieux aimé que tous ces raisonneurs m'eussent appris à guérir mes abeilles, dont la plupart moururent, il y a deux ans, pour avoir trop sucé des fleurs de tilleul[1].

On nous a trompés sur tous les objets de notre curiosité, depuis les éléphants jusqu'aux abeilles et aux fourmis, comme on nous a donné des contes arabes pour l'histoire, depuis Sésostris jusqu'à la donation de Constantin, et depuis Constantin et son *labarum* jusqu'au pacte que le maréchal Fabert fit avec le diable. Presque tout est obscurité dans les origines des animaux, ainsi que dans celles des peuples; mais quelque opinion qu'on embrasse sur les abeilles et sur les fourmis, ces deux républiques auront toujours de quoi nous étonner et de quoi humilier notre raison. Il n'y a point d'insecte qui ne soit une merveille inexplicable.

On trouve dans les Proverbes attribués à Salomon « qu'il y a quatre choses qui sont les plus petites de la terre, et qui sont plus sages que les sages : les fourmis, petit peuple qui se prépare une nourriture pendant la moisson ; le lièvre, peuple faible qui couche sur des pierres ; la sauterelle, qui, n'ayant pas de

1. Il reste encore de grandes obscurités sur la génération des abeilles, malgré les recherches d'une société économique établie en Lusace, et qui a fait de l'observation des abeilles l'objet principal de ses travaux. L'opinion de M. de Réaumur est la plus vraisemblable, à cela près qu'il paraît que les mâles ne fécondent les œufs que hors du corps de la femelle, et lorsqu'ils sont déposés dans leurs cellules : ce qui explique l'usage de cette grande quantité de mâles.

Quant à l'opinion de M. Simon, elle n'a jamais eu de partisans parmi les observateurs exacts. Il reste à examiner si la différence entre la reine femelle et les ouvrières tient à ce qu'elles naissent de germes différents, ou seulement à ce qu'elles sont élevées dans des cellules plus ou moins grandes : on ignore également pourquoi il y a dans les ruches deux espèces de bourdons. (K.)

— Les observations de Réaumur sont à peu près exactes. On a seulement depuis complété et précisé certains points. (D.)

rois, voyage par troupes; le lézard, qui travaille de ses mains, et qui demeure dans les palais des rois ». J'ignore pourquoi Salomon a oublié les abeilles, qui paraissent avoir un instinct bien supérieur à celui des lièvres, qui ne couchent point sur la pierre, et des lézards, dont j'ignore le génie. Au surplus, je préférerai toujours une abeille à une sauterelle.

CHAPITRE VII.

DE LA PIERRE.

La nature se joue à former autant de sortes de pierres que d'animaux; elle produit des pierres qui ressemblent à des lentilles, et qu'on appelle *lenticulaires*, des cubes, des cailloux ronds, des pierres un peu ressemblantes à des langues, et qu'on a nommées *glossopètres;* d'autres qui ont la forme approchante d'un œuf; d'autres dont la figure est celle de l'oursin de mer ; il y en a beaucoup de tournées en spirales: on leur a donné très-improprement le nom de *cornes d'Ammon*, car dans toutes les sciences on a eu la petite vanité d'imposer des noms fastueux aux choses les plus communes. Ainsi les chimistes ont appelé une préparation de plomb *du sucre de Saturne*[1], comme un bourgeois ayant acheté une charge prend le titre de *haut et puissant seigneur* chez son notaire.

J'ai vu de ces cornes d'Ammon qui paraissent nouvellement formées, et qui ne sont pas plus grandes que l'ongle du petit doigt; j'en ai vu d'à demi formées, et qui pèsent vingt livres; j'en ai vu qui font une volute parfaite, d'autres qui ont la forme d'un serpent entortillé sur lui-même, aucune qui ait l'air d'une corne. On a dit que ces pierres sont l'ancien logement d'un poisson qui ne se trouve qu'aux Indes; que par conséquent la mer des Indes a couvert nos campagnes; nous en avons déjà parlé, et nous demandons encore si cette manière d'expliquer la nature est bien naturelle[2]?

Il y a des coquilles nommées *conchæ Veneris*, conques de

1. Il y avait, dans l'ancienne chimie, des noms bien plus extraordinaires. Par exemple, elle donnait à la merde de chien le nom d'*album nigrum*. La nouvelle nomenclature chimique n'a pas ces dénominations ridicules et inintelligibles pour d'autres que pour les initiés; et c'est le moindre de ses avantages. (B.)

2. Voyez les notes de la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, tome XXIII.

Vénus, parce qu'elles ont une fente oblongue doucement arrondie aux deux bouts. L'imagination galante de quelques physiciens leur a donné un beau titre, mais cette dénomination ne prouve pas que ces coquilles soient les dépouilles des dames[1].

CHAPITRE VIII.

DU CAILLOU.

Quel suc pierreux forme ces cailloux de mille espèces différentes? Pourquoi dans plusieurs de nos campagnes ne voit-on pas un seul caillou, et que d'autres, à peu de distance, en sont couvertes? Pourquoi en Amérique, vers la rivière des Amazones, n'en trouve-t-on pas un seul dans l'espace de cinq cents lieues?

Au milieu de nos champs nous découvrons souvent des cailloux énormes, depuis trois pieds jusqu'à vingt de diamètre; et à côté il y en a qui paraissent aussi anciens et qui n'ont pas un demi-pouce d'épaisseur; d'autres n'ont que deux ou trois lignes de diamètre; leur pesanteur spécifique est inégale: elle approche dans les uns de celle du fer, dans d'autres elle est moindre, et dans quelques-uns plus forte.

Quelque pesant, quelque opaque, quelque lisse qu'un caillou puisse être, il est percé comme un crible. Si l'or et les diamants ont autant et plus de pores que de substance, à plus forte raison le caillou est-il percé dans toutes ses dimensions; et un million d'ouvertures dans un caillou peut fournir autant d'asiles à des insectes imperceptibles. C'est un assemblage de parties homogènes dont résulte une masse souvent inébranlable au marteau; il est vitrifiable, à la longue, à un feu de fournaise, et on voit alors que ses parties constituantes sont une espèce de cristal; mais quelle force avait joint ces petits cristaux? d'où résultait ce corps si dur que le feu a divisé? est-ce l'attraction qui rendait toutes ses parties si unies entre elles et si compactes? Cette attraction démontrée entre le soleil et les planètes, entre la terre et son satellite, agit-elle entre toutes les parties du globe, tandis qu'elle pénètre au centre du globe entier? Est-elle le premier principe de la cohésion des corps? est-elle avec le mouvement la

1. Ces pierres sont d'origines diverses. Les unes, que nous nommons cristaux, ont une origine minérale. Les coquilles ont certainement servi d'habitation à des animaux. Quant aux noms, il n'y a pas de signification à leur attribuer. (D.)

première loi de la nature? C'est ce qui paraît le plus probable ; mais que cette probabilité est encore loin d'une conviction lumineuse!

CHAPITRE IX.

DE LA ROCHE.

Il y a plusieurs sortes de roches qui forment la chaîne des Alpes et des autres montagnes par lesquelles les Alpes se rejoignent aux Pyrénées. Je ne parlerai dans cet article que de la fameuse opération d'Annibal sur le haut des Alpes. Une pointe de roche escarpée lui fermait le passage. Il la rendit calcinable ou du moins facile à diviser par le fer, en l'échauffant par un grand feu et en y versant du vinaigre.

Les siècles suivants ont douté de la possibilité du fait. Tout ce que je sais, c'est qu'ayant pris des éclats d'une de ces roches à grains qui composent la plus grande partie des Alpes, je les mis dans un vase rempli d'un vinaigre bouillant : ils devinrent en peu de minutes presque friables comme du sable. Ils se pulvérisèrent entre mes doigts[1]. Il n'y a point d'enfant qui ne puisse faire l'expérience d'Annibal.

CHAPITRE X.

DES MONTAGNES, DE LEUR NÉCESSITÉ, ET DES CAUSES FINALES.

Il y a une très-grande différence entre les petites montagnes isolées et cette chaîne continue de rochers qui règnent sur l'un et sur l'autre hémisphère. Les isolées sont des amas hétérogènes composés de matières étrangères entassées sans ordre, sans couches régulières. On y trouve des restes de végétaux, d'animaux terrestres et aquatiques, ou pétrifiés, ou friables, des bitumes, des débris de minéraux. Ce sont pour la plupart des volcans, des éruptions de la terre, des excrescences causées par des convulsions; leurs sommets sont rarement en pointes, leurs flancs contiennent des soufres qui s'allument.

1. Bien des roches se comportent ainsi. On utilise cette propriété pour pulvériser ces roches dans les mines métallurgiques : cela s'appelle *étonner* le minerai. Au lieu de vinaigre on emploie l'eau. La substitution du vinaigre n'apporterait aucun avantage. (D.)

La grande chaîne, au contraire, est formée d'un roc continu, tantôt de roche dure, tantôt de pierre calcaire, tantôt de graviers. Elle s'élève et s'abaisse par intervalles. Ses fondements sont probablement aussi profonds que ses cimes sont élevées. Elle paraît une pièce essentielle à la machine du monde, comme les os le sont aux quadrupèdes et aux bipèdes. C'est autour de leurs faîtes que s'assemblent les nuages et les neiges, qui de là, se répandant sans cesse, forment tous les fleuves et toutes les fontaines, dont on a si longtemps et si faussement attribué la source à la mer.

Sur ces hautes montagnes dont la terre est couronnée, point de coquilles[1], point d'amas confus de végétaux pétrifiés, excepté dans quelques crevasses profondes où le hasard a jeté des corps étrangers.

Les chaînes de ces montagnes qui couvrent l'un et l'autre hémisphère ont une utilité plus sensible. Elles affermissent la terre; elles servent à l'arroser; elles renferment à leurs bases tous les métaux, tous les minéraux.

Qu'il soit permis de remarquer à cette occasion que[2] toutes les pièces de la machine de ce monde semblent faites l'une pour l'autre. Quelques philosophes affectent de se moquer des causes finales rejetées par Épicure et par Lucrèce. C'est plutôt, ce me semble, d'Épicure et de Lucrèce qu'il faudrait se moquer. Ils vous disent que l'œil n'est point fait pour voir; mais qu'on s'en est servi pour cet usage quand on s'est aperçu que les yeux y pouvaient servir. Selon eux, la bouche n'est point faite pour parler, pour manger, l'estomac pour digérer, le cœur pour recevoir le sang des veines et l'envoyer dans les artères, les pieds pour marcher, les oreilles pour entendre. Ces gens-là, pourtant, avouaient que les tailleurs leur faisaient des habits pour les vêtir, et les maçons des maisons pour les loger; et ils osaient nier à la nature, au grand Être, à l'intelligence universelle, ce qu'ils accordaient tous à leurs moindres ouvriers.

Il ne faut pas, sans doute, abuser des causes finales : on ne doit pas dire, comme M. le prieur dans le *Spectacle de la Nature*, que les marées sont données à l'Océan pour que les vaisseaux entrent plus aisément dans les ports, et pour empêcher que l'eau de la mer ne se corrompe : car la Méditerranée n'a point de flux et de reflux, et ses eaux ne se corrompent point.

1. Voyez la deuxième note de la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, tome XXIII, page 219.

2. Toute la fin de ce chapitre a été, en 1770, reproduite par Voltaire dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot CAUSES FINALES; voyez tome XVIII, p. 102.

Pour qu'on puisse s'assurer de la fin véritable pour laquelle une cause agit, il faut que cet effet soit de tous les temps et de tous les lieux. Il n'y a pas eu des vaisseaux en tout temps et sur toutes les mers : ainsi l'on ne peut pas dire que l'Océan ait été fait pour les vaisseaux. Nous avons remarqué ailleurs[1] que les nez n'avaient pas été faits pour porter des lunettes, ni les mains pour être gantées. On sent combien il serait ridicule de prétendre que la nature eût travaillé de tout temps pour s'ajuster aux inventions de nos arts arbitraires, qui tous ont paru si tard; mais il est bien évident que si les nez n'ont pas été faits pour les besicles, ils l'ont été pour l'odorat; et qu'il y a des nez depuis qu'il y a des hommes. De même, les mains n'ayant pas été données en faveur des gantiers, elles sont visiblement destinées à tous les usages que le métacarpe, les phalanges de nos doigts, et les mouvements du muscle circulaire du poignet, nous procurent.

Cicéron, qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des causes finales.

Il paraît bien difficile surtout que les organes de la génération ne soient pas destinés à perpétuer les espèces. Ce mécanisme est bien admirable; mais la sensation que la nature a jointe à ce mécanisme est plus admirable encore. Épicure devait avouer que le plaisir est divin, et que ce plaisir est une cause finale par laquelle sont produits sans cesse ces êtres sensibles qui n'ont pu se donner la sensation.

Cet Épicure était un grand homme pour son temps; il vit ce que Descartes a nié, ce que Gassendi a affirmé, ce que Newton a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la nécessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables. Ce sont là des idées très-philosophiques. Rien n'était surtout plus respectable que la morale des vrais épicuriens: elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques, incompatibles avec la sagesse, et dans l'amitié, sans laquelle la vie est un fardeau. Mais pour le reste de la physique d'Épicure, elle ne paraît pas plus admissible que la matière cannelée de Descartes.

Enfin les chaînes de montagnes qui couronnent les deux hémisphères, et plus de six cents fleuves qui coulent jusqu'aux mers du pied de ces rochers, toutes les rivières qui descendent de ces mêmes réservoirs, et qui grossissent les fleuves après avoir

1. Dans le chapitre Ier de *Candide* (voyez tome XXI, page 138); et dans l'article FIN de la première édition du *Dictionnaire philosophique*, en 1764; article qui forme aujourd'hui la 3e section des CAUSES FINALES (voyez tome XVIII, page 104).

fertilisé les campagnes; des milliers de fontaines qui partent de la même source, et qui abreuvent le genre animal et le végétal: tout cela ne paraît pas plus l'effet d'un cas fortuit et d'une déclinaison d'atomes que la rétine qui reçoit les rayons de la lumière, le cristallin qui les réfracte; l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille, qui reçoit les sons, les routes du sang dans nos veines, la systole et la diastole du cœur, ce balancier de la machine qui fait la vie.

CHAPITRE XI.

DE LA FORMATION DES MONTAGNES.

On ne s'est pas contenté de dire que notre terre avait été originairement de verre[1]; Maillet a imaginé que nos montagnes avaient été faites par le flux, le reflux, et les courants de la mer.

Cette étrange imagination a été fortifiée dans l'*Histoire naturelle* imprimée au Louvre, comme un enfant inconnu et exposé est quelquefois recueilli par un grand seigneur; mais le public philosophe n'a pas adopté cet enfant, et il est difficile à élever. Il est trop visible que la mer ne fait point une chaîne de roches sur la terre. Le flux peut amonceler un peu de sable, mais le reflux l'emporte. Des courants d'eau ne peuvent produire lentement, dans des siècles innombrables, une suite immense de rochers nécessaires dans tous les temps. L'Océan ne peut avoir quitté son lit, creusé par la nature, pour aller élever au-dessus des nues les rochers de l'Immaüs et du Caucase. L'Océan, une fois formé, une fois placé, ne peut pas plus quitter la moitié du globe pour se jeter sur l'autre qu'une pierre ne peut quitter la terre pour aller dans la lune.

Sur quelles raisons apparentes appuie-t-on ce paradoxe? Sur ce qu'on prétend que, dans les vallées des Alpes, les angles saillants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient. Il faut bien, dit-on, que les courants de la mer aient produit ces angles. La conclusion est hasardée. Le fait peut être vrai dans quelques vallons étroits; il ne l'est pas dans le grand bassin de la Savoie et du lac de Genève; il ne l'est pas dans la grande vallée de l'Arno, autour de Florence; mais à

1. Buffon; voyez la note des éditeurs de Kehl, tome XXI, page 332.

quelles branches ne se prend-on pas quand on se noie dans les systèmes[1] !

[2] Il vaudrait autant avancer que les montagnes ont produit les mers que de prétendre que les mers ont produit les montagnes.

Quel est donc le véritable système ? Celui du grand Être qui a tout fait, et qui a donné à chaque élément, à chaque espèce, à chaque genre, sa forme, sa place, et ses fonctions éternelles. Le grand Être qui a formé l'or et le fer, les arbres, l'herbe, l'homme et la fourmi, a fait l'Océan et les montagnes. Les hommes n'ont pas été des poissons, comme le dit Maillet; tout a été probablement ce qu'il est par des lois immuables. Je ne puis trop répéter[3] que nous ne sommes pas des dieux qui puissions créer un univers avec la parole.

Il est très-vrai que d'anciens ports sont comblés, que la mer s'est retirée de Carthage, de Rosette, des deux Syrtes, de Ravenne, de Fréjus, d'Aigues-Mortes[4], etc. Elle a englouti des terrains ; elle en a laissé d'autres à découvert. On triomphe de ces phénomènes, on conclut que l'Océan a caché, pendant des siècles, le mont Taurus et les Alpes sous ses flots. Quoi ! parce que des atterrissements ont reculé la mer de plusieurs lieues, et qu'elle aura inondé d'un autre côté quelques terrains bas, on nous persuadera qu'elle a inondé le continent pendant des milliers de siècles ! Nous voyons des volcans, donc tout le globe a été en feu ; des tremblements de terre ont englouti des villes, donc tout l'univers a été la proie des flammes. Ne doit-on pas se défier d'une telle conclusion ? Les accidents ne sont pas des règles générales.

L'illustre et savant auteur de l'*Histoire naturelle* dit, à la fin de

1. La plupart des vallées, qu'on a supposées avoir été formées par la mer, sont évidemment l'ouvrage des torrents et des rivières qui y coulent ou qui y ont coulé autrefois : car on observe, sur les plateaux supérieurs aux vallées où coulent ces fleuves, les dépôts où l'on retrouve les mêmes cailloux roulés que ces rivières entraînent. (K.)

2. Dans l'édition originale, cet alinéa est ainsi conçu :

« Il serait aussi permis, on l'a déjà dit, d'avancer que les montagnes ont produit les mers que de prétendre que les mers ont produit les montagnes. Car du moins les neiges dont sont couverts continuellement les sommets de ces éminences du globe, ces neiges qu'on supposerait produites avec lui, se fondant toujours en rivières, seraient à la longue un vaste amas d'eau rassemblée dans la partie la plus creuse. Ce système ne vaut rien sans doute; mais il est moins révoltant que l'autre.

« Quel est donc, etc. »

3. Voyez tome XXIII, page 226.

4. Voyez tome XI, page 4.

la théorie de la terre, page 124[1] : « Ce sont les eaux rassemblées dans la vaste étendue des mers qui, par le mouvement continuel du flux et du reflux, ont produit les montagnes, les vallées, etc. »

Mais aussi voici comme il s'exprime, page 359 : « Il y a, sur la surface de la terre, des contrées élevées qui paraissent être des points de partage marqués par la nature pour la distribution des eaux. Les environs du mont Saint-Gothard sont un de ces points en Europe ; un autre point est le pays situé entre les provinces de Belozera et de Vologda en Russie, d'où descendent des rivières, dont les unes vont à la mer Blanche, d'autres à la mer Noire, et d'autres à la mer Caspienne, etc. »

Il enseigne donc ici que cette grande chaîne de montagnes, prolongée d'Espagne en Tartarie, est une pièce essentielle à la machine du monde. Il semble se contredire dans ces deux assertions ; il ne se contredit pourtant pas : car, en avouant la nécessité des montagnes pour entretenir la vie des animaux et des végétaux, il suppose que « les eaux du ciel détruisent peu à peu l'ouvrage de la mer, et, ramenant tout au niveau, rendront un jour notre terre à la mer, qui s'en emparera successivement, en laissant à découvert de nouveaux continents, etc. »

Voilà donc, selon lui, notre Europe privée des Alpes et des Pyrénées, et de toutes leurs branches. Mais, en supposant cette chaîne de montagnes écroulée, dispersée sur notre continent, n'en élèvera-t-elle pas la surface? Cette surface ne sera-t-elle pas toujours au-dessus du niveau de la mer? Comment la mer, en violant les lois de la gravitation et celles des fluides, viendra-t-elle se placer, chez les Basques, sur les débris des Pyrénées? Que deviendront les habitants, hommes et animaux, quand l'Océan se sera emparé de l'Europe? Il faudra donc qu'ils s'embarquent pour aller chercher les terrains que les mers auront abandonnés vers l'Amérique. Car, si l'Océan prend chaque jour quelque chose de nos habitations, il faudra bien qu'à la fin nous allions tous demeurer ailleurs. Descendrons-nous dans les profondeurs de l'Océan, qui sont en beaucoup d'endroits de plus de mille pieds? Mais quelle puissance contraire à la nature commandera aux eaux de quitter ces profondes et immenses vallées pour nous recevoir?

Prenons la chose d'un autre biais. Presque tous les naturalistes sont persuadés aujourd'hui que les dépôts de coquilles au milieu de nos terres sont des monuments du long séjour de

1. Tome Ier de l'*Histoire naturelle* de Buffon, in-4°.

l'Océan dans les provinces où ces dépouilles se sont trouvées. Il y en a en France à quarante, à cinquante lieues des côtes de la mer. On en trouve en Allemagne, en Espagne, et surtout en Afrique. C'est donc ici un événement tout contraire à celui qu'on a supposé d'abord : « Ce ne sont plus les eaux du ciel qui détruisent peu à peu l'ouvrage de la mer, qui ramènent tout au niveau, et qui rendent notre terre à la mer. » C'est au contraire la mer qui s'est retirée insensiblement, dans la suite des siècles, de la Bourgogne, de la Champagne, de la Touraine, de la Bretagne, où elle demeurait, et qui s'en est allée vers le nord de l'Amérique. Laquelle de ces deux suppositions prendrons-nous? D'un côté, on nous dit que l'Océan vient peu à peu couvrir les Pyrénées et les Alpes; de l'autre, on nous assure qu'il s'en retourne tout entier par degrés. Il est évident que l'un des deux systèmes est faux, et il n'est pas improbable qu'ils le soient tous deux.

J'ai fait ce que j'ai pu jusqu'ici pour concilier avec lui-même le savant et éloquent académicien, auteur aussi ingénieux qu'utile de l'*Histoire naturelle*. J'ai voulu rapprocher ses idées pour en tirer de nouvelles instructions; mais comment pourrai-je accorder avec son système ce que je trouve au tome XII, page 10[1], dans son discours intitulé *Première Vue de la nature?* « La mer irritée, dit-il, s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables, qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter. La terre, élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions. Sa surface, émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices, etc. »

Ce morceau, dérobé à la poésie, semble être de Massillon ou de Fénelon, qui se permirent si souvent d'être poëtes en prose; mais certainement si la mer irritée, en s'élevant vers le ciel, se brise en mugissant contre des digues inébranlables; si elle ne peut surmonter ces digues avec tous ses efforts, elle n'a donc jamais quitté son lit pour s'emparer de nos rivages; elle est bien loin de se mettre à la place des Pyrénées et des Alpes. C'est non-seulement contredire ce système qu'on a eu tant de peine à étayer par tant de suppositions, mais c'est contredire une vérité reconnue de tout le monde; et cette vérité est que la mer s'est retirée à plusieurs milles de ses anciens rivages, et qu'elle en a couvert d'autres : vérité dont on a étrangement abusé.

1. De l'édition in-4°.

Quelque parti qu'on prenne, dans quelque supposition que l'esprit humain se perde, il est possible, il est vraisemblable, il est même prouvé que plusieurs parties de la terre ont souffert de grandes révolutions. On prétend qu'une comète peut heurter notre globe en son chemin, et Trissotin, dans *les Femmes savantes*[1], n'a peut-être pas tort de dire :

Je viens vous annoncer une grande nouvelle :
Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle;
Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chu tout au travers de notre tourbillon;
Et s'il eût en chemin rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux comme verre.

La théorie des comètes n'était pas encore connue lorsque la comédie des *Femmes savantes* fut jouée à la cour en 1672. Il est très-certain que le concours de ces deux globes qui roulent dans l'espace avec tant de rapidité aurait des suites effroyables, mais d'une tout autre nature que l'acheminement insensible de l'Océan à l'endroit où est aujourd'hui le mont Saint-Gothard, ou son départ de Brest et de Saint-Malo pour se retirer vers le pôle et vers le détroit de Hudson. Heureusement il se passera du temps avant que notre Europe soit fracassée par une comète, ou engloutie par l'Océan[2].

CHAPITRE XII.

DES COQUILLES, ET DES SYSTÈMES BATIS SUR DES COQUILLES[3].

Il est arrivé aux coquilles la même chose qu'aux anguilles : elles ont fait éclore des systèmes nouveaux. On trouve dans quelques endroits de ce globe des amas de coquillages; on voit dans quelques autres des huîtres pétrifiées : de là on a conclu que, malgré les lois de la gravitation et celles des fluides, et malgré la profondeur du lit de l'Océan, la mer avait couvert toute la terre il y a quelques millions d'années.

1. Acte IV, scène III.

2. Dans les termes que Voltaire emploie, il est certain que le voyage des mers vers les montagnes est ridicule. Quant aux comètes, on les connaît mieux, et malgré leurs vitesses on ne craint guère le choc de masses aussi faibles. La seule éventualité serait la viciation de l'atmosphère. (D.)

3. Voyez, tome XVIII, la note 3 de la page 269; et, ci-après, la note 1 de la page 148.

La mer, ayant inondé ainsi successivement la terre, a formé les montagnes par ses courants, par ses marées, et quoique son flux ne s'élève qu'à la hauteur de 15 pieds dans ses plus grandes intumescences sur nos côtes, elle a produit des roches hautes de 18,000 pieds.

Si la mer a été partout, il y a eu un temps où le monde n'était peuplé que de poissons. Peu à peu les nageoires sont devenues des bras; la queue fourchue, s'étant allongée, a formé des cuisses et des jambes; enfin les poissons sont devenus des hommes, et tout cela s'est fait en conséquence des coquilles qu'on a déterrées. Ces systèmes valent bien l'horreur du vide, les formes substantielles, la matière globuleuse, subtile, cannelée, striée, la négation de l'existence des corps, la baguette divinatoire de Jacques Aimard, l'harmonie préétablie, et le mouvement perpétuel.

Il y a, dit-on, des débris immenses de coquilles auprès de Mastricht. Je ne m'y oppose pas, quoique je n'y en aie vu qu'une très-petite quantité. La mer a fait d'horribles ravages dans ces quartiers-là : elle a englouti la moitié de la Frise; elle a couvert des terrains autrefois fertiles, elle en a abandonné d'autres. C'est une vérité reconnue, personne ne conteste les changements arrivés sur la surface du globe dans une longue suite de siècles. Il se peut physiquement, et sans oser contredire nos livres sacrés, qu'un tremblement de terre ait fait disparaître l'île Atlantide neuf mille ans avant Platon, comme il le rapporte, quoique ses Mémoires ne soient pas sûrs. Mais tout cela ne prouve pas que la mer ait produit le mont Caucase, les Pyrénées et les Alpes.

On prétend qu'*il y a des fragments de coquillages à Montmartre, et à Courtagnon auprès de Reims*. On en rencontre presque partout, mais non pas sur la cime des montagnes, comme le suppose le système de Maillet.

Il n'y en a pas une seule sur la chaîne des hautes montagnes, depuis la Sierra-Morena jusqu'à la dernière cime de l'Apennin. J'en ai fait chercher sur le mont Saint-Gothard, sur le Saint-Bernard, dans les montagnes de la Tarentaise : on n'en a pas découvert.

Un seul physicien m'a écrit qu'il a trouvé une écaille d'huître pétrifiée vers le mont Cenis. Je dois le croire, et je suis très-étonné qu'on n'y en ait pas vu des centaines. Les lacs voisins nourrissent de grosses moules dont l'écaille ressemble parfaitement aux huîtres; on les appelle même *petites huîtres* dans plus d'un canton.

Est-ce d'ailleurs une idée tout à fait romanesque de faire réflexion sur la foule innombrable de pèlerins qui partaient à pied de Saint-Jacques en Galice, et de toutes les provinces, pour aller

à Rome par le mont Cenis chargés de coquilles à leurs bonnets? Il en venait de Syrie, d'Égypte, de Grèce, comme de Pologne et d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hagi qui ont visité la Mecque et Médine, parce que les chemins de Rome sont plus faciles, et qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot, une huître près du mont Cenis ne prouve pas que l'océan Indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémisphère.

[1] On rencontre quelquefois en fouillant la terre des pétrifications étrangères, comme on rencontre dans l'Autriche des médailles frappées à Rome. Mais, pour une pétrification étrangère, il y en a mille de nos climats.

Quelqu'un a dit[2] qu'il aimerait autant croire le marbre composé de plumes d'autruche que de croire le porphyre composé de pointes d'oursin. Ce quelqu'un-là avait grande raison, si je ne me trompe.

On découvrit, ou l'on crut découvrir, il y a quelques années, les ossements d'un renne et d'un hippopotame près d'Étampes, et de là on conclut que le Nil et la Laponie avaient été autrefois sur le chemin de Paris à Orléans. Mais on aurait dû plutôt soupçonner qu'un curieux avait eu autrefois dans son cabinet le squelette d'un renne et celui d'un hippopotame[3]. Cent exemples pareils invitent à examiner longtemps avant que de croire.

CHAPITRE XIII.

AMAS DE COQUILLES.

Mille endroits sont remplis de mille débris de testacés, de crustacés, de pétrifications. Mais remarquons, encore une fois,

1. Dans l'édition de 1768, on lit :

« La chaîne des montagnes du continent américain n'est pas plus chargée d'huîtres que la nôtre, et la réponse *qu'on en trouvera un jour* n'est pas une réponse bien satisfaisante.

« *Mais il y a des fragments de coquillages à Montmartre, et à Courtagnon auprès de Reims.*

« Il y en a partout, excepté sur les montagnes qui devraient en être remplies dans le système de Maillet. Oui, sans doute, on l'a dit, et il faut le redire, on rencontre quelquefois, en fouillant la terre, des pétrifications étrangères, comme on rencontre, etc. »

2. Voltaire lui-même ; voyez tome XXVI, page 408.

3. Ou que le climat permettait autrefois l'existence de ces animaux et de tant d'autres. (D.)

que ce n'est presque jamais ni sur la croupe ni dans les flancs de cette continuité de montagnes dont la surface du globe est traversée ; c'est à quelques lieues de ces grands corps, c'est au milieu des terres, c'est dans des cavernes, dans des lieux où il est très-vraisemblable qu'il y avait de petits lacs qui ont disparu, de petites rivières dont le cours est changé, des ruisseaux considérables dont la source est tarie. Vous y voyez des débris de tortues, d'écrevisses, de moules, de colimaçons, de petits crustacés de rivière, de petites huîtres semblables à celles de Lorraine ; mais de véritables corps marins, c'est ce que vous ne voyez jamais. S'il y en avait, pourquoi n'aurait-on jamais vu d'os de chiens marins, de requins, de baleines ?

Vous prétendez que la mer a laissé dans nos terres des marques d'un très-long séjour. Le monument le plus sûr serait assurément quelques amas de marsouins au milieu de l'Allemagne, car vous en voyez des milliers se jouer sur la surface de la mer Germanique dans un temps serein. Quand vous les aurez découverts et que je les aurai vus à Nuremberg et à Francfort, je vous croirai ; mais, en attendant, permettez-moi de ranger la plupart de ces suppositions avec celle du vaisseau pétrifié trouvé dans le canton de Berne à cent pieds sous terre, tandis qu'une de ses ancres était sur le mont Saint-Bernard.

J'ai vu quelquefois des débris de moules et de colimaçons qu'on prenait pour des coquilles de mer.

Si on songeait seulement que, dans une année pluvieuse, il y a plus de limaçons dans dix lieues de pays que d'hommes sur la terre [1], on pourrait se dispenser de chercher ailleurs l'origine de ces fragments de coquillages dont les bords du Rhône et ceux d'autres rivières sont tapissés dans l'espace de plusieurs milles. Il y a beaucoup de ces limaçons dont le diamètre est de plus d'un pouce. Leur multitude détruit quelquefois les vignes et les arbres fruitiers. Les fragments de leurs coques endurcies sont partout. Pourquoi donc imaginer que des coquillages des Indes sont venus s'amonceler dans nos climats quand nous en avons chez nous par millions ? Tous ces petits fragments de coquilles, dont on a fait tant de bruit pour accréditer un système, sont pour la plupart si informes, si usés, si méconnaissables, qu'on pourrait également parier que ce sont des débris d'écrevisses ou de crocodiles, ou des ongles d'autres animaux. Si on trouve une coquille bien conservée dans le cabinet d'un curieux, on ne sait d'où elle

1. Voici une assertion plus que hasardée. (D.)

vient ; et je doute qu'elle puisse servir de fondement à un système de l'univers.

Je ne nie pas, encore une fois, qu'on ne rencontre à cent milles de la mer quelques huîtres pétrifiées, des conques, des univalves, des productions qui ressemblent parfaitement aux productions marines ; mais est-on bien sûr que le sol de la terre ne peut enfanter ces fossiles ? La formation des agates arborisées ou herborisées ne doit-elle pas nous faire suspendre notre jugement ? Un arbre n'a point produit l'agate qui représente parfaitement un arbre ; la mer peut aussi n'avoir point produit ces coquilles fossiles qui ressemblent à des habitations de petits animaux marins. L'expérience suivante en peut rendre témoignage.

CHAPITRE XIV[1].

OBSERVATION IMPORTANTE SUR LA FORMATION DES PIERRES ET DES COQUILLAGES.

M. Le Royer de La Sauvagère[2], ingénieur en chef, et de l'Académie des belles-lettres de la Rochelle, seigneur de la terre Desplaces en Touraine, auprès de Chinon, atteste qu'auprès de son château une partie du sol s'est métamorphosée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'espace de quatre-vingts ans[3]. Il a été témoin lui-même de ce changement. Tous ses vassaux et tous ses voisins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre, qui est devenue très-dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée commence à se former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne se distinguent qu'avec un microscope, et qui croissent avec la pierre. Ces coquilles sont de différentes espèces : il y a des ostracites, des gryphites, qui ne se trouvent dans aucune de nos mers ; des cames, des télines, des cœurs, dont les germes se développent insensiblement, et s'étendent jusqu'à six lignes d'épaisseur.

1. Dans les éditions de Kehl, ce chapitre XIV n'était que dans l'*Erratum*, comme devant, avec les deux qui précèdent et les quatre qui suivent, former l'article COQUILLES du *Dictionnaire philosophique* ; voyez tome XVIII, page 269.

2. Félix-François Le Royer d'Artezet de La Sauvagère, né en Touraine le octobre 1707, mort en 1781, est auteur de quelques dissertations sur l'histoire naturelle et les antiquités. Voltaire, qui était en correspondance avec lui (voyez les années 1764, 1770, 1777), lui envoya un exemplaire des *Singularités de la nature*.

3. Ceci est difficile à admettre en ces termes : peut-être une eau calcaire a pu déposer et donner un certain volume de carbonate de chaux. (D.)

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre y ont été déposés par la mer?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déjà dit ce phénomène de la terre Desplaces; si, d'un autre côté, on considère que le fleuve de Gambie et la rivière de Bissao sont remplis d'huîtres, que plusieurs lacs en ont fourni autrefois, et en ont encore, ne sera-t-on pas porté à suspendre son jugement? Notre siècle commence à bien observer: il appartiendra aux siècles suivants de décider, mais probablement on sera un jour assez savant pour ne décider pas.

CHAPITRE XV.

DE LA GROTTE DES FÉES.

Les grottes où se forment les stalactites et les stalagmites sont communes. Il y en a dans presque toutes les provinces. Celle du Chablais est peut-être la moins connue des physiciens, et qui mérite le plus de l'être. Elle est située dans des rochers affreux, au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroisse de Féterne. Ce sont trois grottes en voûte l'une sur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peut monter que par une échelle, et il faut s'élancer ensuite dans ces cavités en se tenant à des branches d'arbres. Cet endroit est appelé par les gens du lieu *la grotte de Fées*. Chacune a dans son fond un bassin dont l'eau passe pour avoir la même vertu que celle de Sainte-Reine. L'eau qui distille de la supérieure à travers le rocher y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des poussins. Auprès de cette poule est une autre concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de trois pieds.

Dans le bassin de cette même grotte, où l'on se baigne, on trouve des figures de pralines telles qu'on les vend chez les confiseurs, et à côté, la forme d'un rouet ou tour à filer avec la quenouille. Les femmes des environs prétendent avoir vu dans l'enfoncement une femme pétrifiée au-dessous du rouet; mais les observateurs n'ont point vu en dernier lieu cette femme. Peut-être les concrétions stalactiques avaient dessiné autrefois une figure informe de femme, et c'est ce qui fit nommer cette caverne *la grotte des Fées*.

Il fut un temps qu'on n'osait en approcher ; mais depuis que la figure de la femme a disparu on est devenu moins timide.

Maintenant, qu'un philosophe à système raisonne sur ce jeu de la nature, ne pourrait-il pas dire : Voilà des pétrifications véritables? Cette grotte était habitée sans doute autrefois par une femme ; elle filait au rouet, son lard était pendu au plancher, elle avait auprès d'elle sa poule avec ses poussins ; elle mangeait des pralines lorsqu'elle fut changée en rocher, elle et ses poulets, et son lard, et son rouet, et sa quenouille, et ses pralines, comme Édith, femme de Loth, fut changée en statue de sel. L'antiquité fourmille de ces exemples[1].

Il serait bien plus raisonnable de dire : Cette femme fut pétrifiée, que de dire : Ces petites coquilles viennent de la mer des Indes; cette écaille fut laissée ici par la mer il y a cinquante mille siècles; ces glossopètres sont des langues de marsouins qui s'assemblèrent un jour sur cette colline pour n'y laisser que leurs gosiers; ces pierres en spirale renfermaient autrefois le poisson nautilus, que personne n'a jamais vu.

CHAPITRE XVI.

DU FALUN DE TOURAINE ET DE SES COQUILLES[2].

On regarde enfin le falun de Touraine comme le monument le plus incontestable de ce séjour de l'Océan sur notre continent dans une multitude prodigieuse de siècles, et la raison, c'est qu'on prétend que cette mine est composée de coquilles pulvérisées.

Certainement si à trente-six lieues de la mer il était d'immenses bancs de coquillages marins, s'ils étaient posés à plat par couches régulières, il serait démontré que ces bancs ont été le rivage de la mer ; et il est d'ailleurs très-vraisemblable que des terrains bas et plats ont été tour à tour couverts et dégagés des eaux jusqu'à trente et quarante lieues : c'est l'opinion de toute l'antiquité. Une mémoire confuse s'en est conservée, et c'est ce qui a donné lieu à tant de fables.

Nil equidem durare diu sub imagine eadem
Crediderim. Sic ad ferrum venistis ab auro,

1. Il y a beaucoup de ces grottes où les apparences peuvent prêter à de semblables hypothèses. Il faut savoir s'en garder. (D.)

2. Voyez tome XXVI, page 407.

Secula. Sic toties versa est fortuna locorum.
Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum. Vidi factas ex æquore terras;
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ;
Et vetus inventa est in montibus anchora summis[1].
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit, et eluvie mons est deductus in æquor;
Eque paludosa siccis humus aret arenis;
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.

C'est ainsi que Pythagore s'explique dans Ovide[2]. Voici une imitation de ces vers qui en donnera l'idée :

Le Temps[3], qui donne à tout le mouvement et l'être,
Produit, accroît, détruit, fait mourir, fait renaître,
Change tout dans les eaux, sur la terre, et dans l'air.
L'âge d'or à son tour suivra l'âge de fer.
Flore embellit des champs l'aridité sauvage.
La mer change son lit, son flux, et son rivage.
Le limon qui nous porte est né du sein des eaux.
Où croissent les moissons voguèrent les vaisseaux.
La main lente du Temps aplanit les montagnes;
Il creuse les vallons, il étend les campagnes,
Tandis que l'Éternel, le souverain des temps,
Demeure inébranlable en ces grands changements.

Mais pourquoi cet Océan n'a-t-il formé aucune montagne sur tant de côtes plates livrées à ses marées? Et pourquoi, s'il a déposé des amas prodigieux de coquilles en Touraine, n'a-t-il pas laissé les mêmes monuments dans les autres provinces à la même distance?

D'un côté, je vois plusieurs lieues de rivages au niveau de la mer dans la Basse-Normandie; je traverse la Picardie, la Flandre, la Hollande, la basse Allemagne, la Poméranie, la Prusse, la Pologne, la Russie, une grande partie de la Tartarie, sans qu'une seule haute montagne, faisant partie de la grande chaîne, se présente à mes yeux. Je puis franchir ainsi l'espace de deux mille lieues dans un terrain assez uni, à quelques collines près. Si la mer, répandue originairement sur notre continent, avait fait les

1. Cela ressemble un peu à l'ancre de vaisseau qu'on prétendait avoir trouvée sur le grand Saint-Bernard : aussi s'est-on bien gardé d'insérer cette chimère dans la traduction. (*Note de Voltaire.*)
2. *Métamorphoses*, XV, 259-69.
3. Voyez la note, tome XXIII, page 223.

montagnes, comment n'en a-t-elle pas fait une seule dans cette vaste étendue

De l'autre côté, ces prétendus bancs de coquilles à trente, à quarante lieues de la mer, méritent le plus sérieux examen. J'ai fait venir de cette province, dont je suis éloigné de cent cinquante lieues, une caisse de ce falun. Le fond de cette minière est évidemment une espèce de terre calcaire et marneuse, mêlée de talc, laquelle a quelques lieues de longueur sur environ une et demie de largeur. Les morceaux purs de cette terre pierreuse sont un peu salés au goût. Les laboureurs l'emploient pour féconder leurs terres, et il est très-vraisemblable que son sel les fertilise : on en fait autant dans mon voisinage avec du gypse. Si ce n'était qu'un amas de coquilles, je ne vois pas qu'il pût fumer la terre. J'aurais beau jeter dans mon champ toutes les coques desséchées des limaçons et des moules de ma province, ce serait comme si j'avais semé sur des pierres.

Quoique je sois sûr de peu de choses, je puis affirmer que je mourrais de faim si je n'avais pour vivre qu'un champ de vieilles coquilles cassées[1].

En un mot il est certain, autant que mes yeux peuvent avoir de certitude, que cette marne est une espèce de terre, et non pas un assemblage d'animaux marins qui seraient au nombre de plus de cent mille milliards de milliards. Je ne sais pourquoi l'académicien qui, le premier après Palissy, fit connaître cette singularité de la nature, a pu dire : « Ce ne sont que de petits fragments de coquilles très-reconnaissables pour en être des fragments: car ils ont leurs cannelures très-bien marquées; seulement ils ont perdu leur luisant et leur vernis[2]. »

[3] Il est reconnu que, dans cette mine de pierre calcaire et de

1. Tout ce que ces coquillages pourraient opérer, ce serait de diviser une terre trop compacte. On en fait autant avec du gravier. Des coquilles fraîches et pilées pourraient servir par leur huile; mais des coquillages desséchés ne sont bons à rien. (*Note de Voltaire.*

— Quand ces coquilles sont très-friables, elles peuvent servir d'engrais comme la craie ou la marne. (K.)

2. C'est une chose incontestable que l'existence de coquillages microscopiques dans certains calcaires ou marnes. Comme engrais, leur propriété est nulle, parce qu'ils ne contiennent plus de matière organique; comme amendements des terrains, ces matières peuvent rendre de grands services. Le plâtrage imaginé par Franklin est quelque chose d'analogue. (D.)

3. Dans l'édition originale, au lieu des cinq alinéas qui terminent aujourd'hui le chapitre, on lisait :

« J'ai été étonné de trouver, dans la boîte qu'on m'a envoyée, de petites univalves et un coquillage qu'on nomme vis de mer, ou pyramide à cannelures, aussi

talc, on n'a jamais vu une seule écaille d'huître, mais qu'il y en a quelques-unes de moules, parce que cette mine est entourée d'étangs. Cela seul décide la question contre Bernard Palissy, et détruit tout le merveilleux que Réaumur et ses imitateurs ont voulu y mettre.

Si quelques petits fragments de coquilles, mêlés à la terre marneuse, étaient réellement des coquilles de mer, il faudrait avouer qu'elles sont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, et que c'est un des plus anciens monuments des révolutions de notre globe. Mais aussi comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de siècles peut-elle avoir l'air si nouveau ? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon toute fraîche ? Pourquoi la mer n'aurait-elle confié ces coquilles tourangeotes qu'à ce seul petit morceau de terre, et non ailleurs ? N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce falun, qu'on avait pris pour un réservoir de petits poissons, n'est précisément qu'une mine de pierre calcaire d'une médiocre étendue ?

D'ailleurs, l'expérience de M. de La Sauvagère[1], qui a vu des coquillages se former dans une pierre tendre, et qui en rend témoignage avec ses voisins, ne doit-elle pas au moins nous inspirer quelques doutes ?

frais, aussi brillants, et d'un aussi beau vernis qu'on puisse en trouver sur le bord de la mer de nouvellement formés. Mais, ce qui m'a le plus surpris, c'est d'y voir une coque de limaçon qui paraît être de l'année passée, et trois dents qui ressemblent parfaitement à des dents de brochets. Les curieux qui voudront les venir examiner en jugeront beaucoup mieux que moi.

« Si les petites coquilles mêlées dans ma boîte à la terre marneuse sont réellement des coquilles de mer, il faut avouer qu'elles sont dans cette falunière depuis des temps reculés qui épouvantent l'imagination, et que c'est un des plus anciens monuments des révolutions de notre globe. Mais aussi, comment une production enfouie quinze pieds en terre pendant tant de siècles peut-elle avoir l'air si nouveau? Comment y a-t-on trouvé la coquille d'un limaçon à côté de petites univales marines? Ces univalves, dont la dimension n'est pas le quart du petit doigt, paraissent n'avoir pas une date plus ancienne que la coquille du limaçon qui était mêlée avec la terre. L'expérience de M. de La Sauvagère, qui a vu des coquillages semblables se former dans une pierre tendre, et qui en rend témoignage avec ses voisins, ne doit-elle pas au moins nous inspirer quelques doutes sur l'origine de ce falun?

« Enfin, si ce falun a été produit à la longue dans la mer, ce qui est très-vraisemblable, elle est donc venue à près de quarante lieues dans un pays plat, et elle n'y a point formé de montagnes. Il n'est donc nullement probable que les montagnes soient des productions de l'Océan. »

Le texte actuel est de 1771, lors de la fusion de ce chapitre et de quelques autres dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* au mot COQUILLES. (B.)

1. Voyez page 148.

Voici une autre difficulté, un autre sujet de douter. On trouve entre Paris et Arcueil, sur la rive gauche de la Seine, un banc de pierre très-long tout parsemé de coquilles maritimes, ou qui du moins leur ressemblent parfaitement. On m'en a envoyé un morceau pris au hasard à cent pieds de profondeur. Il s'en faut bien que les coquilles y soient amoncelées par couches : elles y sont éparses et dans la plus grande confusion. Cette confusion seule contredit la régularité prétendue qu'on attribue au falun de Touraine.

Enfin, si ce falun a été produit à la longue dans la mer, elle est donc venue à près de quarante lieues dans un pays plat, et elle n'y a point formé de montagnes. Il n'est donc nullement probable que les montagnes soient des productions de l'Océan. De ce que la mer serait venue à quarante lieues, s'ensuivrait-il qu'elle aurait été partout ?

CHAPITRE XVII.

IDÉES DE PALISSY SUR LES COQUILLES PRÉTENDUES.

Avant que Bernard Palissy eût prononcé que cette mine de marne de trois lieues d'étendue n'était qu'un amas de coquilles, les agriculteurs étaient dans l'usage de se servir de cet engrais, et ne soupçonnaient pas que ce fussent uniquement des coquilles qu'ils employassent. N'avaient-ils pas des yeux ? Pourquoi ne crut-on pas Palissy sur sur sa parole ? Ce Palissy d'ailleurs était *un peu visionnaire*. Il fit imprimer le livre intitulé « le Moyen de devenir riche, et la Manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier et à augmenter leur trésor et possessions, par maître Bernard Palissy, inventeur des rustiques figulines du roi ». Il tint à Paris une école, où il fit afficher qu'il rendrait l'argent à ceux qui lui prouveraient la fausseté de ses opinions. Cette espèce de charlatanerie décrédita ses coquilles jusqu'au temps où elles furent remises en honneur par un académicien célèbre qui enrichit les découvertes des Swammerdam, des Leuvenhoeck, par l'ordre dans lequel il les plaça, et qui voulut rendre de grands services à la physique. L'expérience, comme on l'a déjà dit[1], est trompeuse ; il faut donc examiner encore ce falun. Il est certain qu'il pique la langue

1. Voyez page 127.

par une légère âcreté : c'est un effet que les coquilles ne produiront pas. Il est indubitable que le falun est une terre calcaire et marneuse ; il est indubitable aussi qu'elle renferme quelques coquilles de moules à dix, à quinze pieds de profondeur. L'auteur estimable de l'*Histoire naturelle*, aussi profond dans ses vues qu'attrayant par son style, dit expressément : « Je prétends que les coquilles sont l'intermède que la nature emploie pour former la plupart des pierres. Je prétends que les craies, les marnes, et les pierres à chaux, ne sont composées que de poussière et de détriments de coquilles. »

On peut aller trop loin, quelque habile physicien que l'on soit. J'avoue que j'ai examiné pendant douze ans de suite la pierre à chaux que j'ai employée, et que ni moi ni aucun des assistants n'y avons aperçu le moindre vestige de coquilles.

A-t-on donc besoin de toutes ces suppositions pour prouver les révolutions que notre globe a essuyées dans des temps prodigieusement reculés? Quand la mer n'aurait abandonné et couvert tour à tour les terrains bas de ses rivages que le long de deux mille lieues sur quarante de large dans les terres, ce serait un changement sur la surface du globe de quatre-vingt mille lieues carrées.

Les éruptions des volcans, les tremblements, les affaissements des terrains, doivent avoir bouleversé une assez grande quantité de la surface du globe ; des lacs, des rivières, ont disparu, des villes ont été englouties, des îles se sont formées, des terres ont été séparées : les mers intérieures ont pu opérer des révolutions beaucoup plus considérables. N'en voilà-t-il pas assez ? Si l'imagination aime à se représenter ces grandes vicissitudes de la nature, elle doit être contente.

[1] J'avoue encore qu'il est démontré aux yeux qu'il a fallu une prodigieuse multitude de siècles pour opérer toutes les révolutions arrivées dans ce globe, et dont nous avons des témoignages incontestables. Les quatre cent soixante et dix mille ans dont les Babyloniens, précepteurs des Égyptiens, se vantaient, ne suffisent peut-être pas ; mais je ne veux point contredire la *Genèse*, que je regarde avec vénération. Je suis partagé entre ma faible raison, qui est mon seul flambeau, et les livres sacrés juifs, auxquels je n'entends rien du tout. Je me borne toujours à prier Dieu que des hommes ne persécutent pas des hommes ;

1. Cet alinéa n'est point dans les éditions de 1768 ; il fut ajouté en 1774, t. XXII, in-4°. (B.)

qu'on ne fasse pas de cette terre, si souvent bouleversée, une vallée de misère et de larmes, dans laquelle des serpents destinés à ramper quelques minutes dans leurs trous dardent continuellement leur venin les uns contre les autres.

CHAPITRE XVIII.

DU SYSTÈME DE MAILLET, QUI, DE L'INSPECTION DES COQUILLES, CONCLUT QUE LES POISSONS SONT LES PREMIERS PÈRES DES HOMMES.

Maillet, dont nous avons déjà parlé[1], crut s'apercevoir au Grand-Caire que notre continent n'avait été qu'une mer dans l'éternité passée ; il vit des coquilles, et voici comme il raisonna : Ces coquilles prouvent que la mer a été pendant des milliers de siècles à Memphis : donc les Égyptiens et les singes viennent incontestablement des poissons marins.

Les anciens habitants des bords de l'Euphrate ne s'éloignaient pas beaucoup de cette idée, quand ils débitèrent que le fameux poisson Oannès sortait tous les jours du fleuve pour les venir catéchiser sur le rivage. Dercéto, qui est la même que Vénus, avait une queue de poisson. La Vénus d'Hésiode naquit de l'écume de la mer.

C'est peut-être suivant cette cosmogonie qu'Homère dit que l'Océan est le père de toutes choses; mais, par ce mot d'Océan, il n'entend, dit-on, que le Nil, et non notre mer océane, qu'il ne connaissait pas.

Thalès apprit aux Grecs que l'eau est le premier principe de la nature. Ses raisons sont que la semence de tous les animaux est aqueuse; qu'il faut de l'humidité à toutes les plantes, et qu'enfin les étoiles sont nourries des exhalaisons humides de notre globe. Cette dernière raison est merveilleuse, et il est plaisant qu'on parle encore de Thalès, et qu'on veuille savoir ce qu'Athénée et Plutarque en pensaient.

Cette nourriture des étoiles n'aurait pas réussi dans notre temps; et malgré les sermons du poisson Oannès, les arguments de Thalès, les imaginations de Maillet, malgré l'extrême passion qu'on a aujourd'hui pour les généalogies, il y a peu de gens qui croient descendre d'un turbot et d'une morue. Pour étayer ce système, il fallait absolument que toutes les espèces et tous les

1. Chapitre XI, page 140.

éléments se changeassent les uns en les autres. Les *Métamorphoses* d'Ovide devenaient le meilleur livre de physique qu'on ait jamais écrit.

[1] Notre globe a eu sans doute ses métamorphoses, ses changements de forme, et chaque globe a eu les siennes, puisque tout étant en mouvement, tout a dû nécessairement changer : il n'y a que l'immobilité qui soit immuable, la nature est éternelle ; mais, nous autres, nous sommes d'hier. Nous découvrons mille signes de variations sur notre petite sphère. Ces signes nous apprennent que cent villes ont été englouties, que des rivières ont disparu, que dans de longs espaces de terrain on marche sur des débris. Ces épouvantables révolutions accablent notre esprit. Elles ne sont rien du tout pour l'univers, et presque rien pour notre globe. La mer, qui laisse des coquilles sur un rivage qu'elle abandonne, est une goutte d'eau qui s'évapore au bord d'une petite tasse ; les tempêtes les plus horribles ne sont que le léger mouvement de l'air produit par l'aile d'une mouche. Toutes nos énormes révolutions sont un grain de sable à peine dérangé de sa place. Cependant que de vains efforts pour expliquer ces petites choses ! Que de systèmes, que de charlatanisme pour rendre compte de ces légères variations, si terribles à nos yeux ! Que d'animosités dans ces disputes ! Les conquérants qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux et plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître.

La terre est un soleil encroûté, dit celui-ci ; c'est une comète qui a effleuré le soleil, dit celui-là. En voici un qui crie que cette huître est une médaille du déluge ; un autre lui répond qu'elle est pétrifiée depuis quatre milliards d'années. Hé ! pauvres gens qui osez parler en maîtres, vous voulez m'enseigner la formation de l'univers, et vous ne savez pas celle d'un ciron, celle d'une paille[2] !

CHAPITRE XIX.

DES GERMES.

Des philosophes tâchèrent donc d'établir quelque système qui bannît les germes par lesquels les générations des hommes, des

1. Cet alinéa et le suivant, qui ne sont point dans l'édition originale, ont aussi été ajoutés en 1774.

2. Il est à remarquer que Voltaire emploie ici un argument qu'il a réfuté dans sa lettre à M*** sur le système de Newton. (D.)

animaux, et des plantes, s'étaient perpétuées jusqu'à nos jours. C'est en vain que nos yeux voient, et que nos mains manient les semences que nous jetons en terre ; c'est en vain que les animaux sont tous évidemment produits par un germe : on s'est plu à démentir la nature pour établir d'autres systèmes que le sien[1].

Celui des animaux spermatiques ne semble point contredire la physique ; cependant on s'en est dégoûté comme d'une mode. Il était très-commun alors que tous les philosophes, excepté ceux de quatre-vingts ans, dérobassent à l'union des deux sexes la liqueur séminale productrice du genre humain, et que, dans cette liqueur, on vît, à l'aide du microscope, nager les petits vers qui devaient devenir hommes, comme on voit dans les étangs glisser les têtards destinés à être grenouilles.

Dans ce système les mâles étaient les principaux dépositaires de l'espèce; au lieu que, dans le système des œufs, qui avait prévalu jusqu'alors, c'étaient les femelles qui contenaient en elles toutes les générations, et qui étaient véritablement mères. Le mâle ne servait qu'à féconder les œufs, comme les coqs fécondent les poules. Ce système des œufs avait un prodigieux avantage, celui de l'expérience journalière et incontestable dans plusieurs espèces. Cependant on a fini par douter de l'un et de l'autre; mais, soit que le mâle contienne en lui l'animal qui doit naître, soit que la femelle le renferme dans son ovaire, et que la liqueur du mâle serve à son développement, il est certain que, dans les deux cas, il y a un germe : et c'est ce germe que l'amour de la nouveauté, la fureur des systèmes, et encore plus celle de l'amour-propre, entreprirent de détruire.

L'auteur d'un petit livre intitulé *la Vénus physique*[2] imagina que tout se faisait par attraction dans la matrice, que la jambe droite attirait à elle la jambe gauche, que l'humeur vitrée d'un œil, sa rétine, sa cornée, sa conjonctive, étaient attirées par de semblables parties de l'autre œil. Personne n'avait jamais corrompu à cet inconcevable excès l'attraction démontrée par Newton dans des cas absolument différents ; une telle chimère était digne de l'idée de disséquer des têtes de géants pour connaître la nature de l'âme, et d'exalter cette âme pour prédire l'avenir. Cette folie ne servit pas peu à décréditer l'esprit systématique, qui est

1. On voit que Voltaire prend nettement et d'abord parti pour les germes nécessaires. (D.

2. Maupertuis ; voyez tome XXI, page 338 ; et XXIII, page 540.

pourtant si nécessaire au progrès des sciences quand il n'est que l'esprit d'ordre, et qu'il est réglé par la raison.

CHAPITRE XX.

DE LA PRÉTENDUE RACE D'ANGUILLES FORMÉES DE FARINE ET DE JUS DE MOUTON.

Celui[1] qui a dit le premier qu'il n'y a point de sottise dont l'esprit humain ne soit capable[2] était un grand prophète. Un jésuite irlandais, nommé Needham[3], qui voyageait dans l'Europe en habit séculier, fit des expériences à l'aide de plusieurs microscopes. Il crut apercevoir dans de la farine de blé ergoté, mise au four et laissée dans un vase purgé d'air et bien bouché; il crut apercevoir, dis-je, des anguilles qui accouchaient bientôt d'autres anguilles. Il s'imagina voir le même phénomène dans du jus de mouton bouilli. Aussitôt plusieurs philosophes s'efforcèrent de crier merveille, et de dire : Il n'y a point de germe; tout se fait, tout se régénère par une force vive de la nature. C'est l'attraction, disait l'un; c'est la matière organisée, disait l'autre; ce sont des molécules organiques vivantes qui ont trouvé leurs moules. De bons physiciens furent trompés par un jésuite. C'est ainsi qu'un commis des fermes[4] en Basse-Bretagne fit accroire à tous les beaux esprits de Paris qu'il était une jolie femme, laquelle faisait très-bien des vers[5]. Il faut avouer que ce fut la honte éternelle de l'esprit humain que ce malheureux empressement de plusieurs philosophes à bâtir un système universel sur un fait particulier qui n'était qu'une méprise ridicule, indigne d'être relevée. On ne douta pas que la farine de mauvais blé formant des anguilles, celle de bon froment ne produisit des hommes.

L'erreur accréditée jette quelquefois de si profondes racines que bien des gens la soutiennent encore lorsqu'elle est reconnue et tombée dans le mépris, comme quelques journaux historiques

1. Dans l'édition originale, ce chapitre commençait ainsi : « Précisément, dans le même temps, un jésuite irlandais, nommé, etc. » Le texte actuel a paru pour la première fois dans les éditions de Kehl. (B.)

2. Voyez tome XI, page 67; XXII, page 434; XXV, page 562.

3. Voyez tome XXV, page 358.

4. Desforges-Maillard.

5. La fin de cet alinéa n'avait pas encore été imprimée lorsqu'en 1819 je l'ajoutai, d'après un manuscrit que me communiqua Decroix. (B.)

répètent de fausses nouvelles insérées dans les gazettes, lors même qu'elles ont été rétractées. Un nouvel auteur[1] d'une traduction élégante et exacte de Lucrèce, enrichie de notes savantes, s'efforce, dans les notes du troisième livre, de combattre Lucrèce même à l'appui des malheureuses expériences de Needham, si bien convaincues de fausseté par M. Spallanzani, et rejetées de quiconque a un peu étudié la nature[2]. L'ancienne erreur que la corruption est mère de la génération[3] allait ressusciter; il n'y avait plus de germe[4], et ce que Lucrèce, avec toute l'antiquité, jugeait impossible, allait s'accomplir.

. . . . . . Ex omnibu' rebus[5]
Omne genus nasci posset, nil semine egeret.
E mare primum homines, e terra posset oriri
Squammigerum genus, et volucres; erumpere cœlo
Armenta atque aliæ pecudes. . . . . .
Ferre omnes omnia possent.

Le hasard incertain de tout alors dispose,
L'animal est sans germe, et l'effet est sans cause.
On verra les humains sortir du fond des mers,
Les troupeaux bondissants tomber du haut des airs;
Les poissons dans les bois naissant sur la verdure :
Tout pourra tout produire, il n'est plus de nature.

1. Lagrange; voyez tome XVIII, page 374.

2. Voyez l'ouvrage intitulé *Nouvelles Recherches sur les animaux microscopiques*, par M. Spallanzani. Il avait sur Needham un grand avantage, celui de n'avoir les yeux fascinés par aucun système physique ou théologique. Tuberville Needham était Anglais et prêtre, et non Irlandais et jésuite; c'est une plaisanterie. Les expériences microscopiques lui avaient donné quelque réputation, mais la métaphysique de collége, dans laquelle il noya ses observations, le fit tomber; il eut le malheur d'obliger M. de Voltaire à écrire contre lui, et il devint ridicule. Les animaux microscopiques observés par Needham sont de vrais animaux, comme l'a prouvé M. Spallanzani. Parmi les prétendues anguilles, il y en a de réelles: ce sont celles d'une espèce de blé vicié; elles ont la singulière propriété de vivre étant desséchées, et de se ranimer lorsqu'on les mouille avec un peu d'eau. Cette propriété se conserve durant un temps indéfini; mais ces animaux existent dans le grain même, après avoir vécu dans la racine et dans la tige; il n'y a point là de génération spontanée. Quelques autres des anguilles de Needham sont des filaments ou des gaînes dans lesquelles les vrais animaux sont renfermés.

M. Spallanzani a montré que Needham n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires pour détruire les germes qui auraient pu se développer dans les infusions, et que, quand on prend ces précautions, on ne trouve plus d'animaux. (K.)

3. *Aux Corinthiens*, xv, 36.

4. Ce qui suit, jusqu'au mot *poule*, a été ajouté d'après le manuscrit dont il est parlé dans la note 5 de la page précédente.

5. Lucrèce : *De rerum Natura*, I, 160-67.

Lucrèce avait assurément raison en ce point de physique, quelque ignorant qu'il fût d'ailleurs. Et il est démontré aujourd'hui aux yeux et à la raison qu'il n'est ni de végétal ni d'animal qui n'ait son germe. On le trouve dans l'œuf d'une poule comme dans le gland d'un chêne. Une puissance formatrice préside à tous ces développements d'un bout de l'univers à l'autre.

Il faut bien reconnaître des germes, puisqu'on les voit et qu'on les sème, et que le chêne est en petit contenu dans le gland. On sait bien que ce n'est pas un chêne de soixante pieds de haut qui est dans ce fruit; mais c'est un embryon qui croîtra par le secours de la terre et de l'eau, comme un enfant croît par une autre nourriture.

Nier l'existence de cet embryon, parce qu'on ne conçoit pas comment il en contient d'autres à l'infini, c'est nier l'existence de la matière, parce qu'elle est divisible à l'infini. Je ne le comprends pas, donc cela n'est pas. Ce raisonnement ne peut être admis contre les choses que nous voyons et que nous touchons. Il est excellent contre des suppositions, mais non pas contre les faits[1].

Quelque système qu'on substitue, il sera tout aussi inconcevable, et il aura, par-dessus celui des germes, le malheur d'être fondé sur un principe qu'on ne connaît pas, à la place d'un principe palpable dont tout le monde est témoin. Tous les systèmes sur la cause de la génération, de la végétation, de la nutrition, de la sensibilité, de la pensée, sont également inexplicables[2]. Monades, qui étiez le miroir concentré de l'univers; harmonie préétablie entre l'horloge de l'âme et l'horloge du corps; idées innées, tantôt condamnées, tantôt adoptées par une Sorbonne; *sensorium commune*, qui n'êtes nulle part; détermination du moment où l'esprit vient animer la matière, retournez au pays des chimères avec *le Targum, le Talmud, la Mishna, la Cabale, la Chiromancie*, les *Éléments de Descartes* et les *Contes nouveaux*. Sommes-nous à jamais condamnés à nous ignorer? Oui.

1. Il est curieux de voir cette question des générations spontanées agitée par Voltaire. Les raisons sur lesquelles il appuie son opinion ont cela de remarquable qu'elles sont simplement philosophiques. Les savants qui ont, dans ces dernières années, débattu ces doctrines auraient eu peu de succès avec de telles raisons.

On remarquera que c'est un prêtre, Needham, qui émit le premier cette théorie. (D.)

2. Cette phrase, jusqu'au mot *nouveaux*, est ajoutée d'après un manuscrit. (B.)

CHAPITRE XXI.

D'UNE FEMME QUI ACCOUCHE D'UN LAPIN.

A quoi ne porte point l'envie de se signaler par un système!

Cette doctrine des générations fortuites avait déjà pris tant de crédit dès le commencement du siècle que plusieurs personnes étaient persuadées qu'une sole pouvait engendrer une grenouille. Il ne faut pour cela, disait-on, que des parties organiques de grenouilles dans des moules de soles. Un chirurgien de Londres, assez fameux, nommé Saint-André, publiait cette doctrine de toutes ses forces, en 1726, et il avait l'enthousiasme des nouvelles sectes. Une de ses voisines, pauvre et hardie, résolut de profiter de la doctrine du chirurgien. Elle lui fit confidence qu'elle était accouchée d'un lapereau, et que la honte l'avait forcée de se défaire de son enfant; mais que la tendresse maternelle l'avait empêchée de le manger.

Saint-André, trouvant dans l'aveu de cette femme la confirmation de son système, ne douta pas de cette aventure, et en triompha avec ses adhérents. Au bout de huit jours, cette femme le fait prier de venir dans son galetas; elle lui dit qu'elle ressent des tranchées comme si elle était prête d'accoucher encore. Saint-André l'assure que c'est une superfétation. Il la délivre lui-même en présence de deux témoins. Elle accouche d'un petit lapin qui était encore en vie. Saint-André montre partout le fils de sa voisine. Les opinions se partagent; quelques-uns crient miracle: les partisans de Saint-André disent que, suivant les lois de la nature, il est étonnant que la chose n'arrive pas plus souvent. Les gens sensés rient; mais tous donnent de l'argent à la mère des lapins.

Elle trouva le métier si bon qu'elle accoucha tous les huit jours. Enfin la justice se mêla des affaires de sa famille; on la tint enfermée; on la veilla; on surprit un petit lapereau qu'elle avait fait venir, et qu'elle s'enfonçait dans un orifice qui n'était pas fait pour lui. Elle fut punie; Saint-André se cacha. Les papiers publics s'égayèrent sur cette garenne, comme ils se sont égayés depuis sur l'homme qui devait se mettre dans une bouteille de deux pintes, et sur le public qui vint en foule à ce spectacle.

La saine physique détruit toutes ces impostures, ainsi qu'elle a chassé les possédés et les sorciers.

Il résulte de tout ce que nous avons vu qu'il faut se méfier des lapereaux de Saint-André, des anguilles de Needham, des générations fortuites, de l'harmonie préétablie, qui est très-ingénieuse, et des molécules organiques, qui sont plus ingénieuses encore.

CHAPITRE XXII.

DES ANCIENNES ERREURS EN PHYSIQUE.

Les erreurs de la fausse physique sont en bien plus grand nombre que les vérités découvertes. Presque tout est absurde dans Lucrèce : voyez seulement le quatrième et le cinquième livre, vous y trouverez que des simulacres émanent des corps pour venir frapper notre vue et notre odorat.

Quam primum noscas rerum simulacra vagari, etc.
(Lib. IV, 126.)

. . . .
Ergo multa brevi spatio simulacra geruntur.
(160.)

Les voix s'engendrent mutuellement,

Ex aliis aliæ quoniam gignuntur...
(608.)

Le lion tremble et s'enfuit à la vue du coq,

Hunc nequeunt rapidi contra constare leones.
(716.)

Les animaux se livrent au sommeil, quand des trois parties de l'âme une est chassée au dehors, une autre se retire dans l'intérieur, et une troisième éparse dans les membres ne peut se réunir.

. . . . . . Ut pars inde animaï
Ejiciatur, et introrsum pars abdita cedat,
Pars etiam distracta per artus non queat esse
Conjuncta inter se, nec motu mutua fungi.
(942-945.)

Le soleil et les autres feux s'abreuvent des eaux de la terre,

. . . . . Cum sol et vapor omnis
Omnibus epotis humoribus exsuperarint.
(Lib. V, 384-5.)

Le soleil et la lune ne sont pas plus grands qu'ils le paraissent,

Nec nimio solis major rota, nec minor ardor,
Esse potest.

(565-66.)

. . . .
Lunaque... nihilo fertur majore figura.

(575-77.)

Nous n'avons la nuit que parce que le soleil a épuisé ses feux durant le jour,

. . . . Efflavit languidus ignes.

(651.)

Ou parce qu'il se cache sous la terre,

. . . Quia sub terras cursum convertere cogit.

(458.)

Il ne faut pas croire qu'on trouve plus de vérité dans les *Géorgiques* de Virgile ; ses observations sur la nature ne sont pas plus vraies que sa triste apothéose d'Octave, surnommé Auguste, auquel il dit qu'on ne sait pas encore s'il voudra bien être dieu de la terre ou de la mer, et que le scorpion se retire pour lui laisser une place dans le ciel. Ce scorpion aurait mieux fait de s'allonger pour percer de son aiguillon l'auteur des proscriptions et l'assassin des citoyens de Pérouse.

Il commence par dire que le lin et l'avoine brûlent la terre,

Urit enim lini campum seges, urit avenæ.

(*Georg.*, I, 77.)

Selon lui, les peuples qui habitent les climats de l'ourse sont plongés dans une nuit éternelle, ou bien l'étoile du soir luit pour eux quand nous avons l'aurore,

Illic (ut perhibent) aut intempesta silet nox
Semper, et obtenta densantur nocte tenebræ :
Aut redit a nobis Aurora, diemque reducit;
Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper.

(257-61.)

On sait assez que ce sont nos antipodes de l'orient chez qui la nuit arrive quand le soleil commence à luire pour nous, et non

pas les peuples du nord qui peuvent être sous le même méridien que nous[1].

N'entreprenez rien, dit-il, le cinquième jour de la lune : car c'est le jour que les Titans combattirent contre les dieux,

Quintam fuge, etc.
(277.)

Le dix-septième jour de la lune est très-heureux pour planter la vigne et pour dompter les bœufs,

Septima post decimam felix, etc.
(284.)

Les étoiles tombent du ciel dans un grand vent,

Sæpe etiam stellas vento impendente videbis
Præcipites cœlo labi...
(365-66.)

Les cavales sont fécondées par le zéphyr ; leur matrice distille le poison de l'hippomane.

Tous les fleuves sortent du sein de la terre ; et enfin les *Géorgiques* finissent par faire naître des abeilles du cuir d'un taureau.

Quiconque, en un mot, croirait connaître la nature en lisant Lucrèce et Virgile meublerait sa tête d'autant d'erreurs qu'il y en a dans les *Secrets du petit Albert*, ou dans les anciens *Almanachs de Liége*. D'où vient donc que ces poëmes sont si estimés ? Pourquoi sont-ils lus avec tant d'avidité par tous ceux qui savent bien la langue latine ? C'est à cause de leurs belles descriptions, de leur saine morale, de leurs tableaux admirables de la vie humaine. Le charme de la poésie fait pardonner toutes les erreurs, et l'esprit, pénétré de la beauté du style, ne songe pas seulement si on le trompe.

CHAPITRE XXIII.

D'UN HOMME QUI FAISAIT DU SALPÊTRE.

Il faudrait avoir toujours devant les yeux ce proverbe espagnol : *De las cosas mas seguras*[2], *la mas segura es dudar*. Quand on a fait une expérience, le meilleur parti est de douter longtemps de ce qu'on a vu et de ce qu'on a fait.

1. Cette observation n'est pas entièrement exacte. On sait qu'au pôle nord, le jour et la nuit sont l'un et l'autre de six mois environ, de sorte qu'en un an il n'y a qu'un jour et une nuit. (D.)
2. Des choses les plus sûres la plus sûre est le doute.

En 1753[1], un chimiste allemand, d'une petite province voisine de l'Alsace, crut, avec apparence de raison, avoir trouvé le secret de faire aisément du salpêtre, avec lequel on composerait la poudre à canon à vingt fois meilleur marché, et beaucoup plus promptement. Il fit en effet de cette poudre; il en donna au prince, son souverain, qui en fit usage à la chasse. Elle fut jugée plus fine et plus agissante que toute autre. Le prince, dans un voyage à Versailles, donna de la même poudre au roi, qui l'éprouva souvent, et en fut toujours également satisfait. Le chimiste était si sûr de son secret qu'il ne voulut pas le donner à moins de dix-sept cent mille francs payés comptant, et le quart du profit pendant vingt années. Le marché fut signé; le chef de la compagnie des poudres, depuis garde du trésor royal, vint en Alsace, de la part du roi, accompagné d'un des plus savants chimistes de France. L'Allemand opéra devant eux auprès de Colmar, et il opéra à ses propres dépens: c'était une nouvelle preuve de sa bonne foi. Je ne vis point les travaux; mais le garde du trésor royal étant venu chez moi avec son chimiste, je lui dis que, s'il ne payait les dix-sept cent mille livres qu'après avoir fait du salpêtre, il garderait toujours son argent. Le chimiste m'assura que le salpêtre se ferait. Je lui répétai que je ne le croyais pas. Il me demanda pourquoi. « C'est que les hommes ne font rien, lui dis-je. Ils unissent et ils désunissent; mais il n'appartient qu'à la nature de faire. »

L'Allemand travailla trois mois entiers, au bout desquels il avoua son impuissance. « Je ne peux changer la terre en salpêtre, dit-il; je m'en retourne chez moi changer du cuivre en or. » Il partit, et fit de l'or comme il avait fait du salpêtre.

Quelle fausse expérience avait trompé ce pauvre Allemand, et le duc son maître, et le garde du trésor royal, et le chimiste de Paris, et le roi? La voici :

Le transmutateur allemand avait vu un morceau de terre imprégnée de salpêtre, et il en avait tiré d'excellent, avec lequel il avait composé la meilleure poudre à tirer; mais il ne s'aperçut pas que ce petit terrain était mêlé de débris d'anciennes caves, d'anciennes écuries, et des restes du mortier des murs. Il ne considéra que la terre, et il crut qu'il suffisait de cuire une terre pareille pour faire le salpêtre le meilleur[2].

1. Ce dut être en 1754; voyez la lettre au prince héréditaire de Hesse-Cassel, du 14 mai 1754.

2. Le salpêtre est un sel neutre résultant de la combinaison de l'acide nitreux avec l'alcali fixe. Dans les pays septentrionaux on trouve peu de terres qui four-

CHAPITRE XXIV.

D'UN BATEAU DU MARÉCHAL DE SAXE.

Le maréchal de Saxe avait sans doute l'esprit de combinaison, de pénétration, de vigilance, qui forme un grand capitaine. Cependant, en 1729, il imagina de construire une galère sans rame et sans voile qui remonterait la rivière de Seine, de Rouen à Paris, en vingt-quatre heures, dans l'espace de quatre-vingt-dix lieues : car il n'y en a pas moins par les sinuosités de la rivière. On a construit de pareilles machines, dans lesquelles on peut se promener sur une eau dormante au moyen de deux roues à larges aubes, auxquelles une manivelle donne le mouvement. Il ne faisait pas réflexion que son bateau ne pourrait résister au courant de l'eau; que ce que l'on gagne en temps on le perd en force, et au contraire. Il eut pourtant des certificats de deux membres de l'Académie des sciences, et il obtint un privilége exclusif pour sa machine. Il l'essaya; on croira bien qu'il ne réussit pas. Mlle Lecouvreur disait alors comme Géronte : « Que diable allait-il faire dans cette galère[1] ? » Cette tentative lui coûta dix mille écus; il n'était pas riche alors. Il répara bien depuis sur terre son erreur sur la rivière de Seine. Il sut ménager plus à propos la force et le temps, en faisant les plus savantes manœuvres de guerre[2].

nissent par la lessive soit du salpêtre, soit des nitres à base terreuse. Cependant on y est parvenu à se procurer du salpêtre, en exposant à l'air, à l'abri de la pluie, des murs de terre calcaire, soit en arrosant ces murs avec des eaux chargées de matières végétales ou animales, soit même seulement en les plaçant auprès des habitations. L'air méphitique, produit par la décomposition des substances végétales et animales, paraît contribuer à la formation de l'acide nitreux, et les végétaux contribuent à lui donner une base alcaline. L'acide nitreux n'est pas une substance simple; mais ses véritables éléments ne sont pas encore bien connus. (K.)

— Le salpêtre employé pour la poudre résulte de la combinaison de l'acide azotique (eau forte) avec l'alcali des cendres de bois (potasse). On a donné le nom générique de nitres ou salpêtres à tous les azotates. L'Amérique du Sud en contient beaucoup à base de soude. Les matériaux de démolition en contiennent à base de chaux. On le transforme en nitre de potasse qui convient seul pour faire la poudre.

On a essayé de réunir artificiellement les conditions qui ont paru les plus favorables à la production naturelle du nitre. Ces nitrières artificielles sont à peu près complétement abandonnées, sauf dans l'Allemagne du Nord. (D.)

1. Molière, *Fourberies de Scapin*, acte II, scène II.

2. Notamment à la bataille de Fontenoy.

Ces mécomptes, en fait d'hydraulique et de forces mouvantes, arrivent tous les jours à plus d'un artiste[1].

CHAPITRE XXV.

DES MÉPRISES EN MATHÉMATIQUES.

Ce fut le scandale de la géométrie lorsque, vers le commencement de ce siècle, des mathématiciens français et allemands disputèrent sur la force des corps en mouvement. Les disciples de Leibnitz prétendaient que cette force était en raison composée du carré de la vitesse et de la pesanteur des corps. Les Français, au contraire, ne mesuraient cette force que par la vitesse multipliée par la masse. M. de Mairan exposa le malentendu avec beaucoup de clarté. La victoire demeura à l'ancienne philosophie, et il est à remarquer que jamais aucun géomètre anglais ne voulut entendre parler de la nouvelle mesure introduite en Allemagne par Leibnitz.

L'Académie des sciences de Paris fut trompée quelque temps sur une matière plus importante. Voici le fait tel qu'il est rapporté dans les *Éléments de Newton*[2] :

« Louis XIV avait signalé son règne par cette méridienne qui traverse la France; l'illustre Dominique Cassini l'avait commencée avec monsieur son fils; il avait, en 1701, tiré du pied des Pyrénées à l'Observatoire une ligne aussi droite qu'on le pouvait, à travers les obstacles presque insurmontables que les hauteurs des montagnes, les changements de la réfraction dans l'air, et les altérations des instruments opposaient sans cesse à cette vaste et délicate entreprise; il avait donc, en 1701, mesuré six degrés dix-huit minutes de cette méridienne. Mais de quelque endroit que vînt l'erreur, il avait trouvé les degrés vers Paris, c'est-à-dire vers le nord, plus petits que ceux qui allaient aux Pyrénées vers le midi; cette mesure démentait et celle de Norwood et la nouvelle théorie de la terre aplatie aux pôles. Cependant cette nouvelle théorie commençait à être tellement reçue que le secrétaire de l'Académie[3] n'hésita point, dans son *Histoire* de 1701, à dire que les

1. Cependant, moins de quatre-vingts ans après, ces bateaux commençaient à changer les conditions d'existence de la marine marchande. Il est vrai qu'il y avait la vapeur. (D.)

2. Voyez tome XXII, page 546.

3. Fontenelle.

mesures nouvelles prises en France prouvaient que *la terre est un sphéroïde dont les pôles son aplatis*. Les mesures de Dominique Cassini entraînaient, à la vérité, une conclusion toute contraire; mais, comme la figure de la terre ne faisait pas encore en France une question, personne ne releva pour lors cette conclusion fausse. Les degrés du méridien, de Collioure à Paris, passèrent pour exactement mesurés, et le pôle, qui, par ces mesures, devait nécessairement être allongé, passa pour aplati.

« Un ingénieur, nommé M. des Roubais, étonné de la conclusion, démontra que, par les mesures prises en France, la terre devait être un sphéroïde oblong, dont le méridien qui va d'un pôle à l'autre est plus long que l'équateur, et dont les pôles sont allongés [1]. Mais de tous les physiciens à qui il adressa sa dissertation, aucun ne voulut la faire imprimer, parce qu'il semblait que l'Académie eût prononcé, et qu'il paraissait trop hardi à un particulier de réclamer. Quelque temps après, l'erreur de 1701 fut reconnue; on se dédit, et la terre fut allongée par une juste conclusion tirée d'un faux principe. » Enfin l'erreur fut entièrement corrigée.

Une société savante revient bientôt à la vérité. Tout le monde convient aujourd'hui que la planète de la terre est un sphéroïde inégal un peu aplati vers les pôles; et cela est plus démontré par la théorie d'Huygens et de Newton que par toutes les mesures qu'on pourrait prendre, mesures trop sujettes à des erreurs inévitables.

Aussi les Anglais, qui aiment tant à voyager, n'ont-ils jamais fait aucun voyage pour vérifier d'une manière toujours un peu incertaine ce qui leur paraissait démontré par les lois de la nature.

CHAPITRE XXVI.

VÉRITÉS CONDAMNÉES.

Voilà bien des méprises dans lesquelles les plus grands hommes et les corps les plus savants sont tombés, parce que les meilleurs génies et les plus estimables tiennent toujours quelque chose de la fragilité humaine.

On pourrait ajouter à cette liste les sentences portées contre Galilée. Deux congrégations de cardinaux le condamnèrent pour

1. Son mémoire est dans le *Journal littéraire*. (*Note de Voltaire.*)

avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, mouvement qui était presque déjà démontré en rigueur. Il fut forcé de demander pardon à genoux, et d'avouer qu'il avait annoncé une doctrine *absurde*. Les cardinaux lui remontrèrent, d'après tous leurs théologiens, que Josué avait arrêté le soleil sur le chemin de Gabaon. Galilée n'avait qu'à leur répondre que c'était aussi depuis ce temps-là que le soleil était immobile. Mais enfin il fut condamné, à la honte de la raison; et, comme on l'a déjà dit[1], ce jugement aurait couvert l'Italie d'un opprobre éternel si Galilée ne l'avait couverte de gloire par sa philosophie même, que l'on proscrivait.

On sait assez qu'il y a un corps considérable[2] qui proscrivit les idées innées de Descartes, et qui ensuite a condamné ceux qui combattaient les idées innées. Cela prouve assez que les théologiens ne doivent point se mêler de philosophie. Il y a l'infini entre ces deux sciences.

On a prononcé dans plus d'un pays des jugements encore plus étranges sur des points de physique qui ne sont nullement du ressort de Cujas et de Bartole. On sait à quel point le savant Ramus fut persécuté pour n'avoir pas été de l'avis d'Aristote, qui n'était entendu ni de ses adversaires ni de ses juges. Et enfin il lui en coûta la vie à la journée de la Saint-Barthélemy[3].

Les médecins qui tenaient pour les anciens intentèrent un procès à ceux qui démontraient la circulation du sang. Les maîtres d'erreur ont toujours eu recours à l'autorité quand il s'agissait de raison. Les exemples de ceux qui ont été condamnés pour avoir instruit le genre humain sont presque aussi nombreux en physique qu'en morale.

CHAPITRE XXVII.

DIGRESSION.

Si tant d'erreurs physiques ont aveuglé des nations entières, si l'on a ignoré pendant tant de siècles la direction de l'aimant, la circulation du sang, la pesanteur de l'atmosphère, quelles prodigieuses erreurs les hommes ont-ils dû commettre dans le gou-

1. Chap. CXXI de l'*Essai sur les Mœurs;* voyez tome XII, page 249.
2. La Sorbonne.
3. Voyez tome XX, page 318.

vernement? Quand il s'agit d'une loi physique, on l'examine, du moins aujourd'hui, avec quelque impartialité; et ce n'est pas en recherchant les principes de la nature que la fureur des passions et la nécessité pressante de se déterminer aveuglent l'esprit; mais en fait de gouvernement on n'a été souvent conduit que par les passions, les préjugés, et le besoin du moment. Ce sont là les trois causes de la mauvaise administration qui a fait le malheur de tant de peuples.

C'est ce qui a produit tant de guerres entreprises par témérité, soutenues sans conduite, terminées par le malheur et par la honte; c'est ce qui a donné cours à tant de lois pires que la disette de toute loi; c'est ce qui a ruiné tant de familles par une jurisprudence inventée dans des temps d'ignorance, et consacrée par l'usage; c'est ce qui a fait des finances publiques un jeu de hasard dangereux.

C'est ce qui a introduit dans le culte de la Divinité tant d'énormes abus, tant de fureurs plus abominables peut-être que la sauvage ignorance de tout culte. L'erreur, dans tous ces points capitaux, se consacra de père en fils, de livre en livre, de chaire en chaire, et rendit quelquefois les hommes plus malheureux que s'ils se disputaient encore du gland dans les forêts.

Il est très-aisé de réformer la physique, quand le vrai est enfin découvert. Peu d'années suffisent pour faire tourner la terre autour du soleil malgré les décrets de Rome, pour établir les lois de la gravitation en dépit des universités, et pour assigner les routes de la lumière. Les législateurs de la nature sont bientôt obéis et respectés d'un bout du monde à l'autre; mais il n'en est pas de même dans la législation politique. Elle a été et elle est encore un chaos presque partout; les hommes se sont conduits à l'aventure dans tout ce qui regarde leur vie, leurs biens, et tout leur être présent et à venir.

CHAPITRE XXVIII.

DES ÉLÉMENTS.

Y a-t-il des éléments? Les trois imaginés par Descartes, que j'ai vus dans mon enfance enseignés par la plupart de écoles, étaient infiniment au-dessous des contes des *Mille et une Nuits*: car aucun de ces contes ne répugne aux lois de la nature, et sont d'ailleurs très-agréables. Les cinq principes des chimistes étaient

si peu reconnus qu'ils les réduisirent eux-mêmes à trois, puis à deux. Ils revinrent ensuite au feu, à l'eau, et à la terre.

Il a bien fallu enfin admettre l'air. Ainsi les quatre éléments d'Aristote sont rentrés dans tout leur honneur. Mais ces éléments, de quoi sont-ils faits eux-mêmes? S'ils sont composés de parties, ils ne sont pas éléments. L'air, le feu, l'eau, et la terre, se changent-ils les uns dans les autres? Subissent-ils des métamorphoses? Qu'est-ce, à la rigueur, qu'une métamorphose? C'est un être changé en un autre être; c'est au fond l'anéantissement du premier, et la création du second. Pour que l'eau devienne absolument terre, il faut que cette eau périsse et que la terre se forme: car si l'eau contenait en elle-même les principes de terre dans laquelle elle s'est changée, ce n'est plus une transmutation, c'est l'eau qui contenait en elle un peu de terre, et qui, s'étant évaporée, a laissé cette terre à découvert.

Le célèbre Robert Boyle s'y trompa, et entraîna Newton dans sa méprise. Ayant longtemps tenu de l'eau dans une cornue à un feu égal, le chimiste qui opérait avec lui crut que l'eau s'était, au bout de quelques mois, changée en terre : le fait était faux; mais Newton, le croyant vrai, supposa que les quatre éléments pouvaient se changer les uns dans les autres. Boerhaave fit voir depuis quelle avait été la méprise de Boyle. Cette erreur avait conduit Newton à un système qui paraît faux. Si de grands hommes tels que Boyle et Newton se sont trompés, quel homme pourra se flatter d'être à l'abri de l'erreur? Et quelle extrême défiance ne doit-on pas avoir des opinions reçues et de ses idées propres[1]?

CHAPITRE XXIX.

DE LA TERRE.

Qu'est-ce que la terre? Son essence est-elle d'être de l'argile, de la boue? Non, sans doute, puisque de la marne, de la craie, de la glaise, du sable, du plâtre, de la pierre calcaire, sont appelés *terre*. Aussi Becher distinguait entre terre vitrifiable, inflammable, et mercurielle. La terre est-elle un assemblage de tout ce que contient notre globe? Y entre-t-il de l'eau, du feu, et de l'air? En ce cas comment peut-on l'appeler un élément?

On a longtemps imaginé qu'il y avait une terre première, une

1. Voyez les notes de la *Dissertation sur le feu*, tome XXII, page 279 et suiv.

terre vierge, qui n'est rien de ce que nous voyons, et qui est capable de recevoir tout ce que notre globe renferme; mais cette terre est apparemment dans le paradis terrestre, dont personne ne peut plus approcher. Nous ne connaisons plus que différentes sortes de substances terreuses, sans que nous puissions dire d'aucune : Voilà le principe des autres, voilà la matrice dans laquelle tout se forme, et le tombeau dans lequel tout rentre.

CHAPITRE XXX.

DE L'EAU.

Qu'est-ce que l'eau? Est-elle fluide ou solide de sa nature? Ne faut-il pas, pour qu'elle coule, qu'un feu secret en désunisse les parties? Otez une grande quantité de ce feu, elle devient glace. Or qu'est-ce qu'un élément qui a besoin d'un autre élément pour exister?

L'eau de la mer est-elle de même nature que nos eaux de fontaines et de rivières? Y a-t-il dans l'Océan et dans la Méditerranée de grands bancs de sel et des mines de bitume qui donnent à leurs eaux un goût différent de celui de notre eau ordinaire, quand nous l'avons chargée de sel marin? Personne n'a jamais vu ces prétendues mines de sel; personne n'a jamais extrait du bitume de l'eau de la mer.

Pourquoi l'eau est-elle incompressible? Pourquoi n'a-t-elle aucun ressort? Et qu'est-ce que le ressort? Pourquoi de l'eau, enfermée dans un globe d'or, s'échappera-t-elle à travers les pores de l'or quand on frappera sur ce globe avec un marteau, quoique l'or soit près de vingt fois plus dense que l'eau? Et pourquoi ne peut-elle passer à travers des pores du verre, tout diaphane qu'est ce verre? Comment l'eau en vapeur a-t-elle une force si prodigieuse? On serait embarrassé de répondre.

On ne sait pas encore même précisément pourquoi l'eau éteint le feu[1].

1. L'eau de la mer est de l'eau pure qui tient en dissolution du sel commun et des sels marins à base terreuse; ce sont ces sels qui lui donnent cette amertume que plusieurs physiciens attribuent encore au bitume.

Depuis que l'on a su que la combustion ne pouvait s'exécuter sans qu'il se fît une combinaison d'air vital avec les parties non combustibles des corps, on connaît un peu mieux la raison pour laquelle l'eau éteint le feu. On est parvenu, depuis quelques années, à prouver que l'eau n'est pas incompressible. (K.)

— En lisant les trois articles précédents, on peut voir quel voile ont déchiré les

CHAPITRE XXXI.

DE L'AIR.

[1] Quelques philosophes ont nié qu'il y eût de l'air. Ils disent qu'il est inutile d'admettre un être qu'on ne voit jamais, et dont tous les effets s'expliquent si aisément par les vapeurs qui sortent du sein de la terre. Newton a démontré que le corps le plus dur a moins de matière que de pores. Des exhalaisons continuelles s'échappent en foule de toutes les parties de notre globe. Un cheval jeune et vigoureux, ramené tout en sueur dans son écurie en temps d'hiver, est entouré d'une atmosphère mille fois moins considérable que notre globe ne l'est de la matière de sa propre transpiration.

Cette transpiration, ces exhalaisons, ces vapeurs innombrables, s'échappent sans cesse par des pores innombrables, et ont elles-mêmes des pores. C'est ce mouvement continu en tout sens qui forme et qui détruit sans cesse végétaux, minéraux, métaux, animaux. C'est ce qui a fait penser à plusieurs que le mouvement est essentiel à la matière, puisqu'il n'y a pas une particule dans laquelle il n'y ait un mouvement continu. Et si la puissance formatrice éternelle qui préside à tous les globes est l'auteur de tout mouvement, elle a voulu du moins que ce mouvement ne pérît jamais. Or ce qui est toujours indestructible a pu paraître essentiel, comme l'étendue et la solidité ont paru essentielles. Si cette idée est une erreur, elle est pardonnable : car il n'y a que l'erreur malicieuse et de mauvaise foi qui ne mérite pas d'indulgence.

Mais qu'on regarde le mouvement comme essentiel ou non, il est indubitable que les exhalaisons de notre globe s'élèvent et retombent, sans aucun relâche, à un mille, à deux milles, à trois milles au-dessus de nos têtes. Au mont Atlas, à l'extrémité du Taurus, tout homme peut voir tous les jours les nuages se former sous ses pieds. Il est arrivé mille fois à des voyageurs d'être au-dessus de l'arc-en-ciel, des éclairs, et du tonnerre.

travaux de Lavoisier. Il est certain que l'ignorance de ces temps encore si rapprochés de nous était profonde, relativement à la nature et à la constitution des corps. On ne peut que s'étonner de voir Voltaire forcé, faute de preuves, d'admettre les éléments, et cependant les repousser *instinctivement* dans certains cas. (D.)

1. Le commencement de ce chapitre a été reproduit par Voltaire, en 1770, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot AIR; voyez tome XVII, page 89.

Le feu répandu dans l'intérieur du globe, ce feu caché dans l'eau et dans la glace même, est probablement la source impérissable de ces exhalaisons, de ces vapeurs dont nous sommes continuellement environnés. Elles forment un ciel bleu dans un temps serein, quand elles sont assez hautes et assez atténuées pour ne nous envoyer que des rayons bleus, comme les feuilles de l'or amincies exposées aux rayons du soleil dans la chambre obscure [1]. Ces mêmes vapeurs forment les tonnerres et les éclairs. Comprimées et ensuite dilatées par cette compression dans les entrailles de la terre, elles s'échappent en volcans, forment et détruisent de petites montagnes, renversent des villes, ébranlent quelquefois une grande partie du globe.

Cette mer de vapeurs dans laquelle nous nageons, qui nous menace sans cesse, et sans laquelle nous ne pourrions vivre, comprime de tous côtés notre globe et ses habitants avec la même force que si nous avions sur notre tête un océan de trente-deux pieds de hauteur; et chaque homme en porte environ quarante mille livres.

Tout ceci posé, les philosophes qui nient l'air disent : Pourquoi attribuerions-nous à un élément inconnu et invisible des effets que l'on voit continuellement produits par ces exhalaisons visibles et palpables?

L'air est élastique, nous dit-on; mais les vapeurs de l'eau seule le sont souvent bien davantage. Ce que vous appelez l'élément de l'air, pressé dans une canne à vent, ne porte une balle qu'à une très-petite distance; mais, dans la pompe à feu des bâtiments d'York à Londres, les vapeurs font un effet cent fois plus violent.

On ne dit rien de l'air, continuent-ils, qu'on ne puisse dire de même des vapeurs du globe; elles pèsent comme lui, s'insinuent comme lui [2]; elles se dilatent, elles se condensent de même, elles allument le feu de même. Ici se présente une grande objection, c'est que le feu est subitement éteint par des vapeurs grossières. Les exhalaisons du vin nouveau éteignent un flambeau dans une cave fermée : la même chose arrive à l'entrée de la

1. L'or est vert par transmission, et non bleu. Peut-être celui que Voltaire avait vu était-il argentifère. Les couches des mines d'argent sont en effet bleues par transmission. (D.)

2. Dans l'édition originale, on lit :

« ... s'insinuent comme lui, allument le feu par leur souffle, se dilatent, se condensent de même.

« Ce système semble, etc. »

Le texte actuel a paru, pour la première fois, dans l'édition de Kehl.

grotte du chien près de Naples. Bien plus, ces vapeurs tuent l'homme dans qui l'air libre entretenait la vie.

Les ennemis de l'air trouvent leur excuse dans ce seul mot de vapeurs grossières. Ils disent que, lorsque ces vapeurs sont plus ténues, elles deviennent salutaires, et qu'alors, loin d'éteindre un flambeau, elles entretiennent sa faible flamme.

Ce système semble avoir un grand avantage sur celui de l'air, en ce qu'il rend parfaitement raison de ce que l'atmosphère ne s'étend qu'environ à trois ou quatre milles tout au plus; au lieu que, si on admet l'air, on ne trouve nulle raison pour laquelle il ne s'étendrait pas beaucoup plus loin, et n'embrasserait pas l'orbite de la lune[1].

La plus grande objection que l'on fasse contre les systèmes des exhalaisons du globe est qu'elles perdent leur élasticité dans la pompe à feu quand elles sont refroidies; au lieu que l'air est, dit-on, toujours élastique. Mais premièrement il n'est pas vrai que l'élasticité de l'air agisse toujours; son élasticité est nulle quand on le suppose en équilibre; et, sans cela, il n'y a point de végétaux et d'animaux qui ne crevassent et n'éclatassent en cent morceaux si cet air, qu'on suppose être dans eux, conservait son élasticité. Les vapeurs n'agissent point quand elles sont en équilibre[2]; c'est leur dilatation qui fait leurs grands effets. En un mot, tout ce qu'on attribue à l'air semble appartenir sensiblement, selon ces philosophes, aux exhalaisons de notre globe.

Si on leur objecte que l'air est quelquefois pestilentiel, c'est bien plutôt des exhalaisons qu'on doit le dire. Elles portent avec elles des parties de soufre, de vitriol, d'arsenic, et de toutes les plantes nuisibles. On dit : L'air est pur dans ce canton; cela signifie : Ce canton n'est point marécageux; il n'a ni plantes ni minières pernicieuses dont les parties s'exhalent continuellement dans les corps des animaux. Ce n'est point l'élément prétendu de l'air qui rend la campagne de Rome si malsaine; ce sont les eaux croupissantes, ce sont les anciens canaux qui, creusés sous terre de tous côtés, sont devenus le réceptacle de toutes les bêtes venimeuses. C'est de là que s'exhale continuellement un poison mortel.

1. L'air ne contient que très-peu de ces exhalaisons aqueuses. Leur élasticité est presque nulle. Cette comparaison du fusil à vent et des pompes ne peut emporter de conviction puisque les circonstances ne sont pas les mêmes.

Les exhalaisons du vin nouveau sont de l'acide carbonique, si connu aujourd'hui. On avait, du temps de Voltaire, des appréciations erronées sur l'épaisseur de l'atmosphère; on l'évalue aujourd'hui à vingt-cinq lieues environ. (D.)

2. Erreur. Un ressort tendu, mais en équilibre, n'a-t-il pas de tension? Plus bas Voltaire s'explique. (D.)

Allez à Frescati : ce n'est plus le même terrain, ce ne sont plus les mêmes exhalaisons. Mais pourquoi l'élément supposé de l'air changerait-il de nature à Frescati ? Il se chargera, dit-on, dans la campagne de Rome, de ces exhalaisons funestes; et n'en trouvant pas à Frescati, il deviendra plus salutaire. Mais, encore une fois, puisque ces exhalaisons existent, puisqu'on les voit visiblement s'élever le soir en nuages, quelle nécessité de les attribuer à une autre cause? Elles montent dans l'atmosphère, elles s'y dissipent, elles changent de forme; le vent dont elles sont la première cause les emporte, les sépare; elles s'atténuent; elles deviennent salutaires de mortelles qu'elles étaient.

Une autre objection, c'est que ces vapeurs, ces exhalaisons renfermées dans un vase de verre, s'attachent aux parois et tombent : ce qui n'arrive jamais à l'air. Mais qui vous a dit que, si les exhalaisons humides tombent au fond de ce cristal, il n'y a pas incomparablement plus de vapeurs sèches et élastiques qui se soutiennent dans l'intérieur de ce vase? L'air, dites-vous, est purifié après une pluie. Mais nous sommes en droit de vous soutenir que ce sont les exhalaisons terrestres qui se sont purifiées; que les plus grossières, les plus aqueuses, rendues à la terre, laissent les plus sèches et les plus fines au-dessus de nos têtes, et que c'est cette ascension et cette descente alternative qui entretient le jeu continuel de la nature.

Voilà une partie des raisons qu'on peut alléguer en faveur de l'opinion que l'élément de l'air n'existe pas. Il y en a de très-spécieuses, et qui peuvent au moins faire naître des doutes; mais ces doutes céderont toujours à l'opinion commune, qui paraît établie sur des principes supérieurs à ceux qui n'admettent au lieu d'air que les exhalaisons du globe[1].

1. Il s'élève de la terre deux espèces de vapeurs : les unes ne se soutiennent que parce qu'elles sont dissoutes dans l'air; les autres sont l'air même, ou plutôt les différentes espèces de fluides aériformes qui composent l'atmosphère, c'est-à-dire des fluides expansibles à un degré de chaleur inférieur à celui des plus grands froids connus. Un de ces fluides est propre à entretenir le feu et la vie des animaux; les autres, connus sous le nom d'air fixe ou d'air acide, d'air inflammable, d'air déphlogistiqué, etc., ne peuvent servir à ces deux fonctions; l'air vital ne forme qu'environ un quart de l'air atmosphérique pris auprès de la surface de la terre. Ainsi, dans ce sens que l'atmosphère n'est pas formée par un élément simple, l'opinion pour laquelle M. de Voltaire paraît pencher est très-vraie; et personne, parmi les physiciens, ne s'en doutait lorsqu'il publia cet ouvrage. (K.)

— Il y avait cependant bien des moyens de se donner une certitude, ne fût-ce qu'en essayant de vivre dans le vide. On connaissait la *machine pneumatique*. (D.)

CHAPITRE XXXII.

DU FEU ÉLÉMENTAIRE ET DE LA LUMIÈRE.

On trouve, dans les *Éléments de la Philosophie de Newton*, donnés en 1738, ces paroles : « Newton, pour avoir anatomisé la lumière, n'en a pas découvert la nature intime. Il savait bien qu'il y a dans le feu élémentaire des propriétés qui ne sont point dans les autres éléments.

« Il parcourt 130 millions de lieues en moins d'un quart d'heure, *de Jupiter à notre globe;* il ne paraît pas tendre vers un centre comme les corps, mais il se répand uniformément et également en tous sens au contraire des autres éléments. Son attraction vers les objets qu'il touche, et sur la surface desquels il rejaillit, n'a nulle proportion avec la gravitation universelle de la matière.

« Il n'est pas même prouvé que les rayons du feu élémentaire ne se pénètrent pas en quelque sorte les uns les autres, si on ose le dire. C'est pourquoi Newton, frappé de toutes ces singularités, semble toujours douter si la lumière est un corps. Pour moi, si j'ose hasarder mes doutes, j'avoue que je ne crois pas impossible que le feu élémentaire soit un être à part qui anime la nature, et qui tient le milieu entre les corps et quelque autre être que nous ne connaissons pas ; de même que certaines plantes servent de passage du règne végétal au règne animal[1]. »

Voici les questions qu'on peut faire sur le feu élémentaire et les rayons de la lumière, dont Newton dit si souvent : *Corpora sint, nec ne.*

Ce feu est-il absolument une matière comme les autres éléments, l'eau, la terre, et ce qu'on distingue par le terme d'air ou d'*éther?* Tout corps, quel qu'il soit, tend vers un centre ; mais la lumière et le feu s'en échappent également de tous côtés. Elle n'est donc pas soumise à la loi de gravitation, qui caractérise toute matière.

Tout corps est impénétrable ; mais les rayons de lumière semblent se pénétrer. Mettez un corps qui aura reçu la couleur rouge à quelque distance d'un corps qui aura reçu des rayons verts ; que 100 millions d'hommes regardent ce point vert et ce point rouge, ils les voient tous deux également : cependant il

1. Je n'ai pas trouvé ce passage dans les *Éléments de la Philosophie de Newton*. (B.)

est d'une nécessité absolue que les rayons verts et les rayons rouges se traversent. Or comment peuvent-ils se traverser sans se pénétrer? On a proposé cette difficulté à plusieurs philosophes, aucun n'y a jamais répondu.

Il est vrai que l'on a prétendu que la flamme pèse; mais n'a-t-on pas confondu quelquefois les corpuscules joints à la flamme avec la flamme elle-même?

Qui ne connaît ces expériences par lesquelles le plomb calciné pèse plus, étant réduit en chaux, qu'auparavant? L'on a soupçonné que cette addition de poids était l'effet seul du feu introduit dans le plomb; mais n'est-il pas plus vraisemblable qu'une partie de l'air de l'atmosphère raréfiée se soit unie avec ce métal en fusion, et en ait fait ainsi augmenter le poids[1]?

Ce feu nécessaire à tous les corps, et qui leur donne la vie, peut-il être de la nature de ces corps mêmes; et n'est-il pas bien probable que le vivifiant a quelque chose au-dessus du vivifié?

Conçoit-on bien qu'un être qui se meut 1,600,000 fois plus vite qu'un boulet de canon dans notre atmosphère, et dont la vitesse est peut-être incomparablement plus rapide dans l'espace non résistant, soit ce que nous appelons *matière?*

N'est-on pas obligé d'avouer aujourd'hui, avec Muschenbroeck, « qu'il n'y a rien qui nous soit moins connu que la cause de l'émanation de la lumière? Il faut avouer que l'esprit humain ne saurait jamais concevoir un phénomène si surprenant ».

Ce feu élémentaire n'est-il pas un principe de l'électricité, puisque au même instant, au même clin d'œil, le coup électrique se fait sentir à trois cents personnes à la fois rangées à la file? Le premier est frappé, le dernier sent le coup dans l'instant même.

N'est-il pas dans les animaux le principe de la sensation instantanée qui fait que la moindre piqûre, aux extrémités du corps, ébranle, sans aucun intervalle de temps, ce qu'on appelle le *sensorium?* En un mot, cet être agissant si universellement, si singulièrement sur tous les corps, n'est-il pas un être intermédiaire entre la matière dont il a des propriétés, et d'autres êtres qui touchent encore à d'autres, et qui en diffèrent?

Cette idée que le feu élémentaire est quelque chose qui tient d'un côté à la matière connue, et qui de l'autre s'en éloigne, peut être rejetée, mais ne doit pas être méprisée.

1. On a depuis prouvé très-bien ce que M. de Voltaire conjecture ici, ce qu'il avait déjà soupçonné un des premiers dans sa pièce *sur la Nature et la Propagation du feu.* (K.) — Voyez tome XXII, page 289.

Dans l'ignorance profonde où croupit le vulgaire gouverné et le vulgaire gouvernant, sur ces quatre éléments dont nous tenons la vie, à quoi nous ont servi les découvertes en physique et les inventions du génie? Au lieu de bien cultiver la terre nous l'ensanglantons; nous employons le feu et l'air à mettre les villes en cendres; les eaux de la mer nous servent à porter la destruction sur tout le globe. La métallurgie, inventée d'abord pour l'usage de la charrue, a fait périr mille millions d'hommes. La théorie des forces mouvantes, employée d'abord à nous soulager dans nos travaux, devint bientôt féconde en machines meurtrières. Enfin l'invention d'un bénédictin chimiste, amenant un nouvel art de la guerre chez toutes les nations, rendant le courage et la force inutiles, a fait que Gustave et Turenne ont été tués par des poltrons. Il y a maintenant en Europe, en comptant les Turcs et les Tartares, quinze cent mille soldats portant des fusils. Aucun ne sait qu'il est armé par un moine mathématicien.

CHAPITRE XXXIII.

DES LOIS INCONNUES.

Si Newton a découvert cette clef de la nature par laquelle une pierre, une bombe retombe en cherchant le centre de la terre, et les planètes marchent dans leurs orbites; si cette loi de l'attraction agit, non en raison des surfaces, comme pourrait faire l'impulsion d'un fluide, mais en raison des masses; si elle pénètre au centre de la matière en raison inverse du carré des distances, pourquoi cette loi n'agit-elle pas suivant les mêmes proportions dans les phénomènes de l'aimant, dans ceux de l'électricité, dans l'ascension des liqueurs à travers les tuyaux capillaires, dans la cohésion des corps, dans les rayons du soleil qui rebondissent d'une surface de cristal sans toucher réellement cette surface? On ne peut, dans aucun de ces cas, avoir recours aux lois du mouvement, à l'impulsion des corpuscules intermédiaires. Il y a donc certainement des lois éternelles, inconnues, suivant lesquelles tout s'opère, sans qu'on puisse les expliquer par la matière et par le mouvement.

Ces lois ressemblent à celles par lesquelles tous les animaux font agir leurs membres à leur volonté. Qui découvrira le rapport de la volonté d'un animal et du mouvement de ses jambes? Il y a donc des lois qui ne tiennent en rien à la matière connue.

La philosophie corpusculaire ne peut donc rendre aucune raison des premiers principes des choses. Descartes, en paraissant s'expliquer en philosophe, prononçait donc l'assertion la moins philosophique quand il disait: « Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je vais faire un monde[1]. »

Il y a dans toutes les académies une chaire vacante pour les vérités inconnues, comme Athènes avait un autel pour les dieux ignorés.

CHAPITRE XXXIV.

IGNORANCES ÉTERNELLES.

La nature de nos sensations, de nos idées, de notre mémoire, ne nous est-elle pas plus inconnue encore? Comment se peut-il faire qu'un animal sente? Quel rapport y a-t-il entre la matière connue et le sentiment?

Comment une idée se place-t-elle dans notre cerveau? Peut-on avoir une sensation sans avoir l'idée, la conscience, le témoignage interne qu'on éprouve cette sensation?

Comment cet animal, à qui j'ai coupé la tête, a-t-il encore des sensations, privé du cerveau d'où partent les nerfs qui sont l'origine de tout sentiment?

Pourquoi, vivant sans tête des semaines entières, sent-il encore les piqûres que je lui fais? Pourquoi se réfugie-t-il dans son enveloppe à la moindre sensation désagréable que je lui cause?

Qu'est-ce que la mémoire? Et dans quel magasin retrouve-t-on quelquefois, sans le vouloir, une foule d'idées et de mots dont on n'avait plus aucun souvenir?

Comment les animaux ont-ils en songe des sensations et des idées qu'ils n'avaient point eues en veillant?

Par quel accord incompréhensible la volonté fait-elle obéir incontinent certains muscles, certains viscères, tandis qu'il y en a d'autres sur lesquels elle n'aura jamais le moindre empire? Enfin pourquoi a-t-on l'existence? Pourquoi est-il quelque chose?

Si, après ces réflexions, on ne sait pas douter, il faut qu'on soit bien fier.

1. Qu'on y joigne l'attraction newtonienne, et c'est l'opinion du grand Herschell. (D.)

CHAPITRE XXXV.

INCERTITUDES EN ANATOMIE.

Malgré tous les secours que le microscope a donnés à l'anatomie, malgré les grandes découvertes de tant d'habiles chirurgiens, de tant de médecins célèbres, que de disputes interminables se sont élevées, et dans quelle incertitude sommes-nous encore !

Interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa dilatation, dans sa diastole ; il vous assure qu'elle est égale à un poids de cent quatre-vingt mille livres. Adressez-vous à Keill, il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces. Jurin vient, qui décide qu'ils se sont trompés, et il fait un nouveau calcul ; mais un quatrième survenant prétend que Jurin s'est trompé aussi. La nature se moque d'eux tous, et pendant qu'ils disputent, elle a soin de notre vie; elle fait contracter et dilater le cœur par des voies que l'esprit humain n'a pas encore pénétrées.

On dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion: les uns accordent à l'estomac des sucs digestifs; d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire : Hecquet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Elle nous donne des appétits, des goûts, et des aversions, pour certains aliments, dont nous ne pourrons jamais savoir la cause.

On dit que notre chyle se trouve déjà tout formé dans les aliments mêmes, dans une perdrix rôtie. Mais que tous les chimistes ensemble mettent des perdrix dans une cornue, ils n'en retireront rien qui ressemble ni à une perdrix ni au chyle. Il faut avouer que nous digérons ainsi que nous recevons la vie, que nous la donnons, que nous dormons, que nous sentons, que nous pensons, sans savoir comment.

Nous avons des bibliothèques entières sur la génération, mais personne ne sait encore seulement quel ressort produit l'intumescence dans la partie masculine.

On parle d'un suc nerveux qui donne la sensibilité à nos nerfs ; mais ce suc n'a pu être découvert par aucun anatomiste.

Les esprits animaux, qui ont une si grande réputation, sont encore à découvrir.

Votre médecin vous fera prendre une médecine, et ne sait pas comment elle vous purge.

La manière dont se forment nos cheveux et nos ongles nous est aussi inconnue que la manière dont nous avons des idées. Le plus vil excrément confond tous les philosophes.

Winslow et Lemery entassent mémoires sur mémoires touchant la génération des mulets; les savants se partagent : l'âne, fier et tranquille, sans se mêler de la dispute, subjugue cependant sa cavale, qui lui donne un beau mulet. La nature agit, et nous disputons.

M. Ulloa[1], si célèbre par les services qu'il a rendus à la physique, et par l'Histoire philosophique de ses voyages, assure que, dans un canton de l'Amérique méridionale, il a vu plusieurs fois, observé, mangé des écrevisses, qui toutes étaient constamment plus charnues dans la pleine lune, et plus chétives dans les quadratures. Il a vu et employé de gros roseaux qui éprouvaient les mêmes influences, étant plus nourris d'eau quand la lune était dans son plein que dans le temps du croissant et du décours. Il eût été à souhaiter qu'il eût donné plus de détails de ces étonnantes singularités. Ni les écrevisses ni les roseaux de nos climats ne subissent de pareils changements. Pourquoi la lune agirait-elle sur les écrevisses du Pérou, et négligerait-elle celles de notre continent? Pourquoi ne serait-ce que dans un seul canton du Pérou que les roseaux et les écrevisses seraient soumis à l'empire de la lune? Je ferais un trop gros livre, si je voulais détailler tout ce que je n'ai jamais pu comprendre.

CHAPITRE XXXVI.

DES MONSTRES ET DES RACES DIVERSES.

On ne s'accorde point sur l'origine des monstres. Comment s'accorderait-on, puisqu'on ne convient pas encore de la formation des animaux réguliers?

Natura est sibi semper consona, dit Newton; la nature est partout semblable à elle-même. Oui, les corps tendent vers le centre en tout pays : le feu brûlera partout; mais la nature agit très-différemment dans les générations, puisque, parmi les animaux,

1. Antoine de Ulloa, né à Séville en 1716, est mort à l'île de Léon le 3 juillet 1795. (B.) — Ulloa, collègue de Bouguer, dans le voyage en Amérique pour la mesure d'un arc de méridien, a donné son nom à l'explication d'un cercle lumineux blanc qu'on voit dans certains cas. (D.)

les uns jettent des œufs, les autres sont vivipares, ceux-ci n'ont qu'un sexe, ceux-là en ont deux, plusieurs engendrent sans copulation.

Quo teneam vultus mutantem Protea nodo?
(Hor., lib., I, ep. I, 90.)

La race des nègres n'est-elle pas absolument différente de la nôtre? Il y a encore des ignorants qui impriment que des nègres et des négresses, transportés dans nos climats, engendrent des blancs. Il n'y a rien de plus faux, et tous nos colons d'Amérique qui ont des nègres sont témoins du contraire.

Comment peut-on imprimer encore aujourd'hui que les noirs sont une race de blancs noircie par le climat, tandis qu'on sait que, sous le même climat, il n'y avait aucun noir en Amérique lorsqu'elle fut découverte, tandis qu'il n'y a de nègres que ceux qu'on y a transplantés d'Afrique, tandis que ces nègres engendrent toujours des nègres comme eux? La maladie des systèmes peut-elle troubler l'esprit au point de faire dire qu'un Suédois et un Nubien sont de la même espèce, lorsqu'on a sous les yeux le *reticulum mucosum* des nègres, qui est absolument noir, et qui est la cause évidente de leur noirceur inhérente et spécifique? Je sais que, dans la même carrière, on trouve du marbre noir et du marbre blanc; mais certainement le blanc n'a pas produit le noir, et les races nègres ne viennent pas plus de races blanches que l'ébène ne vient d'un orme, et que les mûres ne viennent des abricots.

Le compilateur du *Journal économique*[1], qui n'est jamais sorti de la rue Saint-Jacques, me dit, d'un ton de maître, que les Caraïbes n'étaient point rouges; que les mères se plaisaient seulement à teindre en rouge leurs enfants. Et voilà mes voisins qui arrivent de la Guadeloupe, et qui me donnent une attestation « qu'il y a encore cinq à six familles caraïbes dans l'anse Bertrand; leur peau est de la couleur de notre cuivre rouge; ils sont bien faits, ils ont de longs cheveux et point de barbe ».

Ils ne sont pas les seuls peuples de cette couleur. J'ai parlé à l'Indien insulaire qui vint en France demander justice, vers l'an 1720, au conseil du roi, contre M. Hébert, ci-devant gouverneur de Pondichéry, et qui l'obtint. Il était rouge, et d'ailleurs un très-bel homme.

Maillet a raison quelquefois. Il avait beaucoup vu et beau-

1. Boudet; voyez tome XXI, page 330; et XXVI, 403.

coup examiné. « Les Américains, dit-il, page 125 du premier volume[1], surtout les Canadiens, excepté les Esquimaux, n'ont ni poil ni barbe, etc. » Son éditeur, qui a fait imprimer le manuscrit de Maillet chez la veuve Duchesne, fait une note sur ce texte, et dit fièrement : « Telliamed se trompe ; les sauvages de l'Amérique ne sont point sans poil et sans barbe ; ils n'en ont point parce que, s'arrachant le poil, ou le faisant tomber à mesure qu'il paraît, ils se frottent ensuite du jus de certaines herbes pour l'empêcher de croître de nouveau. »

Avec quelle confiance, avec quelle ignorance intrépide ce badaud de Paris prétend-il que les Brasiliens, et les Canadiens, et les Patagons, se sont donné le mot de s'arracher le poil sans avoir des pinces! Quel secret se sont-ils communiqué du fleuve Saint-Laurent au cap de Horn pour empêcher la barbe de croître? Quel est le voyageur, le colon américain, qui ne sache que ces peuples n'ont jamais eu de poil en aucune partie de leur corps?

Les hommes, dans le nouveau monde, en sont privés, comme les lions y sont privés de crins[2] ; toute la nature était différente de la nôtre en Amérique quand nous la découvrîmes ; de même que, sur les bords méridionaux de l'Afrique, il n'y avait rien qui ressemblât aux productions de notre Europe, ni hommes, ni quadrupèdes, ni oiseaux, ni plantes.

Croira-t-on de bonne foi qu'un Lapon et un Samoyède soient de la race des anciens habitants des bords de l'Euphrate ? Leurs rangifères ou rennes, animaux qui ne se trouvent point ailleurs et qui ne peuvent vivre ailleurs, descendent-ils des cerfs de la forêt de Senlis ? Il n'a pas certainement été plus difficile à la nature de faire des Lapons et des rangifères que des nègres et des éléphants.

1. C'est à la page 215 du tome II que, dans l'édition de 1755 du *Telliamed*, se trouve la note que rapporte et blâme Voltaire. (B.)

2. Voici la lettre qu'un ingénieur en chef, qui a commandé longtemps en Canada, me fait l'honneur de m'écrire, du 1er décembre 1768 :

« J'ai vu au Canada trente-deux nations différentes rassemblées à la fois pendant deux campagnes de suite dans notre armée, et je les ai vues avec des yeux assez curieux pour vous assurer qu'ils sont imberbes. Leurs femmes le sont aussi, et c'est un fait sur lequel vous pouvez également compter. Enfin, monsieur, non-seulement les Américains n'ont point de poil au menton, mais ils n'en ont dans aucune partie du corps. Ils en ont l'obligation à la nature, et non à la prétendue herbe dont le savant auteur de la rue Saint-Jacques prétend qu'ils se frottent. » (*Note de Voltaire*.)

— M. Carver, homme très-instruit, qui a fait un voyage dans l'Amérique septentrionale en 1767, et qui a passé un hiver chez les sauvages, a imprimé qu'ils n'étaient imberbes que parce qu'ils s'arrachaient le poil. (K.)

Les nègres blancs que j'ai vus, ces petits hommes qui ont des yeux de perdrix, et la soie la plus fine et la plus blanche sur la tête, et qui ne ressemblent aux nègres que par leur nez épaté et par la rondeur de la conjonctive, ne me paraissent pas plus descendre d'une race noire dégénérée que d'une race de perroquets. L'auteur de l'*Histoire naturelle* les croit d'une race noire, parce qu'ils sont blancs, et qu'ils habitent tous à peu près la même latitude, au Darien, au sud du Zaïr, et à Ceilan. Et moi, c'est parce qu'ils habitent la même latitude que je les crois tous d'une race particulière [1].

Est-il bien vrai que, dans quelques îles des Philippines et des Mariannes, il y ait quelques familles qui ont des queues, comme on peint les satyres et les faunes? Des missionnaires jésuites l'ont assuré : plusieurs voyageurs n'en doutent pas; Maillet dit qu'il en a vu. Des domestiques nègres de feu M. de La Bourdonnaie, le vainqueur de Madras, et la victime de ses services [2], m'ont juré qu'ils en avaient vu plusieurs. Il ne serait pas plus étrange que le croupion se fût allongé et relevé dans quelques races d'hommes qu'il ne l'est de voir des familles qui ont six doigts aux mains. Mais qu'il y ait eu quelques hommes à queue ou non, cela est fort peu important, et il faut ranger ces queues dans la classe des monstruosités [3].

Y a-t-il eu en effet des espèces de satyres, c'est-à-dire des filles ont-elles pu être enceintes de la façon des singes, et enfanter des animaux métis, comme les juments font des mulets et des jumars? Toute l'antiquité atteste ces faits singuliers. Plusieurs saints ont vu des satyres. Ce n'est pas un article de foi. La chose est très-possible, mais elle a dû être rare. Il est vrai que les singes aiment fort les filles ; mais nos filles ont de l'horreur pour eux, elles les craignent ; elles les fuient. Cependant on ne peut douter de plusieurs unions monstrueuses arrivées quelquefois dans les pays chauds. La peine prononcée, dans les lois juives, contre de tels accouplements, est une preuve incontestable de leur réalité, et il est fort probable qu'il est né des animaux de ces mélanges ignorés dans nos villes, mais dont on voit des exemples dans les campagnes.

1. Voyez tome XI, page 5; XII, 367-68; XVI, 411; XXIII, 189.
2. Voyez tome XV, page 330.
3. On a beaucoup parlé de ces hommes à queue ou Niams-Niams, mais on n'en a guère vu. (D.)

CHAPITRE XXXVII.

DE LA POPULATION[1].

La population a-t-elle toujours été abondante ? Non, sans doute; les peuples paresseux, comme la plupart des Américains, ont dû toujours être en petit nombre; ils laissent leurs terres en friche; les fleuves les inondent; des marais immenses infectent l'air; on respire des poisons. La paucité de la race humaine rend la terre inhabitable, et cette terre, abandonnée, contribue à son tour à la dépopulation. Notre continent est tantôt plus ou moins peuplé. Le nombre des citoyens romains diminua sensiblement depuis les horribles scélératesses de Sylla et de Marius jusqu'à celles du lâche Octave, surnommé *Auguste*, et de l'effréné Antoine.

L'espèce diminua beaucoup en France, dans les guerres civiles, jusqu'aux belles années du divin Henri IV. J'ai lu, dans je ne sais quel livre[2], que, sous Charles IX, au temps de la Saint-Barthélemy, la France avait 29 millions d'habitants. Une pareille erreur ne mérite pas d'être réfutée.

Il est certain que la peste, la guerre, la famine, l'Inquisition, ont dépeuplé des royaumes entiers. D'un autre côté, il y a des provinces trop peuplées, comme la basse Allemagne, dont il est sorti plus de vingt mille familles pour aller chercher des terres dans les colonies anglaises. Le pays du pape manque d'hommes, celui des Provinces-Unies en regorge; la raison en est assez connue : l'un est habité par des prêtres, qui immolent les races futures à l'espérance d'un petit bénéfice; l'autre est peuplé des facteurs des deux mondes. Si on avait dit à Trajan, dans son beau forum : *Londres sera un jour six fois plus peuplée que votre Rome*, on l'aurait bien étonné.

L'Europe est-elle plus peuplée qu'elle ne l'était du temps de Charlemagne ? Oui, malgré les moines; regardez Amsterdam, Venise, Paris, Londres, Milan, Naples, Hambourg, et tant d'autres villes qui n'étaient alors que des villages très-chétifs, ou qui n'existaient pas.

La plus grande partie de la forêt Hercinie est couverte de

1. Voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article POPULATION, tome XX, page 245.

2. Voltaire veut probablement parler de l'*Ami des hommes*, mais c'est de *dix-neuf millions* seulement qu'il est question, première partie, page 55 de l'édition in-4° de l'*Ami des hommes*. (B.)

villes, de villages, et de moissons. Le bois commence à manquer de nos jours presque partout : notre Europe est si peuplée qu'il est impossible que chacun ait du pain blanc, et mange quatre livres de viande par mois. Voilà où nous en sommes : avons-nous trop de monde? N'en avons-nous pas assez?

Au reste, ne négligeons jamais l'occasion de remarquer l'épouvantable ridicule de ceux qui donnent à chaque enfant de Noé des centaines de milliards de descendants au bout de quelques années.

Un célèbre Écossais, M. Templeman, a calculé que si toute la terre habitée était peuplée comme la Hollande, elle contiendrait 34,720 millions d'hommes; si comme la Russie, 435 millions seulement. L'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* assigne autour de 900 millions de têtes au genre humain[1]. Je crois qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Quand on ne se trompe que d'un million dans de tels calculs, le mal n'est pas grand. Je ne sais si la terre manque d'hommes, mais certainement elle manque d'hommes heureux.

CHAPITRE XXXVIII.

IGNORANCES STUPIDES ET MÉPRISES FUNESTES.

Quoique les physiciens paraissent condamnés à une ignorance éternelle sur les principes des choses, cependant la distance est prodigieuse entre eux et le vulgaire. Quelle différence, par exemple, des connaissances d'un grand artiste en horlogerie, et d'une dame qui achète sa montre! Elle ne s'informe pas seulement de l'art qui a divisé également les heures du jour. Il y a cent mille âmes dans Paris qui, en soufflant le feu de leurs cheminées, n'ont jamais seulement pensé à la mécanique par laquelle l'air, entrant dans leur soufflet, ferme ensuite la soupape qui lui est attachée. Les dames, les princesses, les reines, passent une partie du matin à leur miroir, sans imaginer qu'il y a des traits de lumière qui forment un angle d'incidence égal à l'angle de réflexion. On mange tous les jours des membres, des entrailles d'animaux, en n'ayant pas même la curiosité de savoir ce qu'on mange. Le nombre est très-petit de ceux qui cherchent à s'instruire des ressorts de leur corps et de leur pensée. De là vient qu'ils mettent souvent l'un et l'autre entre les mains des charlatans.

1. Voyez tome XX, page 247; et aussi XXIV, 582.

Le gros des hommes est dans ce cas pour les choses qui l'intéressent le plus. La routine les conduit dans toutes les actions de leur vie; on ne réfléchit que dans les grandes occasions, et quand il n'est plus temps. C'est ce qui a rendu presque toutes les administrations vicieuses; c'est ce qui a produit autant d'erreurs dans le gouvernement que dans la philosophie. En voici un exemple palpable tiré de l'arithmétique.

Le gouvernement de Suède eut autrefois besoin d'argent; le ministre emprunta et créa des rentes perpétuelles à cinq pour cent, comme avaient fait ses prédécesseurs. L'argent valait alors 25 livres idéales le marc; ainsi le citoyen et l'étranger qui prêtèrent chacun 40 marcs durent recevoir, à cinq pour cent, chacun 2 marcs de rente, c'est-à-dire 50 livres idéales; l'écu était alors à 2 livres chimériques et demie, qu'on nommait 50 sous chimériques. Ces 2 marcs réels composaient au rentier 20 écus de rente, qu'on appelait 50 livres.

Cependant les dépenses augmentèrent; l'État s'obéra de plus en plus; l'argent manqua. On conseilla au ministre de faire valoir le marc 50 livres au lieu de 25, et par conséquent de donner la dénomination de 5 livres à ce même écu qui n'en valait que 2 et demie. Par la' vertu de cette parole, il payera, disait-on, toutes les rentes en idée, et il ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il doit. On promulgue l'édit : l'écu en vaut deux tout d'un coup; 50 sous numéraires sont changés en 100 sous numéraires. Le sot peuple, à qui on dit que son argent a doublé de valeur dans sa poche, se croit du double plus riche, et celui qui a prêté son argent a perdu en un moment et pour jamais la moitié de son bien. Mais qu'arrive-t-il de cette opération aussi injuste qu'absurde ? Le gouvernement ne reçoit plus que la moitié des impôts; le cultivateur qui devait un écu ou 2 livres et demie idéales de taille ne donne plus que la moitié réelle d'un écu; et le gouvernement, en frustrant ses créanciers, est bien plus frustré par ses débiteurs. Il n'a d'autre ressource que de doubler les impôts, et cette ressource est une ruine. Rien n'est plus sensible que cet exemple.

On voit mille autres abus non moins pernicieux dans plus d'un État. On n'y remédie pas; on étaye comme on peut la maison prête à crouler, et on laisse le soin de la rebâtir à son successeur, qui n'en pourra venir à bout[1].

1. Mon successeur, disait Louis XV en parlant de la situation de la France, s'en tirera comme il pourra. (B.)

Il y a des vices d'administration qui sont plus contagieux que la peste, et qui portent nécessairement la désolation d'un bout de l'Europe à l'autre. Un prince veut faire la guerre ; et, croyant que Dieu est toujours pour les gros bataillons, il double le nombre de ses troupes : le voilà d'abord ruiné dans l'espérance d'être vainqueur ; cette ruine, qui était auparavant la suite de la guerre, commence chez lui avant le premier coup de canon. Son voisin en fait autant pour lui résister ; chaque prince, de proche en proche, double aussi ses armées ; les campagnes sont donc ravagées du double ; le cultivateur, doublement foulé, a nécessairement la moitié moins de bestiaux pour engraisser ses terres, la moitié moins de manœuvres pour l'aider à les cultiver. Ainsi tout le monde souffre à peu près également, quand même les avantages seraient égaux de chaque côté.

Les lois qui concernent la justice distributive ont été souvent aussi mal conçues que les ressources d'une administration obérée. Les hommes ayant tous les mêmes passions, le même amour pour la liberté, chaque homme étant à peu près un composé d'orgueil, de cupidité, et d'intérêt, d'un grand goût pour une vie douce, et d'une inquiétude qui exige une vie active, ne devraient-ils pas avoir les mêmes lois, comme dans un hôpital on fait prendre le même quinquina à tous ceux qui ont la fièvre tierce ?

On répond à cela que, dans un hôpital bien policé, chaque maladie a son traitement particulier ; mais c'est ce qui n'arrive pas dans nos gouvernements : tous les peuples sont malades en morale, et il n'y a pas deux régimes qui se ressemblent.

Les lois de toute espèce, qui sont la médecine des âmes, ont donc été composées presque partout par des charlatans qui ont donné des palliatifs, et quelques-uns même ont prescrit des poisons.

Si la maladie est la même dans le monde entier, si un Basque a tout autant de cupidité qu'un Chinois, il est évident qu'il faut un régime uniforme pour le Chinois et pour le Basque. La différence du climat n'a ici aucune influence. Ce qui est juste à Bilbao doit être juste à Pékin, par la raison qu'un triangle rectangle est la moitié de son carré sur le rivage atlantique comme sur le rivage indien. La vérité est une, toutes les lois diffèrent : donc la plupart des lois ne valent rien.

Un jurisconsulte un peu philosophe me dira : Les lois sont comme les règles du jeu, chaque nation joue aux échecs différemment. Chez les unes le roi peut faire deux pas ; chez d'au-

tres il n'en fait qu'un ; ici on va à dame, là on n'y va pas. Mais dans chaque pays tous les joueurs se soumettent à la loi établie.

Je lui réponds : Cela est fort bien quand il ne s'agit que de jouer. Je joue mon bien en Hollande, en le plaçant à deux et demi pour cent ; en France, j'en aurai cinq. Certaines denrées payeront plus de droits en Angleterre qu'en Espagne. Ce sont là véritablement des jeux dont les règles sont arbitraires. Mais il y a des jeux où il va de la liberté, de l'honneur, et de la vie.

Celui qui voudrait calculer les malheurs attachés à l'administration vicieuse serait obligé de faire l'histoire du genre humain. Il résulte de tout ceci que, si les hommes se trompent en physique, ils se trompent encore plus en morale, et que nous sommes livrés à l'ignorance et au malheur dans une vie qui, tout bien calculé, n'a pas, l'un portant l'autre, trois ans de sensations agréables.

Mais quoi ! nous répondra un homme à routine, était-on mieux du temps des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, et du grand schisme d'occident ?

Je réponds que nous étions beaucoup plus mal. Mais je dis que les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des gouvernements étant beaucoup plus instruits qu'on ne l'était alors, il est honteux que la société ne se soit pas perfectionnée en proportion des lumières acquises. Je dis que ces lumières ne sont encore qu'un crépuscule. Nous sortons d'une nuit profonde, et nous attendons le grand jour.

FIN DES SINGULARITÉS DE LA NATURE.

LES

DROITS DES HOMMES

ET

LES USURPATIONS DES PAPES[1].

I. — UN PRÊTRE DE CHRIST DOIT-IL ÊTRE SOUVERAIN?

Pour connaître les droits du genre humain, on n'a pas besoin de citations. Les temps sont passés où des Grotius et des Puffendorf cherchaient le tien et le mien dans Aristote et dans saint Jérôme, et prodiguaient les contradictions et l'ennui pour connaître le juste et l'injuste. Il faut aller au fait.

Un territoire dépend-il d'un autre territoire? Y a-t-il quelque loi physique qui fasse couler l'Euphrate au gré de la Chine ou des Indes? Non, sans doute. Y a-t-il quelque notion métaphysique qui soumette une île Moluque à un marais formé par le Rhin et la Meuse[2]? il n'y a pas d'apparence. Une loi morale? pas davantage.

D'où vient que Gibraltar, dans la Méditerranée, appartint autrefois aux Maures, et qu'il est aujourd'hui aux Anglais, qui

1. Le ministère français, pour justifier l'occupation d'Avignon, avait fait imprimer les *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'État d'Avignon, avec pièces justificatives, par C.-F. Pfeffel;* 1768, in-8°. Ce fut peut-être ce qui donna à Voltaire l'idée de composer son ouvrage, dont les *Mémoires secrets* parlent à la date du 9 octobre 1768. Il était alors intitulé *les Droits des hommes et les Usurpations des autres, traduit de l'italien,* in-8° de 48 pages. Une autre édition de 1768, qui n'a que 47 pages, porte de plus ces mots : *par l'auteur de l'Homme aux quarante écus.* Dans sa lettre à Mme du Deffant, du 6 janvier 1769, Voltaire l'intitule *les Droits des uns et les Usurpations des autres.* Ce n'était pas là toute sa pensée, qu'il ne cache plus dans sa lettre à Frédéric, du 18 octobre 1771. D'après cette lettre on ne peut pas, ce me semble, hésiter à rétablir le titre tel que je le donne. Pour la commodité des lecteurs, j'ai numéroté les paragraphes. (B.)

2. La Hollande.

demeurent dans les îles de l'Océan, dont les dernières sont vers le 60e degré? C'est qu'ils ont pris Gibraltar. Pourquoi le gardent-ils? C'est qu'on n'a pu le leur ôter; et alors on est convenu qu'il leur resterait : la force et la convention donnent l'empire.

De quel droit Charlemagne, né dans le pays barbare des Austrasiens, dépouilla-t-il son beau-père, le Lombard Didier, roi d'Italie, après avoir dépouillé ses propres neveux de leur héritage? Du droit que les Lombards avaient exercé en venant des bords de la mer Baltique saccager l'empire romain, et du droit que les Romains avaient eu de ravager tous les autres pays l'un après l'autre. Dans le vol à main armée, c'est le plus fort qui l'emporte; dans les acquisitions convenues, c'est le plus habile.

Pour gouverner de droit ses frères, les hommes (et quels frères! quels faux frères!) que faut-il? Le consentement libre des peuples.

Charlemagne vient à Rome, vers l'an 800, après avoir tout préparé, tout concerté avec l'évêque, et faisant marcher son armée, et sa cassette dans laquelle étaient les présents destinés à ce prêtre. Le peuple romain nomme Charlemagne son maître, par reconnaissance de l'avoir délivré de l'oppression lombarde.

A la bonne heure que le sénat et le peuple aient dit à Charles : « Nous vous remercions du bien que vous nous avez fait; nous ne voulons plus obéir à des empereurs imbéciles et méchants qui ne nous défendent pas, qui n'entendent pas notre langue, qui nous envoient leurs ordres en grec par des eunuques de Constantinople, et qui prennent notre argent; gouvernez-nous mieux, en conservant toutes nos prérogatives, et nous vous obéirons. »

Voilà un beau droit, sans doute, et le plus légitime.

Mais ce pauvre peuple ne pouvait assurément disposer de l'empire : il ne l'avait pas; il ne pouvait disposer que de sa personne. Quelle province de l'empire aurait-il pu donner : l'Espagne? elle était aux Arabes; la Gaule et l'Allemagne? Pepin, père de Charlemagne, les avait usurpées sur son maître; l'Italie citérieure? Charles l'avait volée à son beau-père. Les empereurs grecs possédaient tout le reste; le peuple ne conférait donc qu'un nom : ce nom était devenu sacré. Les nations, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan, s'étaient accoutumées à regarder le brigandage du saint empire romain comme un droit naturel; et la cour de Constantinople regarda toujours les démembrements de ce saint empire comme une violation manifeste du droit des gens, jusqu'à ce qu'enfin les Turcs vinrent leur apprendre un autre code.

Mais dire, avec les avocats mercenaires de la cour pontificale

romaine (lesquels en rient eux-mêmes), que l'évêque Léon III donna l'empire d'Occident à Charlemagne[1], cela est aussi absurde que si on disait que le patriarche de Constantinople donna l'empire d'Orient à Mahomet II.

D'un autre côté, répéter après tant d'autres que Pepin l'usurpateur, et Charlemagne le dévastateur, donnèrent aux évêques romains l'exarchat de Ravenne, c'est avancer une fausseté évidente. Charlemagne n'était pas si honnête. Il garda l'exarchat pour lui, ainsi que Rome. Il nomme Rome et Ravenne, dans son testament, comme ses villes principales. Il est constant qu'il confia le gouvernement de Ravenne et de la Pentapole à un autre Léon, archevêque de Ravenne, dont nous avons encore la lettre, qui porte en termes exprès : *Hæ civitates a Carolo ipso una cum universa Pentapoli mihi fuerunt concessæ.*

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit ici que de démontrer que c'est une chose monstrueuse dans les principes de notre religion, comme dans ceux de la politique et dans ceux de la raison, qu'un prêtre donne l'empire, et qu'il ait des souverainetés dans l'empire.

Ou il faut absolument renoncer au christianisme, ou il faut l'observer. Ni un jésuite, avec ses distinctions, ni le diable n'y peut trouver de milieu.

Il se forme dans la Galilée une religion toute fondée sur la pauvreté, sur l'égalité, sur la haine contre les richesses et les riches; une religion dans laquelle il est dit[2] qu'il est aussi impossible qu'un riche entre dans le royaume des cieux qu'il est impossible qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille; où l'on dit que le mauvais riche[3] est damné uniquement pour avoir été riche; où Ananias et Saphira[4] sont punis de mort subite pour avoir gardé de quoi vivre; où il est ordonné aux disciples[5] de ne jamais faire de provisions pour le lendemain; où Jésus-Christ, fils de Dieu, Dieu lui-même, prononce ces terribles oracles contre l'ambition et l'avarice : « Je ne suis pas venu pour être servi[6], mais pour servir. Il n'y aura jamais[7] parmi vous ni premier ni dernier. Que celui de vous qui voudra s'agrandir soit abaissé. Que celui de vous qui voudra être le premier soit le dernier. »

La vie des premiers disciples est conforme à ces préceptes; saint Paul travaille de ses mains, saint Pierre gagne sa vie. Quel rapport y a-t-il de cette institution avec le domaine de Rome, de

1. Voyez le chapitre XXI du *Pyrrhonisme de l'histoire*.
2. Matthieu, XIX, 24.
3. Luc, XVI, 21-24.
4. *Actes*, V.
5. Matt., X, 9, 10.
6. *Ibid.*, XX, 28.
7. *Ibid.*, 26, 27.

la Sabine, de l'Ombrie, de l'Émilie, de Ferrare, de Ravenne, de la Pentapole, du Bolonais, de Comacchio, de Bénévent, d'Avignon? On ne voit pas que l'Évangile ait donné ces terres au pape, à moins que l'Évangile ne ressemble à la règle des théatins, dans laquelle il fut dit qu'ils seraient vêtus de blanc, et on mit en marge : *c'est-à-dire de noir.*

Cette grandeur des papes, et leurs prétentions mille fois plus étendues, ne sont pas plus conformes à la politique et à la raison qu'à la parole de Dieu, puisqu'elles ont bouleversé l'Europe et fait couler des flots de sang pendant sept cents années.

La politique et la raison exigent, dans l'univers entier, que chacun jouisse de son bien, et que tout État soit indépendant. Voyons comment ces deux lois naturelles, contre lesquelles il ne peut être de prescription, ont été observées.

II. — DE NAPLES[1].

Les gentilshommes normands[2], qui furent les premiers instruments de la conquête de Naples et de Sicile, firent le plus bel exploit de chevalerie dont on ait jamais entendu parler. Quarante à cinquante hommes seulement délivrent Salerne au moment qu'elle est prise par une armée de Sarrasins. Sept autres gentilshommes normands, tous frères, suffisent pour chasser ces mêmes Sarrasins de toute la contrée, et pour l'ôter à l'empereur grec, qui les avait payés d'ingratitude. Il est bien naturel que les peuples, dont ces héros avaient ranimé la valeur, s'accoutumassent à leur obéir par admiration et par reconnaissance.

Voilà les premiers droits à la couronne des Deux-Siciles. Les évêques de Rome ne pouvaient pas plus donner ces États en fief que le royaume de Boutan ou de Cachemire. Ils ne pouvaient même en accorder l'investiture quand on la leur aurait demandée : car dans le temps de l'anarchie des fiefs, quand un seigneur voulait tenir son bien allodial en fief pour avoir une protection, il ne pouvait s'adresser qu'à son seigneur suzerain. Or, certainement le pape n'était pas seigneur suzerain de Naples, de la Pouille et de la Calabre.

On a beaucoup écrit sur cette vassalité prétendue ; mais on n'a jamais remonté à la source. J'ose dire que c'est le défaut de

1. Presque tout ce paragraphe a été reproduit par Voltaire, en 1771, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot DONATIONS ; voyez tome XVIII, page 418.
2. Voyez tome XI, page 355.

presque tous les jurisconsultes comme de tous les théologiens. Chacun tire, bien ou mal, d'un principe reçu les conséquences les plus favorables à son parti; mais ce principe est-il vrai? ce premier fait sur lequel ils s'appuient est-il incontestable? c'est ce qu'ils se donnent bien de garde d'examiner. Ils ressemblent à nos anciens romanciers, qui supposaient tous que Francus avait apporté en France le casque d'Hector. Ce casque était impénétrable, sans doute; mais Hector, en effet, l'avait-il porté? Le lait de la Vierge est aussi très-respectable; mais les sacristies qui se vantent d'en posséder une roquille la possèdent-elles en effet?

Giannone est le seul qui ait jeté quelque jour sur l'origine de la domination suprême affectée par les papes sur le royaume de Naples. Il a rendu en cela un service éternel aux rois de ce pays, et, pour récompense, il a été abandonné par l'empereur Charles VI, alors roi de Naples, à la persécution des jésuites; trahi depuis par la plus lâche des perfidies, sacrifié à la cour de Rome, il a fini sa vie dans la captivité[1]. Son exemple ne nous découragera pas. Nous écrivons dans un pays libre; nous sommes nés libres, et nous ne craignons ni l'ingratitude des souverains, ni les intrigues des jésuites, ni la vengeance des papes. La vérité est devant nous, et toute autre considération nous est étrangère.

C'était une coutume dans ces siècles de rapines, de guerres particulières, de crimes, d'ignorance et de superstition, qu'un seigneur faible, pour être à l'abri de la rapacité de ses voisins, mît ses terres sous la protection de l'Église, et achetât cette protection pour quelque argent; moyen sans lequel on n'a jamais réussi. Ses terres alors étaient réputées sacrées: quiconque eût voulu s'en emparer était excommunié.

Les hommes de ce temps-là, aussi méchants qu'imbéciles, ne s'effrayaient pas des plus grands crimes et redoutaient une excommunication, qui les rendait exécrables aux peuples, encore plus méchants qu'eux et beaucoup plus sots.

Robert Guiscard et Richard, vainqueurs de la Pouille et de la Calabre, furent d'abord excommuniés par le pape Léon IX. Ils s'étaient déclarés vassaux de l'empereur; mais l'empereur Henri III, mécontent de ces feudataires conquérants, avait engagé Léon IX à lancer l'excommunication à la tête d'une armée d'Allemands. Les Normands, qui ne craignaient point ces foudres comme les princes d'Italie les craignaient, battirent les Allemands et prirent

1. A Turin, en 1748, après douze ans d'emprisonnement. Son *Histoire civile du royaume de Naples* est de 1723.

le pape prisonnier; mais, pour empêcher désormais les empereurs et les papes de venir les troubler dans leurs possessions, ils offrirent leurs conquêtes à l'Église sous le nom d'*oblata*. C'est ainsi que l'Angleterre avait payé le denier de Saint-Pierre; c'est ainsi que les premiers rois d'Espagne et de Portugal, en recouvrant leurs États contre les Sarrasins, promirent à l'Église de Rome deux livres d'or par an; ni l'Angleterre, ni l'Espagne, ni le Portugal, ne regardèrent jamais le pape comme leur seigneur suzerain.

Le duc Robert, *oblat* de l'Église, ne fut pas non plus feudataire du pape; il ne pouvait pas l'être, puisque les papes n'étaient pas souverains de Rome. Cette ville alors était gouvernée par son sénat: l'évêque n'avait que du crédit; le pape était à Rome précisément ce que l'électeur est à Cologne. Il y a une différence prodigieuse entre être oblat d'un saint, et être feudataire d'un évêque.

Baronius, dans ses *Actes*, rapporte l'hommage prétendu fait par Robert, duc de la Pouille et de la Calabre, à Nicolas II; mais cette pièce est fausse, on ne l'a jamais vue, elle n'a jamais été dans aucune archive. Robert s'intitula *duc par la grâce de Dieu et de saint Pierre;* mais certainement saint Pierre ne lui avait rien donné, et n'était point roi de Rome. Si l'on voulait remonter plus haut, on prouverait invinciblement, non-seulement que saint Pierre n'a jamais été évêque de Rome, dans un temps où il est avéré qu'aucun prêtre n'avait de siége particulier, et où la discipline de l'Église naissante n'était pas encore formée; mais que saint Pierre n'a pas plus été à Rome qu'à Pékin. Saint Paul déclare expressément que sa mission était « pour les prépuces entiers, et que la mission de saint Pierre était pour les prépuces coupés[1] »; c'est-à-dire que saint Pierre, né en Galilée, ne devait prêcher que les Juifs, et que lui Paul, né à Tarsus, dans la Caramanie, devait prêcher les étrangers.

La fable qui dit que Pierre vint à Rome sous le règne de Néron, et y siégea pendant vingt-cinq ans, est une des plus absurdes qu'on ait jamais inventées, puisque Néron ne régna que treize ans. La supposition qu'on a osé faire qu'une lettre de saint Pierre, datée de Babylone, avait été écrite dans Rome, et que Rome est là pour Babylone, est une supposition si impertinente qu'on ne peut en parler sans rire[2]. On demande à tout lecteur sensé ce que c'est qu'un droit fondé sur des impostures si avérées.

1. Épître aux Galates, chap. II. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez tome XXVI, page 545; et, ci-dessus, page 44.

Enfin, que Robert se soit donné à saint Pierre, ou aux douze apôtres, ou aux douze patriarches, ou aux neuf chœurs des anges, cela ne communique aucun droit au pape sur un royaume : ce n'est qu'un abus intolérable, contraire à toutes les anciennes lois féodales, contraire à la religion chrétienne, à l'indépendance des souverains, au bon sens et à la loi naturelle.

Cet abus a sept cents ans d'antiquité : d'accord; mais en eût-il sept cent mille, il faudrait l'abolir. Il y a eu, je l'avoue, trente investitures du royaume de Naples données par des papes; mais il y a eu beaucoup plus de bulles qui soumettent les princes à la juridiction ecclésiastique, et qui déclarent qu'aucun souverain ne peut en aucun cas juger des clercs ou des moines, ni tirer d'eux une obole pour le maintien de ses États : il y a eu plus de bulles qui disent, de la part de Dieu, qu'on ne peut faire un empereur sans le consentement du pape. Toutes ces bulles sont tombées dans le mépris qu'elles méritent; pourquoi respecterait-on davantage la suzeraineté prétendue du royaume de Naples? Si l'antiquité consacrait les erreurs, et les mettait hors de toute atteinte, nous serions tous tenus d'aller à Rome plaider nos procès lorsqu'il s'agirait d'un mariage, d'un testament, d'une dîme; nous devrions payer des taxes imposées par les légats; il faudrait nous armer toutes les fois que le pape publierait une croisade; nous achèterions à Rome des indulgences; nous délivrerions les âmes des morts à prix d'argent; nous croirions aux sorciers, à la magie, au pouvoir des reliques sur les diables; chaque prêtre pourrait envoyer des diables dans le corps des hérétiques; tout prince qui aurait un différend avec le pape perdrait sa souveraineté. Tout cela est aussi ancien ou plus ancien que la prétendue vassalité d'un royaume, qui, par sa nature, doit être indépendant.

Certes, si les papes ont donné ce royaume, ils peuvent l'ôter; ils en ont en effet dépouillé autrefois les légitimes possesseurs. C'est une source continuelle de guerres civiles. Ce droit du pape est donc en effet contraire à la religion chrétienne, à la saine politique, et à la raison : ce qui était à démontrer.

III. — DE LA MONARCHIE DE SICILE.

Ce qu'on appelle *le privilège*, la prérogative de la monarchie de Sicile, est un droit essentiellement attaché à toutes les puissances chrétiennes, à la république de Gênes, à celles de Lucques et de Raguse, comme à la France et à l'Espagne. Il consiste en

trois points principaux, accordés par le pape Urbain II à Roger, roi de Sicile :

Le premier, de ne recevoir aucun légat *a latere* [1] qui fasse les fonctions de pape, sans le consentement du souverain;

Le second, de faire chez soi ce que cet ambassadeur étranger s'arrogeait de faire;

Le troisième, d'envoyer aux conciles de Rome les évêques et les abbés qu'il voudrait.

C'était bien le moins qu'on pût faire pour un homme qui avait délivré la Sicile du joug des Arabes, et qui l'avait rendue chrétienne. Ce prétendu privilége n'était autre chose que le droit naturel, comme les libertés de l'Église gallicane ne sont que l'ancien usage de toutes les Églises.

Ces priviléges ne furent accordés par Urbain II, confirmés et augmentés par quelques papes suivants, que pour tâcher de faire un fief apostolique de la Sicile, comme ils l'avaient fait de Naples; mais les rois ne se laissèrent pas prendre à ce piége. C'était bien assez d'oublier leur dignité jusqu'à être vassaux en terre ferme; ils ne le furent jamais dans l'île.

Si l'on veut savoir une des raisons pour laquelle ces rois se maintinrent dans le droit de ne point recevoir de légat, dans le temps que tous les autres souverains de l'Europe avaient la faiblesse de les admettre, la voici dans Jean, évêque de Salisbury : « Legati apostolici... ita debacchantur in provinciis, ac Satan ad Ecclesiam flagellandam a facie Domini. Provinciarum diripiunt spolia, ac si thesauros Cræsi studeant comparare. — Ils saccagent le pays, comme si c'était Satan qui flagellât l'Église loin de la face du Seigneur. Ils enlèvent les dépouilles des provinces, comme s'ils voulaient amasser les trésors de Crésus. »

Les papes se repentirent bientôt d'avoir cédé aux rois de Sicile un droit naturel : ils voulurent le reprendre. Baronius soutint enfin que ce privilége était subreptice, qu'il n'avait été vendu aux rois de Sicile que par un antipape; et il ne fait nulle difficulté de traiter de tyrans tous les rois successeurs de Roger.

Après des siècles de contestations et d'une possession toujours constante des rois, la cour de Rome crut enfin trouver une occasion d'asservir la Sicile, quand le duc de Savoie, Victor-Amédée, fut roi de cette île en vertu des traités d'Utrecht.

Il est bon de savoir de quel prétexte la cour romaine moderne se servit pour bouleverser ce royaume, si cher aux anciens Ro-

1 Voyez la note, tome XI, page 302.

mains. L'évêque de Lipari fit vendre un jour, en 1711, une douzaine de litrons de pois verts à un grènetier. Le grènetier vendit ces pois au marché, et paya trois oboles pour le droit imposé sur les pois par le gouvernement. L'évêque prétendit que c'était un sacrilége, que ces pois lui appartenaient de droit divin, qu'ils ne devaient rien payer à un tribunal profane. Il est évident qu'il avait tort. Ces pois verts pouvaient être sacrés quand ils lui appartenaient; mais ils ne l'étaient pas après avoir été vendus. L'évêque soutint qu'ils avaient un caractère indélébile; il fit tant de bruit, et il fut si bien secondé par ses chanoines, qu'on rendit au grènetier ses trois oboles.

Le gouvernement crut l'affaire apaisée; mais l'évêque de Lipari était déjà parti pour Rome, après avoir excommunié le gouverneur de l'île et les jurats. Le tribunal de la monarchie leur donna l'absolution *cum reincidentia;* c'est-à-dire qu'ils suspendirent la censure, selon le droit qu'ils en avaient.

La congrégation qu'on appelle à Rome *de l'immunité* envoya aussitôt une lettre circulaire à tous les évêques siciliens, laquelle déclarait que l'attentat du tribunal de la monarchie était encore plus sacrilége que celui d'avoir fait payer trois oboles pour des pois qui venaient originairement du potager d'un évêque. Un évêque de Catane publia cette déclaration. Le vice-roi, avec le tribunal de la monarchie, la cassa, comme attentatoire à l'autorité royale. L'évêque de Catane excommunia un baron Figuerazzi et deux autres officiers du tribunal.

Le vice-roi, indigné, envoya par deux gentilshommes un ordre à l'évêque de Catane de sortir du royaume. L'évêque excommunia les deux gentilshommes, mit son diocèse en interdit, et partit pour Rome. On saisit une partie de ses biens. L'évêque d'Agrigente fit ce qu'il put pour s'attirer un pareil ordre; on le lui donna. Il fit bien mieux que l'évêque de Catane; il excommunia le vice-roi, le tribunal, et toute la monarchie.

Ces pauvretés, qu'on ne peut lire aujourd'hui sans lever les épaules, devinrent une affaire très-sérieuse. Cet évêque d'Agrigente avait trois vicaires encore plus excommuniants que lui: ils furent mis en prison. Toutes les dévotes prirent leur parti; la Sicile était en combustion.

Lorsque Victor-Amédée, à qui Philippe V venait de céder cette île, en prit possession, le 10 octobre 1713, à peine le nouveau roi était arrivé que le pape Clément XI expédia trois brefs à l'archevêque de Palerme par lesquels il lui était ordonné d'excommunier tout le royaume, sous peine d'être excommunié lui-

même. La Providence divine n'accorda pas sa protection à ces trois brefs. La barque qui les conduisait fit naufrage; et ces brefs, qu'un parlement de France aurait fait brûler, furent noyés avec le porteur. Mais comme la Providence ne se signale pas toujours par des coups d'éclat, elle permit que d'autres brefs arrivassent; un, entre autres, où le tribunal de la monarchie était qualifié de *certain prétendu tribunal*. Dès le mois de novembre, la congrégation de l'immunité assembla tous les procureurs des couvents de Sicile qui étaient à Rome, et leur ordonna de mander à tous les moines qu'ils eussent à observer l'interdit fulminé précédemment par l'évêque de Catane, et à s'abstenir de dire la messe jusqu'à nouvel ordre.

Le bon Clément XI excommunia lui-même nommément le juge de la monarchie, le 5 janvier 1714. Le cardinal Paulucci ordonna à tous les évêques (et toujours avec menace d'excommunication) de ne rien payer à l'État de ce qu'ils s'étaient engagés eux-mêmes à payer par les anciennes lois du royaume. Le cardinal de La Trimouille, ambassadeur de France à Rome, interposait la médiation de son maître entre le Saint-Esprit et Victor-Amédée; mais la négociation n'eut point de succès.

Enfin, le 10 février 1715, le pape crut abolir par une bulle le tribunal de la monarchie sicilienne. Rien n'avilit plus une autorité précaire que des excès qu'elle ne peut soutenir. Le tribunal ne se tint point pour aboli; le saint-père ordonna qu'on fermât toutes les églises de l'île, et que personne ne priât Dieu. On pria Dieu malgré lui dans plusieurs villes. Le comte Maffei, envoyé de la part du roi au pape, eut une audience de lui. Clément XI pleurait souvent, et se dédisait aussi souvent des promesses qu'il avait faites. On disait de lui : « Il ressemble à saint Pierre, il pleure et il renie. » Maffei, qui le trouva tout en larmes de ce que la plupart des églises étaient encore ouvertes en Sicile, lui dit : « Saint-Père, pleurez quand on les fermera, et non quand on les ouvrira. »

IV. — DE FERRARE[1].

Si les droits de la Sicile sont inébranlables, si la suzeraineté de Naples n'est qu'une antique chimère, l'invasion de Ferrare est une nouvelle usurpation. Ferrare était constamment un fief de

1. Presque tout ce qui concerne *Ferrare* a été reproduit par Voltaire, en 1771, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez le *Dictionnaire philosophique,* au mot FERRARE (tome XIX, page 105).

l'empire, ainsi que Parme et Plaisance. Le pape Clément VIII en dépouilla César d'Este, à main armée, en1597. Le prétexte de cette tyrannie était bien singulier pour un homme qui se dit l'humble vicaire de Jésus-Christ. Le duc Alfonse d'Este, premier du nom, souverain de Ferrare, de Modène, d'Este, de Carpi, de Rovigo, avait épousé une simple citoyenne de Ferrare, nommée Laura Eustochia, dont il avait eu trois enfants avant son mariage, reconnus par lui solennellement en face d'église. Il ne manqua à cette reconnaissance aucune des formalités prescrites par les lois. Son successeur, Alfonse d'Este, fut reconnu duc de Ferrare. Il épousa Julie d'Urbin, fille de François, duc d'Urbin, dont il eut cet infortuné César d'Este, héritier incontestable de tous les biens de la maison, et déclaré héritier par le dernier duc, mort le 27 octobre 1597. Le pape Clément VIII, du nom d'Aldobrandin, originaire d'une famille de négociants de Florence, osa prétexter que la grand'mère de César d'Este n'était pas assez noble, et que les enfants qu'elle avait mis au monde devaient être regardés comme des bâtards. Cette raison est ridicule et scandaleuse dans un évêque; elle est insoutenable dans tous les tribunaux de l'Europe : d'ailleurs, si le duc n'était pas légitime, il devait perdre Modène et ses autres États; et s'il n'y avait point de vice dans sa naissance, il devait garder Ferrare comme Modène.

L'acquisition de Ferrare était trop belle pour que le pape ne fît pas valoir toutes les décrétales et toutes les décisions des braves théologiens qui assurent que le pape *peut rendre juste ce qui est injuste*[1]. En conséquence, il excommunia d'abord César d'Este; et comme l'excommunication prive nécessairement un homme de tous ses biens, le père commun des fidèles leva des troupes contre l'excommunié, pour lui ravir son héritage, au nom de l'Église. Ces troupes furent battues; mais le duc de Modène et de Ferrare vit bientôt ses finances épuisées et ses amis refroidis.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que le roi de France Henri IV se crut obligé de prendre le parti du pape, pour balancer le crédit de Philippe II à la cour de Rome. C'est ainsi que le bon roi Louis XII, moins excusable, s'était déshonoré en s'unissant avec le monstre Alexandre VI et son exécrable bâtard le duc Borgia. Il fallut céder; alors le pape fit envahir Ferrare par le cardinal Aldobrandin, qui entra dans cette florissante ville avec mille chevaux et cinq mille fantassins.

Depuis ce temps, Ferrare devint déserte; son terroir inculte

1. Voyez ci-après, page 210.

se couvrit de marais croupissants. Ce pays avait été, sous la maison d'Este, un des plus beaux de l'Italie; le peuple regretta toujours ses anciens maîtres. Il est vrai que le duc fut dédommagé. On lui donna la nomination à un évêché et à une cure, et on lui fournit même quelques minots de sel des magasins de Cervia; mais il n'est pas moins vrai que la maison de Modène a des droits incontestables et imprescriptibles sur ce duché de Ferrare, dont elle est si indignement dépouillée.

V. — DE CASTRO ET RONCIGLIONE.

L'usurpation de Castro et Ronciglione sur la maison de Parme n'est pas moins injuste; mais la manière a été plus basse et plus lâche[1]. Il y a dans Rome beaucoup de juifs, qui se vengent comme ils peuvent des chrétiens en leur prêtant sur gages à gros intérêts. Les papes ont été sur leur marché. Ils ont établi des banques que l'on appelle *monts-de-piété* : on y prête sur gages aussi, mais avec un intérêt beaucoup moins fort. Les particuliers y déposent leur argent, et cet argent est prêté à ceux qui veulent emprunter, et qui peuvent répondre.

Rainuce, duc de Parme, fils de ce célèbre Alexandre Farnèse qui fit lever au roi Henri IV le siége de Rouen et le siége de Paris, obligé d'emprunter de grosses sommes, donna la préférence au mont-de-piété sur les juifs. Il n'avait cependant pas trop à se louer de la cour romaine. La première fois qu'il y parut, Sixte-Quint voulut lui faire couper le cou pour récompense des services que son père avait rendus à l'Église.

Son fils Odoard devait les intérêts avec le capital, et ne pouvait s'acquitter que difficilement. Barbarin ou Barberin, qui était alors pape sous le nom d'Urbain VIII, voulut accommoder l'affaire en mariant sa nièce Barbarini ou Barbarina au jeune duc de Parme. Il avait deux neveux qui le gouvernaient : l'un, Taddeo Barbarini, préfet de Rome; et l'autre, le cardinal Antonio; et de plus un frère, cardinal aussi, mais qui ne gouvernait personne. Le duc alla à Rome voir ce préfet et ces cardinaux, dont il devait être le beau-frère moyennant une diminution des intérêts qu'il devait au mont-de-piété. Ni le marché, ni la nièce du pape, ni les procédés des neveux ne lui plurent : il se brouilla

1. Voltaire écrivait au président Hénault qu'il se trouvait là des particularités aussi vraies qu'intéressantes. C'était sans doute par son ami d'Argental, représentant du duc de Parme en France, que Voltaire avait été renseigné. (G. A.)

avec eux pour la grande affaire des Romains modernes, le *puntiglio*, la science du nombre des pas qu'un cardinal et un préfet doivent faire en reconduisant un duc de Parme. Tous les caudataires se remuèrent dans Rome pour ce différend, et le duc de Parme s'en alla épouser une Médicis.

Les Barberins ou Barbarins songèrent à la vengeance. Le duc vendait tous les ans son blé du duché de Castro à la chambre des apôtres pour acquitter une partie de sa dette, et la chambre des apôtres revendait chèrement son blé au peuple. Elle en acheta ailleurs, et défendit l'entrée du blé de Castro dans Rome. Le duc de Parme ne put vendre son blé aux Romains, et le vendit aussi ailleurs, comme il put.

Le pape, qui d'ailleurs était un assez mauvais poëte, excommunia Odoard selon l'usage, et incaméra le duché de Castro. *Incamérer* est un mot de la langue particulière à la chambre des apôtres : chaque chambre a la sienne. Cela signifie prendre, saisir, s'approprier, s'appliquer ce qui ne nous appartient point du tout. Le duc, avec le secours des Médicis et de quelques amis, arma pour *désincamérer* son bien. Les Barberins armèrent aussi. On prétend que le cardinal Antonio, en faisant délivrer des mousquetons bénits aux soldats, les exhortait à les tenir toujours bien propres, et à les rapporter dans le même état qu'on les leur avait confiés. On assure même qu'il y eut des coups donnés et rendus, et que trois ou quatre personnes moururent dans cette guerre, soit de l'intempérie, soit autrement. On ne laissa pas de dépenser beaucoup plus que le blé de Castro ne valait. Le duc fortifia Castro ; et, tout excommunié qu'il était, les Barberins ne purent prendre sa ville avec leurs mousquetons. Tout cela ne ressemblait que médiocrement aux guerres des Romains du temps passé, et encore moins à la morale de Jésus-Christ. Ce n'était pas même le *contrains-les d'entrer* [1]; c'était le *contrains-les de sortir*. Ce fracas dura, par intervalles, pendant les années 1642 et 1643. La cour de France, en 1644, procura une paix fourrée. Le duc de Parme communia, et garda Castro.

Pamphile, Innocent X, qui ne faisait point de vers, et qui haïssait les deux cardinaux Barberins, les vexa si durement pour les punir de leurs vexations qu'ils s'enfuirent en France, où le cardinal Antonio fut archevêque de Reims, grand aumônier, et chargé d'abbayes.

Nous remarquerons en passant qu'il y avait encore un troi-

1. Luc, XIV, 23.

sième cardinal Barberin, baptisé aussi sous le nom d'Antoine. Il était frère du pape Urbain VIII. Celui-là ne se mêlait ni de vers ni de gouvernement. Il avait été assez fou dans sa jeunesse pour croire que le seul moyen de gagner le paradis était d'être frère lai chez les capucins. Il prit cette dignité, qui est assurément la dernière de toutes; mais étant depuis devenu sage, il se contenta d'être cardinal et très-riche. Il vécut en philosophe. L'épitaphe qu'il ordonna qu'on gravât sur son tombeau est curieuse :

Hic jacet pulvis et cinis, postea nihil.

Ci-gît poudre et cendre, et puis rien.

Ce *rien* est quelque chose de singulier pour un cardinal.

Mais revenons aux affaires de Parme. Pamphile, en 1646, voulut donner à Castro un évêque fort décrié pour ses mœurs, et qui fit trembler tous les citoyens de Castro qui avaient de belles femmes et de jolis enfants. L'évêque fut tué par un jaloux. Le pape, au lieu de faire chercher les coupables, et de s'entendre avec le duc pour les punir, envoya des troupes et fit raser la ville. On attribua cette cruauté à dona Olimpia, belle-sœur et maîtresse du pape, à qui le duc avait eu la négligence de ne pas faire de présents lorsqu'elle en recevait de tout le monde. Démolir une ville était bien pis que de l'incamérer. Le pape fit ériger une petite pyramide sur les ruines, avec cette inscription : *Quì fu Castro*[1].

Cela se passa sous Rainuce II, fils d'Odoard Farnèse. On recommença la guerre, qui fut encore moins meurtrière que celle des Barberins. Le duché de Castro et de Ronciglione resta toujours confisqué au profit de la chambre des apôtres, depuis 1646 jusqu'à 1662, sous le pontificat de Chigi, Alexandre VII.

Cet Alexandre VII ayant, dans plus d'une affaire, bravé Louis XIV, dont il méprisait la jeunesse et dont il ne connaissait pas la hauteur, les différends furent poussés si loin entre les deux cours, les animosités furent si violentes entre le duc de Créquy, ambassadeur de France à Rome, et Mario Chigi, frère du pape, que les gardes corses de Sa Sainteté tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, et tuèrent un de ses pages à la portière[2]. Il est vrai qu'ils n'y étaient autorisés par aucune bulle; mais il parut que leur zèle n'avait pas beaucoup déplu au saint-père. Louis XIV fit craindre sa vengeance. Il fit arrêter le nonce à Paris, envoya

1. Ici fut Castro.
2. Voyez le chapitre VII du *Siècle de Louis XIV,* tome XIV, page 229.

des troupes en Italie, se saisit du comtat d'Avignon. Le pape, qui avait dit d'abord que « des légions d'anges viendraient à son secours », ne voyant point paraître ces anges, s'humilia, demanda pardon. Le roi de France lui pardonna, à condition qu'il rendrait Castro et Ronciglione au duc de Parme, et Comacchio au duc de Modène, tous deux attachés à ses intérêts, et tous deux opprimés.

Comme Innocent X avait fait ériger une petite pyramide en mémoire de la démolition de Castro, le roi de France exigea qu'on érigeât une pyramide du double plus haute, à Rome, dans la place Farnèse, où le crime des gardes du pape avait été commis. A l'égard du page tué, il n'en fut pas question. Le vicaire de Jésus-Christ devait bien au moins une pension à la famille de ce jeune chrétien. La cour de Rome fit habilement insérer dans le traité qu'on ne rendrait Castro et Ronciglione au duc que moyennant une somme d'argent équivalente à peu près à la somme que la maison Farnèse devait au mont-de-piété. Par ce tour adroit, Castro et Ronciglione sont toujours demeurés incamérés, malgré Louis XIV, qui dans les occasions éclatait avec fierté contre la cour de Rome, et ensuite lui cédait.

Il est certain que la jouissance de ce duché a valu à la chambre des apôtres quatre fois plus que le mont-de-piété ne peut redemander de capital et d'intérêts. N'importe, les apôtres sont toujours en possession. Il n'y a jamais eu d'usurpation plus manifeste. Qu'on s'en rapporte à tous les tribunaux de judicature, depuis ceux de la Chine jusqu'à ceux de Corfou: y en a-t-il un seul où le duc de Parme ne gagnât sa cause? Ce n'est qu'un compte à faire. Combien vous dois-je? combien avez-vous touché par vos mains? Payez-moi l'excédant, et rendez-moi mon gage. Il est à croire que quand le duc de Parme voudra intenter ce procès, il le gagnera partout ailleurs qu'à la chambre des apôtres.

VI. — ACQUISITIONS DE JULES II.

Je ne parlerai point ici de Comacchio; c'est une affaire qui regarde l'empire, et je m'en rapporte à la chambre de Vetzlar et au conseil aulique. Mais il faut voir par quelles bonnes œuvres les serviteurs des serviteurs de Dieu ont obtenu du ciel tous les domaines qu'ils possèdent aujourd'hui. Nous savons par le cardinal Bembo, par Guichardin, et par tant d'autres, comment La Rovère, Jules II, acheta la tiare, et comment il fut élu avant même que les cardinaux fussent entrés dans le conclave. Il fallait payer ce qu'il avait promis, sans quoi on lui aurait représenté

ses billets, et il risquait d'être déposé. Pour payer les uns il fallait prendre aux autres. Il commence par lever des troupes; il se met à leur tête, assiége Pérouse, qui appartenait au seigneur Baglioni, homme faible et timide qui n'eut pas le courage de se défendre. Il rendit sa ville en 1506. On lui laissa seulement emporter ses meubles avec des *agnus Dei*. De Pérouse Jules marche à Bologne, et en chasse les Bentivoglio.

On sait comment il arma tous les souverains contre Venise, et comment ensuite il s'unit avec les Vénitiens contre Louis XII. Cruel ennemi, ami perfide, prêtre, soldat, il réunissait tout ce qu'on reproche à ces deux professions: la fourberie et l'inhumanité. Cet honnête homme se mêlait aussi d'excommunier. Il lança son ridicule foudre contre le roi de France Louis XII, le père du peuple. Il croyait, dit un auteur célèbre, mettre les rois sous l'anathème, comme vicaire de Dieu; et il mettait à prix les têtes de tous les Français en Italie, comme vicaire du diable. Voilà l'homme dont les princes baisaient les pieds, et que les peuples adoraient comme un Dieu. J'ignore s'il eut la vérole, comme on l'a écrit: tout ce que je sais, c'est que la signora Orsini, sa fille, ne l'eut point, et qu'elle fut une très-honorable dame. Il faut toujours rendre justice au beau sexe dans l'occasion.

VII. — DES ACQUISITIONS D'ALEXANDRE VI.

La terre a retenti assez de la simonie qui valut à ce Borgia la tiare, des excès de fureur et de débauche dont se souillèrent ses bâtards, de son inceste avec Lucrezia sa fille. Quelle Lucrezia! On sait qu'elle couchait avec son frère et son père, et qu'elle avait des évêques pour valets de chambre. On est assez instruit du beau festin pendant lequel cinquante courtisanes nues ramassaient des châtaignes en variant leurs postures, pour amuser Sa Sainteté, qui distribua des prix aux plus vigoureux vainqueurs de ces dames[1]. L'Italie parle encore du poison qu'on prétendit qu'il prépara pour quelques cardinaux, et dont on croit qu'il mourut lui-même[2]. Il ne reste rien de ces épouvantables horreurs que la mémoire; mais il reste encore des héritiers de ceux que son fils et lui assassinèrent, ou étranglèrent, ou empoisonnèrent pour ravir leurs héritages. On connaît le poison dont ils se servaient: il s'appelait *la cantarella*[3]. Tous les crimes de cette abomi-

1. Ailleurs, Voltaire met en doute cette anecdote. (G. A.)
2. Voyez le chapitre XL du *Pyrrhonisme de l'histoire*.
3. Voyez tome XVIII, page 531.

nable famille sont aussi connus que l'Évangile, à l'abri duquel ces monstres les commettaient impunément. Il ne s'agit ici que des droits de plusieurs illustres maisons qui subsistent encore. Les Orsini, les Colonne, souffriront-ils toujours que la chambre apostolique leur retienne les héritages de leur ancienne maison?

Nous avons à Venise des Tiepolo, qui descendent de la fille de Jean Sforce, seigneur de Pesaro, que César Borgia chassa de la ville au nom du pape son père. Il y a des Manfredi, qui ont droit de réclamer Faenza. Astor Manfredi, âgé de dix-huit ans, rendit Faenza au pape et se remit entre les mains de son fils, à condition qu'on le laisserait jouir du reste de sa fortune. Il était d'une extrême beauté; César Borgia en devint éperdument amoureux; mais comme il était louche, ainsi que tous ses portraits le témoignent, et que ses crimes redoublaient encore l'horreur de Manfredi pour lui, ce jeune homme s'emporta imprudemment contre le ravisseur : Borgia n'en put jouir que par violence; ensuite il le fit jeter dans le Tibre avec la femme d'un Caraccioli, qu'il avait enlevée à son époux.

On a peine à croire de telles atrocités; mais s'il est quelque chose d'avéré dans l'histoire, ce sont les crimes d'Alexandre VI et de sa famille.

La maison de Montefeltro n'est pas encore éteinte. Le duché d'Urbin, qu'Alexandre VI et son fils envahirent par la perfidie la plus noire et la plus célébrée dans les livres de Machiavel, appartient à ceux qui sont descendus[1] de la maison de Montefeltro, à moins que les crimes n'opèrent une prescription contre l'équité.

Jules Varano, seigneur de Camerino, fut saisi par César Borgia dans le temps même qu'il signait une capitulation, et fut étranglé sur la place avec ses deux fils. Il y a encore des Varano dans la Romagne : c'est à eux, sans doute, que Camerino appartient.

Tous ceux qui lisent ont vu avec effroi, dans Machiavel, comment ce César Borgia fit asassiner Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signor Pagolo, et Francesco Orsini, duc de Gravina. Mais ce que Machiavel n'a point dit, et ce que les historiens contemporains nous apprennent, c'est que, pendant que Borgia faisait étrangler le duc de Gravina et ses amis dans le château de Sinigaglia, le pape son père faisait arrêter le cardinal Orsini, parent du duc de Gravina, et confisquait tous les biens de cette

1. Toutes les éditions, du vivant de l'auteur, portent : *appartient à ceux qui sont entrés dans la maison de Montefeltro,* etc. (B.)

illustre maison. Le pape s'empara même de tout le mobilier. Il se plaignit amèrement de ne point trouver parmi ces effets une grosse perle estimée deux mille ducats, et une cassette pleine d'or qu'il savait être chez le cardinal. La mère de ce malheureux prélat, âgée de quatre-vingts ans, craignant qu'Alexandre VI, selon sa coutume, n'empoisonnât son fils, vint en tremblant lui apporter la perle et la cassette ; mais son fils était déjà empoisonné, et rendait les derniers soupirs. Il est certain que si la perle est encore, comme on le dit, dans le trésor des papes, ils doivent en conscience la rendre à la maison des Ursins, avec l'argent qui était dans la cassette.

CONCLUSION.

Après avoir rapporté, dans la vérité la plus exacte, tous ces faits, dont on peut tirer quelques conséquences et dont on peut faire quelque usage honnête, je ferai remarquer à tous les intéressés qui pourront jeter les yeux sur ces feuilles que les papes n'ont pas un pouce de terre en souveraineté qui n'ait été acquis par des troubles ou par des fraudes. A l'égard des troubles, il n'y a qu'à lire l'histoire de l'empire et les jurisconsultes d'Allemagne. A l'égard des fraudes, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la donation de Constantin et sur les décrétales.

La donation de la comtesse Mathilde[1] au doux et modeste Grégoire VII est le titre le plus favorable aux évêques de Rome. Mais, en bonne foi, si une femme à Paris, à Vienne, à Madrid, à Lisbonne, déshéritait tous ses parents, et laissait tous ses fiefs masculins, par testament, à son confesseur, avec ses bagues et joyaux, ce testament ne serait-il pas cassé suivant les lois expresses de tous ces États ?

On nous dira que le pape est au-dessus de toutes les lois, qu'il peut rendre juste ce qui est injuste : *potest de injustitia facere justitiam ; papa est supra jus, contra jus, et extra jus ;* c'est le sentiment de Bellarmin[2], c'est l'opinion des théologiens romains. A cela nous n'avons rien à répondre. Nous révérons le siége de Rome ; nous lui devons les indulgences, la faculté de tirer des âmes du purgatoire, la permission d'épouser nos belles-sœurs et nos nièces l'une après l'autre, la canonisation de saint Ignace, la sûreté d'aller en paradis en portant le scapulaire ; mais ces

1. Voyez tome XI, page 395; XVIII, 417.
2. *De romano Pontifice,* tome I, liv. IV. (*Note de Voltaire.*)

bienfaits ne sont peut-être pas une raison pour retenir le bien d'autrui.

Il y a des gens qui disent que si chaque Église se gouvernait par elle-même sous les lois de l'État; si on mettait fin à la simonie de payer des annates pour un bénéfice; si un évêque, qui d'ordinaire n'est pas riche avant sa nomination, n'était pas obligé de se ruiner, lui ou ses créanciers, en empruntant de l'argent pour payer ses bulles, l'État ne serait pas appauvri, à la longue, par la sortie de cet argent qui ne revient plus. Mais nous laissons cette matière à discuter par les banquiers en cour de Rome.

Finissons par supplier encore le lecteur chrétien et bénévole de lire l'Évangile, et de voir s'il y trouvera un seul mot qui ordonne le moindre des tours que nous avons fidèlement rapportés. Nous y lisons, il est vrai, « qu'il faut se faire des amis avec l'argent de la mammone d'iniquité ». Ah! *beatissimo padre*, si cela est, rendez donc l'argent.

A Padoue, 24 juin 1768.

FIN DES DROITS DES HOMMES, ETC.

LES COLIMAÇONS[1]

DU RÉVÉREND PÈRE L'ESCARBOTIER

PAR LA GRACE DE DIEU CAPUCIN INDIGNE

PRÉDICATEUR ORDINAIRE ET CUISINIER DU GRAND COUVENT DE LA VILLE

DE CLERMONT EN AUVERGNE

AU RÉVÉREND PERE ELIE

CARME CHAUSSÉ, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

PREMIÈRE LETTRE[2].

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il y a quelque temps qu'on ne parlait que des jésuites, et à présent on ne s'entretient que des escargots. Chaque chose a son temps ; mais il est certain que les colimaçons dureront plus que tous nos ordres religieux : car il est clair que, si on avait coupé la tête à tous les capucins et à tous les carmes, ils ne pourraient plus recevoir de novices ; au lieu qu'une limace à qui l'on a coupé le cou reprend une nouvelle tête au bout d'un mois.

Plusieurs naturalistes ont fait cette expérience, et, ce qui n'arrive que trop souvent, ils ne sont pas du même avis. Les uns disent que ce sont les limaces simples, que j'appelle incoques, qui reprennent une tête ; les autres disent que ce sont les escargots,

1. L'édition originale de cet opuscule a 24 pages in-8°, et dut paraître en septembre, puisque les *Mémoires secrets*, après l'avoir annoncé le 6 octobre, parlent, dix jours après, d'une *Réponse d'un compagnon de Pierre Fort au philosophe de Saint-Flour, capucin et cuisinier, sur les coquilles et bien d'autres choses.* On trouve dans le *Mercure* de juin 1770, page 153, une *Lettre* (de Linguet) *sur l'exécution des limaçons.* (B.)

2. De cette première lettre, Voltaire avait, en 1771, fait la première section de l'article COLIMAÇONS, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*.

les limaçons à coquille. *Experientia fallax*[1], l'expérience même est trompeuse[2]. Il est très-vraisemblable que le succès de cette tentative dépend de l'endroit dans lequel on fait l'amputation et de l'âge du patient. Je dois, sans vanité, me connaître mieux en colimaçons que messieurs de l'Académie des sciences, et même que la Sorbonne, qui se connaît à tout: car depuis que le bienheureux Matthieu Baschi, à qui Dieu apparut, nous ordonna de rendre notre capuchon plus pointu (dont nous tenons le grand nom de capucin), nous avons toujours mangé des fricassées d'escargots aux fines herbes.

Comme les cuisiniers ont toujours été des espèces d'anatomistes, je me suis donné souvent le plaisir innocent de couper des têtes de colimaçons-escargots à coquille, et de limaces nues incoques. Je vais vous exposer fidèlement ce qui m'est arrivé. Je serais fâché d'en imposer au monde; je suis prédicateur aussi bien que cuisinier : mon métier est de nourrir l'âme comme le corps, et l'*univers*[3] sait que je ne la nourris pas de mensonges.

Le 27 de mai, par les neuf heures du matin, le temps étant serein, je coupai la tête entière avec ses quatre antennes à vingt limaces nues incoques, de couleur mordoré brun, et à douze escargots à coquille. Je coupai aussi la tête à huit autres escargots, mais entre les deux antennes. Au bout de quinze jours, deux de mes limaces ont montré une tête naissante; elles mangeaient déjà, et leurs quatre antennes commençaient à poindre[4]. Les autres se portent bien : elles mangent sous le capuchon qui les couvre, sans allonger encore le cou. Il ne m'est mort que la moitié de mes escargots, tous les autres sont en vie. Ils marchent, ils grimpent à un mur, ils allongent le cou; mais il n'y a nulle apparence de tête, excepté à un seul. On lui avait coupé le cou entièrement, sa tête est revenue; mais il ne mange pas encore. *Unus est, ne desperes; sed unus est, ne confidas*[5].

1. C'est un aphorisme d'Hippocrate; voyez ci-dessus, page 127.

2. Dans un Programme des *Reproductions animales* imprimé, il est dit, page 6, dans l'avis du traducteur, que la tête et les autres parties se reproduisirent dans l'escargot terrestre, et que les cornes se reproduisirent dans le limaçon sans coquille: c'est communément tout le contraire; et d'ailleurs les limaces nues incoques et le colimaçon à coquille sont également terrestres. (*Note de Voltaire*.)

3. Plaisanterie sur Pompignan; voyez la note, tome XXIV, page 131.

4. Voyez la *Rétractation nécessaire*, tome XX, page 621.

5. On est obligé de dire qu'on doute encore si cet escargot, auquel il revient une tête, et dont une corne commence à paraître, n'est pas du nombre de ceux à qui l'on n'a coupé que la tête et deux antennes. Il est déjà revenu un museau à ceux-ci au bout de quinze jours. Ces expériences sont certaines; les plaisante-

Ceux à qui l'on n'a fait l'opération qu'entre les quatre antennes ont déjà repris leur museau. Dès qu'ils seront en état de manger et de faire l'amour, j'aurai l'honneur d'en avertir Votre Révérence. Voilà deux prodiges bien avérés : des animaux qui vivent sans tête ; des animaux qui reproduisent une tête.

J'en ai souvent parlé dans mes sermons, et je n'ai jamais pu les comparer qu'à saint Denis, qui, ayant eu la tête coupée, la porta deux lieues dans ses bras en la baisant tendrement.

Mais si l'histoire de saint Denis est d'une vérité théologique, l'histoire des colimaçons est d'une vérité physique, d'une vérité palpable, dont tout le monde peut s'assurer par ses yeux. L'aventure de saint Denis est le miracle d'un jour, et celle des colimaçons, le miracle de tous les jours.

J'ose espérer que les escargots reprendront des têtes entières comme les limaces ; mais enfin je n'en ai encore vu qu'un à qui cela soit arrivé, et je crains même de m'être trompé.

Si la tête revient difficilement aux escargots, ils ont en récompense des priviléges bien plus considérables. Les colimaçons ont le bonheur d'être à la fois mâles et femelles, comme ce beau garçon [1], fils de Vénus et de Mercure, dont la nymphe Salmacis fut amoureuse. Pardon de vous citer des histoires profanes.

Les colimaçons sont assurément l'espèce la plus favorisée de la nature. Ils ont de doubles organes de plaisir. Chacun d'eux est pourvu d'une espèce de carquois blanc dont il lance des flèches amoureuses longues de trois à quatre lignes. Ils donnent et reçoivent tour à tour; leurs voluptés sont non-seulement le double des nôtres, mais elles sont beaucoup plus durables. Vous savez, mon révérend père, dans quel court espace de temps s'évanouit notre jouissance. Un moment la voit naître et mourir. Cela passe comme un éclair, et ne revient pas si souvent qu'on le dit, même chez les carmes. Les colimaçons se pâment trois, quatre heures entières. C'est peu par rapport à l'éternité; mais c'est beaucoup par rapport à vous et à moi. Vous voyez évidemment que Louis Racine a tort d'appeler le colimaçon *solitaire odieux;* il n'y a rien de plus sociable. J'ose interpeller ici l'amant le plus vigoureux, s'il était quatre heures entières dans la même attitude avec l'objet de ses chastes

ries du capucin ne doivent pas les affaiblir. *Ridendo dicere verum quid vetat?* (Hor., I, sat. I, 24-25.) (*Note de Voltaire.*)

— C'est dans les limaçons à coquille que la reproduction de la tête a lieu; il paraît que dans les limaces incoques ce sont seulement certaines parties de la tête, mais non la tête entière qui se reproduit. (K.)

1. Hermaphrodite.

amours, je pense qu'il serait bien ennuyé, et qu'il désirerait d'être quelque temps à lui-même ; mais les colimaçons ne s'ennuient point. C'est un charme de les voir s'approcher et s'unir ensemble par cette longue fraise qui leur sert à la fois de jambes et de manteau. J'ai cent fois été témoin de leurs tendres caresses. Si les limaçons incoques n'ont ni les deux sexes, ni ces longs ravissements, la nature, en récompense, les fait renaître. Lequel vaut mieux ? Je le laisse à décider aux dames de Clermont.

Je n'oserais assurer que les escargots nous surpassent autant dans la faculté de la vue que dans celle de l'amour. On prétend qu'ils ont une double paire d'yeux comme un double instrument de tendresse. Quatre yeux pour un colimaçon! ô nature! nature! Cela est très-possible ; mais cela est-il bien vrai ? M. le prieur de Jonval n'en doute pas dans le *Spectacle de la Nature*, et ceux qui n'ont vu de colimaçons que dans ce livre en jurent après lui. Cependant la chose m'a paru fausse. Voici ce que j'ai vu. Il y a un grain noir au bout de leurs grandes antennes supérieures. Ce point noir descend dans le creux de ces deux trompes, quand on y touche, à travers une espèce d'humeur vitrée, et remonte ensuite avec célérité ; mais ces deux points noirs me semblent manquer absolument dans les trompes ou cornes, ou antennes inférieures, qui sont plus petites. Les deux grandes antennes sont des yeux ; les deux petites me paraissent des cornes, des trompes, avec lesquelles l'escargot et la limace cherchent leur nourriture. Coupez les yeux et les trompes à l'escargot et à la limace incoque, ces yeux se reproduisent dans la limace incoque, peut-être qu'ils ressusciteront aussi dans l'escargot.

Je crois l'une et l'autre espèce sourde : car, quelque bruit que l'on fasse autour d'elles, rien ne les alarme. Si elles ont des oreilles, je me rétracterai : cela ne coûte rien à un galant homme.

Enfin, mon révérend père, qu'ils soient sourds ou non, il est certain que les têtes des limaces ressuscitent, et que les colimaçons vivent sans tête. *O altitudo divitiarum!*

DEUXIÈME LETTRE.

Mes confrères ne pouvaient croire d'abord qu'un être qu'ils mangeaient ressuscitât. J'avais beau leur mettre sous les yeux l'exemple des écrevisses, auxquelles il revient des pattes; de certains vers de terre, non pas tous, auxquels il revient des queues; de nos cheveux, de nos dents, de notre peau, qui renaissent; ils

me disaient que notre peau, nos dents, nos cheveux, nos ongles, et les pattes d'écrevisses, ne pensent point; que la tête est le siége de la pensée et le principe de la sensation; que l'âme d'un colimaçon réside dans sa glande pinéale; qu'elle s'enfuit quand la tête est coupée, et ne revient jamais; qu'on n'a point vu d'homme sans tête penser, marcher, raisonner, parler; et que si cela est arrivé à saint Denis et à d'autres, c'est un miracle qui était nécessaire dans les temps où il fallait planter la foi, mais qui ne l'est plus quand la foi a jeté ses profondes racines.

Je leur répondis qu'on avait depuis peu ressuscité deux pendus, qui se mirent à penser dès qu'ils purent manger. Je leur citai ce brave chirurgien qui prétend très-possible de mettre une tête sur le cou d'un décapité. « Il n'y a, dit-il, qu'à faire tenir le patient debout, au lieu de le faire mettre ridiculement à genoux, la tête basse, ce qui dérange le cours des esprits animaux :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.
(Ovid., *Met.*, I, 85-86.)

« Il faut que le patient conserve sa position verticale, qu'un homme adroit et vigoureux lui pose deux mains fermes sur la tête; et dès que l'exécuteur de la justice ou injustice aura coupé le cou, le chirurgien-major et deux aides recoudront promptement la peau. Alors, rien n'ayant été dérangé, le sang coulant dans les mêmes canaux et le fluide nerveux dans les mêmes muscles, la pensée restera toujours à la place où elle était. » Voilà comme ce profond anatomiste explique la chose selon les principes de Haller.

Un de nos pères, qui a professé longtemps la philosophie, fut très-content de ce système. « Cela est bel et bon, dit-il; mais qu'est devenue l'âme de votre limace incoque et de votre escargot pendant tout le temps que la tête était séparée du corps? Elle n'était pas dans cette tête coupée, qui pourrit au bout de quelques heures. Était-elle dans ce corps sans tête? Y avait-il dans ce corps un germe de quatre cornes, d'yeux, de gosier, de dents, de mufle, et de pensée? »

Cette question curieuse en fit naître d'autres; nous demandâmes tous ce que c'est qu'une âme. Nous ressemblions aux médecins du *Malade imaginaire*[1] :

Quare
Opium facit dormire?

1. Deuxième intermède.

Quia est in eo
Virtus sopitiva
Quæ facit sopire.

Quare
Anima facit cogitare ?
Quia est in *ea*
Virtus pensativa
Quæ facit pensare.

Vous, mon révérend père, dont l'esprit est si immense et si creux, dites-moi, je vous prie, ce que c'est qu'une âme, et comment elle peut être reproduite dans un corps sans tête.

RÉPONSE

DU RÉVÉREND PÈRE ÉLIE, CARME CHAUSSÉ.

La question que vous me proposez, mon révérend père, est la chose du monde la plus simple et la plus claire, pour peu qu'on ait étudié en théologie. Le grand saint Thomas, l'ange de l'école, dit en termes exprès : l'âme est en toutes les parties du corps selon la totalité de sa perfection, et de son essence, et non selon la totalité de sa vertu[1].

Or la mémoire, en tant que vertu conservatrice des espèces inintelligibles, regarde en partie l'intellect; et, en tant que représentant le passé comme le passé, regarde l'âme sensitive : donc les colimaçons ont une âme.

Or il est dit que l'âme des brutes[2] est dans le sang. Mais les colimaçons n'ont point de sang : donc leur âme est dans leurs cornes; ce qui était à démontrer.

Pour les limaces incoques à qui on a coupé la tête, c'est tout autre chose. Une âme étant si subtile qu'il en tiendrait cent mille sur une puce, il arrive qu'aussitôt que la tête de la limace a été coupée, l'âme s'enfuit à son derrière, et y reste jusqu'à ce que la tête soit reproduite; alors elle reprend son ancien domicile. Rien n'est plus naturel et plus à sa place. La reproduction des parties génitales serait bien plus intéressante, et c'est sur cela que je vous prie de faire les expériences les plus exactes.

1. Question LXXVI, partie première. (*Note de Voltaire.*)
2. *Deutéronome*, chap. XII, 23; *Lévitique*, chap. XVII, 11. (*Id.*)

Si vous avez encore quelque difficulté, ne m'épargnez pas. Je salue le révérend père Ange *de vino rubro*, et le révérend père *de pediculis*. Je suis fâché de la petite scène que votre couvent a donnée dernièrement en se battant à coups de poing; j'espère que tout tournera à la plus grande gloire de saint François d'Assise et du bienheureux Matthieu Baschi, que Dieu absolve.

TROISIÈME LETTRE

DU RÉVÉREND PÈRE L'ESCARBOTIER.

Je vous envoie, mon révérend père, une dissertation d'un physicien de Saint-Flour en Auvergne, à laquelle je n'entends rien. Je vous supplie de m'en dire votre avis. Je n'ai pas le temps de vous écrire tout au long. Je sors de chaire, et je vais à la cuisine. Dieu vous soit en aide.

DISSERTATION DU PHYSICIEN DE SAINT-FLOUR.

J'adore l'Intelligence suprême dans un colimaçon et dans des millions de soleils allumés par sa puissance éternelle; mais je ne connais ni la structure intime de ces mondes, ni celle d'un colimaçon. Par quel art le polype (si c'est un animal, ce qui n'est pas assurément éclairci) renaît-il quand on l'a coupé en cent morceaux, et produit-il ses semblables des débris même de son corps? Par quel mystère non moins incompréhensible le limaçon reprend-il une tête nouvelle avec les organes de la génération? Il est doué certainement du mouvement spontané, de volonté, et de désirs. A-t-il ce qu'on appelle une âme? Je fais gloire de n'en rien savoir et d'ignorer ce que c'est qu'une âme. Tout ce que je sais avec certitude, c'est que la génération des colimaçons est aussi ancienne que le monde, et qu'il est aussi vrai qu'il est né de son semblable qu'il est vrai que rien ne se fait de rien depuis qu'il existe quelque chose.

Presque tous les philosophes savent aujourd'hui combien on s'empressa de se tromper, il y a environ quinze ans, quand le jésuite irlandais nommé Needham[1] s'avisa de croire et de faire croire que non-seulement il avait fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté et avec du jus de mouton bouilli au feu,

1. Voyez ci-dessus, page 159.

mais même que ces anguilles en avaient produit d'autres, et que, dans plusieurs de ses expériences, les végétaux s'étaient changés en animaux. Needham, aussi étrange raisonneur que mauvais chimiste, ne tira pas de cette prétendue expérience les conséquences naturelles qui se présentent. Ses supérieurs ne l'eussent pas souffert. Il était en France déguisé en homme, et attaché à un archevêque; personne ne savait qu'il fût jésuite.

Un géomètre, un philosophe, un homme qui a rendu de grands services à la physique, et dont j'ai toujours estimé les travaux, l'érudition et l'éloquence [1], eut le malheur d'être séduit par cette expérience chimérique. Presque tous nos physiciens furent entraînés dans l'erreur comme lui. Il arriva enfin qu'un charlatan ignorant tourna la tête à des philosophes savants. C'est ainsi qu'un gros commis des fermes, dans la Basse-Bretagne, comme on l'a déjà dit, nommé Malcrais de La Vigne, fit accroire à tous les beaux esprits de Paris qu'il était une jeune et jolie femme, laquelle faisait fort bien des vers.

Si Needham le jésuite avait été en effet un bon physicien, si ses observations avaient été justes, si du persil se change en animal, si de la colle de farine, du jus de mouton bien bouilli et bien bouché dans un vase de verre inaccessible à l'action de l'air, produisent des anguilles qui deviennent bientôt mères, voilà toute la nature bouleversée [2].

Il est triste que l'académicien qui se laissa tromper par les fausses expériences de Needham se soit hâté de substituer à l'évidence des germes ses molécules organiques. Il forma un univers. On avait déjà dit [3] que la plupart des philosophes, à l'exemple du chimérique Descartes, avaient voulu ressembler à Dieu, et faire un monde avec la parole.

A peine le père des molécules organiques était à moitié chemin de sa création que voilà les anguilles mères et filles qui disparaissent. M. Spallanzani, excellent observateur, fait voir à l'œil la chimère de ces prétendus animaux, nés de la corruption, comme la raison la démontrait à l'esprit. Les molécules organiques s'enfuient avec les anguilles dans le néant dont elles sont

1. Buffon.

2. Ici, dans la première édition, se retrouvait un passage que les éditeurs de Kehl ont retranché comme faisant double emploi; il commençait ainsi : « Voilà l'ancienne erreur ressuscitée que la corruption est mère de la génération. Il n'y a plus de germe; et ce que Lucrèce, etc. » (B.) — Voyez pages 160-61 jusqu'à la fin de l'alinéa qui est après les vers.

3. Voyez tome XXIII, page 226.

sorties : elles vont y trouver l'attraction par laquelle un songe creux formait les enfants dans sa *Vénus physique*. Dieu rentre dans ses droits; il dit à tous les architectes de systèmes, comme à la mer : *Procedes huc, et non ibis amplius* [1].

Il est donné à l'homme de voir, de mesurer, de compter, et de peser les œuvres de Dieu; mais il ne lui est pas donné de les faire.

Maillet, consul au Caire, imagina que la mer avait tout fait, que ses eaux avaient formé les montagnes, et que les hommes devaient leur origine aux poissons. Le même physicien qui, malgré ses lumières, adopta les anguilles de Needham, donna encore dans les montagnes de Maillet. Il est si persuadé de la formation de ces montagnes qu'il se moque de ceux qui n'en croient rien. Cela s'appelle, en vérité, se moquer du monde. Mais s'il lui est permis, comme à tout homme persuadé, de traiter de haut en bas les incrédules, il n'est pas défendu aux incrédules de lui exposer modestement leurs doutes. Il doit du moins pardonner à celui qui a dit que la formation des mers par le Caucase et par les Alpes serait encore moins ridicule que la formation des Alpes et du Caucase par les mers [2].

Comment l'Océan, par son flux et par ses courants, aurait-il élevé le mont Saint-Gothard de 16,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, telle qu'elle est aujourd'hui? Le lit qui est à présent celui de l'Océan était, dit-on, terre ferme alors, et les Alpes étaient mer. Mais ne voit-on pas que le lit de l'Océan est creusé, et que, sans cette profondeur, la mer couvrirait la superficie du globe? Comment l'Océan aurait-il pu se percher d'un côté sur le mont Blanc, et de l'autre sur les Cordillères, à 16, à 17,000 pieds de haut, et laisser à sec toutes les plaines sans eau de rivière? Tout cela n'est-il pas d'une impossibilité démontrée, et n'est-ce pas l'histoire surnaturelle plutôt que la naturelle?

Pour se tirer de cet embarras, on a recours aux îles qui sont des roches, et on prétend que la terre, qui était alors à la place de l'Océan, avait ses rivières qui descendaient de ces îles. Mais il n'y a pas une seule île considérable dans la mer Pacifique, depuis Panama jusqu'aux Mariannes dans l'espace de 110 degrés. On ne voit pas, dans les mers du Sud et du Nord, une île qui ait une rivière de 100 pieds de large. Peut-on s'aveugler au point de ne pas voir que les montagnes des deux continents sont des pièces

1. Il y a dans Job, xxxviii, 11 : « Usque huc venies, et non procedes amplius.
2. Voyez tome XXI, page 332; et ci-dessus, page 141.

essentielles à la machine du globe, comme les os le sont aux *bipèdes* et aux *quadrupèdes?*

Mais la mer a quitté ses rivages; elle a laissé à sec les ruines de Carthage; Ravenne n'est plus un port de mer, etc. Eh bien! parce que la mer se sera retirée de 10 à 20,000 pas d'un côté cela prouve-t-il qu'elle ait voyagé pendant des multitudes de siècles, à 1,000, à 2,000 lieues sur la cime des montagnes? « Oui, dites-vous, car on trouve partout des coquilles de mer, et le porphyre n'est composé que de pointes d'oursin. Il y a des glossopètres, des langues de chiens marins pétrifiées sur les plus hautes montagnes; les cornes d'Ammon, qui sont des pétrifications du nautilus, poisson des Indes, sont communes dans les Alpes; enfin le falun de Touraine, avec lequel on fume les terres, est un long amas de coquilles. On voit de ces tas de coquilles aux environs de Paris et de Reims, etc. »

J'ai vu une partie de tout cela, et j'ai douté. Quand la mer serait venue insensiblement jusqu'en Champagne, et s'en serait retournée insensiblement dans la suite des temps, cela ne prouverait pas qu'elle eût monté sur le mont Saint-Bernard. J'y ai cherché des huîtres, je n'y en ai point trouvé. En dernier lieu tout l'état-major qui a mesuré cette chaîne horrible de rochers n'y a pas vu le moindre vestige de coquilles. Les bords escarpés du Rhône en sont incrustés; mais c'est évidemment de coquilles de colimaçons, de bivalves, de petits testacés, très-fréquents dans tous les lacs voisins. De coquilles de mer, on n'en trouve jamais.

Il n'y a pas longtemps que, dans un de mes champs, à 150 lieues des côtes de Normandie, un laboureur déterra vingt-quatre douzaines d'huîtres; on cria miracle : c'étaient des huîtres qu'on m'avait envoyées de Dieppe il y avait trois ans. Je suis de l'avis de l'Homme aux quarante écus, qui dit[1] que des médailles romaines, trouvées au fond d'une cave à 600 lieues de Rome, ne prouvent pas qu'elles avaient été fabriquées dans cette cave. Quant au falun de Touraine, dont on se sert pour fumer les terres, si c'étaient des coquilles de mer elles feraient assurément un très-mauvais fumier, et on aurait une pauvre récolte. J'ai ouï dire à des Tourangeaux qu'il n'y a pas une seule vraie coquille dans ces minières; que c'est une masse de pierres calcaires calcinées par le temps, ce qui est très-vraisemblable. En effet, si la mer avait déposé dans une suite prodigieuse de siècles ces lits de petits crustacés, pourquoi n'en trouverait-t-on pas autant dans les autres provinces?

1. Voyez tome XXI, page 332; et aussi XXVI, 407.

Faut-il que tous les physiciens aient été les dupes d'un visionnaire nommé Palissy? C'était un potier de terre qui travaillait pour le roi Louis XIII[1]; il est l'auteur d'un livre intitulé *le Moyen de devenir riche, et la Manière véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors et possessions, par maître Bernard Palissy, inventeur des rustiques figulines du roi.* Ce titre seul suffit pour faire connaître le personnage. Il s'imagina qu'une espèce de marne pulvérisée qui est en Touraine était un magasin de petits poissons de mer. Des philosophes le crurent. Ces milliers de siècles, pendant lesquels la mer avait déposé ses coquilles à 36 lieues dans les terres, les charmèrent, et me charmeraient tout comme eux si la chose était vraie[2].

Le porphyre composé de pointes d'oursin! Juste ciel, quelle chimère! J'aimerais autant dire que le diamant est composé de pattes d'oie. Avec quelle confiance ne nous répète-t-on pas sans cesse que les glossopètres dont quelques collines sont couvertes sont des langues de chiens marins! Quoi! dix ou douze mille marsouins seraient venus déposer leurs langues dans le même endroit il y a quelque cinquante mille années! Quoi! la nature, qui forme des pierres en étoiles, en volutes, en pyramides, en globe, en cube, ne pourra pas en avoir produit qui ressemblent fort mal à

1. Bernard de Palissy, né à Agen vers 1500, était faïencier et peintre sur verre de Henri III. Mort en 1590, il ne peut avoir travaillé sous Louis XIII, qui ne naquit qu'en 1601. Les vitraux si connus de l'*Histoire de Psyché* sont un de ses principaux ouvrages. (B.)

2. L'éditeur de la nouvelle édition des *OEuvres de Palissy* prétend que ce titre ridicule n'est point de Palissy, mais d'un ancien éditeur. Cependant il ne serait pas singulier que l'auteur même eût pris ce titre. Il avait fait pour le roi de grandes figures de sa nouvelle faïence, et c'était par ses ouvrages qu'il s'était fait connaître à la cour.

Palissy fut un homme d'un véritable génie; c'est à lui que nous devons l'art de faire la faïence, qu'il n'apprit pas des Italiens, mais qu'il devina, et qu'il sut porter à un grand degré de perfection: ce n'était pas d'ailleurs un potier de terre, mais un ingénieur assez instruit pour son temps dans les mathématiques et dans la physique. Sa découverte des productions marines existantes dans les pierres est l'époque de la naissance de l'histoire naturelle en France, et même en Europe. Il était très-zélé protestant: on le mit en prison; mais, comme il avait inventé des *rustiques figulines* pour le roi, il ne fut pas brûlé comme tant d'autres. Le falun de Touraine contient réellement un grand nombre de coquilles; et si elles sont réduites en terre calcaire très-friable, elles peuvent être un fort bon engrais. Quant aux pointes d'oursin dans le porphyre, c'est une de ces rêveries qui, mêlées aux vérités que les bons observateurs avaient découvertes, ont contribué à entretenir M. de Voltaire dans son erreur sur les coquilles fossiles. Rien n'est plus funeste à la vérité que de se trouver en mauvaise compagnie. (K.) — La nouvelle édition des *OEuvres de Palissy*, dont il est question dans cette note, est de 1777, in-4°. Les éditeurs furent Faujas de Saintfond et Gobet. (B.)

des langues de poisson! J'ai marché sur cent cornes d'Ammon de cent grandeurs différentes, et j'ai toujours été surpris qu'on n'ait pas voulu permettre à la terre de produire ces pierres, elle qui produit des blés et des fruits plus admirables, sans doute, que des pierres en volutes.

Mais on aime les systèmes; et depuis que Palissy a cru que les mines calcaires de Touraine étaient des couches de pétoncles, de glands de mer, de buccins, de phollades, cent naturalistes l'ont répété. On s'intéresse à un système qui fait remonter les choses à des milliers de siècles. Le monde est vieux, d'accord; mais a-t-on besoin de cette preuve pour réformer la chronologie? Combien d'auteurs ont répété qu'on avait trouvé une ancre de vaisseau sur la cime d'une montagne de Suisse, et un vaisseau entier à 100 pieds sous terre! Telliamed triomphe sur cette belle découverte. On a vu un vaisseau dans les abîmes de la Suisse en 1460 : donc on naviguait autrefois sur le Saint-Bernard et sur le Saint-Gothard; donc la mer a couvert autrefois tout le globe; donc alors le monde n'a été peuplé que de poissons; donc, lorsque les eaux se sont retirées et ont laissé le terrain à sec, les poissons se sont changés en hommes! Cela est fort beau; mais j'ai de la peine à croire que je descende d'une morue.

Si l'on veut du merveilleux, il en est assez sans le chercher dans de telles hypothèses. Les huîtres, les pucerons, qui produisent leurs semblables sans s'accoupler; les simples vers de terre, qui reproduisent leurs queues; les limaçons, auxquels il revient des têtes, sont des objets assez dignes de la curiosité d'un philosophe.

[1] Cet animal, à qui je viens de couper la tête, est-il encore animé? Oui, sans doute, puisque l'escargot remue et montre son cou, puisqu'il vit, qu'il l'étend, et que, dès qu'on y touche, il le resserre.

Cet animal a-t-il des sensations avant que sa tête soit revenue? Je dois le croire, puisqu'il remue le cou, qu'il l'étend, et que, dès qu'on y touche, il le resserre.

Peut-on avoir des sensations sans avoir au moins quelque idée confuse? Je ne le crois pas : car toute sensation est plaisir ou douleur, et on a la perception de cette douleur et de ce plaisir; autrement, ce serait ne pas sentir.

1. Ce qui suit, jusques et compris les mots latins *In Deo vivimus, movemur, et sumus,* faisait, dans les *Questions sur l'Encyclopédie,* le commencement de la seconde section d'un article COLIMAÇONS. Le reste de cette seconde section se composait de la fin du morceau ci-après, intitulé *Réflexions de l'éditeur,* depuis les mots *Qui me dira,* etc. Voyez la note, tome XVIII, page 204.

Qui donne cette sensation, cette idée commencée? Celui qui a fait le limaçon, le soleil, et les astres. Il est impossible qu'un animal se donne des sensations à lui-même : le sceau de la Divinité est dans les aperceptions d'un ciron, comme dans le cerveau de Newton.

On cherche à expliquer comment on sent, comment on pense : je m'en tiens au poëte Aratus, que saint Paul a cité : *In Deo vivimus, movemur, et sumus*[1].

Ah! si Malebranche avait voulu tirer de ce principe toutes les conséquences qu'il en pouvait tirer! Peut-être quelqu'un renouera le fil qu'il a rompu.

RÉPONSE DU CARME AU CAPUCIN

ET SON SENTIMENT SUR LA DISSERTATION PRÉCÉDENTE.

Gardez-vous bien, mon révérend père, de vous laisser séduire par les philosophes dangereux qui avancent que tous les animaux et les végétaux naissent d'un germe qui se developpe, et que rien ne vient de corruption : c'est une hérésie damnable.

Saint Thomas dit en termes formels : *Primum in generatione est, ultimum in corruptione;* là où la corruption finit la génération commence. Saint Paul, dans la première aux Corinthiens[2], parle ainsi aux incrédules : « Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressusciteront-ils? Insensés! ne voyez-vous pas que les grains semés par vous ne se vivifient point s'ils ne meurent! » Il dit ensuite : « On sème dans la corruption, on recueille dans l'incorruption. » Voyez l'Évangile de saint Jean, chapitre XII : « Si un grain de froment tombant en terre ne meurt pas, il demeure inutile; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit. »

Il est donc évident que c'est la pourriture qui est la mère de tout ce qui respire.

A l'égard de l'Océan, qui a couvert les montagnes, saint Thomas n'en dit rien. Aussi je ne vous en parlerai pas. Le nom d'Océan ne se trouve jamais dans l'Écriture; de là je juge que cet Océan dont on parle tant est fort peu de chose.

Mais, pour les montagnes, je suis entièrement de l'avis de ceux qui pensent qu'elles se sont formées en peu de temps : car vous

1. On lit dans les *Actes des apôtres*, chap. XVII, verset 28 : *In ipso vivimus*, etc.
2. XV, 3, 6.

trouverez au psaume XCVI que les montagnes ont fondu comme de la cire. Vous trouverez aussi au psaume CXIII qu'elles ont dansé comme des béliers. Or si, étant fondues, psaume XCVI, elles ont dansé, psaume CXIII, il faut donc qu'elles se soient entièrement relevées dans l'espace de dix-sept psaumes. Cela est démontré en rigueur.

Vous savez que la théorie des montagnes fait une grande partie de notre théologie, surtout quand elles sont plantées de vignes. Nous avons été fondés sur le mont Carmel; mandez-moi s'il est vrai que vous l'ayez été à Montmartre. Adieu; que les colimaçons qui vous sont soumis, et tous les insectes qui vous accompagnent, bénissent toujours Votre Révérence.

RÉFLEXION DE L'ÉDITEUR.

Quoi qu'il en soit de tout cela, il est indubitable que les limaçons à coque, les escargots, commencent à reprendre une tête quelque temps après qu'on la leur a coupée. Cette nouvelle tête renferme tout l'appareil d'organes très-compliqués que renfermait la première. Il n'y a point de petit garçon qui ne puisse faire cette expérience; mais y a-t-il quelque homme fait qui puisse l'expliquer? Hélas! les philosophes et les théologiens raisonnent tous en petits garçons. Qui me dira comment une âme, un principe de sensation et d'idées réside entre quatre cornes, et comment l'âme restera dans l'animal quand les quatre cornes et la tête sont coupées? On ne peut guère dire d'un limaçon:

> Igneus est *illi* vigor et cœlestis origo.
>
> (VIRG., *Æn.*, VI, 730.)

Il serait difficile de prouver que l'âme d'un animal qui n'est qu'une glaire en vie soit un feu céleste. Enfin ce prodige d'une tête renaissante, inconnu depuis le commencement des choses jusqu'à nous, est plus inexplicable que la direction de l'aimant. Cet étonnant objet de notre curiosité confondue tient à la nature des choses, aux premiers principes, qui ne sont pas plus à notre portée que la nature des habitants de Sirius et de Canope. Pour peu qu'on creuse, on trouve un abîme infini. Il faut admirer et se taire.

FIN DES COLIMAÇONS.

HOMÉLIE

DU PASTEUR BOURN

PRÊCHÉE A LONDRES LE JOUR DE LA PENTECOTE 1768[1].

Voici le premier jour, mes frères, où la doctrine et la morale de Jésus fut manifestée par ses disciples. Vous n'attendez pas de moi que je vous explique comment le Saint-Esprit descendit sur eux en langues de feu[2]. Tant de miracles ont précédé ce prodige qu'on ne peut en nier un seul sans les nier tous. Que d'autres consument leur temps à rechercher pourquoi Pierre, en parlant tout d'un coup toutes les langues de l'univers à la fois, était cependant dans la nécessité d'avoir Marc pour son interprète[3]; qu'ils se fatiguent à trouver la raison pour laquelle ce miracle de la Pentecôte, celui de la résurrection, tous enfin, furent ignorés de toutes les nations qui étaient alors à Jérusalem; pourquoi aucun auteur profane, ni grec, ni romain, ni juif, n'a jamais parlé de ces événements si prodigieux et si publics, qui devaient longtemps occuper l'attention de la terre étonnée? En effet, dit-on, c'est un miracle incompréhensible que Jésus, ressuscité, montât lentement au ciel dans une nuée[4] à la vue de tous les Romains qui étaient sur l'horizon de Jérusalem, sans que jamais aucun Romain ait fait la moindre mention de cette ascension, qui aurait dû faire plus de bruit que la mort de César, les batailles de Pharsale et d'Actium, la mort d'Antoine et de Cléopâtre. Par quelle providence

1. La Pentecôte était cette année le 22 mai, mais l'*Homélie* ne fut publiée que quatre ou cinq mois après. Les *Mémoires secrets* en parlent au 21 octobre. L'édition originale de l'*Homélie* forme 16 pages in-8°, y compris le *Fragment d'une lettre de lord Bolingbroke,* placé tome XXIV, page 155, et qui pourrait bien n'être que de 1768.

2. *Actes*, II, 3.

3. *Ibid.*, XIII, 5.

4. *Actes*, I, 9, 10.

Dieu ferma-t-il les yeux à tous les hommes qui ne virent rien de ce qui devait être vu d'un million de spectateurs? Comment Dieu a-t-il permis que les récits des chrétiens fussent obscurs, inconnus pendant plus de deux cents années, tandis que ces prodiges, dont eux seuls parlent, avaient été si publics? Pourquoi le nom même d'*Évangile* n'a-t-il été connu d'aucun auteur grec ou romain? Toutes ces questions, qui ont enfanté tant de volumes, nous détourneraient de notre but unique : celui de connaître la doctrine et la morale de Jésus, qui doit être la nôtre.

Quelle est la doctrine prêchée le jour de la Pentecôte?

Que Dieu a rendu Jésus célèbre, et lui a donné son approbation[1];

Qu'il a été supplicié[2];

Que Dieu l'a ressuscité et l'a tiré de l'enfer; c'est-à-dire, si l'on veut, de la fosse[3];

Qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, et que Dieu a envoyé ensuite son Saint-Esprit[4].

C'est ainsi que Pierre s'explique à cent mille Juifs obstinés, et il en convertit huit mille en deux sermons, tandis que nous autres nous n'en pouvons pas convertir huit en mille années.

Il est donc incontestable, mes frères, que la première fois que les apôtres parlent de Jésus, ils en parlent comme de l'envoyé de Dieu, supplicié par les hommes, élevé en grâce devant Dieu, glorifié par Dieu même. Saint Paul n'en parle jamais autrement. Voilà, sans contredit, le christianisme primitif, le christianisme véritable. Vous ne verrez, comme je vous l'ai déjà dit dans mes autres discours[5], ni dans aucun Évangile, ni dans les *Actes des apôtres,* que Jésus eût deux natures et deux volontés; que Marie fût mère de Dieu; que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; qu'il établit sept sacrements; qu'il ordonna qu'on adorât des reliques et des images. Tout ce vaste amas de controverses était entièrement ignoré. Il est constant que les premiers chrétiens se bornaient à adorer Dieu par Jésus, à exorciser les possédés par Jésus, à chasser les diables par Jésus, à guérir les malades par Jésus.

Nous ne chassons plus les diables, mes frères; nous ne guérissons pas plus les maladies mortelles que ne font les médecins;

1. *Actes,* chap. II, vers. 22. (*Note de Voltaire.*)
2. Vers. 23. (*Id.*)
3. Vers. 24. (*Id.*)
4. Vers. 33. (*Id.*)
5. Voyez *Profession de foi des théistes,* ci-dessus, page 70.

nous ne rendons pas plus la vue aux aveugles que le chevalier Taylor; mais nous adorons Dieu, nous le bénissons, nous suivons la loi qu'il nous a donnée lui-même par la bouche de Jésus en Galilée. Cette loi est simple, parce qu'elle est divine : *Tu aimeras Dieu et ton prochain*[1]. Jésus n'a jamais recommandé autre chose. Ce peu de paroles comprend tout; elles sont si divines que toutes les nations les entendirent dans tous les temps, et qu'elles furent gravées dans tous les cœurs. Les passions les plus funestes ne purent jamais les effacer. Zoroastre chez les Persans, Thaut chez les Égyptiens, Brama chez les Indiens, Orphée chez les Grecs, criaient aux hommes: *Aimez Dieu et le prochain*. Cette loi, observée, eût fait le bonheur de la terre entière.

Jésus ne vous a pas dit : « Le diable chassé du ciel, et plongé dans l'enfer, en sortit malgré Dieu pour se déguiser en serpent, et pour venir persuader une femme de manger du fruit de l'arbre de la science. Les enfants de cette femme ont été en conséquence coupables en naissant du plus horrible crime, et punis à jamais dans des flammes éternelles, tandis que leurs corps sont pourris sur la terre. Je suis venu pour racheter des flammes ceux qui naîtront après moi; et cependant je ne rachèterai que ceux à qui j'aurai donné une grâce efficace, qui peut n'être point efficace. » Cet épouvantable galimatias, mes frères, ne se trouve heureusemen dans aucun Évangile; mais vous y trouvez qu'il faut *aimer Dieu et son prochain*.

Quand toutes les langues de feu[2] qui descendirent sur le galetas où étaient les disciples auraient parlé, quand elles descendraient pour parler encore, elles ne pourraient annoncer une doctrine plus humaine à la fois et plus céleste.

Jésus adorait Dieu et aimait son prochain en Galilée; adorons Dieu et aimons notre prochain à Londres.

Les Juifs nous disent : Jésus était Juif; il fut présenté au temple comme Juif; circoncis comme Juif; baptisé comme Juif par le Juif Jean, qui baptisait les Juifs selon l'ancien rite juif; et par une œuvre de surérogation juive, il payait le korban juif; il allait au temple juif; il judaïsa toujours; il accomplit toutes les cérémonies juives. S'il accabla les prêtres juifs d'injures, parce qu'ils étaient des prévaricateurs scélérats, pétris d'orgueil et d'avarice, il n'en fut que meilleur Juif. Si la vengeance des prêtres le fit mourir, il mourut Juif. O chrétiens! soyez donc Juifs.

1. Matth., XXII, 37, 39; Marc, XII, 30, 31; Luc, X, 27.
2. *Actes*, II, 3.

Je réponds aux Juifs : Mes amis (car toutes les nations sont mes amis), Jésus fut plus que Juif; il fut homme; il embrassa tous les hommes dans sa charité. Votre loi mosaïque ne connaissait d'autre prochain pour un Juif qu'un autre Juif. Il ne vous était pas permis seulement de vous servir des ustensiles d'un étranger. Vous étiez immondes, si vous aviez fait cuire une longe de veau dans une marmite romaine. Vous ne pouviez vous servir d'une fourchette et d'une cuillère qui eût appartenu à un citoyen romain; et, supposé que vous vous soyez jamais servis d'une fourchette à table, ce dont je ne trouve aucun exemple dans vos histoires, il fallait que cette fourchette fût juive. Il est bien vrai, du moins selon vous, que vous volâtes les assiettes, les fourchettes, et les cuillères des Égyptiens, quand vous vous enfuîtes d'Égypte comme des coquins; mais votre loi ne vous avait pas encore été donnée. Dès que vous eûtes une loi, elle vous ordonna d'exterminer toutes les nations, et de ne réserver que les petites filles pour votre usage. Vous faisiez tomber les murs au bruit des trompettes; vous faisiez arrêter le soleil et la lune; mais c'était pour tout égorger. Voilà comme vous aimiez alors votre prochain.

Ce n'était pas ainsi que Jésus recommandait cet amour. Voyez la belle parabole du Samaritain[1]. Un Juif est volé et blessé par d'autres voleurs juifs. Il est laissé dans le chemin, dépouillé, sanglant, et demi-mort. Un prêtre orthodoxe passe, le considère, et poursuit sa route sans lui donner aucun secours. Un autre prêtre orthodoxe passe, et témoigne la même dureté. Vient un pauvre laïque samaritain, un hérétique: il panse les plaies du blessé; il le fait transporter; il le fait soigner à ses dépens. Les deux prêtres sont des barbares. Le laïque hérétique et charitable est l'homme de Dieu. Voilà la doctrine, voilà la morale de Jésus, voilà sa religion.

Nos adversaires nous disent que Luc, qui était un laïque, et qui a écrit le dernier de tous les évangélistes, est le seul qui ait rapporté cette parabole; qu'aucun des autres n'en parle; qu'au contraire, saint Matthieu dit que Jésus[2] recommanda expressément de ne rien enseigner aux Samaritains et aux Gentils; qu'ainsi son amour pour le prochain ne s'étendait que sur la tribu de Juda, sur celle de Lévi, et la moitié de Benjamin, et qu'il n'aimait point le reste des hommes. S'il eût aimé son prochain, ajoutent-ils, il n'eût point dit qu'il est venu apporter le glaive et non la

1. Luc, x, 30 et suiv.
2. Matth., chap. x, vers 5. (*Note de Voltaire.*)

paix[1]; qu'il est venu pour diviser le père et le fils, le mari et la femme, et pour mettre la discorde dans les familles. Il n'aurait point prononcé le funeste *contrains-les d'entrer*[2], dont on a tant abusé; il n'aurait point privé un marchand forain du prix de deux mille cochons, qui était une somme considérable, et n'aurait pas envoyé le diable dans le corps de ces cochons pour les noyer dans le lac de Génézareth[3]; il n'aurait pas séché le figuier[4] d'un pauvre homme, pour n'avoir pas porté des figues quand *ce n'était pas le temps des figues;* il n'aurait pas, dans ses paraboles, enseigné qu'un maître agit justement quand il charge de fers son esclave, pour n'avoir pas fait profiter son argent à l'usure de cinq cents pour cent.

Nos ennemis continuent leurs objections effrayantes en disant que les apôtres ont été plus impitoyables que leur maître; que leur première opération fut de se faire apporter tout l'argent des frères[5], et que Pierre fit mourir Ananias et sa femme pour n'avoir pas tout apporté. Si Pierre, disent-ils, les fit mourir de son autorité privée, parce qu'il n'avait pu avoir tout leur argent, il méritait d'être roué en place publique; si Pierre pria Dieu de les faire mourir, il méritait que Dieu le punît; si Dieu seul ordonna leur mort, heureusement il prononce très-rarement de ces jugements terribles, qui dégoûteraient de faire l'aumône.

Je passe sous silence toutes les objections des incrédules, tant sur la morale et la doctrine de Jésus que sur tous les événements de sa vie diversement rapportés. Il faudrait vingt volumes pour réfuter tout ce qu'on nous objecte; et une religion qui aurait besoin d'une si longue apologie ne pourrait être la vraie religion. Elle doit entrer dans le cœur de tous les hommes comme la lumière dans les yeux, sans effort, sans peine, sans pouvoir laisser le moindre doute sur la clarté de cette lumière. Je ne suis pas venu ici pour disputer, je suis venu pour m'édifier avec vous.

Que d'autres saisissent tout ce qu'ils ont pu trouver dans les *Évangiles*, dans les *Actes des apôtres*, dans les *Épîtres de Paul*, de contraire aux notions communes, aux clartés de la raison, aux règles ordinaires du sens commun; je les laisserai triompher sur des miracles qui ne paraissent pas nécessaires à leur faible entendement, comme celui de l'eau changée en vin[6] à des noces en faveur de convives déjà ivres, celui de la transfiguration[7], celui

1. Matth., x, 34, 35.
2. Luc, xiv, 23.
3. Matth., viii, 32; Marc, v, 13.
4. Matth., xi, 19; Marc, xi, 13.
5. *Actes*, iv, 35, et v.
6. Jean, ii, 9.
7. Matth., xvii, 2; Marc, xi, 1.

du diable qui emporte le Fils de Dieu sur une montagne[1] d'où l'on découvre tous les royaumes de la terre, celui du figuier[2], celui de deux mille cochons[3]. Je les laisserai exercer leur critique sur les paraboles qui les scandalisent, sur la prédiction faite par Jésus même au chapitre XXI[4] de Luc, qu'il viendrait dans les nuées avec une grande puissance et une grande majesté, avant que la génération devant laquelle il parlait fût passée. Il n'y a point de page qui n'ait produit des disputes. Je m'en tiens donc à ce qui n'a jamais été disputé, à ce qui a toujours emporté le consentement de tous les hommes, avant Jésus et après Jésus; à ce qu'il a confirmé de sa bouche, et qui ne peut être nié par personne : *Il faut aimer Dieu et son prochain*[5].

Si l'Écriture offre quelquefois à l'âme une nourriture que la plupart des hommes ne peuvent digérer, nourrissons-nous des aliments salubres qu'elle présente à tout le monde : *Aimons Dieu et les hommes*, fuyons toutes les disputes. Les premiers chapitres de la *Genèse* effarouchaient les esprits des Hébreux, il fut défendu de les lire avant vingt-cinq ans; les prophéties d'Ézéchiel scandalisaient, on en défendit de même la lecture; le *Cantique des cantiques* pouvait porter les jeunes hommes et les jeunes filles à l'impureté, Théodore de Mopsueste, les rabbins, Grotius, Châtillon, et tant d'autres, nous apprennent qu'il n'était permis de lire ce cantique qu'à ceux qui étaient sur le point de se marier.

Enfin, mes frères, combien d'actions rapportées dans les livres hébreux qu'il serait abominable d'imiter! Où serait aujourd'hui la femme qui voudrait agir comme Jahel[6], laquelle trahit Sizara pour lui enfoncer un clou dans la tête; comme Judith[7], qui se prostitua à Holoferne pour l'assassiner; comme Esther[8], qui, après avoir obtenu de son mari que les Juifs massacrassent cinq cents Persans dans Suze, lui en demanda encore trois cents, outre les soixante et quinze mille égorgés dans les provinces? Quelle fille voudrait imiter les filles de Loth[9], qui couchèrent avec leur père? Quel père de famille se conduirait comme le patriarche Juda, qui coucha avec sa belle-fille[10], et Ruben, qui coucha avec sa belle-mère[11]? Quel vayvode imitera David, qui s'associa quatre cents brigands perdus, dit l'Écriture[12], de débauches et

1. Luc. IV, 5; Matt., IV, 8.
2. Matth., XXI, 19; Marc, XI, 13.
3. Matth., VIII, 32; Marc. V, 13.
4. Verset 27.
5. Voyez ci-dessus, page 229.
6. *Juges*, IV, 17-21.
7. Judith, XIII.
8. Esther, IX, 6-15.
9. *Genèse*, XIX, 33.
10. *Ibid.*, XXXVIII, 16.
11. *Ibid.*, XXXV, 22.
12. I. *Rois*, XXII, 2.

de dettes, avec lesquels il massacrait tous les sujets de son allié Achis [1], jusqu'aux enfants à la mamelle, et qui enfin, ayant dix-huit femmes, ravit Betzabée et fit tuer son mari [2] ?

Il y a dans l'Écriture, je l'avoue, mille traits pareils, contre lesquels la nature se soulève. Tout ne nous a pas été donné pour une règle de mœurs. Tenons-nous-en donc à cette loi incontestable, universelle, éternelle, de laquelle seule dépend la pureté des mœurs dans toute nation : *Aimons Dieu et le prochain* [3].

S'il m'était permis de parler de l'*Alcoran* dans une assemblée de chrétiens, je vous dirais que les sonnites représentent ce livre comme un chérubin qui a deux visages : une face d'ange et une face de bête. Les choses qui scandalisent les faibles, disent-ils, sont le visage de bête, et celles qui édifient sont la face d'ange.

Édifions-nous, et laissons à part tout ce qui nous scandalise : car enfin, mes frères, que Dieu demande-t-il de nous? que nous confrontions Matthieu avec Luc, que nous conciliions deux généalogies qui se contredisent, que nous discutions quelques passages? Non; il demande que nous l'aimions et que nous soyons justes.

Si nos pères l'avaient été, les disputes sur la liturgie anglicane n'auraient pas porté la tête de Charles Ier sur un échafaud ; on n'aurait pas osé tramer la conspiration des poudres [4]; quarante mille familles n'auraient pas été massacrées en Irlande ; le sang n'aurait pas ruisselé, les bûchers n'auraient pas été allumés sous le règne de la reine Marie. Que n'est-il pas arrivé aux autres nations pour avoir argumenté en théologie? Dans quels gouffres épouvantables de crimes et de calamités les disputes chrétiennes n'ont-elles pas plongé l'Europe pendant des siècles? la liste en serait beaucoup plus longue que mon sermon. Les moines disent que la vérité y a beaucoup gagné, qu'on ne peut l'acheter trop cher, que c'est ce qui a valu à leur saint père tant d'annates et tant de pays ; que si l'on s'était contenté d'aimer Dieu et son prochain, le pape ne se serait pas emparé du duché d'Urbin, de Ferrare, de Castro, de Bologne, de Rome même, et qu'il ne se dirait pas seigneur suzerain de Naples ; qu'une Église qui répand tant de biens sur la tête d'un seul homme est sans doute la véritable Église; que nous avons tort, puisque nous sommes pauvres, et que Dieu nous abandonne visiblement. Mes frères, il est peut-

1. I. *Rois*, XXVII, 8-11.
2. II. *Rois*, XI.
3. Voyez ci-dessus, page 229.
4. Voyez les *Entretiens chinois*, ci-dessus, page 26.

être difficile d'aimer des gens qui tiennent ce langage; cependant *aimons Dieu et notre prochain*. Mais comment aimerons-nous les hauts bénéficiers qui, du sein de l'orgueil, de l'avarice, et de la volupté, écrasent ceux qui portent le poids du jour et de la chaleur, et ceux qui, parlant avec absurdité, persécutent avec insolence? Mes frères, c'est les aimer sans doute que de prier Dieu qu'il les convertisse.

FIN DE L'HOMÉLIE DU PASTEUR BOURN.

LE PYRRHONISME

DE L'HISTOIRE

PAR UN BACHELIER EN THÉOLOGIE[1].

(1768)

CHAPITRE I.

PLUSIEURS DOUTES.

Je fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations :* je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule; il prétend que les

1. Cet ouvrage ne se trouve dans aucun des dix-neuf volumes de *Nouveaux Mélanges*, imprimés à Genève chez les Cramer, suite et complément de leurs éditions de 1756 et 1764 des *OEuvres de Voltaire*, ni dans l'édition in-4°, ni dans l'édition encadrée ou de 1775. Les éditeurs de Kehl, qui l'ont donné dans leurs éditions, ne lui assignaient aucune date, et ne l'avaient pas compris dans leur *Liste chronologique des ouvrages de Voltaire*. Mais une note manuscrite de feu Decroix, l'un des éditeurs de Kehl, lui donne la date de 1768; et s'il y a erreur, elle ne peut être grande, puisque le *Pyrrhonisme de l'histoire* est dans le tome IV (sous le millésime 1769) de l'*Évangile du jour*. Il n'avait alors que trente-huit chapitres. Les chapitres ajoutés depuis sont les VI, VII, VIII, X, XI ; plusieurs morceaux avaient paru, en 1765, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, au mot HISTOIRE. Plusieurs furent reproduits, en 1770 et 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, aux mots ANA et HISTOIRE.

De l'omission dans les éditions des Cramer du *Pyrrhonisme de l'histoire* ne peut-on pas induire que ces éditeurs n'avaient point imprimé cet écrit, et que l'édition qui fait partie de l'*Évangile du jour* est la première? (B.)

— Cet opuscule est bien de 1769, et non, comme le croient quelques éditeurs, de 1768. Les dates de publication des ouvrages qui y sont cités l'attestent. Il a paru pour la première fois dans le recueil intitulé *l'Évangile du jour*. Voltaire attaque ici toutes les autorités historiques qu'on acceptait de son temps les yeux fermés : Hérodote, Tacite, Bossuet, Fleury, etc. Il relève pour la centième fois les traditions erronées de l'enseignement des écoles, et il lui suffit de quelques traits pour donner une idée de la grande révolution qu'il a faite en histoire. (G. A.)

faits principaux peuvent être vrais, et les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé Sésostris par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Égypte et de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London*, que nous appelons Londres, et celui de *Luigi* aux rois de France nommés Louis. Mais, s'il y eut un Sésostris, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfants égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérants du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfants avant de leur donner à déjeuner.

L'enfance de Cyrus exposée, les oracles rendus à Crésus, l'aventure des oreilles du mage Smerdis, le cheval de Darius, qui créa son maître roi, et tous ces embellissements de l'histoire, pourraient être constestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire, et même prouver, que les monuments les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus solennelles, ne constatent point du tout la vérité des prétendus événements transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir que si des statues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des mystères institués, étaient une preuve, il s'ensuivrait que Castor et Pollux combattirent en effet pour les Romains; que Jupiter les arrêta dans leur fuite; il s'ensuivrait que *les Fastes* d'Ovide sont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, et que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le résumé de son *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* [1].

CHAPITRE II.

DE BOSSUET.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi sera-t-il permis à Rollin, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'Hérodote, et de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par Xénophon pour

1. Pages 173 et suivantes du tome XIII de la présente édition.

un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de Cyrus, et ses petits tours d'adresse, et la grâce avec laquelle *il servait à boire à son papa Astyage*, qui n'a jamais existé?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse; on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penser. Les hommes même les plus savants, les plus éloquents, n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. Bossuet en est un grand exemple dans sa prétendue *Histoire universelle*, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples, et surtout de la petite nation juive, ou ignorée, ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événements, et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de Cornouailles disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'est un homme qui enchâsse continuellement des pierres fausses dans de l'or. Le hasard me fait tomber dans ce moment sur un passage de son *Histoire universelle*, où il parle des hérésies. *Ces hérésies*, dit-il, *tant prédites par Jésus-Christ...* Ne dirait-on pas à ces mots que Jésus-Christ a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la suite des temps sur les dogmes du christianisme? Cependant la vérité est qu'il n'en a parlé en aucun endroit: le mot d'*hérésie* même n'est dans aucun évangile, et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puisque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. Jésus n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme, ne pouvait annoncer aucune hérésie. Il n'a jamais dit, ni dans ses sermons, ni à ses apôtres : « Vous croirez que ma mère est vierge; vous croirez que je suis consubstantiel à Dieu; vous croirez que j'ai deux volontés; vous croirez que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; vous croirez à la transsubstantiation; vous croirez qu'on peut résister à la grâce efficace, et qu'on n'y résiste pas. »

Il n'y a rien, en un mot, dans l'Évangile, qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. Dieu voulut que ses disciples et les disciples de ses disciples les annonçassent, les expliquassent dans la suite des siècles; mais Jésus n'a jamais dit un mot ni sur ces dogmes alors inconnus, ni sur les contestations qu'ils excitèrent longtemps après lui.

Il a parlé de faux prophètes comme tous ses prédécesseurs : « Gardez-vous, disait-il, des faux prophètes[1]; » mais est-ce là désigner, spécifier les contestations théologiques, les hérésies sur

1. Matthieu, VII, 15.

des points de fait? Bossuet abuse ici visiblement des mots; cela n'est pardonnable qu'à Calmet, et à de pareils commentateurs.

D'où vient que Bossuet en a imposé si hardiment? D'où vient que personne n'a relevé cette infidélité? C'est qu'il était bien sûr que sa nation ne lirait que superficiellement sa belle déclamation universelle, et que les ignorants le croiraient sur sa parole, parole éloquente et quelquefois trompeuse.

CHAPITRE III.

DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE FLEURY.

J'ai vu une statue de boue dans laquelle l'artiste avait mêlé quelques feuilles d'or; j'ai séparé l'or, et j'ai jeté la boue. Cette statue est l'*Histoire ecclésiastique* compilée par Fleury, ornée de quelques discours [1] détachés dans lesquels on voit briller des traits de liberté et de vérité, tandis que le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'est un Théodore dont on changea le nom en celui de Grégoire Thaumaturge, qui, dans sa jeunesse, étant pressé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

Saint Jean et la sainte Vierge viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, la met sur un autel païen; la lettre est rendue à son adresse, et le diable fait ponctuellement ce que Grégoire lui a commandé. Au sortir de là il fait marcher des pierres comme Amphion. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang, et pour les mettre d'accord il fait disparaître l'étang; il se change en arbre comme Protée; il rencontre un charbonnier nommé Alexandre, il le fait évêque : voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

1. Les *Discours sur l'Histoire ecclésiastique* font partie des volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, et sont au nombre de huit. Ils ont été réimprimés séparément en 1708, un volume in-12. Le neuvième *Discours sur les libertés de l'Église gallicane* a été mis à l'index, à la cour de Rome, le 13 février 1725, suivant le catalogue des livres mis à l'index, publié en 1825. Mais le huitième Discours de Fleury est, dans le tome XX de l'*Histoire ecclésiastique*, le dernier qui soit de Fleury. En tête du XXI, publié par son continuateur (le P. Fabre, de l'Oratoire), est un *Discours préliminaire servant d'introduction à l'Histoire du quinzième siècle :* c'est sans doute ce morceau que l'*Index* appelle *Neuvième Discours*. (B.)

C'est un saint Romain que l'empereur Dioclétien fait jeter au feu. Des Juifs, qui étaient présents, se moquent de saint Romain, et disent que leur dieu délivra des flammes Sidrac, Misac et Abdénago, mais que le petit saint Romain ne sera pas délivré par le dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher, à la honte des Juifs. Le juge, irrité, condamne saint Romain à perdre la langue (apparemment pour s'en être servi à demander de la pluie). Un médecin de l'empereur, nommé Ariston, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de saint Romain jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. « Il faut que vous soyez bien maladroit, dit l'empereur au médecin, et que vous ne sachiez pas couper des langues. » Ariston soutient qu'il a fait l'opération à merveille, et que Romain devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé Théodote[1], qui prie Dieu de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante et dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé Fleury devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit, saint Théodote prie Dieu de faire mourir les sept vierges ; Dieu lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac ; saint Théodote vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'*Histoire* de Fleury, et tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais presque dire pour insulter à Dieu même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités ? Disait-il en secret à son siècle : Tous mes contemporains sont imbéciles, ils me liront, et ils me croiront ? Ou bien disait-il : Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbéciles me liront superficiellement, et c'en est assez pour moi ?

Enfin l'auteur des discours peut-il être l'auteur de ces honteuses niaiseries ? Voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique en rapportant des inepties qui déshonorent la religion ? Disons, pour sa justification, qu'il les rapporte comme il les a trouvées, et qu'il

1. Voyez tome XX, page 42 ; XXVI, 267.

ne dit jamais qu'il les croit. Il savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi ; et que la religion consiste dans l'adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécile pour des sottises du Pédagogue chrétien. Enfin il faut pardonner au savant Fleury d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses discours.

L'abbé de Longuerue dit que lorsque Fleury commença à écrire l'*Histoire ecclésiastique*, il la savait fort peu[1]. Sans doute il s'instruisit en travaillant, et cela est très-ordinaire ; mais, ce qui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques et aussi sensés après avoir écrit tant de sottises. Aussi qu'est-il arrivé ? On a condamné à Rome ses excellents discours[2], et on y a très-bien accueilli ses stupidités : quand je dis qu'elles y sont bien accueillies, ce n'est pas qu'elles y soient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV[3].

DE L'HISTOIRE JUIVE.

C'est une grande question parmi plusieurs théologiens si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés, car, pour les livres de préceptes et pour les prophéties, il n'est point de chrétien qui en doute, et les prophètes eux-mêmes disent tous qu'ils écrivent au nom de Dieu : ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété ; mais il s'agit de savoir si Dieu a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Leclerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même nécessaire que Dieu daignât dicter toutes les annales hébraïques, et qu'il abandonna cette partie à la science et à la foi humaine. Grotius, Simon, Dupin[4], ne s'éloignent pas

1. *Longueruana*, page 111 de la deuxième partie.

2. La cour de Rome mit à l'*index*, le 21 avril 1693, l'*Institution au droit ecclésiastique, par Fleury ;* le 1er avril 1728, son *Catéchisme historique (donec corrigatur)*. Mais le *Neuvième Discours*, mis à l'index le 13 février 1725, n'est pas de Fleury (voyez la note de la page 238), et c'est le seul qui y soit. (B.)

3. Ce chapitre, sauf la dernière phrase, fut, en 1771, reproduit par Voltaire dans la sixième partie des *Questions sur l'Encyclopédie*, et avec ce titre : *Des Peuples nouveaux, et particulièrement des Juifs*. (B.)

4. Leclerc a commenté la Bible, ainsi que Grotius. Dupin a écrit des *Prolégomènes* sur le même livre, et Simon a écrit des remarques sur les *Prolégomènes* de Dupin. (G. A.)

de ce sentiment. Ils pensent que Dieu disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des *Juges*, ni de ceux des *Rois* et des *Paralipomènes*. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme celui des *Guerres du Seigneur*[1], *le Droiturier* ou *le Livre des Justes*[2], celui des *Jours de Salomon*[3], et ceux des *Annales des rois d'Israël et de Juda*[4]. Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier : par exemple, on voit dans le *Pentateuque*[5] que les Juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur, et que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or[6]; cependant il est dit dans Jérémie[7], dans Amos[8], et dans les discours de saint Étienne[9], qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu Moloch et le dieu Remphan, et qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment Dieu dicta l'histoire des rois de Juda et d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, et que, même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, Dieu leur déclara expressément, par la bouche de son prophète Samuel, que c'est[10] rejeter Dieu que d'obéir à des monarques : or plusieurs savants ont été étonnés que Dieu voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si Dieu peut avoir dicté que le premier roi Saül remporta une victoire à la tête de trois cent trente mille hommes[11], puisqu'il est dit qu'il n'y avait que deux épées[12] dans toute la nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs cognées et leurs serpettes;

Si Dieu peut avoir dicté que David, qui était selon son cœur[13], se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes[14];

Si David peut avoir commis tous les crimes que la raison, peu éclairée par la foi, ose lui reprocher;

Si Dieu a pu dicter les contradictions qui se trouvent entre l'histoire des *Rois* et les *Paralipomènes*.

On a encore prétendu que l'histoire des *Rois* ne contenant

1. *Nombres*, chap. XXI, v. 14. (*Note de Voltaire*.)

2. Josué, chap. X, v. 13; et II des *Rois*, I, 18. (*Id.*)

3. III des *Rois*, chap. XI, v. 41. (*Id.*)

4. *Ibid.*, chap. XIV, v. 19, 29, et ailleurs. (*Id.*)

5. *Exode*, chap. XXXII.

6. Voyez tome XX, page 101.

7. III des *Rois*, chap. XXXII, v. 35. (*Note de Voltaire*.)

8. Chapitre V, v. 26. (*Id.*)

9. *Actes des apôt.*, chap. VII, v. 43. (*Id.*)

10. Ier des *Rois*, chap. X, v. 19. (*Id.*)

11. Ier des *Rois*, chap. XI, v. 8. (*Id.*)

12. *Ibid.*, chap. XIII, v. 20, 22. (*Id.*)

13. Ier des *Rois*, chap. XIII, v. 14. (*Id.*)

14. *Ibid.*, chap. XXII, v. 2. (*Id.*)

que des événements sans aucune instruction, et même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digne de l'Être éternel d'écrire ces événements et ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abîme théologique : nous respectons, comme nous le devons, sans examen, tout ce que la synagogue et l'Église chrétienne ont respecté.

Qu'il nous soit seulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une si grande horreur pour les Égyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes : la circoncision, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émissaire, la vache rousse, le serpent d'airain, et cent autres usages?

Quelle langue parlaient-ils dans le désert? Il est dit au psaume LXXX[1], qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au delà de la mer Rouge. Leur langage, au sortir de l'Égypte, était-il égyptien? Mais pourquoi ne retrouve-t-on, dans les caractères dont ils se servent, aucune trace des caractères d'Égypte? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien, et de syriaque corrompu?

Quel était le pharaon sous lequel ils s'enfuirent? Était-ce l'Éthiopien Actisan[2], dont il est dit dans Diodore de Sicile qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Chanaan? Le pays de Tyr et de Sidon était-il alors une république ou une monarchie?

D'où vient que Sanchoniathon, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, Eusèbe, qui rapporte des pages entières de Sanchoniathon, n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

Pourquoi, ni dans les monuments qui nous restent de l'Égypte, ni dans le *Shasta* et dans le *Veidam* des Indiens, ni dans les *Cinq Kings* des Chinois, ni dans les lois de Zoroastre, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs, qui sont la source du genre humain?

Comment Noé, le restaurateur de la race des hommes, dont

1. Vers. 6. (*Note de Voltaire.*)

2. L'édition originale et les diverses réimpressions faites jusqu'à l'édition de Beuchot portent *Catisan*. Beuchot corrigea cette faute typographique. En citant le passage, en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, l'auteur écrivit *Actisan*. Il avait aussi écrit *Actisan* dans la *Défense de mon oncle* (voyez tome XXVI, page 423). Il a écrit *Actisanès* dans le chapitre XIV de *Dieu et les Hommes*; voyez plus loin. Dans Diodore de Sicile, I, LX, on lit *Actisanes*.

les enfants se partagèrent tout l'hémisphère, a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère ?

Comment Énoch, Seth, Caïn, Abel, Ève, Adam, le premier homme, ont-ils été partout ignorés, excepté dans la nation juive?

On pourrait faire ces questions et mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Égyptiens qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit[1], tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de Dieu; tout y est mystère et prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige, parce que c'est Dieu qui est à la tête de cette nation sacrée: en un mot, l'histoire juive est celle de Dieu même, et n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers[2]. Il faut, quand on lit l'Ancien et le Nouveau Testament, commencer par imiter le P. Canaye[3].

CHAPITRE V.

DES ÉGYPTIENS[4].

Comme l'histoire des Égyptiens n'est pas celle de Dieu, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec succès sur ses dix-huit mille villes, et sur Thèbes aux cent portes[5], par lesquelles sortait un million de soldats, ce qui supposait cinq millions d'habitants dans la ville, tandis que l'Égypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'âmes.

Presque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Égypte a été écrit apparemment par une plume tirée de l'aile du phénix, qui

1. *Exode*, x, 22, 23.

2. C'était ici que s'arrêtait la transcription faite, en 1771, dans les *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez la note 3 de la page 240.

3. « Point de raison, dit ce Père dans la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt;* c'est la vraie religion, cela; point de raison. » Voyez les *OEuvres* de Saint-Évremond.

4. Ce chapitre v fut reproduit presque en entier par Voltaire dans ses *Questions sur l'Encyclopédie,* ainsi qu'on l'a dit, tome XIX, page 352.

5. Voyez tome XI, page 60; XXVI, 385.

venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis[1] pour y renaître.

Les Égyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des singes, des chats, et jusqu'à des ognons? Il suffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copistes l'aient redit en vers et en prose. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur sur les Égyptiens est Sanchoniathon, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conservé des fragments. Il était voisin des Hébreux, et incontestablement plus ancien que Moïse, puisqu'il ne parle pas de ce Moïse, et qu'il aurait fait mention sans doute d'un si grand homme et de ses épouvantables prodiges s'il fût venu après lui, ou s'il avait été son contemporain.

Voici comme il s'exprime : « Ces choses sont écrites dans l'histoire du monde de Thaut et dans ses mémoires; mais ces premiers hommes consacrèrent des plantes et des productions de la terre: ils leur attribuèrent la divinité; ils révérèrent les choses qui les nourrissaient; ils leur offrirent leur boire et leur manger, cette religion étant conforme à la faiblesse de leurs esprits. »

Il est très-remarquable que Sanchoniathon, qui vivait avant Moïse, cite les livres de Thaut, qui avaient huit cents ans d'antiquité; mais il est plus remarquable encore que Sanchoniathon s'est trompé en disant que les Égyptiens adoraient des ognons : ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où César conquit l'Égypte, dit, dans son livre de la divination, « qu'il n'y a point de superstition que les hommes n'aient embrassée, mais qu'il n'est encore aucune nation qui se soit avisée de manger ses dieux[2] ».

De quoi se seraient nourris les Égyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs et tous les ognons? L'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*[3] a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un ognon consacré et un ognon dieu. Le bœuf Apis était consacré; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Égypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats, qui mangent les souris. Diodore de Sicile rapporte que les Égyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde.

1. Héliopolis.
2. Voyez la note, tome XI, page 67.
3. Voyez tome XI, page 67.

Il est très-vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un Hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Égypte voisin du Nil il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfants. Origène, qui vivait dans Alexandrie, et qui devait être bien instruit de la religion du pays, s'exprime ainsi dans sa réponse à Celse, au livre III : « Nous n'imitons point les Égyptiens dans le culte d'Isis et d'Osiris ; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Saïs. » Il dit dans un autre endroit : « Ammon ne souffre pas que les habitants de la ville d'Apis, vers la Libye, mangent des vaches. » Il est clair, par ces passages, qu'on adorait Isis et Osiris.

Il dit encore : « Il n'y aurait rien de mauvais à s'abstenir des animaux utiles aux hommes ; mais épargner un crocodile, l'estimer consacré à je ne sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême folie ? »

Il est évident, par tous ces passages, que les prêtres, les choen d'Égypte, adoraient des dieux et non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres et les blanchisseuses ne pussent très-bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Égypte, aient cru le bœuf Apis un dieu, lui aient fait des neuvaines[1], et qu'il y ait eu des hérésies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philosophie de l'Histoire*[2].

Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier[3]. Celle que nous nommons *ancienne*, et qui est en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans ; nous n'avons, avant ce temps, que quelques probabilités ; elles nous ont été transmises dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoise, dans l'histoire d'Hérodote. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire séparé du reste du monde. Hérodote, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son his-

1. La fin de l'alinéa et l'alinéa suivant n'étaient pas reproduits dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771.

2. *Des Rites égyptiens*, *Essai sur les Mœurs*, etc. (*Note de Voltaire.*) — Voyez tome XI, page 66.

3. La fin de ce chapitre avait paru, en 1765, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, article Histoire ; voyez la note, tome XIX, page 352.

toire, il les enchanta par la nouveauté de cette entreprise, par le charme de sa diction, et surtout par les fables.

CHAPITRE VI.

DE L'HISTOIRE D'HÉRODOTE.

[1] Presque tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux; mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle splendeur régnaient dans l'Asie Mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre et dépeuplée. Il a vu à Delphes les présents d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple, et il parle à des auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or quel espace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des présents si considérables à un temple étranger!

Mais quand Hérodote rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables milésiennes.

C'est un Candaule qui montre sa femme toute nue à son ami Gygès; c'est cette femme qui, par modestie, ne laisse à Gygès que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que, dans le même temps qu'il parle, Crésus, à cent lieues de là, fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

[2] C'est dommage que Rollin, d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle et la véracité d'Apollon, ainsi que la pudeur de la femme du roi Candaule; et, à ce sujet, il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, et l'histoire si immense, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'histoire de Cyrus est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce Kiro ou Cosrou, qu'on nomme Cyrus, à la tête des peuples guerriers d'Élam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne sait pas seule-

1. Ce chapitre faisait aussi, dans l'*Encyclopédie*, partie de l'article Histoire.

2. Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, il y avait : « Rollin, qui répète tous les contes de cette espèce, admire la science, etc. »

ment quel roi régnait alors à Babylone: les uns disent Balthazar; les autres, Anaboth. Hérodote fait tuer Cyrus dans une expédition contre les Massagètes. Xénophon, dans son roman moral et politique[1], le fait mourir dans son lit.

On ne sait autre chose, dans ces ténèbres de l'histoire, sinon qu'il y avait depuis très-longtemps de vastes empires et des tyrans, dont la puissance était fondée sur la misère publique; que la tyrannie était parvenue jusqu'à dépouiller les hommes de leur virilité pour s'en servir à d'infâmes plaisirs au sortir de l'enfance, et pour les employer, dans leur vieillesse, à la garde des femmes; que la superstition gouvernait les hommes; qu'un songe était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre, etc.

A mesure qu'Hérodote, dans son histoire, se rapproche de son temps, il est mieux instruit et plus vrai. Il faut avouer que l'histoire ne commence pour nous qu'aux entreprises des Perses contre les Grecs. On ne trouve, avant ces grands événements, que quelques récits vagues, enveloppés de contes puérils. Hérodote devient le modèle des historiens, quand il décrit ces prodigieux préparatifs de Xerxès pour aller subjuguer la Grèce, et ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suse jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différents que ce monarque traînait après lui : aucun n'est oublié, du fond de l'Arabie et de l'Égypte jusqu'au delà de la Bactriane; et de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, pays alors habité par des peuples puissants, et aujourd'hui par des Tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange, sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au Grand Mogol en deçà du Gange, toute la Perse, et tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs, si vous en exceptez la Roumanie; mais, en récompense, il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses États quel est le tort des déclamateurs en vers et en prose de traiter de fou Alexandre[2], vengeur de la Grèce, pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Égypte, à Tyr, et dans l'Inde, mais il le devait;

1. La *Cyropédie*.
2. Voyez l'article ALEXANDRE, dans le *Dictionnaire philosophique*.

et Tyr, l'Égypte et l'Inde, appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

CHAPITRE VII.

USAGE QU'ON PEUT FAIRE D'HÉRODOTE.

[1] Hérodote eut le même mérite qu'Homère : il fut le premier historien, comme Homère le premier poëte épique, et tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans Hérodote que cet empereur de l'Asie et de l'Afrique, qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe; qui prend la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe supérieure, et qui entre dans Athènes abandonnée et déserte. On ne s'attend point que les Athéniens, sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres Grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs; qu'ils forceront Xerxès à ramener ignominieusement les débris de son armée; et qu'ensuite ils lui défendront, par un traité, de naviguer sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux, libre, sur toute l'Asie esclave, est peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend aussi par cet événement que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine, et on compare don Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Eurybiade [2]. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés [3].

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le Dieu de tous les peuples de la

1. Le commencement de ce chapitre avait déjà paru aussi au mot HISTOIRE, dans l'*Encyclopédie,* en 1765, tome VIII.

2. Au lieu d'*Eurybiade,* Renouard a mis *Alcibiade,* et a ajouté en note:

« Plusieurs éditions portent Eurybiade; mais l'auteur paraît avoir eu la simple volonté de faire ici mention de deux généraux d'un mérite différent, et non pas de faire, entre Eurybiade et Marc-Antoine Colonna, un rapprochement que n'autorise pas l'histoire. »

Nous nous sommes conformé au texte de l'*Encyclopédie* et des éditions de Kehl.

3. Dans l'*Encyclopédie,* en 1765, c'était immédiatement après cet alinéa que Voltaire parlait de Thucydide en ces mots : *Thucydide, successeur d'Hérodote,* etc.; voyez ci-après, chap. VIII.

terre, et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérants les uns après les autres qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire, et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi bien reçu à dire que Ferdinand et Isabelle ne réunirent les provinces d'Espagne que pour chasser une partie des Juifs, et pour brûler l'autre; que les Hollandais n'ont secoué le joug du tyran Philippe II que pour avoir dix mille Juifs dans Amsterdam, et que Dieu n'a établi le chef visible de l'Église catholique au Vatican que pour y entretenir des synagogues moyennant finance. Nous savons bien que la Providence s'étend sur toute la terre; mais c'est par cette raison-là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

CHAPITRE VIII.

DE THUCYDIDE.

Revenons aux Grecs[1]. Thucydide, successeur d'Hérodote, se borne à nous détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : et comme si la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux ressorts à l'esprit humain, c'est dans ce temps que tous les arts florissaient en Grèce. C'est ainsi qu'ils commencent à se perfec-

1. Toute la fin de ce chapitre avait paru, en 1765 dans l'*Encyclopédie*, tome VIII, au mot HISTOIRE. Voyez la note, tome XIX, page 346.

tionner ensuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de César, et qu'ils renaissent encore, dans notre XVe et XVIe siècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

ÉPOQUE D'ALEXANDRE.

[1] Après cette guerre du Péloponèse, décrite par Thucydide, vient le temps célèbre d'Alexandre, prince digne d'être élevé par Aristote, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérants n'en ont détruit, et qui change le commerce de l'univers.

De son temps et de celui de ses successeurs florissait Carthage; et la république romaine commençait à fixer sur elle les regards des nations. Tout le nord et l'occident sont ensevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du nord, sont inconnus[2].

Si Quinte-Curce n'avait pas défiguré l'histoire d'Alexandre par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, Alexandre serait le seul héros de l'antiquité dont on aurait une histoire véritable. On ne sort point d'étonnement quand on voit des historiens latins, venus quatre cents ans après lui, faire assiéger par Alexandre des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, et dont quelques-unes n'ont jamais existé.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au delà de la mer Caspienne, ne manque pas de dire que le Gange, en se détournant vers l'orient, porte, aussi bien que l'Indus, ses eaux dans la mer Rouge, qui est à l'occident. Cela ressemble au discours de Trimalcion[3], qui dit qu'il a chez lui une Niobé enfermée dans le cheval de Troie; et qu'Annibal, au sac de Troie, ayant pris toutes les statues d'or et d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On suppose qu'il assiége une ville nommée Ara, près du fleuve Indus, et non loin de sa source. C'est tout juste le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on

1. Les deux premiers alinéas de ce chapitre étaient aussi, en 1765, dans l'*Encyclopédie*, et ne sont pas dans les premières éditions du *Pyrrhonisme*. Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, après les mots *sont inconnus* on lisait : *L'histoire de l'empire romain*, etc.; voyez ci-après, chap. XI.

2. Voyez l'article ALEXANDRE, dans le *Dictionnaire philosophique*.

3. Dans la satire de Pétrone; voyez ci-après, chap. XIV.

prétend que séjournait Porus, comme le disent aussi nos missionnaires.

Après cette petite excursion sur l'Inde, dans laquelle Alexandre porta ses armes par le même chemin que le Sha-Nadir prit de nos jours, c'est-à-dire par la Perse et le Candahar, continuons l'examen de Quinte-Curce.

Il lui plaît d'envoyer une ambassade des Scythes à Alexandre sur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérants espagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paisibles et justes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de si loin pour subjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne songe pas que ces Scythes invincibles avaient été subjugués par les rois de Perse. Ces mêmes Scythes, si paisibles et si justes, se contredisent bien honteusement dans la harangue de Quinte-Curce; ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme jusque dans la haute Asie. Ce sont, en effet, ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du nord, ont dévasté si longtemps l'univers connu, depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens seraient fort belles dans un poëme épique, où l'on aime fort les prosopopées. Elles sont l'apanage de la fiction, et c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met, sans façon, à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par Alexandre à Darius. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *le monde ne peut souffrir deux soleils ni deux maîtres*. Rollin trouve, avec raison, qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais Alexandre l'a-t-il écrite? C'est là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à don Japhet d'Arménie, le fou de Charles-Quint, de dire que

> Deux soleils, dans un lieu trop étroit,
> Rendraient trop excessif le contraire du froid[1].

Mais Alexandre était-il un don Japhet d'Arménie?

Un traducteur pincé[2] de l'énergique Tacite, ne trouvant point

1. Scarron, *Don Japhet d'Arménie*, acte I, scène II.
2. L'abbé de La Bletterie. L'épithète de *pincé* que Voltaire lui donne ici ne fut pas reproduite lors de la transcription de ce chapitre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771.

dans cet historien la lettre de Tibère au sénat contre Séjan, s'avise de la donner de sa tête, et de se mettre à la fois à la place de l'empereur et de Tacite. Je sais que Tite-Live prête souvent des harangues à ses héros : quel a été le but de Tite-Live? De montrer de l'esprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue Thalestris, reine des Amazones, qui vint trouver Alexandre pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

DES VILLES SACRÉES.

Ce qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales, et même plusieurs villes médiocres, furent appelées *sacrées, villes de Dieu.* La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la *ville de Dieu*, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Égypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *ville sacrée!* Les Grecs les appelèrent *Diospolis, Hierapolis*, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, Hieracome, Hierabolis, Hierapetra.

Les forteresses, surtout Hieragherma[1], étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troie, était toute divine; elle fut bâtie par Neptune. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque, devenue si fameuse, plus ancienne que Troie, était sacrée. Aden ou Éden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque, et plus antique.

Chaque ville avait ses oracles, ses prophéties, qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des prospérités éternelles; et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, et auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de sacré, elles avaient un nom secret, et plus sacré encore, qui n'était

1. Ville de l'ancienne Mysie, et dont la position se retrouve, suivant Danville, dans un lieu nommé aujourd'hui Ghermasti. (B.)

connu que d'un petit nombre de prêtres, auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom, connu des ennemis, ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employassent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en servissent pour engager le dieu tutélaire à se déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le secret fut si bien gardé chez les Romains que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable est que ce nom était *Ops consivia* [1]; Angelo Poliziano prétend que ce nom était Amaryllis; mais il en faut croire plutôt Macrobe qu'un étranger du XVIe siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par Scipion contre Carthage : « S'il est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa protection le peuple et la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ses places, ses temples; de leur laisser la crainte, la terreur, et le vertige, et de venir à Rome avec moi et les miens. Puissent nos temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, nos soldats, vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets des temples et des jeux. »

Le *dévouement* des villes ennemies était encore d'un usage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils *dévouèrent*, en Italie, Véies, Fidène, Gabie, et d'autres villes; hors de l'Italie, Carthage et Corinthe; ils *dévouèrent* même quelquefois des armées. On invoquait dans ces *dévouements* Jupiter, en élevant la main droite au ciel, et la déesse Tellus en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur, qui faisait la cérémonie du *dévouement;* il priait les dieux d'*envoyer la fuite, la crainte, la terreur,* etc.; et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Étrusques, les Étrusques des Grecs, et les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville sacrée de Jérusalem, ils en avaient encore plusieurs autres, par exemple Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes le nom de *Sébastos, auguste, sacrée.*

1. Macrobe, liv. III, chap. IX. (*Note de Voltaire.*)

CHAPITRE XI.

DES AUTRES PEUPLES NOUVEAUX.

La Grèce et Rome sont des républiques nouvelles en comparaison des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Égyptiens.

L'histoire de l'empire romain est ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres et nos législateurs. Leurs lois sont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces; leur langue se parle encore, et, longtemps après leur chute, elle a été la seule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident commence un nouvel ordre de choses, et c'est ce qu'on appelle l'*histoire du moyen âge :* histoire barbare des peuples barbares, qui, devenus chrétiens, n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe est ainsi bouleversée, on voit paraître, au VIIe siècle, les Arabes, jusque-là renfermés dans leurs déserts. Ils étendent leur puissance et leur domination dans la haute Asie, dans l'Afrique, et envahissent l'Espagne; les Turcs leur succèdent, et établissent le siége de leur empire à Constantinople, au milieu du XVe siècle.

C'est sur la fin de ce siècle qu'un nouveau monde est découvert[1], et bientôt après la politique de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie[2] et la restauration des sciences font qu'enfin on a quelques histoires assez fidèles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis Grégoire de Tours. Chaque nation, dans l'Europe, a bientôt ses historiens. L'ancienne indigence se tourne en superflu; il n'est point de ville qui ne veuille avoir son histoire particulière. On est accablé sous le poids des minuties. Un homme qui veut s'instruire est obligé de s'en tenir au fil des grands événements, d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverse: il saisit dans la multitude des révolutions l'esprit des temps et des mœurs des peuples.

Il faut surtout s'attacher à l'histoire de sa patrie, l'étudier, la

1. En 1492; voyez tome XII, page 376.
2. L'invention de l'imprimerie en Europe est d'environ 1440; voyez tome XI, page 171.

posséder, réserver pour elle les détails, et jeter une vue plus générale sur les autres nations : leur histoire n'est intéressante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choses qu'elles ont faites ; les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne sont, comme on l'a remarqué ailleurs [1], que des aventures barbares sous des noms barbares, excepté le temps de Charlemagne. Et que d'obscurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reste presque isolée jusqu'au règne d'Édouard III. Le nord est sauvage jusqu'au XVIe siècle ; l'Allemagne est longtemps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes désolent six cents ans l'Italie, et il est difficile d'apercevoir la vérité à travers les passions des écrivains peu instruits qui ont donné des chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Espagne n'a qu'un événement sous les rois visigoths, et cet événement est celui de sa destruction. Tout est confusion jusqu'au règne d'Isabelle et de Ferdinand.

La France, jusqu'à Louis XI, est en proie à des malheurs obscurs, sous un gouvernement sans règle. Daniel, et après lui le président Hénault, ont beau prétendre que les premiers temps de la France sont plus intéressants que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencements d'un si vaste empire sont d'autant plus intéressants qu'ils sont plus faibles, et qu'on aime à voir la petite source d'un torrent qui a inondé près de la moitié de la terre [2].

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le secours des archives, et on n'en a presque point. Quelques anciens couvents ont conservé des chartes, des diplômes, qui contiennent des donations dont l'autorité est très-suspecte. L'abbé de Longuerue dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fausses, et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'est pas là un recueil où l'on puisse s'éclairer sur l'histoire politique et sur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre est de tous les pays celui qui a, sans contredit, les archives les plus anciennes et les plus suivies. Ces actes, recueillis par Rymer, sous les auspices de la reine Anne, com-

1. Tome XIV, page 61 ; et XXIV, 543.

2. On lit *la moitié de l'hémisphère* dans l'édition de 1765 du *Pyrrhonisme de l'Histoire,* qui fait partie du tome IV de l'*Évangile du jour,* et encore dans le tome VII des *Questions sur l'Encyclopédie,* où le morceau a été reproduit en 1771. Mais, dans le tome VIII de l'*Encyclopédie,* publié en 1765, à l'article HISTOIRE il y a : *la moitié de la terre.* (B.)

mencent avec le XIIe siècle, et sont continués sans interruption jusqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière sur l'histoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au prince Noir, fils d'Édouard III, en souveraineté absolue, quand le roi de France Charles V la confisqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelles sommes considérables et quelle espèce de tribut paya Louis XI au roi Édouard IV, qu'il pouvait combattre, et combien d'argent la reine Élisabeth prêta à Henri le Grand pour l'aider à monter sur son trône[1], etc.

CHAPITRE XII.

DE QUELQUES FAITS RAPPORTÉS DANS TACITE ET DANS SUÉTONE.

Je me suis dit quelquefois en lisant Tacite et Suétone : Toutes ces extravagances atroces imputées à Tibère, à Caligula, à Néron, sont-elles bien vraies? Croirai-je, sur le rapport d'un seul homme qui vivait longtemps après Tibère, que cet empereur, presque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jusqu'à l'austérité, ne s'occupa, dans l'île de Caprée, que de débauches qui auraient fait rougir un jeune giton ? Serai-je bien sûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de prostitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus dissolus? Est-il bien certain qu'il nageait dans ses viviers, suivi de petits enfants à la mamelle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mordaient aux fesses, quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, et qui lui léchaient ses vieilles et dégoûtantes parties honteuses ? Croirai-je qu'il se fit entourer de *spinthriæ*, c'est-à-dire de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes, partagés trois à trois, une fille sous un garçon, et ce garçon sous un autre ?

Ces turpitudes abominables ne sont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, et sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage, peut-il être accusé d'une infamie si inconcevable sans des preuves convaincantes ? Quelles preuves rapporte Suétone ? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaisir que son corps lui refuse. Il peut tâcher d'exciter

1. Dans l'*Encyclopédie*, en 1765, après le mot *etc.* venaient les morceaux qui forment aujourd'hui la majeure partie de la troisième section de l'article HISTOIRE dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XIX, page 356.

en lui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses, dont il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée *cui ore et manibus allaborandum est*[1], engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux archevêque, un vieux roi, assembler une centaine de leurs domestiques pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes, pour leur servir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable? On haïssait Tibère, et certes, si j'avais été citoyen romain, je l'aurais détesté, lui et Octave, puisqu'ils avaient détruit ma république; on avait en exécration le dur et fourbe Tibère, et, puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse, il fallait bien que ce fût pour se livrer aux plus indignes débauches; mais le fait est-il arrivé? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très-grand prince[2] et de sa fille : je n'en ai jamais rien cru, et le temps a justifié mon incrédulité.

Les folies de Caligula sont-elles beaucoup plus vraisemblables? Que Caligula ait critiqué Homère et Virgile, je le croirai sans peine. Virgile et Homère ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le sens commun. Ce mal est très-médiocre; mais il ne faut pas inférer de là qu'il ait couché avec ses trois sœurs, et qu'il les ait prostituées à d'autres. De telles affaires de famille sont d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en ressassant les horreurs romaines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement : *on rapporte, le bruit court, on prétendait à Rome, on soupçonnait.* Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête et plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que Caligula ait institué une de ses sœurs, Julia Drusilla, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de Caligula il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans sa propre maison des b...... où la fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est ce qu'on me persuadera difficilement.

1. Quot ut superbo provoces ab inguine
Ore allaborandum est tibi.
(HORACE, *Épodes*, VIII, 19-20.)

2. Le duc d'Orléans, régent.

On nous raconte que, ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment, et alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, et revint ensuite en disant : *J'ai à présent de quoi jouer.* Croira tout cela qui voudra ; j'ai toujours quelques petits doutes.

Je conçois que tout Romain avait l'âme républicaine dans son cabinet, et qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin Tacite et le faiseur d'anecdotes Suétone goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme Tacite et Suétone s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur Octave.

Mais, me dira-t-on, Suétone et Tacite ne rendaient-ils pas service aux Romains, en faisant détester les césars ?... Oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

DE NÉRON ET D'AGRIPPINE.

Toutes les fois que j'ai lu l'abominable histoire de Néron et de sa mère Agrippine, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées ; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un Cluvius (*Ann.*, liv. XIV, chap. II). Ce Cluvius rapporte que, vers le milieu du jour, *medio diei*, Agrippine se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec elle ; qu'elle lui donnait des baisers lascifs, *lasciva oscula ;* qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait que la consommation du crime, *prænuntias flagitii blanditias*, et cela en présence des convives, *annotantibus proximis ;* qu'aussitôt l'habile Sénèque présentait le secours d'une autre femme contre les empressements d'une femme, *Senecam contra muliebres illecebras subsidium a femina petivisse*, et substituait sur-le-champ la jeune affranchie Acté à l'impératrice mère Agrippine.

Voilà un sage précepteur que ce Sénèque ! quel philosophe ! Vous observerez qu'Agrippine avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde des six enfants de Germanicus, que Tacite prétend, sans aucune preuve, avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, et laissa Agrippine âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. Tacite dit que, bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, Néron prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père Germanicus était mort il y avait déjà quarante ans. Agrippine en avait donc à peu près cinquante, lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce Cluvius cité par Tacite prétend que c'était une grande politique, et qu'Agrippine comptait par là fortifier sa puissance et son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à Néron plus de plaisirs et de désirs que de jeunes maîtresses? Son fils, bientôt dégoûté d'elle, ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre? N'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour? Comment d'ailleurs ce Cluvius peut-il dire qu'Agrippine voulait se prostituer à son fils en présence de Sénèque et des autres convives? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques?

Un autre historien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Rusticus*, dit que c'était Néron qui avait des désirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsque Acté vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point Acté qui était alors la maîtresse de Néron, c'était Poppée ; et soit Poppée, soit Acté, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'Agrippine des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi Anicet, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr Agrippine? Je veux qu'Anicet se soit chargé de cette étrange invention ; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière ; Agrippine devait en être informée, et quand Néron lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de

cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, devait la précipiter dans les flots; *cujus pars ipso in mari per artem soluta effunderet ignaram.* (*Ann.*, liv. XIV, chap. III.)

Ensuite il dit qu'à un signal donné le toit de la chambre où était Agrippine, étant chargé de plomb, tomba tout à coup, et écrasa Crepereius, l'un des domestiques de l'impératrice; *cum dato signo ruere tectum loci*, etc. (*Ann.*, liv. XIV, chap. V.)

Or, si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'Agrippine qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie, se détachant de l'autre, dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau; *unum in latus inclinare, atque ita navem submergere.* Mais des rameurs, en se penchant, peuvent-ils faire renverser une galère, un bateau même de pêcheur? Et d'ailleurs, ces rameurs se seraient-ils volontiers exposés au naufrage? Ces mêmes matelots assomment à coups de rames une favorite d'Agrippine, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était Agrippine. Ils étaient donc dans le secret. Or, confie-t-on un secret à une trentaine de matelots? De plus, parle-t-on quand on est dans l'eau?

Tacite ne manque pas de dire que « la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme si les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeste; *noctem sideribus illustrem*, etc. »

En vérité n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à Néron, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes il les a commis tous. Les parents, les amis des proscrits, les seuls mécontents, entassent accusations sur accusations; on ne cherche plus la vraisemblance. Qu'importe qu'un Néron ait commis un crime de plus? Celui qui les raconte y ajoute encore; la postérité est persuadée, et le méchant prince a mérité jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que Néron donna son consentement au meurtre de sa mère, mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens, qui, selon Tacite, avaient prédit que Néron tuerait Agrippine: parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Égyptiens, n'ont jamais rien prédit, non plus que Nostradamus, et ceux qui ont voulu exalter leur âme[1].

1. Maupertuis; voyez tome XXIII, page 568.

Presque tous les historiens d'Italie ont accusé le pape Alexandre VI de forfaits qui égalent au moins ceux de Néron ; mais Alexandre VI, comme Néron, était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perse. J'aurais voulu, à leur place, mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes et cléments, des juges sans passion, des financiers désintéressés ; et j'aurais présenté ces modèles aux gouvernements de l'Europe.

La *Cyropédie* de Xénophon est un roman ; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

DE PÉTRONE.

Tout ce qu'on a débité sur Néron m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul Caius Petronius, que Néron avait sacrifié à la jalousie de Tigillin. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragments d'un jeune écolier nommé Titus Petronius pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à Néron, avant de mourir, cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait, en effet, un portrait fidèle des débauches de Néron dans le Pétrone qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'auteur.

Nodot[1] a rempli les lacunes de ces fragments, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de Titus Petronius, jeune et obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est de Caius Petronius, consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de Néron dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b....., qui volent des manteaux, et qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier, marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme Trimalcion.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier

1. Voyez tome XIV, page 111.

absurde et impertinent ne soit le jeune empereur Néron, qui, après tout, avait de l'esprit et des talents. Mais, en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents; qui conseille à la compagnie de ne point se retenir; qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière, et qui confie à ses convives que sa grosse femme Fortunata fait si bien son devoir là-dessus qu'elle l'empêche de dormir la nuit?

Cette maussade et dégoûtante Fortunata est, dit-on, la jeune et belle Acté, maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont, dit-on, les favoris de Néron. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour :

L'un d'eux dit à l'autre : « De quoi ris-tu, visage de brebis? Fais-tu meilleure chère chez toi? Si j'étais plus près de ce causeur, je lui aurais déjà donné un soufflet. Si je pissais seulement sur lui, il ne saurait où se cacher. Il rit : de quoi rit-il? Je suis un homme libre comme les autres; j'ai vingt bouches à nourrir par jour, sans compter mes chiens, et j'espère mourir de façon à ne rougir de rien quand je serai mort. Tu n'es qu'un morveux; tu ne sais dire ni *a* ni *b;* tu ressembles à un pot de terre, à un cuir mouillé, qui n'en est pas meilleur pour être plus souple. Es-tu plus riche que moi, dîne deux fois. »

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de Trimalcion est à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que *le Portier des Chartreux*[1] est un portrait délicat de la cour de Louis XIV.

Il y a des vers très-heureux dans cette satire, et quelques contes très-bien faits, surtout celui de *la Matrone d'Éphèse*. La satire de Pétrone est un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'Auguste. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poésie.

1. Sur cet ouvrage, voyez une des notes du *Pauvre Diable*, tome X.

Il propose pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de sa façon. Voici quelques-uns de ses vers :

Crassum Parthus habet; Libyco jacet æquore Magnus;
Julius ingratam perfudit sanguine Romam:
Et quasi non posset tot tellus ferre sepulcra,
Divisit cineres.

(PETR., *Satyric.*, c. CXX.)

« Crassus a péri chez les Parthes; Pompée, sur les rivages de la Libye; le sang de César a coulé dans Rome; et, comme si la terre n'avait pas pu porter tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. »

Peut-on voir une pensée plus fausse et plus extravagante? Quoi! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois urnes? Et c'est pour cela que Crassus, Pompée et César, sont morts dans des lieux différents? Est-ce ainsi que s'exprimait Virgile?

On admire, on cite ces vers libertins :

Qualis nox fuit illa, dî deæque!
Quam mollis torus! Hæsimus calentes,
Et transfudimus hinc et hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ
Mortales! Ego sic perire cœpi.

(PETR., *Satyric.*, c. LXXIX.)

Les quatre premiers vers sont heureux, et surtout par le sujet, car les vers sur l'amour et sur le vin plaisent toujours quand ils ne sont pas absolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne sais si elle est du président Bouhier :

Quelle nuit! ô transports! ô voluptés touchantes!
Nos corps entrelacés, et nos âmes errantes,
Se confondaient ensemble, et mouraient de plaisir.
C'est ainsi qu'un mortel commença de périr[1].

Le dernier vers, traduit mot à mot, est plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédents; il présente l'idée funeste d'une mort véritable. Pétrone ne sait presque jamais

1. *Perire,* dans les vers de Pétrone, n'a que le sens de *mourir d'amour, d'aimer éperdument.*

s'arrêter. C'est le défaut d'un jeune homme dont le goût est encore égaré. C'est dommage que ces vers ne soient pas faits pour une femme ; mais enfin il est évident qu'ils ne sont pas une satire de Néron. Ce sont les vers d'un jeune homme dissolu qui célèbre ses plaisirs infâmes.

De tous les morceaux de poésie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un seul qui puisse avoir le plus léger rapport avec la cour de Néron. Ce sont tantôt des conseils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau*, tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à Priape, des images ou ampoulées ou lascives ; et tout le livre est un amas confus d'érudition et de débauches, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris, de siècle en siècle, cette satire pour l'histoire secrète de Néron ; mais, dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire !

CHAPITRE XV.

DES CONTES ABSURDES INTITULÉS « HISTOIRE » DEPUIS TACITE.

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que Caligula avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits le prévinrent, et le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes : NOTA BENE *que je dois faire assassiner un tel jour tels et tels sénateurs*, cependant il se pourrait à toute force que Caligula ait eu cette imprudence ; mais on en dit autant de Domitien, on en dit autant de Commode : la chose devient alors ridicule, et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce Commode est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur, qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que Commode, ayant vu passer un homme extrêmement gros,

se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre pour lui rendre la taille plus légère?

Il faut être imbécile pour croire d'Héliogabale tout ce que raconte Lampride. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes : quelle pitié! Ensuite il se fait châtrer pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet Héliogabale? Un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur, et sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême. C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'*Histoire romaine* depuis Tacite. Il en est une autre encore plus ridicule : c'est l'*Histoire byzantine*. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations et des miracles : il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre. Les Turcs du moins sont plus sensés : ils ont vaincu, ils ont joui, et ils ont très-peu écrit[1].

CHAPITRE XVI.

DES DIFFAMATIONS.

Je me plais à citer l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, et qu'il l'annonce courageusement. Il a dit qu'avant que les livres fussent communs la réputation d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est plus vrai. Un Suétone ne pouvait rien sur les vivants; mais il jugeait les morts, et personne ne se souciait d'appeler de ses jugements : au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur est malin.

Il n'en est pas tout à fait de même aujourd'hui. Que la satire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il se trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, et qui à la fin les fait taire : c'est ce qui est arrivé à la mémoire du duc d'Orléans, régent de France. *Les Philippiques* de La Grange, et vingt libelles secrets, lui imputaient les plus grands crimes[2]; sa fille était traitée comme l'a été Messaline par Suétone. Qu'une femme ait deux ou trois amants, on lui en donne

1. Je rétablis la dernière phrase de cet alinéa d'après l'édition qui fait partie du tome IV de l'*Évangile du jour*. C'est sur la même autorité que j'ai mis dans le texte l'alinéa lui-même qui, dans toutes les autres éditions, est en note. (B.)
2. Voyez tome XIV, page 478.

bientôt des centaines. En un mot, des historiens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces mensonges; et, sans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils seraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux, et les faisait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, et les historiens le servaient selon son goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'est-à-dire les plus scandaleuses; les autres, de meilleure foi, ramassent des contes qui ont passé de bouche en bouche : ils pensent tenir de la première main les secrets de l'État, et ne font nulle difficulté de décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé Gatien de Courtilz, Le Noble, la Dunoyer, La Beaumelle, et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables, ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux, les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de son bien, les événements qui intéressent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voisines, les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, et non un délassement. Le public aime mieux des fables : on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

DES ÉCRIVAINS DE PARTI.

Audi alteram partem est la loi de tout lecteur quand il lit l'histoire des princes qui se sont disputé une couronne, ou des communions qui se sont réciproquement anathématisées.

Si la faction de la Ligue avait prévalu, Henri IV ne serait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, et excommunié par les papes.

Si Arius l'avait emporté sur Athanase au concile de Nicée, si Constantin avait pris son parti, Athanase ne passerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à Jésus ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'Annibal pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de Caïphe et de Pilate. Je voudrais avoir ceux de la cour de Pharaon : nous verrions comment elle se défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, et à quoi servait cet ordre pour des Juifs, qui n'employaient jamais que des sages-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier schisme des papes de Rome entre Novatien et Corneille, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part et d'autre, et surtout des emportements de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire les livres des whigs et des torys. Écoutez les whigs : les torys ont trahi l'Angleterre; écoutez les torys : tout whig a sacrifié l'État à ses intérêts. De sorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge et de la rose blanche. M. de Walpole a dit un grand mot dans la préface de ses *Doutes historiques sur Richard III* : « Quand un roi heureux est jugé, tous les historiens servent de témoins [1]. »

Henri VII, dur et avare, fut vainqueur de Richard III. Aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre peignent Richard III comme un monstre pour la figure et pour l'âme. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, et d'ailleurs il était assez joli, comme ses portraits le témoignent; on en fait un vilain bossu, et on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à Pierre de Castille, surnommé *le Cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner. Notre Charles le Sage se joint à eux, et envoie contre lui son Bertrand du Guesclin. Pierre, à l'aide du fameux prince Noir, bat les bâtards et les Français, Bertrand est fait prisonnier, un des bâtards est puni : Pierre est alors un grand homme.

La fortune change; le grand prince Noir ne donne plus de secours au roi Pierre. Un des bâtards ramène du Guesclin, suivi

1. Cet écrit venait de paraître, et Voltaire venait de le lire quand fut composé le *Pyrrhonisme de l'Histoire*. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre à H. Walpole, 15 juillet 1768.

d'une troupe de brigands, qui même ne portaient pas d'autre nom [1]; Pierre est pris à son tour; le bâtard Henri de Transtamare l'assassine indignement dans sa tente : voilà Pierre condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *Cruel*, et les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois [2].

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de Marie de Médicis : le cardinal de Richelieu est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe et le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre : c'est le premier des mortels, c'est un héros, c'est même un saint; et le petit flatteur Sarrasin, singe de Voiture, l'appelle le *divin cardinal* dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de *l'Amour tyrannique*, composée par le grand Scudéri sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape Grégoire VII est en exécration en France et en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation ; mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres, car il vaut mieux, pour un homme d'État, avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois et des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures [3]. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'État et la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale; mais, s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRE XVIII.

DE QUELQUES CONTES.

Est-il quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à Clovis, et de l'ange qui apporta l'oriflamme? Clovis ne mérita guère ces faveurs en faisant assassiner les princes ses voisins. Nous pensons que la majesté bienfaisante de nos rois n'a pas besoin de ces fables pour disposer le peuple à l'obéissance, et qu'on peut révérer et aimer son roi sans miracle.

1. Voltaire lui-même les appelle *Malandrins;* voyez tome XII, page 30.
2. Voyez, tome VI du *Théâtre*, la dernière tirade de la tragédie de *Don Pèdre*.
3. Fin du discours de Périclès, prononcé pour les funérailles des guerriers morts. Thucydide, livre II.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de Florinde, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi visigoth d'Espagne don Roderic, que pour le viol de Lucrèce, qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de Grégoire de Tours avec ceux d'Hérodote et des *Mille et une Nuits*. Envoyons les trois cent soixante mille Sarrasins que tua Charles Martel, et qui mirent ensuite le siége devant Narbonne, aux trois cent mille Sybarites tués par cent mille Crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille âmes.

CHAPITRE XIX.

DE LA REINE BRUNEHAUT.

Les temps de la reine Brunehaut ne méritent guère qu'on s'en souvienne; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que, dans un siècle aussi barbare, une armée composée de brigands ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante et seize ans, ait insulté à son corps sanglant, et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de Witt furent mis en pièces par la populace hollandaise, qui leur arracha le cœur, et qui fut assez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'Ancre. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand Colbert.

Telles ont été, chez les chrétiens septentrionaux, les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la journée de la Saint-Barthélemy on traîna le corps mort du célèbre Ramus dans les rues, en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'Université. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils respectaient du moins les morts.

Il n'est que trop vrai que Clovis et ses enfants ont été des monstres de cruauté; mais que Clotaire II ait condamné solennellement la reine Brunehaut à un supplice aussi inouï, aussi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut, c'est ce qu'il est difficile de persuader à un lecteur attentif qui pèse les vraisemblances, et qui, en puisant dans les sources, examine si ces

sources sont pures. (Voyez[1] ce qu'on a dit à ce sujet dans *la Philosophie de l'Histoire*, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations depuis Charlemagne*, etc.)

CHAPITRE XX.

DES DONATIONS DE PIPINUS OU PEPIN LE BREF A L'ÉGLISE DE ROME.

L'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* doute, avec les plus grands publicistes d'Allemagne, que Pepin d'Austrasie ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome Étienne III; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de saint Pierre, de saint Paul, et de saint Denis, suivis d'un diacre et d'un sous-diacre, qui descendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque Étienne de la fièvre, dans le monastère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et signée dans le ciel par saint Paul et saint Pierre, au même Pepin d'Austrasie, ou que toutes les légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une île par don Quichotte à son écuyer Sancho-Pança.

Pepin, majordome du jeune Childéric, roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur[2]. Non-seulement il détrôna son maître par la force et par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, et l'y laissa périr de misère. Ayant chassé ses deux frères, qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre et à s'ensevelir dans l'abbaye du Mont-Cassin; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par saint Boniface, évêque de Mayence : étrange cérémonie pour un saint que celle de couronner et de consacrer la rébellion, l'ingratitude, l'usurpation, la violation des lois divines et humaines, et de celles de la nature! De quel droit cet Austrasien aurait-il pu donner la province de Ravenne et la Pentapole à un évêque de Rome? Elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat; jamais aucun évêque, jusqu'à ce temps,

1. Page 154 du tome XI de la présente édition.
2. Voyez la note, tome XV, page 448.

n'avait prétendu à aucune souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les esprits, car toute nouveauté les révolte; et une telle ambition dans un pasteur de l'Église est si authentiquement proscrite dans l'Évangile qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays, depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi Astolphe prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome, depuis longtemps, était gouvernée par l'exarque impérial : prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le sénat, au nom de l'empereur Constantin, flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme*[1]. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville par sa place et par ses richesses, crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi Pepin, pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays, qui avait été l'objet des courses des Gaulois, avait souvent tenté les Francs, leurs vainqueurs, incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. Pepin croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par son propre frère, par les Bavarois, et par les leudes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence sur les peuples bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais, s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à Étienne III, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, et sur lequel il n'avait aucun droit[2].

Il se rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard : donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. Astolphe refuse la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanais; bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle « il mettra en séquestre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur ». Donc, encore une fois, Pepin ne pouvait

1. C'est-à-dire l'*Ordurier*, parce que lors de son baptême il salit de ses excréments les fonts baptismaux.

2. L'exarchat fut donné au pape pour qu'il ne devînt pas la proie des Lombards.

s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le Lombard s'engageait encore à rendre au saint-père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les justices de saint Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine Pepin est-il parti, après avoir pillé le Milanais et le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains, qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome; Pepin accourt une seconde fois; il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion; il impose même au Lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si Pepin avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape, en reconnaissant lui-même, par un traité solennel, que c'était le domaine de l'empereur? Quel chaos, et quelles contradictions!

CHAPITRE XXI.

AUTRES DIFFICULTÉS SUR LA DONATION DE PEPIN AUX PAPES.

On écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de Charlemagne, faite par Éginhard son secrétaire, ces propres mots: « Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape; *jussu summi pontificis.* » De deux choses l'une, ou l'on a falsifié le manuscrit d'Éginhard, ou cet Éginhard a dit un insigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France? Cette donation serait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que Pepin donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des présents de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme et Plaisance avaient été concédés au saint-siége, comme une dépendance de l'exarchat[1], ne doute pas que les empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur

1. Ce doit être l'ouvrage intitulé *Istoria del dominio temporale della sede apostolica nel ducato di Parma e Piacenza;* Rome, 1720, in-folio. Voltaire revient sur ce sujet, tome XVIII, page 416; voyez aussi ci-dessus, page 194-195.

l'Italie, « parce que, dit-il, ils avaient soulevé les peuples contre Dieu[1] ».

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre Dieu ? En voulant qu'on adorât Dieu seul, et non pas des images, selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Église. Il est assez avéré que, dans les trois premiers siècles de cette primitive Église, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chasubles et des surplis, de brûler de l'encens dans les assemblées chrétiennes; et dans le VIIe, c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'État et dans l'Église.

Mais, quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste et bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie?

Le cardinal Bellarmin suppose bien pis. « Les premiers chrétiens, dit-il, ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts[2]; » et, ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que Bellarmin ne fait que suivre l'opinion de saint Thomas. Sur ce fondement, l'Italien qui veut absolument donner aujourd'hui Parme et Plaisance au pape[3] ajoute ces mots singuliers : « Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le possédaient, et le transférer à l'apôtre saint Pierre, et par lui au pape. »

Ce que ce brave Italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'est pas moins curieux : « Cet acte, dit-il, ne fut pas seulement une simple donation, ce fut une restitution ; » et il prétend que dans l'acte original, qu'on n'a jamais vu, Pepin s'était servi du mot restitution ; c'est ce que Baronius avait déjà affirmé. Et comment restituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? « C'est, selon eux, que le pape avait succédé de plein droit aux empereurs, à cause de leur hérésie. »

Si la chose est ainsi, il ne faut plus jamais parler de la donation de Pepin ; il faut seulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ses États. Il devait assurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, et même, en cas de besoin, tout l'empire d'Orient.

Poursuivons : la matière paraît intéressante ; c'est dommage que nos historiens n'aient rien dit de tout cela.

1. Page 120 de la seconde partie de la *Dissertation historique sur les duchés de Parme et de Plaisance.* (*Note de Voltaire.*)

2. *De rom. Pont.*, lib. XV, cap. VII. (*Id.*)

3. Clément XIII.



Le prétendu Anastase, dans la vie d'Adrien, assure avec serment que « Pepin protesta n'être venu en Italie mettre tout à feu et à sang que pour donner l'exarchat au pape, et pour obtenir la rémission de ses péchés ». Il faut que depuis ce temps les choses soient bien changées; je doute qu'aujourd'hui il se trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le salut de son âme.

CHAPITRE XXII.

FABLE; ORIGINE DE TOUTES LES FABLES.

Je ne puis quitter cet Italien, qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au saint-siége, et voici comment :

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main, et lui demandèrent son nom : ils devaient bien le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait Conon, ils virent clairement à ce nom et aux lignes de sa main qu'il serait un jour empereur sous le nom de Léon III; et ils lui demandèrent pour toute récompense de leur prédiction que, dès qu'il serait installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive Église. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége exclusif de vendre des images que de les faire détruire. Léon III, si l'on s'en rapporte à cent historiens éclairés et véridiques, ne se déclara contre le culte des tableaux et des statues que pour faire plaisir aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient et l'Occident furent de plein droit dévolus au siége épiscopal de Rome.

Il était juste, et dans l'ordre de la Providence, qu'un pape Léon III dépossédât la race d'un empereur Léon III; mais, par modération, il ne donna que le titre d'empereur à Charlemagne, en se réservant le droit de créer les césars et une autorité divine sur eux : ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

DES DONATIONS DE CHARLEMAGNE.

Le bibliothécaire Anastase dit, plus de cent ans après, que *l'on conserve à Rome la charte de cette donation*. Mais si ce titre avait existé, pourquoi ne se trouve-t-il plus ? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé avec le plus grand soin un diplôme qui donnait une province. Il y a bien plus, cet Anastase n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue : c'est ce qu'avouent Labbe et Cave. Il y a plus encore : on ne sait précisément quel était cet Anastase. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour surabondance de droit, fit une nouvelle donation en 774. Lorsque, poursuivant en Italie ses infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épousé une nouvelle femme, il renvoya durement à Didier, roi des Lombards, sa fille, qu'il répudia, il assiégea le roi son beau-père, et le fit prisonnier. On ne peut guère douter que Charlemagne, favorisé par les intrigues du pape Adrien dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancône : c'est le sentiment de M. de Voltaire. Mais lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses, elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu Anastase suppose que Charlemagne donna au pape la Corse, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolette et de Bénévent, la Sicile, et Venise, ce qui est d'une fausseté reconnue. Écoutons, sur ce mensonge, l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs*, etc.[1]

« On pourrait mettre cette donation à côté de celle de Constantin. On ne voit point que jamais les papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au temps d'Innocent III. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été souverains de Ravenne et de Rome ; mais dans le testament de Charlemagne, qu'Éginhard nous a conservé, ce monarque nomme, à la tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présents. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne, qu'il ne possédait pas ; ni le duché de Bénévent, dont il

1. Voyez tome XI, page 264.

avait à peine la souveraineté; encore moins Venise, qui ne le reconnaissait pas pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors, pour la forme, l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'hypatos. Les lettres du pape Adrien parlent des patrimoines de Spolette et de Bénévent; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines que les papes possédaient dans ces deux duchés. Grégoire VII lui-même avoue dans ses lettres que Charlemagne donnait douze cents livres de pension au saint-siége. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le saint-siége n'eut Bénévent que longtemps après, par la concession très-équivoque qu'on croit que l'empereur Henri le Noir lui en fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché; il ne fut point question de confirmer le don de Charlemagne.

« Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'est que, du temps de Charlemagne, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancône, outre les villes, les châteaux, et les bourgs, qu'ils avaient dans les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque l'empire d'Occident se renouvela dans la famille des Othon, au x[e] siècle, Othon III assigna particulièrement au saint-siége la Marche d'Ancône, en confirmant toutes les concessions faites à cette Église: il paraît donc que Charlemagne avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine utile de ce petit pays sous l'empire de la maison de Souabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abruzze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancône, d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours et souvent combattre pour s'assurer cette domination. »

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me paraît bien puissante. La prétendue charte de Charlemagne est une donation réelle. Or fait-on une donation d'une chose qui a déjà été donnée? Si javais à plaider cette cause devant un tribunal réglé et impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de Charlemagne pour invalider la prétendue donation de Pepin;

mais ce qu'il y a de plus fort encore contre toutes ces suppositions, c'est que ni Andelme, ni Aimoin, ni même Éginhard, secrétaire de Charlemagne, n'en parlent pas. Éginhard fait un détail très-circonstancié des legs pieux que laisse Charlemagne, par son testament, à toutes les églises de son royaume. « On sait, dit-il, qu'il y a vingt et une villes métropolitaines dans les États de l'empereur. » Il met Rome la première, et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes ?

CHAPITRE XXIV.

QUE CHARLEMAGNE EXERÇA LES DROITS DES EMPEREURS ROMAINS.

Il me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près, dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que Charlemagne exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette assertion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monuments qui nous restent, et encore plus à la politique, puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller,

C'est par cette raison que Charlemagne s'attribua la puissance législative sur Venise et sur le Bénéventin, que l'empereur grec disputait, et qui, par le fait, n'appartenait ni à l'un ni à l'autre ; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise Jean, ayant tué un évêque en 802, fut accusé devant Charlemagne. Il aurait pu l'être devant la cour de Constantinople ; mais ni les forces de l'Orient ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ses lagunes ; et Venise, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

DE LA FORME DU GOUVERNEMENT DE ROME SOUS CHARLEMAGNE.

C'est une grande question chez les politiques de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement de Rome, quand

Charlemagne se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, et par l'organe du pontife Léon III. Charles gouverna-t-il en qualité de consul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? Quels droits furent laissés à l'évêque? Quels droits conservèrent les sénateurs, qu'on appelait toujours *patres conscripti*? Quels priviléges conservèrent les citoyens? C'est de quoi aucun écrivain ne nous informe, tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome? C'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? C'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur Léon III, l'Isaurien, comme une ville libre, protégée par les Francs, ensuite par les Germains; qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs; dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs, soit francs, soit germains, de résider à Rome, et les évêques d'y être maîtres absolus.

C'est là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs*, etc., dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du môle d'Adrien, de cette forteresse de Rome, appelée depuis le château Saint-Ange, dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur évêque contre la violence des Allemands : de là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de roi des Romains, n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que Charlemagne se mit en possession de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi Charlemagne ne prit jamais le titre d'auguste?

CHAPITRE XXVI.

DU POUVOIR PAPAL DANS ROME, ET DES PATRICES.

On a vu depuis, très-souvent, des consuls et des patrices à Rome, qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple.

Le pape Jean XII le tenait comme patrice contre l'empereur Othon Ier. Le consul Crescentius[1] y soutint un long siége contre Othon III, et chassa de Rome le pape Grégoire V, qu'Othon avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même Othon, qui avait ravi la veuve du consul, et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape Grégoire VII dans ce môle, lorsque l'empereur Henri IV entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en faisant descendre sur sa tête, du haut du château, une couronne attachée avec une ficelle; mais Henri IV ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation que, quand Frédéric Barberousse vint à Rome, en 1155, pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent : « Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez. »

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville; mais, d'un côté, ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent, et, de l'autre, ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome : et jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114, les citoyens élurent un tribun du peuple, et le pape Lucius II, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château Saint-Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui, la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome, et le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome, protecteur du saint-siége. Telle est la vérité qui est developpée dans l'*Essai sur les Mœurs*, etc.

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que Charlemagne eut le domaine suprême, et qu'il accorda au saint-siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-longtemps après.

1. Voyez tome XI, page 345; et XIII, 278.

CHAPITRE XXVII.

SOTTISE INFAME DE L'ÉCRIVAIN QUI A PRIS LE NOM DE CHINIAC DE LA BASTIDE DUCLAUX, AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS.

Après cet exposé fidèle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre Fleury sur les libertés de l'Église gallicane[1]. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de La Bastide Duclaux, avocat au parlement*. Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style[2].

« Si on ne consultait que les Voltaire et ceux de son bord, on ne trouverait en effet que problèmes et qu'impostures dans nos historiens. » Ensuite cet aimable et poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des compliments dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée sur laquelle sont gravés ces mots: « *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, et exarchatum Ravennæ cum amplissimis.....* — Le pieux Pepin ouvrit le premier le chemin d'agrandir l'Église, et l'exarchat de Ravenne avec de très-grands.... » Le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis longtemps cette pierre : je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au xe siècle : on ne produisit point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on faisait paraître aujourd'hui une pierre cassée avec une inscription qui certifiât que le pieux François Ier fit une donation du Louvre aux cordeliers, de bonne foi, le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique? Et l'Académie des inscriptions l'insérerait-elle dans ses recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation; mais c'en est un que le mensonge avéré

1. *Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau Commentaire de M. l'abbé de Fleury, touchant les libertés de l'Église gallicane*, 1766, in-12. (B.)

2. L'avocat Chiniac est un personnage très-réel; mais, quoique ce zélé défenseur de l'Église janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, et que ces procès fassent toujours rire, il n'en est pas plus connu, et n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages ni de ses aventures. (K.) — Né en 1741, Chiniac mourut en 1802.

concernant Pepin. L'inscription affirme que *Pepin est le premier qui ait ouvert la voie.* Cela est faux : avant lui, Constantin avait donné des terres à l'évêque et à l'église de Saint-Jean-de-Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivants. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie; ils avaient les justices de Saint-Pierre, et des domaines dans la Pentapole. Il est très-probable que Pepin augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur? Que prétend-il? Pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* « est trop peu versé dans ces connaissances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention »? Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il de dire son avis sur Ravenne et sur la Pentapole? Nous avouons que c'est là parler en digne commentateur; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble, parler en homme versé *dans ces connaissances,* ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de l'*Essai sur les Mœurs,* etc., qui affirme peu, se fonde pourtant sur le testament même de Charlemagne pour affirmer qu'il était souverain de Rome et de Ravenne, et que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. Charlemagne fait des legs à ces villes, qu'il appelait *nos principales villes.* Ravenne était la ville de l'empereur, et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le commentateur est lui-même entièrement de l'avis de mon auteur : il n'écrit que d'après lui; il veut prouver, comme lui, que Charlemagne avait le pouvoir suprême dans Rome, et, oubliant tout d'un coup l'état de la question, il se répand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne savoir pas quelle était l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de Charlemagne dans Rome. Je ne le sais pas plus que lui, et cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne est aujourd'hui très-borné par celui des électeurs et des princes de l'empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable; mais il ne faut pas dire de grosses injures parce qu'on est un ignorant, car, lorsque l'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni instruire : le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses, et à propos. Il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repousser la calomnie dans le style des *Philippiques;* et peut-être n'est-il permis d'en user ainsi que quand la calomnie met en danger un honnête homme : car alors c'est

se battre contre un serpent, et on n'est pas dans le cas de Tartuffe, qui s'accusait d'*avoir tué une puce avec trop de colère*[1].

CHAPITRE XXVIII.

D'UNE CALOMNIE ABOMINABLE ET D'UNE IMPIÉTÉ HORRIBLE DU PRÉTENDU CHINIAC.

Passe encore qu'on se trompe sur une pancarte de Pepin le Bref, le pape n'en a pas sur Ravenne un droit moins confirmé par le temps et par le consentement de tous les princes; la plupart des origines sont suspectes, et un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu Chiniac de La Bastide Duclaux, commentateur des libertés de l'Église gallicane, peut-il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire? « Jésus-Christ a été le plus habile charlatan et le plus grand imposteur qui ait paru depuis l'existence du monde. » On est naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait si horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s'imagine que ce soit une fiction. On croit la citation vraie, précisément parce qu'elle est abominable; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le livre dont parle ce Chiniac. Est-ce là une liberté gallicane? J'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite; je sais que c'est un recueil d'articles traduits du lord Shaftesbury, du lord Bolingbroke, de Trenchard, de Gordon, du docteur Middleton, du célèbre Abauzit[2], et d'autres morceaux connus qui sont mot à mot dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, tel que l'article MESSIE, lequel est tout entier d'un pasteur d'une église réformée[3], et dont nous possédons l'original.

Non-seulement l'infâme citation du prétendu Chiniac n'est dans aucun endroit de ce livre, mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis Celse et l'empereur Julien : le devoir de mon état est de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frivole. Woolston lui-même, Jean-Jacques Rousseau, qui ont osé nier si

1. Acte I, scène VI.
2. Voyez la note, tome XXVI, page 567.
3. Polier de Botens; voyez tome XX, page 62.

audacieusement les miracles de notre Seigneur Jésus-Christ, n'ont pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire, ils rendent à Jésus-Christ le plus profond respect, et Woolston surtout se borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que, si cet insolent blasphème se trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix se seraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le Chiniac de me le montrer ailleurs que dans son libelle; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer, sous le masque, contre notre Sauveur, comme il blasphème à tort et à travers contre notre saint père le pape, et souvent contre les évêques : il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant ses flèches infernales dans un carquois sacré, et en couvrant d'opprobre la religion, qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente, ni d'une fraude si basse, ni d'une impiété si effrayante; et je pense que Dieu me pardonnera si je dis quelques injures à ce Chiniac.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur, ainsi qu'avoir perdu toute raison, pour traiter Jésus-Christ de *charlatan* et d'*imposteur;* lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne, tandis que de modernes docteurs si peu doctes nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de Dieu et du prochain; qui ne parla jamais de Dieu que comme d'un père, selon l'usage des Juifs; qui, loin de se donner jamais le titre de Dieu, dit, en mourant [1] : *Je vais à mon père, qui est votre père; à mon Dieu, qui est votre Dieu;* lui enfin dont le saint zèle condamne si hautement l'hypocrisie et les fureurs des nouveaux charlatans [2], qui, dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de servir un parti qui les protége, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu Chiniac, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en

1. Jean, ch. xx, v. 17. (*Note de Voltaire.*)
2. Les jansénistes ; voyez ci-après, chapitre xxxvi, page 291.

anglais, en italien, en français, et en allemand. Nous protestons devant Dieu que le blasphème en question n'est dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. On prétend que cet *Avant-Propos* est d'un héros philosophe[1] né dans une autre communion que la nôtre : génie sublime, dit-on, qui a sacrifié également à Mars, à Minerve, et aux Grâces; mais qui, ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et se trouvant sous le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignements trompeurs de la raison, qui égare incontestablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je suis loin de penser qu'un si grand homme ne soit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface :

« L'établissement de la religion chrétienne a eu, comme tous les empires, de faibles commencements. Un Juif de la lie du peuple, dont la naissance est douteuse; qui mêle aux absurdités d'anciennes prophéties hébraïques, des préceptes d'une bonne morale; auquel on attribue des miracles, et qui finit par être condamné à un supplice ignominieux, est le héros de cette secte. Douze fanatiques se répandent de l'orient jusqu'en Italie; ils gagnent les esprits par cette morale si sainte et si pure qu'ils prêchaient; et, si l'on excepte quelques miracles propres à ébranler les imaginations ardentes, ils n'enseignaient que le déisme. Cette religion commençait à se répandre dans le temps que l'empire romain gémissait sous la tyrannie de quelques monstres qui le gouvernèrent consécutivement. Durant ces règnes de sang, le citoyen préparé à tous les malheurs qui peuvent accabler l'humanité ne trouvait de consolation et de soutien contre d'aussi grands maux que dans le stoïcisme. La morale des chrétiens ressemblait à cette doctrine, et c'est l'unique cause de la rapidité des progrès que fit cette religion. Dès le règne de Claude, les chrétiens formaient des assemblées nombreuses, où ils prenaient des agapes, qui étaient des soupers en communauté. »

Ces paroles sont audacieuses, elles sont d'*un soldat qui sait mal farder* ce qu'il croit *la vérité*[2]; mais, après tout, elles disent positivement le contraire du blasphème annoncé par Chiniac.

1. Il avait paru un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury* (par l'abbé de Prades), 1766, deux volumes in-8°, dont l'*Avant-Propos* est du roi de Prusse. Cet *Avant-Propos* n'a pas été admis dans les diverses éditions des *OEuvres* (primitives) *de Frédéric II;* mais le tome VI et dernier d'un *Supplément aux OEuvres posthumes* comprend l'*Abrégé* lui-même et l'*Avant-Propos.* (B.)

2. Vers de Racine, *Britannicus,* acte I, scène II.

La religion chrétienne a eu de faibles commencements, et tout le monde en convient. *Un Juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une vierge et du Saint-Esprit, et que Joseph, mari de sa mère, descendait du roi David. De plus, il n'y a point de *lie* aux yeux de Dieu; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'orient jusqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous est très-odieux, et ce serait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres; mais si, dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *persuadé, zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très-vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un mot, nous ne faisons point l'apologie de cet ouvrage; et dès que notre saint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

CHAPITRE XXIX.

BÉVUE ÉNORME DE CHINIAC.

Le prétendu Chiniac de La Bastide Duclaux a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le *Militaire philosophe*, non pas précisément et mot à mot, mais dans le même sens. Ce *Militaire philosophe*[1] est, dit-on, du sieur Saint-Hyacinthe, qui fut cornette de dragons en 1685, et employé dans la fameuse dragonnade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce Militaire[2].

« Voici, après de mûres réflexions, le jugement que je porte de la religion chrétienne. Je la trouve absurde, extravagante, injurieuse à Dieu, pernicieuse aux hommes; facilitant et même autorisant les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt de ses ministres, et la révélation des secrets des familles; je la vois comme une source intarissable de meurtres, de crimes, et d'atrocités commises sous son nom; elle me semble un flambeau de discorde, de haine, de vengeance, et un masque dont se couvre l'hypocrisie pour tromper plus adroitement ceux dont la crédulité

1. Naigeon était l'auteur du *Militaire philosophe*.
2. Chap. IX, page 85 de la dernière édition. (*Note de Voltaire*.)

lui est utile; enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, et la verge des bons princes quand ils ne sont pas superstitieux. Avec cette idée de votre religion, outre le droit de l'abandonner, je suis dans l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent, et de vouer à l'exécration publique ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs persécutions. »

Ce morceau est une invective sanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de siècles, mais non pas contre la personne de Jésus-Christ, qui a recommandé tout le contraire. Jésus n'a point ordonné la *révélation des secrets des familles*. Loin de favoriser l'ambition, il l'a anathématisée; il a dit en termes formels : « [1] Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous; — le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. » C'est un mensonge sacrilége de dire que notre Sauveur a autorisé la *rapine*. Ce n'est pas assurément la prédication de Jésus « qui est une source intarissable de meurtres, de crimes, et d'atrocités commises sous son nom ». Il est visible qu'on a abusé de ces paroles : « [2] Je ne suis point venu apporter la paix, mais le glaive; » de ces autres passages : « [3] Que celui qui n'écoute pas l'Église soit comme un païen ou comme un douanier; — [4] Contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, et sa femme et ses enfants, et ses frères et ses sœurs, et encore son ami, il ne peut être mon disciple; » et enfin des paraboles dans lesquelles il est dit que [5] le maître « fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés, celui qui n'avait pas la robe nuptiale à un repas ». Ces discours, ces énigmes, sont assez expliqués par toutes les maximes évangéliques qui n'enseignent que la paix et la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces passages qui excita le moindre trouble. Les discordes, les guerres civiles, n'ont commencé que par des disputes sur le dogme. L'amour-propre fait naître l'esprit de parti, et l'esprit de parti fait couler le sang. Si on s'en était tenu à l'esprit de Jésus, le christianisme aurait été toujours en paix. M. de Saint-Hyacinthe a donc tort de reprocher au christianisme ce qu'on ne doit reprocher qu'à plusieurs chrétiens.

1. Matth., ch. xx, v. 27 et 28. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., ch. x, v. 34. (*Id.*)
3. *Ibid.*, ch. xviii, v. 17. (*Id.*)
4. Luc, ch. xiv, v. 23 et 26. (*Id.*)
5. Matth., ch. xxii, v. 12 et 13. (*Id.*)

La proposition du *Militaire philosophe* est donc aussi dure que le blasphème du prétendu Chiniac est affreux.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très-utile, car si, dans cent ans, le *Commentaire des Libertés gallicanes* et le *Militaire philosophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes, et si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temps, ne sera-t-on pas en droit de croire que, dans le siècle de ces auteurs, on blasphémait ouvertement Jésus-Christ? Il est donc très-important de les confondre de bonne heure, et d'empêcher Chiniac de calomnier son siècle.

Il n'est pas surprenant que ce même Chiniac, ayant ainsi outragé Jésus-Christ notre Sauveur, outrage aussi son vicaire. « Je ne vois pas, dit-il, comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens. » Cet homme n'a pas assisté au sacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur; il devait savoir que, par toute l'Europe, on traite les gens d'église comme les femmes, avec beaucoup de déférence : ce n'est pas à dire qu'il faille leur baiser les pieds, excepté peut-être dans un transport de passion. Mais revenons au pyrrhonisme de l'histoire.

CHAPITRE XXX.

ANECDOCTE HISTORIQUE TRÈS-HASARDÉE[1].

Du Haillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI; c'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation, et le tint toujours éloigné de lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à Du Haillan; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes le sont. La dissemblance des pères et des enfants est encore moins une preuve d'illégitimité que la ressemblance n'est une preuve du contraire.

Que Louis XI ait haï Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père. Quand même

1. Ce chapitre (voyez tome XVII, page 199) a été reproduit, en 1770, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Il en est de même des cinq chapitres suivants.

douze Du Haillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

CHAPITRE XXXI.

AUTRE ANECDOTE PLUS HASARDÉE[1].

On a dit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner; mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide : on lui montre le ciel, et non une femme. Son prieur Bourgoin était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

DE HENRI IV[2].

Je pense entièrement comme l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs* sur la mort de Henri IV; je pense que ni Jean Châtel ni Ravaillac n'eurent aucun complice : leur crime était celui du temps; le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que Ravaillac ait fait le voyage de Naples, ni que le jésuite Alagona ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre Chiniac. Les jésuites n'ont jamais été prophètes : s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction ; mais, au contraire, ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

1. Voyez tome XVII, page 200.
2. Voyez *ibid.*

CHAPITRE XXXIII.

DE L'ABJURATION DE HENRI IV[1].

Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très-sèche et très-fautive *Histoire de France*, que Henri IV, avant d'abjurer, était depuis longtemps catholique, j'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel : sa lettre à la belle Gabrielle : *C'est demain que je fais le saut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis longtemps si pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : *Ces évêques m'édifient;* mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient*. Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andouin, comtesse de Grammont; elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes[2]; en voici des morceaux curieux : « Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. J'ai découvert un tueur pour moi.... Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir; ils admonestent tout bon catholique de prendre exemple sur l'empoisonnement du prince de Condé.... Et vous êtes de cette religion!... Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. »

Il est difficile, après tous ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

BÉVUE SUR HENRI IV[3].

Un autre historien moderne[4] de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme. *C'est*, dit-il, *l'opinion la mieux établie*. Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on

1. Voyez tome XVII, page 201.
2. Tome XII, pages 563 et suiv.
3. Voyez tome XVII, page 201.
4. De Bury; voyez tome XXV, page 477, l'opuscule intitulé *le Président de Thou justifié*.

n'en a parlé en Espagne, et il n'y eut en France que le continuateur du président de Thou[1] qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément Ravaillac l'aurait nommé, lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'Aubigny, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme? C'est une obstination bien étrange que celle de ne pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire[2].

La nation espagnole n'a guère recours à ces crimes honteux, et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque-là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligny et, depuis, celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles; mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

CHAPITRE XXXV.

BÉVUE SUR LE MARÉCHAL D'ANCRE[3].

Le même auteur dit que « le maréchal d'Ancre et sa femme furent écrasés pour ainsi dire par la foudre ». L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolet, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence

1. Rigault.
2. Vers de Voltaire, dans *Charlot*, acte I, scène VII.
3. Voyez tome XVII, page 202.

de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : « Si ces deux misérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtiments. Il est certain que, du vivant même du roi, Concini et sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi. »

C'est ce qui n'est point du tout certain, cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins; le grand-duc de Florence avait reconnu le premier Henri IV; il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie; Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari; et, encore une fois, il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi! un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux misérables?* Le maréchal d'Ancre, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics?

CHAPITRE XXXVI.

RÉFLEXION.

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complot. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire qu'il n'a commis son crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur[1], tant leur démence était atroce! La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage.

Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une âme insensée et atroce, quand un ignorant

1. Un entre autres dont il a été question dans le procès de Damiens. (*Note de Voltaire.*)

furieux croit imiter saintement Phinée, Aod, Judith, et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrètes et violentes; un domestique les répète, il les amplifie, il les *enfuneste*[1] encore, comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens, les recueillent : ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait; ils sont complices involontaires, mais il n'y a eu ni complot ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

DU DAUPHIN FRANÇOIS.

Le dauphin François, fils de François Ier, joue à la paume; il boit beaucoup d'eau fraîche dans une transpiration abondante; on accuse l'empereur Charles-Quint de l'avoir fait empoisonner! Quoi! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu! Quoi! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infâme et inutile! Il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le venger! L'accusation est absurde; aussi je me joins à l'auteur, toujours impartial, de l'*Essai sur les Mœurs*, etc., pour détester cette absurdité[2].

Mais le dauphin François avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte Montecuculli, qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de Charles-Quint; il lui avait parlé autrefois, et sur cela seul on l'arrête, on le met à la torture; des médecins ignorants affirment que les tranchées causées par l'eau froide sont causées par l'arsenic. On fait écarteler Montecuculli, et toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de Soliman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent Montecuculli? Je n'en sais rien; ni Mézerai ni Daniel ne le disent. Le président Hénault dit : « Le dauphin

1. Ce mot est employé ici par Voltaire pour la première fois. Il reproduit ce morceau en 1770; voyez tome XVII, page 203. Le mot *funestèrent* est au tome XIII, page 87.
2. Voyez tome XII, page 267.

François est empoisonné par Montecuculli, son échanson, non sans soupçon contre l'empereur. »

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de Montecuculli : ni lui ni Charles-Quint n'avaient aucun intérêt à le commettre. Montecuculli attendait de son maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que François. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion, et l'ignorance, ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocents.

CHAPITRE XXXVIII.

DE SAMBLANÇAI.

Ne peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de Samblançai? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de Montecuculli. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que Samblançai fût coupable. Il fut jugé par des commissaires : c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier Duprat est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les condamnés et les juges : témoin les arrêts rendus contre Jacques Cœur, contre Enguerrand de Marigny, et tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens, puisqu'on ne peut même en croire des magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur François Ier. Quel était donc le caractère de ce grand homme qui fait pendre le vieillard innocent Samblançai, qu'il appelait son père; qui fait écarteler un gentilhomme italien, parce que ses médecins sont des ignorants; qui dépouille le connétable de Bourbon de ses biens par l'injustice la plus criante; qui, ayant été vaincu par lui et fait prisonnier, met ses deux enfants en captivité pour aller revoir Paris; qui jure et promet même, en parole d'honneur, de rendre la Bourgogne à Charles-Quint, son vainqueur, et qui est obligé de se déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs, dans Marseille, la liberté d'exercer leur religion, et qui fait brûler à petit feu, dans la place de l'Estrapade, de malheureux luthériens,

tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le Collége royal : oui; mais est-on grand pour cela, et un collége répare-t-il tant d'horreurs et tant de bassesses?

CHAPITRE XXXIX.

DES TEMPLIERS.

Que dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers? Leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusation laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui protestent de leur innocence devant Dieu en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

DU PAPE ALEXANDRE VI[1].

Le cardinal Bembo, Paul Jove, Tomasi, et enfin Guichardin, semblent croire que le pape Alexandre VI mourut du poison qu'il avait préparé, de concert avec son bâtard César Borgia, au cardinal Sant-Agnolo, au cardinal de Capoue, à celui de Modène, à plusieurs autres; mais ces historiens ne l'assurent pas positivement. Tous les ennemis du saint-siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs*[2]; je n'en crois rien, et ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape et son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père et le fils si exécrables que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière. Un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de César Borgia. Le pape son père était sur le bord de son tombeau : Borgia avec sa

1. Voyez, page 208, le paragraphe VII des *Droits des hommes*.
2. Tome XII, page 190.

brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'Alexandre VI le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante et treizième année.

CHAPITRE XLI.

DE LOUIS XIV.

Je suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, et que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'*Histoire de Louis XIV* par La Hode, sous le nom de La Martinière; *la Dîme royale* de Boisguillebert, sous le nom du maréchal de Vauban[1]; les *Testaments de Colbert et de Louvois*, fabriqués par Gatien de Courtilz; l'*Histoire de la régence du duc d'Orléans*, par le même La Hode, ci-devant jésuite; les *Mémoires de madame de Maintenon*, par La Beaumelle, et cent autres ridicules romans de cette espèce. Je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le fond de l'Allemagne : que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monuments échappés aux injures du temps! Comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? Les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait. Cette seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité?

CHAPITRE XLII.

BÉVUES ET DOUTES.

Quelles erreurs grossières, quelles sottises ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui savent à peine lire? L'auteur de l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer[2] qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cent

1. La *Dîme* est de Vauban.
2. Voyez tome XII, page 439.

mille almanachs qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, et qui prédisent la pluie? Que presque tous les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé, et de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas observé[1] que, depuis Moscou jusqu'à Strasbourg et à Bâle, on met dans les mains de tous les enfants la géographie d'Hubner? Et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie :

Que *l'Europe contient trente millions d'habitants*, tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'*il n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déserts dans le nord, et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles ni un homme ni un oiseau ne s'arrête.

Il enseigne que « Jupiter se changea en taureau pour mettre au monde Europe, treize cents ans, jour pour jour, avant Jésus-Christ », et que d'ailleurs « tous les Européans descendent de Japhet ».

Quels détails sur les villes! L'auteur va jusqu'à dire, à la face des Romains et de tous les voyageurs, que l'église de Saint-Pierre *a huit cent quarante pieds de longueur*. Il augmente les domaines du pape comme il allonge son église ; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais possédé que la ville; il y a peu de pages où il ne se trouve de semblables bévues.

Consultez les tables de Lenglet, vous y trouverez encore que Hatton, archevêque de Mayence, fut assiégé dans une tour par des rats, pris par des rats, et mangé par des rats[2]; qu'on vit des armées célestes combattre en l'air, et que deux armées de serpents se livrèrent sur la terre une sanglante bataille.

Encore une fois, si, dans notre siècle, qui est celui de la raison, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les siècles des fables? Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de mensonges historiques, que d'absurdités n'écrivait-on pas obscurément dans de petites provinces barbares, absurdités multipliées avec le temps par des copistes, et autorisées ensuite par des commentaires?

Enfin, si les événements les plus intéressants, les plus terribles, qui se passent sous nos yeux, sont enveloppés d'obscurités impénétrables, que sera-ce des événements qui ont vingt siècles d'antiquité? Le grand Gustave est tué dans la bataille de Lutzen;

1. Tome XIX, page 254; voyez aussi XXVI, 121.
2. Voyez les *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy, à l'année 969.

on ne sait s'il a été assassiné par un de ses propres officiers. On tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé; on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la Fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'Hôtel de Ville en ces temps malheureux; on n'a jamais su quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événements de ce globe sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour, et l'autre plongée dans l'obscurité.

CHAPITRE XLIII.

ABSURDITÉ ET HORREUR.

Que l'on se trompe sur le nombre des habitants d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que, dans le loisir des grandes villes, on se soit trompé sur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en savent rien, et vendent leur blé aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus, et sur celle des montagnes[1]; les femmes font toujours des enfants comme elles peuvent, et les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funestes au genre humain, qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école, qui rendent l'esprit faux, et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne, ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné; ce sont ces misérables qui appellent le président de Montesquieu impie, le conseiller d'État La Mothe Le Vayer déiste, le chancelier de L'Hospital athée. Mille fois flétris, ils n'en sont que plus audacieux, parce que, sous le masque de la religion, ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens, mes confrères, ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? C'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on

1. Voltaire désigne ici Buffon.

pouvait lire leurs écrits polémiques, ensevelis dans la poussière des bibliothèques, on y verrait continuellement la Sorbonne et les maisons professes des jésuites transférées aux halles.

Les jésuites surtout poussèrent l'impudence aux derniers excès, quand ils furent puissants ; lorsqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On est obligé d'avouer que ce sont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré sur leurs confrères les coups dont ils sont écrasés, et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes respectables. Il faut convenir que ce sont des énergumènes tels que les Patouillet et les Nonotte qui ont enfin soulevé toute la France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédants de leurs colléges étaient impudents à la ville.

Un de ces malheureux[1] ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parlements du royaume, du style dont Guignard écrivit contre Henri IV : ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres ; et toujours dans le dessein de venger Dieu, qui pourtant semble un peu abandonner les jésuites. Il intitule sa rapsodie *Antiphilosophique :* elle l'est bien en effet; mais il pouvait l'intituler aussi *Antihumaine, Antichrétienne.*

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *Fanatisme,* fait l'éloge de cette fureur diabolique? Il semble qu'il ait trempé sa plume dans l'encrier de Ravaillac. Du moins Néron ne fit point l'éloge du parricide ; Alexandre VI ne vanta point l'empoisonnement et l'assassinat. Les plus grands fanatiques déguisaient leurs fureurs sous le nom d'un saint enthousiasme, d'un divin zèle ; enfin nous avons *confitentem fanaticum.*

Le monstre crie sans cesse : Dieu ! Dieu ! Dieu ! Excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de Dieu devient un sacrilége ; vous, qui ne l'attestez que pour l'offenser, et qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies que ridicule par vos absurdités ; vous, le mépris et l'horreur de tous les hommes raisonnables, vous prononcez le nom de Dieu dans tous vos libelles, comme des soldats qui s'enfuient en criant *Vive le roi !*

Quoi ! c'est au nom de Dieu que vous calomniez ! Vous dites qu'un homme très-connu[2], devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une célèbre ville[3] pour y éta-

1. Chaudon, auteur du *Dictionnaire antiphilosophique,* voyez tome XVII, page IX.
2. Voltaire lui-même.
3. Genève.

blir le socinianisme; vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui, et qu'ils lui fournissent des arguments contre vos sottises. Vous en avez menti, mon révérend père: *mentiris impudentissime,* comme disait Pascal[1]. Les portes de cette ville sont fermées avant l'heure du souper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a soupé dans son château, qui en est à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun : c'est ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlements vous ont conservé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter, par les plus plates impostures, un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres[2]; et un des premiers savants de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par là s'est honorée à jamais[3]; et un homme aussi illustre par ses bienfaits que par son esprit, dont la respectable épouse est parente du plus noble et du plus digne ministre qu'ait eu la France, et qui a des enfants dignes de son mari et d'elle[4]?

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de M. de Montesquieu, afin d'avoir occasion de parler de je ne sais quel brouillon de jésuite irlandais nommé Routh, qu'on fut obligé de chasser de sa chambre, où cet intrus s'établissait en député de la superstition, et pour se faire de fête, tandis que Montesquieu, environné de sages, mourait en sage : jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé troubler la dernière heure du mourant; et vous voulez que la postérité vous déteste, comme le siècle présent vous abhore depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore : Dieu! Dieu! Dieu! Tu ressembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : « Voyez, disait-il, comme on traite les bons kétéliques qui sont venus en France pour la rlichion! »

Chaque siècle, chaque nation a eu ses Garasses. C'est une chose incompréhensible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui se disent sacrées! C'est, après l'assassinat et le poison, le crime le plus grand, et c'est celui qui a été le plus commun.

1. XV[e] lettre provinciale.
2. M. Saurin. (K.)
3. M. Diderot. (K.)
4. M. Helvétius. (K.)

FIN DU PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

INSTRUCTION[1]

DU GARDIEN DES CAPUCINS DE RAGUSE

A FRÈRE PÉDICULOSO[2]

PARTANT POUR LA TERRE SAINTE.

I. — La première chose que vous ferez, frère Pédiculoso, sera d'aller voir le paradis terrestre où Dieu créa Adam et Ève, si connu des anciens Grecs et des premiers Romains, des Perses, des Égyptiens, des Syriens, qu'aucun auteur de ces nations n'en a jamais parlé. Il vous sera très-aisé de trouver le paradis terrestre, car il est à la source de l'Euphrate, du Tigre, de l'Araxe et du Nil[3]; et quoique les sources du Nil et de l'Euphrate soient à mille lieues l'une de l'autre, c'est une difficulté qui ne doit nullement vous embarrasser. Vous n'aurez qu'à demander le chemin aux capucins qui sont à Jérusalem, vous ne pourrez vous égarer.

II. — N'oubliez pas de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, car vous nous paraissez un peu ignorant et malin. Quand vous en aurez mangé, vous serez un très-savant et très-honnête homme. L'arbre de la science est un peu vermoulu; ses racines sont faites des œuvres des rabbins, des ouvrages du pape Grégoire le Grand, des œuvres d'Albert le Grand, de saint Thomas, de saint Bonaventure, de saint Bernard, de l'abbé Trithême[4], de

1. Cette *Instruction* est postérieure aux *Questions de Zapata* (voyez tome XXVI, page 173), qui y sont citées page 308. Les *Mémoires secrets* en parlent à la date du 1er février 1769; cette instruction peut donc être de décembre 1768. (B.)

2. Le mot italien *pediculoso*, du latin *pediculosus* (pouilleux), est donné par Voltaire au futur pèlerin à cause du petit peuple qui habite sa barbe. (B.) — Voyez page 309.

3. Voyez tome XXVI, page 175.

4. Son vrai nom est *Tritheim* ou même *Tritenheim*, qui est celui du village où il naquit, près de Trèves, en 1662; cité plusieurs fois dans *la Pucelle*. (Cl.)

Luther, de Calvin, du révérend père Garasse, de Bellarmin, de Suarez, de Sanchez, du docteur Tourneli et du docteur Tamponet. L'écorce est rude, les feuilles piquent comme l'ortie; le fruit est amer comme chicotin; il porte au cerveau comme l'opium: on s'endort quand on en a un peu trop pris, et on endort les autres; mais, dès qu'on est réveillé, on porte la tête haute; on regarde les gens du haut en bas; on acquiert un sens nouveau qui est fort au-dessus du sens commun; on parle d'une manière inintelligible, qui tantôt vous procure de bonnes aumônes, et tantôt cent coups de bâton. Vous nous répondrez qu'il est dit expressément dans le *Béresith* ou *Genèse*: « Le même jour que vous en aurez mangé, vous mourrez très-certainement[1]. » Allez, notre cher frère, il n'y a rien à craindre. Adam en mangea, et vécut encore neuf cent trente ans.

III. — A l'égard du serpent, qui était la *bête des champs la plus subtile*[2], il est enchaîné, comme vous savez, dans la haute Égypte; plusieurs missionnaires l'ont vu. Bochart vous dira quelle langue il parlait, et quel air il siffla pour tenter Ève; mais prenez bien garde d'être sifflé. Vous expliquerez ensuite quel est le bœuf qui garda la porte du jardin: car vous savez que *chérub* en hébreu et en chaldéen signifie un bœuf, et que c'est pour cela qu'Ézéchiel dit[3] que le roi de Tyr est un chérub. Que de chérubs, ô ciel, nous avons dans ce monde! Lisez sur cela saint Ambroise, l'abbé Rupert, et surtout le chérub dom Calmet.

IV. — Examinez bien le signe que le Seigneur mit à Caïn. Observez si c'était sur la joue ou sur l'épaule. Il méritait bien d'être fleurdelisé pour avoir tué son frère; mais, comme Romulus, Richard III, Louis XI, etc., etc, en ont fait autant, nous voyons bien que vous n'insisterez pas sur un fratricide pardonné, tandis que toute la race est damnée pour une pomme.

V. — Vous prétendez pousser jusqu'à la ville d'Énoch, que Caïn bâtit dans la terre de Nod; informez-vous soigneusement du nombre de maçons, de charpentiers, de menuisiers, de forgerons, de serruriers, de drapiers, de bonnetiers, de cordonniers, de teinturiers, de cardeurs de laine, de laboureurs, de bergers, de manœuvres, d'exploiteurs de mines de fer ou de cuivre, de juges, de greffiers, qu'il employa, lorsqu'il n'y avait encore que quatre ou cinq personnes sur la terre.

Énoch est enterré dans cette ville que bâtit Caïn, son aïeul,

1. *Genèse*, ch. II, v. 17. (*Note de Voltaire.*)
2. *Genèse*, III, 1.
3. XXVII, 14

mais il vit encore; sachez où il est, demandez-lui des nouvelles de sa santé, et faites-lui nos compliments.

VI. — De là vous passerez entre les jambes des géants qui sont nés des anges et des filles des hommes[1], et vous leur présenterez les vampires du révérend père dom Calmet[2]; mais surtout parlez-leur poliment, car ils n'entendent pas raillerie.

VII. — Vous comptez aller ensuite sur le mont Ararat voir les restes de l'arche qui sont de bois de Gopher. Vérifiez les mesures de l'arche données sur les lieux par l'illustre M. Le Pelletier[3]. Mesurez exactement la montagne, mesurez ensuite celle de Pitchincha et de Chimboraço au Pérou, et le mont Saint-Gothard. Supputez avec Whiston et Woodward combien il fallut d'océans pour couvrir tout cela, et pour s'élever quinze coudées au-dessus. Examinez tous les animaux purs et impurs qui entrèrent dans l'arche; et en revenant, ne vous arrêtez pas sur des charognes, comme le corbeau.

Vous aurez aussi la bonté de nous rapporter l'original du texte hébreu, qui place le déluge en l'an de la création 1656; l'original samaritain, qui le met en 2309; le texte des Septante, qui le met en 2262. Accordez les trois textes ensemble, et faites un compte juste d'après l'abbé Pluche.

VIII. — Saluez de notre part notre père Noé, qui planta la vigne. Les Grecs et les Asiatiques eurent le malheur de ne connaître jamais sa personne[4]; mais les Juifs ont été assez heureux pour descendre de lui. Demandez à voir dans ses archives le pacte que Dieu fit avec lui et avec les bêtes. Nous sommes fâchés qu'il se soit enivré; ne l'imitez pas.

Prenez surtout un mémoire exact du temps où Gomer, petit-fils de Japhet, vint régner dans l'Europe, qu'il trouva très-peuplée. C'est un point d'histoire avéré.

IX. — Demandez ce qu'est devenu Caïnam, fils d'Arphaxad, si célèbre dans les Septante, et dont la *Vulgate* ne parle pas. Priez-le de vous conduire à la tour de Babel. Voyez si les restes de cette tour s'accordent avec les mesures que le révérend père Kircher[5] en a données. Consultez Paul Orose, Grégoire de Tours, et Paul Lucas.

1. *Genèse*, ch. IV, v. 4. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez la note, tome XIV, page 537-38.
3. Jean Le Pelletier, né à Rouen en 1633, mort en 1711, est auteur d'une *Dissertation sur l'arche de Noé*, 1704, 1710, in-12.
4. Voyez le chapitre XXVII de *Dieu et les Hommes*.
5. L'un des nombreux et volumineux ouvrages du jésuite Athanase Kircher, né en 1608, mort en 1680, est intitulé *Turris Babel*, 1678, in-folio.

De la tour de Babel vous irez à Ur en Chaldée, et vous demanderez aux descendants d'Abraham le potier pourquoi il quitta ce beau pays pour aller acheter un tombeau à Hébron, et du blé à Memphis; pourquoi il donna deux fois sa femme pour sa sœur; ce qu'il gagna au juste à ce manége. Sachez surtout de quel fard elle se servait pour paraître belle à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Sachez si elle employait l'eau rose ou l'eau de lavande pour ne pas sentir le gousset quand elle arriva à pied, ou sur son âne, à la cour du roi d'Égypte et à celle du roi de Gérare, car toutes ces choses sont nécessaires à salut.

Vous savez que le Seigneur fit un pacte[1] avec Abraham, par lequel il lui donna tout le pays depuis le fleuve d'Égypte jusqu'à l'Euphrate. Sachez bien précisément pourquoi ce pacte n'a pas été exécuté.

X. — Chemin faisant vous irez à Sodome. Demandez des nouvelles des deux anges qui vinrent voir Loth, et auxquels il prépara un bon souper. Sachez quel âge ils avaient quand les Sodomites voulurent leur faire des sottises, et si les deux filles de Loth étaient pucelles lorsque le bonhomme Loth pria les Sodomites de coucher avec ses deux filles, au lieu de coucher avec ces deux anges. Toute cette histoire est encore très-nécessaire à salut. De Sodome vous irez à Gabaa, et vous vous informerez du nom du lévite auquel les bons Benjamites firent la même civilité que les Sodomites avaient faite aux anges.

XI. — Quand vous serez en Égypte, informez-vous d'où venait la cavalerie que le pharaon envoya dans la mer Rouge à la poursuite des Hébreux: car tous les animaux ayant péri dans la sixième et septième plaie, les impies prétendent que le pharaon n'avait plus de cavalerie. Relisez les *Mille et une Nuits*, et tout l'*Exode*, dont Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Tite-Live, font une mention si particulière, ainsi que tous les auteurs égyptiens.

XII. — Nous ne vous parlons pas des exploits de Josué, successeur de Mosé, et de la lune qui s'arrêta sur Aïalon en plein midi, quand le soleil s'arrêta sur Gabaon : ce sont de ces choses qui arrivent tous les jours, et qui ne méritent qu'une légère attention.

Mais ce qui est très-utile pour la morale, et qui doit infiniment contribuer à rendre nos mœurs plus honnêtes et plus douces, c'est l'histoire des rois juifs. Il faut absolument supputer combien ils commirent d'assassinats. Il y a des Pères de l'Église qui en

1. *Genèse*, ch. xv, v. 18. (*Note de Voltaire.*)

comptent cinq cent quatre-vingts; d'autres, neuf cent soixante et dix; il est important de ne s'y pas tromper. Souvenez-vous, surtout, que nous n'entendons ici que les assassinats de parents, car, pour les autres, ils sont innombrables. Rien ne sera plus édifiant qu'une notice exacte des assassins et des assassinés au nom du Seigneur. Cela peut servir de texte à tous les sermons de cour sur l'amour du prochain.

XIII. — Quand de l'histoire des rois vous passerez aux prophètes, vous goûterez et nous ferez goûter des joies ineffables. N'oubliez pas le soufflet donné par le prophète Sédékias[1] au prophète Michée. Ce n'est pas seulement un soufflet probable comme celui du jésuite dont parle Pascal[2]; c'est un soufflet avéré par le Saint-Esprit, dont on peut tirer de fortes conséquences pour les joues des fidèles.

Lorsque vous serez à Ézéchiel, c'est là que votre âme se dilatera plus que jamais. Vous verrez d'abord, chapitre Ier, quatre animaux à mufles de lion, de bœuf, d'aigle, et d'homme; une roue à quatre faces semblable à l'eau de la mer, chaque face ayant plus d'yeux qu'Argus, et les quatre parties de la roue marchant à la fois. Vous savez qu'ensuite le prophète mangea par ordre de Dieu un livre tout entier de parchemin. Demandez soigneusement à tous les prophètes que vous rencontrerez ce qui était écrit dans ce livre. Ce n'est pas tout, le Seigneur donne des cordes au prophète pour le lier[3]. Tout lié qu'il est, il trace le plan de Jérusalem sur une brique; puis il se couche sur le côté gauche pendant trois cent quatre-vingt-dix jours, et ensuite pendant quarante jours sur le côté droit.

XIV. — Si vous déjeunez avec Ézéchiel, prenez garde, notre cher frère, n'altérez point son texte, comme vous avez déjà fait; c'est un des péchés contre le Saint-Esprit. Vous avez osé dire que Dieu ordonna au prophète de faire cuire son pain avec de la bouse de vache; ce n'est point cela, il s'agit de mieux. Lisez la *Vulgate*, Ézéchiel, chap. IV, v. 12. « *Comedes illud, et stercore quod egreditur de homine operies illud in oculis eorum.* — Tu le mangeras, tu le couvriras de la merde qui sort du corps de l'homme. » Le prophète en mangea, et il s'écria: « *Pouah! pouah! pouah! Domine Deus meus, ecce anima mea non est polluta.* — Pouah! pouah! pouah! Seigneur mon Dieu, je n'ai jamais fait de pareil déjeuner. » Et le

1. III. *Rois*, XXII, 24.
2. Dernier alinéa de la quatorzième de ses *Lettres provinciales* (*Sentiments des jésuites sur l'homme*).
3. Ézéchiel, ch. III. (*Note de Voltaire.*)

Seigneur, par accommodement, lui dit : « Je te donne de la fiente de bœuf au lieu de merde d'homme. »

Conservez toujours la pureté du texte, notre cher frère, et ne l'altérez pas pour un étron.

Si le déjeuner d'Ézéchiel est un peu puant, le dîner des Israélites dont il parle est un peu anthropophage[1]. « Les pères mangeront leurs enfants, et les enfants mangeront leurs pères. » Passe encore que les pères mangent les enfants, qui sont dodus et tendres; mais que les enfants mangent leurs pères, qui sont coriaces, cela est-il de la nouvelle cuisine ?

XV. — Il y a une grande dispute entre les doctes sur le xxxix[e] chapitre de ce même Ézéchiel. Il s'agit de savoir si c'est aux Juifs ou aux bêtes que le Seigneur promet de donner le sang des princes à boire, et la chair des guerriers à manger. Nous croyons que c'est aux uns et aux autres. Le verset 17 est incontestablement pour les bêtes; mais les versets 18, 19 et suivants sont pour les Juifs : «Vous mangerez le cheval et le cavalier. » Non-seulement le cheval, comme les Scythes qui étaient dans l'armée du roi de Perse, mais encore le cavalier, comme de dignes Juifs : donc ce qui précède les regarde aussi. Voyez à quoi sert l'intelligence des Écritures !

XVI. — Les passages les plus essentiels d'Ézéchiel, les plus conformes à la morale, à l'honnêteté publique, les plus capables d'inspirer la pudeur aux jeunes garçons et aux jeunes filles, sont ceux où le Seigneur parle d'Oolla et de sa sœur Ooliba. On ne peut trop répéter ces textes admirables.

Le Seigneur dit à Oolla[2] : « Vous êtes devenue grande, vos tétons se sont enflés, votre poil a pointé ; *grandis effecta es, ubera tua intumuerunt, pilus tuus germinavit.* Le temps des amants est venu; je me suis étendu sur vous; j'ai couvert votre ignominie; je vous ai donné des robes de toutes couleurs, des souliers d'hyacinthe, des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles... Mais, ayant confiance en votre beauté, vous avez forniqué pour votre compte; vous vous êtes prostituée à tous les passants; vous avez bâti un bordel ; *ædificasti tibi lupanar...* vous avez forniqué dans les carrefours... On donne de l'argent à toutes les putains, et c'est vous qui en avez donné à vos amants[3] ; *omnibus meretricibus dantur mercedes, tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus*

1. Ézéchiel, ch. v, v. 10. (*Note de Voltaire.*)
2. *Ibid.*, ch. xvi. (*Id.*)
3. *Ibid.*, xvi, 33.

tuis, etc... Ainsi, vous avez fait le contraire des fornicantes, etc. »

Sa sœur Ooliba a fait encore pis[1] : « Elle s'est abandonnée avec fureur à ceux dont les membres sont comme des membres d'ânes, et dont la semence est comme la semence des chevaux; *et insanivit libidine super concubitum eorum quorum carnes sunt ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus eorum.* » Le terme de semence est beaucoup plus expressif dans l'hébreu. Nous ne savons si vous devez le rendre par le mot énergique qui est en usage à la cour, chez les dames, en de certaines occasions. C'est ce que nous laissons absolument à votre discrétion.

Après un examen honnête de ces belles choses, nous vous conseillons de passer légèrement sur Jérémie, qui court tout nu dans Jérusalem, chargé d'un bât[2]; mais nous vous prions de ne point passer sous silence le prophète Osée, à qui « le Seigneur ordonne[3] de prendre une femme de fornication, et de se faire des enfants de fornication, parce que la terre fornicante forniquera du Seigneur; et Osée prit donc Gomer, fille de Debelaïm ». Quelque temps après « le Seigneur[4] lui ordonne de coucher avec une femme adultère, et il achète une femme déjà adultère, pour quinze pièces d'argent et une mesure et demie d'orge ».

Rien ne contribuera plus, notre cher frère, *à former l'esprit et le cœur*[5] de la jeunesse que de savants commentaires sur ces textes. Ne manquez pas d'évaluer les quinze pièces d'argent données à cette femme. Nous croyons que cela monte au moins à sept livres dix sous. Les capucins, comme vous savez, ont des filles à meilleur marché.

XVII.— Nous vous parlerons peu du Nouveau Testament. Vous concilierez les deux généalogies: c'est la chose du monde la plus aisée, car l'une ne ressemble point du tout à l'autre; il est évident que c'est là le mystère. Le bon Calmet dit naïvement, à propos des deux généalogies de Melchisédech : « Comme le mensonge se trahit toujours par lui-même, les uns racontent sa généalogie d'une manière, les autres d'une autre. » Il avoue donc, dira-t-on, que cette différence énorme de deux généalogies est la preuve évidente d'un puant mensonge. Oui, pour Melchisédech, mais non pas pour Jésus-Christ, car Melchisédech n'était qu'un homme, mais Jésus-Christ était homme et Dieu : donc il lui fallait deux généalogies.

1. Ézéchiel, ch. XXIII. (*Note de Voltaire.*)
2. Jérémie, XXVII, 2.
3. Osée, ch. I. (*Note de Voltaire.*)
4. Osée, chapitre III. (*Id.*)
5. Voyez la note, tome XXI, page 69.

XVIII. — Vous direz comment Marie et Joseph emmenèrent leur enfant en Égypte selon Matthieu, et comment, selon Luc, la famille resta à Bethléem. Vous expliquerez toutes les autres contradictions qui sont nécessaires à salut. Il y a de très-belles choses à dire sur l'eau changée en vin aux noces de Cana pour des gens qui étaient déjà ivres, car Jean, le seul qui en parle, dit expressément[1] qu'ils étaient ivres, *et cum inebriati fuerint,* dit la *Vulgate.*

Lisez surtout les *Questions de Zapata*[2], docteur de Salamanque, sur le massacre des innocents par Hérode ; sur l'étoile des trois rois ; sur le figuier séché pour n'avoir pas porté de figues *quand ce n'était pas le temps des figues*[3], comme dit le texte. Ceux qui font d'excellents jambons à Bayonne et en Vestphalie s'étonnent qu'on ait envoyé le diable[4] dans le corps de deux mille cochons, et qu'on les ait noyés dans un lac. Ils disent que, si on leur avait donné ces cochons au lieu de les noyer, ils y auraient gagné plus de vingt mille florins de Hollande, s'ils avaient été gras. Êtes-vous du sentiment du révérend père Lemoine, qui dit que Jésus-Christ devait avoir une dent contre le diable, et qu'il fit fort bien de le noyer, puisque le diable l'avait emporté sur le haut d'une montagne?

XIX. — Quand vous aurez mis toutes ces choses dans le jour qu'elles méritent, nous vous recommandons avec la plus vive instance de justifier Luc, lequel ayant écrit le dernier après tous les autres évangélistes[5], étant mieux informé que tous ses confrères, et ayant tout examiné diligemment depuis le commencement, comme il le dit[6], doit être un auteur très-respectable. Ce respectable Luc assure que lorsque Marie fut prête d'accoucher, César Auguste, qui apparemment s'en doutait, ordonna, pour remplir les prophéties, qu'on fît un dénombrement de toute la terre, et Quirinus, gouverneur de Syrie, publia cet édit en Judée. Les impies, qui ont le malheur d'être savants, vous diront qu'il n'y a pas un mot de vrai ; que jamais Auguste ne

1. Cet *expressément* est une plaisanterie, car Jean (chap. II, verset 10) fait dire au maître d'hôtel, en général, et sans allusion aux convives des noces de Cana : « Omnis homo primum bonum vinum ponit ; et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est. » (CL.)

2. Tome XXVI, page 186.

3. Matt., XI, 19 ; Marc, XI, 13.

4. Matt., VIII, 32 ; Marc, V, 13.

5. Excepté saint Jean, qui écrivit son Évangile vers l'an 96, plusieurs années après la mort de saint Luc. (CL.)

6. Luc, I, 3.

donna un édit si extravagant ; que Quirinus ne fut gouverneur de Syrie que dix ans après les couches de Marie, et que ce Luc était probablement un gredin qui, ayant entendu dire qu'il s'était fait un cens des citoyens romains sous Auguste, et que Quirinus avait été gouverneur de Syrie après Varus, confond toutes les époques et tous les événements ; qu'il parle comme un provincial ignorant de ce qui s'est passé à la cour, et qu'il a encore le petit amour-propre de dire qu'il est plus instruit que les autres.

C'est ainsi que s'expriment les impies ; mais ne croyez que les pies : parlez toujours en pie. Lisez surtout sur cet article les *Questions de* frère *Zapata ;* elles vous éclairciront cette difficulté comme toutes les autres.

Il n'y a peut-être pas un verset qui ne puisse embarrasser un capucin ; mais avec la grâce de Dieu on explique tout.

XX. — Ne manquez pas de nous avertir si vous rencontrez dans votre chemin quelques-uns de ces scélérats qui ne font qu'un cas médiocre de la transsubstantiation, de l'ascension, de l'assomption, de l'annonciation, de l'Inquisition, et qui se contentent de croire un Dieu, de le servir en esprit et en vérité, et d'être justes. Vous reconnaîtrez aisément ces monstres. Ils se bornent à être bons sujets, bons fils, bons maris, bons pères. Ils font l'aumône aux véritables pauvres, et jamais aux capucins. Le révérend père Hayer[1], récollet, doit se joindre à nous pour les exterminer. Il n'y a de vraie religion que celle qui procure des millions au pape, et d'amples aumônes aux capucins. Je me recommande à vos prières et à celles du petit peuple qui habite dans votre sainte barbe.

1. Un des collaborateurs du *Journal chrétien*. Il en est parlé tome XXIV, page 434.

FIN DE L'INSTRUCTION.

L'A, B, C,

OU

DIALOGUES ENTRE A, B, C;

TRADUIT DE L'ANGLAIS DE M. HUET [1].

PREMIER ENTRETIEN.

SUR HOBBES, GROTIUS, ET MONTESQUIEU.

A.

Eh bien! vous avez lu Grotius, Hobbes et Montesquieu. Que pensez-vous de ces trois hommes célèbres?

B.

Grotius m'a souvent ennuyé; mais il est très-savant : il semble aimer la raison et la vertu; mais la raison et la vertu touchent

1. J'ai, de cet ouvrage, trois éditions ayant le même titre : « *L'A, B, C, dialogue curieux traduit de l'anglais de M. Huet,* à Londres, chez Robert Freeman, » mais sous trois millésimes différents : 1762, in-8° de vij et 160 pages; 1768, in-8° de iv et 135 pages; 1769, in-8° de 120 pages.

L'édition portant la date de 1762 me paraît être l'originale; mais cette date est supposée. *L'Homme aux quarante écus* (voyez tome XXI, pages XIV et 304), qui est cité dans le seizième entretien, ne parut qu'en février 1768. L'*A, B, C,* ne vit le jour que plusieurs mois après. La première lettre où Voltaire en parle est celle à Christin, du 13 novembre 1768. C'est cet ouvrage qu'il désigne dans sa lettre à Mme du Deffant, du même mois de novembre, quand il lui dit : « Vous avez demandé *cela,* je vous envoie *cela.* Si votre ami avait lu *cela.* » Plusieurs lettres de Voltaire, du mois de décembre, à diverses personnes, contiennent aussi mention de l'*A, B, C.* C'est au 12 décembre 1768 qu'en parlent les *Mémoires secrets.* Les trois éditions de 1762, 1768, 1769, que j'ai désignées plus haut, ne contenaient que seize entretiens. Celui qui est aujourd'hui le treizième (*Des Lois fondamentales*) fut ajouté dans l'édition qui est à la suite de la *Raison par alphabet, sixième édition,* 1769, deux volumes in-8°. L'auteur y fit en même temps d'autres additions, et l'intitula *l'A, B, C, dix-sept dialogues traduits de l'anglais de M. Huet.* Le titre actuel est dans l'édition in-4°, tome XIII, daté de 1771. (B.)

peu quand elles ennuient; il me paraît de plus qu'il est quelquefois un fort mauvais raisonneur. Montesquieu a beaucoup d'imagination sur un sujet qui semblait n'exiger que du jugement : il se trompe trop souvent sur les faits ; mais je crois qu'il se trompe aussi quelquefois quand il raisonne. Hobbes est bien dur, ainsi que son style, mais j'ai peur que sa dureté ne tienne souvent à la vérité. En un mot, Grotius est un franc pédant, Hobbes un triste philosophe, et Montesquieu un bel esprit humain.

C.

Je suis assez de cet avis. La vie est trop courte, et on a trop de choses à faire pour apprendre de Grotius[1] que, selon Tertullien, « la cruauté, la fraude et l'injustice, sont les compagnes de la guerre » ; que « Carnéade défendait le faux comme le vrai » ; qu'Horace a dit dans une satire : « La nature ne peut discerner le juste de l'injuste[2] ; » que, selon Plutarque, « les enfants ont de

1. Ce que l'interlocuteur C dit de Tertullien, de Carnéade... se trouve dans les *Prolégomènes* du *Droit de la Guerre et de la Paix*. (Cl.)

2. Nec natura potest justo secernere iniquum.

Ce cruel vers se trouve dans la troisième satire. Horace veut prouver, contre les stoïciens, que tous les délits ne sont pas égaux. Il faut, dit-il, que la peine soit proportionnée à la faute.

. . . . Adsit
Regula, peccatis quæ pœnas irroget æquas.
(I, sat. III, v. 117-118.)

C'est la raison, la loi naturelle qui enseigne cette justice; la nature connaît donc le juste et l'injuste. Il est bien évident que la nature enseigne à toutes les mères qu'il vaut mieux corriger son enfant que de le tuer; qu'il vaut mieux lui donner du pain que de lui crever un œil; qu'il est plus juste de secourir son père que de le laisser dévorer par une bête féroce, et plus juste de remplir sa promesse que de la violer.

Il y a dans Horace, avant ce vers de mauvais exemple:

Nec natura potest justo secernere iniquum,

« la nature ne peut discerner le juste de l'injuste »; il y a, dis-je, un autre vers qui semble dire tout le contraire :

Jura inventa metu injusti fateare necesse est.
(Vers 111.)

« Il faut avouer que les lois n'ont été inventées que par la crainte de l'injustice. »

La nature avait donc discerné le juste et l'injuste avant qu'il y eût des lois. Pourquoi serait-il d'un autre avis que Cicéron et que tous les moralistes qui admettent la loi naturelle? Horace était un débauché qui recommande les filles de joie et les petits garçons, j'en conviens; qui se moque des pauvres vieilles, d'accord; qui flatte plus lâchement Octave qu'il n'attaque cruellement des citoyens obscurs, il est vrai ; qui change souvent d'opinion, j'en suis fâché; mais je soup-

la compassion »; que Chrysippe a dit : « L'origine du droit est dans Jupiter; » que si on en croit Florentin, « la nature a mis entre les hommes une espèce de parenté »; que Carnéade a dit que « l'utilité est la mère de la justice ».

J'avoue que Grotius me fait grand plaisir quand il dit, dès son premier chapitre du premier livre, que « la loi des Juifs n'obligeait point les étrangers ». Je pense avec lui qu'Alexandre et Aristote ne sont point damnés pour avoir gardé leur prépuce, et pour n'avoir pas employé le jour du sabbat à ne rien faire. De braves théologiens se sont élevés contre lui avec leur absurdité ordinaire; mais moi qui, Dieu merci, ne suis point théologien, je trouve Grotius un très-bon homme.

J'avoue qu'il ne sait ce qu'il dit quand il prétend que les Juifs avaient enseigné la circoncision aux autres peuples. Il est assez reconnu aujourd'hui que la petite horde judaïque avait pris toutes ses ridicules coutumes des peuples puissants dont elle était environnée; mais que fait la circoncision au « droit de la guerre et de la paix[1] »?

A.

Vous avez raison; les compilations de Grotius ne méritaient pas le tribut d'estime que l'ignorance leur a payé. Citer les pen-

çonne qu'il a dit ici tout le contraire de ce qu'on lui fait dire. Pour moi, je lis :

Et natura potest justo secernere iniquum ;

les autres mettront un *nec* à la place d'un *et* s'ils veulent. Je trouve le sens du mot *et* plus honnête comme plus grammatical : *et natura potest, etc.*

Si la nature ne discernait pas le juste et l'injuste, il n'y aurait point de différence morale dans nos actions: les stoïciens sembleraient avoir raison de soutenir que tous les délits contre la société sont égaux. Ce qui est fort étrange, c'est que saint Jacques semble tomber dans l'excès des stoïciens, en disant dans son Épître (ch. II. v. 10): « Qui garde toute la loi, et la viole en un point, est coupable de l'avoir violée en tout. » Saint Augustin, dans une lettre à saint Jérôme, relance un peu l'apôtre saint Jacques, et ensuite l'excuse, en disant que le coupable d'une transgression est coupable de toutes parce qu'il a manqué à la charité, qui comprend tout. O Augustin ! comment un homme qui s'est enivré, qui a forniqué, a-t-il trahi la charité? Tu abuses perpétuellement des mots. O sophiste africain! Horace avait l'esprit plus juste et plus fin que toi. (*Note de Voltaire.*)

— *N. B.* Cet endroit d'Horace peut d'abord paraître obscur; cependant, en y faisant attention, on trouvera que le poëte dit seulement : Consultez les annales du monde, vous verrez que la crainte de l'injustice a fait naître l'idée de nos droits. L'instinct ne nous apprend à discerner le juste de l'injuste que comme ce qui flatte nos sens de ce qui les blesse; la raison nous apprend donc que tous les crimes ne sont pas égaux, puisqu'ils ne font pas un tort égal à la société, et que c'est de l'idée de ce tort qu'est née l'idée de justice. *Natura* ne signifie qu'instinct, premier mouvement. (K.)

1. L'ouvrage de Grotius est en latin, et intitulé *De Jure belli et pacis;* la première édition est de 1624. Il a été traduit en français par Barbeyrac.

sées des vieux auteurs qui ont dit le pour et le contre, ce n'est pas penser. C'est ainsi qu'il se trompe très-grossièrement dans son livre de *la Vérité du christianisme*, en copiant les auteurs chrétiens qui ont dit que les Juifs, leurs prédécesseurs, avaient enseigné le monde ; tandis que la petite nation juive n'avait elle-même jamais eu cette prétention insolente ; tandis que, renfermée dans les rochers de la Palestine et dans son ignorance, elle n'avait pas seulement reconnu l'immortalité de l'âme, que tous ses voisins admettaient.

C'est ainsi qu'il prouve le christianisme par Hystaspe et par les sibylles, et l'aventure de la baleine qui avala Jonas par un passage de Lycophron. Le pédantisme et la justesse de l'esprit sont incompatibles.

Montesquieu n'est pas pédant ; que pensez-vous de son *Esprit des lois* [1] ?

B.

Il m'a fait un grand plaisir, parce qu'il y a beaucoup de plaisanteries, beaucoup de choses vraies, hardies et fortes, et des chapitres entiers dignes des *Lettres persanes* : le chapitre XXVII du livre XIX est un portrait de votre Angleterre, dessiné dans le goût de Paul Véronèse ; j'y vois des couleurs brillantes, de la facilité de pinceau, et quelques défauts de costume. Celui de l'Inquisition [2], et celui des esclaves nègres [3], sont fort au-dessus de Callot. Partout il combat le despotisme, rend les gens de finance odieux, les courtisans méprisables, les moines ridicules : ainsi tout ce qui n'est ni moine, ni financier, ni employé dans le ministère, ni aspirant à l'être, a été charmé, et surtout en France.

Je suis fâché que ce livre soit un labyrinthe sans fil, et qu'il n'y ait aucune méthode. Je suis encore plus étonné qu'un homme qui écrit sur les lois dise dans sa préface « qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage [4] » ; et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies. C'est Michel Montaigne législateur : aussi était-il du pays de Michel Montaigne.

Je ne puis m'empêcher de rire en parcourant plus de cent chapitres qui ne contiennent pas douze lignes, et plusieurs qui

1. Voyez tome XX, page 1, et, dans la *Correspondance*, la lettre à Linguet du 15 mars 1767.

2. Liv. XXV, chap. XIII.

3. Liv. XV, chap. V.

4. Dans la préface de l'*Esprit des lois*, il y a : « On ne trouvera point ici ces traits saillants qui semblent caractériser les ouvrages d'aujourd'hui. »

n'en contiennent que deux[1]. Il semble que l'auteur ait toujours voulu jouer avec son lecteur dans la matière la plus grave.

On ne croit pas lire un ouvrage sérieux lorsque, après avoir cité les lois grecques et romaines, il parle de celles de Bantam, de Cochin, de Tunquin, d'Achem, de Borneo, de Jacatra, de Formose, comme s'il avait des mémoires fidèles du gouvernement de tous ces pays. Il mêle trop souvent le faux avec le vrai, en physique, en morale, en histoire : il vous dit[2], d'après Puffendorf, que, du temps du roi Charles IX, il y avait vingt millions d'hommes en France. Puffendorf va même jusqu'à vingt-neuf millions : il parlait fort au hasard. On n'avait jamais fait en France de dénombrement ; on était trop ignorant alors pour soupçonner seulement qu'on pût deviner le nombre des habitants par celui des naissances et des morts. La France n'avait point en ce temps la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, le Roussillon, l'Artois, le Cambrésis, la moitié de la Flandre ; et aujourd'hui qu'elle possède toutes ces provinces, il est prouvé qu'elle ne contient qu'environ vingt millions d'âmes tout au plus, par le dénombrement des feux assez exactement donné en 1751 [3].

Le même auteur assure[4], sur la foi de Chardin, qu'il n'y a que le petit fleuve Cyrus qui soit navigable en Perse. Chardin n'a point fait cette bévue. Il dit au chapitre I, volume II[5], « qu'il n'y a point de fleuve qui porte bateau dans le cœur du royaume » ; mais sans compter l'Euphrate, le Tigre, et l'Indus, toutes les provinces frontières sont arrosées de fleuves qui contribuent à la facilité du commerce et à la fertilité de la terre ; le Zinderud traverse Ispahan ; l'Agi se joint au Kur, etc. Et puis, quel rapport *l'Esprit des lois* peut-il avoir avec les fleuves de la Perse ?

Les raisons qu'il apporte de l'établissement des grands empires en Asie, et de la multitude des petites puissances en Europe, semblent aussi fausses que ce qu'il dit des rivières de la Perse[6]. « En Europe, dit-il, les grands empires n'ont jamais pu subsister ; » la puissance romaine y a pourtant subsisté plus de cinq cents ans ; et « la cause, continue-t-il, de la durée de ces grands empires,

1. Voyez liv. VIII, ch. I, et XV ; et liv. XXV, ch. I.

2. Liv. XXXII, ch. XXIV.

3. Le dénombrement de 1751 ne donnait que vingt millions (voyez tome XX, p. 10) ; celui de 1827 en donne près de trente-deux, et celui de 1877, trente-sept.

4. Liv. XXIV, ch. XXVI.

5. L'édition de 1735 des *Voyages de Chardin* est diviséo par chapitres, ainsi que celle qu'a donnée Langlès en 1811, dix volumes in-8° et atlas. Les premières éditions n'ont pas ces divisions.

6. Liv. XVII, ch. VI.

c'est qu'il y a de grandes plaines ». Il n'a pas songé que la Perse est entrecoupée de montagnes; il ne s'est pas souvenu du Caucase, du Taurus, de l'Ararat, de l'Immaüs, du Saron, dont les branches couvrent l'Asie. Il ne faut ni donner des raisons des choses qui n'existent point, ni en donner de fausses des choses qui existent.

Sa prétendue influence des climats[1] sur la religion est prise de Chardin, et n'en est pas plus vraie; la religion mahométane, née dans le terrain aride et brûlant de la Mecque, fleurit aujourd'hui dans les belles contrées de l'Asie Mineure, de la Syrie, de l'Égypte, de la Thrace, de la Mysie, de l'Afrique septentrionale, de la Servie, de la Bosnie, de la Dalmatie, de l'Épire, de la Grèce; elle a régné en Espagne, et il s'en est fallu bien peu qu'elle ne soit allée jusqu'à Rome. La religion chrétienne est née dans le terrain pierreux de Jérusalem, et dans un pays de lépreux, où le cochon est un aliment presque mortel, et défendu par la loi. Jésus ne mangea jamais de cochon, et on en mange chez les chrétiens : leur religion domine aujourd'hui dans des pays fangeux où l'on ne se nourrit que de cochons, comme dans la Vestphalie. On ne finirait pas si on voulait examiner les erreurs de ce genre qui fourmillent dans ce livre.

Ce qui est encore révoltant pour un lecteur un peu instruit, c'est que presque partout les citations sont fausses; il prend presque toujours son imagination pour sa mémoire.

Il prétend que, dans le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, il est dit[2] que, « si dans le peuple il se trouve quelque malheureux honnête homme, il ne faut point s'en servir: tant il est vrai que la vertu n'est pas le ressort du gouvernement monarchique ».

Le misérable *Testament* faussement attribué au cardinal de Richelieu dit précisément tout le contraire. Voici ses paroles, au chapitre IV[3]: « On peut dire hardiment que de deux personnes dont le mérite est égal, celle qui est la plus aisée en ses affaires est préférable à l'autre, étant certain qu'il faut qu'un pauvre magistrat ait l'âme d'une trempe bien forte si elle ne se laisse quelquefois amollir par la considération de ses intérêts. Aussi l'expérience nous apprend que les riches sont moins sujets à concussion que les autres, et que la pauvreté contraint un officier à être fort soigneux du revenu du sac. »

1. Liv. XXIV, ch. XXIV, XXV, XXVI.
2. Liv. III, ch. V. (*Note de Voltaire.*)
3. Voyez tome XXV, page 301.

Montesquieu, il faut l'avouer, ne cite pas mieux les auteurs grecs que les français. Il leur fait souvent dire le contraire de ce qu'ils ont dit.

Il avance, en parlant de la condition des femmes dans les divers gouvernements, ou plutôt en promettant d'en parler, que chez les Grecs[1] « l'amour n'avait qu'une forme que l'on n'ose dire ». Il n'hésite pas à prendre Plutarque même pour son garant : il fait dire à Plutarque que « les femmes n'ont aucune part au véritable amour ». Il ne fait pas réflexion que Plutarque fait parler plusieurs interlocuteurs : il y a un Protogène[2] qui déclame contre les femmes, mais Daphneus prend leur parti; Plutarque décide pour Daphneus ; il fait un très-bel éloge de l'amour céleste et de l'amour conjugal; il finit par rapporter plusieurs exemples de la fidélité et du courage des femmes. C'est même dans ce dialogue qu'on trouve l'histoire de Camma, et celle d'Éponine, femme de Sabinus, dont les vertus ont servi de sujet à des pièces de théâtre[3].

Enfin il est clair que Montesquieu, dans *l'Esprit des lois*, a calomnié l'esprit de la Grèce, en prenant une objection que Plutarque réfute pour une loi que Plutarque recommande.

[4] « Des cadis ont soutenu que le Grand Seigneur n'était point obligé de tenir sa parole ou son serment, lorsqu'il bornait par là son autorité. »

Ricaut, cité en cet endroit, dit seulement, page 18 de l'édition d'Amsterdam, de 1671 : « Il y a même de ces gens-là qui soutiennent que le Grand Seigneur peut se dispenser des promesses qu'il a faites avec serment, quand, pour les accomplir, il faut donner des bornes à son autorité. »

Ce discours est bien vague. Le sultan des Turcs ne peut promettre qu'à ses sujets ou aux puissances voisines. Si ce sont des promesses à ses sujets, il n'y a point de serment ; si ce sont des traités de paix, il faut qu'il les tienne comme les autres princes, ou qu'il fasse la guerre. *L'Alcoran* ne dit en aucun endroit qu'on peut violer son serment, et il dit en cent endroits qu'il faut le garder. Il se peut que, pour entreprendre une guerre injuste, comme elles le sont presque toutes, le Grand Turc assemble un conseil de conscience, comme ont fait plusieurs princes chrétiens,

1. Liv. VII, ch. IX. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez, dans les *OEuvres morales de Plutarque*, le dialogue *De l'Amour*.
3. Passerat, en 1695, Richer, en 1734, Chabanon, en 1762, avaient traité ce sujet.
4. Liv. III, ch. IX. (*Note de Voltaire.*)

afin de faire le mal en conscience ; il se peut que quelques docteurs musulmans aient imité les docteurs catholiques, qui ont dit qu'il ne faut garder la foi ni aux infidèles ni aux hérétiques; mais il reste à savoir si cette jurisprudence est celle des Turcs.

L'auteur de *l'Esprit des lois* donne cette prétendue décision des cadis comme un preuve du despotisme du sultan ; il semble que ce serait au contraire une preuve qu'il est soumis aux lois, puisqu'il serait obligé de consulter des docteurs pour se mettre au-dessus des lois. Nous sommes voisins des Turcs, et nous ne les connaissons pas[1]. Le comte de Marsigli, qui a vécu si longtemps au milieu d'eux, dit qu'aucun auteur n'a donné une véritable connaissance ni de leur empire, ni de leurs lois. Nous n'avons eu même aucune traduction tolérable de l'*Alcoran*, avant celle que nous a donnée l'Anglais Sale[2] en 1734. Presque tout ce qu'on a dit de leur religion et de leur jurisprudence est faux, et les conclusions que l'on en tire tous les jours contre eux sont trop peu fondées. On ne doit, dans l'examen des lois, citer que des lois reconnues.

« [3] Tout bas commerce était infâme chez les Grecs. » Je ne sais pas ce que Montesquieu entend par bas commerce ; mais je sais que, dans Athènes, tous les citoyens commerçaient, que Platon vendit de l'huile, et que le père du démagogue Démosthène était marchand de fer. La plupart des ouvriers étaient des étrangers ou des esclaves : il nous est important de remarquer que le négoce n'était point incompatible avec les dignités dans les républiques de la Grèce, excepté chez les Spartiates, qui n'avaient aucun commerce.

« J'ai ouï plusieurs fois déplorer, dit-il[4], l'aveuglement du conseil de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposait les Indes. » Vous remarquerez que François Ier n'était pas né lorsque Colomb découvrit les îles de l'Amérique.

Puisqu'il s'agit ici de commerce, observons que l'auteur condamne une ordonnance du conseil d'Espagne qui défend d'employer l'or et l'argent en dorure[5]. « Un décret pareil, dit-il, serait semblable à celui que feraient les états de Hollande s'ils défendaient la consommation de la cannelle. » Il ne songe pas que les Espagnols, n'ayant point de manufactures, auraient acheté les

1. Voyez tome XII, pages 103 et suiv.
2. Voyez tome XXIV, pages 142, 556.
3. Liv. IV, ch. VIII. (*Note de Voltaire.*)
4. Liv. XXI, ch. XXII. (*Id.*)
5. *Ibid.* (*Id.*)

galons et les étoffes de l'étranger, et que les Hollandais ne pouvaient acheter de la cannelle. Ce qui était très-raisonnable en Espagne eût été très-ridicule en Hollande.

[1] Si un roi donnait sa voix dans les jugements criminels, « il perdrait le plus bel attribut de sa souveraineté, qui est celui de faire grâce. Il serait insensé qu'il fît et défît ses jugements. Il ne voudrait pas être en contradiction avec lui-même. Outre que cela confondrait toutes les idées, on ne saurait si un homme serait absous ou s'il recevrait sa grâce ».

Tout cela est évidemment erroné. Qui empêcherait le souverain de faire grâce après avoir été lui-même au nombre des juges? Comment est-on en contradiction avec soi-même, en jugeant selon la loi, et en pardonnant selon sa clémence? En quoi les idées seraient-elles confondues? Comment pourrait-on ignorer que le roi lui a publiquement fait grâce après la condamnation?

Dans le procès fait au duc d'Alençon[2], pair de France, en 1458, le parlement, consulté par le roi pour savoir s'il avait le droit d'assister au jugement du procès d'un pair de France, répondit qu'il avait trouvé par ses registres que non-seulement les rois de France avaient ce droit, mais qu'il était nécessaire qu'ils y assistassent en qualité de premiers pairs.

Cet usage s'est conservé en Angleterre. Les rois d'Angleterre délèguent à leur place, dans ces occasions, un grand *steward* qui les représente. L'empereur peut assister au jugement d'un prince de l'empire. Il est beaucoup mieux sans doute qu'un souverain n'assiste point aux jugements criminels : les hommes sont trop faibles et trop lâches; l'haleine seule du prince ferait trop pencher la balance.

« [3] Les Anglais, pour favoriser la liberté, ont ôté toutes les puissances intermédiaires qui formaient leur monarchie. »

Le contraire est d'une vérité reconnue. Ils ont fait de la chambre des communes une puissance intermédiaire qui balance celle des pairs. Ils n'ont fait que saper la puissance ecclésiastique, qui doit être une société priante, édifiante, exhortante, et non pas puissante.

« [4] Il ne suffit pas qu'il y ait, dans une monarchie, des rangs intermédiaires; il faut encore un dépôt de lois... L'ignorance naturelle à la noblesse, son inattention, son mépris pour le

1. Liv. VI, ch. v. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez tome XV, page 469.
3. Liv. II, ch. iv. (*Note de Voltaire.*)
4. *Ibid.* (*Id.*)

gouvernement civil, exigent qu'il y ait un corps qui fasse sans cesse sortir les lois de la poussière où elles seraient ensevelies. »

Cependant le dépôt des lois de l'empire est à la diète de Ratisbonne entre les mains des princes : ce dépôt est en Angleterre dans la chambre haute; en Suède, dans le sénat composé de nobles; et, en dernier lieu, l'impératrice Catherine II, dans son nouveau code, le meilleur de tous les codes, remet ce dépôt au sénat composé des grands de l'empire.

Ne faut-il pas distinguer entre les lois politiques et les lois de la justice distributive? Les lois politiques ne doivent-elles pas avoir pour gardiens les principaux membres de l'État? Les lois du *tien* et du *mien*, l'ordonnance criminelle[1], n'ont besoin que d'être bien faites et d'être imprimées; le dépôt en doit être chez les libraires. Les juges doivent s'y conformer; et quand elles sont mauvaises, comme il arrive fort souvent, alors ils doivent faire des remontrances à la puissance suprême pour les faire changer.

Le même auteur prétend qu'au[2] Tunquin tous les magistrats et les principaux officiers militaires sont eunuques, et que chez les lamas[3] la loi permet aux femmes d'avoir plusieurs maris. Quand ces fables seraient vraies, qu'en résulterait-il? Nos magistrats voudraient-ils être eunuques, et n'être qu'en quatrièmes ou en cinquièmes auprès de mesdames les conseillères?

Pourquoi perdre son temps à se tromper sur les prétendues flottes de Salomon envoyées d'Asiongaber en Afrique[4], et sur les chimériques voyages depuis la mer Rouge jusqu'à celle de Bayonne, et sur les richesses encore plus chimériques de Sofala? Quel rapport entre toutes ces digressions erronées et *l'Esprit des lois*?

Je m'attendais à voir comment les *Décrétales* changèrent toute la jurisprudence de l'ancien code romain; par quelles lois Charlemagne gouverna son empire, et par quelle anarchie le gouvernement féodal le bouleversa; par quel art et par quelle audace Grégoire VII et ses successeurs écrasèrent les lois des royaumes et des grands fiefs sous l'anneau du pêcheur; par quelles secousses on est parvenu à détruire la législation papale; j'espérais voir l'origine des bailliages qui rendirent la justice presque partout depuis les Othon, et celle des tribunaux appelés *parlements* ou *audience*, ou *banc du roi*, ou *échiquier*; je désirais de connaître l'histoire des lois sous lesquelles nos pères et leurs enfants ont

1. De 1670.
2. Liv. XV, ch. XIX. (*Note de Voltaire.*)
3. Liv. XVI, ch. V. (*Note de Voltaire.*)
4. Liv. XXI, ch. VI.

vécu, les motifs qui les ont établies, négligées, détruites, renouvelées : je n'ai malheureusement rencontré souvent que de l'esprit, des railleries, des imaginations et des erreurs.

Par quelle raison les Gaulois, asservis et dépouillés par les Romains, continuèrent-ils à vivre sous les lois romaines quand ils furent de nouveau subjugués et dépouillés par une horde de Francs? Quels furent bien précisément les lois et les usages de ces nouveaux brigands?

Quels droits s'arrogèrent les évêques gaulois quand les Francs furent les maîtres? N'eurent-ils pas quelquefois part à l'administration publique avant que le rebelle Pepin leur donnât place dans le parlement de la nation?

Y eut-il des fiefs héréditaires avant Charlemagne? Une foule de questions pareilles se présentent à l'esprit. Montesquieu n'en résout aucune.

Quel fut ce tribunal abominable institué par Charlemagne en Vestphalie, tribunal de sang appelé le *conseil veimique*[1], tribunal plus horrible encore que l'Inquisition, tribunal composé de juges inconnus, qui jugeait à mort sur le simple rapport de ses espions, et qui avait pour bourreau le plus jeune des conseillers de ce petit sénat d'assassins? Quoi! Montesquieu me parle des lois de Bantam, et il ne connaît pas les lois de Charlemagne, et il le prend pour un bon législateur!

Je cherchais[2] un guide dans un chemin difficile : j'ai trouvé un compagnon de voyage qui n'était guère mieux instruit que moi; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur, qui en a beaucoup, et rarement l'esprit des lois; il sautille plus qu'il ne marche; il brille plus qu'il n'éclaire; il satirise quelquefois plus qu'il ne juge; et il fait souhaiter qu'un si beau génie eût toujours plus cherché à instruire qu'à surprendre.

Ce livre très défectueux est plein de choses admirables dont on a fait de détestables copies. Enfin des fanatiques l'ont insulté par les endroits mêmes qui méritent les remerciements du genre humain.

Malgré ses défauts, cet ouvrage doit être toujours cher aux hommes, parce que l'auteur a dit sincèrement ce qu'il pense, au lieu que la plupart des écrivains de son pays, à commencer par

1. Voyez tome XI, page 261; XIII, 234, 445; XXV, 559.

2. Toutes les éditions portaient : « Je cherchais un fil dans ce labyrinthe; le fil est cassé presque à chaque article : j'ai trouvé, etc., » lorsqu'en 1818, d'après l'*errata* manuscrit de Decroix, l'un des éditeurs de Kehl, je donnai le texte actuel. (B.)

le grand Bossuet, ont dit très-souvent ce qu'ils ne pensaient pas. Il a partout fait souvenir les hommes qu'ils sont libres; il présente à la nature humaine ses titres qu'elle a perdus dans la plus grande partie de la terre; il combat la superstition, il inspire la morale.

Je vous avouerai encore combien je suis affligé qu'un livre qui pouvait être si utile soit fondé sur une distinction chimérique. La vertu, dit-il, est le principe des républiques[1], l'honneur l'est des monarchies[2]. On n'a jamais assurément formé des républiques par vertu. L'intérêt public s'est opposé à la domination d'un seul; l'esprit de propriété, l'ambition de chaque particulier, ont été un frein à l'ambition et à l'esprit de rapine. L'orgueil de chaque citoyen a veillé sur l'orgueil de son voisin. Personne n'a voulu être l'esclave de la fantaisie d'un autre. Voilà ce qui établit une république, et ce qui la conserve. Il est ridicule d'imaginer qu'il faille plus de vertu à un Grison qu'à un Espagnol[3].

1. Liv. III, ch. III.
2. Liv. III, ch. VI.
3. Cette idée de Montesquieu a été regardée par les uns comme un principe lumineux, et par d'autres comme une subtilité démentie par les faits : qu'il nous soit permis d'entrer à cet égard dans quelques discussions.

1° Montesquieu, en disant que la vertu était le principe des républiques, et l'honneur celui des monarchies, n'a point voulu parler, sans doute, des motifs qui dirigent les hommes dans leurs actions particulières. Partout l'intérêt et un certain principe de bienveillance pour les autres, qui ne quitte jamais les hommes, sont le motif le plus fréquent; la crainte de l'opinion, le second; l'amour de la vertu est le dernier et le plus rare. Dans certains pays, la terreur ou les espérances religieuses tiennent lieu presque généralement de l'amour de la vertu.

Il est donc vraisemblable que, par principes des différents gouvernements, Montesquieu a entendu seulement les motifs qui y font agir les hommes dans leurs actions publiques, dans celles qui ont rapport aux devoirs des citoyens.

Or, sous ce point de vue, les républiques, étant l'espèce de gouvernement où les hommes peuvent tirer le plus d'avantage de l'opinion publique, paraissent devoir être les constitutions dont l'honneur soit plus particulièrement le principe.

2° L'expression de Montesquieu peut avoir encore un autre sens : elle peut signifier que, dans une monarchie, on évite les mauvaises actions comme déshonorantes, et dans une république comme vicieuses. Si par vicieuses on entend contraires à la justice naturelle, cette opinion n'est pas fondée : la morale des républicains est très-relâchée; en général, ils se permettent sans scrupule tout ce qui est utile à l'intérêt de la patrie, ou à ce que leur parti regarde comme l'intérêt de la patrie; tout ce qui peut leur mériter l'estime de leurs concitoyens ou de leur parti. Ils sont donc moins guidés par la véritable vertu que par l'honneur et la justice d'opinion.

3° Il y a enfin un troisième sens: Montesquieu a-t-il voulu dire que, dans les monarchies, on fait par amour de la gloire ce que, dans les républiques, on fait par esprit patriotique? Dans ce sens, nous ne pouvons être de son avis; l'amour de la gloire, la crainte de l'opinion est un ressort de tous les gouvernements. Il aurait fallu dire, dans ce sens, que l'honneur et la vertu sont le principe des

Que l'honneur soit le principe des seules monarchies, ce n'est pas une idée moins chimérique; et il le fait bien voir lui-même sans y penser. « La nature de l'honneur, dit-il au chapitre VII du livre III, est de demander des préférences et des distinctions. Il est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. »

Certainement, par la chose même, on demandait, dans la république romaine, la préture, le consulat, l'ovation, le triomphe; ce sont là des préférences, des distinctions qui valent bien les titres qu'on achète souvent dans les monarchies, et dont le tarif est fixé. Il y a un autre fondement de son livre qui ne me paraît pas porter moins à faux: c'est la division des gouvernements en républicain, en monarchique, et en despotique[1].

Il a plu à nos auteurs (je ne sais trop pourquoi) d'appeler *despotes* les souverains de l'Asie et de l'Afrique; on entendait autrefois par un despote un petit prince d'Europe, vassal du Turc, et vassal amovible, une espèce d'esclave couronné gouvernant d'autres esclaves. Ce mot *despote*, dans son origine, avait signifié, chez les Grecs, *maître de maison, père de famille*. Nous donnons aujourd'hui libéralement ce titre à l'empereur de Maroc, au Grand Turc, au pape, à l'empereur de la Chine. Montesquieu, au commencement du second livre (chap. I), définit ainsi le gouvernement despotique: « Un seul homme, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices. »

Or il est très-faux qu'un tel gouvernement existe, et il me paraît très-faux qu'il puisse exister. L'*Alcoran* et les commentaires approuvés sont les lois des musulmans: tous les monarques de cette religion jurent sur l'*Alcoran* d'observer ces lois.

républiques, et l'honneur seul celui des monarchies; mais il y aurait eu encore une autre observation à faire. C'est qu'il existe dans toute constitution où le bien est possible un esprit public, un amour de la patrie différent du patriotisme républicain; cet esprit public tient à l'intérêt que tout homme qui n'est point dépravé prend nécessairement au bonheur des hommes qui l'entourent, au penchant naturel que les hommes ont pour ce qui est juste et raisonnable. Une mauvaise constitution, un établissement mal dirigé, choquent l'esprit comme une table dont les pieds n'auraient pas la même forme choquerait les yeux. Il fallait donc se borner à dire que l'amour du bien public n'est pas le même dans les monarchies que dans les républiques; qu'il est, dans ces dernières, plus actif, plus habituel, plus répandu; mais que, dans les monarchies, il est souvent plus éclairé, plus pur, moins contraire à la morale universelle.

Une opinion susceptible de tant de sens différents, et qui, dans aucun, n'est rigoureusement exacte, ne peut guère être utile pour apprendre à juger des effets bons ou mauvais d'une loi. (K.)

1. Liv. II, ch. I.

Les anciens corps de milice et les gens de loi ont des priviléges immenses ; et quand les sultans ont voulu violer ces priviléges, ils ont tous été étranglés, ou du moins solennellement déposés.

Je n'ai jamais été à la Chine, mais j'ai vu plus de vingt personnes qui ont fait ce voyage, et je crois avoir lu tous les auteurs qui ont parlé de ce pays ; je sais, beaucoup plus certainement que Rollin ne savait l'histoire ancienne ; je sais, dis-je, par le rapport unanime de nos missionnaires de sectes différentes, que la Chine est gouvernée par les lois, et non par une seule volonté arbitraire ; je sais qu'il y a dans Pékin six tribunaux suprêmes auxquels ressortissent quarante-quatre autres tribunaux ; je sais que les remontrances faites à l'empereur par ces six tribunaux suprêmes ont force de loi ; je sais qu'on n'exécute pas à mort un portefaix, un charbonnier, aux extrémités de l'empire, sans avoir envoyé son procès au tribunal suprême de Pékin, qui en rend compte à l'empereur. Est-ce là un gouvernement arbitraire et tyrannique ? L'empereur y est plus révéré que le pape ne l'est à Rome ; mais, pour être respecté, faut-il régner sans le frein des lois ? Une preuve que ce sont les lois qui règnent à la Chine, c'est que le pays est plus peuplé que l'Europe entière ; nous avons porté à la Chine notre sainte religion, et nous n'y avons pas réussi. Nous aurions pu prendre ses lois en échange, mais nous ne savons peut-être pas faire un tel commerce[1].

Il est bien sûr que l'évêque de Rome est plus despotique que l'empereur de la Chine, car il est infaillible, et l'empereur chinois ne l'est pas : cependant cet évêque est encore assujetti à des lois.

1. Montesquieu n'a établi nulle part de distinction entre ce qu'il appelle monarchie et ce qu'il appelle despotisme : si, dans la monarchie, les corps intermédiaires ont le droit négatif, elle devient une aristocratie ; s'ils ne l'ont pas, il n'y a d'autre différence entre les monarchies de l'Europe et les empires de l'Orient que celle des mœurs et des formes légales. Dans tous ces États, il y a des règles générales, des formalités reconnues dont jamais le souverain ne s'écarte. Le conseil du prince y est également supérieur à tous les tribunaux, dont il réforme à son gré les décisions. Le prince y décide également d'une manière arbitraire ce qu'on appelle affaire d'État. Mais, comme il y a plus de lumières en Europe, les tribunaux y sont mieux réglés, et les lois laissent moins de questions à décider à la volonté particulière des juges. Comme les mœurs y sont plus douces, les conseils des rois européans cherchent à montrer de la modération, et ceux des rois asiatiques à inspirer la terreur. Enfin une prison dont le terme n'est pas fixé est la plus forte peine que les monarques européans imposent de leur volonté seule, tandis que les despotes commandent souvent des exécutions sanglantes. Qu'on examine avec attention tous les gouvernements absolus, on n'y verra d'autres différences que celles qui naissent des lumières, des mœurs, des opinions des différents peuples. (K.)

Le despotisme n'est que l'abus de la monarchie, une corruption d'un beau gouvernement. J'aimerais autant mettre les voleurs de grand chemin au rang des corps de l'État que de placer les tyrans au rang des rois.

A.

Vous ne me parlez pas de la vénalité des emplois de judicature[1], de ce beau trafic des lois que les Français seuls connaissent dans le monde entier. Il faut que ces gens-là soient les plus grands commerçants de l'univers, puisqu'ils vendent et achètent jusqu'au droit de juger les hommes. Comment diable! si j'avais l'honneur d'être né Picard ou Champenois, et d'être le fils d'un traitant ou d'un fournisseur de vivres, je pourrais, moyennant douze ou quinze mille écus, devenir, moi septième, le maître absolu de la vie et de la fortune de mes concitoyens! On m'appellerait *monsieur*[2] dans le protocole de mes collègues, et j'appellerais les plaideurs par leur nom tout court, fussent-ils des Châtillon et des Montmorency, et je serais tuteur des rois[3] pour mon argent! C'est un excellent marché. J'aurais de plus le plaisir de faire brûler tous les livres qui me déplairaient par celui que Jean-Jacques Rousseau veut faire beau-père du dauphin. C'est un grand droit[4].

B.

Il est vrai que Montesquieu a la faiblesse de dire que la vénalité des charges *est bonne dans les États monarchiques*[5]. Que voulez-vous? il était président à mortier en province[6]. Je n'ai jamais vu de mortier, mais je m'imagine que c'est un superbe ornement. Il est bien difficile à l'esprit le plus philosophique de ne pas payer son tribut à l'amour-propre. Si un épicier parlait de législation, il voudrait que tout le monde achetât de la cannelle et de la muscade.

A.

Tout cela n'empêche pas qu'il n'y ait des morceaux excellents dans *l'Esprit des lois*. J'aime les gens qui pensent et qui me font penser. En quel rang mettez-vous ce livre?

1. Voyez la note 2, tome XXI, page 6.
2. C'était le titre des membres du parlement.
3. Le parlement se disait tuteur des rois.
4. Voyez *Émile*, livre V. (*Note de Voltaire.*)
5. Liv. V, ch. XIX. (*Id.*)
6. Au parlement de Bordeaux.

B.

Dans le rang des ouvrages de génie qui font désirer la perfection. Il me paraît un édifice mal fondé, et construit irrégulièrement, dans lequel il y a beaucoup de beaux appartements vernis et dorés.

A.

Je passerais volontiers quelques heures dans ces appartements, mais je ne puis demeurer un moment dans ceux de Grotius : ils sont trop mal tournés, et les meubles trop à l'antique ; mais vous, comment trouvez-vous la maison que Hobbes a bâtie en Angleterre ?

B.

Elle a tout à fait l'air d'une prison, car il n'y loge guère que des criminels et des esclaves. Il dit que l'homme est né ennemi de l'homme, que le fondement de la société est l'assemblage de tous contre tous ; il prétend que l'autorité seule fait les lois, que la *vérité*[1] ne s'en mêle pas ; il ne distingue point la royauté de la tyrannie. Chez lui la force fait tout : il y a bien quelque chose de vrai dans quelques-unes de ces idées ; mais ses erreurs m'ont si fort révolté que je ne voudrais ni être citoyen de sa ville quand je lis son *De Cive*, ni être mangé par sa grosse bête de Léviathan.

C.

Vous me paraissez, messieurs, fort peu contents des livres que vous avez lus ; cependant vous en avez fait votre profit.

A.

Oui, nous prenons ce qui nous paraît bon depuis Aristote jusqu'à Locke, et nous nous moquons du reste.

C.

Je voudrais bien savoir quel est le résultat de toutes vos lectures et de vos réflexions.

A.

Très-peu de chose.

B.

N'importe ; essayons de nous rendre compte de ce peu que nous savons, sans verbiage, sans pédantisme, sans un sot asservissement aux tyrans des esprits et au vulgaire tyrannisé ; enfin avec toute la bonne foi de la raison.

1. Le mot de *vérité* est là employé assez mal à propos par Hobbes ; il fallait dire *justice*. (*Note de Voltaire.*)

DEUXIÈME ENTRETIEN.

SUR L'AME[1].

B.

Commençons. Il est bon, avant de s'assurer de ce qui est juste, honnête, convenable entre les âmes humaines, de savoir d'où elles viennent, et où elles vont : on veut connaître à fond les gens à qui on a à faire.

C.

C'est bien dit, quoique cela n'importe guère. Quels que soient l'origine et le destin de l'âme, l'essentiel est qu'elle soit juste ; mais j'aime toujours à traiter cette matière, qui plaisait tant à Cicéron. Qu'en pensez-vous, monsieur A ? L'âme est-elle immortelle ?

A.

Mais, monsieur C, la question est un peu brusque. Il me semble que, pour savoir par soi-même si l'âme est immortelle, il faut d'abord être bien certain qu'elle existe : et c'est de quoi je n'ai aucune connaissance, sinon par la foi, qui tranche toutes les difficultés. Lucrèce disait, il y a dix-huit cents ans :

> Ignoratur enim quæ sit natura animaï ;
>
> (Lucr., I, 113.)

on ignore la nature de l'âme. Il pouvait dire : On ignore son existence. J'ai lu deux ou trois cents dissertations sur ce grand objet : elles ne m'ont jamais rien appris. Me voilà avec vous comme saint Augustin avec saint Jérôme. Augustin lui dit tout net qu'il ne sait rien de ce qui concerne l'âme. Cicéron, meilleur philosophe qu'Augustin, avait dit souvent la même chose avant lui, et beaucoup plus élégamment. Nos jeunes bacheliers en savent davantage, sans doute ; mais moi, je n'en sais rien, et à l'âge de quatre-vingts ans[2] je me trouve aussi avancé que le premier jour.

C.

C'est que vous radotez. N'êtes-vous pas certain que les bêtes ont la vie, que les plantes ont la végétation, que l'air a sa flui-

1. Voyez l'article Ame, tome XVII, pages 130-169.
2. Voltaire, né en 1694, avait en 1768 soixante et quatorze ans.

dité, que les vents ont leurs cours? Doutez-vous que vous ayez une vieille âme qui dirige votre vieux corps?

A.

C'est précisément parce que je ne sais rien de tout ce que vous m'alléguez que j'ignore absolument si j'ai une âme, quand je ne consulte que ma faible raison. Je vois bien que l'air est agité, mais je ne vois point d'être réel dans l'air qu'on appelle *cours du vent.* Une rose végète, mais il n'y a point un petit individu secret dans la rose qui soit la végétation : cela serait aussi absurde en philosophie que de dire que l'odeur est dans la rose. On a prononcé pourtant cette absurdité pendant des siècles. La physique ignorante de toute l'antiquité disait : L'odeur part des fleurs pour aller à mon nez, les couleurs partent des objets pour venir à mes yeux ; on faisait une espèce d'existence à part de l'odeur, de la saveur, de la vue, de l'ouïe ; on allait jusqu'à croire que la vie était quelque chose qui faisait l'animal vivant. Le malheur de toute l'antiquité fut de transformer ainsi des paroles en êtres réels : on prétendait qu'une idée était un être ; il fallait consulter les idées, les archétypes qui subsistaient je ne sais où. Platon donna cours à ce jargon, qu'on appela *philosophie.* Aristote réduisit cette chimère en méthode : de là ces entités, ces quiddités, ces eccéités, et toutes les barbaries de l'école.

Quelques sages s'aperçurent que tous ces êtres imaginaires ne sont que des mots inventés pour soulager notre entendement ; que la vie de l'animal n'est autre chose que l'animal vivant ; que ses idées sont l'animal pensant, que la végétation d'une plante n'est rien que la plante végétante ; que le mouvement d'une boule n'est que la boule changeant de place ; qu'en un mot tout être métaphysique n'est qu'une de nos conceptions. Il a fallu deux mille ans pour que ces sages eussent raison.

C.

Mais s'ils ont raison, si tous ces êtres métaphysiques ne sont que des paroles, votre âme, qui passe pour un être métaphysique, n'est donc rien? Nous n'avons donc réellement point d'âme?

A.

Je ne dis pas cela ; je dis que je n'en sais rien du tout par moi-même. Je crois seulement que Dieu nous accorde cinq sens et la pensée, et il se pourrait bien faire que nous fussions dans

Dieu, comme disent Aratus et saint Paul[1], et que nous vissions les choses en Dieu, comme dit Malebranche[2].

C.

A ce compte, j'aurais donc des pensées sans avoir une âme : cela serait fort plaisant.

A.

Pas si plaisant. Ne convenez-vous pas que les animaux ont du sentiment?

B.

Assurément, et c'est renoncer au sens commun que de n'en pas convenir.

A.

Croyez-vous qu'il y ait un petit être inconnu logé chez eux, que vous nommez *sensibilité*, *mémoire*, *appétit*, ou que vous appelez du nom vague et inexplicable *âme?*

B.

Non, sans doute; aucun de nous n'en croit rien. Les bêtes sentent parce que c'est leur nature, parce que cette nature leur a donné tous les organes du sentiment, parce que l'auteur, le principe de toute la nature l'a déterminé ainsi pour jamais.

A.

Eh bien! cet éternel principe a tellement arrangé les choses que, quand j'aurai une tête bien constituée, quand mon cervelet ne sera ni trop humide ni trop sec, j'aurai des pensées, et je l'en remercie de tout mon cœur.

C.

Mais comment avez-vous des pensées dans la tête?

A.

Je n'en sais rien, encore une fois. Un philosophe[3] a été persécuté pour avoir dit, il y a quarante ans[4], dans un temps où l'on n'osait encore penser dans sa patrie : « La difficulté n'est pas de savoir seulement si la matière peut penser, mais de savoir comment un être, quel qu'il soit, peut avoir la pensée. » Je suis de l'avis de ce philosophe, et je vous dirai, en bravant les sots per-

1. *Actes des apôtres*, XVII, 28.
2. Voyez, plus loin, l'opuscule intitulé *Tout en Dieu*.
3. Voltaire lui-même.
4. Dans la 13e des *Lettres philosophiques*, voyez tome XXII, pages 121 et suiv.

sécuteurs, que j'ignore absolument tous les premiers principes des choses.

B.

Vous êtes un grand ignorant, et nous aussi.

A.

D'accord.

B.

Pourquoi donc raisonnons-nous? Comment saurons-nous ce qui est juste ou injuste, si nous ne savons pas seulement ce que c'est qu'une âme?

A.

Il y a bien de la différence : nous ne connaissons rien du principe de la pensée, mais nous connaissons très-bien notre intérêt. Il nous est sensible que notre intérêt est que nous soyons justes envers les autres, et que les autres le soient envers nous, afin que tous puissent être sur ce tas de boue le moins malheureux que faire se pourra pendant le peu de temps qui nous est donné par l'Être des êtres pour végéter, sentir et penser.

TROISIÈME ENTRETIEN.

SI L'HOMME EST NÉ MÉCHANT ET ENFANT DU DIABLE.

B.

Vous êtes Anglais, monsieur A; vous nous direz bien franchement votre opinion sur le juste et l'injuste, sur le gouvernement, sur la religion, la guerre, la paix, les lois, etc., etc., etc., etc.

A.

De tout mon cœur; ce que je trouve de plus juste, c'est *liberté* et *propriété*. Je suis fort aise de contribuer à donner à mon roi un million sterling par an pour sa maison, pourvu que je jouisse de mon bien dans la mienne. Je veux que chacun ait sa *prérogative :* je ne connais de lois que celles qui me protégent, et je trouve notre gouvernement le meilleur de la terre, parce que chacun y sait ce qu'il a, ce qu'il doit, et ce qu'il peut. Tout est soumis à la loi, à commencer par la royauté et par la religion.

C.

Vous n'admettez donc pas le droit divin dans la société?

A.

Tout est de droit divin si vous voulez, parce que Dieu a fait les hommes, et qu'il n'arrive rien sans sa volonté divine et sans l'enchaînement des lois éternelles, éternellement exécutées; l'archevêque de Cantorbéry, par exemple, n'est pas plus archevêque de droit divin que je ne suis né membre du parlement. Quand il plaira à Dieu de descendre sur la terre pour donner un bénéfice de douze mille guinées de revenu à un prêtre, je dirai alors que son bénéfice est de droit divin; mais jusque-là je croirai son droit très-humain.

B.

Ainsi tout est convention chez les hommes; c'est Hobbes tout pur.

A.

Hobbes n'a été en cela que l'écho de tous les gens sensés. Tout est convention ou force.

C.

Il n'y a donc point de loi naturelle?

A.

Il y en a une sans doute, c'est l'intérêt et la raison.

B.

L'homme est donc né en effet dans un état de guerre, puisque notre intérêt combat presque toujours l'intérêt de nos voisins, et que nous faisons servir notre raison à soutenir cet intérêt qui nous anime?

A.

Si l'état naturel de l'homme était la guerre, tous les hommes s'égorgeraient : il y a longtemps que nous ne serions plus (Dieu merci). Il nous serait arrivé ce qui arriva aux hommes nés des dents du serpent Cadmus : ils se battirent, et il n'en resta pas un. L'homme étant né pour tuer son voisin, et pour en être tué, accomplirait nécessairement sa destinée, comme les vautours accomplissent la leur en mangeant mes pigeons, et les fouines en suçant le sang de mes poules. On a vu des peuples qui n'ont jamais fait la guerre : on le dit des brachmanes, on le dit de plusieurs peuplades des îles de l'Amérique, que les chrétiens exterminèrent, ne pouvant les convertir. Les primitifs, que nous nommons *quakers*[1], commencent à composer, dans la Pensylvanie,

1. Voyez tome XIX, page 343; XXII, 82.

une nation considérable, et ils ont toute guerre en horreur. Les Lapons, les Samoyèdes, n'ont jamais tué personne en front de bandière. La guerre n'est donc pas l'essence du genre humain.

B.

Il faut pourtant que l'envie de nuire, le plaisir d'exterminer son prochain pour un léger intérêt, la plus horrible méchanceté et la plus noire perfidie, soient le caractère distinctif de notre espèce, au moins depuis le péché originel : car les doux théologiens assurent que, dès ce moment-là, le diable s'empara de toute notre race. Or le diable est notre maître, comme vous savez, et un très-méchant maître : donc tous les hommes lui ressemblent.

A.

Que le diable soit dans le corps des théologiens, je vous le passe; mais assurément il n'est pas dans le mien. Si l'espèce humaine était sous le gouvernement immédiat du diable, comme on le dit, il est clair que tous les maris assommeraient leurs femmes, que les fils tueraient leurs pères, que les mères mangeraient leurs enfants, et que la première chose que ferait un enfant, dès qu'il aurait des dents, serait de mordre sa mère, en cas que sa mère ne l'eût pas encore mis à la broche. Or, comme rien de tout cela n'arrive, il est démontré qu'on se moque de nous quand on nous dit que nous sommes sous la puissance du diable : c'est le plus sot blasphème qu'on ait jamais prononcé.

C.

En y faisant attention, j'avoue que le genre humain n'est pas tout à fait si méchant que certaines gens le crient dans l'espérance de le gouverner. Ils ressemblent à ces chirurgiens qui supposent que toutes les dames de la cour sont attaquées de cette maladie honteuse qui produit beaucoup d'argent à ceux qui la traitent. Il y a des maladies, sans doute; mais tout l'univers n'est pas entre les mains de la Faculté. Il y a de grands crimes ; mais ils sont rares. Aucun pape, depuis plus de deux cents ans, n'a ressemblé au pape Alexandre VI; aucun roi de l'Europe n'a bien imité le Christiern II de Danemark et le Louis XI de France. On n'a vu qu'un seul archevêque de Paris aller au parlement avec un poignard dans sa poche[1]. La Saint-Barthélemy est bien hor-

1. Le cardinal de Retz, coadjuteur de Paris; voyez tome XIV, page 191. En 1790, l'abbé Maury (depuis cardinal), membre de l'Assemblée constituante, portait toujours deux pistolets qu'il appelait ses *burettes*. (B.)

rible, quoi qu'en dise l'abbé de Caveyrac[1]; mais enfin, quand on voit tout Paris occupé de la musique de Rameau, ou de *Zaïre*, ou de l'Opéra-Comique, ou des tableaux exposés au Salon, ou de Ramponeau, ou du singe de Nicolet, on oublie que la moitié de la nation égorgea l'autre pour des arguments théologiques, il y aura bientôt deux cents ans tout juste[2]. Les supplices abominables des Jeanne Grey, des Marie Stuart, des Charles Ier, ne se renouvellent pas chez vous tous les jours.

Ces horreurs épidémiques sont comme ces grandes pestes qui ravagent quelquefois la terre; après quoi on laboure, on sème, on recueille, on boit, on danse, on fait l'amour sur les cendres des morts qu'on foule aux pieds; et, comme l'a dit un homme qui a passé sa vie à sentir, à raisonner, et à plaisanter[3], « si tout n'est pas bien, tout est passable ».

Il y a telle province, comme la Touraine, par exemple, où l'on n'a pas commis un grand crime depuis cent cinquante années. Venise a vu plus de quatre siècles s'écouler sans la moindre sédition dans son enceinte, sans une seule assemblée tumultueuse : il y a mille villages en Europe où il ne s'est pas commis un meurtre depuis que la mode de s'égorger pour la religion est un peu passée : les agriculteurs n'ont pas le temps de se dérober à leurs travaux; leurs femmes et leurs filles les aident, elles cousent, elles filent, elles pétrissent, elles enfournent (non pas comme l'archevêque La Casa[4]); toutes ces bonnes gens sont trop occupés pour songer à mal. Après un travail agréable pour eux, parce qu'il leur est nécessaire, ils font un léger repas que l'appétit assaisonne, et cèdent au besoin de dormir pour recommencer le lendemain. Je ne crains pour eux que les jours de fêtes, si ridiculement consacrés à psalmodier, d'une voix rauque et discordante, du latin qu'ils n'entendent point, et à perdre leur raison dans un cabaret, ce qu'ils n'entendent que trop. Encore une fois, si tout n'est pas bien, tout est passable.

B.

Par quelle rage a-t-on donc pu imaginer qu'il existe un lutin doué d'une gueule béante, de quatre griffes de lion et d'une

1. Voyez tome XXIV, page 476.
2. La Saint-Barthélemy est de 1572; Voltaire écrivait en 1768.
3. Voltaire lui-même; voyez tome XXI, page 16.
4. Voyez les *Capitoli* de monsignor La Casa, archevêque de Bénévent; vous verrez comme il enfournait. (*Note de Voltaire.*) — Voltaire, tome XVIII, page 27, dit quel est le sujet du conte intitulé *Capitolo del forno*.

queue de serpent ; qu'il est accompagné d'un milliard de farfadets bâtis comme lui, tous descendus du ciel, tous enfermés dans une fournaise souterraine ; que Jésus-Christ descendit dans cette fournaise pour enchaîner tous ces animaux ; que, depuis ce temps-là, ils sortent tous les jours de leur cachot, qu'ils nous tentent, qu'ils entrent dans notre corps et dans notre âme ; qu'ils sont nos souverains absolus, et qu'ils nous inspirent toute leur perversité diabolique ? De quelle source a pu venir une opinion aussi extravagante, un conte aussi absurde ?

A.

De l'ignorance des médecins.

B.

Je ne m'y attendais pas.

A.

Vous deviez pourtant vous y attendre. Vous savez assez qu'avant Hippocrate, et même depuis lui, les médecins n'entendaient rien aux maladies. D'où venaient l'épilepsie, le haut-mal, par exemple ? Des dieux malfaisants, des mauvais génies ; aussi l'appelait-on le *mal sacré*. Les écrouelles étaient dans le même cas. Ces maux étaient l'effet d'un miracle ; il fallait un miracle pour en guérir : on faisait des pèlerinages ; on se faisait toucher par les prêtres : cette superstition a fait le tour du monde ; elle est encore en vogue parmi la canaille. Dans un voyage à Paris je vis des épileptiques, dans la Sainte-Chapelle et à Saint-Maur, pousser des hurlements et faire des contorsions la nuit du jeudi saint au vendredi ; et notre ex-roi Jacques II[1], comme personne sacrée, s'imaginait guérir les écrouelles envoyées par le malin. Toute maladie inconnue était donc autrefois une possession du mauvais génie. Le mélancolique Oreste passa pour être possédé de Mégère, et on l'envoya voler une statue pour obtenir sa guérison. Les Grecs, qui étaient un peuple très-nouveau, tenaient cette superstition des Égyptiens ; les prêtres et les prêtresses d'Isis allaient par le monde disant la bonne aventure, et délivraient pour de l'argent les sots qui étaient sous l'empire de Typhon. Ils faisaient leurs exorcismes avec des tambours de basque et des castagnettes. Le misérable peuple juif, nouvellement établi dans ses rochers entre la Phénicie, l'Égypte, et la Syrie, prit toutes les superstitions de ses voisins, et, dans l'excès de sa brutale ignorance, il y

1. En 1689.

ajouta des superstitions nouvelles. Lorsque cette petite horde fut esclave à Babylone, elle y apprit les noms du diable, de Satan, Asmodée, Mammon, Belzébuth, tous serviteurs du mauvais principe Arimane; et ce fut alors que les Juifs attribuèrent aux diables les maladies et les morts subites. Leurs livres saints, qu'ils composèrent depuis, quand ils eurent l'alphabet chaldéen, parlent quelquefois des diables.

Vous voyez que, quand l'ange Raphaël descend exprès de l'empyrée pour faire payer une somme d'argent par le Juif Gabel au Juif Tobie, il mène le petit Tobie chez Raguel, dont la fille avait déjà épousé sept maris à qui le diable Asmodée avait tordu le cou. La doctrine du diable prit une grande faveur chez les Juifs; ils admirent une quantité prodigieuse de diables dans un enfer dont les lois du *Pentateuque* n'avaient jamais dit un seul mot : presque tous leurs malades furent possédés du diable. Ils eurent, au lieu de médecins, des exorcistes en titre d'office qui chassaient les esprits malins avec la racine nommée barath[1], des prières, et des contorsions.

Les méchants passèrent pour possédés encore plus que les malades. Les débauchés, les pervers, sont toujours appelés enfants de Bélial dans les écrits juifs.

Les chrétiens, qui ne furent pendant cent ans que des demi-juifs, adoptèrent les possessions du démon, et se vantèrent de chasser le diable. Ce fou de Tertullien pousse la manie jusqu'à dire que tout chrétien contraint, avec le signe de la croix, Junon, Minerve, Cérès, Diane, à confesser qu'elles sont des diablesses. La légende rapporte qu'un âne chassait les diables de Senlis en traçant une croix sur le sable avec son sabot par le commandement de saint Rieule.

Peu à peu l'opinion s'établit que tous les hommes naissent endiablés et damnés : étrange idée sans doute, idée exécrable, outrage affreux à la Divinité, d'imaginer qu'elle forme continuellement des êtres sensibles et raisonnables uniquement pour être tourmentés à jamais par d'autres êtres éternellement plongés eux-mêmes dans les supplices. Si le bourreau qui, en un jour, arracha le cœur, dans Carlisle[2], à dix-huit partisans du prince Charles-Édouard, avait été chargé d'établir un dogme, voilà celui qu'il aurait choisi; encore aurait-il fallu qu'il eût été ivre de bran-

1. Voyez tome XI, page 137; XVIII, 337; XXVI, 548.
2. Voyez tome XV, page 301; on n'y compte que dix-sept officiers exécutés le 10 auguste 1746.

devin, car eût-il eu à la fois l'âme d'un bourreau et d'un théologien, il n'aurait jamais pu inventer de sang-froid un système où tant de milliers d'enfants à la mamelle sont livrés à des bourreaux éternels.

B.

J'ai peur que le diable ne vous reproche d'être un mauvais fils qui renie son père. Vos discours bretons paraîtront aux bons catholiques romains une preuve que le diable vous possède, et que vous ne voulez pas en convenir; mais je serais curieux de savoir comment cette idée, qu'un être infiniment bon fait tous les jours des millions d'hommes pour les damner, a pu entrer dans les cervelles.

A.

Par une équivoque, comme la puissance papistique est fondée sur un jeu de mots : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Église. » (Matth., chapitre XVI, v. 18.)

Voici l'équivoque qui damne tous les petits enfants. Dieu défend à Ève et à son mari de manger le fruit de l'arbre de la science, qu'il avait planté dans son jardin; il leur dit (*Genèse*, chapitre II, v. 17) : « Le jour que vous en mangerez, vous mourrez de mort. » Ils en mangèrent, et n'en moururent point. Au contraire, Adam vécut encore neuf cent trente ans. Il faut donc entendre une autre mort : c'est la mort de l'âme, la damnation. Mais il n'est point dit qu'Adam soit damné : ce sont donc ses enfants qui le seront; et comment cela? c'est que Dieu condamne le serpent, qui avait séduit Ève, à marcher sur le ventre (car auparavant vous voyez bien qu'il marchait sur ses pieds); et la race d'Adam est condamnée à être mordue au talon par le serpent. Or le serpent, c'est visiblement le diable; et le talon qu'il mord, c'est notre âme. « L'homme écrasera la tête des serpents tant qu'il pourra » (*Genèse*, chapitre III, v. 15); il est clair qu'il faut entendre par là le Messie, qui a triomphé du diable.

Mais comment a-t-il écrasé la tête du vieux serpent, en lui livrant tous les enfants qui ne sont pas baptisés? C'est là le mystère. Et comment les enfants sont-ils damnés parce que leur premier père et leur première mère avaient mangé du fruit de leur jardin? C'est encore là le mystère.

C.

Je vous arrête là. N'est-ce pas pour Caïn que nous sommes damnés, et non pas pour Adam? Car nous avons la mine de descendre de Caïn, si je ne me trompe, attendu qu'Abel mourut

sans être marié; et il me paraît qu'il est plus raisonnable d'être damné pour un fratricide que pour une pomme.

A.

Ce ne peut être pour Caïn, car il est dit[1] que Dieu le protégea, et lui mit un signe, de peur qu'on ne le battît ou qu'on ne le tuât; il est dit même[2] qu'il fonda une ville dans le temps qu'il était encore presque seul sur la terre avec son père et sa mère, sa sœur, dont il fit sa femme, et avec un fils nommé Énoch. J'ai vu même un des plus ennuyeux livres, intitulé *la Science du gouvernement*[3], par un sénéchal de Forcalquier nommé Réal, qui fait dériver les lois de la ville bâtie par notre père Caïn.

Mais, quoi qu'il en soit, il est indubitable que les Juifs n'avaient jamais entendu parler du péché originel, ni de la damnation éternelle des petits enfants morts sans être circoncis. Les Saducéens, qui ne croyaient pas l'immortalité de l'âme, et les Pharisiens, qui croyaient la métempsycose, ne pouvaient pas admettre la damnation éternelle, quelque pente qu'aient les fanatiques à croire les contradictoires.

Jésus fut circoncis à huit jours, et baptisé étant adulte, selon la coutume de plusieurs Juifs, qui regardaient le baptême comme une purification des souillures de l'âme: c'était un ancien usage des peuples de l'Indus et du Gange, à qui les brachmanes avaient fait accroire que l'eau lave les péchés comme les vêtements. Jésus, en un mot, circoncis et baptisé, ne parle dans aucun *Évangile* du péché originel. Aucun apôtre ne dit que les petits enfants non baptisés seront brûlés à tout jamais pour la pomme d'Adam. Aucun des premiers Pères de l'Église n'avança cette cruelle chimère; et vous savez d'ailleurs qu'Adam, Ève, Abel, et Caïn, n'ont jamais été connus que du petit peuple juif.

B.

Qui a donc dit cela nettement le premier?

A.

C'est l'Africain Augustin, homme d'ailleurs respectable, mais qui tord quelques passages de saint Paul pour en inférer, dans ses lettres à Évode et à Jérôme, que Dieu précipite du sein de leurs mères, dans les enfers, les enfants qui périssent dans leurs premiers jours. Lisez surtout le second livre de la revue de ses

1. *Genèse*, IV, 15.
2. *Ibid.*, IV, 17.
3. Cet ouvrage parut en 1764, 8 vol. in-4°.

ouvrages, chapitre XLV. « La foi catholique enseigne que tous les hommes naissent si coupables que les enfants mêmes sont certainement damnés quand ils meurent sans avoir été régénérés en Jésus. »

Il est vrai que la nature, soulevée dans le cœur de ce rhéteur, le force à frémir de cette sentence barbare : cependant il la prononce; il ne se rétracte point, lui qui changea si souvent d'opinion. L'Église fait valoir ce système terrible pour rendre son baptême plus nécessaire. Les communions réformées détestent aujourd'hui ce système. La plupart des théologiens n'osent plus l'admettre; cependant ils continuent à reconnaître que nos enfants appartiennent à l'enfer. Cela est si vrai que le prêtre, en baptisant ces petites créatures, leur demande si elles renoncent au diable; et le parrain, qui répond pour elles, est assez bon pour dire oui.

C.

Je suis content de tout ce que vous avez dit; je pense que la nature de l'homme n'est pas tout à fait diabolique. Mais pourquoi dit-on que l'homme est toujours porté au mal?

A.

Il est porté à son bien-être, lequel n'est un mal que quand il opprime ses frères. Dieu lui a donné l'amour-propre, qui lui est utile; la bienveillance, qui est utile à son prochain; la colère, qui est dangereuse, la compassion, qui la désarme; la sympathie avec plusieurs de ses compagnons, l'antipathie envers d'autres. Beaucoup de besoins et beaucoup d'industrie, l'instinct, la raison, et les passions, voilà l'homme. Quand vous serez des dieux, essayez de faire un homme sur un meilleur modèle.

QUATRIÈME ENTRETIEN.

DE LA LOI NATURELLE, ET DE LA CURIOSITÉ[1].

B

Nous sommes bien convaincus que l'homme n'est point un être absolument détestable; mais venons au fait : qu'appelez-vous juste et injuste?

A.

Ce qui paraît tel à l'univers entier.

1. On retrouve cet entretien avec peu de différence dans le *Dictionnaire philosophique,* au mot LOI NATURELLE ; voyez tome XIX, page 604.

C.

L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A.

Abus de mots. Il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était en commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B.

Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Égyptiens, les Athéniens, et même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père : car, malgré le *Lévitique*, la jeune Thamar dit à son frère Amnon : Mon frère, ne me faites point de sottises ; mais demandez-moi en mariage à mon père ; il ne vous refusera pas[1].

A.

Lois de convention que tout cela, usages arbitraires, modes qui passent. L'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père et sa mère quand ils vous présentent à manger.

B.

Voici ce que j'ai lu dans une déclamation qui a été connue en son temps ; j'ai transcrit ce morceau, qui me paraît singulier.

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres ; que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux, ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne[2] ! »

C.

Il faut que ce soit quelque voleur de grand chemin, bel esprit, qui ait écrit cette impertinence.

1. *Rois*, II, ch. XIII, v. 12, 13.

2. *Discours sur l'inégalité*, par Rousseau (seconde partie) ; c'est un des exemples des contradictions de l'esprit humain, qu'on ait regardé l'auteur de ce passage scandaleux, et de tant d'autres, comme un prédicateur de la vertu, et M. de Voltaire comme un corrupteur de la morale. Il n'y a que les grands hommes auxquels on ne pardonne rien. (K.)

A.

Je soupçonne seulement que c'est un gueux fort paresseux : car, au lieu d'aller gâter le terrain d'un voisin sage et industrieux, il n'avait qu'à l'imiter[1] ; et chaque père de famille ayant suivi cet exemple, voilà bientôt un très-joli village de formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien insociable.

B.

Vous croyez donc qu'en outrageant et en volant le bonhomme qui a entouré d'une haie vive son jardin et son poulailler il a manqué aux premiers devoirs de la loi naturelle ?

A.

Oui, oui, encore une fois ; il y a une loi naturelle, et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir.

C.

Il y a des gens pourtant qui disent que rien n'est plus naturel que de faire du mal. Beaucoup d'enfants s'amusent à plumer leurs moineaux ; et il n'y a guère d'hommes faits qui ne courent avec un secret plaisir sur le rivage de la mer pour jouir du spectacle d'un vaisseau battu par les vents, qui s'entr'ouvre et qui s'engloutit par degrés dans les flots, tandis que les passagers lèvent les mains au ciel, et tombent dans l'abîme de l'eau avec leurs femmes qui tiennent leurs enfants dans leurs bras. Lucrèce en donne la raison (lib. II, v. 4) :

. . . Quibus ipse malis careas quia cernere suave est.

On voit avec plaisir les maux qu'on ne sent pas.

A.

Lucrèce ne sait ce qu'il dit ; et il y est fort sujet, malgré ses belles descriptions[2]. On court à un tel spectacle par curiosité. La curiosité est un sentiment naturel à l'homme ; mais il n'y a

1. Rousseau n'avait répondu à la dernière lettre que lui adressa Voltaire, le 21 septembre 1756, que par sa lettre du 17 juin 1760, et son billet insolemment laconique du 31 mai 1765. La lettre de 1760 contenait ces expressions : « Je ne vous aime point..., vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu... » Le philosophe de Ferney ne pouvait oublier en outre les déclamations de Jean-Jacques contre le théâtre et les auteurs dramatiques ; on venait enfin (5 février 1768) de mettre le feu à la salle de spectacle, à Genève ; voilà ce qui motivait les reproches un peu durs dont Rousseau est l'objet dans ce passage. (Cl.)

2. Voyez, tome II du *Théâtre*, la fin de la dédicace d'*Alzire*.

pas un des spectateurs qui ne fît les derniers efforts, s'il le pouvait, pour sauver ceux qui se noient.

[1]Quand les petits garçons et les petites filles déplument leurs moineaux, c'est purement par esprit de curiosité, comme lorsqu'elles mettent en pièces les jupes de leurs poupées. C'est cette passion seule qui conduit tant de monde aux exécutions publiques. « Étrange empressement de voir des misérables ! » a dit l'auteur d'une tragédie[2].

Je me souviens qu'étant à Paris lorsqu'on fit souffrir à Damiens une mort des plus recherchées et des plus affreuses qu'on puisse imaginer, toutes les fenêtres qui donnaient sur la place furent louées chèrement par les dames ; aucune d'elles assurément ne faisait la réflexion consolante qu'on ne la tenaillerait point aux mamelles, qu'on ne verserait point du plomb fondu et de la poix-résine bouillante dans ses plaies, et que quatre chevaux ne tireraient point ses membres disloqués et sanglants. Un des bourreaux jugea plus sainement que Lucrèce, car, lorsqu'un des académiciens de Paris[3] voulut entrer dans l'enceinte pour examiner la chose de plus près, et qu'il fut repoussé par les archers : « Laissez entrer monsieur, dit-il, c'est un amateur ; » c'est-à-dire : C'est un curieux ; ce n'est pas par méchanceté qu'il vient ici, ce n'est pas par un retour sur soi-même, pour goûter le plaisir de n'être pas écartelé : c'est uniquement par curiosité, comme on va voir une expérience de physique.

B.

Soit ; je conçois que l'homme n'aime et ne fait le mal que pour son avantage ; mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui ; la vengeance est une passion si violente, il y en a des exemples si funestes ; l'ambition, plus fatale encore, a inondé la terre de tant de sang que, lorsque je m'en retrace l'horrible tableau, je suis tenté de me rétracter, et d'avouer que l'homme est très-diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste et de l'injuste ; un Attila, que saint Léon courtise ; un Phocas, que saint Grégoire flatte avec la plus lâche bassesse ; un Alexandre VI, souillé de tant d'incestes, de tant d'homicides, de tant d'empoisonnements, avec lequel le faible Louis XII, qu'on appelle *bon*, fait la plus indigne et la plus

1. Cet alinéa et le suivant ont été reproduits presque textuellement dans l'article CURIOSITÉ des *Questions sur l'Encyclopédie ;* voyez tome XVIII, page 308.
2. Voltaire lui-même, dans *Tancrède,* acte III, scène III.
3. La Condamine ; voyez tome XVIII, page 308.

étroite alliance; un Cromwell, dont le cardinal Mazarin recherche la protection, et pour qui il chasse de France les héritiers de Charles Ier, cousins germains de Louis XIV, etc., etc., etc.; cent exemples pareils dérangent mes idées, et je ne sais plus où j'en suis.

A.

Eh bien! les orages empêchent-ils que nous ne jouissions aujourd'hui d'un beau soleil? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne[1] empêche-t-il que vous n'ayez fait très-commodément le voyage de Madrid à Rome sur la terre affermie? Si Attila fut un brigand, et le cardinal Mazarin un fripon, n'y a-t-il pas des princes et des ministres honnêtes gens? Et l'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois; les Grecs les appelaient *Filles du ciel;* cela ne veut dire que filles de la nature.

C.

N'importe, je suis prêt de me rétracter aussi; car je vois qu'on n'a fait des lois que parce que les hommes sont méchants. Si les chevaux étaient toujours dociles, on ne leur aurait jamais mis de frein. Mais, sans perdre notre temps à fouiller dans la nature de l'homme et à comparer les prétendus sauvages aux prétendus civilisés, voyons quel est le mors qui convient le mieux à notre bouche.

A.

Je vous avertis que je ne saurais souffrir qu'on me bride sans me consulter, que je veux me brider moi-même, et donner ma voix pour savoir au moins qui me montera sur le dos.

C.

Nous sommes à peu près de la même écurie.

CINQUIÈME ENTRETIEN.

DES MANIÈRES DE PERDRE ET DE GARDER SA LIBERTÉ, ET DE LA THÉOCRATIE.

Monsieur A, vous me paraissez un Anglais très-profond; comment imaginez-vous que se soient établis tous ces gouvernements dont on a peine à retenir les noms : monarchique, despotique,

1. Le 1er novembre 1755.

tyrannique, oligarchique, aristocratique, démocratique, anarchique, théocratique, diabolique, et les autres qui sont mêlés de tous les précédents?

C.

Oui; chacun fait son roman, parce que nous n'avons point d'histoire véritable. Dites-nous, monsieur A, quel est votre roman?

A.

Puisque vous le voulez, je m'en vais donc perdre mon temps à vous parler, et vous le vôtre à m'écouter.

J'imagine d'abord que deux petites peuplades voisines, composées chacune d'environ une centaine de familles, sont séparées par un ruisseau, et cultivent un assez bon terrain: car, si elles se sont fixées en cet endroit, c'est que la terre y est fertile.

Comme chaque individu a reçu également de la nature deux bras, deux jambes et une tête, il me paraît impossible que les habitants de ce petit canton n'aient pas d'abord été tous égaux. Et, comme ces deux peuplades sont séparées par un ruisseau, il me paraît encore impossible qu'elles n'aient pas été ennemies, car il y aura eu nécessairement quelque différence dans leur manière de prononcer les mêmes mots. Les habitants du midi du ruisseau se seront sûrement moqués de ceux qui sont au nord, et cela ne se pardonne point. Il y aura eu une grande émulation entre les deux villages; quelque fille, quelque femme aura été enlevée. Les jeunes gens se seront battus à coups de poings, de gaules et de pierres, à plusieurs reprises. Les choses étant égales jusque-là de part et d'autre, celui qui passe pour le plus fort et le plus habile du village du nord dit à ses compagnons : Si vous voulez me suivre et faire ce que je vous dirai, je vous rendrai les maîtres du village du midi. Il parle avec tant d'assurance qu'il obtient leurs suffrages. Il leur fait prendre de meilleures armes que n'en a la peuplade opposée. Vous ne vous êtes battus jusqu'à présent qu'en plein jour, leur dit-il; il faut attaquer vos ennemis pendant qu'ils dorment. Cette idée paraît d'un grand génie à la fourmilière du septentrion; elle attaque la fourmilière méridionale dans la nuit, tue quelques habitants dormeurs, en estropie plusieurs (comme firent noblement Ulysse et Rhésus[1]), enlève les filles et le reste du bétail; après quoi, la bourgade victorieuse se querelle nécessairement pour le partage des dépouilles.

1. Dans le dixième livre de *l'Iliade*, Ulysse et Diomède font une expédition nocturne; Rhésus est une de leurs victimes, et non le compagnon d'Ulysse.

Il est naturel qu'ils s'en rapportent au chef qu'ils ont choisi pour cette expédition héroïque. Le voilà donc établi capitaine et juge. L'invention de surprendre, de voler et de tuer ses voisins, a imprimé la terreur dans le midi, et le respect dans le nord.

Ce nouveau chef passe dans le pays pour un grand homme; on s'accoutume à lui obéir, et lui encore plus à commander. Je crois que ce pourrait bien être là l'origine de la monarchie.

C.

Il est vrai que le grand art de surprendre, tuer et voler, est un héroïsme de la plus haute antiquité. Je ne trouve point de stratagème de guerre, dans Frontin, comparable à celui des enfants de Jacob, qui venaient en effet du nord, et qui surprirent, tuèrent et volèrent les Sichemites, qui demeuraient au midi. C'est un rare exemple de saine politique et de sublime valeur. Car le fils du roi de Sichem étant éperdument amoureux de Dina, fille du patriarche Jacob, laquelle, ayant six ans tout au plus, était déjà nubile, et les deux amants ayant couché ensemble, les enfants de Jacob proposèrent au roi de Sichem, au prince son fils, et à tous les Sichemites, de se faire circoncire pour ne faire ensemble qu'un seul peuple; et sitôt que les Sichemites, s'étant coupé le prépuce, se furent mis au lit, deux patriarches, Siméon et Lévi, surprirent eux seuls tous les Sichemites[1], et les tuèrent, et les dix autres patriarches les volèrent. Cela ne cadre pas pourtant avec votre système : car c'étaient les surpris, les tués et les volés, qui avaient un roi, et les assassins et les voleurs n'en avaient pas encore.

A.

Apparemment que les Sichemites avaient fait autrefois quelque belle action pareille, et qu'à la longue leur chef était devenu monarque. Je conçois qu'il y eut des voleurs qui eurent des chefs, et d'autres voleurs qui n'en eurent point. Les Arabes du désert, par exemple, furent presque toujours des voleurs républicains; mais les Persans, les Mèdes, furent des voleurs monarchiques. Sans discuter avec vous les prépuces de Sichem et les voleries des Arabes, j'ai dans la tête que la guerre offensive a fait les premiers rois, et que la guerre défensive a fait les premières républiques.

Un chef de brigands tel que Déjocès[2] (s'il a existé), ou Cosrou

1. *Genèse*, ch. XXXIV, v. 25 et suiv.
2. Hérodote, livre Ier.

nommé Cyrus, ou Romulus, assassin de son frère, ou Clovis, autre assassin, Genseric, Attila, se font rois : les peuples qui demeurent dans des cavernes, dans des îles, dans des marais, dans des gorges de montagnes, dans des rochers, conservent leur liberté, comme les Suisses, les Grisons, les Vénitiens, les Génois. On vit autrefois les Tyriens, les Carthaginois et les Rhodiens, conserver la leur tant qu'on ne put aborder chez eux par mer. Les Grecs furent longtemps libres dans un pays hérissé de montagnes; les Romains dans leurs sept collines reprirent leur liberté dès qu'ils le purent, et l'ôtèrent ensuite à plusieurs peuples en les surprenant, en les tuant, et en les volant, comme nous l'avons déjà dit[1]. Et enfin la terre appartint partout au plus fort et au plus habile.

A mesure que les esprits se sont raffinés, on a traité les gouvernements comme les étoffes dans lesquelles on a varié les fonds, les dessins et les couleurs. Ainsi la monarchie d'Espagne est aussi différente de celle d'Angleterre que le climat. Celle de Pologne ne ressemble en rien à celle d'Angleterre. La république de Venise est le contraire de celle de Hollande.

C.

Tout cela est palpable; mais, parmi tant de formes de gouvernement, est-il bien vrai qu'il y ait jamais eu une théocratie?

A.

Cela est si vrai que la théocratie est encore partout, et que du Japon à Rome on vous montre des lois émanées de Dieu même.

B.

Mais ces lois sont toutes différentes, toutes se combattent. La raison humaine peut très-bien ne pas comprendre que Dieu soit descendu sur la terre pour ordonner le pour et le contre, pour commander aux Égyptiens et aux Juifs de ne jamais manger de cochon après s'être coupé le prépuce, et pour nous laisser à nous des prépuces et du porc frais. Il n'a pu défendre l'anguille et le lièvre en Palestine, en permettant le lièvre en Angleterre, et en ordonnant l'anguille aux papistes les jours maigres. J'avoue que je tremble d'examiner; je crains de trouver là des contradictions.

A.

Bon! les médecins n'ordonnent-ils pas des remèdes contraires dans les mêmes maladies? L'un vous ordonne le bain froid, l'autre le bain chaud; celui-ci vous saigne, celui-là vous purge,

1. Voyez tome XI, page 146.

cet autre vous tue; un nouveau venu[1] empoisonne votre fils, et devient l'oracle de votre petit-fils.

C.

Cela est curieux. J'aurais bien voulu voir, en exceptant Moïse et les autres véritablement inspirés, le premier impudent qui osa faire parler Dieu.

A.

Je pense qu'il était un composé de fanatisme et de fourberie. La fraude seule ne suffirait pas : elle fascine, et le fanatisme subjugue. Il est vraisemblable, comme dit un de mes amis[2], que ce métier commença par les rêves. Un homme d'une imagination allumée voit en songe son père et sa mère mourir; ils sont tous deux vieux et malades, ils meurent : le rêve est accompli; le voilà persuadé qu'un dieu lui a parlé en songe. Pour peu qu'il soit audacieux et fripon (deux choses très-communes), il se met à prédire au nom de ce dieu. Il voit que, dans une guerre, ses compatriotes sont six contre un : il leur prédit la victoire, à condition qu'il aura la dîme du butin.

Le métier est bon ; mon charlatan forme des élèves qui ont tous le même intérêt que lui. Leur autorité augmente par leur nombre. Dieu leur révèle que les meilleurs morceaux des moutons et des bœufs, les volailles les plus grasses, la mère-goutte du vin, leur appartiennent.

The priests eat roast-beef, and the people stare[3].

Le roi du pays fait d'abord un marché avec eux pour être mieux obéi par le peuple; mais bientôt le monarque est la dupe du marché : les charlatans se servent du pouvoir que le monarque leur a laissé prendre sur la canaille, pour l'asservir lui-même. Le monarque regimbe, le prêtre le dépossède au nom de Dieu. Samuel détrône Saül, Grégoire VII détrône l'empereur Henri IV, et le prive de la sépulture. Ce système diabolico-théocratique dure jusqu'à ce qu'il se trouve des princes assez bien élevés, et qui aient assez d'esprit et de courage pour rogner les ongles aux Samuel et aux Grégoire. Telle est, ce me semble, l'histoire du genre humain.

1. Van Swieten, médecin de la cour de Vienne, avait tué Charles-Joseph-Emmanuel; voyez la note, tome XXV, page 337.
2. Voltaire lui-même; voyez tome XI, page 17.
3. C'est-à-dire : « le prêtre mange le rosbif, et le peuple le regarde faire. »

B.

Il n'est pas besoin d'avoir lu pour juger que les choses ont dû se passer ainsi. Il n'y a qu'à voir la populace imbécile d'une ville de province dans laquelle il y a deux couvents de moines, quelques magistrats éclairés, et un commandant qui a du bon sens. Le peuple est toujours prêt à s'attrouper autour des cordeliers et des capucins. Le commandant veut les contenir. Le magistrat, fâché contre le commandant, rend un arrêt qui ménage un peu l'insolence des moines et la crédulité du peuple. L'évêque est encore plus fâché que le magistrat se soit mêlé d'une affaire divine; et les moines restent puissants jusqu'à ce qu'une révolution les abolisse.

Humani generis mores tibi nosse volenti
Sufficit una domus.

(JUVENAL, sat. XIII, v. 159.)

SIXIÈME ENTRETIEN.

DES TROIS GOUVERNEMENTS, ET DE MILLE ERREURS ANCIENNES.

B.

Allons au fait. Je vous avouerai que je m'accommoderais assez d'un gouvernement démocratique. Je trouve que ce philosophe[1] avait tort, qui disait à un partisan d'un gouvernement populaire: « Commence par l'essayer dans ta maison, tu t'en repentiras bien vite. » Avec sa permission, une maison et une ville sont deux choses fort différentes. Ma maison est à moi; mes enfants sont à moi; mes domestiques, quand je les paye, sont à moi; mais de quel droit mes concitoyens m'appartiendraient-ils? Tous ceux qui ont des possessions dans le même territoire ont droit également au maintien de l'ordre dans ce territoire. J'aime à voir des hommes libres faire eux-mêmes les lois sous lesquelles ils vivent, comme ils ont fait leurs habitations. C'est un plaisir pour moi que mon maçon, mon charpentier, mon forgeron, qui m'ont aidé à bâtir mon logement, mon voisin l'agriculteur, et mon ami le manufacturier, s'élèvent tous au-dessus de leur métier, et connaissent mieux l'intérêt public que le plus insolent chiaoux de Turquie. Aucun laboureur, aucun artisan, dans une démocratie, n'a la

1. Lycurgue; voyez, dans Plutarque, le *Banquet des sept Sages*.

vexation et le mépris à redouter ; aucun n'est dans le cas de ce chapelier qui présentait sa requête à un duc et pair pour être payé de ses fournitures : « Est-ce que vous n'avez rien reçu, mon ami, sur votre partie ? — Je vous demande pardon, monseigneur ; j'ai reçu un soufflet de monseigneur votre intendant. »

Il est bien doux de n'être point exposé à être traîné dans un cachot pour n'avoir pu payer à un homme qu'on ne connaît pas un impôt dont on ignore la valeur et la cause, et jusqu'à l'existence.

Être libre, n'avoir que des égaux, est la vraie vie, la vie naturelle de l'homme ; toute autre est un indigne artifice, une mauvaise comédie, où l'un joue le personnage de maître, l'autre d'esclave, celui-là de parasite, et cet autre d'entremetteur. Vous m'avouerez que les hommes ne peuvent être descendus de l'état naturel que par lâcheté et par bêtise.

Cela est clair : personne ne peut avoir perdu sa liberté que pour n'avoir pas su la défendre. Il y a eu deux manières de la perdre : c'est quand les sots ont été trompés par des fripons, ou quand les faibles ont été subjugués par les forts. On parle de je ne sais quels vaincus à qui je ne sais quels vainqueurs firent crever un œil[1] ; il y a des peuples à qui on a crevé les deux yeux comme aux vieilles rosses à qui l'on fait tourner la meule. Je veux garder mes yeux ; je m'imagine qu'on en crève un dans l'État aristocratique, et deux dans l'État monarchique.

A.

Vous parlez comme un citoyen de la Nord-Hollande, et je vous le pardonne.

C.

Pour moi, je n'aime que l'aristocratie ; le peuple n'est pas digne de gouverner. Je ne saurais souffrir que mon perruquier soit législateur ; j'aimerais mieux ne porter jamais de perruque. Il n'y a que ceux qui ont reçu une très-bonne éducation qui soient faits pour conduire ceux qui n'en ont reçu aucune. Le gouvernement de Venise est le meilleur : cette aristocratie est le plus ancien État de l'Europe. Je mets après lui le gouvernement de l'Allemagne. Faites-moi noble vénitien ou comte de l'empire, je vous déclare que je ne peux vivre joyeusement que dans l'une ou dans l'autre de ces deux conditions.

1. Voyez tome XIX, page 576.

A.

Vous êtes un seigneur riche, monsieur C, et j'approuve fort votre façon de penser. Je vois que vous seriez pour le gouvernement des Turcs si vous étiez empereur de Constantinople. Pour moi, quoique je ne sois que membre du parlement de la Grande-Bretagne, je regarde ma constitution comme la meilleure de toutes ; et je citerai pour mon garant un témoignage qui n'est pas récusable : c'est celui d'un Français qui, dans un poëme[1] consacré aux vérités et non aux vaines fictions, parle ainsi de notre gouvernement :

Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
Les députés du peuple, et les grands, et le roi,
Divisés d'intérêt, réunis par la loi ;
Tous trois membres sacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible.

C.

Dangereux à lui-même ! Vous avez donc de très-grands abus chez vous ?

A.

Sans doute, comme il en fut chez les Romains, chez les Athéniens, et comme il y en aura toujours chez les hommes. Le comble de la perfection humaine est d'être puissant et heureux avec des abus énormes ; et c'est à quoi nous sommes parvenus. Il est dangereux de trop manger ; mais je veux que ma table soit bien garnie.

B.

Voulez-vous que nous ayons le plaisir d'examiner à fond tous les gouvernements de la terre, depuis l'empereur chinois Hiao, et depuis la horde hébraïque, jusqu'aux dernières dissensions de Raguse[2] et de Genève ?

A.

Dieu m'en préserve ! je n'ai que faire de fouiller dans les archives des étrangers pour régler mes comptes. Assez de gens, qui n'ont pu gouverner une servante et un valet, se sont mêlés de régir l'univers avec leur plume. Ne voudriez-vous pas que nous perdissions notre temps à lire ensemble le livre de Bossuet, évê-

1. *Henriade*, chant Ier, vers 313-18.
2. Raguse était alors une république aristocratique.

que de Meaux, intitulé *la Politique de l'Écriture sainte?* Plaisante politique que celle d'un malheureux peuple qui fut sanguinaire sans être guerrier, usurier sans être commerçant, brigand sans pouvoir conserver ses rapines, presque toujours esclave et presque toujours révolté, vendu au marché par Titus et par Adrien comme on vend l'animal que ces Juifs appelaient immonde[1], et qui était plus utile qu'eux. J'abandonne au déclamateur Bossuet la politique des roitelets de Juda et de Samarie, qui ne connurent que l'assassinat, à commencer par leur David, lequel, ayant fait le métier de brigand pour être roi, assassina Urie dès qu'il fut le maître ; et ce sage Salomon, qui commença par assassiner Adonias son propre frère au pied de l'autel. Je suis las de cet absurde pédantisme qui consacre l'histoire d'un tel peuple à l'instruction de la jeunesse.

Je ne suis pas moins las de tous les livres dans lesquels on répète les fables d'Hérodote et de ses semblables sur les anciennes monarchies de l'Asie et sur les républiques qui ont disparu.

Qu'ils nous redisent qu'une Didon, sœur prétendue de Pygmalion (qui ne sont point des noms phéniciens), s'enfuit de Phénicie pour acheter en Afrique autant de terrain qu'en pourrait contenir un cuir de bœuf, et que, le coupant en lanières, elle entoura de ces lanières un territoire immense où elle fonda Carthage ; que ces historiens romanciers parlent après tant d'autres, et que tant d'autres nous parlent après eux des oracles d'Apollon accomplis, et de l'anneau de Gygès, et des oreilles de Smerdis, et du cheval de Darius qui fit son maître roi de Perse ; qu'on s'étende sur les lois de Charondas, qu'on nous répète que la petite ville de Sybaris mit trois cent mille hommes en campagne contre la petite ville de Crotone, qui ne put armer que cent mille hommes : il faut mettre toutes ces histoires avec la louve de Romulus et de Rémus, le cheval de Troie, et la baleine[2] de Jonas.

Laissons donc là toute la prétendue histoire ancienne, et, à l'égard de la moderne, que chacun cherche à s'instruire par les fautes de son pays et par celles de ses voisins : la leçon sera longue ; mais aussi voyons toutes les belles institutions par lesquelles les nations modernes se signalent : cette leçon sera longue encore.

1. Le porc.

2. Voltaire cite souvent cette baleine ; mais l'Écriture ne dit pas le nom du grand poisson qui avala le petit prophète. Jonas, chap. II, v. 1; et Matthieu, chap. XII, v. 40. (Cl.)

B.

Et que nous apprendra-t-elle?

A.

Que plus les lois de convention se rapprochent de la loi naturelle, et plus la vie est supportable[1].

C.

Voyons donc.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

QUE L'EUROPE MODERNE VAUT MIEUX QUE L'EUROPE ANCIENNE.

C.

Seriez-vous assez hardi pour me soutenir que vous autres Anglais vous valez mieux que les Athéniens et les Romains; que vos combats de coqs ou de gladiateurs, dans une enceinte de planches pourries, l'emportent sur le Colisée? Les savetiers et les bouffons qui jouent leurs rôles dans vos tragédies sont-ils supérieurs aux héros de Sophocle? Vos orateurs font-ils oublier Cicéron et Démosthène? Et enfin Londres est-elle mieux policée que l'ancienne Rome?

A.

Non; mais Londres vaut dix mille fois mieux qu'elle ne valait alors, et il en est de même du reste de l'Europe.

B.

Ah! exceptez-en, je vous prie, la Grèce, qui obéit au Grand Turc, et la malheureuse partie de l'Italie qui obéit au pape.

A.

Je les excepte aussi; mais songez que Paris, qui n'est que d'un dixième moins grand que Londres, n'était alors qu'une petite cité barbare. Amsterdam n'était qu'un marais, Madrid un désert, et de la rive droite du Rhin jusqu'au golfe de Bothnie tout était sauvage; les habitants de ces climats vivaient, comme les Tartares ont toujours vécu, dans l'ignorance, dans la disette, dans la barbarie.

1. Voilà une grande vérité, très-peu connue, mais dite si simplement que les lecteurs frivoles ne l'ont pas remarquée; et on continue à répéter que M. de Voltaire était un philosophe superficiel, parce qu'il n'était ni déclamateur ni énigmatique. (K.)

Comptez-vous pour peu de chose qu'il y ait aujourd'hui des philosophes sur le trône, à Berlin[1], en Suède[2], en Pologne[3], en Russie[4], et que les découvertes de notre grand Newton soient devenues le catéchisme de la noblesse de Moscou et de Pétersbourg?

C.

Vous m'avouerez qu'il n'en est pas de même sur les bords du Danube[5] et du Mançanarès; la lumière est venue du Nord[6], car vous êtes gens du Nord par rapport à moi, qui suis né sous le quarante-cinquième degré; mais toutes ces nouveautés font-elles qu'on soit plus heureux dans ces pays qu'on ne l'était quand César descendit dans votre île, où il vous trouva à moitié nus?

A.

Je le crois fermement; de bonnes maisons, de bons vêtements, de la bonne chère, avec de bonnes lois et de la liberté, valent mieux que la disette, l'anarchie et l'esclavage. Ceux qui sont mécontents de Londres n'ont qu'à s'en aller aux Orcades: ils y vivront comme nous vivions à Londres du temps de César; ils mangeront du pain d'avoine, et s'égorgeront à coups de couteau pour un poisson séché au soleil et pour une cabane de paille. La vie sauvage a ses charmes; ceux qui la prêchent n'ont qu'à donner l'exemple.

B.

Mais au moins ils vivraient sous la loi naturelle. La pure nature n'a jamais connu ni débats de parlement, ni prérogatives de la couronne, ni compagnie des Indes, ni impôts de trois schellings par livre sur son champ et sur son pré, et d'un schelling par fenêtre. Vous pourriez bien avoir corrompu la nature; elle n'est point altérée dans les îles Orcades et chez les Topinambous.

A.

Et si je vous disais que ce sont les sauvages qui corrompent la nature, et que c'est nous qui la suivons?

1. Frédéric II.
2. Adolphe-Frédéric, beau-frère du roi de Prusse et père de Gustave III.
3. Stanislas-Auguste Poniatowski.
4. Catherine II.
5. Les rives du Danube ont bien changé depuis l'impression de cet ouvrage. (K.)
Les éditions de Kehl font allusion aux réformes de Joseph II.

6. C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.
(*Épître* à Catherine II, 1771.)

C.

Vous m'étonnez; quoi! c'est suivre la nature que de sacrer un archevêque de Cantorbéry? d'appeler un Allemand transplanté chez vous[1] *Votre Majesté?* de ne pouvoir épouser qu'une seule femme, et de payer plus du quart de votre revenu tous les ans? sans compter bien d'autres transgressions contre la nature dont je ne parle pas.

A.

Je vais pourtant vous le prouver, ou je me trompe fort. N'est-il pas vrai que l'instinct et le jugement, ces deux fils aînés de la nature, nous enseignent à chercher en tout notre bien-être, et à procurer celui des autres, quand leur bien-être fait le nôtre évidemment? N'est-il pas vrai que si deux vieux cardinaux se rencontraient à jeun et mourants de faim sous un prunier, ils s'aideraient tous deux machinalement à monter sur l'arbre pour cueillir des prunes, et que deux petits coquins de la Forêt-Noire ou des Chicachas en feraient autant?

B.

Eh bien! qu'en voulez-vous conclure?

A.

Ce que ces deux cardinaux et les deux margajats en concluront, que dans tous les cas pareils il faut s'entr'aider. Ceux qui fourniront le plus de secours à la société seront donc ceux qui suivront la nature de plus près. Ceux qui inventeront les arts (ce qui est un grand don de Dieu), ceux qui proposeront des lois (ce qui est infiniment plus aisé), seront donc ceux qui auront le mieux obéi à la loi naturelle: donc, plus les arts seront cultivés et les propriétés assurées, plus la loi naturelle aura été en effet observée. Donc, lorsque nous convenons de payer trois schellings en commun par livre sterling, pour jouir plus sûrement de dix-sept autres schellings; quand nous convenons de choisir un Allemand pour être, sous le nom de roi, le conservateur de notre liberté, l'arbitre entre les lords et les communes, le chef de la république; quand nous n'épousons qu'une seule femme par économie, et pour avoir la paix dans la maison; quand nous tolérons (parce que nous sommes riches) qu'un archevêque de Cantorbéry ait douze mille pièces de revenu pour soulager les pauvres, pour prêcher la vertu s'il sait prêcher, pour entretenir la paix

1. Georges Ier, roi d'Angleterre en 1714, était électeur de Hanovre.

dans le clergé, etc., etc., nous faisons plus que de perfectionner la loi naturelle, nous allons au delà du but; mais le sauvage isolé et brut (s'il y a de tels animaux sur la terre, ce dont je doute fort), que fait-il, du matin au soir, que de pervertir la loi naturelle en étant inutile à lui-même et à tous les hommes?

Une abeille qui ne ferait ni miel ni cire, une hirondelle qui ne ferait pas son nid, une poule qui ne pondrait jamais, corrompraient leur loi naturelle, qui est leur instinct : les hommes insociables corrompent l'instinct de la nature humaine.

C.

Ainsi l'homme, déguisé sous la laine des moutons ou sous l'excrément des vers à soie, inventant la poudre à canon pour se détruire, et allant chercher la vérole à deux mille lieues de chez lui, c'est là l'homme naturel, et le Brasilien tout nu est l'homme artificiel?

A.

Non; mais le Brasilien est un animal qui n'a pas encore atteint le complément de son espèce. C'est un oiseau qui n'a ses plumes que fort tard, une chenille enfermée dans sa fève, qui ne sera en papillon que dans quelques siècles. Il aura peut-être un jour des Newton et des Locke, et alors il aura rempli toute l'étendue de la carrière humaine, supposé que les organes du Brasilien soient assez forts et assez souples pour arriver à ce terme : car tout dépend des organes. Mais que m'importent après tout le caractère d'un Brasilien et les sentiments d'un Topinambou? Je ne suis ni l'un ni l'autre, je veux être heureux chez moi à ma façon. Il faut examiner l'état où l'on est, et non l'état où l'on ne peut être.

HUITIÈME ENTRETIEN.

DES SERFS DE CORPS.

B.

Il me paraît que l'Europe est aujourd'hui comme une grande foire. On y trouve tout ce qu'on croit nécessaire à la vie; il y a des corps de garde pour veiller à la sûreté des magasins; des fripons qui gagnent aux trois dés l'argent que perdent les dupes; des fainéants qui demandent l'aumône, et des marionnettes dans le préau[1].

1. Nom du lieu où se tenait la foire Saint-Germain; c'est sur cet emplacement qu'a été construit le marché Saint-Germain.

A.

Tout cela est de convention, comme vous voyez; et ces conventions de la Foire sont fondées sur les besoins de l'homme, sur sa nature, sur le développement de son intelligence, sur la cause première qui pousse le ressort des causes secondes. Je suis persuadé qu'il en est ainsi dans une république de fourmis : nous les voyons toujours agir sans bien démêler ce qu'elles font; elles ont l'air de courir au hasard, elles jugent peut-être ainsi de nous; elles tiennent leur foire comme nous la nôtre. Pour moi, je ne suis pas absolument mécontent de ma boutique.

C.

Parmi les conventions qui me déplaisent de cette grande foire du monde, il y en a deux surtout qui me mettent en colère : c'est qu'on y vende des esclaves, et qu'il y ait des charlatans dont on paye l'orviétan beaucoup trop cher. Montesquieu m'a fort réjoui dans son chapitre des nègres[1]. Il est bien comique; il triomphe en s'égayant sur notre injustice.

A.

Nous n'avons pas, à la vérité, le droit naturel d'aller garrotter un citoyen d'Angola pour le mener travailler à coups de nerf de bœuf à nos sucreries de la Barbade, comme nous avons le droit naturel de mener à la chasse le chien que nous avons nourri; mais nous avons le droit de convention. Pourquoi ce nègre se vend-il? ou pourquoi se laisse-t-il vendre? je l'ai acheté, il m'appartient; quel tort lui fais-je? Il travaille comme un cheval, je le nourris mal, je l'habille de même, il est battu quand il désobéit; y a-t-il là de quoi tant s'étonner? Traitons-nous mieux nos soldats? n'ont-ils pas perdu absolument leur liberté comme ce nègre? la seule différence entre le nègre et le guerrier, c'est que le guerrier coûte bien moins. Un beau nègre revient à présent à cinq cents écus au moins, et un beau soldat en coûte à peine cinquante. Ni l'un ni l'autre ne peut quitter le lieu où il est confiné; l'un et l'autre sont battus pour la moindre faute. Le salaire est à peu près le même; et le nègre a sur le soldat l'avantage de ne point risquer sa vie, et de la passer avec sa négresse et ses négrillons.

B.

Quoi! vous croyez donc qu'un homme peut vendre sa liberté, qui n'a point de prix?

1. Liv. XV, ch. v.

A.

Tout a son tarif : tant pis pour lui s'il me vend à bon marché quelque chose de si précieux. Dites qu'il est un imbécile; mais ne dites pas que je suis un coquin[1].

C.

Il me semble que Grotius[2], livre II, chapitre v, approuve fort l'esclavage; il trouve même la condition d'un esclave beaucoup plus avantageuse que celle d'un homme de journée, qui n'est pas toujours sûr d'avoir du pain.

B.

Mais Montesquieu regarde la servitude comme une espèce de péché contre nature[3]. Voilà un Hollandais citoyen libre qui veut des esclaves, et un Français qui n'en veut point; il ne croit pas même au droit de la guerre.

A.

Et quel autre droit peut-il donc y avoir dans la guerre que celui du plus fort? Je suppose que je me trouve en Amérique engagé dans une action contre des Espagnols. Un Espagnol m'a blessé, je suis prêt à le tuer; il me dit : Brave Anglais, ne me tue pas, et je te servirai. J'accepte la proposition, je lui fais ce plaisir, je le nourris d'ail et d'ognons; il me lit les soirs *Don Quichotte* à mon coucher : quel mal y a-t-il à cela, s'il vous plaît? Si je me

1. Nous ne pouvons être ici d'accord avec M. de Voltaire. 1° Les principes du droit naturel prononcent la nullité de toute convention dont il résulte une lésion qui prouve qu'elle est l'ouvrage de la démence de l'un des contractants, ou de la violence et de la fraude de l'autre. 2° Un engagement est nul, par la même raison, toutes les fois que les conditions de cet engagement n'ont point une étendue déterminée. 3° Quand il serait vrai qu'on pût se vendre soi-même, on ne pourrait point vendre sa postérité. Un homme ne pourrait avoir le droit d'en vendre un autre, à moins qu'il ne se fût vendu volontairement, et que cette permission fût une des clauses de la vente; l'esclavage ne serait donc alors légitime que dans des cas très-rares. D'ailleurs, un homme qui abuse de l'imbécillité d'un autre est précisément ce que monsieur A ne veut pas être. Il n'y a nulle parité entre l'état d'un esclave et celui d'un soldat. Les conditions de l'engagement d'un soldat sont déterminées ; son châtiment, s'il y manque, est réglé par une loi, et est infligé par le jugement d'un officier, qui est dans ce cas une espèce de magistrat, un homme chargé d'exercer une partie de la puissance publique. Cet officier n'est pas juge et partie comme le maître à l'égard de son esclave. Les soldats peuvent être réellement en certains pays dans une situation pareille à la servitude des nègres, et alors cet esclavage est une violation du droit naturel; mais l'état de soldat n'est pas en lui-même un état d'esclavage. (K.) — Voyez la note suivante des éditeurs de Kehl, qui eux-mêmes justifient Voltaire, après l'avoir presque accusé ici. (B.)

2. *De Jure belli et pacis.*

3. *Esprit des lois*, liv. XV, ch. VII.

rends à un Espagnol aux mêmes conditions, quel reproche ai-je à lui faire? Il n'y a dans un marché que ce qu'on y met, comme dit l'empereur Justinien[1].

Montesquieu n'avoue-t-il pas lui-même qu'il y a des peuples d'Europe chez lesquels il est fort commun de se vendre, comme par exemple les Russes?

B.

Il est vrai qu'il le dit[2], et qu'il cite le capitaine Jean Perry dans l'*État présent de la Russie*[3]; mais il cite à son ordinaire. Jean Perry dit précisément le contraire[4]. Voici ses propres mots : « Le czar a ordonné que personne ne se dirait à l'avenir son esclave, son golup, mais seulement raab, qui signifie sujet. Il est vrai que ce peuple n'en tire aucun avantage réel, car il est encore aujourd'hui esclave. »

En effet, tous les cultivateurs, tous les habitants des terres appartenantes aux boyards ou aux prêtres sont esclaves. Si l'impératrice de Russie commence à créer des hommes libres, elle rendra par là son nom immortel.

Au reste, à la honte de l'humanité, les agriculteurs, les artisans, les bourgeois qui ne sont pas citoyens des grandes villes, sont encore esclaves, serfs de glèbe, en Pologne, en Bohême, en Hongrie, en plusieurs provinces de l'Allemagne, dans la moitié de la Franche-Comté[5], dans le quart de la Bourgogne; et ce qu'il y a de contradictoire, c'est qu'ils sont esclaves des prêtres. Il y a tel évêque qui n'a guère que des serfs de glèbe de mainmorte dans son territoire : telle est l'humanité, telle est la charité chrétienne. Quant aux esclaves faits pendant la guerre, on ne voit

1. Cela suppose qu'on a droit de tuer un homme qui se rend; sans quoi, celui qui fait esclave un ennemi, au lieu de le tuer, est un peu plus coupable qu'un voleur de grand chemin qui ne tue point ceux qui donnent leur bourse de bonne grâce. Il vaut mieux faire un homme esclave que de le tuer, comme il vaut mieux voler qu'assassiner; mais de ce qu'on a fait un moindre crime, il ne s'ensuit point qu'on ait sur le fruit de ce crime un véritable droit. Au reste, ces décisions de monsieur A ne sont pas la véritable opinion de M. de Voltaire. C'est un Anglais qu'il fait parler. Il a voulu peindre un caractère un peu dur, qui se soucie fort peu des hommes assez lâches et assez imbéciles pour rester dans l'esclavage, et qui trouve fort bon qu'on le fasse esclave s'il est assez faible pour préférer la vie à la liberté. (K.)

2. Liv. XV, ch. VI. (*Note de Voltaire.*)

3. *État présent de la grande Russie, traduit de l'anglais de Perry*. Paris, 1717, in-12; voyez ce que dit Voltaire tome XVIII, page 604.

4. Page 228. (*Note de Voltaire.*)

5. Voyez, dans les tomes suivants, les écrits de Voltaire sur les serfs du mont Jura.

chez les religieux chevaliers de Malte que des esclaves de Turquie ou des côtes d'Afrique enchaînés aux rames de leurs galères chrétiennes.

A.

Par ma foi, si des évêques et des religieux ont des esclaves, je veux en avoir aussi.

B.

Il serait mieux que personne n'en eût.

C.

La chose arrivera infailliblement quand la paix perpétuelle[1] de l'abbé de Saint-Pierre sera signée par le Grand Turc et par toutes les puissances, et qu'on aura bâti la ville d'arbitrage auprès du trou qu'on voulait percer jusqu'au centre de la terre[2], pour savoir bien précisément comment il faut se conduire sur sa surface.

NEUVIÈME ENTRETIEN.

DES ESPRITS SERFS.

B.

Si vous admettez l'esclavage du corps, vous ne permettez pas du moins l'esclavage des esprits?

A.

Entendons-nous, s'il vous plaît. Je n'admets point l'esclavage du corps parmi les principes de la société. Je dis seulement qu'il vaut mieux, pour un vaincu, être esclave que d'être tué, en cas qu'il aime plus la vie que la liberté.

Je dis que le nègre qui se vend est un fou, et que le père nègre qui vend son négrillon est un barbare, mais que je suis un homme fort sensé d'acheter ce nègre et de le faire travailler à ma sucrerie. Mon intérêt est qu'il se porte bien, afin qu'il travaille. Je serai humain envers lui, et je n'exige pas de lui plus de reconnaissance que de mon cheval, à qui je suis obligé de donner de l'avoine si je veux qu'il me serve[3]. Je suis avec mon cheval

1. Rêves d'un homme de bien, disait le cardinal Dubois. (B.)

2. Voyez tome XXIII, pages 542, 568 et 575.

3. C'est ici une autre question. Puis-je, l'esclavage étant établi dans une société, acheter un esclave, qui sans cela deviendrait l'esclave d'un autre, que je traiterai avec humanité, à qui je rendrai la liberté lorsqu'il m'aura valu ce qu'il m'aura coûté, si alors il est encore en état de vivre de son travail, et à qui je

à peu près comme Dieu avec l'homme. Si Dieu a fait l'homme pour vivre quelques minutes dans l'écurie de la terre, il fallait bien qu'il lui procurât de la nourriture : car il serait absurde qu'il lui eût fait présent de la faim et d'un estomac, et qu'il eût oublié de le nourrir.

C.

Et si votre esclave vous est inutile?

A.

Je lui donnerai sa liberté, sans contredit, dût-il s'aller faire moine.

B.

Mais l'esclavage de l'esprit, comment le trouvez-vous?

A.

Qu'appelez-vous esclavage de l'esprit?

B.

J'entends cet usage où l'on est de plier l'esprit de nos enfants, comme les femmes caraïbes pétrissent la tête des leurs; d'apprendre d'abord à leur bouche à balbutier des sottises dont nous nous moquons nous-mêmes; de leur faire croire ces sottises dès qu'ils peuvent commencer à croire; de prendre ainsi tous les soins possibles pour rendre une nation idiote, pusillanime et barbare; d'instituer enfin des lois qui empêchent les hommes d'écrire, de parler, et même de penser, comme Arnolphe veut, dans la comédie, qu'il n'y ait dans sa maison d'écritoire que pour lui [1], et faire d'Agnès une imbécile, afin de jouir d'elle.

A.

S'il y avait de pareilles lois en Angleterre, ou je ferais une belle conspiration pour les abolir, ou je fuirais pour jamais de mon île après y avoir mis le feu.

ferai une pension s'il a vieilli à mon service? Je vois un esclave sur le marché, je lui dis : Mon ami, mes compatriotes sont des coquins qui violent le droit naturel sans pudeur et sans remords. On va te vendre 1,500 livres; je les ai; mais je ne puis faire ce sacrifice pour empêcher ces gens-là de commettre un crime de plus. Si tu veux, je t'achèterai, tu travailleras pour moi, et je te nourrirai; si tu travailles mal, tu es un vaurien, je te chasserai, et tu retomberas entre les mains dont tu sors; si je suis un brutal ou un tyran, si je te donne des coups de nerf de bœuf, si je te prends ta femme ou ta fille, tu ne me dois plus rien, tu deviens libre; fie-toi à ma parole, je ne fais point le mal de sang-froid. Veux-tu me suivre? Mais cachons ce traité : on ne souffre ici, entre ton espèce et la mienne, que les conventions qui sont des crimes; celles qui seraient justes sont défendues. Ce discours serait celui d'un homme raisonnable, mais celui qu'il aurait acheté ne serait pas son esclave. (K.)

1. *École des femmes*, acte III, scène II, septième maxime.

C.

Cependant il est bon que tout le monde ne dise pas ce qu'il pense. On ne doit insulter ni par écrit, ni dans ses discours, les puissances et les lois à l'abri desquelles on jouit de sa fortune, de sa liberté, et de toutes les douceurs de la vie.

A.

Non, sans doute, et il faut punir le séditieux téméraire; mais, parce que les hommes peuvent abuser de l'écriture, faut-il leur en interdire l'usage? J'aimerais autant qu'on vous rendît muet pour vous empêcher de faire de mauvais arguments. On vole dans les rues, faut-il pour cela défendre d'y marcher? On dit des sottises et des injures, faut-il défendre de parler? Chacun peut écrire chez nous ce qu'il pense, à ses risques et à ses périls; c'est la seule manière de parler à sa nation. Si elle trouve que vous avez parlé ridiculement, elle vous siffle; si séditieusement, elle vous punit; si sagement et noblement, elle vous aime et vous récompense. La liberté de parler aux hommes avec la plume est établie en Angleterre comme en Pologne; elle l'est dans les Provinces-Unies; elle l'est enfin dans la Suède, qui nous imite; elle doit l'être dans la Suisse, sans quoi la Suisse n'est pas digne d'être libre. Point de liberté chez les hommes sans celle d'expliquer sa pensée.

C.

Et si vous étiez né dans Rome moderne?

A.

J'aurais dressé un autel à Cicéron et à Tacite, gens de Rome l'ancienne; je serais monté sur cet autel, et, le chapeau de Brutus sur la tête et son poignard à la main, j'aurais rappelé le peuple aux droits naturels qu'il a perdus; j'aurais rétabli le tribunat, comme fit Nicolas Rienzi [1].

C.

Et vous auriez fini comme lui.

A.

Peut-être; mais je ne puis vous exprimer l'horreur que m'inspira l'esclavage des Romains dans mon dernier voyage; je frémissais en voyant des récollets au Capitole [2]. Quatre de mes compatriotes ont frété un vaisseau pour aller dessiner les inutiles

1. Voyez tome XI, page 354.
2. Voyez tome XXIII, page 85; et page 85 du présent volume.

ruines de Palmyre et de Balbec[1]; j'ai été tenté cent fois d'en armer une douzaine à mes frais pour aller changer en ruines les repaires des inquisiteurs dans les pays où l'homme est asservi par ces monstres. Mon héros est l'amiral Blake. Envoyé par Cromwell pour signer un traité avec Jean de Bragance, roi de Portugal, ce prince s'excusa de conclure parce que le grand-inquisiteur ne voulait pas souffrir qu'on traitât avec des hérétiques. « Laissez-moi faire, lui dit Blake, il viendra signer le traité sur mon bord. » Le palais de ce moine était sur le Tage, vis-à-vis notre flotte. L'amiral lui lâche une bordée à boulets rouges; l'inquisiteur vient lui demander pardon, et signe le traité à genoux. L'amiral ne fit en cela que la moitié de ce qu'il devait faire; il aurait dû défendre à tous les inquisiteurs de tyranniser les âmes et de brûler les corps, comme les Persans, et ensuite les Grecs et les Romains, défendirent aux Africains de sacrifier des victimes humaines.

B.

Vous parlez toujours en véritable Anglais.

A.

En homme, et comme tous les hommes parleraient s'ils osaient. Voulez-vous que je vous dise quel est le plus grand défaut du genre humain?

C.

Vous me ferez plaisir; j'aime à connaître mon espèce.

A.

Ce défaut est d'être sot et poltron.

C.

Cependant toutes les nations montrent du courage à la guerre.

A.

Oui, comme les chevaux, qui tremblent au premier son du tambour, et qui avancent fièrement quand ils sont disciplinés par cent coups de tambour et cent coups de fouet.

1. Voyez la note, tome XXI, page 588.

DIXIÈME ENTRETIEN.

SUR LA RELIGION.

C.

Puisque vous croyez que le partage du brave homme est d'expliquer librement ses pensées, vous voulez donc qu'on puisse tout imprimer sur le gouvernement et sur la religion ?

A.

Qui garde le silence sur ces deux objets, qui n'ose regarder fixement ces deux pôles de la vie humaine n'est qu'un lâche. Si nous n'avions pas su écrire, nous aurions été opprimés par Jacques II et par son chancelier Jeffreys ; et milord de Kenterbury nous ferait donner le fouet à la porte de sa cathédrale. Notre plume fut la première arme contre la tyrannie, et notre épée la seconde.

C.

Quoi ! écrire contre la religion de son pays !

B.

Eh ! vous n'y pensez pas, monsieur C ; si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté d'écrire contre la religion de l'empire romain, ils n'auraient jamais établi la leur ; ils firent l'évangile de Marie, celui de Jacques, celui de l'enfance, celui des Hébreux, de Barnabé, de Luc, de Jean, de Matthieu, de Marc : ils en écrivirent cinquante-quatre[1]. Ils firent les lettres de Jésus à un roitelet d'Édesse, celles de Pilate à Tibère, de Paul à Sénèque, et les prophéties des sibylles en acrostiches, et le symbole des douze apôtres, et le testament des douze patriarches[2], et le livre d'Énoch, et cinq ou six apocalypses, et de fausses constitutions apostoliques, etc., etc. Que n'écrivirent-ils point ? Pourquoi voulez-vous nous ôter la liberté qu'ils ont eue ?

C.

Dieu me préserve de proscrire cette liberté précieuse ! Mais j'y veux du ménagement, comme dans la conversation des honnêtes gens ; chacun y dit son avis, mais personne n'insulte la compagnie.

1. Voyez, ci-après, la *Collection d'anciens évangiles.*
2. Voyez tome XVII, page 300.

A.

Je ne demande pas aussi qu'on insulte la société, mais qu'on l'éclaire. Si la religion du pays est divine (car c'est de quoi chaque nation se pique), cent mille volumes lancés contre elle ne lui feront pas plus de mal que cent mille pelotes de neige n'ébranleront des murailles d'airain. Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle[1], comme vous savez : comment des caractères noirs tracés sur du papier blanc pourraient-ils la détruire?

Mais si des fanatiques, ou des fripons, ou des gens qui possèdent ces deux qualités à la fois, viennent à corrompre une religion pure et simple; si par hasard des mages et des bonzes ajoutent des cérémonies ridicules à des lois sacrées, des mystères impertinents à la morale divine des Zoroastre et des Confutzée, le genre humain ne doit-il pas des grâces à ceux qui nettoieraient le temple de Dieu des ordures que ces malheureux y auront amassées?

B.

Vous me paraissez bien savant : quels sont donc ces préceptes de Zoroastre et de Confutzée?

A.

Confutzée ne dit point : « Ne fais pas aux hommes ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. »

Il dit : « Fais ce que tu veux qu'on te fasse; oublie les injures, et ne te souviens que des bienfaits. » Il fait un devoir de l'amitié et de l'humanité.

Je ne citerai qu'une seule loi de Zoroastre, qui comprend ce que la morale a de plus épuré, et qui est justement le contraire du fameux probabilisme des jésuites : « Quand tu seras en doute si une action est bonne ou mauvaise, abstiens-toi de la faire[2]. »

Nul moraliste, nul philosophe, nul législateur n'a jamais rien dit ni pu dire qui l'emporte sur cette maxime. Si, après cela, des docteurs persans ou chinois ont ajouté à l'adoration d'un Dieu et à la doctrine de la vertu des chimères fantastiques, des apparitions, des visions, des prédictions, des prodiges, des possessions, des scapulaires; s'ils ont voulu qu'on ne mangeât que de certains aliments en l'honneur de Zoroastre et de Confutzée; s'ils ont prétendu être instruits de tous les secrets de la famille de ces deux grands hommes; s'ils ont disputé trois cents ans pour

1. Matth., XVI, 18.
2. Voyez, tome XXI, la note de la page 570.

savoir comment Confutzée avait été fait ou engendré; s'ils ont institué des pratiques superstitieuses qui faisaient passer dans leurs poches l'argent des âmes dévotes; s'ils ont établi leur grandeur temporelle sur la sottise de ces âmes peu spirituelles; si enfin ils ont armé des fanatiques pour soutenir leurs inventions par le fer et par les flammes, il est indubitable qu'il a fallu réprimer ces imposteurs. Quiconque a écrit en faveur de la religion naturelle et divine, contre les détestables abus de la religion sophistique, a été le bienfaiteur de sa patrie.

C.

Souvent ces bienfaiteurs ont été mal récompensés. Ils ont été cuits ou empoisonnés, ou ils sont morts en l'air, et toute réforme a produit des guerres.

A.

C'était la faute de la législation. Il n'y a plus de guerres religieuses depuis que les gouvernements ont été assez sages pour réprimer la théologie.

B.

Je voudrais, pour l'honneur de la raison, qu'on l'abolît au lieu de la réprimer : il est trop honteux d'avoir fait une science de cette folie. Je connais bien à quoi sert un curé qui tient registre des naissances et des morts[1], qui ramasse des aumônes pour les pauvres, qui console les malades, qui met la paix dans les familles; mais à quoi sont bons les théologiens? Qu'en reviendra-t-il à la société, quand on aura bien su qu'un ange est infini, *secundum quid*, que Scipion et Caton sont damnés pour n'avoir pas été chrétiens, et qu'il y a une différence essentielle entre *catégorématique* et *syncatégorématique ?*

N'admirez-vous pas un Thomas d'Aquin qui décide que « les parties irascibles et concupiscibles ne sont pas parties de l'appétit intellectuel » ? Il examine au long si les cérémonies de la loi sont avant la loi. Mille pages sont employées à ces belles questions, et cinq cent mille hommes les étudient.

Les théologiens ont longtemps recherché si Dieu peut être citrouille ou scarabée ; si, quand on a reçu l'eucharistie, on la rend à la garde-robe.

Ces extravagances ont occupé des têtes qui avaient de la barbe

1. Voltaire n'a pas osé ici s'élever contre l'usage de confier au clergé les registres de l'état civil. Mais, deux ans plus tard, il dit nettement que *le sacrement et le contrat sont deux choses bien différentes.* (B.) — Voyez tome XX, page 29.

dans des pays qui ont produit de grands hommes. C'est sur quoi un écrivain[1], ami de la raison, a dit plusieurs fois que notre grand mal est de ne pas savoir encore à quel point nous sommes au-dessous des Hottentots sur certaines matières.

Nous avons été plus loin que les Grecs et les Romains dans plusieurs arts, et nous sommes des brutes en cette partie; semblables à ces animaux du Nil dont une partie était vivifiée, tandis que l'autre n'était encore que de la fange[2].

Qui le croirait? Un fou, après avoir répété toutes les bêtises scolastiques pendant deux ans, reçoit ses grelots et sa marotte en cérémonie; il se pavane, il décide; et c'est cette école de Bedlam qui mène aux honneurs et aux richesses. Thomas et Bonaventure ont des autels, et ceux qui ont inventé la charrue, la navette, le rabot, et la scie, sont inconnus.

A.

Il faut absolument qu'on détruise la théologie, comme on a détruit l'astrologie judiciaire, la magie, la baguette divinatoire, la cabale, et la chambre étoilée[3].

C.

Détruisons ces chenilles tant que nous pourrons dans nos jardins, et n'y laissons que les rossignols; conservons l'utile et l'agréable : c'est là tout l'homme; mais pour tout ce qui est dégoûtant et venimeux, je consens qu'on l'extermine.

A.

Une bonne religion honnête, mort de ma vie! bien établie par acte de parlement, bien dépendante du souverain, voilà ce qu'il nous faut, et tolérons toutes les autres[4]. Nous ne sommes heureux que depuis que nous sommes libres et tolérants.

1. Voltaire lui-même; voyez tome XI, page 387.

2. Est-il besoin de dire que ce sont des animaux fabuleux?

3. Espèce d'inquisition d'État établie en Angleterre sous Henri VIII, et détruite en 1641, sous Charles Ier. (K.)

4. Les États-Unis de l'Amérique ont été plus loin: il n'y a chez eux aucune religion nationale; mais quelques-uns de ces États ont fait une faute en excluant les prêtres des fonctions publiques; c'est leur dire de se réunir et de former *imperium in imperio*. Dans un pays bien gouverné, un prêtre ne doit avoir ni plus de priviléges ni moins de droits qu'un géomètre ou un métaphysicien. Les droits de citoyen n'ont rien de commun avec l'emploi qu'un homme fait de l'esprit que la nature lui a donné. (K.)

C.

Je lisais l'autre jour un poëme français sur la *Grâce*[1], poëme didactique et un peu soporatif, attendu qu'il est monotone. L'auteur, en parlant de l'Angleterre, à qui la grâce de Dieu est refusée (quoique votre monarque se dise roi par la grâce de Dieu tout comme un autre), l'auteur, dis-je, s'exprime ainsi en vers assez plats :

Cette île, de chrétiens féconde pépinière,
L'Angleterre, où jadis brilla tant de lumière,
Recevant aujourd'hui toutes religions,
N'est plus qu'un triste amas de folles visions...
Oui, nous sommes, Seigneur, tes peuples les plus chers,
Tu fais luire sur nous tes rayons les plus clairs.
Vérité toujours pure, ô doctrine éternelle!
La France est aujourd'hui ton royaume fidèle.

(Chant IV, v. 129-146.)

A.

Voilà un plaisant original avec sa pépinière et ses rayons clairs! Un Français croit toujours qu'il doit donner le ton aux autres nations ; il semble qu'il s'agisse d'un menuet ou d'une mode nouvelle. Il nous plaint d'être libres ! En quoi, s'il vous plaît, la France est-elle le royaume *fidèle de la doctrine éternelle?* Est-ce dans le temps qu'une bulle ridicule[2], fabriquée à Paris dans un collége de jésuites, et scellée à Rome par un collége de cardinaux, a divisé toute la France et fait plus de prisonniers et d'exilés qu'elle n'avait de soldats ? O le royaume fidèle!

Que l'Église anglicane réponde, si elle veut, à ces rimeurs de l'Église gallicane ; pour moi, je suis sûr que personne ne regrettera parmi nous *ce temps jadis où brilla tant de lumière*. Était-ce quand les papes envoyaient chez nous des légats donner nos bénéfices à des Italiens, et imposer des décimes sur nos biens pour payer leurs filles de joie? Était-ce quand nos trois royaumes fourmillaient de moines et de miracles ? Ce plat poëte est un bien mauvais citoyen. Il devait souhaiter plutôt à sa patrie assez de *rayons clairs* pour qu'elle aperçût ce qu'elle gagnerait à nous imiter ; ces rayons font voir qu'il ne faut pas que les gallicans envoient vingt mille livres sterling à Rome toutes les années, et que les anglicans, qui payaient autrefois le denier de saint Pierre, étaient plongés alors dans la plus stupide barbarie.

1. Par Louis Racine.
2. La bulle *Unigenitus*.

B.

C'est très-bien dit ; la religion ne consiste point du tout à faire passer son argent à Rome. C'est une vérité reconnue non-seulement de ceux qui ont brisé ce joug, mais encore de ceux qui le portent.

A.

Il faut absolument épurer la religion ; l'Europe entière le crie. On commença ce grand ouvrage il y a près de deux cent cinquante années ; mais les hommes ne s'éclairent que par degrés. Qui aurait cru alors qu'on analyserait les rayons du soleil, qu'on électriserait avec le tonnerre, et qu'on découvrirait la gravitation universelle, loi qui préside à l'univers ? Il est temps que des hommes si éclairés ne soient pas esclaves des aveugles. Je ris quand je vois une académie des sciences obligée de se conformer à la décision d'une congrégation du saint-office.

La théologie n'a jamais servi qu'à renverser les cervelles, et quelquefois les États. Elle seule fait les athées, car le grand nombre de petits théologiens, qui est assez sensé pour voir le ridicule de cette étude chimérique, n'en sait pas assez pour lui substituer une saine philosophie. La théologie, disent-ils, est, selon la signification du mot, la *science de Dieu :* or les polissons qui ont profané cette science ont donné de Dieu des idées absurdes ; et de là ils concluent que la Divinité est une chimère, parce que la théologie est chimérique. C'est précisément dire qu'il ne faut prendre ni quinquina pour la fièvre, ni faire diète dans la pléthore, ni être saigné dans l'apoplexie, parce qu'il y a de mauvais médecins ; c'est nier la connaissance du cours des astres, parce qu'il y a eu des astrologues ; c'est nier les effets évidents de la chimie, parce que des chimistes charlatans ont prétendu faire de l'or. Les gens du monde, encore plus ignorants que ces petits théologiens, disent : Voilà des bacheliers et des licenciés qui ne croient pas en Dieu ; pourquoi y croirions-nous ?

Mes amis, une fausse science fait les athées : une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité ; elle rend juste et sage celui que la théologie a rendu inique et insensé.

Voilà à peu près ce que j'ai lu dans ce petit livre[1] nouveau, et j'en ai fait ma profession de foi.

B.

En vérité, c'est celle de tous les honnêtes gens.

1. *Lettres à S. A. monseigneur le prince de**** ; voyez tome XXVI, page 488.

ONZIÈME ENTRETIEN.

DU DROIT DE LA GUERRE [1].

B.

Nous avons traité des matières qui nous regardent tous de fort près ; et les hommes sont bien insensés d'aimer mieux aller à la chasse ou jouer au piquet que de s'instruire sur des objets si importants. Notre premier dessein était d'approfondir le droit de la guerre et de la paix ; nous n'en avons pas encore parlé.

A.

Qu'entendez-vous par le droit de la guerre?

B.

Vous m'embarrassez ; mais enfin de Groot ou Grotius en a fait un ample traité, dans lequel il cite plus de deux cents auteurs grecs ou latins, et même des auteurs juifs.

A.

Croyez-vous que le prince Eugène et le duc de Marlborough l'eussent étudié, quand ils vinrent chasser les Français de cent lieues de pays? Le droit de la paix, je le connais assez, c'est de tenir sa parole, et de laisser tous les hommes jouir des droits de la nature ; mais, pour le droit de la guerre, je ne sais ce que c'est. Le code du meurtre me semble une étrange imagination. J'espère que bientôt on nous donnera la jurisprudence des voleurs de grand chemin.

C.

Comment accorderons-nous donc cette horreur si ancienne, si universelle de la guerre, avec les idées du juste et de l'injuste, avec cette bienveillance pour nos semblables que nous prétendons être née avec nous, avec le τὸ καλὸν, le beau, et l'honnête?

B.

N'allons pas si vite. Ce crime qui consiste à commettre un si grand nombre de crimes en front de bandière n'est pas si uni-

1. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, ce dialogue était donné sous ce mot : Droit (du) de la guerre, *Dialogue entre un Anglais et un Allemand*, et commençait au second alinéa, qui était dans la bouche de l'Allemand : « Qu'entendez-vous par le droit de la guerre ? »

versel que vous le dites. Nous avons déjà remarqué[1] que les brames et les primitifs nommés *quakers* n'ont jamais été coupables de cette abomination. Les nations qui sont au delà du Gange versent très-rarement le sang; et je n'ai point lu que la république de San-Marino ait jamais fait la guerre, quoiqu'elle ait à peu près autant de terrain qu'en avait Romulus. Les peuples de l'Indus et de l'Hydaspe furent bien surpris de voir les premiers voleurs armés qui vinrent s'emparer de leur beau pays. Plusieurs peuples de l'Amérique n'avaient jamais entendu parler de ce péché horrible, quand les Espagnols vinrent les attaquer l'Évangile à la main.

Il n'est point dit que les Chananéens eussent jamais fait la guerre à personne, lorsqu'une horde de Juifs parut tout d'un coup, mit les bourgades en cendres, égorgea les femmes sur les corps de leurs maris, et les enfants sur le ventre de leurs mères. Comment expliquerons-nous cette fureur dans nos principes?

A.

Comme les méchants rendent raison de la peste, des deux véroles, et de la rage. Ce sont des maladies attachées à la constitution de nos organes. On n'est pas toujours attaqué de la rage et de la peste; il suffit souvent qu'un ministre d'État enragé ait mordu un autre ministre pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes.

C.

Mais, quand on a ces maladies, il y a quelques remèdes. En connaissez-vous pour la guerre?

A.

Je n'en connais que deux, dont la tragédie s'est emparée : la crainte et la pitié. La crainte nous oblige souvent à faire la paix; et la pitié, que la nature a mise dans nos cœurs comme un contre-poison contre l'héroïsme carnassier, fait qu'on ne traite pas toujours les vaincus à toute rigueur. Notre intérêt même est d'user envers eux de miséricorde, afin qu'ils servent sans trop de répugnance leurs nouveaux maîtres : je sais bien qu'il y a eu des brutaux qui ont fait sentir rudement le poids de leurs chaînes aux nations subjuguées. A cela je n'ai autre chose à répondre que ce vers d'une tragédie intitulée *Spartacus*[2], composée par un Français qui pense profondément :

> La loi de l'univers, c'est : *Malheur au vaincu.*

1. Voyez le troisième entretien, page 331.
2. Par Saurin; le vers cité par Voltaire est à la scène IV de l'acte III.

J'ai dompté un cheval : si je suis sage, je le nourris bien, je le caresse, et je le monte; si je suis un fou furieux, je l'égorge.

C.

Cela n'est pas consolant, car enfin nous avons presque tous été subjugués. Vous autres Anglais, vous l'avez été par les Romains, par les Saxons et les Danois, et ensuite par un bâtard de Normandie. Le berceau de notre religion est entre les mains des Turcs. Une poignée de Francs a soumis la Gaule. Les Tyriens, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Arabes, ont tour à tour subjugué l'Espagne. Enfin, de la Chine à Cadix, presque tout l'univers a toujours appartenu au plus fort. Je ne connais aucun conquérant qui soit venu l'épée dans une main et un code dans l'autre; ils n'ont fait des lois qu'après la victoire, c'est-à-dire après la rapine; et ces lois, ils les ont faites précisément pour soutenir leur tyrannie. Que diriez-vous si quelque bâtard de Normandie venait s'emparer de votre Angleterre pour venir vous donner ses lois?

A.

Je ne dirais rien; je tâcherais de le tuer à sa descente dans ma patrie. S'il me tuait, je n'aurais rien à répliquer; s'il me subjuguait, je n'aurais que deux partis à prendre, celui de me tuer moi-même, ou celui de le bien servir.

B.

Voilà de tristes alternatives. Quoi! point de loi de la guerre? point de droit des gens?

A.

J'en suis fâché; mais il n'y en a point d'autre que de se tenir continuellement sur ses gardes. Tous les rois, tous les ministres, pensent comme nous; et c'est pourquoi douze cent mille mercenaires en Europe font aujourd'hui la parade tous les jours en temps de paix.

Qu'un prince licencie ses troupes, qu'il laisse tomber ses fortifications en ruines, et qu'il passe son temps à lire Grotius, vous verrez si, dans un an ou deux, il n'aura pas perdu son royaume.

C.

Ce sera une grande injustice.

A.

D'accord.

B.

Et point de remède à cela?

A.

Aucun, sinon de se mettre en état d'être aussi injuste que ses voisins. Alors l'ambition est contenue par l'ambition; alors les chiens d'égale force montrent les dents, et ne se déchirent que quand ils ont à disputer une proie.

C.

Mais les Romains, les Romains, ces grands législateurs?

A.

Ils faisaient des lois, vous dis-je, comme les Algériens assujettissent leurs esclaves à la règle; mais, quand ils combattaient pour réduire les nations en esclavage, leur loi était leur épée. Voyez le grand César, le mari de tant de femmes, et la femme de tant d'hommes; il fait mettre en croix deux mille citoyens du pays de Vannes, afin que le reste apprenne à être plus souple; ensuite, quand toute la nation est bien apprivoisée, viennent les lois et les beaux règlements; on bâtit des cirques, des amphithéâtres, on élève des aqueducs, on construit des bains publics, et les peuples subjugués dansent avec leurs chaînes.

B.

On dit pourtant que, dans la guerre, il y a des lois qu'on observe: par exemple, on fait une trêve de quelques jours pour enterrer ses morts; on stipule qu'on ne se battra pas dans un certain endroit; on accorde une capitulation à une ville assiégée, on lui permet de racheter ses cloches; on n'éventre point les femmes grosses quand on prend possession d'une place qui s'est rendue; vous faites des politesses à un officier blessé qui est tombé entre vos mains; et, s'il meurt, vous le faites enterrer.

A.

Ne voyez-vous pas que ce sont là les lois de la paix, les lois de la nature, les lois primitives, qu'on exécute réciproquement? La guerre ne les a pas dictées; elles se font entendre malgré la guerre; et sans cela les trois quarts du globe ne seraient qu'un désert couvert d'ossements.

Si deux plaideurs acharnés, et près d'être ruinés par leurs procureurs, font entre eux un accord qui leur laisse à chacun un peu de pain, appellerez-vous cet accord une *loi du barreau?* Si une horde de théologiens, allant faire brûler en cérémonie quelques raisonneurs qu'ils appellent *hérétiques*, apprend que le lendemain le parti hérétique les fera brûler à son tour; s'ils font

grâce pour qu'on la leur fasse, direz-vous que c'est là une loi théologique ? Vous avouerez qu'ils ont écouté la nature et l'intérêt, malgré la théologie. Il en est de même dans la guerre : le mal qu'elle ne fait pas, c'est le besoin et l'intérêt qui l'arrêtent. La guerre, vous dis-je, est une maladie affreuse qui saisit les nations l'une après l'autre, et que la nature guérit à la longue.

C.

Quoi ! vous n'admettez point de guerre juste ?

A.

Je n'en ai jamais connu de cette espèce ; cela me paraît contradictoire et impossible.

B.

Quoi ! lorsque le pape Alexandre VI et son infâme fils Borgia pillaient la Romagne, égorgeaient, empoisonnaient tous les seigneurs de ce pays, en leur accordant des indulgences, il n'était pas permis de s'armer contre ces monstres ?

A.

Ne voyez-vous pas que c'étaient ces monstres qui faisaient la guerre ? Ceux qui se défendaient la soutenaient. Il n'y a certainement dans ce monde que des guerres offensives ; la défensive n'est autre chose que la résistance à des voleurs armés.

C.

Vous vous moquez de nous. Deux princes se disputent un héritage, leur droit est litigieux, leurs raisons sont également plausibles ; il faut bien que la guerre en décide : alors cette guerre est juste des deux côtés.

A.

C'est vous qui vous moquez. Il est impossible physiquement que l'un des deux n'ait pas tort, et il est absurde et barbare que des nations périssent parce que l'un de ces deux princes a mal raisonné. Qu'ils se battent en champ clos s'ils veulent ; mais qu'un peuple entier soit immolé à leurs intérêts, voilà où est l'horreur. Par exemple, l'archiduc Charles dispute le trône d'Espagne au duc d'Anjou [1], et, avant que le procès soit jugé, il en coûte la vie à plus de quatre cent mille hommes ; je vous demande si la chose est juste.

1. Voyez tome XIV, pages 337 et suiv.

B.

J'avoue que non. Il fallait trouver quelque autre biais pour accommoder le différend.

C.

Il était tout trouvé; il fallait s'en rapporter à la nation sur laquelle on voulait régner. La nation espagnole disait : Nous voulons le duc d'Anjou; le roi son grand-père l'a nommé héritier par son testament; nous y avons souscrit; nous l'avons reconnu pour notre roi; nous l'avons supplié de quitter la France pour venir gouverner. Quiconque veut s'opposer à la loi des vivants et des morts est visiblement injuste.

B.

Fort bien. Mais si la nation se partage ?

A.

Alors, comme je vous le disais, la nation et ceux qui entrent dans la querelle sont malades de la rage. Ses horribles symptômes durent douze ans, jusqu'à ce que les enragés, épuisés, n'en pouvant plus, soient forcés de s'accorder. Le hasard, le mélange de bons et de mauvais succès, les intrigues, la lassitude, ont éteint cet incendie, que d'autres hasards, d'autres intrigues, la cupidité, la jalousie, l'espérance, avaient allumé. La guerre est comme le mont Vésuve; ses éruptions engloutissent des villes, et ses embrasements s'arrêtent. Il y a des temps où les bêtes féroces, descendues des montagnes, dévorent une partie de vos travaux, ensuite elles se retirent dans leurs cavernes.

C.

Quelle funeste condition que celle des hommes!

A.

Celle des perdrix est pire : les renards, les oiseaux de proie, les dévorent; les chasseurs les tuent, les cuisiniers les rôtissent; et cependant il y en a toujours. La nature conserve les espèces, et se soucie très-peu des individus.

B.

Vous êtes dur, et la morale ne s'accommode pas de ces maximes.

A.

Ce n'est pas moi qui suis dur, c'est la destinée. Vos moralistes font très-bien de crier toujours : « Misérables mortels, soyez justes et bienfaisants; cultivez la terre, et ne l'ensanglantez pas.

Princes, n'allez pas dévaster l'héritage d'autrui, de peur qu'on ne vous tue dans le vôtre. Restez chez vous, pauvres gentillâtres; rétablissez votre masure; tirez de vos fonds le double de ce que vous en tiriez; entourez vos champs de haies vives; plantez des mûriers; que vos sœurs vous fassent des bas de soie; améliorez vos vignes; et si des peuples voisins veulent venir boire votre vin malgré vous, défendez-vous avec courage; mais n'allez pas vendre votre sang à des princes qui ne vous connaissent pas, qui ne jetteront jamais sur vous un coup d'œil, et qui vous traitent comme des chiens de chasse qu'on mène contre le sanglier, et qu'on laisse ensuite mourir dans un chenil. »

Ces discours feront peut-être impression sur trois ou quatre têtes bien organisées, tandis que cent mille autres ne les entendront seulement pas, et brigueront l'honneur d'être lieutenants de houssards.

Pour les autres moralistes à gages que l'on nomme *prédicateurs*, ils n'ont jamais seulement osé prêcher contre la guerre. Ils déclament contre les appétits sensuels après avoir pris leur chocolat. Ils anathématisent l'amour, et, au sortir de la chaire où ils ont crié, gesticulé, et sué, ils se font essuyer par leurs dévotes. Ils s'époumonent à prouver des mystères dont ils n'ont pas la plus légère idée; mais ils se gardent bien de décrier la guerre, qui réunit tout ce que la perfidie a de plus lâche dans les manifestes, tout ce que l'infâme friponnerie a de plus bas dans les fournitures des armées, tout ce que le brigandage a d'affreux dans le pillage, le viol, le larcin, l'homicide, la dévastation, la destruction. Au contraire, ces bons prêtres bénissent en cérémonie les étendards du meurtre; et leurs confrères chantent, pour de l'argent, des chansons juives, quand la terre a été inondée de sang.

B.

Je ne me souviens point en effet d'avoir lu dans le prolixe et argumentant Bourdaloue, le premier qui ait mis les apparences de la raison dans ses sermons; je ne me souviens point, dis-je, d'avoir lu une seule page contre la guerre.

L'élégant et doux Massillon[1], en bénissant les drapeaux du régiment de Catinat, fait, à la vérité, quelques vœux pour la paix; mais il permet l'ambition. « Ce désir, dit-il, de voir vos services récompensés, s'il est modéré... s'il ne vous porte pas à vous frayer des routes d'iniquité pour parvenir à vos fins... n'a

1. Voyez page 22.

rien dont la morale chrétienne puisse être blessée. » Enfin il prie Dieu d'envoyer l'ange exterminateur au-devant du régiment de Catinat. « O mon Dieu! faites-le précéder toujours de la victoire et de la mort; répandez sur ses ennemis des esprits de terreur et de vertige. » J'ignore si la victoire peut précéder un régiment, et si Dieu répand des esprits de vertige; mais je sais que les prédicateurs autrichiens en disaient autant aux cuirassiers de l'empereur, et que l'ange exterminateur ne savait auquel entendre.

A.

Les prédicateurs juifs allèrent encore plus loin. On voit avec édification les prières humaines dont leurs psaumes sont remplis. Il n'est question que de mettre l'épée divine sur sa cuisse, d'éventrer les femmes, d'écraser les enfants à la mamelle contre la muraille. L'ange exterminateur ne fut pas heureux dans ses campagnes, il devint l'ange exterminé; et les Juifs, pour prix de leurs psaumes, furent toujours vaincus et esclaves.

De quelque côté que vous vous tourniez, vous verrez que les prêtres ont toujours prêché le carnage, depuis un Aaron, qu'on prétend avoir été pontife d'une horde d'Arabes, jusqu'au prédicant Jurieu, prophète d'Amsterdam. Les négociants de cette ville, aussi sensés que ce pauvre garçon était fou, le laissaient dire, et vendaient leur girofle et leur cannelle.

C.

Eh bien! n'allons point à la guerre, ne nous faisons point tuer au hasard pour de l'argent. Contentons-nous de nous bien défendre contre les voleurs appelés *conquérants*.

DOUZIÈME ENTRETIEN.

DU CODE DE LA PERFIDIE.

B.

Et du droit de la perfidie, qu'en dirons-nous?

A.

Comment, par saint George! je n'avais jamais entendu parler de ce droit-là. Dans quel catéchisme avez-vous lu ce devoir du chrétien?

B

Je le trouve partout. La première chose que fait Moïse avec son saint peuple, n'est-ce pas d'emprunter par une perfidie les

meubles des Égyptiens[1], pour s'en aller, dit-il, sacrifier dans le désert? Cette perfidie n'est, à la vérité, accompagnée que d'un larcin; celles qui sont jointes au meurtre sont bien plus admirables. Les perfidies d'Aod[2], de Judith[3], sont très-renommées. Celles du patriarche Jacob envers son beau-père et son frère ne sont que des tours de maître Gonin, puisqu'il n'assassina ni son frère ni son beau-père. Mais vive la perfidie de David[4], qui, s'étant associé quatre cents coquins perdus de dettes et de débauche, et ayant fait alliance avec un certain roitelet nommé Achis[5], allait égorger les hommes, les femmes, les petits enfants des villages qui étaient sous la sauvegarde de ce roitelet, et lui faisait croire qu'il n'avait égorgé que les hommes, les femmes et les petits garçons appartenant au roitelet Saül! Vive surtout sa perfidie envers le bon bomme Uriah[6]! Vive celle du sage Salomon, inspiré de Dieu, qui fit massacrer son frère Adonias, après avoir juré de lui conserver la vie[7]!

Nous avons encore des perfidies très-renommées de Clovis, premier roi chrétien des Francs, qui pourraient beaucoup servir à perfectionner la morale. J'estime surtout sa conduite envers les assassins d'un Regnomer, roi du Mans (supposé qu'il y ait jamais eu un royaume du Mans). Il fit marché avec de braves assassins pour tuer ce roi par derrière, et les paya en fausse monnaie; mais comme ils murmuraient de n'avoir pas leur compte, il les fit assassiner pour rattraper sa monnaie de billon.

Presque toutes nos histoires sont remplies de pareilles perfidies commises par des princes qui tous ont bâti des églises et fondé des monastères.

Or l'exemples de ces braves gens doit certainement servir de leçon au genre humain : car où en chercherait-il, si ce n'est dans les oints du Seigneur?

A.

Il m'importe fort peu que Clovis et ses pareils aient été oints; mais je vous avoue que je souhaiterais, pour l'édification du genre humain, qu'on jetât dans le feu toute l'histoire civile et ecclésiastique. Je n'y vois guère que les annales des crimes[8]; et soit que ces monstres aient été oints ou ne l'aient pas été, il ne résulte de leur histoire que l'exemple de la scélératesse.

1. *Exode*, XI, 2.
2. *Juges*, III, 20 et suiv.
3. Judith, VIII.
4. I. *Rois*, XXII, 2.
5. I. *Rois*, XXVII, 9-10.
6. II. *Rois*, XI, 15.
7. III. *Rois*, II, 24-25.
8. Voltaire l'a déjà dit tome XIV, page 61; XXIV, 543, et XXVII, 255.

Je me souviens d'avoir lu autrefois l'*Histoire du grand schisme d'Occident*[1]. Je voyais une douzaine de papes tous également perfides, tous méritant également d'être pendus à Tyburn. Et puisque la papauté a subsisté au milieu d'un débordement si long et si vaste de tous les crimes, puisque les archives de ces horreurs n'ont corrigé personne, je conclus que l'histoire n'est bonne à rien.

C.

Oui, je conçois que le roman vaudrait mieux : on y est maître du moins de feindre des exemples de vertu ; mais Homère n'a jamais imaginé une seule action vertueuse et honnête dans tout son roman monotone de *l'Iliade*. J'aimerais beaucoup mieux le roman de *Télémaque*, s'il n'était pas tout en digressions et en déclamations. Mais puisque vous m'y faites songer, voici un morceau du *Télémaque*, concernant la perfidie, sur lequel je voudrais avoir votre avis.

Dans une des digressions de ce roman, au livre XX, Adraste, roi des Dauniens, ravit la femme d'un nommé Dioscore. Ce Dioscore se réfugie chez les princes grecs, et, n'écoutant que sa vengeance, il leur offre de tuer le ravisseur leur ennemi. Télémaque, inspiré par Minerve, leur persuade de ne point écouter Dioscore, et de le renvoyer pieds et poings liés au roi Adraste. Comment trouvez-vous cette décision du vertueux Télémaque ?

A.

Abominable. Ce n'était pas apparemment Minerve, c'était Tisiphone qui l'inspirait. Comment ! renvoyer ce pauvre homme, afin qu'on le fasse mourir dans les tourments, et qu'Adraste ressemble en tout à David, qui jouissait de la femme en faisant mourir le mari ! L'onctueux auteur du *Télémaque* n'y pensait pas. Ce n'est point là l'action d'un cœur généreux, c'est celle d'un méchant et d'un traître. Je n'aurais point accepté la proposition de Dioscore, mais je n'aurais pas livré cet infortuné à son ennemi. Dioscore était fort vindicatif, à ce que je vois, mais Télémaque était un perfide.

B.

Et la perfidie dans les traités, l'admettez-vous ?

Elle est fort commune, je l'avoue. Je serais bien embarrassé s'il fallait décider quels furent les plus grands fripons dans leurs négo-

1. Par le P. Maimbourg, 1678, in-4°, ou trois vol. in-12.

ciations, des Romains ou des Carthaginois, de Louis XI le très-chrétien, ou de Ferdinand le catholique, etc., etc., etc., etc., etc. Mais je demande s'il n'est pas permis de friponner pour le bien de l'État.

A.

Il me semble qu'il y a des friponneries si adroites que tout le monde les pardonne; il y en a de si grossières qu'elles sont universellement condamnées. Pour nous autres Anglais, nous n'avons jamais attrapé personne. Il n'y a que le faible qui trompe[1]. Si vous voulez avoir de beaux exemples de perfidie, adressez-vous aux Italiens du XVe et du XVIe siècle.

Le vrai politique est celui qui joue bien, et qui gagne à la longue. Le mauvais politique est celui qui ne sait que filer la carte, et qui tôt ou tard est reconnu.

C.

Fort bien; et s'il n'est pas découvert, ou s'il ne l'est qu'après avoir gagné tout notre argent, et lorsqu'il s'est rendu assez puissant pour qu'on ne puisse le forcer à le rendre?

A.

Je crois que ce bonheur est rare, et que l'histoire nous fournit plus d'illustres filous punis que d'illustres filous heureux.

B.

Je n'ai plus qu'une question à vous faire. Trouvez-vous bon qu'une nation fasse empoisonner un ennemi public selon cette maxime: *Salus reipublicæ suprema lex esto?*

A.

Parbleu! allez demander cela à des casuistes. Si quelqu'un faisait cette proposition dans la chambre des communes, j'opinerais (Dieu me pardonne!) pour l'empoisonner lui-même, malgré ma répugnance pour les drogues. Je voudrais bien savoir pourquoi ce qui est un forfait abominable dans un particulier serait innocent dans trois cents sénateurs, et même dans trois cent mille: est-ce que le nombre des coupables transforme le crime en vertu?

C.

Je suis content de votre réponse. Vous êtes un brave homme.

1. Voltaire avait dit dans son *Mahomet*, acte II, scène V:

C'est le faible qui trompe...

TREIZIÈME ENTRETIEN.

DES LOIS FONDAMENTALES.

B.

J'entends toujours parler de lois fondamentales; mais y en a-t-il?

A.

Oui, il y a celle d'être juste; et jamais fondement ne fut plus souvent ébranlé.

C.

Je lisais, il n'y a pas longtemps, un de ces mauvais livres très-rares, que les curieux recherchent, comme les naturalistes amassent des fragments de substances animales ou végétales pétrifiés, s'imaginant par là qu'ils découvriront le secret de la nature. Ce livre est d'un avocat de Paris, nommé Louis Dorléans, qui plaidait beaucoup contre Henri IV par-devant la Ligue, et qui heureusement perdit sa cause. Voici comme ce jurisconsulte s'exprime sur les lois fondamentales du royaume de France : « La loi fondamentale des Hébreux était que les lépreux ne pouvaient régner. Henri IV est hérétique : donc il est lépreux; donc il ne peut être roi de France par la loi fondamentale de l'Église. La loi veut qu'un roi de France soit chrétien comme mâle : qui ne tient la foi catholique, apostolique, et romaine, n'est point chrétien, et ne croit point en Dieu; il ne peut pas plus être roi de France que le plus grand faquin du monde, etc.[1] »

1. L'ouvrage de L. Dorléans, dont Voltaire a déjà parlé dans l'*Essai sur les Mœurs* (voyez tome XII, page 545), est intitulé *Réponse des vrais catholiques français à l'Avertissement des catholiques anglais pour l'exclusion du roi de Navarre de la couronne de France*, 1588, in-8°. Voici son texte :

« Nous conclurons bientôt que nul, soit hérétique, juif, ou d'autre secte de religion, brief qui ne soit catholique, ne doit ni ne peut justement, non plus que le plus grand faquin et roturier du monde, être roi de France... » (Page 224.)

« Si être lépreux (comme le roi Osias qui en fut déposé), si être hors de son sens humain, voire pour l'indisposition du corps, est une exclusion à toutes charges publiques et mesmes à la royauté, que sera-ce d'être forcené, hors de soi et contre le sens commun de Dieu et des fidèles, à l'occasion de l'indisposition causée par l'hérésie, qui est une furie beaucoup plus à fuir et dommageable, au jugement de saint Augustin et des saints Pères, experts en cela; puisqu'au premier il n'y a à considérer ou craindre que l'inhabileté et incapacité à s'acquitter de sa charge; et au second non-seulement cela, mais une contrariété et opposition à ce qui est le principal devoir d'icelle? Car je ne pense pas qu'il y ait chrétien quelconque qui nie que la principale fin et charge d'un roi chré-

Il est très-vrai à Rome que tout homme qui ne croit point au pape ne croit point en Dieu; mais cela n'est pas absolument si vrai dans le reste de la terre : il y faut mettre quelque petite restriction, et il me semble qu'à tout prendre maître Louis Dorléans, avocat au parlement de Paris, ne raisonnait pas tout à fait aussi bien que Cicéron et Démosthène.

B.

Mon plaisir serait de voir ce que deviendrait la loi fondamentale du saint empire romain, s'il prenait un jour fantaisie aux électeurs de choisir un césar protestant, dans la superbe ville de Francfort-sur-le-Mein.

A.

Il arriverait ce qui est arrivé à la loi fondamentale qui fixe le nombre des électeurs à sept, parce qu'il y a sept cieux, et que le chandelier d'un temple juif avait sept branches.

N'est-ce pas une loi fondamentale en France que le domaine du roi est inaliénable? Et cependant n'est-il presque pas tout aliéné? Vous m'avouerez que tous ces fondements-là sont bâtis sur du sable mouvant. Les lois qu'on appelle *lois fondamentales* ne sont, comme toutes les autres, que des lois de convention, d'anciens usages, d'anciens préjugés qui changent selon les temps. Demandez aux Romains d'aujourd'hui s'ils ont gardé les lois fondamentales de l'ancienne république romaine. Il était bon que les domaines des rois d'Angleterre, de France, et d'Espagne, de-

tien, et même de celui de France, ne soit de servir Dieu et Jésus-Christ, et avoir soin de conserver sa religion et de tenir la main à l'exécution de ses lois. Qui pense autrement présuppose une autre fin que Dieu et Jésus-Christ, et partant est un vrai juif et athée... sans autre expression, il s'entend assez entre les chrétiens, et par le commun sentiment des Français et des catholiques que le roi de France doit être chrétien et catholique... » (Pages 229 et 230.)

« Si par la loi de France et de la chrétienté, un Turc, un Juif, ou infidèle, ne peut être roi, encore qu'il soit le plus proche du sang, il résulte que la loi du royaume pour la religion est plus considérable en la succession des rois que la nature. Et si de toutes les prétendues religions autre n'est proprement et véritablement religion que la seule chrétienne et catholique (cela ne se peut nier des chrétiens), il s'ensuit de toute nécessité qu'on doit avoir égard seulement à la religion catholique et que pour être roi de France, il est plus nécessaire d'être chrétien et catholique que d'être homme et le plus proche de sang mâle. Qui dispute après cela mérite plutôt qu'un bourreau lui réponde qu'un philosophe, comme disait Aristote de ceux qui nient les maximes de la nature. » (Pages 271 et 272.)

Voltaire citait trop souvent de mémoire, mais il n'altérait pas les textes; comme on peut le voir par ce passage de L. Dorléans, et comme on l'a vu par les citations que nous avons faites du *Traité sur le Suicide* de l'abbé de Saint-Cyran (voyez tome XXV, page 568). (B.)

meurassent propres à la couronne quand les rois vivaient comme vous et moi du produit de leurs terres; mais aujourd'hui qu'ils ne vivent que de taxes et d'impôts, qu'importe qu'ils aient des domaines ou qu'ils n'en aient pas? Quand François Ier manqua de parole à Charles-Quint son vainqueur, quand il viola fort à propos le serment de lui rendre la Bourgogne, il se fit représenter par ses gens de loi que les Bourguignons étaient inaliénables; mais si Charles-Quint était venu lui faire des représentations contraires à la tête d'une grande armée, les Bourguignons auraient été très-aliénés.

La Franche-Comté, dont la loi fondamentale était d'être libre sous la maison d'Autriche, tient aujourd'hui d'une manière intime et essentielle à la couronne de France. Les Suisses ont tenu essentiellement à l'empire, et tiennent aujourd'hui essentiellement à la liberté.

C'est cette liberté qui est la loi fondamentale de toutes les nations : c'est la seule loi contre laquelle rien ne peut prescrire, parce que c'est celle de la nature. Les Romains peuvent dire au pape : Notre loi fondamentale fut d'abord d'avoir un roi qui régnait sur une lieue de pays; ensuite elle fut d'élire deux consuls, puis deux tribuns; puis notre loi fondamentale fut d'être mangés par un empereur, puis d'être mangés par des gens venus du Nord, puis d'être dans l'anarchie, puis de mourir de faim sous le gouvernement d'un prêtre. Nous revenons enfin à la véritable loi fondamentale, qui est d'être libres : allez-vous-en donner ailleurs des indulgences *in articulo mortis*, et sortez du Capitole, qui n'était pas bâti pour vous.

B.

Amen!

C.

Il faut bien espérer que la chose arrivera quelque jour. Ce sera un beau spectacle pour nos petits-enfants.

A.

Plût à Dieu que les grands-pères en eussent la joie! C'est de toutes les révolutions la plus aisée à faire; et cependant personne n'y pense.

B.

C'est que, comme vous l'avez dit[1], le caractère principal des hommes est d'être sots et poltrons. Les rats romains n'en savent pas encore assez pour attacher le grelot au cou du chat[2].

1. Page 361.
2. La Fontaine, livre II, fable II.

C.

N'admettons-nous point encore quelque loi fondamentale?

A.

La liberté les comprend toutes. Que l'agriculteur ne soit point vexé par un tyran subalterne; qu'on ne puisse emprisonner un citoyen sans lui faire incontinent son procès devant ses juges naturels, qui décident entre lui et son persécuteur; qu'on ne prenne à personne son pré et sa vigne sous prétexte du bien public, sans le dédommager amplement; que les prêtres enseignent la morale, et ne la corrompent point; qu'ils édifient les peuples au lieu de vouloir dominer sur eux en s'engraissant de leur substance; que la loi règne, et non le caprice.

C.

Le genre humain est prêt à signer tout cela.

QUATORZIÈME ENTRETIEN.

QUE TOUT ÉTAT DOIT ÊTRE INDÉPENDANT.

B.

Après avoir parlé du droit de tuer et d'empoisonner en temps de guerre, voyons un peu ce que nous ferons en temps de paix.

Premièrement, comment les États, soit républicains, soit monarchiques, se gouverneront-ils?

A.

Par eux-mêmes apparemment, sans dépendre en rien d'aucune puissance étrangère, à moins que ces États ne soient composés d'imbéciles et de lâches.

C.

Il était donc bien honteux que l'Angleterre fût vassale d'un légat *a latere*, d'un légat du côté. Vous vous souvenez d'un certain drôle nommé Pandolphe, qui fit mettre votre roi Jean à genoux devant lui, et qui en reçut foi et hommage-lige, au nom de l'évêque de Rome Innocent III, vice-dieu, serviteur des serviteurs de Dieu, le 15 mai, veille de l'Ascension, 1213?

A.

Oui, oui, nous nous en souvenons, pour traiter ce serviteur insolent comme il le mérite.

B.

Eh, mon Dieu! monsieur C, ne faisons pas tant les fiers. Il n'y a point de royaume en Europe que l'évêque de Rome n'ait donné en vertu de son humble et sainte puissance. Le vice-dieu Stephanus[1] ôta le royaume de France à Chilpericus pour le donner à son principal domestique Pipinus, comme le dit votre Éginhard lui-même, si les écrits de cet Éginhard n'ont pas été falsifiés par les moines, comme tant d'autres écrits, et comme je le soupçonne.

Le vice-dieu Silvestre donna la Hongrie au duc Étienne, en l'an 1001, pour faire plaisir à sa femme Gizelle, qui avait beaucoup de visions.

Le vice-dieu Innocent IV, en 1247, donna le royaume de Norvége à un bâtard nommé Haquin, que ledit pape de plein droit fit légitime, moyennant quinze mille marcs d'argent. Et ces quinze mille marcs d'argent n'existant pas alors en Norvége, il fallut emprunter pour payer.

Pendant deux siècles entiers, les rois de Castille, d'Aragon, et de Portugal, ne furent-ils pas tenus de payer annuellement un tribut de deux livres d'or au vice-dieu? On sait combien d'empereurs ont été déposés, ou forcés de demander pardon, ou assassinés, ou empoisonnés en vertu d'une bulle. Non-seulement, vous dis-je, le serviteur des serviteurs de Dieu a donné tous les royaumes de la communion romaine sans exception, mais il en a retenu le domaine suprême et le domaine utile; il n'en est aucun sur lequel il n'ait levé des décimes, des tributs de toute espèce.

Il est encore aujourd'hui suzerain du royaume de Naples; on lui en fait un hommage-lige depuis sept cents ans. Le roi de Naples, ce descendant de tant de souverains[2], lui paye encore un tribut. Le roi de Naples est aujourd'hui en Europe le seul roi vassal; et de qui? juste ciel[3]!

A.

Je lui conseille de ne l'être pas longtemps.

C.

Je demeure toujours confondu quand je vois les traces de l'antique superstition qui subsistent encore. Par quelle étrange

1. Étienne II ou III; voyez tome XI, pages 247 et suiv.
2. Ferdinand IV, descendant de saint Louis par Philippe V et par Louis XIV.
3. De Clément XIII, mort peu de temps après que Voltaire écrivait ainsi. (Cl.)

fatalité presque tous les princes coururent-ils ainsi pendant tant de siècles au-devant du joug qu'on leur présentait?

B.

La raison en est fort naturelle. Les rois et les barons ne savaient ni lire ni écrire, et la cour romaine le savait : cela seul lui donna cette prodigieuse supériorité dont elle retient encore de beaux restes.

C.

Et comment des princes et des barons qui étaient libres ont-ils pu se soumettre si lâchement à quelques jongleurs?

A.

Je vois clairement ce que c'est. Les brutaux savaient se battre, et les jongleurs savaient gouverner; mais lorsque enfin les barons ont appris à lire et à écrire, lorsque la lèpre de l'ignorance a diminué chez les magistrats et chez les principaux citoyens, on a regardé en face l'idole devant laquelle on avait léché la poussière; au lieu d'hommage, la moitié de l'Europe a rendu outrage pour outrage au serviteur des serviteurs; l'autre moitié, qui lui baise encore les pieds, lui lie les mains; du moins c'est ainsi que je l'ai lu dans une histoire qui, quoique contemporaine, est vraie et philosophique [1]. Je suis sûr que si demain le roi de Naples et de Sicile veut renoncer à cette unique prérogative qu'il possède d'être homme-lige du pape, d'être le serviteur du serviteur des serviteurs de Dieu, et de lui donner tous les ans un petit cheval avec deux mille écus d'or pendus au cou, toute l'Europe lui applaudira [2].

B.

Il en est en droit, car ce n'est pas le pape qui lui a donné le royaume de Naples. Si des meurtriers normands [3], pour colorer leurs usurpations, et pour être indépendants des empereurs auxquels ils avaient fait hommage, se firent oblats de la sainte Église, le roi des Deux-Siciles, qui descend de Hugues Capet en ligne droite, et non de ces Normands, n'est nullement tenu d'être oblat. Il n'a qu'à vouloir.

Le roi de France n'a qu'à dire un mot, et le pape n'aura pas

1. *Siècle de Louis XIV*, ch. II; voyez tome XIV, page 165.

2. Je ne sais si le marquis de Tanucci, premier ministre de Ferdinand IV, lut ce quatorzième entretien : ce qui est certain, c'est qu'il abolit, et pour toujours, en 1769, l'usage dans lequel étaient les rois de Naples de présenter annuellement une haquenée blanche au pape. (Cl.)

3. Voyez tome XI, pages 355 et suiv.

plus de crédit en France qu'en Russie. On ne payera plus d'annates à Rome, on n'y achètera plus la permission d'épouser sa cousine ou sa nièce ; je vous réponds que les tribunaux de France appelés *parlements* enregistreront cet édit sans remontrances.

On ne connaît pas ses forces. Qui aurait proposé, il y a cinquante ans, de chasser les jésuites de tant d'États catholiques aurait passé pour le plus visionnaire des hommes. Ce colosse avait un pied à Rome, et l'autre au Paraguai ; il couvrait de ses bras mille provinces, et portait sa tête dans le ciel. J'ai passé, et *il* n'était plus[1].

Il n'y a qu'à souffler sur tous les autres moines, ils disparaîtront de la surface de la terre.

A.

Ce n'est pas notre intérêt que la France ait moins de moines et plus d'hommes ; mais j'ai tant d'aversion pour le froc que j'aimerais encore mieux voir en France des revues que des processions. En un mot, en qualité de citoyen, je n'aime point à voir des citoyens qui cessent de l'être, des sujets qui se font sujets d'un étranger, des patriotes qui n'ont plus de patrie ; je veux que chaque État soit parfaitement indépendant.

Vous avez dit que les hommes ont été longtemps aveugles, ensuite borgnes, et qu'ils commencent à jouir de deux yeux. A qui en a-t-on l'obligation ? A cinq ou six oculistes qui ont paru en divers temps.

B.

Oui ; mais le mal est qu'il y a des aveugles qui veulent battre les chirurgiens empressés à les guérir.

A.

Eh bien ! ne rendons la lumière qu'à ceux qui nous prieront d'enlever leurs cataractes.

QUINZIÈME ENTRETIEN.

DE LA MEILLEURE LÉGISLATION.

C.

De tous les États, quel est celui qui vous paraît avoir les meilleures lois, la juriprudence la plus conforme au bien général et au bien des particuliers ?

1. Psaume XXXVI, 36.

A.

C'est mon pays, sans contredit. La preuve en est que, dans tous nos démêlés, nous vantons toujours *notre heureuse constitution*, et que, dans presque tous les autres royaumes, on en souhaite une autre. Notre jurisprudence criminelle est équitable et n'est point barbare : nous avons aboli la torture, contre laquelle la voix de la nature s'élève en vain dans tant d'autres pays ; ce moyen affreux de faire périr un innocent faible, et de sauver un coupable robuste, a fini avec notre infâme chancelier Jeffreys, qui employait avec joie cet usage infernal sous le roi Jacques II.

Chaque accusé est jugé par ses pairs ; il n'est réputé coupable que quand ils sont d'accord sur le fait : c'est la loi seule qui le condamne sur le crime avéré, et non sur la sentence arbitraire des juges. La peine capitale est la simple mort, et non une mort accompagnée de tourments recherchés. Étendre un homme sur une croix de Saint-André, lui casser les bras et les cuisses, et le mettre en cet état sur un roue de carrosse, nous paraît une barbarie qui offense trop la nature humaine. Si, pour les crimes de haute trahison, on arrache encore le cœur du coupable après sa mort, c'est un ancien usage de cannibale, un appareil de terreur qui effraye le spectateur sans être douloureux pour l'exécuté. Nous n'ajoutons point de tourments à la mort ; on ne refuse point comme ailleurs un conseil à l'accusé ; on ne met point un témoin qui a porté trop légèrement son témoignage dans la nécessité de mentir, en le punissant s'il se rétracte ; on ne fait point déposer les témoins en secret, ce serait en faire des délateurs ; la procédure est publique : les procès secrets n'ont été inventés que par la tyrannie.

Nous n'avons point l'imbécile barbarie de punir des indécences[1] du même supplice dont on punit les parricides. Cette cruauté, aussi sotte qu'abominable, est indigne de nous.

Dans le civil, c'est encore la seule loi qui juge ; il n'est pas permis de l'interpréter : ce serait abandonner la fortune des citoyens au caprice, à la faveur et à la haine.

Si la loi n'a pas pourvu au cas qui se présente, alors on se pourvoit à *la cour d'équité*, par-devant le chancelier et ses assesseurs ; et s'il s'agit d'une chose importante, on fait pour l'avenir une nouvelle loi en parlement, c'est-à-dire dans les états de la nation assemblée.

1. Allusion au supplice de La Barre ; voyez la *Relation*, etc., tome XXV, page 501.

Les plaideurs ne sollicitent jamais leurs juges ; ce serait leur dire : Je veux vous séduire. Un juge qui recevrait une visite d'un plaideur serait déshonoré ; ils ne recherchent point cet honneur ridicule qui flatte la vanité d'un bourgeois. Aussi n'ont-ils point acheté le droit de juger ; on ne vend point chez nous une place de magistrat[1] comme une métairie : si des membres du parlement vendent quelquefois leur voix à la cour, ils ressemblent à quelques belles qui vendent leurs faveurs, et qui ne le disent pas. La loi ordonne chez nous qu'on ne vendra rien que des terres et les fruits de la terre ; tandis qu'en France la loi elle-même fixe le prix d'une charge de conseiller au banc du roi qu'on nomme *parlement*, et de président qu'on nomme *à mortier ;* presque toutes les places et les dignités se vendent en France, comme on vend des herbes au marché. Le chancelier de France est tiré souvent du corps des conseillers d'État ; mais, pour être conseiller d'État, il faut avoir acheté une charge de maître des requêtes. Un régiment n'est point le prix des services, c'est le prix de la somme que les parents d'un jeune homme ont déposée pour qu'il aille trois mois de l'année tenir table ouverte dans une ville de province.

Vous voyez clairement combien nous sommes heureux d'avoir des lois qui nous mettent à l'abri de ces abus. Chez nous, rien d'arbitraire, sinon les grâces que le roi veut faire. Les bienfaits émanent de lui ; la loi fait tout le reste.

Si l'autorité attente illégalement à la liberté du moindre citoyen, la loi le venge ; le ministre est incontinent condamné à l'amende envers le citoyen, et il la paye.

Ajoutez à tous ces avantages le droit que tout homme a parmi nous de parler par sa plume à la nation entière. L'art admirable de l'imprimerie est dans notre île aussi libre que la parole. Comment ne pas aimer une telle législation ?

Nous avons, il est vrai, toujours deux partis ; mais ils tiennent la nation en garde plutôt qu'ils ne la divisent. Ces deux partis veillent l'un sur l'autre, et se disputent l'honneur d'être les gardiens de la liberté publique. Nous avons des querelles ; mais nous bénissons toujours cette heureuse constitution qui les fait naître.

C.

Votre gouvernement est un bel ouvrage, mais il est fragile.

A.

Nous lui donnons quelquefois de rudes coups, mais nous ne le cassons point.

1. Voltaire ne cesse de s'élever contre la vénalité des charges.

B.

Conservez ce précieux monument que l'intelligence et le courage ont élevé : il vous a trop coûté pour que vous le laissiez détruire. L'homme est né libre : le meilleur gouvernement est celui qui conserve le plus qu'il est possible à chaque mortel ce don de la nature.

Mais, croyez-moi, arrangez-vous avec vos colonies, et que la mère et les filles ne se battent pas[1].

SEIZIÈME ENTRETIEN.

DES ABUS.

C.

On dit que le monde n'est gouverné que par des abus ; cela est-il vrai ?

B.

Je crois bien qu'il y a pour le moins moitié abus et moitié usages tolérables chez les nations policées, moitié malheur et moitié fortune, de même que sur la mer on trouve un partage assez égal de tempêtes et de beau temps pendant l'année. C'est ce qui a fait imaginer les deux tonneaux de Jupiter et la secte des manichéens.

A.

Pardieu, si Jupiter a eu deux tonneaux, celui du mal était la tonne d'Heidelberg[2] ; et celui du bien fut à peine un quartaut. Il y a tant d'abus dans ce monde que, dans un voyage que je fis à Paris en 1751, on appelait comme d'abus six fois par semaine, pendant toute l'année, au banc du roi qu'ils nomment *parlement*.

B.

Oui ; mais à qui appellerons-nous des abus qui règnent dans la constitution de ce monde ?

N'est-ce pas un abus énorme que tous les animaux se tuent avec acharnement les uns les autres pour se nourrir, que les hommes se tuent beaucoup plus furieusement encore sans avoir seulement l'idée de se manger ?

1. Ce conseil était donné par Voltaire en 1768. Les Anglais, plusieurs années après, ont pu juger combien son avis était sage. (K.)

2. Il y avait à Heidelberg une tonne qui contenait huit cents muids. (B.) — Cent muids. (G. A.)

C.

Ah! pardonnez-moi; nous nous faisions autrefois la guerre pour nous manger; mais, à la longue, toutes les bonnes institutions dégénèrent.

B.

J'ai lu dans un livre[1] que nous n'avons, l'un portant l'autre, qu'environ vingt-deux ans à vivre; que de ces vingt-deux ans, si vous retranchez le temps perdu du sommeil et le temps que nous perdons dans la veille, il reste à peine quinze ans clair et net; que sur ces quinze ans il ne faut pas compter l'enfance, qui n'est qu'un passage du néant à l'existence; et que, si vous retranchez encore les tourments du corps, et les chagrins de ce qu'on appelle âme, il ne reste pas trois ans francs et quittes pour les plus heureux, et pas six mois pour les autres. N'est-ce pas là un abus intolérable?

A.

Eh! que diable en conclurez-vous? Ordonnerez-vous que la nature soit autrement faite qu'elle ne l'est?

B.

Je le désirerais du moins.

A.

C'est un secret sûr pour abréger encore votre vie.

C

Laissons là les pas de clerc qu'a faits la nature; les enfants formés dans la matrice pour y périr souvent et pour donner la mort à leur mère; la source de la vie empoisonnée par un venin qui s'est glissé, de trou en cheville, de l'Amérique en Europe; la petite vérole, qui décime le genre humain; la peste, toujours subsistante en Afrique; les poisons dont la terre est couverte et qui viennent d'eux-mêmes si aisément, tandis qu'on ne peut avoir du froment qu'avec des peines incroyables: ne parlons que des abus que nous avons introduits nous-mêmes.

B.

La liste serait longue dans la société perfectionnée: car, sans compter l'art d'assassiner régulièrement le genre humain par la guerre, dont nous avons déjà parlé[2], nous avons l'art d'arracher

1. *L'Homme aux quarante écus;* voyez tome XXI, page 314.
2. Voyez onzième entretien, page 368.

les vêtements et le pain à ceux qui sèment le blé et qui préparent la laine; l'art d'accumuler tous les trésors d'une nation entière dans les coffres de cinq ou six cents personnes; l'art de faire tuer publiquement en cérémonie[1], avec une demi-feuille de papier, ceux qui vous ont déplu, comme une maréchale d'Ancre, un maréchal de Marillac, un duc de Sommerset, une Marie Stuart; l'usage de préparer un homme à la mort par des tortures pour connaître ses associés, quand il ne peut avoir eu d'associés; les bûchers allumés, les poignards aiguisés, les échafauds dressés pour des arguments en *baralipton;* la moitié d'une nation occupée sans cesse à vexer l'autre loyalement. Je parlerais plus longtemps qu'Esdras, si je voulais faire écrire nos abus sous ma dictée.

A.

Tout cela est vrai; mais convenez que la plupart de ces abus horribles sont abolis en Angleterre, et commencent à être fort mitigés chez les autres nations.

B.

Je l'avoue; mais pourquoi les hommes sont-ils un peu meilleurs et un peu moins malheureux qu'ils ne l'étaient du temps d'Alexandre VI, de la Saint-Barthélemy, et de Cromwell?

C.

C'est qu'on commence à penser, à s'éclairer, et à bien écrire.

A.

J'en conviens; la superstition excita les orages, et la philosophie les apaise.

DIX-SEPTIÈME ENTRETIEN.

SUR DES CHOSES CURIEUSES.

B.

A propos, monsieur A, et croyez-vous le monde bien ancien?

A.

Monsieur B, ma fantaisie est qu'il est éternel.

1. Boileau, satire VIII, vers 296.

B.

Cela peut se soutenir par voie d'hypothèse. Tous les anciens philosophes ont cru la matière éternelle : or de la matière brute à la matière organisée il n'y a qu'un pas.

C.

Les hypothèses sont fort amusantes ; elles sont sans conséquence. Ce sont des songes que la Bible fait évanouir, car il en faut toujours revenir à la Bible.

A.

Sans doute, et nous pensons tous trois dans le fond, en l'an de grâce 1760, que, depuis la création du monde qui fut fait de rien, jusqu'au déluge universel fait avec de l'eau créée exprès, il se passa 1656 ans selon la *Vulgate*, 2309 ans selon le texte samaritain, et 2262 ans selon la traduction miraculeuse que nous appelons des *Septante*. Mais j'ai toujours été étonné qu'Adam et Ève, notre père et notre mère, Abel, Caïn, Seth, n'aient été connus de personne au monde que de la petite horde juive, qui tint le cas secret jusqu'à ce que les Juifs d'Alexandrie s'avisassent, sous le premier et le second Ptolémée, de traduire fort mal en grec leurs rapsodies absolument inconnues jusque-là au reste de la terre.

Il est plaisant que nos titres de famille ne soient demeurés en dépôt que dans une seule branche de notre maison, et encore chez la plus méprisée ; tandis que les Chinois, les Indiens, les Persans, les Égyptiens, les Grecs et les Romains, n'avaient jamais entendu parler ni d'Adam ni d'Ève.

B.

Il y a bien pis : c'est que Sanchoniathon, qui vivait incontestablement avant le temps où l'on place Moïse, et qui a fait une Genèse à sa façon, comme tant d'autres auteurs, ne parle ni de cet Adam ni de cette Ève. Il nous donne des parents tout différents.

C.

Sur quoi jugez-vous, monsieur B, que Sanchoniathon vivait avant l'époque de Moïse ?

B.

C'est que, s'il avait été du temps de Moïse, ou après lui, il en aurait fait mention. Il écrivait dans Tyr, qui florissait très-longtemps avant que la horde juive eût acquis un coin de terre vers la Phénicie. La langue phénicienne était la mère-langue du pays;

les Phéniciens cultivaient les lettres depuis longtemps; les livres juifs l'avouent en plusieurs endroits. Il est dit expressément que Caleb s'empara de la ville des lettres[1], nommée Cariath-Sépher, c'est-à-dire *Ville des livres,* appelée depuis Dabir. Certainement Sanchoniathon aurait parlé de Moïse s'il avait été son contemporain ou son puîné. Il n'est pas naturel qu'il eût omis dans son histoire les mirifiques aventures de Mosé ou Moïse, comme les dix plaies d'Égypte et les eaux de la mer suspendues à droite et à gauche pour laisser passer trois millions de voleurs fugitifs à pied sec, lesquelles eaux retombèrent ensuite sur quelques autres millions d'hommes qui poursuivaient les voleurs. Ce ne sont pas là de ces petits faits obscurs et journaliers qu'un grave historien passe sous silence. Sanchoniathon ne dit mot de ces prodiges de *Gargantua :* donc il n'en savait rien; donc il était antérieur à Moïse, ainsi que Job, qui n'en parle pas. Eusèbe, son abréviateur, qui entasse tant de fables, n'eût pas manqué de se prévaloir d'un si éclatant témoignage.

A.

Cette raison est sans réplique. Aucune nation n'a parlé anciennement des Juifs, ni parlé comme les Juifs; aucune n'eut une cosmogonie qui eût le moindre rapport à celle des Juifs. Ces malheureux Juifs sont si nouveaux qu'ils n'avaient pas même, en leur langue, de nom pour signifier Dieu. Ils furent obligés d'emprunter le nom d'Adonaï des Sidoniens, le nom de Jehova ou Iao des Syriens. Leur opiniâtreté, leurs superstitions nouvelles, leur usure consacrée, sont les seules choses qui leur appartiennent en propre. Et il y a toute apparence que ces polissons, chez qui les noms de *géométrie* et d'*astronomie* furent toujours absolument inconnus, n'apprirent enfin à lire et à écrire que quand ils furent esclaves à Babylone. On a déjà prouvé[2] que c'est là qu'ils connurent les noms des anges, et même le nom d'Israël, comme ce transfuge juif Flavius Josèphe l'avoue lui-même.

C.

Quoi! tous les anciens peuples ont eu une genèse antérieure à celle des Juifs, et toute différente?

A.

Cela est incontestable. Voyez le *Shasta* et le *Veidam* des Indiens, les *cinq Kings* des Chinois, le *Zend* des premiers Persans,

1. *Juges,* ch. I, v. 11. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez tome XI, pages 138, 184.

le *Thaut* ou *Mercure trismégiste* des Égyptiens ; Adam leur est aussi inconnu que le sont les ancêtres de tant de marquis et de barons dont l'Europe fourmille.

C.

Point d'Adam! cela est bien triste. Tous nos almanachs comptent depuis Adam.

A.

Ils compteront comme il leur plaira; les *Étrennes mignonnes* ne sont pas mes archives.

B.

Si bien donc que monsieur A est préadamite?

A.

Je suis présaturnien, préosirite, prébramite, prépandorite.

C.

Et sur quoi fondez-vous votre belle hypothèse d'un monde éternel?

A.

Pour vous le dire, il faut que vous écoutiez patiemment quelques petits préliminaires.

Je ne sais si nous avons raisonné jusqu'ici bien ou mal; mais je sais que nous avons raisonné, et que nous sommes tous les trois des êtres intelligents[1] : or des êtres intelligents ne peuvent avoir été formés par un être brut, aveugle, insensible ; il y a certainement quelque différence entre les idées de Newton et des crottes de mulet. L'intelligence de Newton venait donc d'une autre intelligence.

Quand nous voyons une belle machine, nous disons qu'il y a un bon machiniste, et que ce machiniste a un excellent entendement. Le monde est assurément une machine admirable : donc il y a dans le monde une admirable intelligence, quelque part qu'elle soit. Cet argument est vieux, et n'en est pas plus mauvais.

Tous les corps vivants sont composés de leviers, de poulies, qui agissent suivant les lois de la mécanique, de liqueurs que les lois de l'hydrostatique font perpétuellement circuler ; et quand on songe que tous ces êtres ont du sentiment qui n'a aucun rapport à leur organisation, on est accablé de surprise.

Le mouvement des astres, celui de notre petite terre autour du soleil, tout s'opère en vertu des lois de la mathématique la

1. Une partie de ce qui suit a été reproduit dans les *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez tome XVII, page 464.

plus profonde. Comment Platon, qui ne connaissait pas une de ces lois; le chimérique Platon, qui disait que la terre était fondée sur un triangle équilatère, et l'eau sur un triangle rectangle; le ridicule Platon, qui dit qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers; comment, dis-je, l'ignorant Platon, qui ne savait pas seulement la trigonométrie sphérique, a-t-il eu cependant un génie assez beau, un instinct assez heureux pour appeler Dieu l'*éternel géomètre*, pour sentir qu'il existe une intelligence formatrice?

B.

Je me suis amusé autrefois à lire Platon. Il est clair que nous lui devons toute la métaphysique du christianisme : tous les Pères grecs furent, sans contredit, platoniciens ; mais quel rapport tout cela peut-il avoir à l'éternité du monde, dont vous nous parlez?

A.

Allons pied à pied, s'il vous plaît. Il y a une intelligence qui anime le monde : Spinosa lui-même l'avoue. Il est impossible de se débattre contre cette vérité, qui nous environne et qui nous presse de tous côtés.

C.

J'ai cependant connu des mutins qui disent qu'il n'y a point d'intelligence formatrice, et que le mouvement seul a formé par lui-même tout ce que nous voyons et tout ce que nous sommes. Ils vous disent hardiment : La combinaison de cet univers était possible, puisqu'elle existe : donc il était possible que le mouvement seul l'arrangeât. Prenez quatre astres seulement, Mars, Vénus, Mercure, et la Terre ; ne songeons d'abord qu'à la place où ils sont, en faisant abstraction de tout le reste, et voyons combien nous avons de probabilités pour que le seul mouvement les mette à ces places respectives. Nous n'avons que vingt-quatre hasards dans cette combinaison, c'est-à-dire il n'y a que vingt-quatre contre un à parier que ces astres se trouveront où ils sont les uns par rapport aux autres. Ajoutons à ces quatre globes celui de Jupiter : il n'y aura que cent vingt contre un à parier que Jupiter, Mars, Vénus, Mercure, et notre globe, seront placés où nous les voyons.

Ajoutez-y enfin Saturne : il n'y aura que sept cent vingt hasards contre un pour mettre ces six grosses planètes dans l'arrangement qu'elles gardent entre elles selon leurs distances données. Il est donc démontré qu'en sept cent vingt jets le seul

mouvement a pu mettre ces six planètes principales dans leur ordre.

Prenez ensuite tous les astres secondaires, toutes leurs combinaisons, tous leurs mouvements, tous les êtres qui végètent, qui vivent, qui sentent, qui pensent, qui agissent dans tous les globes, vous n'aurez qu'à augmenter le nombre des hasards; multipliez ce nombre dans toute l'éternité, jusqu'au nombre que notre faiblesse appelle *infini*, il y aura toujours une unité en faveur de la formation du monde, tel qu'il est par le seul mouvement : donc il est possible que, dans toute l'éternité, le seul mouvement de la matière ait produit l'univers entier tel qu'il existe. Voilà le raisonnement de ces messieurs.

A.

Pardon, mon cher ami C; cette supposition me paraît prodigieusement ridicule pour deux raisons : la première, c'est que, dans cet univers, il y a des êtres intelligents, et que vous ne sauriez prouver qu'il soit possible que le seul mouvement produise l'entendement; la seconde, c'est que, de votre propre aveu, il y a l'infini contre un à parier qu'une cause intelligente formatrice anime l'univers. Quand on est tout seul vis-à-vis l'infini, on est bien pauvre[1].

Encore une fois, Spinosa lui-même admet cette intelligence. Pourquoi voulez-vous aller plus loin que lui, et plonger, par un sot orgueil, votre faible raison dans un abîme où Spinosa n'a pas osé descendre? Sentez-vous bien l'extrême folie de dire que c'est une cause aveugle qui fait que le carré d'une révolution d'une planète est toujours au carré des révolutions des autres planètes comme la racine du cube de sa distance est à la racine cube des distances des autres au centre commun? Mes amis, ou les astres sont de grands géomètres, ou l'éternel géomètre a arrangé les astres.

C.

Point d'injures, s'il vous plaît. Spinosa n'en disait point : il est plus aisé de dire des injures que des raisons. Je vous accorde une intelligence formatrice répandue dans ce monde; je veux bien dire avec Virgile (*Æn.*, VI, 727) :

Mens agitat molem et magno se corpore miscet.

1. Nous sommes encore trop peu au fait des choses de ce monde pour appliquer le calcul des probabilités à cette question, et l'application de ce calcul aurait des difficultés que ceux qui ont voulu la tenter n'ont pas soupçonnées. (K.)

Je ne suis pas de ces gens qui disent que les astres, les hommes, les animaux, les végétaux, la pensée, sont l'effet d'un coup de dés.

A.

Pardon de m'être mis en colère, j'avais le *spleen;* mais, en me fâchant, je n'en avais pas moins raison.

B.

Allons au fait sans nous fâcher. Comment, en admettant un Dieu, pouvez-vous soutenir par hypothèse que le monde est éternel?

A.

Comme je soutiens par voie de thèse que les rayons du soleil sont aussi anciens que cet astre.

C.

Voilà une plaisante imagination! Quoi! du fumier, des bacheliers en théologie, des puces, des singes, et nous, nous serions des émanations de la Divinité?

A.

Il y a certainement du divin dans une puce: elle saute cinquante fois sa hauteur; elle ne s'est pas donné cet avantage.

B.

Quoi! les puces existent de toute éternité?

A.

Il le faut bien, puisqu'elles existent aujourd'hui, et qu'elles étaient hier, et qu'il n'y a nulle raison pour qu'elles n'aient pas toujours existé. Car si elles sont inutiles, elles ne doivent jamais être; et dès qu'une espèce a l'existence, il est impossible de prouver qu'elle ne l'ait pas toujours eue. Voudriez-vous que l'éternel géomètre eût été engourdi une éternité entière? Ce ne serait pas la peine d'être géomètre et architecte pour passer une éternité sans combiner et sans bâtir. Son essence est de produire; puisqu'il a produit, il existe nécessairement: donc tout ce qui est en lui est essentiellement nécessaire. On ne peut dépouiller un être de son essence, car alors il cesserait d'être. Dieu est agissant: donc il a toujours agi; donc le monde est une émanation éternelle de lui-même; donc quiconque admet un Dieu doit admettre le monde éternel. Les rayons de lumière sont partis nécessairement de l'astre lumineux de toute éternité, et toutes les combinaisons sont parties de l'Être combinateur de toute éternité.

L'homme, le serpent, l'araignée, l'huître, le colimaçon, ont toujours existé, parce qu'ils étaient possibles.

B.

Quoi! vous croyez que le Démiourgos, la puissance formatrice, le grand Être, a fait tout ce qui était à faire?

A.

Je l'imagine ainsi. Sans cela, il n'eût point été l'Être nécessairement formateur; vous en feriez un ouvrier impuissant ou paresseux qui n'aurait travaillé qu'à une très-petite partie de son ouvrage.

C.

Quoi! d'autres mondes seraient impossibles?

A.

Cela pourrait bien être : autrement il y aurait une cause éternelle, nécessaire, agissante par son essence, qui, pouvant les faire, ne les aurait point faits : or une telle cause qui n'a point d'effet me semble aussi absurde qu'un effet sans cause.

C.

Mais bien des gens pourtant disent que cette cause éternelle a choisi ce monde entre tous les mondes possibles.

A.

Ils ne paraissent point possibles s'ils n'existent pas. Ces messieurs-là auraient aussi bien fait de dire que Dieu a choisi entre les mondes impossibles. Certainement l'éternel artisan aurait arrangé ces possibles dans l'espace. Il y a de la place de reste. Pourquoi, par exemple, l'intelligence universelle, éternelle, nécessaire, qui préside à ce monde, aurait-elle rejeté dans son idée une terre sans végétaux empoisonnés, sans vérole, sans scorbut, sans peste, et sans Inquisition? Il est très-possible qu'une telle terre existe : elle devait paraître au grand Démiourgos meilleure que la nôtre; cependant nous avons la pire. Dire que cette bonne terre est possible, et qu'il ne nous l'a pas donnée, c'est dire assurément qu'il n'a eu ni raison, ni bonté, ni puissance; or c'est ce qu'on ne peut dire : donc s'il n'a pas donné cette bonne terre, c'est apparemment qu'il était impossible de la former.

B.

Et qui vous a dit que cette terre n'existe pas? Elle est probablement dans un des globes qui roulent autour de Sirius, ou du petit Chien, ou de l'œil du Taureau.

A.

En ce cas, nous sommes d'accord; l'intelligence suprême a fait tout ce qu'il lui était possible de faire; et je persiste dans mon idée que tout ce qui n'est pas ne peut être.

C.

Ainsi l'espace serait rempli de globes qui s'élèvent tous en perfection les uns au-dessus des autres : et nous avons nécessairement un des plus méchants lots. Cette imagination est belle; mais elle n'est pas consolante.

B.

Enfin vous pensez donc que de la puissance éternelle formatrice, de l'intelligence universelle, en un mot, du grand Être, est sorti nécessairement de toute éternité tout ce qui existe?

A.

Il me paraît qu'il en est ainsi.

B.

Mais en ce cas le grand Être n'a donc pas été libre?

A.

Être libre, je vous l'ai dit cent fois dans d'autres entretiens[1], c'est pouvoir. Il a pu, et il a fait. Je ne conçois pas d'autre liberté. Vous savez que la liberté d'indifférence est un mot vide de sens.

B.

En conscience êtes-vous bien sûr de votre système?

A.

Moi! je ne suis sûr de rien. Je crois qu'il y a un être intelligent, une puissance formatrice, un Dieu. Je tâtonne dans l'obscurité sur tout le reste. J'affirme une idée aujourd'hui, j'en doute demain; après-demain je la nie; et je puis me tromper tous les jours. Tous les philosophes de bonne foi que j'ai vus m'ont avoué, quand ils étaient un peu en pointe de vin, que le grand Être ne leur a pas donné une portion d'évidence plus forte que la mienne.

Pensez-vous qu'Épicure vît toujours bien clairement sa déclinaison des atomes, que Descartes fût persuadé de sa matière striée? Croyez-moi, Leibnitz riait de ses monades et de son har-

1. Voyez tome XIX, page 197; XXV, 467; XXVI, 56, 93

monie préétablie. Telliamed[1] riait de ses montagnes formées par la mer. L'auteur des molécules organiques est assez savant et assez galant homme pour en rire. Deux augures, comme vous savez[2], rient comme des fous quand ils se rencontrent. Il n'y a que le jésuite irlandais Needham qui ne rie point de ses anguilles.

B.

Il est vrai qu'en fait de systèmes il faut toujours se réserver le droit de rire le lendemain de ses idées de la veille.

C.

Je suis très-aise d'avoir trouvé un vieux philosophe anglais qui rit après s'être fâché, et qui croit sérieusement en Dieu : cela est très-édifiant.

A.

Oui, têtebleue, je crois en Dieu, et j'y crois beaucoup plus que les universités d'Oxford et de Cambridge, et que tous les prêtres de mon pays : car tous ces gens-là sont assez serrés pour vouloir qu'on ne l'adore que depuis environ six mille ans, et moi, je veux qu'on l'ait adoré pendant l'éternité. Je ne connais point de maître sans domestiques, de roi sans sujets, de père sans enfants, ni de cause sans effet.

C.

D'accord, nous en sommes convenus; mais là, mettez la main sur la conscience, croyez-vous un Dieu rémunérateur et punisseur, qui distribue des prix et des peines à des créatures qui sont émanées de lui, et qui nécessairement sont dans ses mains comme l'argile sous les mains du potier?

Ne trouvez-vous pas Jupiter fort ridicule d'avoir jeté d'un coup de pied Vulcain du ciel en terre, parce que Vulcain était boiteux des deux jambes? Je ne sais rien de si injuste : or l'éternelle et suprême intelligence doit être juste; l'éternel amour doit chérir ses enfants, leur épargner les coups de pied, et ne les pas chasser de la maison pour les avoir fait naître lui-même nécessairement avec de vilaines jambes.

A.

Je sais tout ce qu'on a dit sur cette matière abstruse, et je ne m'en soucie guère. Je veux que mon procureur, mon tailleur,

1. De Maillet; voyez la note, tome XXI, page 331.
2. Voyez la note, tome XX, page 515.

mes valets, ma femme même, croient en Dieu; et je m'imagine que j'en serai moins volé et moins cocu.

C.

Vous vous moquez du monde. J'ai connu vingt dévotes qui ont donné à leurs maris des héritiers étrangers.

A.

Et moi, j'en ai connu une que la crainte de Dieu a retenue, et cela me suffit. Quoi donc! à votre avis, vos vingt dévergondées auraient-elles été plus fidèles en étant athées? En un mot, toutes les nations policées ont admis des dieux récompenseurs et punisseurs, et je suis citoyen du monde.

B.

C'est fort bien fait; mais ne vaudrait-il pas mieux que l'intelligence formatrice n'eût rien à punir? Et d'ailleurs, quand, comment punira-t-elle?

A.

Je n'en sais rien par moi-même; mais, encore une fois, il ne faut point ébranler une opinion si utile au genre humain. Je vous abandonne tout le reste. Je vous abandonnerai même mon monde éternel si vous le voulez absolument, quoique je tienne bien fort à ce système. Que nous importe, après tout, que ce monde soit éternel, ou qu'il soit d'avant-hier? Vivons-y doucement, adorons Dieu, soyons justes et bienfaisants : voilà l'essentiel, voilà la conclusion de toute dispute. Que les barbares intolérants soient l'exécration du genre humain, et que chacun pense comme il voudra!

C.

Amen. Allons boire, nous réjouir, et bénir le grand Être.

FIN DE L'A, B, C.

LETTRE ANONYME

ÉCRITE A M. DE VOLTAIRE

ET LA RÉPONSE

AVERTISSEMENT DE BEUCHOT.

Dans les *Mémoires secrets,* à la date du 4 mai 1769, on lit :

« Il paraît un petit recueil de pièces relatives à Nonotte. Ce sont des lettres, des attestations de MM. Damilaville, Bigex, Wagnière, etc. Cet assemblage paraît avoir été fabriqué à Ferney. On y attribue la cause de la haine des jésuites contre M. de Voltaire à une très-bonne œuvre de sa part. On est si fort en garde contre le persiflage de ce philosophe qu'on n'ose rien croire sur sa parole; mais on rit à bon compte aux dépens de ses victimes; et c'est vraisemblablement tout ce qu'il demande. »

Wagnière dit dans ses notes : « Ce recueil a paru en effet du consentement de M. de Voltaire. »

Je crois que Wagnière n'a pas tout dit, et que Voltaire est pour plus que son consentement dans la *Lettre anonyme.*

Cette brochure avait échappé à tous les éditeurs qui m'ont précédé. Elle eut cependant deux éditions, que j'ai sous les yeux : la première, en 32 pages in-8° ; la seconde, en 35 pages. C'est la seconde édition que j'ai suivie.

B.

Ce 25 septembre 1831.

LETTRE

ÉCRITE DU BAS-DAUPHINÉ, LE 1er FÉVRIER 1769.

L'adresse est : A M. DE VOLTAIRE, GENTILHOMME ORDINAIRE DU ROI AU CHATEAU DE FERNEY, PAYS DE GEX.

Le timbre est : DAUPHINÉ, VALENCE. Elle a été reçue le 6 février 1769.

Je ne suis point écrivain, monsieur, vous le verrez bien par ma lettre; mais je dois à la vérité les observations que j'ai l'honneur

de vous présenter. J'ai vu dernièrement un livre intitulé *Erreurs de V......*[1], chez un de mes amis. Il est question, me dit-il, dans ce livre, d'une anecdote qui regarde un pays que vous connaissez; je la cherchai et je lu[2], page 393, tome I, que l'auteur de ce livre prétend avoir cherché à vérifier les propos tenus par les citoyens de Livron aux troupes qui les assiégeaient, le roi étant au camp sous cette place, cités par vous, monsieur, dans un *Essai sur l'histoire universelle,* et qu'il n'a trouvé nulle part cette anecdote. Il rapporte une réponse faite par Montbrun au roi lui-même, lorsqu'il fut sommé de rendre la place; et il se félicite, page 439 du tome II, d'en avoir nommé le commandant.

Connaissant la frivolité des assertions de cet auteur, je ne fus pas curieux de lire son ouvrage; je vis par hasard, en le rendant, qu'à la page 424 du tome II, où il est question du droit de confesser des séculiers[3], l'auteur demande si on pourrait lui citer quelque abbesse qui ait confessé ses religieuses, et il avoue qu'il ne connaît que la folle institutrice de la congrégation de l'enfance.

On peut juger, par l'exposé de cet auteur, qu'il manque de bonne foi, ou qu'il ne connaît pas l'histoire de sa nation et celle de l'Église; qu'il a lu de mauvais livres, et qu'il ne lit pas les bons.

S'il avait cherché à vérifier l'anecdote citée au sujet du siége de Livron, il eût consulté les auteurs contemporains : 1° M. de Thou, livre LVIII et suivants; 2° *l'Inventaire général de l'histoire de France,* de de Serres; 3° l'auteur du *Recueil des choses mémorables arrivées en France depuis 1547* ; et ensuite il eut dû voir Mézerai.

S'il avait lu ces auteurs, il eût appris que le massacre de la Saint-Barthélemy et les tentatives faites par la reine mère pour surprendre et enlever la Rochelle aux protestants augmentèrent leur méfiance, et les obligèrent à prendre les armes; que Montbrun, leur chef en Dauphiné, s'empara de Livron, et qu'il y mit une garnison de quatre cents hommes, sous le commandement de Roësses.

Que François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, vint assiéger Livron, et ouvrit la tranchée le 23 juin 1574; que la brèche étant praticable, il fit donner un assaut; qu'il fut repoussé, et obligé de se retirer.

1. Voyez la note, tome XXIV, page 483.

2. On copie fidèlement le manuscrit avec les fautes d'orthographe. (*Note de Voltaire.*)

3. Voyez tome XXIV, page 504.

Si l'auteur du livre des *Erreurs* connaissait l'histoire de sa nation, il saurait que le roi Henri III, revenant de Pologne, arriva à Lyon le 5 septembre 1574, qu'il y tint un conseil d'État; que, dans ce conseil, il y eut deux avis: l'un d'accepter les propositions des protestants, l'autre de leur faire la guerre; que le dernier ayant prévalu, le roi s'aperçut au second siége de Livron qu'il avait pris le mauvais parti, ainsi que vous l'avez avancé[1].

Il saurait que les coureurs de l'armée de Montbrun pillèrent les équipages du roi sur la route de Chambéry à Lyon; que le second siége de Livron fut résolu; que le maréchal de Bellegarde en fut chargé, avec une armée considérable et vingt-deux pièces de gros canon; que les citoyens, aidés d'une garnison de quatre cents hommes, n'en avaient qu'une de très-petit calibre; que, malgré deux sorties vigoureuses faites par Roësses, les assiégeants dressèrent trois batteries qui commencèrent à tirer le 21 décembre, et que les assiégés élevèrent au bout d'une pique un fer à cheval, un chat et des gants, voulant dire, par un rébus digne de ce temps : Maréchal, un tel chat ne se prend pas sans gants.

Cet auteur saurait que le 26 décembre une partie du rempart ayant été abattue, les assiégeants montèrent à l'assaut, que l'attaque fut longue, et la défense opiniâtre, les citoyens de tout âge et de tout sexe s'étant joints à la garnison; que les troupes du roi, composées des vieilles bandes des Suisses et des Piémontais, furent repoussées avec perte si considérable qu'elles restèrent dans l'inaction pendant quelques jours; que les assiégés en profitèrent pour réparer leurs brèches.

Que Roësses, commandant de la place, ayant été tué à cet assaut, ainsi que deux autres gentilshommes, Fianecy et Bouvier, Delhaye, jeune homme de vingt-deux ans, fut choisi, quoique blessé, pour le remplacer: j'ai sous les yeux un ordre signé de sa main; que les batteries ayant recommencé à tirer le 1er janvier, et le rempart ayant été miné, les troupes du roi donnèrent un second assaut en trois différents endroits le 8 du même mois; qu'elles furent repoussées partout, et très-maltraitées; qu'après cet échec, l'armée resta deux jours dans l'inaction, et qu'une femme fila hardiment sur la brèche.

Que le roi s'étant rendu au camp sous Livron, le 13 janvier, les assiégés crièrent du haut des murailles : « Assassins, que venez-vous chercher ici? Est-ce pour nous surprendre en nos lits,

1. Voyez tome XII, page 528; et XXIV, 509.

et nous égorger comme vous avez fait à l'amiral? Non, ce n'est pas à des hommes sans défense, c'est à des gens armés que vous avez à faire; à des gens à qui vos perfidies passées ont appris à se tenir sur leurs gardes; montrez-vous, jeunes mignons; venez éprouver, à vos dépens, s'il est aussi aisé que vous le pensez de faire tête seulement à nos femmes; » que n'ayant aucun espoir de réduire la place, le roi ordonna de lever le siége; que les assiégés, après une des plus belles défenses dont l'histoire fasse mention, suivirent l'armée dans sa retraite, et taillèrent en pièces presque tous les Suisses.

Si l'auteur du livre des *Erreurs* connaissait l'histoire, il saurait enfin que Montbrun ne commanda jamais dans Livron; qu'il ne fut jamais sommé de rendre cette place; qu'il ne parla jamais au roi lui-même; qu'il commandait l'armée qui tenait la campagne; qu'ayant été sommé de mettre bas les armes, il répondit qu'il était prêt à rendre obéissance au roi; mais que d'autant qu'on en voulait à sa vie et à la liberté de sa conscience, il était résolu de se défendre jusqu'à ce qu'il verrait sûreté; que Rochegude et Pierregourde répondirent de même; que les amis que Montbrun avait dans l'armée du roi lui ayant représenté, lorsqu'il fut blessé et prisonnier, qu'il avait eut tort de souffrir que ses coureurs eussent attaqué les équipages du roi, il répondit que le jeu et les armes rendent les hommes égaux : réponse qui a un sens dans cette occasion, et qui ne signifierait rien dans celle où l'auteur l'a placée. On rapporte historiquement cette réponse, sans approuver ce qu'elle contient d'irrégulier entre un sujet et son maître.

L'auteur demande si on pourrait lui citer quelque abbesse qui ait confessé ses religieuses?

On lui répondra avec M. l'abbé Fleury, livre LXXVI, tome XVI, page 246 de l'*Histoire ecclésiastique*, « qu'il y avait en Espagne des abbesses qui donnaient la bénédiction à leurs religieuses, entendaient leurs confessions, et prêchaient publiquement, lisant l'Évangile; que ce fait paraît par une lettre du pape du 10 décembre 1210 ».

S'il est singulier que l'auteur du livre des *Erreurs* ne connaisse pas l'histoire de l'Église, il l'est bien plus qu'il rappelle celle de la congrégation de l'enfance. On va lui démontrer qu'on ne l'ignore pas.

Mme de Mondonville [1], femme d'un mérite distingué, institua

1. Jeanne de Juliard, veuve de M. Turle, seigneur de Mondonville.

la congrégation de l'enfance de Jésus à Toulouse. Sa haute réputation lui attira bientôt des prosélytes, qu'elle logea dans une très-belle maison; un des règlements de cette congrégation fut que les religieux de certaine société ne seraient jamais admis à la direction des sœurs; cette exclusion excita la haine de la société, et la belle maison des religieuses de l'enfance fut l'objet de sa convoitise. La destruction de cette congrégation naissante fut résolue : il ne s'agit plus que d'en trouver les moyens. Ses ennemis étaient alors dans le plus grand crédit; ils usèrent de leurs armes ordinaires. Mme de Mondonville fut accusée de jansénisme, d'avoir inspiré cette doctrine à ses religieuses, de les éloigner de la fréquentation des sacrements, de les confesser elle-même; d'avoir dans son église, et même sur les autels, sous des draperies saintes, les vrais portraits de Jansénius et de l'abbé de Saint-Cyran; de cacher dans son couvent une imprimerie d'où sortaient tous les livres qui s'imprimaient en faveur du jansénisme, et ceux qui paraissaient contre le droit de régale, dont il était alors question.

Le crédit de la société donna du poids à ces faussetés et à mille autres. La congrégation de l'enfance, manquant de protection, fut détruite, et la maison qu'elle occupait devint la proie de ses ennemis. Pour l'édification publique, il parut une histoire dans laquelle on s'efforça de répandre le plus grand ridicule sur la religion et les mœurs de Mme de Mondonville et de ses religieuses. Cette histoire étant tombée entre les mains d'un neveu de cette dame après sa mort, ce neveu, après avoir pris des renseignements à cet égard, se pourvut au parlement de Toulouse, demanda la permission de justifier sa tante, la suppression de cette histoire fabuleuse, et d'être admis à informer sur les faits supposés qu'elle contenait. Il conste, par la procédure faite de l'autorité de la cour, que tous les faits rapportés contre Mme de Mondonville étaient faux; le parlement supprima en conséquence par arrêt l'*Histoire* calomnieuse *de la congrégation de l'enfance*[1], la mémoire de Mme de Mondonville fut rétablie; mais la maison resta à ceux qui la tenaient par autorité, et qui ne tiennent plus rien

1. L'*Histoire de la congrégation des filles de l'enfance de notre Seigneur Jésus-Christ* (par Reboulet), Amsterdam (Avignon), 1734, deux volumes in-12, a été condamnée, comme libelle diffamatoire, à être brûlée, par arrêt du parlement de Toulouse du 25 mai 1735. L'arrêt avait été rendu sur les plaintes de Guillaume de Juliard, neveu de Mme de Mondonville, et qui avait fait imprimer un *Mémoire* de Fr.-Cl. Pujos, avocat, in-folio, réimprimé in-12. Reboulet ayant, en 1737, publié une *Réponse au Mémoire*, cette *Réponse* fut aussi condamnée au feu par arrêt du parlement de Toulouse du 17 février 1738. (B.)

aujourd'hui, *amen*. Ils écrivent cependant, et veulent prouver des prétendues erreurs par des impostures.

Je verrai quelque part si les éclaircissements que je vous donne sont de votre goût; dans ce cas, je pourrais les continuer sur d'autres articles où votre homme s'est égaré. Quoique anonyme, vous pouvez compter sur ce que j'avance comme sur les sentiments distingués avec lesquels je vous honore et vous respecte.

Du Bas-Dauphiné, 1er février 1769.

(*L'original de cette lettre a été déposé chez un notaire, avec l'adresse marquée pour taxe de poste,* 22 *sous.*)

RÉPONSE

DE M. DE VOLTAIRE.

Je reçois souvent, monsieur, des lettres anonymes de la canaille de la littérature, et de la canaille du fanatisme. Mais votre lettre du 1er février est plus estimable que les autres ne sont ridicules.

Quand on écrit avec autant de vérité et de probité, on ne doit point se cacher; vous auriez dû vous faire connaître, je vous aurais gardé le secret, et je vous aurais témoigné ma reconnaissance. Vous avez confondu quelques erreurs absurdes de l'ex-jésuite Nonotte, escortées de celles de l'ex-jésuite Patouillet, tous deux d'une égale érudition et d'une égale politesse.

Je dois d'abord dire quelle fut l'occasion de ce déchaînement de quelques ex-jésuites qui m'ont fait l'honneur d'écrire contre moi autant de choses gracieuses que contre les parlements du royaume.

Les jésuites, du temps du Père La Chaise, confesseur de Louis XIV, avaient obtenu, dans le voisinage de mes terres, la confiscation d'un domaine de cent écus de rente d'un pauvre gentilhomme dans un village nommé Ornex. Cette donation leur fut faite pour entretenir un missionnaire qui devait convertir les protestants. Vous croyez bien que ce missionnaire ne convertit personne.

Mais ce qu'on croira encore plus aisément, c'est que ce domaine de cent écus devint bientôt, par de saintes usurpations, une terre de quatre à cinq mille livres de rente. Il est vrai qu'il

y eut des veuves et des orphelins réduits à la mendicité; mais les jésuites les confessèrent, les communièrent, et les dédommagèrent en leur donnant la vie éternelle.

Vers l'an 1754, les jésuites d'Ornex voulurent arrondir leur domaine en achetant à très-vil prix un bien de mineur, alors engagé pour la somme de quinze mille livres, lequel était à leur bienséance. Ce fonds appartenait à sept jeunes gentilshommes, officiers des armées du roi, tous frères et tous pauvres. La société de Jésus avait encore du crédit, et on ne se doutait pas qu'elle dût être sitôt punie. Elle obtint des lettres patentes du conseil du roi pour acquérir ce bien de mineurs.

J'ai eu entre les mains, j'ai vu de mes yeux un mémoire des jésuites d'Ornex, dans lequel ils disaient que s'ils achetaient la dépouille de sept orphelins, *c'était parce qu'ils étaient sûrs que ces orphelins étaient trop pauvres pour rentrer jamais dans leur patrimoine*. Le mémoire existe encore. Ce mystère allait être consommé. J'en fus informé, j'en fus indigné. Je pris le parti de ceux à qui on voulait ravir le bien de leurs ancêtres. Je déposai l'argent au greffe de la ville de Gex. Et enfin, après des contestations infinies entre la famille de ces gentilshommes et ceux en faveur desquels leur bien était précédemment engagé, le parlement de Dijon a rendu une justice éclatante à ces officiers. Ils sont aujourd'hui en possession de leurs biens; ils bénissent le parlement, et ils ne sont pas ingrats envers moi, comme l'ont été quelques gens de lettres[1].

Pendant ce long procès, qui me coûta beaucoup de peine et d'argent, vous savez, monsieur, que les jésuites furent successivement condamnés par tous les parlements du royaume, et que leur ordre fut aboli en France, en Espagne, en Portugal, dans les royaumes de Naples et de Sicile, dans les États de Parme, et à Malte.

Je n'eus certainement aucune part à leur expulsion, et je ne pus en avoir. Ce n'était pas sans doute un vieillard ignoré et caché dans la solitude qui leur porta les premiers coups. Cependant l'affaire des sept orphelins ayant été connue des supérieurs de l'ordre, quelques-uns de ce corps me firent l'honneur de me regarder comme un des premiers instruments qui préparèrent la ruine des jésuites.

1. Ces gentilshommes sont MM. de Crassy, dont deux sont actuellement chevaliers de Saint-Louis, en considération de leurs belles actions, et dont un autre est gouverneur de la ville de Gex. (*Note de Voltaire.*)

Il y a toujours dans une société de religieux des fanatiques empressés d'écrire. Un ex-jésuite nommé Patouillet, et un autre nommé Nonotte, se signalèrent contre moi, dans cette extravagante idée que j'avais contribué à la ruine de la compagnie de Jésus, et que par conséquent j'étais un franc hérétique. Ils m'honorèrent assez pour mêler mon nom dans les libelles qu'ils publièrent contre les parlements, qu'on daigna même faire brûler par les garçons du bourreau, tandis qu'on brûlait réellement en Portugal le révérend père Malagrida.

Frère Patouillet fit, sous le nom de M. de Montillet, archevêque d'Auch, un mandement extrêmement sage[1]. Ce mandement est l'éloge des frères jésuites. Les assertions d'un célèbre conseiller de la grand'chambre de Paris[2], adoptées par le parlement, et qui ont servi à la condamnation de l'ordre, y sont traitées (page 50) *d'ouvrage de ténèbres.* Les parlements (page 48) y sont appelés *les vrais ennemis des deux puissances, mille fois abattus, et néanmoins toujours relevés, toujours animés de la rage la plus noire, etc.*

On me fait l'honneur, dans ce bel écrit, de dire que je suis un auteur mercenaire, dans le temps même que je prêtais de l'argent assez honnêtement au propre neveu de l'archevêque d'Auch. On m'appelle vagabond, tandis que je ne suis pas sorti de mon château depuis plus de dix années.

Enfin le mandement de Patouillet, signé malheureusement Montillet, exerça encore la main du bourreau[3]. Ces feux de joie, qu'on faisait par toute la France, ne m'empêchèrent pas de recueillir chez moi un jésuite[4], qui me parut un honnête homme. Il y est encore ; je ne lui ai jamais fait sentir la bêtise insolente de quelques-uns de ses confrères, et il sait combien j'estime ceux de son ordre qui se sont distingués par leurs vertus et par leurs talents : j'ai toujours rendu justice au mérite partout où je l'ai trouvé.

Quant au jésuite Nonotte, on ne le connaissait point. Un avocat de Besançon, dont j'ai la lettre[5], m'a mandé qu'il était fils d'un crocheteur de Besançon, qui lui avait laissé son style pour seul héritage. C'est un fait que je ne garantis pas ; je me connais plus en style qu'en généalogies. Ce fait est très-peu inté-

1. Voyez tome XXV, page 469.
2. L'abbé de Chauvelin.
3. Voyez tome XX, page 280.
4. Le P. Adam.
5. Voyez tome XXVI, pages 151 et 569.

ressant dans l'histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations, dont il s'est avisé de parler avec une si prodigieuse ignorance.

On m'a dit qu'il avait voulu intenter un procès aux ex-jésuites de Besançon, ses confrères, prétendant qu'ils ne lui avaient pas donné sa part complète de l'argent qu'ils partagèrent entre eux quand ils furent chassés de leur collége. C'est ce qui m'est encore fort indifférent.

C'est peut-être pour se dédommager qu'il a fait imprimer le livre de ses erreurs; mais je ne crois pas que cet ouvrage ait fait sa fortune[1]. Lisez-le si vous pouvez, vous ne trouverez pas une page qui ne vous fasse douter s'il y a plus d'ignorance que de sottises: et cependant il y a de la malice. Vous savez, monsieur, que c'est un vice qu'on reproche à ses confrères; je n'entends pas ceux de la société de Jésus, mais ceux de la société de Montmartre, qui ont une croix sur le dos[2].

Son erreur opiniâtre sur la ville de Livron, dont vous parlez, et sur la confession des laïques, n'est rien en comparaison des autres. Le pauvre homme ne sait pas seulement que saint Basile, dans ses *Règles abrégées*, interrog. 110, tome II, page 453, *permet à l'abbesse d'entendre avec les prêtres les confessions de ses religieuses*; il ne sait pas que le P. Martennes, bénédictin très-savant, a prouvé, dans ses *Rites de l'Église*, tome II, page 39, *que les abbesses confessaient autrefois leurs nonnes, et qu'elles étaient si curieuses qu'on leur ôta ce droit.*

Il ne sait pas que son confrère Daniel[3], dans sa mauvaise histoire de France, est obligé d'avouer que les rois de la première race avaient à la fois plusieurs femmes.

Il ne sait pas que le martyre de la légion thébaine[4], sur laquelle il est revenu deux ou trois fois, est une fable absurde, dont Grégoire de Tours est le premier inventeur.

Il ne sait pas que des moines attribuèrent ensuite ce conte à un évêque de Lyon, nommé Eucherius, mort en 454.

Il ne sait pas que, dans cette légende, qu'on suppose écrite

1. Quand il eut fait imprimer ce beau livre, dans Avignon, chez le libraire Fez, il me fit proposer, par ce Fez, de me vendre toute l'édition pour mille écus. Je conserve sa lettre en original; mais comme je ne vends point mes ouvrages, quoi qu'en disent des gredins comme Patouillet et Nonotte; comme je ne souffre pas même que mes laquais en retirent le moindre émolument, je n'achète pas non plus les productions des Nonottes. (*Note de Voltaire.*)

2. C'est-à-dire les ânes.

3. Voyez tome XXIV, page 489.

4. Voyez tome XXIV, page 487; et XXVI, 142.

avant 454, il y est parlé d'un Sigismond, roi de Bourgogne, tué en 523.

Il ne sait pas que cet événement du prétendu saint Maurice, et de la prétendue légion thébaine, est supposé être arrivé sous Dioclétien, l'an 287, temps auquel Dioclétien, loin de persécuter les chrétiens, était leur protecteur déclaré; temps auquel les principaux officiers de son palais étaient chrétiens, et que même sa femme Prisca était chrétienne.

Croiriez-vous bien, monsieur, que ce pauvre Nonotte me traite d'impie parce que je n'ai pas eu autant de foi aux jésuites bollandistes qu'aux saints évangiles ? J'avoue que, dans l'*Histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations*[1], j'ai douté de plusieurs anecdotes du martyre du jeune saint Romain[2], quoiqu'il soit rapporté tout au long dans les véritables *Actes sincères*[3] du révérend père don Thierry Ruinart, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, homme d'un très-grand sens et d'une érudition fort utile. Il dit qu'il a tiré cette histoire d'Eusèbe de Césarée, au livre second de la résurrection. Je ne l'ai trouvée ni dans sa *Préparation*, ni dans sa *Démonstration évangélique*, mais dans le livre VIII de son histoire de l'Église. Voici, monsieur, ce que Ruinart rapporte avec la véracité d'un de Thou et l'esprit d'un Tacite.

Le jeune Romain fit le voyage d'Antioche en 303, exprès pour avoir le plaisir d'être martyrisé. Il s'en va trouver le juge Asclépiade, et lui dit: « Voici un nouveau soldat qui se présente pour vous combattre; voyez si vous pouvez le vaincre. » Asclépiade accepte le défi; il livre le petit Romain à une demi-douzaine de bourreaux, se met à leur tête; ils tombent tous sur lui à coups de sabres et d'épées, rien ne peut seulement effleurer la peau de saint Romain. « Cessez, lui dit le saint, de vouloir tenir contre le Tout-Puissant. Prétendez-vous résister à Jésus-Christ, qui est le seul empereur? » Le juge Asclépiade, indigné qu'on appelle empereur un autre que Dioclétien, déclare sur-le-champ le petit Romain criminel de lèse-majesté, et le condamne à être brûlé vif. On dresse un beau bûcher de sarments, de roseaux et de bûches; on y place Romain. Toute la ville d'Antioche accourt gaiement à ce spectacle, selon la coutume. Il se rencontra dans la foule plusieurs Juifs, qui se mirent à rire de toute leur force en voyant le feu allumé. « Comment! disent-ils, leur Jésus ne les délivre pas des

1. Voyez l'Avertissement de Beuchot, tome XI.
2. Voyez tome XXIV, page 485.
3. Voyez la note, tome XIV, page 125.

flammes, et notre Adonaï délivra Sidrac, Misac et Abdenago, de la fournaise de Babylone! » A peine eurent-ils prononcé ces paroles *que Dieu commanda aux nuages de se joindre; une pluie mêlée de grêle tombe avec tant de violence que le bûcher en est éteint. On vient avertir l'empereur* (qui pourtant était alors à Rome, et non dans Antioche[1]) *que le ciel se déclare pour Romain. L'empereur envoie dire à Asclépiade d'abandonner cette petite affaire; qu'il ne veut rien avoir à démêler avec le Dieu du ciel, et qu'il défend au juge de se commettre davantage avec lui.* Le juge Asclépiade obtient par composition qu'on coupera la langue au jeune Romain. Il se trouva là un médecin qui portait toujours avec lui les instruments pour couper les langues. Il trancha celle de saint Romain jusqu'à la racine, et l'emporta dans sa maison enveloppée bien proprement dans de la soie.

L'anatomie nous apprend, continue don Thierry Ruinart, *et l'expérience le confirme, qu'un homme à qui on a coupé la langue ne saurait vivre.* Et de là il conclut qu'il y a déjà trois miracles éclatants en faveur de saint Romain : celui des bourreaux qui ne purent le tuer, celui du bûcher éteint, et celui de la vie conservée à Romain malgré le retranchement de sa langue.

Mais ce n'est pas tout : voici un quatrième miracle digne des trois autres. *Saint Romain,* dit le bénédictin, *était bègue comme Moïse* avant qu'on lui eût coupé la langue. Dès qu'il n'eut plus de langue, il se mit à parler avec une volubilité inconcevable. De là don Ruinart conclut que le Saint-Esprit était descendu sur lui *en forme de langue comme sur les apôtres, et lui avait accordé comme aux apôtres le don de parler fort vite.*

On court raconter ce nouveau miracle au juge Asclépiade, qui était avec l'empereur. Le médecin fut alors accusé d'être un ignorant ou un fripon qui coupait très-mal les langues. Le médecin montre aussitôt la langue de saint Romain, qu'il avait heureusement gardée dans un coupon de soie. Il protesta qu'il avait agi *secundum artem;* qu'il était impossible de vivre un quart d'heure sans langue, et que si Romain était encore en vie, c'était un miracle évident. « Pour vous le prouver, dit-il à l'empereur, faites-moi délivrer le premier passant: je vais lui couper la langue, et vous verrez s'il n'en mourra pas sur l'heure. » L'empereur voulut se donner le plaisir de cette expérience. On prit un pauvre homme: le médecin lui coupa la langue, et le patient mourut à

1. On place l'aventure de saint Romain au mois de novembre, et Dioclétien partit pour Rome en octobre. (*Note de Voltaire.*)

l'instant. Voilà, monsieur, très-fidèlement ce qui est rapporté presque mot à mot dans les *Actes sincères*.

C'est ainsi que l'ex-jésuite Nonotte veut qu'on écrive l'histoire. Il ose crier à l'impiété contre les lecteurs pieux et sages qui, en vénérant les saints martyrs, n'adoptent pas des contes frivoles. Ce fourbe imbécile ignore quel tort font à la religion ces mensonges qu'on mêle avec la vérité. Il ignore dans quel siècle nous vivons; il ignore dans quel profond mépris sont les calomniateurs absurdes.

Croiriez-vous bien, monsieur, que, dans sa rage de calomnier et de nuire, il va jusqu'à prétendre qu'en traduisant quelques vers de Sophocle dans la tragédie d'*Œdipe*, que je composai il y a plus de cinquante ans, j'avais en vue les jésuites[1]? Voyez la page 251 du second volume de ses *Erreurs*. Tel est le fanatisme: c'est un monstre sans cœur, sans yeux, et sans oreilles. Il ose se dire le fils de la religion, il se cache sous sa robe, et, dès qu'on veut le réprimer, il crie : *Au secours, on égorge ma mère !*

Vous serez bien plus surpris quand vous saurez que ce polisson a osé envoyer son recueil de calomnies au pape Clément XIII, qu'il a écrit plus de trente lettres à Rome, dans lesquelles il dit qu'il n'y a plus de religion en France, parce qu'on se moque publiquement à Besançon de l'ex-jésuite Nonotte, qui prêchait autrefois, et que les petits enfants courent après lui dans la rue.

Ce qui vous étonnera davantage, ce qui paraît hors de toute vraisemblance, mais qui n'en est pas moins vrai, c'est qu'après quatre mois de sollicitations il a obtenu enfin une espèce de bref du pape, signé par l'archevêque de Calcédoine.

Ce n'est pas à moi, c'est au parlement de Besançon[2] à voir s'il est permis à un ex-jésuite d'avoir à Rome une correspondance si directe et si suivie; s'il est permis à un homme qui est par son état sous le glaive de la justice de s'intriguer dans les pays étrangers; et si, de toutes les prérogatives qu'on lui a ôtées, il lui est resté celle de calomnier les officiers du roi de France auprès du pontife de Rome. La cour de Rome, plus sage que lui, ne lui a fait qu'une réponse vague. Mais, dans d'autres temps, sa dénonciation calomnieuse aurait eu des suites funestes.

Je prie seulement monseigneur l'archevêque de Calcédoine, s'il veut envoyer un second bref à Nonotte, de s'informer aupa-

1. Il s'agit des vers d'*OEdipe*, acte IV, scène Ire:

Nos prêtres ne sont pas, etc.

2. Nonotte était de Besançon.

ravant quel est cet homme, qui n'est regardé dans Besançon que comme le dernier des bouffons.

Je remercie monseigneur l'archevêque de Calcédoine de n'avoir pas ajouté une foi aveugle aux erreurs et aux impostures d'un tel homme. Il sait sans doute que je suis meilleur citoyen que Nonotte. Il sait que le grand pape Benoît XIV m'a honoré de plusieurs de ses lettres; que feu monseigneur le cardinal Passionei, secrétaire des brefs, m'en a écrit plus de cinquante de sa main; que ni lui ni le pape ne m'auraient fait cet honneur s'ils n'avaient été convaincus de mon profond respect pour la religion et pour le chef de l'Église.

Nonotte a beau faire, il ne m'empêchera pas d'être un bon chrétien, et si bon chrétien que je lui pardonne de tout mon cœur, et que je suis prêt même, s'il veut venir dans mon château, de le faire saigner au front, de le faire baigner pendant trois mois, et de lui fournir d'excellents bouillons rafraîchissants, pour rétablir sa cervelle dérangée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Au château de Ferney, le 9 février 1769.

P. S. J'ajoute à ma lettre que c'est M. Damilaville qui a daigné s'abaisser jusqu'à confondre les impostures de ce Nonotte. Nonotte demande quel est ce M. Damilaville. Il n'a qu'à écrire aux laquais des principaux littérateurs de Paris, car les maîtres ne lui répondraient pas. Il apprendra que M. Damilaville est l'auteur de plusieurs articles excellents du *Dictionnaire encyclopédique*, et de quelques autres ouvrages dans lesquels il a foudroyé les ennemis du genre humain, qui osent se servir de la religion pour faire le mal.

Pour moi, monsieur, je ne répondrai point à ce misérable. Mais s'il est assez lâche est assez fou pour m'imputer des livres scandaleux, qu'il se vante de réfuter dans ses lettres écrites à Rome et au pape même, je vous déclare que je demanderai justice au parlement de Franche-Comté, et que, malgré mon âge de soixante et quinze ans, et les maladies mortelles qui m'accablent, je me traînerai à Besançon pour le faire punir comme un infâme calomniateur.

LETTRE

A M. DE VOLTAIRE, AU SUJET DE L'EX-JÉSUITE NONOTTE,
DU 7 FÉVRIER 1769.

MONSIEUR,

Tandis que vous prenez les soins généreux de défricher des terres incultes, de bâtir des églises, d'établir des écoles de charité; tandis que vous vengez l'innocence opprimée, et que vous établissez la petite fille du grand Corneille, vous n'avez pas sans doute eu le loisir de jeter des yeux attentifs sur le libelle du nommé Nonotte. Je viens d'y découvrir des ignorances aussi étranges que sa fureur et sa mauvaise foi sont punissables.

Voici comme il parle, page 4 de son avant-propos. *Il vous donne pour le plus ancien livre du monde le Hanscrit, livre que jamais personne n'a vu ni connu, qui n'a jamais existé que dans son imagination, etc.* Vous voyez, monsieur, que cet imbécile prend la langue des brachmanes pour un livre des brachmanes. Vous savez, et je l'ai appris de vous, que ce Hanscrit est encore aujourd'hui la langue sacrée des brames; qu'on étudie encore dans le Malabar et sur le Gange ce Hanscrit, comme nous apprenons le latin, qu'on ne parle plus. Vous savez que les caractères du Hanscrit n'ont aucun rapport avec les caractères correspondants des autres langues : ce qui prouve assez que les anciens Indiens n'ont rien pris d'aucun peuple.

C'est dans cette langue sacrée que sont écrits le *Veidam*, l'*Ézour-Veidam*, le *Cormo-Veidam*, et les livres du *Shasta*, qui sont fort antérieurs au *Veidam*. L'ignorant calomniateur dit en vain que ces livres ne sont connus de personne : vous avez envoyé à la Bibliothèque du roi un manuscrit[1] contenant la traduction de l'*Ézour-Veidam* et le savant M. Holwell, qui a demeuré si longtemps à Bénarès, a traduit des morceaux considérables du *Shasta*.

C'est avec la même impudence que cet effronté menteur cite, à la page 5, une prétendue lettre de M. l'abbé Velly, et votre réponse. Jamais vous n'avez reçu de lettre de M. l'abbé Velly, jamais vous ne lui avez écrit. La plupart des autres mensonges qu'il avance sont punissables. Il n'y a pas une page de son libelle qui ne soit une imposture. Il attaque impudemment plus de vingt

1. Voyez la note, tome XXVI, page 392.

hommes de lettres estimés. Il ose censurer le gouvernement, qui, depuis 1725, s'est fait un devoir de laisser la valeur numéraire des monnaies invariable. Il mérite sans doute d'être puni pour avoir écrit sans permission un pareil libelle; mais tous vos amis vous conseillent d'abandonner ce malheureux à sa honte. Tous les citoyens distingués qu'il a outragés avec la même fureur l'ont méprisé. Son livre est totalement ignoré à Paris; le nom de ce cuistre ne peut être connu que par vous : il n'est pas digne que vous le tiriez de sa fange.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse vénération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BIGEX.

N. B. Remarquez, monsieur, qu'il a donné son édition en deux volumes, sous le titre de *troisième* édition, autre friponnerie. Mais ce n'est qu'une impertinence d'amour-propre.

Je soussigné certifie, et ferai serment quand on voudra, que jamais M. de Voltaire n'a reçu de lettre de M. l'abbé de Velly; qu'il ne lui a jamais écrit, qu'il n'a eu avec lui la moindre correspondance par un tiers.

Fait au château de Ferney, ce 8 février 1769.

WAGNIÈRE,
Secrétaire de M. de Voltaire.

M. l'abbé de Velly, qui travaillait à l'Histoire de France, doit avoir laissé ses papiers en ordre; si on y trouve la moindre trace de la plus légère correspondance entre lui et moi, je consens à passer pour un aussi effronté menteur que l'ex-jésuite Nonotte.

Au château de Ferney en Bourgogne, 9 février 1769.

VOLTAIRE.

Ayant feuilleté par hasard un assez sot livre intitulé *les Erreurs, etc.*, composé par un homme qui prend le titre d'abbé Nonotte, et étant tombé sur l'avant-propos du tome second, page 14, j'ai vu qu'il m'impute, comme à l'éditeur de l'*Histoire générale de l'Esprit et des Mœurs des nations*, d'avoir fait imprimer les paroles suivantes : « Le clergé n'est qu'un amas d'hommes vicieux, inutiles, à charge à l'État, pour la réformation duquel on

devrait suivre l'exemple qu'ont donné l'Angleterre et le Nord au XVI[e] siècle. » Je déclare à ceux qui, n'ayant pas lu mon édition, pourraient être trompés par cette assertion, qu'il n'y a rien de semblable dans toute l'*Histoire générale*, et que cet avant-propos est impertinent. J'ignore s'il existe réellement un abbé Nonotte; mais je crois qu'il ne faut rien négliger pour rendre gloire à la vérité. A Genève, ce 12 février 1769.

Signé : CRAMER l'aîné.

OBSERVATION IMPORTANTE[1].

Il est si faux que M. de Voltaire ait rien dit sur le clergé de France qui ressemble à ce que lui reproche le calomniateur Nonotte, qu'il a dit précisément tout le contraire, et de la manière la plus énergique. Voici les propres mots que je trouve dans son *Traité de la Tolérance*, traité le plus complet et le plus persuasif qu'on ait jamais fait sur cette importante matière. Je supplie les magistrats et les prélats de jeter les yeux sur ce passage de la page 55, nouvelle édition, chez Gabriel Cramer[2].

« On a soupçonné quelques évêques français de penser qu'il n'est ni de leur honneur ni de leur intérêt d'avoir dans leur diocèse des calvinistes, et que c'est là le plus grand obstacle à la tolérance; je ne puis le croire. Le corps des évêques, en France, est composé de gens de qualité qui pensent et qui agissent avec une noblesse digne de leur naissance; ils sont charitables et généreux, c'est une justice qu'on doit leur rendre; ils doivent penser que certainement leurs diocésains fugitifs ne se convertiront pas dans les pays étrangers, et que, retournés auprès de leurs pasteurs, ils pourraient être éclairés par leurs instructions et touchés par leurs exemples : il y aurait de l'honneur à les convertir, le temporel n'y perdrait pas, et plus il y aurait de citoyens, plus les terres des prélats rapporteraient. »

On s'étonnera sans doute qu'un ex-jésuite, dans la profonde humiliation que toute la magistrature du royaume lui impose, et au milieu des applaudissements que l'exécration publique

1. Cette *Observation importante* fut ajoutée dans la seconde édition. La première se terminait par ces mots, qu'elle a remplacés : « On a beaucoup d'autres lettres infiniment plus fortes; mais il y a des espèces sur lesquelles il ne faut pas s'appesantir. » (B.)

2. Voyez tome XXV, page 33.

donne aux nouveaux arrêts et aux édits qui exterminent la société, ait osé s'ériger en délateur avec une impudence si frappante, et en critique avec une ignorance si crasse; mais tel est l'esprit de collége, tel a été l'esprit des Garasse, tel a été souvent le fruit de l'éducation reçue dans une communauté où les uns avaient des souverains dans leurs confessionnaux, et les autres des écoliers dans leurs classes; ils s'étaient accoutumés à parler en maîtres, et le pauvre Nonotte, dans son galetas, s'est imaginé qu'il régentait encore, quand il a osé s'attaquer à un officier de la chambre du roi de France, à un homme dont les parents servent le roi dans les armées, dans les parlements, et dans les autres cours souveraines.

Il est à souhaiter que l'excès de l'opprobre dont Nonotte s'est couvert serve d'exemple à ceux qui, pour attraper un écu d'un libraire, franchissent toutes les bornes de la raison et de l'honnêteté.

Fait au château de Tournay, le 1er mars 1769.

BIGEX.

FIN DE LA LETTRE ANONYME, ETC.

CANONISATION

DE SAINT CUCUFIN

LA CANONISATION DE SAINT CUCUFIN, FRÈRE D'ASCOLI, PAR LE PAPE CLÉMENT XIII, ET SON APPARITION AU SIEUR AVELINE, BOURGEOIS DE TROYES, MISE EN LUMIÈRE PAR LE SIEUR AVELINE LUI-MÊME. — A TROYES, CHEZ MONSIEUR OU MADAME OUDOT, 1767 [1].

IDÉES PRÉPARATOIRES.

Romulus, et Liber pater, et cum Castore Pollux,
Post ingentia facta, Deorum in templa recepti,
Dum terras hominumque colunt genus, aspera bella
Componunt, agros assignant, oppida condunt,
Ploravere suis non respondere favorem
Speratum meritis. Diram qui contudit hydram,
Notaque fatali portenta labore subegit,
Comperit invidiam supremo fine domari, etc.

(HOR., liv. II, ép. I, vers 5-12.)

Lorsque l'on vit Bacchus et l'invincible Alcide,
Et Pollux et Castor, et le grand Romulus,
Secourir les humains par des soins assidus,
Venger sur les tyrans l'innocence timide,
Réprimer les brigands, pardonner aux vaincus,
Polir les nations dans l'enceinte des villes,
Protéger les beaux-arts, donner des lois utiles,
Quel fut le prix des biens par leurs mains répandus?
L'homme ingrat et méchant noircissait leurs vertus.

1. C'est à la date du 6 mai 1769 que les *Mémoires secrets* parlent de la *Canonisation de saint Cucufin*. La date de 1767 et l'intitulé donneraient à penser que l'ouvrage avait déjà été imprimé à Troyes. Il n'en est rien. L'édition originale est un in-8° de 24 pages, sans millésime. L'auteur fit entrer cet opuscule dans le tome Ier des *Choses utiles et agréables*. Je crois que c'est la même composition qui a servi pour ce recueil et pour l'édition séparée. (B.)

Ils furent mordus tous par la dent de l'Envie;
On fit de ces héros cent contes odieux;
On les persécuta tout le temps de leur vie :
Furent-ils enterrés, le monde en fit des dieux.

Il était bien vilain, sans doute, de donner des ridicules à Triptolème, pour prix de son blé; de dire des sottises de Bacchus, lorsqu'on buvait son vin; de reprocher à Hercule ses amourettes, quand il nous délivrait de l'hydre, et qu'il nettoyait nos écuries. Mais aussi il est bien beau de diviniser les Hercule, malgré les Eurysthée.

L'antiquité n'a rien de si honnête que d'avoir placé dans ce qu'on appelait le ciel les grands hommes qui avaient fait du bien aux autres hommes. Les sages ne s'opposaient point à ces apothéoses : ils savaient bien que le sot peuple prend l'air et les nuages pour le ciel; que chaque sphère qui roule dans l'espace est entourée de son atmosphère; que notre terre est un ciel pour Vénus et pour Mars, comme Mars et Vénus sont des cieux pour nous; que Jupiter n'assemble point son conseil sur le mont Olympe en Thessalie; qu'un dieu ne vient point dans une nue comme à notre Opéra. Ils savaient bien que ni le corps d'Hercule, ni son petit simulacre léger, qu'on appelait âme, vent, souffle, mânes, n'avaient point épousé Hébé, et ne buvaient point du nectar avec elle. Mais ces sages trouvaient fort bon qu'on élevât des autels au protecteur des opprimés; c'était dire aux princes : « Faites comme lui, vous serez comme lui. »

On a calomnié bien ridiculement, bien indignement, l'antiquité. Nos plats livres nous disent continuellement que les anciens rendaient à la créature l'hommage qu'ils ne devaient qu'au Créateur. Vous en avez menti, livres de préjugés, archives d'erreurs : depuis Orphée et Homère jusqu'à Virgile, depuis Thalès jusqu'à Pline, il n'y a pas un seul poëte, un seul philosophe qui ait admis plusieurs dieux suprêmes. Le Jéhovah des Phéniciens, adopté en Égypte et ensuite en Palestine, le Zeus des Grecs, le Jupiter des Latins, a toujours été constamment, invariablement, le dieu unique, le dieu maître, le dieu formateur, le souverain des dieux secondaires et des hommes : « Divum sator atque hominum rex[1]. »

Il faut convenir que les anciens avaient plus de vénération pour leurs dieux secondaires que nous pour les nôtres. On ne

1. Voyez tome XVIII, page 360.

voit point qu'aucune impératrice se soit appelée Junon, Minerve, Latone, Vénus, Iris; au lieu que nous prenons hardiment le nom de Jean et de Matthieu. Chaumeix porte insolemment le nom d'Abraham[1]. J'ai connu un impuissant qui s'appelait Salomon, mari de trois cents femmes et de sept cents concubines. Le plus vil coquin a son nom de saint; je voudrais bien savoir quel est le nom de baptême de Fréron[2].

Les Latins, depuis Numa jusqu'à Théodose, ont toujours désigné Dieu par le titre de *très-grand et très-bon*, titre qu'ils n'ont jamais donné à aucun autre être. Jamais, chez eux, la Divinité suprême n'a eu d'associés; ce blasphème fut inconnu à toute l'antiquité.

Mais on adorait Mars, Minerve, Junon, Apollon, etc. Oui, comme des génies inférieurs, et, si j'ose le dire sans blasphème, comme les catholiques révèrent les saints. Les divinités secondaires étaient aux yeux des païens précisément ce que sont nos canonisés. Les Grecs et les Romains pratiquaient dans leurs erreurs ce que nous pratiquons sous l'empire de la vérité.

Saint George, armé de pied en cap, est le dieu des batailles comme l'étaient Mars et Arès chez les Grecs, à cela près que ce Mars, si terriblement peint par Homère, inspirait encore plus de respect que saint George, trop grossièrement chanté par nos légendaires. Junon était un autre personnage que sainte Claire; Mercure, le dieu des arts, vaut bien saint Crépin, le dieu des cordonniers. Diane eut plus de réputation que saint Hubert, quoiqu'il guérisse de la rage.

Il y eut des anges de la guerre et de la paix chez les Indiens, chez les Persans, chez les Babyloniens. La nation juive, ignorante et grossière, qui n'eut aucune doctrine ferme et constante que depuis sa captivité à Babylone[3], n'apprit que des Chaldéens les noms de ses anges[4]. C'est une vérité reconnue de tous ceux qui ont au moins une légère teinture de l'antiquité. Ce fut alors que les Juifs connurent Michael, Gabriel, Raphael, Uriel, etc.; le nom même d'Israël, qui signifie *voyant Dieu*, est chaldéen : les historiens juifs, Josèphe et Philon, l'avouent. Ce n'est donc que dans des temps très-postérieurs à la loi qu'on trouve dans Daniel[5]

1. Voyez tome XVII, page 5.
2. Voyez tome XXIV, page 181, les *Anecdotes sur Fréron.*
3. Voyez l'*A, B, C,* dix-septième entretien, ci-dessus, page 392; et tome XI, pages 138, 184.
4. Talmud de Jérusalem, *in rhostra shana.* (*Note de Voltaire.*)
5. Ch. IX, v. 22; et ch. X, v. 13. (*Id.*)

que l'ange Gabriel, secouru par l'ange Michael, combattit contre l'ange des Perses, et qu'on lit dans l'Épître de saint Jude[1] que Michael eut une grande contestation avec le diable pour le corps de Moïse.

Il est constant, en un mot, que tous les peuples policés, en adorant un seul Dieu, vénérèrent des dieux secondaires, des demi-dieux. Exceptons-en les seuls Chinois, qui, doués d'une sagesse supérieure, ne firent jamais partager à personne le moindre écoulement de la Divinité.

Les chrétiens n'imitèrent que très-tard la Grèce et Rome, en plaçant des demi-dieux, des saints, dans le ciel. Dans le commencement ils avaient en horreur les temples, les autels, les cierges, l'encens, les surplis, les chasubles, l'eau bénite des Gentils; mais quand ils furent les maîtres, ils adoptèrent toutes ces anciennes inventions utiles, toutes ces cérémonies; et la vérité consacra des rites inventés par l'esprit de mensonge.

Polyeucte reproche à Pauline d'adorer des dieux

> Insensibles et sourds, impuissants, mutilés[2],
> De bois, de marbre et d'or, comme vous les voulez.

Mais qu'aurait dit Pauline si elle avait vu, quelque temps après, saint Roch, saint Pancrace, saint Fiacre, en bois, en marbre, en métal?

L'apparence est la même dans l'un et dans l'autre cas. Jamais saint Fiacre et saint Pancrace n'ont été regardés chez les chrétiens comme les créateurs du monde. Jamais aussi on ne s'est avisé, chez les Gentils, d'offrir de l'encens à Mercure, à Latone, comme au maître souverain des cieux, de la terre, et du tonnerre. Mercure et Latone obéissaient à Jupiter; on priait Mercure et Latone d'intercéder auprès de Jupiter : cela est si vrai que Lucien, qui se moque également d'eux tous, fait présenter par Mercure les placets des hommes à Jupiter son maître.

La juive Esther, dans une belle pièce de vers en dialogue, intitulée, je ne sais pourquoi, *tragédie*, dit à un roi de Perse, nommé Assuérus, qui n'a jamais existé :

> Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux[3],
> N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux.

1. Verset 9. (*Note de Voltaire.*)
2. *Polyeucte*, acte IV, scène III.
3. *Esther*, acte III, scène IV.

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.

Ces vers sont admirables; presque personne ne devrait être assez hardi pour en faire après avoir lu ceux de Racine; et les hommes grossiers que leur épaisse barbarie rend insensibles à ces beautés ne méritent pas le nom d'hommes. Mais le prétendu Assuérus pouvait répondre à la prétendue Esther :

« Vous êtes une impertinente de croire m'apprendre mon catéchisme; je savais, avant que vous fussiez née, que Dieu est le maître absolu de notre petite terre, des planètes et des étoiles. Nous adorions Jéhovah, l'Éternel, plusieurs siècles avant que vos misérables Juifs vinssent de l'Arabie déserte commettre mille infâmes brigandages dans un coin de la Phénicie. Vous n'avez appris à lire et à écrire que de nous, et des Phéniciens nos disciples. Nous n'avons jamais adoré qu'un seul Dieu; nous n'avons jamais eu dans nos temples des simulacres de bœufs, de chérubins, de serpents, comme vous en aviez dans votre petit temple barbare de vingt coudées de long, de large, et de haut, où vous conserviez dans un coffre un serpent d'airain, quand un de mes prédécesseurs détruisit votre ville d'Hershalaïm, et vous fit tous conduire, les mains derrière le dos, sur les rivages de l'Euphrate. Il est aussi ridicule à vous, ma bonne, de penser m'enseigner Dieu, qu'il serait ridicule à moi de vous avoir épousée, d'avoir vécu six mois avec vous sans savoir qui vous êtes; d'avoir condamné tous les Juifs à la mort parce qu'un Juif n'a pas fait la révérence à un de mes vizirs, et d'avoir averti tous les Juifs, par un édit, qu'on les égorgerait dans dix mois, pour leur donner le temps d'échapper. Vous récitez de très-beaux vers, mais vous n'avez pas le sens d'un oison. Je sais mieux vos propres livres que vous, et que votre fat de Mardochée. Je sais que quand vous habitâtes autrefois en très-petit nombre dans un désert de mon vaste empire, vous adorâtes[1] l'étoile Remphan, et celle de Moloch[2], etc.; je sais que vous n'avez jamais eu jusqu'à présent de croyance fixe, et que vous avez immolé vos propres enfants par le plus abominable fanatisme. Si je daignais m'abaisser jusqu'à citer vos auteurs, je vous dirais que votre Isaïe[3] vous reproche

1. Amos, chap. v, v. 26; cité *Actes des apôtres*, ch. vii, v. 43. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez la première note sur le *Discours de l'empereur Julien*.
3. Chap. lvii, v. 5. (*Note de Voltaire.*)

de sacrifier vos fils et vos filles à vos dieux dans des torrents, sous des rochers. Il vous sied bien, bégueule juive, d'oser enseigner votre maître! »

SAINTS A FAIRE.

Il est démontré que tous les peuples policés ont adoré un Dieu formateur du monde, et que plusieurs peuples ont composé une cour à ce Dieu, qui n'en a pas besoin. Dans cette cour ils ont placé les grands hommes pour avoir des protecteurs auprès du maître.

Divus Trajanus, *Divus Antoninus*, ne signifiaient à la lettre que saint Antonin, saint Trajan. Ces saints étaient proposés pour modèles aux empereurs, modèles bien peu imités. Si nous avions saint Bertrand du Guesclin, saint Bayard, saint Montmorency, et surtout saint Henri IV, je ne vois pas qu'une telle apothéose fût si déplacée.

Pourquoi n'aurions-nous pas saint L'Hospital? Ce chancelier fut si modéré dans un temps de fureur! il fit des lois si sages, malgré les horribles démences de la cour!

J'adresserais encore volontiers un *oremus* à saint de Thou, qui fut le magistrat le plus intègre, ainsi que le meilleur historien.

Le maréchal de Turenne est sûrement en paradis, puisqu'il s'était fait catholique. Le maréchal de Catinat y est aussi sans doute. L'un est mort pour la patrie ; l'autre, après avoir gagné des batailles, a souffert la disgrâce et la pauvreté sans se plaindre. Si on leur dresse des autels, je promets de les invoquer.

Oh! me disent les banquiers en cour de Rome, on n'a pas des saints comme on veut ; cela coûte fort cher. En voilà huit que vous proposez ; c'est une affaire de huit cent mille écus pour la chambre apostolique, à trois cent mille francs la pièce ; encore c'est marché donné. Il n'y a guère eu que les Samuel Bernard et les Pâris-Montmartel[1] qui aient été en état de faire des saints ; mais ils n'ont pas employé leur argent à ces œuvres pies.

Je réponds à ces messieurs que je ne prétends point avoir des apothéoses pour de l'argent ; que c'est une véritable simonie ; que je veux révérer Henri IV, Turenne, Catinat, de Thou, le

1. Le marquis de Brunoi, fils de Montmartel, et héritier de son immense fortune, avait une passion si effrénée pour les cérémonies religieuses que ses parents le firent interdire comme trop *pie*, et notamment pour avoir dépensé un demi-million à une procession. Il existe deux volumes intitulés *les Folies du marquis de Brunoi.* (CL.)

chancelier de L'Hospital, d'un culte de dulie, sans qu'il m'en coûte rien; et que je n'achèterai jamais le paradis ni pour moi ni pour personne.

Quels ont été les premiers saints dans le christianisme? Des hommes charitables, des martyrs. Qui les fit révérer? Le consentement du peuple sans aucuns frais. Or je soutiens que Henri IV est un vrai martyr; il partait pour aller faire le bonheur de l'Europe, lorsqu'il fut martyrisé par le fanatisme. Et quant au consentement du peuple, il est déjà tout obtenu : en voici la marque évidente. Le jour que l'évêque du Puy-en-Velay[1] prononça dans Saint-Denis une oraison funèbre, ceux qui ne purent l'entendre, soit parce qu'ils étaient trop loin, soit parce qu'ils étaient durs d'oreille, se levèrent de leurs places, allèrent voir le tombeau de Henri IV. Ils se mirent à genoux, ils l'arrosèrent de leurs larmes, ils lui adressèrent des vœux attendrissants. Que manque-t-il à une telle consécration? C'est celle des cœurs; c'est la voix de l'amour qui a parlé.

On veut aujourd'hui cent ans révolus pour faire un saint, afin de donner le temps de mourir à tous les témoins de ses sottises. Il y a plus de cent cinquante ans que Henri IV fut martyrisé. Mais que tous les objets et tous les témoins de ses faiblesses reparaissent, qu'ils déposent contre lui, je l'adorerai encore. Je dirai à Corisande[2] d'Andouin, à Charlotte des Essarts[3], à la belle Gabrielle, et à tant d'autres : « Oui, mesdames, il vous a caressées; mais il a sauvé la France au combat d'Arques, et à la bataille d'Ivry; il a été juste, clément, et bienfaisant; il a eu la bonté de Titus, et la valeur de César. Voilà mon saint. »

On me dira qu'il faut aussi des saintes; c'est à quoi je suis très-déterminé. Qui m'empêchera de mettre dans la gloire Marguerite d'Anjou[4], laquelle donna douze batailles en personne contre les Anglais pour délivrer de prison son imbécile mari?

1. Lefranc de Pompignan : voyez tome XII, page 562. Cette circonstance a fourni à La Harpe la péroraison de son *Éloge de Henri IV*.

2. Ou Corisandre. (Cl.)

3. Charlotte des Essarts, selon l'ordre chronologique, paraît avoir été la vingt-quatrième des maîtresses en titre du roi très-chrétien; et ce n'est pas la dernière. Elle eut de Henri IV deux bâtardes, qui moururent abbesses, l'une de Fontevrault, et l'autre, de Chelles.

Quant à Gabrielle d'Estrées, quinzième maîtresse du roi, on lui a élevé une statue en 1820; et l'on peut dire, sans exagération, que la du Barry, mise à mort, en 1793, à cause de son dévouement pour une famille dont elle avait en quelque sorte fait partie, en méritait une mieux qu'elle. (Cl.)

4. Femme de Henri VI, roi d'Angleterre; voyez tome XII, pages 204 et suiv.

J'invoquerai notre Pucelle d'Orléans, dont on a déjà fait l'office en vers de dix syllabes[1]. Nous avons vingt braves dames qui méritent qu'on leur adresse des prières. Qui fêterons-nous en effet, si ce n'est les dames? Elles doivent assurément être festoyées.

CANONISATION DE FRÈRE CUCUFIN.

Le 12 octobre 1766, le pape Clément XIII canonisa solennellement frère Cucufin d'Ascoli, en son vivant frère lai chez les capucins, né dans la Marche d'Ancône l'an de grâce 1540, mort le 12 octobre 1604. Le procès-verbal de la congrégation des rites porte qu'il traversa plusieurs fois le ruisseau nommé Potenza sans se mouiller; qu'étant invité à dîner chez le cardinal Bernéri, évêque d'Ascoli, il renversa par humilité un œuf frais sur sa barbe, et prit de la bouillie avec sa fourchette[2]; que pour récompense la sainte Vierge lui apparut; qu'il eut le don des miracles, au point qu'il rétablit une fois du vin gâté. Les révérends pères capucins ont obtenu qu'on changeât son nom de Cucufin en celui de Séraphin. Ils en ont célébré la fête solennelle dans tous les lieux où ils sont établis; et où ne le sont-ils pas?

Pourrait-on croire qu'il en a coûté en superfluités à l'Europe catholique plus d'un million pour solenniser la fête d'un pauvre! Les peuples se sont empressés de fournir aux capucins des subsistances qui auraient suffi à une grande armée, et qui l'auraient amollie. Cent sortes de vin, viandes de boucherie, volailles, gibier, fruits, huiles, épiceries, cire, étoffes, ornements en soie, en argent, en or, tout a été prodigué.

Il faut remarquer que, sous le nom d'aumône, les moines mendiants imposent au peuple la taxe la plus accablante.

Quand un pauvre cultivateur a payé au receveur de la province, en argent comptant, le tiers de sa récolte non encore vendue, les droits à son seigneur, la dîme de ses gerbes à son curé, que lui reste-t-il? Presque rien; et c'est ce rien que les moines mendiants demandent comme un tribut qu'on n'ose jamais refuser. Ceux qui travaillent sont donc condamnés à fournir de tout ceux qui ne travaillent pas. Les abeilles ont des bourdons; mais elles les tuent. Les moines autrefois cultivaient la terre; aujourd'hui ils la surchargent.

1. Voyez le poëme, tome IX.
2. Page 28 de la traduction. (*Note de Voltaire.*)

Nous sommes bien loin de vouloir qu'on tue les bourdons appelés *moines;* nous respectons la piété et les autres vertus de Cucufin; mais nous voudrions des vertus utiles.

Il nous en coûte plus de vingt millions par an pour nos seuls moines en France. Or quel bien ne feraient pas ces vingt millions répartis entre des familles de pauvres officiers, de pauvres cultivateurs!

Tous ces moines sont très-désintéressés: j'en tombe d'accord; mais n'y a-t-il rien de mieux à faire?

Quand tous les chrétiens répandus sur la surface de la terre couvriraient leurs barbes de jaunes d'œufs; quand ils prendraient tous de la bouillie avec des fourchettes, il n'en reviendrait aucun avantage à la société; mais que, dans la victoire d'Ivry, Henri IV s'écrie de rang en rang: *Épargnez le sang français!* qu'il nourrisse le peuple même qu'il assiége; qu'il pardonne à ceux qui ont crié dans les chaires: *Assassinez le Béarnais au nom de Dieu!* qu'il paye exactement tous ceux qui lui ont vendu chèrement une soumission due à tant de titres; qu'il fasse fleurir l'agriculture dans des campagnes auparavant désertes: ce sont là des vertus qui sont au-dessus de celles de Cucufin, et même de saint François, si j'ose le dire.

Nous avouons que saint François avait une femme de neige, et que ce n'était pas à de telles figures que s'adressait le grand Henri IV; mais enfin la neige de saint François n'a rien produit; et il est venu de la belle Gabrielle un duc de Vendôme, qui seul a remis Philippe V sur le trône d'Espagne. Les saints ont eu des faiblesses; ce n'est pas leurs faiblesses qu'on révère. Et après tout, Deodatus, bâtard de saint Augustin, a été moins utile au monde que la race des Vendômes.

MANIÈRE DE SERVIR LES SAINTS.

Que j'aime les saints! que je voudrais les voir honorés, servis, imités avec plus de zèle qu'on n'en montre dans nos temps déplorables! Nous en avons, Dieu merci, pour tous les jours de l'année; mais les plus grands, sans contredit, sont ceux pour lesquels on ferme les boutiques dans les villes comme dans une sédition, et où on laisse la terre en friche pour courir au cabaret.

Serait-il si mal que les magistrats chargés de la police d'un grand royaume ordonnassent qu'après avoir fêté un saint par de belles antiennes latines, on l'imitât en travaillant, en cultivant la terre?

Que faisait saint Cucufin, le jour que nous célébrons sa fête? Il bêchait le jardin des révérends pères capucins, il semait, il plantait, il cueillait des salades; il n'allait point avec des filles boire du vin détestable dans un bouchon, altérer sa santé, et perdre, pour plaire à Dieu, le peu de raison que Dieu lui avait donné. Il semble, à voir la manière dont nous honorons les saints, qu'ils aient tous été des ivrognes.

Au reste, quand je propose d'imiter les saints en travaillant après avoir prié Dieu, ce n'est qu'avec une extrême défiance de mes idées. Je sais que les commis des aides s'y opposent, et qu'ils ont tous en vue l'honneur de Dieu et le bien de l'État. Ils prétendent que si l'on débitait un peu moins de vin, ils recevraient un peu moins de droits, et que tout serait perdu. L'inconvénient serait grand, je l'avoue; mais ne pourrait-on pas les apaiser en leur faisant comprendre que, si l'on travaille tous les jours de fête après le service divin, sans en excepter une seule, les vignes seront mieux cultivées, les terres mieux labourées, qu'on vendra plus de vin et plus de grain, que les commis y gagneront, et que cette véritable dévotion enrichira l'État?

APPARITION DE SAINT CUCUFIN AU SIEUR AVELINE.

Le jour qu'on faisait à Troyes, dans notre cathédrale, le service de saint Cucufin, je m'avisai de semer pour la troisième fois mon champ dont les semailles avaient été pourries par les pluies : car je savais bien qu'il ne faut pas que le blé pourrisse[1] en terre pour lever, *quoi qu'on die*[2]. Le pain valait quatre sous et demi la livre; les pauvres, dans notre élection, ne sèment et ne mangent que du blé noir, et sont accablés de tailles. Notre terrain est si mauvais, malgré tout ce qu'a pu faire saint Loup notre patron, que la huitième partie tout au plus est semée en froment; la saison avançait, je n'avais pas un moment à perdre : je semais donc mon champ situé derrière Saint-Nicier, avec mon semoir à cinq socs, après avoir entendu la messe, et chanté les antiennes du saint jour. Voilà-t-il pas aussitôt le révérend gardien des capucins, assisté de quatre profès, qui se présente à moi à une heure et un quart de relevée, au sortir de table. Il était enflammé comme un chérubin, et criait comme un diable : « Théiste, athéiste, janséniste, oses-tu outrager Dieu et saint Cucufin au point de semer

1. Jean, XII, 24; I. Cor., XV, 36.
2. *Femmes savantes*, acte III, scène II.

ton champ, au lieu de dîner? Je vais te déférer comme un impie à monsieur le subdélégué, à monsieur le directeur des aides, à monseigneur l'intendant, et à monseigneur l'évêque. » Disant ces mots, il se met en devoir de briser mon semoir.

Alors saint Cucufin lui-même descendit du ciel dans une nuée éclatante, qui s'étendait de l'empyrée jusqu'au faubourg de Troyes; un jaune d'œuf et de la bouillie ornaient encore sa barbe: « Frère *Ange*, dit-il au gardien, calme ton saint zèle; ne casse point le semoir de ce bon homme; les pauvres manquent de pain dans ton pays; il travaille pour les pauvres après avoir assisté à la sainte messe. C'est une bonne œuvre, j'en ai conféré avec saint Loup, patron de la ville; va dire de ma part à monseigneur l'évêque qu'on ne peut mieux honorer les saints qu'en cultivant la terre. »

Le gardien obéit, et monseigneur s'adressa lui-même aux magistrats de la grande police pour faire enjoindre à nos concitoyens de labourer, ou semer, ou planter, ou provigner, ou palisser, ou tondre, ou vendanger, ou cuver, ou blanchir, au lieu d'aller boire au cabaret les jours de fêtes après la sainte messe.

Gloire à Dieu et à saint Cucufin.

FIN DE LA CANONISATION DE SAINT CUCUFIN.

LETTRES

A M. L'ABBÉ FOUCHER

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES.

AVIS

POUR LA PRÉSENTE ÉDITION.

Ces trois lettres à Foucher sont placées tantôt dans les *Mélanges,* tantôt dans la *Correspondance.* D'après le plan de notre édition, c'est ici qu'elles doivent être, les unes à la suite des autres.

L. M.

PREMIÈRE LETTRE[1].

A Ferney, 30 avril.

MONSIEUR,

Je suis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainsi je suis aussi obscur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je suis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en son temps, ne laissa pas d'écrire beaucoup, et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé Bazin, qui répondit si poliment et si plaisamment[2] à M. Larcher, ce superbe ennemi de l'abbé Bazin. Permettez que j'aie aussi l'honneur de vous répondre.

1. Cette lettre, imprimée dans le *Mercure* de juin 1769, page 151, est la première de celles que Voltaire cite au mot ACADÉMIE, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie;* voyez tome XVII, pages 52-53.
2. Voyez, tome XXVI, page 367, *la Défense de mon oncle.*

Je n'entends rien à la raillerie; mais j'espère que vous serez content de ma politesse.

On m'a mandé, monsieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres; on dit que c'est dans le vingt-septième volume des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre; c'est à vous à voir, monsieur, si les paroles qu'on m'a rapportées sont les vôtres; les voici : « M. de Voltaire, par une méprise assez singulière, transforme en homme le titre du livre intitulé *le Sadder*. Zoroastre, dit-il, dans les écrits conservés par *Sadder*, feint que Dieu lui fit voir l'enfer et les peines réservées aux méchants, etc. Je parierais bien que M. de Voltaire n'a pas lu le *Sadder*, etc. »

Permettez, monsieur, que je défende, devant vous et devant l'Académie des belles-lettres, la cause d'un homme hors de combat, qui ne peut se défendre lui-même. J'ai consulté le livre que vous citez, et que vous censurez. Le titre n'est pas *Histoire universelle*, comme vous le dites, mais *Essai sur l'Histoire générale et sur les Mœurs et l'Esprit des nations*. L'endroit que vous citez, et sur lequel vous offrez de parier, est à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I[1]. Voici les propres paroles : « C'est dans ces dogmes qu'on trouve, ainsi que dans l'Inde, l'immortalité de l'âme, et une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est là qu'on voit expressément un enfer. Zoroastre, dans les écrits que le *Sadder* a rédigés[2], dit que Dieu lui fit voir cet enfer, et les peines réservées aux méchants, etc. »

Vous voyez bien, monsieur, que l'auteur n'a point dit : *Zoroastre, dans les écrits conservés par Sadder*. Vous concevez bien que le *Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'est ainsi qu'on dit : les choses annoncées par l'Ancien Testament, et prouvées par le Nouveau; la destruction de Troie négligée par Homère, et connue par *l'Énéide; l'Iliade* d'Homère abrégée par la traduction de Lamotte; les *Fables* d'Ésope embellies par les *Fables* de La Fontaine.

Vous voulez parier, monsieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder*. Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner son argent. « Hélas! m'a-t-il dit, qu'il se garde bien de parier, il perdrait à coup sûr. Je me souviens

1. Tome XI, page 198 de la présente édition.

2. Dans l'édition de 1756, on lisait : « Zoroastre, dans les écrits conservés par *Sadder*. » La citation de Bigex est conforme au texte de 1761. Voltaire a encore corrigé ce passage, et mis : « Dans les écrits abrégés dans le *Sadder*. » (B.)

d'avoir lu autrefois dans le *Sadder*, porte 32 : *Si quelque homme docte veut lire le livre de Vesta, il faut qu'il en apprenne les propres paroles, afin qu'il puisse citer juste.* C'est un excellent conseil que le *Sadder* donne aux critiques.

« Le même *Sadder*, porte 46, dit (autant qu'il m'en souvient) : *Il ne faut pas reprendre injustement et tromper les lecteurs; c'est le péché d'Hamimâl : quand vous avez été coupable de ce péché, il faut faire excuse à votre adversaire, car, si votre adversaire n'est pas content de vous, sachez que vous ne pourrez jamais passer, après votre mort, sur le pont aigu. Allez donc trouver votre adversaire que vous avez contristé mal à propos; dites-lui : J'ai tort, je m'en repens; sans quoi il n'y a point de salut pour vous.*

« Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que M. l'abbé Foucher ait la bonté de lire les portes 57 et 58; il y verra que Dieu ordonne *qu'on dise toujours la vérité.* Je ne doute pas que M. l'abbé Foucher n'aime beaucoup la vérité. Il a bien dû concevoir qu'il est impossible que le *Sadder* signifie un homme, et non pas un livre. Les Italiens sont le seul peuple de la terre chez qui on accorde l'article *le* aux auteurs : le Dante, le Pulci, le Boyardo, l'Arioste, le Tasse; mais on n'a jamais dit, chez les Latins, le Virgile; ni chez les Grecs, l'Homère; ni chez les Asiatiques, l'Ésope; ni chez les Indiens, le Brama; ni chez les Persans, le Zoroastre; ni chez les Chinois, le Confutzée. Il était donc impossible que le *Sadder* signifiât un homme, et non pas un livre. Il est donc nécessaire et décent que cette petite bévue de M. l'abbé Foucher soit corrigée, et qu'il ne tombe plus dans le péché d'Hamimâl.

« Quant au pari qu'il veut faire, il est vrai que Roquebrune, dans le *Roman comique*[1], offre toujours de parier cent pistoles; il est vrai que Montagne dit : *Il faut parier, afin que votre valet puisse vous dire au bout de l'année : Monsieur, vous avez perdu cent écus en vingt fois pour avoir été ignorant et opiniâtre.* Je ne crois point M. l'abbé Foucher ignorant; au contraire, on m'a dit qu'il était très-savant. Je ne crois point non plus qu'il soit opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni cent pistoles ni cent écus. »

Voilà, monsieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que septuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contrister au mépris des lois du *Sadder*. Il n'est nullement fâché de votre méprise; il vous estime beaucoup : j'en use de même, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

Bigex.

1. Première partie, chap. xvi, etc.

DEUXIÈME LETTRE.

A Genève, ce 25 juin.

J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponse figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*[1], qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il est rédigé par deux hommes[2] qui ont beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas rare, et beaucoup de goût, ce qui est assez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raison. Son nom, dites-vous, s'est trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez sur Zoroastre; mais, monsieur, il n'a rien de commun avec Zoroastre que d'adorer Dieu du fond de son cœur, et d'aimer passionnément le soleil et le feu; son âge de soixante et seize ans, et ses maladies, lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, jusqu'à celle du style.

Je suis très-aise, pour votre bourse, que vous ayez perdu l'envie de parier; je vous aurais fait voir que, dans son dernier voyage en Perse avec feu l'abbé Bazin, il composa une tragédie persane, intitulée *Olympie*. Il dit, dans les remarques sur cette pièce[3] : « Quant à la confession... elle est expressément ordonnée par les lois de Zoroastre, qu'on trouve dans le *Sadder*. »

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de sa façon sur l'*Histoire générale*, page 26[4] : « Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe... ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*. »

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : « Puisqu'on a parlé de l'*Alcoran*, on aurait dû parler[5] du *Zenda-Vesta* dont nous avons l'extrait dans le *Sadder*. »

Vous voyez bien, monsieur, qu'il ne prenait point le livre du

1. La réponse de l'abbé Foucher est dans le *Mercure* de 1769, II, juillet, page 144. La réplique de Bigex, du 25 juin, fut imprimée dans le volume du mois d'août, page 122.
2. La Harpe et Lacombe.
3. Voyez tome V du *Théâtre*, page 115.
4. Voyez tome XXIV, pages 556-57.
5. Ce début a été changé, ou plutôt supprimé, lorsque le morceau dont il faisait partie a été refondu dans l'*Essai sur les Mœurs;* voyez tome XI, page 198.

Sadder pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez, en conscience, dire de lui :

Notre magot prit pour ce coup[1]
Le nom d'un port pour un nom d'homme :
De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout, et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par l'offensé. Je connais ce bon homme : il ne veut assurement ni vous ruiner, ni vous tuer[2]; et, d'ailleurs, on sait que, dans les dernières cérémonies persanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du sofi[3].

Je suis très-étonné, monsieur, que vous prétendiez l'avoir fâché, car c'est le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aie jamais connu. Je vous félicite très-sincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modestement la défense de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuse lettre de M. le comte de La Touraille[4], qui a si généreusement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé Bazin. Vous semblez être d'un caractère tout différent; vous entendez raillerie, vous paraissez aimer la vérité.

Adieu, monsieur; vivons en honnêtes parsis, ne tuons jamais le coq, récitons souvent la prière de l'*Ashim Vuhu;* elle est d'une grande efficacité, et elle apaise toutes les querelles des savants, comme le dit la porte 39.

Lorsque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres, et que rien n'est plus pauvre qu'un chien, selon la porte 35.

1. La Fontaine, livre IV, fable VII.

2. Dans sa réponse à Bigex, Foucher disait : « M. de V. me rassure; il ne veut ni me ruiner, ni me tuer. »

3. Wagnière, dans ses *Additions au commentaire historique,* qui font partie des *Mémoires sur Voltaire,* publiés en 1826, raconte les circonstances de la communion de Voltaire, le 1[er] avril 1769. Après avoir reçu l'hostie, il prononça ces paroles : « Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne entièrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, etc. »

4. Voyez sa *Lettre à M. de Voltaire sur les opéras philosophi-comiques,* 1769, in-12 de 68 pages.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* est un plat livre. Hélas ! monsieur, il n'est pas plus plat qu'un autre.

Je vous salue en Zoroastre, et j'ai l'honneur d'être, en bon Français, monsieur, etc.

BIGEX.

TROISIÈME LETTRE[1].

Au château de Tournay, ce 31 auguste 1769.

MONSIEUR,

La persévérance à défendre ceux à qui on est attaché est une vertu; l'acharnement à soutenir une critique injurieuse et injuste n'est pas si honnête.

Quand on veut faire une critique, il faut consulter toutes les éditions, voir si elles sont conformes, examiner si une faute d'imprimeur, que la malignité jette souvent sur un écrivain, n'est pas corrigée dans les dernières éditions. Un censeur est une espèce de délateur : plus son rôle est odieux, plus il a besoin d'exactitude; il faut qu'il ait raison en tout.

Celui qui fait imprimer, dans le recueil d'une académie, des outrages contre un homme d'une autre académie, manque à toutes les bienséances. Il ne faut pas dire : *Je parierais bien que M. de*** n'a pas lu le livre dont il parle*[2], parce que cette expression *je parierais bien* est d'un style très-bas; parce que, dire à un homme: *Vous ne connaissez pas les choses dont vous parlez*, est une injure grossière; parce qu'il est évident que vous auriez perdu votre gageure; parce que non-seulement l'homme que vous outragez connaît les choses dont il parle, mais les fait quelquefois connaître au public d'une manière à faire repentir ceux qui l'insultent au hasard; parce que ce n'est pas une excuse valable de dire, comme vous faites : *Son nom est venu au bout de ma plume.* Vous sentez, monsieur, que le vôtre peut venir au bout de la sienne, et être connu du public.

Permettez-moi, monsieur de faire ici une réflexion générale: une des choses qui révoltent le plus les honnêtes gens, c'est cette obstination à vouloir publier son tort. Se tromper est très-ordinaire; insulter en se trompant est odieux. Chercher mille pré-

1. Cette troisième lettre est une continuation ou supplément à la deuxième lettre.

2. Expression de l'abbé Foucher.

textes pour faire croire qu'on a eu raison d'insulter un homme à qui on doit des égards est le comble du mauvais procédé. Au reste, la personne avec laquelle vous avez si mal agi n'a jamais lu votre ouvrage; elle en a été avertie par quelques amis. J'ai vengé la vérité; j'ai fait mon devoir, et vous n'avez pas fait le vôtre.

Je suis, monsieur, etc.

BIGEX.

P. S. — Vous pensez, à ce que je vois par votre dernière lettre, que l'on m'a dicté mes réponses; vous vous trompez en cela comme dans tout le reste. Je ne suis d'aucune académie; mais je sais m'exprimer, et je connais les devoirs de la société.

FIN DES LETTRES A M. L'ABBÉ FOUCHER.

COLLECTION

D'ANCIENS ÉVANGILES

OU

MONUMENTS DU PREMIER SIÈCLE
DU CHRISTIANISME

EXTRAITS DE FABRICIUS, GRABIUS ET AUTRES SAVANTS

PAR L'ABBÉ B****

(1769)

Non enim doctas fabulas secuti notam fecimus vobis Domini nostri Jesus-Christi virtutem et præsentiam, sed speculatores facti illius magnitudinis.

Ce n'est point en suivant des contes fabuleux que nous vous avons fait connaître la vertu et la présence de notre Seigneur Jésus-Christ, mais c'est après avoir été nous-mêmes les contemplateurs de sa grandeur.

(IIe Épître de saint Pierre, ch. 1er, v. 16.)

AVERTISSEMENT DE BEUCHOT.

Les *Mémoires secrets* parlent de cette *Collection* à la date du 27 mai 1769; et l'on peut croire que c'est en ce mois qu'elle parut. L'édition originale est un volume in-8° de 284 pages, plus le titre et la table. Une note de la satire intitulée *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (voyez tome X) dit que cet ouvrage est de l'abbé Bigex. Cet abbé, qui était l'un des secrétaires ou copistes de Voltaire, avait déjà signé une déclaration du 1er mars 1769 (voyez ci-dessus, page 415, et aussi 417). Il signa encore les trois *Lettres à l'abbé Foucher* (qui sont aussi dans le présent volume, pages 431-437).

Les ouvrages de Fabricius (J.-A.) et de Grabius (J.-E.) que Voltaire a mis à contribution sont : *Codex apocryphus Novi Testamenti,* qui a eu

plusieurs éditions, et *Spicilegium SS. Patrum ut et hæreticorum seculi post Christum natum I, II, III.* C'est dans ces deux ouvrages (et dans celui cité à la page 96 du présent volume) qu'il trouva les matériaux de l'article APOCRYPHES de ses *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XVII, page 292).

B.

AVANT-PROPOS

En publiant cette traduction de quelques anciens ouvrages apocryphes, on n'a pas cru devoir justifier par l'exemple de Cicéron, de Virgile et d'Homère, les idiotismes [1] et les répétitions [2] qui choqueraient dans un écrit profane. Jésus ayant expressément déclaré qu'il avait été [3] envoyé pour prêcher l'Évangile aux pauvres, ses disciples, à son exemple, n'affectèrent jamais le langage étudié d'une sagesse humaine [4].

Saint Luc avoue à Théophile qu'on avait composé plusieurs *Évangiles* avant qu'il lui dédiât le sien et ses *Actes des apôtres*. Cependant les *Constitutions apostoliques* ne recommandent la lecture que [5] des *Évangiles* de Matthieu, de Jean, de Luc, et de Marc. Et la principale raison qu'en donne saint Irénée [6], c'est que le prophète David, pour demander l'avénement du Verbe, s'écrie [7]: Vous qui êtes assis sur le chérubin, apparaissez. Or, selon *Ézéchiel* [8] et l'*Apocalypse* [9], le chérubin ayant la figure de quatre animaux, le lion désigne la génération royale de Jésus écrite par Jean; le veau, sa génération sacerdotale décrite par Luc; l'homme, sa génération humaine racontée par Matthieu; et l'aigle volant, l'esprit prophétique dont Marc est saisi en commençant son *Évangile*. C'est pour cela qu'il n'y a eu que quatre Testaments donnés au genre humain: le premier, avant le déluge, sous Adam; le second, après le déluge, sous Noé; le troisième, la loi sous Moïse; et le quatrième, comme le sommaire de tous les autres, renouvelle l'homme et l'élève vers le royaume céleste par l'Évan-

1. *Asconius in 2. Verr.* On laisse les citations en latin comme inutiles au commun des lecteurs. (*Note de Voltaire.*)
2. Macrob. Saturn., lib. V. ch. xv. (*Id.*)
3. Luc, ch. iv, v. 18; et Isaias, ch. lxi, v. 1. (*Id.*)
4. I. Corinth., ch. ii, v. 13. (*Id.*)
5. L. II, ch. lvii. (*Id.*)
6. L. III, ch. xi. (*Id.*)
7. Ps. lxxix, v. 2. (*Note de Voltaire.*)
8. Ch. i, v. 10. (*Id.*)
9. Ch. iv, v. 7. (*Id.*)

gile. Aussi conclut-il qu'il y aurait autant de vanité que d'ignorance et d'audace à recevoir plus ou moins de quatre *Évangiles.*

Saint Ambroise[1], saint Athanase[2] et saint Augustin[3] font, à la vérité, chacun une association différente des quatre animaux et des quatre évangélistes; mais saint Jérôme, qui attribue[4] l'aigle à Jean, le bœuf à Luc, le lion à Marc, et l'homme à Matthieu, a été suivi par Fulgence[5], Eucher de Lyon[6], Sédulius, Théodulphe d'Orléans, Pierre de Riga, et par un très-grand nombre d'autres modernes tant latins que grecs, comme il paraît par Germain, patriarche de Constantinople[7]; en un mot par toute la foule des peintres[8].

Ces quatre Évangiles furent appelés *authentiques* par opposition aux autres nommés *apocryphes*. On trouve ces deux mots grecs dans l'appendice du concile de Nicée[9], où il est dit qu'après avoir placé pêle-mêle les livres apocryphes et les livres authentiques sur l'autel, les Pères prièrent ardemment le Seigneur que les premiers tombassent sous l'autel, tandis que ceux qui avaient été inspirés par le Saint-Esprit resteraient dessus: ce qui arriva sur-le-champ.

Nicéphore[10], Baronius[11] et Aurelius Peruginus[12], nous apprennent d'ailleurs que deux évêques nommés Chrysante et Musonius étant morts pendant la tenue du concile de Nicée, premier œcuménique, il était nécessaire d'avoir leur signature pour la validité dudit concile. On porta sur le tombeau des défunts le livre où étaient renfermés les actes divisés par sessions : on passa la nuit en oraison ; on mit des gardes autour du tombeau, comme on avait fait autour de celui de notre Seigneur ; et le lendemain on trouva (ô chose incroyable !) que les trépassés avaient signé.

Comme le pape Léon Ier fit ensuite[13] livrer aux flammes les écritures apocryphes qui passaient sous le nom des apôtres, il n'y en a qu'un petit nombre qui soient parvenues jusqu'à nous;

1. Præf. in Luc. (*Note de Voltaire.*)
2. In Synopsi scripturæ, t. II, p. 155. (*Id.*)
3. L. I, de consensu Evangelist., ch. VI et alibi. (*Id.*)
4. L. I, adversus Jovinianum, et alibi. (*Id.*)
5. Homil. in natalem Christi. (*Id.*)
6. L. I, instruction. (*Id.*)
7. Theoria ecclesiastica, page 160. (*Id.*)
8. Joh. Molanus, Histor. sacrar. imagin., 3, 15 et 28. (*Id.*)
9. Concil. Labb., t. I, p. 84. (*Id.*)
10. L. VIII, ch. XXIII. (*Id.*)
11. T. IV, n. 82 ad annum 325. (*Id.*)
12. In annalibus abbreviatis ad annum 325. (*Id.*)
13. Epist. 93, ad Turibium, ch. XV. (*Id.*)

et l'on ne connaît plus des autres que les noms et quelques fragments épars dans les écrivains ecclésiastiques. Saint Jérôme, par exemple[1], fait mention de l'*Évangile selon les Égyptiens*, de celui de Thomas, de Mathias, de Barthélemy, des douze apôtres, de Basilides, d'Apelles, et ajoute qu'il serait trop long de faire l'énumération des autres.

Un décret[2] connu sous le nom du pape Gélase, quoique quelques manuscrits l'attribuent au pape Damase, et d'autres au pape Hormisdas[3], note comme apocryphes l'*Itinéraire de Pierre apôtre* en dix livres sous le nom de *Saint Clément*, les *Actes* d'*André apôtre*, de *Philippe apôtre*, de *Pierre apôtre*, de *Thomas apôtre*; l'*Évangile* de *Thaddée*, de *Mathias*, de *Thomas apôtre*, de *Barnabé*, de *Jacques le Mineur*, de *Pierre apôtre*, de *Barthélemy apôtre*, d'*André apôtre*, de *Lucien*, d'*Hésyque*; le *Livre de l'enfance du Sauveur*, de la *Naissance du Sauveur, et de sainte Marie et de sa sage-femme*, du *Pasteur*, de *Lenticius*, les *Actes de Thècle et de Paul apôtre*; la *Révélation de Thomas apôtre*, de *Paul apôtre*, d'*Étienne apôtre*; le *Livre du trépas de sainte Marie*; ceux qu'on appelle *les Sorts des apôtres, et la Louange des apôtres*; celui des *Canons des apôtres*; *l'Épître de Jésus au roi Abgare*.

Les *Actes de Pierre*, son *Évangile*, et ceux de *Thaddée*, de *Jacques le Mineur*, et d'*André*, ne se trouvent pas dans quelques manuscrits de ce décret. Le savant Fabricius a publié une notice de cinquante *Évangiles* apocryphes, que l'on trouvera dans ce recueil avant la traduction des quatre conservés en entier.

A tant d'écrits dictés[4] par un zèle qui n'était point selon la science, les ennemis du christianisme ne manquèrent pas d'en opposer d'autres qu'ils décoraient des mêmes titres. Pour ne parler d'abord que des *Évangiles*, saint Irénée[5] dit que les disciples de Valentin étaient parvenus à un tel point d'audace qu'ils donnaient le titre d'*Évangile de vérité* à un écrit qui ne s'accordait en rien avec les *Évangiles* des apôtres; de sorte, ajoute-t-il, que, chez eux, l'Évangile même n'est pas sans blasphème.

Tertullien nous apprend[6] que cette infamie avait commencé par les Juifs; et que par eux, et à cause d'eux, le nom du Seigneur est blasphémé parmi les nations. En effet, au rapport de

1. Procem. in Matth. (*Note de Voltaire.*)
2. In Jure canon., dist. 15, can. 3. (*Id.*)
3. Cave, Hist. litterar., t. I. (*Id.*)
4. Rom., ch. x, v. 2. (*Id.*)
5. L. III, adversus hæreses, ch. xi. (*Id.*)
6. Contra Marcion., 3, 23. (*Id.*)

saint Justin[1], d'Eusèbe[2], et de Nicéphore[3], les Juifs de la Palestine avaient envoyé dans toutes les parties du monde, tant par mer que par terre, des écrits remplis de blasphèmes contre Jésus, pour les faire publier, et même enseigner à la jeunesse dans les écoles des villes et des champs.

Quoique les empereurs Constantin[4] et Théodose[5] aient donné chacun un édit portant ordre, sous peine de mort, de brûler tous les écrits contre la religion des chrétiens, on trouve encore des traces des blasphèmes des Juifs dans les *Actes de Pilate*, mieux connus sous le nom d'*Évangile de Nicodème*. On y lit[6] que les Juifs, en présence de Pilate, reprochèrent à Jésus qu'il était magicien et né de la fornication.

On ne doutera pas que ce ne soit là le blasphème de l'*Évangile de vérité*, si l'on fait attention qu'Origène[7] témoigne que Celse intitulait *Discours de vérité* un ouvrage dans lequel il faisait reprocher par un Juif à Jésus d'avoir supposé qu'il devait sa naissance à une vierge, d'être originaire d'un petit hameau de la Judée, et d'avoir eu pour mère une pauvre villageoise qui ne vivait que de son travail, laquelle, ayant été convaincue d'adultère avec un soldat nommé Panther, fut chassée par son fiancé, qui était charpentier de profession. Qu'après cet affront, errant misérablement de lieu en lieu, elle accoucha secrètement de Jésus; que lui, se trouvant dans la nécessité, fut contraint de s'aller louer en Égypte, où ayant appris quelques-uns de ces secrets[8] que les Égyptiens font tant valoir, il retourna dans son pays, et que, tout fier des miracles qu'il savait faire, il se proclama lui-même Dieu.

Cet écrit pernicieux, quoique réfuté par Origène, fit cependant une telle impression que deux Pères écrivirent sérieusement qu'en effet Jésus avait été appelé fils de Panther, et cela, dit saint Épiphane[9], parce que Josèphe était frère de Cléophas, fils de Jacques surnommé Panther, engendrés tous les deux d'un nommé

1. Dialog. cum Tryphone, p. 234, nos 16 et 17. (*Note de Voltaire.*)
2. L. IX, Hist., ch. v. (*Id.*)
3. L. VII, Hist., ch. xxvi. (*Id.*)
4. Socrates, l. I, ch. ix. Gelas., Hist. concil. Nicæni, 2, 36, et Hist. tripartit. 2, 15. (*Id*)
5. Act. Synodi Ephesin., a. c. 435. T. I, Harduin, p. 1720, et Cod. Justinian., de Summa Trin. (*Id.*)
6. Art. 2. (*Id.*)
7. L. I, contra Celsum, ch. ix. (*Id.*)
8. Voyez l'*Évangile de l'enfance*, art. xxxvii. (*Id.*) — Voyez la note 1 de la p. 501.
9. Hæres., 78. (*Note de Voltaire.*)

Panther. Et selon saint Damascène[1], parce que Marie était fille de Joachim, fils de Bar-Panther, fils de Panther.

Comme ces surnoms ne se trouvent point dans les deux généalogies différentes de Jésus, écrites l'une par saint Matthieu[2], l'autre par saint Luc[3], l'Église s'en est tenue au conseil de saint Paul[4] de ne point s'attacher à des fables et à des généalogies sans fin, qui produisent plutôt des doutes que l'édification de Dieu, qui est dans la foi.

Lactance[5] remarque aussi qu'Hiéroclès avait pris le titre d'*amateur de la vérité*, dans deux livres adressés aux chrétiens. Il ajoutait aux blasphèmes de Celse, que le Christ, ayant été chassé par les Juifs, rassembla une troupe de neuf cents hommes avec lesquels il fit le métier de brigand. Ces nouvelles calomnies furent aussi aisément réfutées par Eusèbe de Césarée que celles de Celse l'avaient été par Origène.

J'ai honte de parler ici d'autres ouvrages encore subsistants. L'*Arétin*, par exemple[6], compare Marie à Léda, qui devint enceinte de Jupiter transformé en cygne, comme si c'était en cette occasion que l'Esprit-Saint eût pris la forme d'un pigeon. Le jésuite Sanchez[7], agitant de bonne foi la question si la vierge Marie fournit de la semence dans l'incarnation du Christ[8], s'autorise pour l'affirmative du sentiment de Suarez[9] et de Pero Mato[10]. Ces théologiens ignoraient-ils que tout ce qui concerne ce mystère ineffable est si au-dessus des lumières de notre faible raison qu'il fallut que Dieu révélât son fils à Pierre[11] et à Paul[12] avant de confier au premier l'*Évangile de la circoncision*, et au second l'*Évangile du prépuce*[13]?

Il en a été des *Actes des apôtres* tout comme des *Évangiles*. L'imposture des méchants et la pieuse curiosité des simples les ont également multipliés. Outre les actes apocryphes mentionnés

1. L. IV, de Fide orthod., ch. xv. (*Note de Voltaire.*)
2. Ch. I, v. 1. (*Id.*)
3. Ch. III, v. 23. (*Id.*)
4. I. Timoth., ch. I, v. 4. (*Id.*)
5. Institut. divin., l. V, ch. II. (*Id.*)
6. Quatro libri della humanità di Christo. Venet, 1538. (*Id.*)
7. Tract. de matri. L. II, disp. 21, n. 11. (*Id.*)
8. Voyez dans la *Relation de la maladie du jésuite Berthier*, t. XXIV, p. 98-99.
9. 3. *p. q.* 32, *a.* I, disp. 10, sect. 1. (*Note de Voltaire.*)
10. In Append. ad tract. de Semin. (*Id.*)
11. Matth., ch. XVI, v. 17. (*Id.*)
12. Galat., ch. I, v. 16. (*Id.*)
13. Galat., ch. II, v. 7. (*Id.*)

dans le décret de Gélase, saint Épiphane[1] dit que les ébionites en avaient supposé dans lesquels ils prétendaient que Paul était né d'un père et d'une mère gentils, et qu'étant venu demeurer à Jérusalem il devint prosélyte, et fut circoncis dans l'espérance d'épouser la fille du pontife; mais que n'ayant pas eu cette vierge, ou bien *ne l'ayant pas eue vierge*, il en fut si irrité qu'il écrivit contre la circoncision, contre le sabbat, et contre toute la loi. Cette assertion paraissait fondée sur ce que Paul lui-même se dit[2] natif de Tarse en Cilicie, dans les *Actes authentiques* écrits par Luc; mais Fabricius[3] en cite un manuscrit grec, dans lequel Paul ne dit pas qu'il est né à Tarse[4], mais qu'il a été fait citoyen de cette ville; et saint Jérôme lui-même, si savant dans les langues, vient à l'appui de ce sentiment. Dans deux de ses ouvrages[5], il fait naître Paul à Giscala, ville de la Galilée.

Sur ce que le même Paul écrit à Timothée[6] qu'Hermogènes[7] et Démas l'ont abandonné, et qu'il lui parle en même temps[8] des grandes persécutions et des souffrances qu'il avait essuyées à Icone et à Antioche; un de ses disciples, pour suppléer aux *Actes des apôtres*, qui n'en disent qu'un mot[9], composa les *Actes de Thècle et de Paul*. Cet ouvrage a été si célèbre autrefois que l'on ne sera pas fâché d'en trouver ici le précis avec les noms des Pères qui l'ont cité.

Lorsque Paul, dit l'auteur, après sa fuite d'Antioche, s'en allait à Icone, deux hommes pleins d'hypocrisie, Démas et Hermogènes, se joignirent à lui. Cependant un certain Onésiphore, avec sa femme Lectre et ses enfants Simmie et Zénon, vint l'attendre sur le chemin royal qui conduit à Lystres, pour le recevoir chez lui. Comme il n'avait jamais vu Paul, il le reconnut à sa taille courte, sa[10] tête chauve, ses cuisses courbes, ses grosses jambes, ses sourcils joints, et son nez aquilin. C'était là le signalement que Tite en avait donné.

1. Hæres. 30, n. 16. (*Note de Voltaire.*)
2. *Act.*, ch. XXII, v. 13. (*Id.*)
3. Codex apocryp., p. 571. (*Id.*)
4. Voyez tome XVII, page 328; et tome XXVI, page 231.
5. De viris illustr., ch. V. Et Comment. in epist. ad Philem. (*Note de Voltaire.*)
6. II. Timoth., ch. I, v. 15. (*Id.*)
7. *Ibid.*, ch. IV, v. 9. (*Id.*)
8. *Ibid.*, ch. III, v. 11. (*Id.*)
9. *Act.*, ch. XIV, v. 1. (*Id.*)
10. Grabius (t. I, *Spicileg.*, p. 95) observe que Paul, dans le *Philopatris* de Lucien, est désigné par ces mots: « Ce chauve au nez aquilin, qui a été ravi par les airs jusqu'au troisième ciel. » (*Id.*) — Le *Philopatris* n'est pas de Lucien, il fut composé vers l'an 363; voyez tome XIX, la note de la page 594.

Comme Paul prêchait à Icone, la vierge Thècle, qui était fiancée à un prince de la ville, nommé Thamyris[1], passait les jours et les nuits à l'écouter de la fenêtre de sa maison, voisine de celle d'Onésiphore, où se tenait l'assemblée. Elle n'avait point encore vu la figure de Paul; mais elle désirait de paraître devant lui, et d'être du nombre des femmes et des vierges qu'elle y voyait entrer. Théoclia, sa mère, fit avertir son gendre qu'il y avait trois jours que Thècle, séduite par les discours trompeurs de cet étranger, oubliait de boire et de manger.

Les tendres représentations de Thamyris pour la détourner des discours de Paul furent aussi vaines que les larmes de la mère et des servantes[2]. Thamyris alors, voyant sortir d'auprès de Paul deux hommes qui se querellaient vivement, les alla joindre dans la rue et les invita à souper, ce qu'ils acceptèrent. Ces deux hypocrites, Démas et Hermogènes, gagnés par la bonne chère et les grands présents que leur fit Thamyris, lui déclarèrent que Paul empêchait les jeunes gens de se marier, en leur persuadant que la résurrection ne sera que pour ceux qui persévéreront dans la chasteté. « Vous n'avez, ajoutèrent-ils, qu'à le faire conduire au gouverneur comme enseignant la nouvelle doctrine des chrétiens; et, suivant le décret de César, on le fera mourir, et vous aurez votre fiancée, à laquelle nous enseignerons[3] que la résurrection que Paul annonce comme à venir est déjà faite dans les enfants que nous avons, et que nous sommes ressuscités lorsque nous avons connu Dieu. »

Thamyris, transporté d'amour et de colère, courut le lendemain matin, avec des gens armés de bâtons, se saisir de Paul; et l'ayant traîné devant le gouverneur Castellius, il l'accusa de détourner les vierges du mariage, et toute la troupe criait : « Ce magicien a corrompu toutes nos femmes. »

Paul fut mis en prison, et Thècle, pendant la nuit, détacha ses boucles d'oreilles[4], dont elle fit présent au portier de la maison pour se faire ouvrir la porte; et, courant à la prison, elle

1. Saint Grégoire de Nysse cite ce trait dans sa quatorzième Homélie sur le *Cantique*, t. I, p. 676. D. (*Note de Voltaire.*)

2. Saint Jean Chrysostome (*Homil. de Thecla*, t. I, p. 885), et saint Épiphane (Hæres, 78, n. 16) commentent cet endroit. (*Id.*)

3. Saint Hilaire (Comment. in 2. Thimoth., ch. XI) semble citer ce passage, quand il dit, en parlant de l'hérésie d'Hyménée et de Philète : Ils prétendent que, *comme nous l'enseigne une autre écriture*, la résurrection se fait dans les fils. (*Id.*)

4. Saint Jean Chrysostome, Homélie 25 sur les *Actes*, propose cet exemple de Thècle. (*Id.*)

donna son miroir d'argent au geôlier pour avoir la liberté d'entrer vers Paul, dont elle baisa les chaînes en se tenant debout à ses pieds.

Le gouverneur en étant informé la fit comparaître avec Paul devant son tribunal, et lui demanda pourquoi elle n'épousait pas Thamyris. Comme Thècle, au lieu de répondre, avait les yeux fixés sur Paul, sa mère criait au gouverneur : « Brûlez, brûlez cette malheureuse au milieu du théâtre, afin d'effrayer toutes celles qui ont écouté les enseignements de ce magicien. » Alors le gouverneur, très-affligé, ordonna que Paul fût fouetté et chassé de la ville, et condamna Thècle à être brûlée. Comme elle parcourait des yeux la foule des spectateurs, elle vit le Seigneur assis[1] sous la forme de Paul, et dit en elle-même : « Paul est venu me regarder comme si je ne pouvais pas souffrir avec courage ; » et comme elle tenait les yeux arrêtés sur lui, il s'élevait au ciel en sa présence. Le gouverneur, la voyant nue, ne pouvait retenir ses larmes ; il admirait sa rare beauté.

Thècle, ayant fait le signe de la croix, monta sur le bûcher. Le peuple y mit le feu, qui ne la toucha point, quoiqu'il fût embrasé de tous côtés ; parce que Dieu, prenant pitié de Thècle, fit entendre sous terre un grand bruit ; un nuage chargé de pluie et de grêle la couvrit ; et le sein de la terre, s'ouvrant et s'écroulant, engloutit plusieurs spectateurs ; le feu s'éteignit, et Thècle échappa sans avoir aucun mal.

Cependant Paul, avec Onésiphore, qui avait quitté les richesses mondaines pour le suivre avec sa femme et ses enfants, jeûnait caché dans un monument sur le chemin qui conduit d'Icone à Daphné. Un des enfants, étant allé vendre la tunique de Paul pour acheter du pain, aperçut Thècle auprès de la maison de son père, et il la conduisit vers Paul. Et sur ce qu'elle dit : « Je vous suivrai où que vous alliez, » Paul lui répliqua : « Nous sommes dans un temps où règne le libertinage, et vous êtes belle ; prenez garde qu'il ne vous arrive une seconde tentation pire que la première. »

De là Paul renvoya Onésiphore chez lui avec toute sa famille ; et, prenant Thècle, il s'en alla à Antioche. Ils n'y furent pas plus tôt arrivés qu'un Syrien, nommé Alexandre, qui en avait été gouverneur, voyant Thècle, en fut amoureux, et offrit de grands et riches présents à Paul, qui lui dit : « Je ne connais

1. Cette apparition est rapportée par Basile de Séleucie (l. I., de Thécla, p. 251) et par d'autres. (*Note de Voltaire.*)

pas cette femme dont vous me parlez, et elle n'est point à moi. » Le gouverneur l'ayant embrassée et baisée dans la rue, elle courut vers Paul, en criant d'une voix triste : « N'insultez point une étrangère, et ne violez point la servante de Dieu. Je suis des premières familles d'Icone, et j'ai été contrainte de quitter la ville parce que je refusais d'épouser Thamyris. » Et, se saisissant d'Alexandre, elle lui déchira sa tunique, fit tomber la couronne de sa tête, et le renversa par terre devant tout le monde. Alexandre, transporté d'amour et de honte, la conduisit au gouverneur, qui, gagné par un présent d'Alexandre, la condamna aux bêtes.

Thècle, se voyant condamnée, demanda au gouverneur d'être conservée chaste jusqu'au jour qu'elle devait combattre. Elle fut confiée à une veuve fort riche, nommée Trisina ou Tryphena, dont la fille venait de mourir, et qui la regarda comme sa fille.

Thècle fut d'abord exposée à une lionne très-cruelle, qui lui léchait les pieds. Et comme Trisina, qui n'avait pas rougi de la suivre, l'eut ramenée dans sa maison, voici que sa fille, qui était morte, lui apparut en songe et lui dit : « Ma mère, prenez à ma place Thècle, la servante du Christ, et demandez-lui qu'elle prie pour moi, afin que je sois transportée dans un lieu de repos. » Thècle, pour calmer les pleurs de la mère, se mit à prier le Seigneur, disant : « Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, Jésus-Christ fils du Très-Haut, faites que sa fille Falconille vive éternellement. » Ce qu'entendant Trisina, elle pleura davantage, disant : « O jugements injustes ! ô crime indigne, de livrer aux bêtes une telle personne ! »

Thècle fut exposée une seconde fois aux bêtes, après qu'on l'eut dépouillée de ses habits, et on lâcha contre elle des lions et des ours ; et la cruelle lionne, courant à elle, se coucha à ses pieds. Une ourse l'ayant attaquée fut arrêtée et mise en pièces par la lionne. Ensuite un lion accoutumé à dévorer des hommes, et qui appartenait à Alexandre, se jeta contre elle. Mais la lionne, en le combattant, tomba morte avec lui. On lâcha ensuite plusieurs bêtes, pendant que Thècle priait debout, les mains étendues vers le ciel. Ses prières étant finies, elle vit la fosse pleine d'eau ; et, s'y plongeant précipitamment, elle dit : « Mon Seigneur Jésus-Christ, c'est en votre nom que je suis baptisée en mon dernier jour. » Le gouverneur même ne pouvait retenir ses larmes, voyant que les veaux marins allaient avaler une telle beauté. Mais toutes les bêtes, frappées d'un éclat de foudre, surnagèrent sans force, et une nuée de feu entoura Thècle : de

sorte que les bêtes ne la touchèrent point, et que sa nudité fut cachée.

Or, comme on avait lâché sur Thècle d'autres bêtes redoutables, toutes les femmes poussèrent un cri de tristesse; et, ayant jeté sur elle, l'une du nard, l'autre de la casse, celle-ci des aromates, cette autre de l'onguent, toutes les bêtes furent comme accablées de sommeil, et ne touchèrent point Thècle; de sorte qu'Alexandre dit au gouverneur: « J'ai des taureaux fort terribles; nous l'y attacherons. » Le gouverneur, tout triste, lui ayant répondu: « Faites ce que vous voudrez, » ils l'attachèrent par les pieds entre deux taureaux, auxquels ils mirent dans l'aine des fers ardents; mais comme les taureaux s'agitaient et mugissaient horriblement, la flamme brûla autour des membres des taureaux les cordes dont Thècle était liée, et elle resta détachée dans le lieu du combat[1].

Enfin le gouverneur lui fit rendre ses habits; et, Thècle ayant appris que Paul était à Myre en Lycie, elle s'habilla en homme pour l'aller rejoindre. Paul la renvoya ensuite à Icone, où elle apprit la mort de Thamyris; et, n'ayant pu convertir sa mère, signant tout son corps, elle prit le chemin de Daphné; et, étant entrée dans le monument où elle avait trouvé Paul avec Onésiphore, elle se prosterna et y pleura devant Dieu. Ensuite, étant allée à Séleucie, elle en éclaira plusieurs de la parole du Christ, et elle y reposa en bonne paix.

Voilà le précis exact des *Actes de Thècle et de Paul apôtre*. Tertullien, le plus ancien des Pères latins, assure[2] que ce fut un prêtre d'Asie qui composa cet écrit par amour pour Paul. Saint Cyprien d'Antioche[3] fait mention de l'histoire de Thècle; Basile de Séleucie la mit en vers, au rapport de Photius; et saint Augustin[4], en remarquant que les manichéens s'autorisaient de l'exemple de Thècle, ne traite point son histoire de fable, quoiqu'il qualifie de ce nom d'autres écrits apocryphes.

Enfin trois autres disciples écrivirent chacun une *Relation de la mort de Pierre et de Paul*. On traduira, à la fin de ce recueil, celle de Marcel, et les notes indiqueront en quoi elles diffèrent de celles d'Abdias et d'Hégésippe.

1. Maxime de Turin, Homélie sur la naissance de sainte Agnès, vers la fin, et saint Grégoire de Nazianze, t. II, p. 300. B. de son exhortation aux vierges, disent que Thècle échappa aux flammes et aux bêtes. (*Note de Voltaire.*)

2. L. de Baptismo, ch. XVII. (*Id.*)

3. Grabius, *Spicileg.*, p. 88. (*Id.*)

4. L. XXX, contra Faustum, ch. IV. (*Id.*)

Nous allons commencer par la notice de cinquante *Évangiles* dont nous avons parlé.

NOTICE ET FRAGMENTS

DE CINQUANTE ÉVANGILES.

A l'article de l'*Évangile selon les Égyptiens*, nombre I de la liste alphabétique de Fabricius, et nombre XI de la nôtre[1], ce judicieux écrivain observe que saint Clément Romain ne nomme ni la personne qui interrogeait le Seigneur, ni l'*Évangile* d'où il a tiré ces paroles que nous rapportons de lui[2]. « Le Seigneur étant interrogé par une certaine personne, quand son règne devait arriver, lui dit : Lorsque deux seront un, et ce qui est dehors sera comme ce qui est dedans, et que le mâle avec la femelle ne seront ni mâle ni femelle. » Au lieu que saint Clément d'Alexandrie[3] nomme l'*Évangile selon les Égyptiens*, dans lequel cette question est faite par Salomé; et la réponse du Seigneur commence ainsi : « Lorsque vous foulerez aux pieds l'habillement de la pudeur, et lorsque deux seront un, etc. » Ainsi la citation dans saint Clément Romain n'est pas exacte.

Il en est de même d'une autre qui se lit dans l'Épître de saint Ignace aux Smyrnéens[4]. « Et lorsque le Seigneur vint à ceux qui étaient autour de Pierre, il leur dit : Tenez-moi et me touchez, et voyez que je ne suis pas un démon incorporel. Et aussitôt ils le touchèrent, et ils crurent, étant convaincus par sa chair et par l'esprit. »

Eusèbe[5] avoue qu'il ne sait point où le martyr d'Antioche a puisé ce passage; mais saint Jérôme[6] le reconnaît pour être d'un *Évangile* qu'il avait traduit depuis peu, et le rapporte avec quelques différences. « Et lorsqu'il vint à Pierre et à ceux qui étaient avec Pierre, il leur dit : Voilà, touchez-moi, et voyez que je ne suis pas un démon incorporel; et aussitôt ils le touchèrent,

1. Fabricius a écrit *Ægyptios;* Voltaire, *Égyptiens* : de là vient la différence des numéros. (B.)
2. Nombre XI, note 2[e]. (*Note de Voltaire.*)
3. *Ibid.*, notes 3[e] et 4[e]. (*Id.*)
4. Ch. III. (*Id.*)
5. Hist. eccles., l. III, p. 37. (*Id.*)
6. In catalog. Script. eccles (*Id.*)

et ils crurent. » Il cite ailleurs[1] ces dernières paroles comme étant de l'*Évangile des Hébreux,* dont se servent les nazaréens. Cette citation de saint Ignace n'est pas plus exacte que celle de saint Clément Romain.

Non-seulement on peut conclure de là que les *Évangiles* apocryphes ont été cités par les Pères apostoliques, mais en même temps résoudre une grande difficulté touchant les quatre *Évangiles* authentiques. C'est que, comme il est incontestable que les noms de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, et de saint Jean, ne se trouvent dans aucun des Pères apostoliques avant saint Justin, on en infère que leurs *Évangiles* n'existaient pas, et que les seuls apocryphes avaient cours dans ces premiers temps.

Mais si l'on pose en fait que les Pères apostoliques ont cité peu exactement les *Évangiles* authentiques, et les apocryphes, sans en nommer aucun, rien n'empêche de dire que saint Matthieu et saint Luc sont cités dans ce passage de saint Clément Romain[2] : « Car le Seigneur dit : Vous serez comme des agneaux au milieu des loups; mais Pierre, répondant, dit : Si donc les loups mettent les agneaux en pièces? Jésus dit à Pierre : Que les agneaux ne craignent pas les loups après votre mort; et vous, ne craignez pas ceux qui vous tuent, et ensuite ne peuvent rien vous faire; mais craignez celui qui, après que vous serez morts, a la puissance de l'âme et du corps, et les peut envoyer dans la géhenne. »

En effet, on lit dans saint Matthieu[3] : « Voilà, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups[4]. Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme; mais plutôt craignez celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne. » On trouve aussi dans saint Luc[5] : « Allez, voilà je vous envoie comme des agneaux entre des loups[6]. Or je vous dis, *à vous qui êtes* mes amis : N'ayez point peur de ceux qui tuent le corps, et après cela n'ont plus rien à faire davantage; mais je vous montrerai qui il faut que vous craigniez. Craignez celui qui, après qu'il aura tué, a la puissance d'envoyer dans la géhenne; oui, je vous dis, craignez celui-là. »

Malgré la ressemblance de ces textes, on insiste sur ce que l'*Évangile de saint Matthieu* parle de Zacharie, fils de Barachie, qui ne fut tué, suivant Josèphe[7], que pendant la guerre des Juifs

1. Proœm. in l. 18 Isaiæ. (*Note de Voltaire.*)
2. Epist. 2, ch. v. (*Id.*)
3. Matth., ch. x, v. 16. (*Id.*)
4. *Ibid.*, v. 28. (*Note de Voltaire.*)
5. Luc, ch. x, v. 3. (*Id.*)
6. *Ibid.*, ch. xii, v. 4 et 5. (*Id.*)
7. Bell. Jud., l. IV, ch. xix. (*Id.*

contre les Romains. Donc, ajoute-t-on, l'*Évangile de saint Matthieu* fut écrit après cette guerre, qui y paraît prédite[1].

Cette allégation spécieuse semble porter à faux dès que l'*Évangile des nazaréens*[2] nous apprend que le Zacharie dont parle saint Matthieu était fils de Joïada.

Sans nous étendre davantage sur l'utilité des *Évangiles* apocryphes, voyons en peu de mots ce que l'on connaît de ces anciens écrits[3].

I. — ÉVANGILE D'ANDRÉ APOTRE.

Cet *Évangile* n'est connu que par le décret du pape Gélase, dont on a parlé dans l'avant-propos.

II. — ÉVANGILE D'APELLES.

Outre saint Jérôme cité dans l'avant-propos, Bède[4] fait mention de cet *Évangile*, dont saint Épiphane[5] a conservé ce passage : « Le Christ a dit dans l'Évangile : Soyez d'honnêtes banquiers; servez-vous de toutes choses, en choisissant de chaque écriture ce qui vous sera utile. »

III. — ÉVANGILE DES DOUZE APOTRES.

Saint Jérôme, Origène[6], saint Ambroise[7], et Théophilacte[8], en ont parlé.

IV. — ÉVANGILE DE BARNABÉ.

Il est compris dans le décret de Gélase.

V. — ÉVANGILE DE BARTHÉLEMY APOTRE.

Son nom se trouve dans le décret de Gélase, dans saint Jérôme, et dans Bède.

VI. — ÉVANGILE DE BASILIDES.

On ne connaît de cet *Évangile* que le nom cité par saint Jérôme, Origène, et saint Ambroise.

1. Matth., chap. XXIV, v. 6. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez n° XXXVI. (*Id.*)
3. Tout ce qui précède est de Voltaire. Le sommaire qui suit des cinquante évangiles est non une traduction, mais une analyse de Fabricius.
4. Comment. in Luc. (*Note de Voltaire.*)
5. Hæres., 44, n° 2. (*Id.*)
6. Homil., 1, in Luc. ex vet. vers. (*Id.*)
7. Proœm. Comment. in Luc (*Id.*)
8. Ad id. Lucæ Proœmium. (*Id.*)

VII. — ÉVANGILE DE CÉRINTHE.

Saint Épiphane[1] pense que cet *Évangile* est un de ceux dont parle saint Luc en commençant le sien. Il avait insinué auparavant[2] que Cérinthe se servait de l'*Évangile de saint Matthieu.*

VIII. — HISTOIRE DE LA FAMILLE DU CHRIST, TROUVÉE SOUS L'EMPEREUR JUSTINIEN.

Cette histoire, qui se trouve dans Suidas, le fit mettre par le pape Paul IV au nombre des livres défendus, au rapport de Possevin, qui parle aussi, dans son *Apparat*[3], de la réfutation qu'Hentenius en publia à Paris, l'an 1547, à la fin du commentaire d'Euthymius Zigabenus sur les quatre évangélistes, qu'il avait traduits en latin.

IX. — HISTOIRE DES DESPOSYNES SUR LA GÉNÉALOGIE DU CHRIST.

Jules Africain, dans sa lettre à Aristide[4], rapporte qu'Hérode, honteux de son origine ignoble[5], fit brûler tous les monuments des anciennes familles d'Israël; mais qu'un petit nombre, jaloux de l'antiquité de leur noblesse, suppléèrent à cette perte en se faisant une nouvelle généalogie, soit de mémoire, soit en s'aidant des titres particuliers qui leur restaient. De ce nombre étaient ceux qu'on appela *desposynoi* en grec, parce qu'ils étaient proches parents du Sauveur.

X. — ÉVANGILE DES ÉBIONITES.

Saint Épiphane[6] dit qu'ils avaient altéré et tronqué l'*Évangile de saint Matthieu,* qu'ils commençaient ainsi : « Sous le règne d'Hérode, roi de Judée, Jean, fils de Zacharie et d'Élisabeth, que l'on disait être de la race du prêtre Aaron, vint baptiser dans le fleuve du Jourdain, du baptême de la pénitence, et tout le monde allait à lui. Le peuple ayant été baptisé, Jésus y vint aussi, et fut

1. Hæres., 51, n° 7. (*Note de Voltaire.*)
2. Hæres., 30, n° 14. (*Id.*)
3. L'*Apparatus sacer* de Possevin a paru en 1603-6, 3 volumes in-f°.
4. Euseb., Hist. eccles., l. I, ch. VII, et Nicephor., l. I. ch. II. (*Note de Voltaire.*)
5. Josèphe, Hist. des Juifs, l. XIV, chap. II, avoue cependant qu'il était petit-fils d'Antipas, Iduméen, gouverneur de toute la Judée. (*Id.*)
6. Hæres., 30, n° 13. (*Id.*)

baptisé par Jean. Et lorsqu'il fut sorti de l'eau, les cieux s'ouvrirent, et il vit le Saint-Esprit de Dieu qui descendait sous la forme d'une colombe, et qui entrait en lui. Et une voix éclata du ciel, disant : Vous êtes mon fils bien-aimé, je me suis complu en vous. Et ensuite : Je vous ai engendré aujourd'hui ; et aussitôt dans ce même lieu brilla une grande lumière[1]. Ce que Jean ayant vu, lui dit : Qui êtes-vous, Seigneur? La voix reprit du ciel : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je me suis complu. A ces mots Jean, se jetant à ses pieds : Seigneur, dit-il, baptisez-moi, je vous prie; mais lui l'en empêchait, disant : Laissez, il est à propos que nous accomplissions ainsi toutes choses. » Ailleurs[2] les ébionites font dire à Jésus : « Je suis venu pour abroger les sacrifices; et, si vous ne cessez de sacrifier, la colère de Dieu contre vous ne cessera pas. » Ensuite[3] : « Ai-je désiré de manger la chair, cette pâque avec vous? » Paroles que Luc[4] rapporte sans interrogation et sans parler de la chair. Enfin[5], outre l'*Évangile* sous le nom de Matthieu, les mêmes ébionites paraissent en avoir supposé sous celui de Jacques et des autres disciples.

XI. — ÉVANGILE SELON LES ÉGYPTIENS.

Saint Jérôme fait mention de cet *Évangile*, et saint Épiphane[6] dit que les sabelliens y puisaient leur erreur; comme si le Sauveur y déclarait à ses disciples que le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, sont le même.

Saint Clément Romain[7] et saint Clément d'Alexandrie en citent ces paroles : « Le Seigneur étant interrogé par une certaine[8] Salomé, quand son règne devait venir, lui dit[9] : Lorsque vous foulerez aux pieds l'habillement de la pudeur, et lorsque deux seront un, et ce qui est dehors sera comme ce qui est dedans, et que le mâle avec la femelle ne seront ni mâle ni femelle[10]. Salomé demandant : Jusqu'à quand les hommes mourront-ils? le Seigneur dit : Tant que vous autres femmes enfanterez. Et lorsqu'elle eut dit : J'ai donc bien fait, moi qui n'ai point enfanté; le Seigneur répliqua : Nourrissez-vous de toute herbe, mais

1. Saint Justin, dans son colloque avec Tryphon, p. 315, dit qu'en ce temps il parut du feu dans le Jourdain. (*Note de Voltaire.*)

2. Epiphan., Hæres., 30, n° 16. (*Id.*)

3. *Ibid.*, n° 21. (*Id.*)

4. Chap. XXII, v. 15. (*Id.*)

5. Epiphan., Hæres., 30, n° 23. (*Id.*)

6. Hæres., 62, n° 2. (*Id.*)

7. Epist. II, n° 12. (*Note de Voltaire.*)

8. Clem. Alex., l. III, Strom., p. 465. (*Id.*)

9. *Ibid.* (*Id.*).

10. *Ibid.*, l. III, Strom., p. 445. (*Id.*)

ne vous nourrissez pas de celle qui a de l'amertume[1]. » Enfin on rapporte que le Sauveur avait dit : « Je suis venu pour détruire les ouvrages de la femme; c'est-à-dire de la femme de la cupidité : or ses ouvrages sont la génération et la mort. »

XII. — ÉVANGILE DES ENCRATITES.

Saint Épiphane[2] pense que l'*Évangile* dont se servaient les encratites était celui que Tatien avait composé en fondant ensemble les quatre *Évangiles* canoniques; mais il paraît se tromper lorsqu'il dit que quelques-uns l'appelaient *selon les Hébreux:* en effet saint Jérôme, qui traduisit ce dernier en grec et en latin, ne dit nulle part qu'il ait vu celui de Tatien, dont se servaient non-seulement ses disciples, mais encore les autres catholiques qui habitaient en Syrie sur les bords de l'Euphrate, comme l'atteste Théodoret[3].

XIII. — ÉVANGILE DE L'ENFANCE DU CHRIST.

Gélase déclare apocryphes les livres de l'enfance du Sauveur. On donnera en français le fragment[4] de celui que Cotelier a traduit du grec en latin, et ensuite un autre complet que Sike de Brème a mis en latin d'après l'arabe[5]. Le savant M. Sinner parle d'un autre manuscrit, nº 377 de la Bibliothèque de Berne, dans lequel l'arrivée des mages à Jérusalem est rapportée deux ans après la naissance de Jésus. Il ajoute au voyage de Marie et de Joseph en Égypte que, « le troisième jour de leur départ, Marie dans le désert se trouva fatiguée de la trop grande chaleur du soleil; et, voyant un palmier, elle dit à Joseph : Reposons-nous un peu sous son ombre. Et Joseph, se hâtant, la conduisit vers le palmier, et la fit descendre de sa monture. Et lorsque Marie fut assise, regardant les branches du palmier, et les voyant chargées de fruits, elle dit à Joseph : J'ai envie, si cela se pouvait, de manger du fruit de ce palmier. Alors Joseph lui dit : Je suis surpris que vous me disiez cela, puisque vous voyez quelle hauteur ont les rameaux de ce palmier. Pour moi, je suis très en peine où nous prendrons de l'eau pour remplir nos outres, qui sont déjà vides, et pour nous ranimer. Alors le petit enfant Jésus, d'un air joyeux

1. Strom., p. 452. (*Note de Voltaire.*)
2. Hæres., 46, nº 1. (*Id.*)
3. Hæretic. fab., l. I, chap. xx. (*Id.*)
4. Voyez ci-après, page 482.
5. Voyez ci-après, page 485.

dans le sein de la vierge Marie sa mère, dit au palmier : Arbre, recourbez-vous, et rafraîchissez ma mère de vos fruits. Aussitôt à cette parole il inclina son sommet jusqu'aux pieds de Marie; et cueillant tous les fruits qu'il avait, ils se rafraîchirent. Or, après que tous les fruits furent cueillis, il demeurait incliné, attendant, pour se relever, l'ordre de celui qui l'avait fait baisser. Alors, Jésus lui dit : Palmier, dressez-vous, et vous affermissez, et soyez comme les arbres qui sont dans le paradis de monseigneur et de mon père. Ouvrez aussi de vos racines la veine qui est cachée en terre : il en coulera des eaux pour nous désaltérer. Aussitôt le palmier se dressa, et des sources d'eaux très-claires et très-douces commencèrent à sortir par ses racines.

XIV. — ÉVANGILE ÉTERNEL.

Comme il est fait mention de l'*Évangile éternel*, dans l'*Apocalypse*[1], les frères mendiants, vers le milieu du XIII[e] siècle, en composèrent un par lequel l'*Évangile du Christ* devait être abrogé. Cet ouvrage fut condamné par le pape Alexandre IV à être brûlé, mais en secret, pour ne pas scandaliser les frères[2].

XV. — ÉVANGILE D'ÈVE.

On lisait dans cet *Évangile*[3] : J'étais arrêté sur une haute montagne, lorsque je vois un homme d'une haute taille et un autre fort court. Ensuite j'entends une voix comme celle du tonnerre. Je m'approche donc de plus près pour écouter, alors il me parla de cette manière : Je suis le même que vous, et vous êtes le même que moi; et en quelque endroit que vous soyez, j'y suis, et je suis dispersé par toutes choses. Et de quelque endroit que vous voudrez, vous me cueillez. Or en me cueillant, vous vous cueillez vous-même. » Ensuite[4] : « Je vis un arbre portant douze fruits chaque année, et il me dit : C'est là le bois de vie. » Saint Épiphane, qui rapporte ces deux passages, dit que les gnostiques interprétaient ce dernier des règles des femmes.

XVI. — ÉVANGILE DES GNOSTIQUES.

Les gnostiques[5], outre certaines *Interrogations de Marie*, avaient aussi d'autres *Évangiles* sous le nom des disciples.

1. Chap. XIV, v. 6. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth. Paris, ad annum 1257, p. 939. (*Id.*)
3. Épiphan., Hæres., 26, n° 3. (*Id.*)
4. *Ibid.*, n° 5. (*Id.*)
5. Épiphan., Hæres., 26, n° 8. (*Id.*)

XVII. — ÉVANGILE SELON LES HÉBREUX.

Bède[1] remarque que l'*Évangile selon les Hébreux* ne doit pas être compris parmi les apocryphes, mais parmi les histoires ecclésiastiques, d'autant que saint Jérôme, interprète de l'Écriture sainte, en a pris nombre de témoignages.

XVIII. — ÉVANGILES D'HESYCHIUS, OU HÉSYQUE.

Ils sont compris dans le décret de Gélase; quoique Usserius[2] pense qu'Hesychius, Égyptien, de même que Lucianus, martyr, avaient plutôt entrepris de corriger les livres saints que de les falsifier. Saint Jérôme aussi[3] les cite l'un et l'autre, en rendant compte au pape Damase des tracasseries qu'il avait lui-même à essuyer en pareille conjoncture.

XIX. — PROTÉVANGILE DE JACQUES LE MINEUR.

Le décret de Gélase en fait mention. Postel l'a traduit de grec en latin, et on le donne en français[4].

Un *Évangile* de Jacques le Majeur, trouvé en Espagne, l'an 1595[5], fut condamné par Innocent XI, l'an 1682[6].

Enfin Cotelier[7] et Labbe[8] parlent d'un *Évangile* manuscrit qui est à la Bibliothèque du roi de France, n° 2276, dont voici le titre : « Commence l'histoire de Joachim et d'Anne, et de la nativité de la bienheureuse mère de Dieu, Marie toujours vierge, et de l'Enfance du Sauveur. Moi, Jacques, fils de Joseph, etc. »

XX. — ÉVANGILE DE JEAN DU TRÉPAS DE SAINTE MARIE.

Il est nommé dans le décret de Gélase. Quelques manuscrits grecs l'attribuent à Jacques[9].

1. Comment. in Luc. (*Note de Voltaire.*)
2. Syntagm. de 70 interpret., chap. VII. (*Id.*)
3. Præfat. in quatuor Evangelia. (*Id.*)
4. Voyez ci-après, page 470.
5. Bivarius, p. 57, not. ad commentitium Chron., Lucio Dextro suppositum A. C. 37. (*Note de Voltaire.*)
6. T. VII, Act. Sanctor. Maii, p. 285 et 393. (*Id.*)
7. In not. ad Constit. Apost., l. VI, chap. XVII. (*Id.*)
8. Bibl. nov. MSS., page 306. (*Id.*)
9. Lambecius, Comment. de Biblioth. Vindobon., l. IV. page 131. (*Id.*)

XXI. — ÉVANGILE DE JUDE ISCARIOTH.

Cet *Évangile* n'est connu que par ce qu'en disent saint Irénée[1], saint Épiphane[2], et Théodoret[3].

XXII. — ÉVANGILE DE JUDE THADDÉE.

On ne le connaît que par le décret de Gélase.

XXIII. — ÉVANGILE DE LEUCIUS.

Il est nommé Lenticius, Lentius, Léontius, Lucius, Leicius, Seleucus, dans le décret de Gélase, et saint Augustin[4] l'appelle d'abord Leontius, et ensuite deux fois Leucius. Grabe[5] parle d'un manuscrit de cet *Évangile*, qu'il a vu dans la bibliothèque d'Oxford, et le passage qu'il en rapporte se trouve aussi article XLIX de l'*Évangile de l'Enfance*. Il s'agit d'un maître d'école qui mourut pour avoir frappé Jésus.

XXIV. — ÉVANGILE DE LUCIANUS.

Voyez ce qu'on en dit n° XVIII, article d'Hesychius[6].

XXV, XXVI, XXVII. — ÉVANGILES DES MANICHÉENS.

Le 1er est l'*Évangile de Thomas, apôtre*, mentionné dans le décret de Gélase, dans l'*Histoire des manichéens*, de Pierre de Sicile[7], et dans Leontius[8]. Ce dernier y joint l'*Évangile* de Philippe.

Le 2e est l'*Évangile vivant* dont parlent Photius[9], Cyrille de Jérusalem[10], et saint Épiphane[11]. Il est nommé le premier avant ceux de Thomas et de Philippe, par Timothée, prêtre de Constantinople[12], ou du moins par celui qui a interpolé tout ce passage, qui manque dans quelques éditions et dans quelques manuscrits.

Le 3e enfin, réfuté par Diodore[13], fut écrit, au rapport de Photius[14], par Ada, qui le nomma *Modion*, en faisant allusion au

1. L. I, contra hæres., c. 35. (*Note de Voltaire.*)
2. Hæres., 28, n° 1. (*Id.*)
3. L. I, Hæretic. fabul., ch. XV. (*Id.*)
4. L. de fide contra manichæos. (*Id.*)
5. Ad Irenæum, l. I, chap. XVII. (*Id.*)
6. Voyez à la page précédente.
7. P. 30, edit. Raderi. (*Id.*)
8. De sectis lect. III, p. 432. (*Id.*)
9. MS., l. I, contra manichæos. (*Note de Voltaire.*)
10. Catechesi, VI, p. 57. (*Id.*)
11. Hæres., 66, n° 2. (*Id.*)
12. Meursius in variis divinis, p. 117. (*Id.*)
13. In libris 25 adversus manichæos. (*Id.*)
14. In Bibl. cod., 85. (*Id.*)

boisseau dont parle saint Marc[1], sous lequel on ne met pas la lumière. Meursius[2] se trompe en disant que ce dernier est le même que l'*Évangile de Thomas*. Tollius[3] et Cotelier[4] nomment expressément l'*écrit* d'Ada avec l'*Évangile vivant* et celui de Thomas, sans parler de celui de Philippe. Le nom d'Ada se trouve aussi dans l'*Évangile de Nicodème*, article XIV.

XXVIII. — ÉVANGILE DE MARCION.

C'était l'*Évangile de saint Luc* que Marcion prétendait avoir été écrit par saint Paul, à ce que disent saint Irénée[5], Origène[6], Tertullien[7] et saint Épiphane[8].

XXIX, XXX, XXXI. — TROIS LIVRES DE LA NAISSANCE DE SAINTE MARIE.

Saint Épiphane[9], saint Grégoire de Nysse[10] et saint Augustin[11] parlent des deux premiers. On donnera le troisième en français, d'après la traduction latine que saint Jérôme en a faite sur l'hébreu attribué à saint Matthieu[12].

XXXII. — LIVRE DE SAINTE MARIE ET DE SA SAGE-FEMME.

Ce livre, compris dans le décret de Gélase, est réfuté par saint Jérôme[13].

XXXIII, XXXIV. — INTERROGATIONS DE MARIE, GRANDES ET PETITES.

Saint Épiphane[14] est le seul qui fasse mention de ces deux livres dont se servaient les gnostiques.

XXXV. — LIVRE DU TRÉPAS DE MARIE.

C'est le même dont a parlé sous le nom de saint Jean, n° XX.

1. Chap. IV, v. 21. (*Note de Voltaire.*)
2. In Gloss. græco-barbaro, page 172. (*Id.*)
3. In insignibus itineris italici, p. 142. (*Id.*)
4. T. I, Patres Apostol., p. 537. (*Id.*)
5. L. I, ch. XXIX; l. III, ch. XII. (*Id.*)
6. L. II, contra Celsum, p. 77. (*Id.*)
7. L. IV, contra Marcionem, ch. III. (*Id.*)
8. Hæres., 42. (*Note de Voltaire.*)
9. Hæres., 26, n° 12. (*Id.*)
10. Homil. de nativit. S. Mariæ virg., t. III, p. 346. (*Id.*)
11. Contra Faustum, l. XXIII, ch. IX. (*Id.*)
12. Voyez ci-après, page 462.
13. Contra Helvidium. (*Note de Voltaire.*)
14. Hæres., 26, n° 8. (*Id.*)

XXXVI. — ÉVANGILE HÉBREU DE SAINT MATTHIEU DONT SE SERVAIENT LES NAZARÉENS.

Saint Jérôme[1] dit que le Zacharie tué entre le temple et l'autel y est appelé fils de Joïada comme dans les *Paralipomènes*[2], au lieu de fils de Barachie comme dans saint Matthieu. Eusèbe[3], d'après Papias, croit que cet *Évangile* est le même que celui *selon les Hébreux*, nº XVII, parce que l'histoire d'une femme qui fut accusée de plusieurs crimes devant le Seigneur est rapportée dans l'un et dans l'autre.

XXXVII. — ÉVANGILE DE MATHIAS.

Son nom se trouve dans le décret de Gélase, dans saint Jérôme, Origène[4], Eusèbe[5], Bède[6], et saint Ambroise[7].

XXXVIII. — ÉVANGILE DE NICODÈME.

On lit au commencement de quelques manuscrits et à la fin de quelques autres que « l'empereur Théodose trouva dans les archives publiques, dans le prétoire de Ponce Pilate à Jérusalem, cet *Évangile* écrit en hébreu par Nicodème, la dix-neuvième année de l'empereur Tibère César, le 8 des calendes d'avril, qui est le 23 mars, sous le consulat de Rufus et de Léon, la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, Joseph et Caïphas étant princes des prêtres ».

Au reste, quoique cet *Évangile* soit le seul qui parle du péché originel[8], et de la descente de Jésus aux enfers, il ne faut pas croire que saint Augustin y ait puisé ce qu'il en dit dans une de ses lettres[9]. Ce Père nous apprend lui-même[10] qu'il avait su, par révélation, le mystère de la grâce. Un semblable secours suffisait pour expliquer tous les dogmes qui ne sont pas assez clairement énoncés dans l'Écriture authentique.

1. L. IV, ad Matth., chap. XXIII, v, 35. (*Note de Voltaire.*)
2. L. II, chap. XXIV, v. 20. (*Id.*)
3. Hist. eccles., l. III, chap. XXXIX. (*Id.*)
4. In Luc. hom., I. (*Id.*)
5. Hist. eccles., l. III, chap. XXV. (*Id.*)
6. Comment. in Luc. (*Id.*)
7. Procem. in Luc. (*Id.*)
8. Art. XXII. (*Id.*)
9. Epist. 99, ad Evodium, edit. benedict, 164. (*Id.*)
10. L. de præd. Sanctor., ch. IV. (*Id.*)

XXXIX. — ÉVANGILE DE PAUL.

Saint Jérôme[1] entend ces mots des épîtres de *Paul*[2] : *Selon mon Évangile*, de l'*Évangile* prêché par cet apôtre, et écrit par son disciple saint Luc. Voyez n° XXVIII, l'article de Marcion.

XL. — ÉVANGILE DE LA PERFECTION.

On ne le connaît que par ce qu'en dit saint Épiphane[3]. Clément d'Alexandrie[4] fait aussi mention d'un ouvrage de Tatien, sous le titre de *la Perfection selon le Sauveur*. Il est parlé d'un *Évangile parfait* dans celui de l'*enfance du Christ*[5].

XLI. — ÉVANGILE DE PHILIPPE.

Saint Épiphane[6], Timothée, prêtre de Constantinople[7], et Léontius[8], parlent d'un *Évangile de Philippe;* mais on ignore si c'est du même livre qu'il est tiré, et si on l'attribuait à l'apôtre de ce nom, ou bien à l'un des sept diacres nommé Philippe[9].

XLII. — ÉVANGILE DE PIERRE APOTRE.

Le décret de Gélase, Origène[10], Eusèbe de Césarée[11], et d'autres, font mention d'un *Évangile de Pierre* comme supposé, et très-différent de celui de Marc son disciple, qu'on attribuait aussi à Pierre, suivant saint Jérôme[12] et Tertullien[13].

XLIII. — LIVRE DE LA NAISSANCE DU SAUVEUR.

On ne le connaît que par le décret de Gélase.

XLIV. — ÉVANGILE DES SIMONIENS.

Il en est parlé dans les *Constitutions des apôtres*[14], et dans la préface arabique du concile de Nicée[15].

1. In catalogo. (*Note de Voltaire.*)
2. Rom., ch. II, v. 16; Galat., ch. I, v. 8; et II, Tim., ch. II, v. 8. (*Id.*)
3. Hæres., 26, n° 2. (*Id.*)
4. Strom., l. III, p. 460. (*Id.*)
5. Art. XXV. (*Id.*)
6. Hæres., 26, n° 13. (*Id.*)
7. Voyez n° 25. (*Id.*)
8. *Ibid.* (*Id.*)
9. *Act.*, ch. VIII, v. 12; et ch. XXI, v. 8. (*Note de Voltaire.*)
10. Com. in Matth., t. II, p. 223. (*Id.*)
11. Hist. eccles., l. III, ch. XXV. (*Id.*)
12. Catalog., ch. I. (*Id.*)
13. L. IV, contra Marcion., ch. V. (*Id.*)
14. L. VI, ch. XVI. (*Id.*)
15. T. II Concilior., edit. Labbe, p. 386. (*Id.*)

XLV. — ÉVANGILE SELON LES SYRIENS.

On n'en sait que le nom, qui se trouve dans Eusèbe[1] et saint Jérôme[2]. Fabricius cite aussi[3] une ancienne version syrienne de l'*Évangile de Nicodème*.

XLVI. — ÉVANGILE DE TATIEN.

C'est le même que celui des encratites, nº XII.

XLVII. — ÉVANGILE DE THADDÉE.

Il en est parlé dans le décret de Gélase et dans Eusèbe[4].

XLVIII. — ÉVANGILE DE THOMAS.

C'est le premier des manichéens, nº XXV. Son nom se trouve avec celui de Mathias dans les auteurs cités nº XXXVII.

XLIX. — ÉVANGILE DE VALENTIN.

Voyez ce qu'en dit saint Irénée, cité dans la préface.

L. — ÉVANGILE VIVANT.

C'est le second *Évangile* des manichéens, nº XXVI.

Voici maintenant l'*Évangile de la naissance de Marie*, dont nous avons parlé, nº XXXI de la notice alphabétique.

ÉVANGILE

DE LA NAISSANCE DE MARIE[5].

I. — [6] La bienheureuse et glorieuse Marie toujours vierge, de la race royale et de la famille de David, naquit dans la ville de

1. Hist. eccles., l. IV, ch. XXII. (*Note de Voltaire.*)
2. In catalogo. (*Id.*)
3. T. I, p. 254. (*Id.*)
4. Hist., l. I, chap. XIII. (*Id.*)
5. Voyez ci-dessus, page 459, les nᵒˢ XXIX, XXX et XXXI.
6. Les dix articles qu'on lit ici sont la traduction entière de la pièce telle que

Nazareth, et fut élevée à Jérusalem, dans le temple du Seigneur. Son père se nommait Joachim, et sa mère Anne. La famille de son père était de Galilée, et de la ville de Nazareth. Celle de sa mère était de Bethléem. Leur vie était simple et juste devant le Seigneur, pieuse et irrépréhensible devant les hommes : car ayant partagé tout leur revenu en trois parts, ils dépensaient la première pour le temple et ses ministres ; la seconde, pour les pèlerins et les pauvres, et réservaient la troisième pour eux et leur famille. Ainsi, chéris de Dieu et des hommes, il y avait près de vingt ans qu'ils vivaient chez eux dans un chaste mariage sans avoir des enfants. Ils firent vœu, si Dieu leur en accordait un, de le consacrer au service du Seigneur ; et c'était dans ce dessein qu'à chaque fête de l'année ils avaient coutume d'aller au temple du Seigneur.

II. — Or il arriva que, comme la fête de la dédicace approchait, Joachim monta à Jérusalem avec quelques-uns de sa tribu. Le pontife Issachar se trouvait alors de fonction. Et lorsqu'il aperçut Joachim parmi les autres avec son oblation, il le rebuta et méprisa ses dons, en lui demandant comment, étant stérile, il avait le front de paraître parmi ceux qui ne l'étaient pas. Que, puisque Dieu l'avait jugé indigne d'avoir des enfants, il pouvait penser que ses dons n'étaient nullement dignes de Dieu : l'Écriture déclarant[1] « maudit celui qui n'a point engendré de mâle en Israël ». Il ajouta qu'il n'avait qu'à commencer d'abord par se laver de la tache de cette malédiction en ayant un enfant, et qu'ensuite il pourrait paraître devant le Seigneur avec ses oblations. Joachim, confus de ce reproche outrageant, se retira auprès des bergers qui étaient avec ses troupeaux dans ses pâturages : car il ne voulut pas revenir à la maison, de peur que ceux de sa tribu qui étaient avec lui ne lui fissent le même reproche outrageant qu'ils avaient entendu de la bouche du prêtre.

III. — Or, quand il y eut passé quelque temps, un jour qu'il était seul, l'ange du Seigneur s'apparut à lui avec une grande lumière. Cette vision l'ayant troublé, l'ange le rassura, en lui disant : Ne craignez point, Joachim, et ne vous troublez pas de me voir ; car je suis l'ange du Seigneur : il m'a envoyé vers vous

la rapporte Fabricius dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*. Il en est de même des vingt-cinq articles du *Protévangile de Jacques*, des sept de l'*Évangile de l'enfance du Christ*, des cinquante-cinq de l'*Évangile de l'enfance*, des trente-huit de l'*Évangile de Nicodème*, des *Deux Lettres de Pilate*, de la *Relation du gouverneur Pilate*, et de la *Relation de Marcel*. (B.)

1. Isaïe, ch. IV, v. 1, ne maudit que la femme stérile. (*Note de Voltaire*.)

pour vous annoncer que vos prières sont exaucées, et que vos aumônes sont montées jusqu'à lui. Car il a vu votre honte, et il a entendu le reproche de stérilité que vous avez essuyé injustement. Or, Dieu punit le péché et non la nature : c'est pourquoi lorsqu'il rend quelqu'un stérile, ce n'est que pour faire ensuite éclater ses merveilles, et montrer que l'enfant qui naît est un don de Dieu, et non pas le fruit d'une passion honteuse. Sara, la première mère de votre nation, ne fut-elle pas stérile jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans[1] ? Et cependant, au dernier âge de la vieillesse, elle engendra Isaac, auquel la bénédiction de toutes les nations était promise. De même Rachel[2], si agréable au Seigneur et si fort aimée du saint homme Jacob, fut longtemps stérile ; et cependant elle engendra Joseph, qui devint le maître de l'Égypte, et le libérateur de plusieurs nations prêtes à mourir de faim. Lequel de vos chefs a été plus fort que Samson, ou plus saint que Samuel? Et cependant ils eurent tous les deux des mères stériles[3]. Si donc la raison ne vous persuade point par mes paroles, croyez par l'effet que les conceptions longtemps différées, et les accouchements stériles, n'en sont d'ordinaire que plus merveilleux. Ainsi votre femme Anne vous enfantera une fille que vous nommerez Marie ; elle sera consacrée au Seigneur dès son enfance, comme vous en avez fait vœu, et elle sera remplie du Saint-Esprit, même dès le sein de sa mère[4]. Elle ne mangera ni ne boira rien d'impur, n'aura aucune société avec la populace du dehors ; mais sa conversation sera dans le temple du Seigneur, de peur qu'on ne puisse soupçonner ou dire quelque chose de désavantageux sur son compte. C'est pourquoi en avançant en âge, comme elle-même naîtra d'une mère stérile, de même cette vierge incomparable engendrera le fils du Très-Haut, qui sera appelé Jésus, sera le sauveur de toutes les nations, selon l'étymologie de ce nom[5]. Et voici le signe[6] que vous aurez des choses que je vous annonce. Lorsque vous arriverez à la porte d'or, qui est à Jérusalem, vous y trouverez votre épouse Anne qui viendra au-devant de vous, laquelle aura autant de joie de vous voir qu'elle avait eu d'inquiétude du délai de votre retour. Après ces paroles l'ange s'éloigna de lui.

1. La *Genèse*, ch. XVII, v. 17, lui donne alors quatre-vingt-dix ans. (*Note de Voltaire*.)
2. *Genes.*, ch. XXX, v. 23. (*Id.*)
3. *Jud.*, ch. XIII, v. 3; et I, *Reg.*, ch. I, v 20. (*Id.*)
4. Luc, ch. I. v. 15. (*Id.*)
5. Matth., ch. I, v. 21. (*Id.*)
6. Luc, ch. II, v. 12. (*Id.*)

IV. — Ensuite il apparut à Anne son épouse, disant: Ne craignezpoint, Anne, et ne pensez pas que ce que vous voyez soit un fantôme[1]. Car je suis ce même ange qui ai porté devant Dieu vos prières et vos aumônes[2]; et maintenant je suis envoyé vers vous pour annoncer qu'il vous naîtra une fille, laquelle étant appelée Marie sera bénie sur toutes les femmes[3]. Elle sera pleine de la grâce du Seigneur. Aussitôt après sa naissance, elle restera trois ans dans la maison paternelle pour être sevrée; après quoi elle ne sortira point du temple où elle sera comme engagée au service du Seigneur jusqu'à l'âge de raison; enfin y servant Dieu nuit et jour par des jeûnes et des oraisons, elle s'abstiendra de tout ce qui est impur, ne connaîtra jamais d'homme; mais seule sans exemple, sans tache, sans corruption, cette vierge, sans mélange d'homme, engendrera un fils; cette servante *enfantera* le Seigneur, le Sauveur du monde par sa grâce, par son nom, et par son œuvre. C'est pourquoi levez-vous, allez à Jérusalem; et lorsque vous serez arrivée à la porte d'or, ainsi nommée parce qu'elle est dorée, vous aurez pour signe au devant de vous votre mari dont l'état de la santé vous inquiète. Lors donc que ces choses seront arrivées, sachez que les choses que je vous annonce s'accompliront indubitablement.

V. — Suivant donc le commandement de l'ange, l'un et l'autre, partant du lieu où ils étaient, montèrent à Jérusalem; et lorsqu'ils furent arrivés au lieu désigné par la prédiction de l'ange, ils s'y trouvèrent l'un au devant de l'autre. Alors, joyeux de leur vision mutuelle, et rassurés par la certitude de la lignée promise, ils rendirent grâces comme ils le devaient au Seigneur qui élève les humbles[4]. C'est pourquoi ayant adoré le Seigneur, ils retournèrent à la maison où ils attendaient avec assurance et avec joie la promesse divine. Anne conçut donc et accoucha d'une fille; et, suivant le commandement de l'ange, ses parents l'appelaient Marie.

VI. — Et lorsque le terme de trois ans fut révolu, et que le temps de la sevrer fut accompli, ils amenèrent au temple du Seigneur cette vierge avec des oblations. Or, il y avait autour du temple quinze degrés à monter[5] selon les quinze psaumes des degrés. Car, parce que le temple était bâti sur une montagne, il

1. Matth., ch. XIV, v. 26. (*Note de Voltaire.*)
2. Tob., ch. XII, v. 15; *Apocal.*, ch. VIII, v. 3. (*Id.*)
3. Luc, ch. I, vers. 42. (*Id.*)
4. Luc, ch. I, v. 52. (*Id.*)
5. Ézéchiel, ch. XL, v. 6, 31 et suiv. (*Id.*)

fallait des degrés pour aller à l'autel de l'holocauste qui était par dehors. Les parents placèrent donc la petite bienheureuse vierge Marie sur le premier. Et comme ils quittaient les habits qu'ils avaient eus en chemin, et qu'ils en mettaient de plus beaux et de plus propres, selon l'usage, la vierge du Seigneur monta tous[1] les degrés un à un sans qu'on lui donnât la main pour la conduire ou la soutenir, de manière qu'en cela seul on eût pensé qu'elle était déjà d'un âge parfait. Car le Seigneur, dès l'enfance de sa vierge, opérait déjà quelque chose de grand, et faisait voir d'avance, par ce miracle, combien grands seraient les suivants. Ayant donc célébré le sacrifice selon la coutume de la loi[2], et accompli leur vœu, ils l'envoyèrent dans l'enclos du temple pour y être élevée avec les autres vierges; et eux retournèrent à la maison.

VII. — Or la vierge du Seigneur, en avançant en âge, profitait en vertus, et suivant le Psalmiste[3], « son père et sa mère l'avaient délaissée; mais le Seigneur prit soin d'elle ». Car tous les jours elle était fréquentée par les anges, tous les jours elle jouissait de la vision divine, qui la préservait de tous les maux et la comblait de tous les biens. C'est pourquoi elle vint à l'âge de quatorze ans sans que non-seulement les méchants pussent rien inventer de répréhensible en elle, mais tous les bons qui la connaissaient trouvaient sa vie et sa conversation dignes d'admiration. Alors le pontife[4] annonçait publiquement que les vierges que l'on élevait publiquement dans le temple, et qui avaient cet âge accompli, s'en retournassent à la maison pour se marier selon la coutume de la nation et la maturité de l'âge. Les autres ayant obéi à cet ordre avec empressement, la vierge du Seigneur, Marie, fut la seule qui s'excusa de le faire, disant que non-seulement ses parents l'avaient engagée au service du Seigneur, mais encore qu'elle avait voué au Seigneur sa virginité, qu'elle ne voulait jamais violer en habitant avec un homme. Le pontife, fort embarrassé, ne pensant pas qu'il fallût enfreindre son vœu, ce qui serait contre l'Écriture, qui dit: *Vouez et rendez*[5], ni s'ingérer d'introduire une coutume inusitée chez la nation, ordonna que tous les principaux de Jérusalem et des lieux voisins se trou-

1. La chose est rapportée un peu différemment, art. IV du *Protévangile de Jacques*. (*Note de Voltaire*.)
2. I. Sam., ch. I, v. 25. (*Id.*)
3. Ps. XXVI, v. 10. (*Id.*)
4. Il est nommé Zacharie dans le *Protévangile de Jacques*. (*Id.*) — Voyez p. 474.
5. Ps. LXXV, v. 11. (*Note de Voltaire*.)

vassent à la solennité qui approchait, afin qu'il pût savoir par leur conseil ce qu'il y avait à faire dans une chose si douteuse. Ce qui ayant été fait, l'avis de tous fut qu'il fallait consulter le Seigneur sur cela. Et tout le monde étant en oraison, le pontife, selon l'usage[1], se présenta pour consulter Dieu. Et sur-le-champ tous entendirent une voix qui sortit de l'oracle et du lieu du propitiatoire[2], qu'il fallait, suivant la prophétie d'Isaïe, chercher quelqu'un à qui cette vierge devait être recommandée et donnée en mariage. Car on sait qu'Isaïe dit[3] : Il sortira une verge de la racine de Jessé; et de cette racine il s'élèvera une fleur sur laquelle se reposera l'esprit du Seigneur, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; et elle sera remplie de l'esprit de la crainte du Seigneur. Il prédit donc, selon cette prophétie, que tous ceux de la maison et de la famille de David qui seraient nubiles et non mariés n'avaient qu'à apporter leurs verges à l'autel, et que l'on devait recommander et donner la vierge en mariage à celui dont la verge, après avoir été apportée, produirait une fleur, et au sommet de laquelle l'esprit du Seigneur se reposerait en forme de colombe.

VIII. — Joseph, entre autres, de la maison et de la famille de David, était fort âgé, et tous portant leurs verges selon l'ordre, lui seul cacha la sienne. C'est pourquoi rien n'ayant apparu de conforme à la voix divine, le pontife pensa qu'il fallait derechef consulter Dieu, qui répondit que celui qui devait épouser la vierge était le seul de tous ceux qui avaient été désignés qui n'eût pas apporté sa verge. Ainsi Joseph fut découvert. Car lorsqu'il eut apporté sa verge, et qu'une colombe venant du ciel se fut reposée sur le sommet, il fut évident à tous que la vierge devait lui être donnée en mariage. Ayant donc célébré le droit[4] des noces selon la coutume, lui se retira dans la ville de Bethléem, pour arranger sa maison, et pourvoir aux choses nécessaires pour les noces. Mais la vierge du Seigneur, Marie, avec sept autres vierges de son âge, et sevrées avec elle, qu'elle avait reçues du prêtre, retourna en Galilée dans la maison de son père.

1. *Num.*, ch. XXVII, v. 21. (*Note de Voltaire.*)
2. *Num.*, ch. VII, v. 89. (*Id.*)
3. Ch. XI, v. 1. (*Id.*)
4. C'est-à-dire les fiançailles, dans lesquelles on écrivait le nom de l'époux et de l'épouse sur des tablettes dans une assemblée solennelle. (*Philo. de leg. special.*, p. 608, édit. de Genève.) (*Id.*)

IX. — Or, en ces jours-là, c'est-à-dire au premier temps de son arrivée en Galilée, l'ange lui fut envoyé de Dieu pour lui raconter qu'elle concevrait le Seigneur, et lui expliquer principalement la manière et l'ordre de la conception. Enfin étant entré vers elle, il remplit la chambre où elle demeurait d'une grande lumière, et la saluant très-gracieusement, il lui dit : Je vous salue, Marie, vierge du Seigneur, très-agréable, vierge pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes, bénie par-dessus tous les hommes nés jusqu'à présent. Mais la vierge, qui connaissait déjà bien les visages des anges, et qui était accoutumée à la lumière céleste, ne fut point effrayée de voir un ange, ni étonnée de la grandeur de la lumière; mais son seul discours la troubla, et elle commença à penser quelle pouvait être cette salutation si extraordinaire, ce qu'elle présageait, ou quelle fin elle devait avoir. L'ange divinement inspiré allant au-devant de cette pensée : Ne craignez point, dit-il, Marie, comme si je cachais par cette salutation quelque chose de contraire à votre chasteté. Car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur, parce que vous avez choisi la chasteté. C'est pourquoi, étant vierge, vous concevrez sans péché et enfanterez un fils. Celui-là sera grand, parce qu'il dominera[1] depuis la mer jusqu'à la mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Et il sera appelé le fils du Très-Haut, parce qu'en naissant humble sur la terre il règne élevé dans le ciel. Et le Seigneur Dieu lui donnera le siége de David son père, et il régnera à jamais dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Il est lui-même le roi des rois[2], et le Seigneur des seigneurs; et son trône[3] *subsistera* dans le siècle du siècle. La vierge crut à ces paroles de l'ange; mais voulant savoir la manière, elle répondit : Comment cela pourra-t-il se faire? car, puisque suivant mon vœu je ne connais jamais d'homme, comment pourrai-je enfanter sans l'accroissement de la semence de l'homme? A cela l'ange lui dit : Ne comptez pas, Marie, que vous conceviez d'une manière humaine. Car sans mélange d'homme vous concevrez vierge, vous enfanterez vierge, vous nourrirez vierge. Car le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre contre les ardeurs de l'impureté. C'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera seul saint, parce que, seul conçu et né sans péché, il

1. Ps. LXXI, v. 8. (*Note de Voltaire.*)
2. *Deutéronome*, ch. X, v. 17; et I., Timot., ch. VI, v. 15. (*Id.*)
3. Ps. XLIV, v. 7. (*Id.*)

sera appelé le Fils de Dieu. Alors Marie, étendant les mains et levant les yeux au ciel, dit : Voici la servante du Seigneur (car je ne suis pas digne du nom de maîtresse), qu'il me soit fait selon votre parole.

(Il serait long, et même ennuyeux, de rapporter ici tout ce qui a précédé ou suivi la naissance du Seigneur. C'est pourquoi, passant ce qui se trouve plus au long dans l'*Évangile*, finissons par ce qui n'y est pas si détaillé. — *Note du faux Jérôme auquel on attribue la traduction latine.*)

X. — Joseph donc, venant de la Judée dans la Galilée, avait intention de prendre pour femme la vierge qu'il avait fiancée : car trois mois s'étaient déjà écoulés, et le quatrième approchait, depuis le temps qu'il l'avait fiancée. Cependant le ventre de la fiancée grossissant peu à peu, elle commença à se montrer enceinte, et cela ne put être caché à Joseph : car entrant vers la vierge plus librement comme époux, et parlant plus familièrement avec elle, il s'aperçut qu'elle était enceinte. C'est pourquoi il commença à avoir l'esprit agité et incertain, parce qu'il ignorait ce qu'il avait à faire de mieux : car il ne voulut point la dénoncer[1], parce qu'il était juste, ni la diffamer par le soupçon de fornication, parce qu'il était pieux; c'est pourquoi il pensait à rompre son mariage secrètement, et à la renvoyer en cachette. Comme il avait ces pensées, voici que l'ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne craignez point, c'est-à-dire n'ayez point de soupçon de fornication contre la vierge, ou ne pensez rien de désavantageux *à son sujet*, et ne craignez point de la prendre pour femme : car ce qui est né en elle, et qui tourmente actuellement votre esprit, est l'ouvrage non d'un homme, mais du Saint-Esprit; car de toutes les vierges, elle seule enfantera le Fils de Dieu, et vous le nommerez Jésus, c'est-à-dire Sauveur; car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés. Joseph donc, suivant le précepte de l'ange, prit la vierge pour femme : cependant il ne la connut pas[2]; mais en ayant soin chastement, il la garda; et déjà le neuvième mois depuis la conception approchait, lorsque Joseph, ayant pris sa femme et les autres choses qui lui étaient nécessaires, s'en alla à la ville de Bethléem, d'où il était. Or il arriva, lorsqu'ils y furent, que les jours pour accoucher furent accomplis, et[3] elle enfanta son fils premier-né

1. Matth., ch. I, v. 19. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., I, v. 25. (*Id.*)
3. Luc, II, v. 6 et 7. (*Id.*)

comme l'ont enseigné les saints Évangélistes, notre Seigneur Jésus-Christ, qui étant Dieu avec le Père, et le Fils, et l'Esprit-Saint, vit et règne pendant tous les siècles des siècles.

Pour suivre l'ordre historique des matières, nous plaçons au second rang le *Protévangile de Jacques*, qui est le dix-neuvième de la notice. Fabricius avertit qu'il a retouché la version de Postel, et qu'il a mis entre deux crochets [.....] ce qui ne se trouve pas dans le grec.

PROTÉVANGILE

ATTRIBUÉ A JACQUES[1], SURNOMMÉ LE JUSTE

FRÈRE DU SEIGNEUR[2].

I. — Dans les histoires des douze tribus d'Israël, *on voit* que Joachim était fort riche, et offrait à Dieu des doubles offrandes, disant en soi-même: Que mes facultés soient celles de tout le peuple pour la rémission de mes péchés auprès de Dieu, afin qu'il ait pitié de moi! Or, le grand jour du Seigneur approchait, et les enfants d'Israël offraient leurs dons; et Ruben s'éleva contre lui, disant: Il ne vous est pas permis d'offrir votre don, parce que vous n'avez point eu d'enfant en Israël. Joachim en fut très-attristé, et il s'en alla voir la généalogie des douze tribus d'Israël, disant en soi: Je verrai dans les tribus d'Israël si je suis le seul qui n'ai point eu d'enfant en Israël. C'est pourquoi, en examinant, il vit que tous les justes en avaient eu; et il se ressouvint du patriarche Abraham, à qui, dans ses derniers jours, Dieu avait donné un fils Isaac. Alors Joachim, étant tout triste, n'alla point voir sa femme; mais il se retira dans le désert, où, ayant dressé des tentes, il jeûna quarante jours et quarante nuits[3], disant en soi-même: Je ne mangerai ni ne boirai jusqu'à ce que le Seigneur mon Dieu m'ait regardé; mais mon oraison sera ma nourriture[4].

1. Voyez ci-devant, page 457, n° XIX.
2. Voyez la note 6 de la page 462.
3. Moses, *Exod.*, ch. XXIV, v. 18; ch. XXXIV, v. 28; et *Deut.*, ch. XIX, v. 9 et 11; Élias, II, *Reg.*, ch. XIX, v. 8; Jesus, Matth., ch. IV, v. 2. (*Note de Voltaire.*)
4. Joan., ch. IV, v. 34. (*Id.*)

II. — Or son épouse Anne pleurait de deux pleurs et était accablée d'un double chagrin, disant : Je pleure ma viduité et ma stérilité. Le grand jour du Seigneur étant donc arrivé, Judith, sa servante, lui dit : Jusqu'à quand enfin affligerez-vous votre âme? Il ne vous est pas permis de pleurer, parce que c'est le grand jour du Seigneur[1]. Prenez donc ce diadème que m'a donné la maîtresse où j'allais travailler à la journée, et parez-en votre tête ; car, comme je suis votre servante, vous avez une forme royale ; et Anne lui dit : Laissez-moi[2], car je n'en ferai rien ; Dieu m'a trop humiliée. Prenez bien garde qu'il ne vous ait été donné par quelque voleur, et que Dieu ne m'implique dans votre péché. Judith, sa servante, lui répondit : Que vous dirai-je? est-ce que je vous souhaite un plus grand mal, puisque vous n'écoutez pas ma voix? Car c'est avec raison que Dieu vous a rendue stérile, pour ne vous point donner de fils en Israël. Et Anne en fut très-attristée ; et ayant quitté ses habits de deuil, elle orna sa tête et se vêtit de ses habits de noces[3] ; et sur les neuf heures, elle descendit dans son jardin pour se promener ; et voyant un laurier, elle s'assit dessous, et fit ses prières au Seigneur Dieu, disant : Dieu de mes pères, bénissez-moi, et écoutez mon oraison, comme vous avez béni le sein de Sara[4], et lui avez donné un fils Isaac.

III. — Et, regardant vers le ciel, elle vit dans le laurier un nid de moineau, et elle se plaignit en elle-même, et dit : Hélas! que je suis malheureuse! [à qui puis-je être comparée?] qui est-ce qui m'a engendrée, ou quelle mère m'a enfantée pour que je naquisse ainsi maudite devant les enfants d'Iraël? car ils m'accablent de reproches et d'insultes ; ils m'ont chassée du temple du Seigneur mon Dieu. Hélas! que je suis malheureuse! [à qui suis-je devenue semblable? Je ne puis point être comparée aux oiseaux du ciel, parce que les oiseaux sont féconds en votre présence, Seigneur ; car ce qui est en moi, je le remets en vous. Hélas! que je suis malheureuse! à qui puis-je être comparée?] Je ne puis être comparée avec les animaux mêmes de la terre, parce qu'ils sont féconds en votre présence, Seigneur. Hélas! que je suis malheureuse! à qui suis-je semblable? Je ne puis être comparée avec les eaux, parce qu'elles sont fécondes en votre présence [car les eaux elles-mêmes, tant claires que flottantes, vous louent avec les poissons de la mer]. Mais, hélas! que je suis malheureuse! à qui

1. Ps. CXVII, v. 24. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth. ch. IV, v. 10. (*Id.*)
3. Judith, X, v. 3. (*Note de Voltaire.*)
4. *Genes.*, XXI, v. 2. (*Id.*)

puis-je être comparée? Je ne puis être comparée avec la terre parce que la terre porte ses fruits en son temps, et vous bénit, Seigneur.

IV. — Et voici que l'ange du Seigneur vola vers elle en lui disant: Anne, Dieu a exaucé votre prière; vous concevrez et vous enfanterez, et votre enfant sera célèbre dans tout le monde; mais Anne dit: Le Seigneur mon Dieu est vivant: soit que j'engendre garçon ou fille, je l'offrirai au Seigneur notre Dieu[1], et il servira dans les choses sacrées tous les jours de sa vie. Et voici que deux anges vinrent en lui disant: Joachim, votre mari, vient avec ses troupeaux; car l'ange du Seigneur est descendu vers lui, disant: Joachim, Joachim, le Seigneur a exaucé votre prière, descendez d'ici. Voici que Anne votre femme concevra dans son sein; et Joachim descendit, et il appela ses bergers, disant: Apportez-moi ici dix agneaux femelles [pures et sans taches], et elles seront pour le Seigneur mon Dieu; et amenez-moi douze veaux purs, et ils seront pour les prêtres et pour le clergé, soit pour l'assemblée des vieillards; et apportez-moi cent boucs, et les cent boucs seront pour tout le peuple. Et voici que Joachim vient avec ses troupeaux, et Anne se tenait debout sur la porte, et elle vit Joachim qui venait avec ses troupeaux; et, accourant, elle s'attacha à son cou, disant: A présent je connais que le Seigneur Dieu m'a extrêmement bénie; car moi qui étais veuve, je ne suis plus veuve, et moi qui étais stérile, j'ai *conçu* dans mon sein. Et Joachim se reposa dans sa maison le premier jour.

V. — Le lendemain il offrit ses dons, disant en soi-même: Si le Seigneur Dieu me bénit, la lame du prêtre[2] me le fera connaître; [et Joachim offrit ses dons], et fit attention à la lame [soit à l'éphod ou au rational] du prêtre, lorsqu'il fut admis à l'autel du Seigneur, et il ne vit point de péché en soi; et Joachim dit: A présent j'ai connu que Dieu a eu pitié de moi, et m'a remis tous mes péchés; et il descendit justifié[3] de la maison du Seigneur, et il vint dans sa maison. Ainsi, Anne conçut, et ses six mois furent accomplis; mais au neuvième mois, Anne enfanta, et dit à la sage-femme: Qu'est-ce que j'ai enfanté? Elle dit: Une femme; et Anne dit: Mon âme est magnifiée à cette heure-ci, et elle se recoucha. Or, les jours étant accomplis, Anne fut purifiée, et elle allaitait sa fille, et nomma son nom Marie.

1. Samuel, I, *ult.* (*Note de Voltaire.*)
2. *Exod.*, ch. XXVIII, v. 36. (*Id.*)
3. Luc, ch. XVIII, v. 14. (*Id.*)

VI. — Or, la petite fille se fortifiait de jour en jour, et lorsqu'elle eut six mois, sa mère la posa par terre pour essayer si elle se tiendrait debout; et elle fit sept pas en marchant, et elle vint dans le sein de sa mère; et Anne dit : Le Seigneur mon Dieu est vivant, parce que vous ne marcherez pas sur la terre jusqu'à ce que je vous aie présentée au temple du Seigneur; et elle fit la sanctification dans son lit; et tout ce qui est souillé, elle avait soin de le séparer d'elle à cause d'elle, et elle appela des filles d'Hébreux sans tache, et elles la soignaient. Et la première année de la petite fille s'accomplit; et Joachim fit un grand repas[1]; et il y invita les princes des prêtres, et les scribes, et tout le sénat, et tout le peuple d'Israël. Et il offrit des [présents] aux princes des prêtres; et ils le bénirent, disant : Dieu de nos pères, bénissez cette jeune fille, et donnez-lui un nom célèbre éternellement dans toutes les générations. Et tout le peuple dit : Soit fait, soit fait, ainsi soit-il. Et il la présenta aux prêtres; et ils la bénirent, disant : Dieu très-haut, regardez cette petite fille, et bénissez-la d'une bénédiction qui n'ait point de relâche. Sa mère la prit et lui donna à téter; et[2] Anne fit un cantique au Seigneur Dieu, disant : Je chanterai louange au Seigneur mon Dieu, parce qu'il m'a visitée, et m'a délivrée de l'opprobre de mes ennemis, et le Seigneur Dieu m'a donné un fruit de sa grande miséricorde en sa présence. Qui est-ce qui annoncera aux fils de Ruben qu'Anne allaite? [Écoutez, écoutez; douze tribus d'Israël, parce que Anne allaite.] Et elle la recoucha dans le lieu de sa sanctification, et elle sortit, et elle les servait. Et ayant achevé le festin, ils se retirèrent tout joyeux [et ils lui donnèrent le nom de Marie] en glorifiant le Dieu d'Israël.

VII. — Or, la petite fille avançait en âge, et lorsqu'elle eut deux ans, Joachim dit à Anne son épouse : Introduisons-la dans le temple de Dieu, afin que nous rendions notre vœu que nous avons promis, de peur que Dieu ne nous l'enlève ou ne s'irrite contre nous. Et Anne dit : Attendons la troisième année, de peur que la petite fille ne demande son père et sa mère. Et Joachim dit : Attendons. Et la petite fille eut trois ans, et Joachim dit : Appelez des petites filles des Hébreux sans tache, et qu'elles reçoivent en particulier des lampes; et qu'elles soient allumées, de peur que la petite fille ne se retourne en arrière, et que son esprit ne soit détourné du temple de Dieu. Et ils firent ainsi,

1. *Genes.*, chap. XXI, v. 8. (*Note de Voltaire.*)
2. I., Sam. 2; Luc. I. (*Id.*)

jusqu'à ce qu'elles entrèrent dans le temple. Et le prince des prêtres la reçut, et la baisa, et dit : Marie, le Seigneur a magnifié votre nom dans toutes les générations, et dans les derniers jours le Seigneur manifestera en vous le prix de sa rédemption [1] aux enfants d'Israël. Et il la plaça sur le troisième degré de l'autel; et le Seigneur Dieu répandit sa grâce sur elle; et elle tressaillit de joie en dansant avec ses pieds, et toute la maison d'Israël la chérit.

VIII. — Et ses parents descendirent, admirant et louant Dieu, parce que la petite fille ne s'est pas retournée vers eux. Or, Marie était comme une colombe élevée dans le temple du Seigneur, et elle recevait sa nourriture de la main d'un ange. Lorsqu'elle eut douze ans, il se tint [dans le temple du Seigneur] un conseil des prêtres, disant : Voilà que Marie a douze ans dans le temple du Seigneur; que lui ferons-nous, de peur que la sanctification du Seigneur notre Dieu ne soit peut-être souillée? Et les prêtres dirent à Zacharie : Prince des prêtres, présentez-vous à l'autel du Seigneur, et priez pour elle; et tout ce que Dieu vous aura manifesté, nous le ferons. Et le prince des prêtres, ayant pris sa longue tunique à douze clochettes, entra dans le saint des saints, et pria pour elle. Et voici que l'ange du Seigneur se présenta, lui disant : Zacharie, Zacharie, sortez, et convoquez les veufs du peuple; et qu'ils apportent chacun une verge [2]; et elle sera *donnée* en garde pour femme à celui à qui Dieu aura montré un signe. Or des crieurs le publièrent par toute la région de la Judée, et la trompette du Seigneur sonna [3], et tous accoururent.

IX. — Or, Joseph, ayant jeté sa hache, sortit au-devant d'eux; et s'étant assemblés ils s'en allèrent au grand prêtre, ayant pris leurs verges. Ainsi recevant d'eux leurs verges, il entra dans le temple, et pria. Et ayant achevé l'oraison, il prit les verges et sortit. Alors il les rendit à chacun d'eux, et il n'y apparut aucun signe. Mais Joseph reçut la dernière verge, et voici qu'une colombe sortit de la verge, et vola sur la tête de Joseph. Et le grand prêtre dit à Joseph : Vous êtes choisi par le sort divin pour prendre la vierge du Seigneur en garde chez vous. Joseph s'en défendait, disant : J'ai des fils, et je suis vieux; mais elle est très-jeune : de là je crains de devenir ridicule aux enfants d'Israël. Mais le grand prêtre dit à Joseph : Craignez le Seigneur votre Dieu, et ressou-

1. Matth., chap. xx, v. 28. (*Note de Voltaire.*)
2. *Num.*, xvii. (*Id.*)
3. *Levit.*, xxv, v. 9. (*Id.*)

venez-vous quelles grandes choses Dieu fit[1] contre Dathan, et Abiron, et Coré, comment la terre s'ouvrit, et les dévora à cause de leur contradiction. Maintenant donc craignez Dieu, Joseph, de peur que ces choses ne soient dans votre maison. Joseph, effrayé, la reçut, et lui dit : Marie, voici que je vous prends du temple du Seigneur, et je vous laisserai à la maison, et j'irai pour exercer ma profession de charpentier [et je reviendrai à vous]. Et que le Seigneur vous conserve [tous les jours].

X. — Or, il se tint un conseil des prêtres, disant : Faisons un voile [ou un tapis] pour le temple du Seigneur. Et le prince des prêtres dit : Appelez-moi des vierges sans tache, de la tribu de David. S'en allant donc et cherchant, ils trouvèrent sept vierges. Et le prince des prêtres se ressouvint de Marie, qu'elle était de la tribu de David, et sans tache devant Dieu. Et le prince des prêtres dit : Tirez-moi au sort laquelle filera du fil d'or [d'amiante] et de fin lin [et de soie], et d'hyacinthe, et d'écarlate, et de la vraie pourpre; et Zacharie se ressouvint de Marie, qu'elle était de la tribu de David; et la vraie pourpre [et l'écarlate] échut à Marie par le sort; et [les ayant reçues] elle s'en alla dans sa maison. Or, dans ce même temps, Zacharie perdit la parole[2]. Et Samuel prit sa place, jusqu'à ce que Zacharie recommença à parler. Marie ayant reçu la pourpre [et l'écarlate] fila.

XI. — Et ayant pris une cruche, elle sortit puiser de l'eau[3]. Et voici une voix qui lui dit : Je vous salue, pleine de grâce[4], le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes. Or, Marie regardait à droite et à gauche pour savoir d'où venait cette voix. Et, toute tremblante, elle entra dans sa maison, et quitta sa cruche; et ayant pris la pourpre, elle s'assit sur sa chaise pour travailler. Et voici que l'ange du Seigneur se présenta devant elle, disant : Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce auprès du Seigneur. Et l'entendant, Marie s'entretenait en soi-même de ces pensées : Si je concevrai par le Dieu vivant, et j'enfanterai comme chaque femme engendre? Et l'ange du Seigneur dit : Il n'en sera pas ainsi, ô Marie! car le Saint-Esprit viendra sur vous, et la vertu de Dieu vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint qui naîtra de vous[5] sera appelé le fils du Dieu vivant. Et vous lui donnerez le nom de Jésus : car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés. Et voici que votre cousine Élisabeth a

1. *Num.*, XVI. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, I, v. 20. (*Id.*)
3. *Genes.*, XXIV, v. 15. (*Id.*)
4. Luc, I, v. 28. (*Note de Voltaire.*)
5. Luc, I. v. 35. (*Id.*)

conçu son fils dans sa vieillesse : et ce mois-ci est le sixième pour celle qui était appelée *stérile*, parce que tout ce que je vous dis ne sera pas impossible auprès de Dieu. Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole.

XII. — Et ayant achevé la pourpre et l'écarlate, elle l'apporta au grand prêtre. Il la bénit, et dit : O Marie ! votre nom est magnifié, et vous serez bénie dans toute la terre. Marie, ayant conçu une grande joie, s'en alla vers Élisabeth, sa cousine, et frappa à sa porte. Et Élisabeth, l'entendant, accourut à la porte, et lui ouvrit, et dit[1] : Et d'où me vient ce *bonheur* que la mère du Seigneur vienne à moi ? Car ce qui est en moi a tressailli et vous a béni. Or[2] Marie elle-même ignorait ces mystères, dont l'archange Gabriel lui avait parlé. Et, regardant le ciel, elle dit : Qui suis-je, pour que toutes les générations me disent ainsi bienheureuse ? Mais de jour en jour son ventre grossissait; et, frappée de crainte, Marie s'en alla dans sa maison, et se cacha des[3] enfants d'Israël. Elle avait seize ans lorsque ces mystères s'accomplissaient.

XIII. — Au bout de son sixième mois, voici que Joseph vint de ses ouvrages de charpente; et, entrant dans sa maison, il la vit enceinte, et le visage abattu [il se jeta par terre, et pleura amèrement] disant : De quel front regarderai-je le Seigneur Dieu ? Or quelle prière ferai-je pour cette petite fille, laquelle j'ai reçue vierge du temple du Seigneur Dieu, et je ne l'ai pas gardée ? Qui m'a trompé ? Qui a fait ce mal dans ma maison ? Qui a captivé et séduit la vierge ? Ne m'est-il pas arrivé une histoire pareille à celle d'Adam ? Car à l'heure de son bonheur, le serpent entra et trouva Ève seule, et il la séduisit : oui, oui, pareille chose m'est arrivée. Et Joseph se releva de terre; et, ayant pris Marie, il lui dit : O vous qui étiez si agréable à Dieu, pourquoi avez-vous fait cela, et avez-vous oublié le Seigneur votre Dieu, vous qui avez été élevée dans le saint des saints ? Pourquoi avez-vous avili votre âme, vous qui receviez votre nourriture de la main des anges[4] ? Pourquoi avez-vous fait cela ? Mais elle pleurait très-amèrement, disant : Je suis pure, et n'ai point connu d'homme. Mais Joseph lui dit : Eh ! d'où vient donc ce que vous avez dans le sein ? Et Marie répondit : Le Seigneur mon Dieu est vivant ; je ne sais d'où cela me vient.

XIV. — Et Joseph fut tout interdit et persistait dans cette pensée. Que ferai-je d'elle ? Et Joseph dit en soi-même : Si je

1. Luc, I, v. 43. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, II, v. 33 et 50. (*Id.*)
3. Luc, I, v. 24. (*Note de Voltaire.*)
4. *Supra*, chap. VIII. (*Id.*)

cache son péché, je serai trouvé coupable dans la loi du Seigneur[1]; si je la dénonce à la vue de tous les enfants d'Israël, je crains que cela ne soit pas juste, et que je ne sois trouvé livrant le sang innocent à un jugement de mort. Que ferai-je donc d'elle? Assurément je l'abandonnerai en cachette. Et la nuit le surprit. Et voici que l'ange du Seigneur lui apparaît en songe, disant : Ne craignez point de recevoir cette jeune fille, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit : elle enfantera donc un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus, car ce sera lui qui sauvera son peuple de leurs péchés. Joseph se leva donc après ce songe, et glorifia le Dieu d'Israël qui lui a fait cette grâce; et il garda la jeune fille.

XV. — Or, le scribe Annas vint à Joseph, et lui dit : Pourquoi n'avez-vous pas assisté à l'assemblée? Et Joseph lui dit : J'étais fatigué du chemin, et je me suis reposé le premier jour. Et, s'étant retourné, le scribe vit Marie enceinte, et il s'en alla courant au prêtre, et lui dit : Joseph, à qui vous rendez témoignage, a grandement péché. Et le prêtre dit : Qu'est-ce que c'est? Et il lui dit : Il a souillé la vierge qu'il avait reçue du temple du Seigneur, et a dérobé ses noces, et ne les a point déclarées aux enfants d'Israël. Et le prince des prêtres, répondant, dit : Joseph a-t-il fait cela? Et le scribe Annas dit : Envoyez des ministres, et ils la trouveront enceinte. Et les ministres y allèrent, et trouvèrent comme il leur dit : et ils l'amenèrent ainsi que Joseph en jugement, et le prêtre dit; Marie, pourquoi avez-vous fait cela? et pourquoi avez-vous avili votre âme, et avez-vous oublié le Seigneur votre Dieu, vous qui avez été élevée dans le saint de saints, qui avez reçu votre nourriture de la main de l'ange, qui avez entendu ses mystères [et qui avez tressailli de joie en sa présence]; pourquoi avez-vous fait cela? Mais elle pleurait amèrement, disant : Le Seigneur mon Dieu est vivant, parce que je suis pure en présence du Seigneur, et je ne connais point d'homme. Et le prêtre dit à Joseph : Pourquoi avez-vous fait cela? Et Joseph dit : Le Seigneur Dieu est vivant [et son Christ[2] est vivant], parce que je suis pur d'elle. Et le prêtre dit : Ne dites point un faux témoignage[3], mais dites vrai; vous avez dérobé ses noces, et ne les avez point manifestées aux enfants d'Israël; et vous n'avez point incliné votre tête sous la main toute-puissante[4] afin que votre race fût bénie. Et Joseph se tut.

1. *Deutéronome*, XXII, v. 13. (*Note de Voltaire.*)
2. I. Sam., XII, v. 3 et 5. (*Id.*)
3. *Exod.*, XX, v. 16. (*Id.*)
4. I. Pet. ep., ch. V, v. 6. (*Id.*)

XVI.—Et le prêtre lui dit [encore une fois]: Restituez la vierge que vous avez reçue du temple du Seigneur ; et Joseph fondait en larmes; et le prêtre dit: Je vous ferai boire de l'eau de conviction[1]; et votre péché sera manifesté devant vos yeux. Et le prêtre ayant pris de l'eau en fit boire à Joseph, et l'envoya dans les montagnes; et il revint sain ; [il en fit aussi boire à Marie, et l'envoya de même dans les montagnes ; et elle revint saine.] Et tout le peuple admira qu'il ne se fût point manifesté en eux de péché. Et le prêtre dit : Dieu n'a point manifesté votre péché, et moi, je ne vous juge pas ; et il les renvoya absous. Joseph ayant donc reçu Marie, s'en alla dans sa maison tout joyeux, et glorifiant le Dieu d'Israël.

XVII. — Or, on publia un décret d'Auguste César pour faire inscrire tous ceux qui étaient à Bethléem[2]. Et Joseph dit : J'aurai soin de faire inscrire mes enfants; mais que ferai-je de cette petite fille ? [Comment l'inscrirai-je?] L'inscrirai-je comme ma femme? [Elle n'est point ma femme, car je l'ai reçue du temple du Seigneur pour la conserver.] Comme ma fille? mais [tous] les enfants d'Israël savent qu'elle n'est pas ma fille. Qu'en ferai-je? assurément au jour du Seigneur je ferai comme le Seigneur voudra. Et Joseph sella une ânesse, et la fit monter sur l'ânesse. Or, Joseph[3] et Simon suivaient à trois milles. Et Joseph, se retournant, la vit triste, et il dit en soi-même : Peut-être que ce qui est en elle l'attriste. Et, s'étant retourné une seconde fois, Joseph la vit riante, et il lui dit : O Marie, qu'est-ce qui est cause que je vois votre face tantôt joyeuse, et tantôt triste ? et Marie dit à Joseph : C'est que je vois devant mes yeux deux peuples[4], un qui pleure et qui gémit, mais l'autre qui tressaille de joie et qui rit. Et il vint à mi-chemin ; et Marie lui dit : Descendez-moi de l'ânesse, parce que ce qui est en moi me presse pour sortir. Et il la descendit de l'ânesse et lui dit : Où vous conduirai-je, parce que le lieu est désert? Or, Marie dit encore une fois à Joseph : Emmenez-moi, car ce qui est en moi me presse extrêmement; et aussitôt il l'emmena.

XVIII. — Et trouvant là une caverne, il l'y fit entrer, et la laissa en garde à son fils ; et il sortit pour chercher une sage-femme juive dans la région de Bethléem. Or, comme Joseph était en

1. *Num.*, v, v. 18. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, II, v. 1. (*Id.*)
3. Marc., VI, v. 3. Ce Joseph est aussi nommé Joses, et les quatre frères de Jésus sont Jacques, Joseph, Judas, et Simon. (*Id.*)
4. *Genes.*, XXV, v. 23. (*Id.*)

marche, il vit le pôle ou le ciel arrêté, et l'air tout interdit, et les oiseaux du ciel s'arrêtant au milieu de leur course. Et, regardant à terre, il vit une marmite de viande dressée, et des ouvriers assis à table, dont les mains étaient dans la marmite; et mâchant ils ne mâchaient pas, et ceux qui portaient les mains à la tête ne prenaient rien, et ceux qui présentaient à leur bouche n'y portaient rien, mais les faces de tous étaient attentives en haut. Et voici que des brebis étaient dispersées, [elles n'avançaient point, mais] elles étaient arrêtées. Et le berger levant la main pour les frapper avec sa verge, sa main restait en haut. Et, regardant dans le torrent du fleuve, il vit les museaux des boucs qui approchaient à la vérité de l'eau, mais qui ne buvaient pas, [enfin toutes choses en ce moment étaient détournées de leur cours].

XIX. — Et voici qu'une femme descendant des montagnes lui dit : Je vous dis, ô homme, où allez-vous? Et il dit : Je cherche une sage-femme juive. Et elle lui dit : Êtes-vous d'Israël, vous? Et il dit : Oui. Mais elle dit : Quelle est celle qui accouche dans la caverne? Et il dit : C'est ma fiancée. Et elle dit : N'est-elle pas votre femme? Et Joseph dit : Elle n'est point ma femme; mais c'est Marie, élevée dans le saint des saints, dans le temple du Seigneur; et elle m'est échue par le sort, et elle a conçu du Saint-Esprit. Et la sage-femme lui dit : Cela est-il vrai? Il lui dit : Venez et voyez. Et la sage-femme alla avec lui. Et elle s'arrêta devant la caverne. Et voici qu'une nuée lumineuse ombrageait la caverne; et la sage-femme dit : Mon âme a été magnifiée aujourd'hui, parce que mes yeux ont vu des choses étonnantes, et le salut est né à Israël. Or, tout d'un coup la nuée fut dans la caverne, et une grande lumière, de sorte que leurs yeux ne la supportaient pas; mais peu à peu la lumière se modéra, de sorte que l'enfant fut aperçu, et il prenait les tétons de sa mère Marie, et la sage-femme s'écria, et dit : Ce jour d'aujourd'hui est grand pour moi, parce que j'ai vu ce grand spectacle. Et la sage-femme sortit de la caverne, et Salomé se trouva à sa rencontre. Et la sage-femme dit à Salomé : J'ai un grand spectacle à vous raconter; une vierge a engendré celui que sa nature ne comporte pas [et cette vierge demeure vierge]. Et Salomé dit : Le Seigneur mon Dieu est vivant; si je n'examine pas sa nature, je ne croirai pas qu'elle a enfanté.

XX. — Et la sage-femme, entrant, dit à Marie : Couchez-vous, car un grand combat se prépare pour vous. Et lorsque Salomé l'eut touchée dans le lieu même, elle sortit, disant : Malheur à moi impie et perfide, parce que j'ai tenté le Dieu vivant; et voici que

ma main [brûlante de feu] tombe de moi! Et elle fléchit les genoux vers Dieu, et dit : Dieu de nos pères, souvenez-vous de moi, parce que je suis de la race d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob; et ne me déshonorez pas devant les enfants d'Israël, mais rendez-moi à mes parents; car vous savez, Seigneur, que c'était en votre nom que j'employais [tous] mes soins [et mes vacations], et je recevais de vous ma récompense. Et l'ange du Seigneur se présenta à elle, disant: [Salomé, Salomé,] le Seigneur vous a exaucée; présentez votre main à l'enfant, et portez-le, car il sera pour vous le salut et la joie. Et Salomé s'approcha et le porta, disant: Je l'adorerai, parce qu'il est le grand roi né en Israël. Et [ayant porté l'enfant] tout d'un coup Salomé fut guérie, et la sage-femme sortit de la caverne, justifiée. Et voici qu'une voix lui dit : N'annoncez pas les grandes choses que vous avez vues, jusqu'à ce que l'enfant entre dans Jérusalem. Et Salomé se retira justifiée.

XXI. — Et voici que Joseph fut prêt à sortir [en Judée]. Et il se fit un grand tumulte à Bethléem, parce que des mages vinrent d'Orient, disant : Où est le roi des Juifs qui est né? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Et Hérode l'entendant, il fut extrêmement troublé, et il envoya des ministres aux mages. Et il fit venir les grands prêtres, et les interrogeait, disant : Comment est-il écrit touchant le Christ roi? Où naît-il? Ils lui disent : En Bethléem de Juda. Car c'est ainsi qu'il est écrit[1] : Et vous, Bethléem, terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre parmi les princes de Juda, car c'est de vous qu'il me sortira un chef qui gouvernera mon peuple d'Israël. Et il les renvoya, et interrogea les mages, leur disant : Quel signe avez-vous vu touchant le roi engendré? dites-le-moi. Et les mages lui dirent : Sa grande étoile est née, et a brillé sur les étoiles du ciel, de telle sorte qu'elle les a fait disparaître au point qu'on ne les voyait plus. Et ainsi nous avons connu qu'il est né un grand roi à Israël; et nous sommes venus l'adorer. Or Hérode dit : Allez, et cherchez-le soigneusement; et si vous le trouvez, redites-le-moi, afin que, venant moi-même, je l'adore. Et les mages sortirent, et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les conduisait jusqu'à ce que [elle entra dans la caverne; et] elle s'arrêta sur le haut de la caverne. [Et les mages virent l'enfant avec Marie sa mère; et ils l'adorèrent.] Et tirant des dons de leurs bourses, il lui donnèrent de l'or, de l'encens et de la

1. Mich., v, v. 2; Matth., II, v. 6. (*Note de Voltaire.*)

myrrhe. Et ayant reçu réponse d'un ange de ne pas revenir à Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

XXII. — Mais Hérode, irrité de ce qu'il avait été trompé par les mages, envoya des homicides tuer tous les enfants[1] qui étaient dans Bethléem depuis deux ans et au-dessous; et Marie, apprenant que l'on tuait les enfants, frappée de crainte, prit l'enfant, et l'ayant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche des bœufs[2], parce qu'il n'y avait point de place pour lui dans l'hôtellerie. Or, Élisabeth apprenant que son fils [Jean] était recherché, elle monta sur les montagnes, et regardait de tous côtés où elle le cacherait, et il n'y avait pas de lieu secret; et Élisabeth, gémissant, dit d'une voix haute : O montagne de Dieu[3], recevez la mère avec le fils; car Élisabeth ne pouvait pas monter, et tout d'un coup la montagne se divisa et la reçut. Une lumière les éclaira, car l'ange du Seigneur était avec eux qui les gardait.

XXIII. — Or Hérode cherchait Jean, et il envoya des ministres à Zacharie [son père], qui servait à l'autel, disant : Où avez-vous caché votre fils? Mais il répondit, disant : Je suis prêtre servant Dieu, et j'assiste au temple du Seigneur; je ne sais point où est mon fils; et les ministres s'en allèrent et rapportèrent toutes ces choses à Hérode; et *étant* en colère, il dit : Son fils doit régner sur Israël; et il envoya une seconde fois à Zacharie, disant : Dites-nous la vérité; où est votre fils? Ne savez-vous pas que votre sang est sous ma main? Et les ministres allèrent, et en firent le rapport à Zacharie même; mais il dit : Dieu est témoin que je ne sais où est mon fils. Si vous voulez, répandez mon sang; car Dieu recevra mon esprit, parce que vous repandez le sang innocent. Zacharie fut tué dans les vestibules du temple de Dieu et de l'autel, auprès de l'enclos, et les enfants d'Israël ne savaient pas quand il avait été tué.

XXIV. — Et les prêtres allèrent à l'heure de la salutation, et selon la coutume; la bénédiction de Zacharie ne vint pas au-devant d'eux, et les prêtres attendaient pour le saluer et bénir le Très-Haut. Or, comme il tardait [ils craignaient d'entrer; mais] un d'eux eut le courage d'entrer dans le saint où était l'autel, et il vit le sang caillé; et voici qu'une voix cria : Zacharie est tué, et son sang ne sera point effacé jusqu'à ce qu'il vienne un vengeur. Ce qu'ayant entendu, il craignit, et étant sorti, il rapporta

1. Les Arabes disent aussi qu'un roi des Perses fit mourir tous les enfants à cause de Daniel. Bochart, part. I, Hieroz., l. et c. III. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, II, v. 7. (*Id.*)
3. *Apocal.*, VI, v. 16. (*Id.*)

aux prêtres [que Zacharie est tué; et, l'entendant et devenant plus hardis], ils entrèrent et virent le fait, et les lambris du temple poussant des hurlements, et ils étaient entr'ouverts du haut jusqu'en bas[1]. On ne trouva point son corps; mais son sang, dans les vestibules du temple, était devenu comme de la pierre; et, tout tremblants, ils sortirent, et annoncèrent au peuple que Zacharie avait été tué; et toutes les tribus du peuple l'apprirent, et portèrent le deuil, et le pleurèrent trois jours et [trois nuits: mais après trois jours] les prêtres tinrent conseil, lequel ils mettraient à sa place; et le sort vint sur Siméon: car il avait été assuré par un oracle du Saint-Esprit qu'il ne verrait point la mort qu'il ne vît le Christ en chair.

XXV. — Et moi, Jacques, qui ai écrit cette histoire, voyant dans Jérusalem un tumulte qu'avait excité Hérode[2], je me retirai dans le désert jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé dans Jérusalem. Or je glorifie Dieu, qui m'a donné la tâche d'écrire cette histoire; mais que sa grâce soit avec ceux qui craignent le Seigneur [Jésus-Christ], à qui la gloire et la force [avec le Père éternel, et l'Esprit-Saint, bon et vivifique, maintenant et toujours, et] dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ce fragment de l'*Évangile de l'enfance du Christ*, étant trop étendu pour entrer dans la notice, nous le ferons précéder l'*Évangile* complet dont nous avons fait mention à son article, nº XIII.

ÉVANGILE

DE L'ENFANCE DU CHRIST[3].

I. — Moi, Thomas, j'ai cru nécessaire de faire connaître à tous les Israélites, nos frères entre les nations, les œuvres enfantines et magnifiques du Christ qu'a opérées notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ, né dans notre région à Bethléem, en étant moi-même étonné, dont voici le commencement.

II. — L'enfant Jésus avait l'âge de cinq ans. Or, comme il

1. Matth., XXVII, v. 51. (*Note de Voltaire.*)
2. *Act.*, XII, v. 1 et 2. (*Id.*)
3. Voyez ci-devant, nº XIII, page 455; et aussi la note 6 de la page 462.

avait plu et que la pluie avait cessé, Jésus, avec d'autres enfants hébreux, jouait au bord d'un ruisseau; et les eaux courantes se rassemblaient dans des fossés. Alors les eaux devinrent incontinent pures et efficaces. Cependant il ne les frappa que de la parole, et elles lui obéissaient entièrement; et ayant pris sur leur rive de la terre molle, il en forma des petits moineaux au nombre de douze. Or, il y avait avec lui des enfants qui jouaient; et un certain Juif, ayant vu ce que Jésus avait fait avec de la terre un jour de sabbat, s'en alla sur-le-champ, et l'annonça à son père Joseph, disant : Voici que votre fils, en jouant près d'un ruisseau, a pris de la terre, en a formé douze moineaux, et il profane le sabbat. Joseph donc venant sur le lieu et le voyant, il le gronda en ces termes : Pourquoi faites-vous ces choses un jour de sabbat, puisqu'il n'est pas permis? Mais Jésus, ayant frappé des mains, cria aux moineaux, et leur dit : Allez, volez, et souvenez-vous de moi étant vivants. Alors les petits moineaux s'envolèrent, et sortirent en criant; et les Juifs, le voyant, l'admirèrent beaucoup; et, s'en allant, ils racontèrent aux principaux d'entre eux le miracle que Jésus avait fait en leur présence.

III. — Or le fils d'Annas le scribe était là avec Joseph; et ayant pris un rameau de saule, il fit écouler les eaux que Jésus avait assemblées. L'enfant Jésus le lui ayant vu faire, il en fut fâché, et lui dit : Sot *que vous êtes*, quel mal vous ont fait ces fossés, pour que vous répandiez les eaux? Voilà sur l'heure que vous séchiez aussi vous-même comme un arbre, et que vous ne portiez ni feuilles, ni rameaux, ni fruits[1]; et tout à coup il devint tout sec; mais Jésus se retira, et s'en alla dans sa maison. Au reste, les parents de celui qui avait séché, l'ayant pris, l'emportèrent en pleurant sa jeunesse, et le conduisirent à Joseph, qu'ils accusaient : Pourquoi avez-vous un enfant de cette façon, qui opère de telles choses? Ensuite Jésus, étant prié par toute l'*assemblée*, le guérit ; il lui laissa cependant un petit membre[2] sans mouvement et sans force, pour qu'ils y fissent attention.

IV. — Une autre fois, Jésus passait par le village, et un enfant, en courant se jeta avec violence sur son épaule; de quoi Jésus, étant irrité, lui dit : Vous ne finirez pas votre chemin; et aussitôt l'enfant tomba et mourut; mais quelques-uns, voyant cela, dirent : D'où est né cet enfant, que chacune de ses paroles a un si prompt effet? Et les parents du mort, s'approchant de Joseph,

1. Marc, XI, v. 14. (*Note de Voltaire.*)
2. Une main. Luc, VI, v. 8. (*Id.*)

se plaignaient, disant : Puisque vous avez cet enfant, vous ne pouvez pas habiter avec nous dans notre ville, ou apprenez à votre enfant à bénir au lieu de faire des imprécations, ou sortez avec lui de ces lieux; car il tue nos enfants.

V. — Joseph, ayant donc pris l'enfant à part, l'avertissait, disant : Pourquoi faites-vous de cette façon, et les faites-vous souffrir, nous haïr, et nous persécuter? Jésus répondit : Je sais que ces paroles ne sont pas de vous; je me tairai cependant à cause de vous; mais ceux qui vous les ont suggérées en porteront la peine éternellement; et sur-le-champ ses accusateurs furent privés des yeux; et ceux qui virent cela en furent tous fort épouvantés, et ils hésitaient, et disaient de lui que tout discours qu'il proférerait, soit bon, soit mauvais, aurait son effet, et ils l'admiraient; mais Joseph ayant vu cette œuvre de Jésus, se levant, lui prit l'oreille et la pinça. L'enfant en fut indigné, et lui dit : Qu'il vous suffise qu'ils cherchent, et qu'ils ne trouvent pas. Vous n'avez point du tout fait sagement. Ne savez-vous pas que je suis à vous? Ne me chagrinez pas.

VI. — Au reste, un certain maître d'école nommé Zachée, étant dans un certain lieu, apprit ces choses de Jésus de la bouche de son père, et fut fort étonné de ce qu'un enfant tenait de tels propos. Et peu de jours après il alla vers Joseph, et lui dit : Vous avez un enfant judicieux, qui a de l'entendement; allons donc, confiez-le-moi, pour qu'il apprenne les lettres. Et lorsque le maître fut assis pour enseigner les lettres à Jésus, il commença par la première, *Aleph*. Mais Jésus prononça la seconde *Beth* et *Ghimel*, et lui nomma les autres lettres jusqu'à la fin. Et, ayant ouvert le livre, il enseigna les prophètes au maître d'école, qui resta tout honteux parce qu'il ne savait pas d'où il avait appris les lettres; et, se levant, il retourna à la maison, saisi d'admiration et étonné d'une chose incroyable.

VII. — Après cela, comme Jésus passait son chemin, il vit une boutique, et certain jeune homme qui trempait dans des chaudières des habits et divers morceaux d'étoffe de couleur brune, préparant le tout selon la volonté d'un chacun. Alors l'enfant Jésus étant entré vers le jeune homme qui était ainsi en ouvrage, il prit aussi des morceaux d'étoffe qui se trouvèrent sous sa main...

ÉVANGILE DE L'ENFANCE[1]

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit d'un seul Dieu.

Par le secours et la faveur du grand Dieu, nous commençons à écrire le livre des miracles de notre Maître, et Seigneur, et Sauveur, Jésus-Christ, qui est appelé l'*Évangile de l'enfance*, dans la paix du Seigneur; ainsi soit-il.

I. — Nous trouvons dans le livre du pontife Joseph, qui vécut au temps du Christ [quelques-uns le prennent pour Cajapha, il dit] que Jésus parla même lorsqu'il était au berceau, et qu'il dit à sa mère Marie : Je suis Jésus, fils de Dieu, ce Verbe que vous avez enfanté, comme l'ange Gabriel vous l'a annoncé; et mon père m'a envoyé pour le salut du monde.

II. — Or, l'an trois cent neuf de l'ère d'Alexandre, Auguste ordonna que chacun fût inscrit dans sa patrie. C'est pourquoi Joseph se leva; et ayant pris Marie sa fiancée, il alla à Jérusalem, et vint à Bethléem pour être inscrit avec sa famille dans la ville de son père. Et quand ils furent arrivés près d'une caverne, Marie dit à Joseph que son temps d'accoucher était proche, et qu'elle ne pouvait point aller jusqu'à la ville : Mais, dit-elle, entrons dans cette caverne. Comme Joseph alla vite pour amener une femme qui l'aidât [dans l'accouchement], il vit une vieille Juive, originaire de Jérusalem, et lui dit : Holà! ma bonne, venez ici, et entrez dans cette caverne, où vous trouverez une femme prête d'accoucher.

III. — Ainsi, après le coucher du soleil, la vieille, et avec elle Joseph, arrivèrent à la caverne, et y entrèrent tous les deux. Et voici, elle était remplie de lumières qui effaçaient l'éclat des lampes et des chandelles, et étaient plus grandes que la clarté du soleil; l'enfant, enveloppé de langes, suçait les mamelles de la divine Marie, sa mère, étant couché dans la crèche. Comme ils admiraient tous les deux cette lumière, la vieille demande à la divine Marie : Êtes-vous la mère de cet enfant? Et la divine Marie faisant signe que oui : Vous n'êtes pas, lui dit-elle, semblable aux filles d'Ève. La divine Marie disait : Comme entre tous les enfants il n'y en a point de semblable à mon fils, de même sa mère n'a point sa pareille entre les femmes. La vieille répondant et disant :

1. Voyez ci-devant, n° XIII, page 455; et aussi la note 6 de la page 462.

Ma maîtresse, je suis venue pour acquérir un prix qui durera toujours; notre divine Marie lui dit : Imposez vos mains à l'enfant; ce que la vieille ayant fait, dès ce temps elle s'en alla purifiée. C'est pourquoi étant sortie, elle disait : Depuis ce temps je serai la servante de cet enfant tous les jours de ma vie.

IV. — Ensuite, lorsque les bergers furent venus, et qu'ayant allumé du feu ils se réjouissaient grandement, il leur apparut des armées célestes louant et célébrant le Dieu suprême ; et les bergers faisant la même chose, alors cette caverne paraissait très-semblable à un temple auguste, parce que les voix célestes de même que les terrestres célébraient et magnifiaient Dieu à cause de la naissance du Seigneur Christ. Or la vieille Juive, voyant ces miracles manifestes, rendait grâces à Dieu, disant : Je vous rends grâces, ô Dieu, Dieu d'Israël, parce que mes yeux ont vu la naissance du Sauveur du monde.

V. — Et lorsque le temps de la circoncision fut arrivé, c'est-à-dire le huitième jour, auquel la loi ordonnait de circoncire un enfant[1], ils le circoncirent dans la caverne; et la vieille Juive prit cette pellicule (mais d'autres disent qu'elle prit la rognure du nombril); et elle la renferma dans un vase d'albâtre plein de vieille huile de nard. Or elle avait un fils parfumeur, à qui elle la remit, lui disant : Prenez garde de vendre ce vase d'albâtre rempli de parfum de nard, quand même on vous en offrirait trois cents deniers. Et c'est là ce vase d'albâtre que Marie la pécheresse acheta, et qu'elle répandit sur la tête et les pieds de notre Seigneur Jésus-Christ, et les essuya avec les cheveux de sa tête. Ayant laissé passer l'espace de dix jours, ils le portèrent à Jérusalem, et le quarantième après sa naissance ils le présentèrent dans le temple devant la face du Seigneur, offrant pour lui les dons, ce qui est prescrit par la loi de Moïse[2]: savoir, tout mâle premier-né sera appelé *le saint de Dieu*.

VI. — Et le vieillard Siméon le vit brillant comme une colonne de lumière lorsque la divine vierge Marie sa mère le portait dans ses bras, toute transportée de joie; et les anges l'entouraient comme un cercle, le célébrant et se tenant comme des gardes auprès d'un roi[3]. C'est pourquoi Siméon s'approchant au plus vite de la divine Marie, et étendant les mains vers elle, il disait au Seigneur Christ[4] : Maintenant, ô mon Seigneur, votre ser-

1. *Genes.*, XVII, v. 12; et *Levit.*, XII, v. 3. (*Note de Voltaire.*)
2. *Exod.*, XIII, v. 2; et Luc, II, v. 23. (*Id.*)
3. Matth., IV, v. 11. (*Id.*)
4. Luc, II, v. 28. (*Id.*)

viteur s'en va en paix, selon votre parole: car mes yeux ont vu votre miséricorde, que vous avez préparée pour le salut de toutes les nations, la lumière de tous les peuples, et la gloire de votre peuple d'Israël. Anne la prophétesse était aussi là, et, s'approchant, elle rendait grâce à Dieu, et vantait le bonheur de la dame Marie.

VII. — Et il arriva, lorsque le Seigneur Jésus fut né à Bethléem, ville de Judée, au temps du roi Hérode, voici, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, comme l'avait prédit Zorodastcht (Zoroastre); et ils avaient avec eux des présents, de l'or, de l'encens, et de la myrrhe ; et ils l'adorèrent, et lui offrirent leurs présents. Alors la dame Marie prit une des bandelettes dont l'enfant était enveloppé, et la leur donna au lieu de bénédiction; et ils la reçurent d'elle comme un très-beau présent. Et à la même heure il leur apparut un ange en forme de l'étoile qui les avait auparavant conduits dans leur chemin, et dont ils suivirent la lumière en s'en allant, jusqu'à ce qu'ils fussent retournés dans leur patrie.

VIII. — Or il y avait des rois, et leurs princes, qui leur demandaient ce qu'ils avaient vu, ou ce qu'ils avaient fait; comment ils étaient allés et revenus; enfin quels compagnons de voyage ils avaient eus. Mais eux leur montrèrent cette bandelette que la divine Marie leur avait donnée : c'est pourquoi ils célébrèrent une fête, et, selon leur coutume, ils allumèrent du feu et l'adorèrent, et y jetèrent cette bandelette; et le feu la saisit et l'environna. Et le feu étant éteint, ils en retirèrent la bandelette entière, comme si le feu ne l'eût pas touchée. C'est pourquoi ils commencèrent à la baiser, à la mettre sur leurs têtes et sur leurs yeux, disant : C'est certainement ici la vérité indubitable! Sans doute que c'est une grande chose, que le feu n'a pu la brûler ou la perdre. Ensuite ils la prirent et la mirent dans leurs trésors avec vénération.

IX. — Mais Hérode, voyant que les mages tardaient et ne revenaient pas vers lui, fit venir les prêtres et les sages[1], et leur dit : Enseignez-moi où le Christ doit naître; et lorsqu'ils eurent répondu: A Bethléem, ville de Judée, il commença à rouler dans son esprit le massacre du Seigneur Jésus-Christ. Alors l'ange du Seigneur apparut à Joseph en songe, et lui dit: Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez en Égypte, vers le chant du coq. C'est pourquoi il se leva, et partit.

X. — Et comme il pensait en lui-même quel devait être son

1. Matth., II, v. 4. (*Note de Voltaire.*)

voyage, il fut surpris par l'aurore; et la fatigue du chemin avait rompu la sangle de la selle. Et ils approchaient déjà d'une grande ville dans laquelle était une idole, à qui les autres idoles et les dieux d'Égypte offraient des dons et des vœux; et auprès de cette idole se tenait un prêtre qui en était le ministre, et qui, chaque fois que Satan parlait par *la bouche* de cette idole, le rapportait aux habitants de l'Égypte et de ces contrées. Ce prêtre avait un fils de trois ans[1], obsédé d'une grande multitude de démons, lequel tenait plusieurs propos; et lorsque les démons se saisissaient de lui, il déchirait ses habits, et courait tout nu en jetant des pierres aux passants. Or, dans le voisinage de cette idole était l'hôpital de cette ville, dans laquelle Joseph et la divine Marie furent à peine entrés, et descendus dans cet hôpital, que ses citoyens furent fort consternés; et tous les princes et les prêtres de l'idole s'assemblèrent auprès de cette idole, lui demandant : Quelle est cette consternation et cette épouvante qui a saisi notre pays? L'idole leur répondit : Il est arrivé ici un Dieu inconnu, qui est véritablement Dieu, et pas un autre que lui n'est digne du culte divin, parce qu'il est véritablement fils de Dieu[2]; à sa *seule* renommée cette région a tremblé, et son arrivée la trouble et l'agite, et nous craignons beaucoup de la grandeur de son empire. Et à l'heure même cette idole fut renversée, et tous les habitants d'Égypte, outre les autres, accoururent à sa ruine.

XI. — Mais le fils du prêtre, attaqué de sa maladie accoutumée, entra dans l'hôpital, où il offensa Joseph et la divine Marie, que tous les autres avaient abandonnés par la fuite. Et parce que la divine Marie avait lavé les langes du Seigneur Christ, et les avait étendus sur une latte, cet enfant possédé arracha un de ces langes et le mit sur sa tête, et aussitôt les démons commencèrent à sortir de sa bouche, et à fuir sous la figure de corbeaux et de serpents. Depuis ce temps donc, par l'empire du Seigneur Christ, l'enfant fut guéri, et commença à chanter des louanges et à rendre grâce au Seigneur qui l'avait guéri. Et son père le voyant rétabli dans sa première santé : Mon fils, dit-il, que vous est-il arrivé? et par quel moyen avez-vous été guéri? Le fils répondit : Comme les démons m'agitaient, je suis entré dans l'hôpital, et j'y ai trouvé une femme d'un visage charmant, avec son enfant, dont elle avait étendu sur une latte les langes qu'elle venait de laver : pendant que j'en mettais sur ma tête un que j'avais arra-

1. Marc., v, v. 9; et Luc, VIII, v. 30. (*Note de Voltaire.*)
2. Marc., v, v. 7; Matth., VIII, v. 29; Luc, IV, v. 41. (*Id.*)

ché, les démons se sont enfuis, et m'ont quitté. Le père, transporté de joie, lui dit : Mon fils, il se peut faire que cet enfant soit le fils du Dieu vivant, qui a créé le ciel et la terre; car aussitôt qu'il est venu vers nous l'idole a été brisée, et tous les dieux ont été renversés et détruits par une force supérieure.

XII. — Ainsi s'accomplit la prophétie qui dit[1] : J'ai appelé mon fils d'Égypte; car Joseph et Marie, ayant appris que l'idole avait été renversée et détruite, furent tellement saisis de crainte et d'épouvante qu'ils dirent : Lorsque nous étions dans la terre d'Israël, Hérode a voulu faire mourir Jésus; c'est pour cela qu'il a massacré tous les enfants de Bethléem et de ses environs, et il n'y a point de doute que les Égyptiens ne nous fassent brûler, s'ils apprennent que cette idole a été brisée et renversée.

XIII. — Étant donc sortis de là, ils parvinrent auprès d'un repaire de voleurs, qui, ayant dépouillé des voyageurs de leurs bagages et de leurs habits, les conduisaient enchaînés. Or ces voleurs entendaient un grand bruit, tel qu'est ordinairement celui d'un roi qui sort de sa ville, suivi d'une nombreuse armée et de sa cavalerie au son retentissant des tambours; c'est pourquoi, laissant toute leur proie, ils s'enfuirent. Alors les captifs, se levant, détachaient les chaînes l'un de l'autre; et ayant repris leurs bagages et s'en allant, lorsqu'ils virent approcher Joseph et Marie, ils leur demandèrent: Où est ce roi dont les voleurs, entendant le bruit de l'arrivée, nous ont laissé échapper sans nous faire aucun mal? Joseph répondit : Il vient après nous.

XIV. — Ensuite ils vinrent dans une autre ville où était une femme possédée, dont Satan, maudit et rebelle, s'était emparé comme elle était allée une fois de nuit puiser de l'eau. Elle ne pouvait ni souffrir des habits[2], ni rester dans les maisons; et chaque fois qu'on l'attachait avec des chaînes ou des courroies, elle les rompait, et fuyait toute nue dans les lieux déserts; et, se tenant dans les carrefours et dans les cimetières, elle jetait des pierres aux hommes, de sorte qu'elle causait beaucoup de dommages à ses proches. La divine Marie l'ayant donc vue, en eut pitié; et tout d'un coup Satan la quitta, et, s'enfuyant sous la forme d'un jeune homme, il dit : Malheur à moi à cause de vous, Marie, et de votre fils! Ainsi cette femme fut délivrée de son tourment, et, revenant à son bon sens et rougissant de sa nudité, elle retourna vers ses proches, évitant la rencontre des hommes; et ayant

1. *Num.*, XXIV, v. 8; Osée, XI, v. I; Matth., II, v. 15. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, chap. VIII, v. 27; et Marc, V, v. 2. (*Id.*)

repris ses habits, elle expliqua la raison de son état à son père et à ses proches, lesquels, étant des principaux de la ville, reçurent chez eux la divine Marie et Joseph avec vénération.

XV. — Le jour suivant, ils partirent de chez eux, munis d'une honnête provision pour le voyage, et, sur le soir du même jour, ils arrivèrent dans une autre ville où l'on célébrait des noces; mais l'épouse était devenue muette par les tromperies maudites de Satan et par le moyen de la magie, de sorte qu'elle ne pouvait plus ouvrir la bouche. Cette épousée muette, voyant donc la divine Marie lorsqu'elle entrait dans la ville en portant dans ses bras son fils le Seigneur Christ, elle étendit ses mains vers le Seigneur Christ, et l'ayant tiré à soi, elle le prit dans ses bras, et le serrant étroitement, elle lui donna de fréquents baisers, en l'agitant plusieurs fois et l'approchant de son corps. Aussitôt le nœud de sa langue se délia [1], et ses oreilles s'ouvrirent, et elle commença à chanter des louanges et des actions de grâces à Dieu, de ce qu'il lui avait rendu la santé. C'est pourquoi il se répandit cette nuit une si grande joie parmi les citoyens de cette ville qu'ils pensaient [2] que Dieu et ses anges étaient descendus vers eux.

XVI. — Ils y restèrent trois jours, traités avec grande vénération, et reçus avec un splendide appareil. Munis ensuite de provisions pour le voyage, ils les quittèrent, et vinrent dans une autre ville, dans laquelle ils désiraient passer la nuit parce qu'elle était florissante par la célébrité des hommes. Or il y avait dans cette ville une femme noble, laquelle étant un jour descendue vers le fleuve pour laver, voici que le maudit Satan, en forme de serpent, avait sauté sur elle, et s'était entortillé autour de son ventre, et toutes les nuits il s'étendait sur elle. Cette femme, ayant vu la divine dame Marie et le Seigneur Christ enfant dans son sein, priait la divine dame Marie qu'elle lui remît cet enfant pour le tenir et le baiser; elle y ayant consenti, et ayant à peine approché l'enfant, Satan s'éloigna d'elle, et, fuyant, il la laissa; et depuis ce jour cette femme ne le vit jamais. Tous les voisins louaient donc le Dieu suprême; et cette femme les récompensait avec une grande honnêteté.

XVII. — Le jour suivant, la même femme prit de l'eau parfumée pour laver le Seigneur Jésus; et, l'ayant lavé, elle mit à part cette eau chez elle. Il y avait là une jeune fille dont le corps était blanc de lèpre, qui, s'étant arrosée et lavée avec cette eau, fut guérie

1. Marc, VII, v. 35. (*Note de Voltaire.*)
2. *Act.*, XIV, v. 10. (*Id.*)

de sa lèpre depuis ce temps-là. Le peuple disait donc : Il n'y a point de doute que Joseph et Marie, et cet enfant, ne soient des dieux; car ils ne paraissaient pas mortels. Or, comme ils se préparaient à partir, cette jeune fille que la lèpre avait infectée, s'approchant, les priait qu'ils la prissent pour compagne de voyage.

XVIII. — Ils y consentaient, et la jeune fille allait avec eux, jusqu'à ce qu'ils vinrent dans une ville dans laquelle était la forteresse d'un grand prince, dont le palais n'était pas loin de l'hôtellerie. Ils y allaient, lorsque la jeune fille les quitta, et étant entrée vers l'épouse du prince, et l'ayant trouvée triste et pleurante, elle lui demandait la cause de ses pleurs. Ne vous étonnez point, dit-elle, de mes sanglots; car j'éprouve une grande calamité, que je n'oserai raconter à personne. Or la jeune fille dit : Peut-être que, si vous me confiez votre mal secret, le remède s'en trouvera auprès de moi. Tenant donc mon secret caché, répondit l'épouse du prince, vous ne le raconterez à aucun mortel. J'ai été mariée à ce prince qui, comme un roi, a plusieurs terres sous sa domination : ainsi, j'ai longtemps vécu avec lui, et il n'avait point d'enfant de moi. A la fin, je conçus de lui; mais, hélas! j'accouchai d'un fils lépreux, qu'il ne reconnut point pour sien lorsqu'il le vit, et il me dit : Ou tuez-le, ou abandonnez-le à quelque nourrice pour être élevé dans un lieu que je n'en entende jamais parler. D'ailleurs, prenez ce qui est à vous, je ne vous verrai jamais plus. Ainsi, je me suis consumée en déplorant mon affliction et ma condition misérable. Hélas! mon fils! Hélas! mon époux! Ne vous ai-je pas dit, reprit la jeune fille, que j'ai trouvé à votre mal un remède dont je vous réponds? Car j'ai été aussi lépreuse; mais Dieu, qui est Jésus, fils de la dame Marie, m'a guérie. Or cette femme lui demandant où était ce Dieu dont elle parlait : Il est ici avec vous, dit la jeune fille, dans la même maison. Mais comment, dit-elle, cela se peut-il faire? Où est-il? Voici, répliqua la jeune fille, Joseph et Marie. Or l'enfant qui est avec eux s'appelle Jésus, et c'est lui qui a guéri ma maladie et mon affliction. Mais comment, dit-elle, avez-vous été guérie de la lèpre? ne me l'indiquerez-vous pas? Pourquoi non, dit la jeune fille; j'ai pris de l'eau dont son corps avait été lavé, je l'ai versée sur moi, et ma lèpre a disparu. C'est pourquoi l'épouse du prince, se levant, les logea chez elle, et prépara à Joseph un festin splendide dans une nombreuse assemblée. Or, le jour suivant, elle prit de l'eau parfumée pour en laver le Seigneur Jésus, et ensuite de la même eau elle arrosa son fils, qu'elle avait

pris avec elle, et sur-le-champ son fils fut guéri de sa lèpre. Chantant donc des actions de grâces et des louanges à Dieu : Bienheureuse, dit-elle, est[1] la mère qui vous a enfanté, ô Jésus! Est-ce ainsi que de l'eau dont votre corps a été lavé vous guérissez les hommes, qui participent avec vous à la même nature? Au reste, elle fit des présents considérables à la dame Marie, et la laissa aller avec un honneur distingué.

XIX. — Étant ensuite arrivés dans une autre ville, ils désiraient y passer la nuit. C'est pourquoi ils entrèrent chez un homme nouvellement marié, mais qui, étant ensorcelé, ne pouvait pas jouir de sa femme; et lorsqu'ils eurent passé cette nuit, son charme fut levé; mais au point du jour, comme ils se préparaient à partir, l'époux les en empêcha, et leur prépara un grand festin.

XX. — Étant donc partis le lendemain et approchant d'une nouvelle ville, ils aperçoivent trois femmes qui revenaient d'un certain tombeau en pleurant beaucoup. La divine Marie, les ayant vues, dit à la jeune fille qui l'accompagnait : Allez, et demandez-leur quelle est leur condition, et quelle calamité leur est arrivée. La fille le leur ayant demandé, elles ne répondirent rien, et lui demandèrent à leur tour : D'où êtes-vous, et où allez-vous? car le jour va finir, et la nuit approche. Nous sommes des voyageurs, dit la jeune fille, et nous cherchons une hôtellerie pour y passer la nuit. Elles dirent : Allez avec nous, et passez la nuit chez nous. Les ayant donc suivies, ils furent conduits dans une maison neuve, ornée, et diversement meublée. Or c'était le temps de l'hiver, et la jeune fille, étant entrée dans la chambre de ces femmes, les trouva encore qui pleuraient et se lamentaient. Il y avait auprès d'elles un mulet couvert d'une étoffe de soie, ayant un pendant d'ébène à son cou; elles lui donnaient des baisers, et lui présentaient à manger. Or la jeune fille disant : O mesdames, que ce mulet est beau! elles répondirent en pleurant, et dirent : Ce mulet que vous voyez a été notre frère, né de notre même mère que voilà ; et notre père en mourant nous ayant laissé de grandes richesses, comme nous n'avions que ce seul frère, nous lui cherchions un mariage avantageux, désirant lui préparer des noces, suivant l'usage des hommes; mais des femmes, agitées des fureurs de la jalousie, l'ont ensorcelé à notre insu; et une certaine nuit, ayant exactement fermé la porte de notre maison un peu avant l'aurore, nous vîmes que notre frère

1. Luc, XI, v. 27. (*Note de Voltaire.*)

avait été changé en mulet, comme vous le voyez aujourd'hui. Étant donc tristes, comme vous voyez, parce que nous n'avions point de père pour nous consoler, nous n'avons laissé dans le monde aucun sage, ou mage, ou enchanteur, sans le faire venir; mais cela ne nous a servi de rien du tout. C'est pourquoi, chaque fois que nos cœurs sont accablés de tristesse, nous nous levons, et nous allons avec notre mère que voilà auprès du tombeau de notre père, et après que nous y avons pleuré nous revenons.

XXI. — Ce qu'ayant entendu la jeune fille : Reprenez courage, dit-elle, et cessez vos pleurs, car le remède de votre douleur est proche, ou plutôt il est avec vous, et au milieu de votre maison. Car j'ai aussi été lépreuse, moi; mais lorsque je vis cette femme et avec elle ce petit enfant qui se nomme Jésus, j'arrosai mon corps de l'eau dont sa mère l'avait lavé, et je fus guérie. Or je sais qu'il peut aussi remédier à votre mal; c'est pourquoi levez-vous, allez voir madame Marie, et, l'ayant conduite dans votre cabinet, découvrez-lui votre secret, la priant humblement qu'elle ait pitié de vous. Après que les femmes eurent entendu le discours de la jeune fille, elles allèrent vite vers la divine dame Marie, et, l'ayant introduite chez elles, et s'étant assises devant elle en pleurant, elles lui dirent : O notre dame! divine Marie! ayez pitié de vos servantes, car il ne nous reste plus ni vieillard ni chef de famille, ni père ni frère, qui entre et sorte en notre présence; mais ce mulet, que vous voyez, a été notre frère que des femmes, par enchantement, ont rendu tel que vous voyez ; c'est pourquoi nous vous prions que vous ayez pitié de nous. Alors la divine Marie, touchée de leur sort, ayant pris le Seigneur Jésus, le mit sur le dos du mulet, et dit à son fils : Hé! Jésus-Christ, guérissez ce mulet par votre rare puissance, et rendez-lui la forme humaine et raisonnable, telle qu'il l'a eue auparavant. A peine cette parole fut-elle sortie de la bouche de la divine dame Marie que le mulet, changé tout à coup, reprit la forme humaine, et redevint un jeune homme, sans qu'il lui restât la moindre difformité. Alors lui, sa mère, et ses sœurs, adoraient la divine dame Marie, et baisaient l'enfant en l'élevant sur leurs têtes, disant[1] : Bienheureuse est votre mère, ô Jésus! ô Sauveur du monde! bienheureux sont les yeux[2] qui jouissent du bonheur de vous voir!

XXII. — Au reste, les deux sœurs disaient à leur mère : Cer-

1. Luc, II, v. 27. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, X, v. 23. (*Id.*)

tainement notre frère a repris sa première forme par le secours du Seigneur Jésus, et par la bénédiction de cette jeune fille qui nous a fait connaître Marie et son fils. Actuellement donc, comme notre frère est garçon, il est convenable que nous lui donnions en mariage cette jeune fille, leur servante. En ayant fait la demande à la divine Marie, qui la leur accorda, elles préparèrent à cette jeune fille des noces splendides; et, changeant leur tristesse en joie et leurs pleurs en ris, elles commencèrent à se réjouir, à se divertir, à danser et chanter, après s'être parées de leurs habits et de leurs colliers les plus brillants, à cause de l'excès de leur plaisir. Ensuite, en glorifiant et louant Dieu, elles disaient: O Jésus fils de David, qui changez la tristesse en joie et les pleurs en ris! Et Joseph et Marie y demeurèrent dix jours. Ensuite ils partirent, accablés d'honneurs par ces personnes, qui, leur ayant dit adieu et s'en étant retournées, versaient des larmes, et plus que les autres la jeune fille.

XXIII. — Au sortir de là étant arrivés dans une terre déserte, et ayant appris qu'elle était infestée par les voleurs, Joseph et la divine Marie se préparaient à la traverser de nuit. Et en marchant, voilà qu'ils aperçoivent dans le chemin deux larrons endormis, et avec eux une multitude de larrons qui étaient leurs associés, et ronflaient aussi. Et ces deux larrons qu'ils rencontraient étaient Titus et Dumachus[1]; et Titus disait à Dumachus: Je vous prie de laisser en aller librement ces *gens-là*, de peur que nos associés ne les aperçoivent. Or, Dumachus le refusant, Titus lui dit une seconde fois: Prenez ces quarante drachmes, et cette ceinture que je vous donne, et qu'il lui présentait plus promptement qu'il ne le disait, de peur qu'il n'ouvrît la bouche ou qu'il ne parlât. Et la divine dame Marie, voyant que ce larron leur faisait du bien, lui dit: Le Seigneur Dieu vous recevra à sa droite, et vous accordera la rémission des péchés. Et le Seigneur Jésus répondit et dit à sa mère: Après trente ans, ô ma mère! les Juifs me crucifieront à Jérusalem; et ces deux larrons, en même temps que moi, seront élevés en croix, Titus à ma droite, et Dumachus à ma gauche; et depuis ce jour-là Titus me précédera en paradis[2]. Et lorsqu'elle eut dit: Mon fils, que Dieu détourne cela de vous[3]! ils allèrent de là à la ville des idoles, laquelle fut changée en collines de sable lorsqu'ils en eurent approché.

1. Nicodème les appelle *Dimas* et *Gestas*, art. IX de son *Évangile;* et Bède, *Matha* et *Joca*. (*Note de Voltaire.*) — Voyez page 517.

2. Luc, XXIII, v. 43. (*Id.*)

3. Matth., XVI, v. 22. (*Id.*)

XXIV. — De là ils allèrent à ce Sycomore, qui s'appelle aujourd'hui Matarea, et le Seigneur Jésus produisit à Matarea une fontaine dans laquelle la divine Marie lava sa tunique; et de la sueur qui y coula du Seigneur Jésus provint le baume dans cette région.

XXV. — Ensuite ils descendirent à Memphis, et ayant vu Pharaon, ils restèrent trois ans en Égypte, et le Seigneur Jésus fit en Égypte plusieurs miracles (qui ne sont écrits ni dans l'*Évangile de l'enfance*, ni dans l'*Évangile parfait*).

XXVI. — Mais les trois ans étant passés, il sortit d'Égypte, et revint; et lorsqu'ils approchèrent de la Judée, Joseph craignit d'y entrer, car apprenant qu'Hérode était mort, et que son fils Archélaüs avait succédé à sa place, il eut peur; et l'ange de Dieu alla en Judée, et lui apparut, et dit: O Joseph! allez dans la ville de Nazareth; et y demeurez.

(Chose étonnante, sans doute, que le maître des contrées fût ainsi porté et promené par les contrées.)

XXVII. — Étant ensuite entrés dans la ville de Bethléem, ils y voyaient des maladies nombreuses et difficiles qui incommodaient les yeux des enfants, de sorte que plusieurs mouraient. Il y avait là une femme ayant un fils malade, qu'elle amena à la divine dame Marie comme il était près de mourir, et qui la regarda lorsqu'elle lavait Jésus-Christ. Cette femme disait donc: O madame Marie, regardez mon fils qui souffre de cruels tourments. Et la divine Marie l'entendant: Prenez, dit-elle, un peu de cette eau dont j'ai lavé mon fils, et l'en arrosez. Prenant donc un peu de cette eau comme la divine Marie l'avait ordonné, elle en arrosa son fils, qui, lassé d'une violente agitation, s'assoupit; et lorsqu'il eut un peu dormi, il s'éveilla après, sain et sauf. La mère fut si joyeuse de cet événement qu'elle alla revoir une seconde fois la divine Marie; et la divine Marie lui disait: Rendez grâces à Dieu, qui a guéri votre fils.

XXVIII. — Il y a là une autre femme, voisine de celle dont le fils venait d'être guéri. Comme le fils de celle-ci avait la même maladie, et que ses yeux étaient presque fermés, elle se lamentait jour et nuit. La mère de l'enfant guéri lui dit : Pourquoi ne portez-vous pas votre fils vers la divine Marie, comme j'y ai porté mon fils lorsqu'il était à l'agonie de la mort, qui a été guéri avec l'eau dont le corps de son fils Jésus avait été lavé? Ce que cette femme ayant appris d'elle, y alla aussi elle-même; et ayant pris de la même eau, elle en lava son fils, dont le corps et les yeux recouvrèrent leur première santé. La divine Marie ordonna aussi

à celle-ci, lorsqu'elle lui apporta son fils et lui raconta cet événement, de rendre grâces à Dieu pour la santé que son fils avait recouvrée, et de ne raconter à qui que ce soit ce qui était arrivé[1].

XXIX. — Il y avait dans la même ville deux femmes, épouses d'un homme dont chacune avait un fils malade; l'une se nommait Marie, et le nom de son fils était Kaljufe[2]. Celle-là se leva, et ayant pris son fils, elle alla vers la divine Marie, mère de Jésus, et lui ayant présenté une très-belle serviette : O madame Marie! dit-elle, recevez de moi cette serviette, et rendez-moi à la place un de vos langes. Marie le fit, et la mère de Kaljufe s'en allant, en fit une tunique dont elle habilla son fils. Ainsi sa maladie fut guérie; mais le fils de sa rivale mourut. De là vint une mésintelligence entre elles : comme elles avaient le soin du ménage chacune leur semaine, et que c'était le tour de Marie mère de Kaljufe, elle chauffait le four pour cuire du pain; et ayant laissé son fils Kaljufe auprès du four, elle sortit pour aller chercher de la farine. Sa rivale, le voyant seul [or le four chauffait à grand feu], le prit et le jeta dans le four, et se retira de là. Marie, revenant et voyant son fils Kaljufe rire couché au milieu du four[3], et le four refroidi comme si on n'y avait point mis de feu, elle connut que sa rivale l'avait jeté dans le feu. L'ayant donc retiré, elle le porta à la divine dame Marie, et lui raconta son accident. Taisez-vous, lui dit-elle, car je crains pour nous si vous divulguez ces choses. Ensuite sa rivale alla tirer de l'eau au puits, et voyant Kaljufe qui jouait auprès du puits, et qu'il n'y avait personne, elle le prit, et le jeta dans le puits. Et lorsque des personnes furent venues chercher de l'eau au puits, elles virent cet enfant assis sur la surface de l'eau, et lui ayant tendu des cordes, ils le retirèrent. Et cet enfant leur causa une si grande admiration qu'ils glorifiaient Dieu. Or, sa mère étant survenue, elle le prit et le porta vers la divine dame Marie, en pleurant et disant : O madame! voyez ce que ma rivale a fait à mon fils, et comment elle l'a jeté dans un puits; et il n'y a point de doute que quelque jour elle ne lui cause quelque malheur. La divine Marie lui dit : Dieu vengera l'injustice qu'elle vous a faite. Peu de jours après, comme sa rivale allait puiser de l'eau au puits, son enfant s'embarrassa dans la corde, de façon qu'il fut précipité dans le puits; et ceux qui accoururent à son secours lui trouvèrent la tête cassée et les

1. Matth., VIII, 4; IX, 30; XII, 16. (*Note de Voltaire.*)
2. Caleb. (*Id.*)
3. Daniel, III, 23. (*Id.*)

os brisés. Ainsi il périt misérablement; et ce proverbe d'un auteur s'accomplit en elle[1] : « Ils ont creusé un puits, et ont jeté la terre fort loin; mais ils sont tombés dans la fosse qu'ils avaient préparée. »

XXX. — Il y avait une autre femme qui avait deux enfants attaqués de la même maladie : l'un étant mort et l'autre près de mourir, elle le prit dans ses bras, et le porta à la divine dame Marie en fondant en larmes : O madame! dit-elle, aidez-moi, et me donnez du secours; car j'avais deux fils, je viens d'en ensevelir un, et je vois l'autre à deux doigts de la mort; voyez comment je demande grâce à Dieu, et je le prie humblement; et elle commença à dire : O Seigneur! vous êtes clément, miséricordieux et doux! vous m'avez donné deux fils, et comme vous en avez retiré un à vous, laissez-moi au moins celui-ci. C'est pourquoi la divine Marie, voyant la violence de ses larmes, eut pitié d'elle, et lui dit : Hé! mettez votre fils dans le lit de mon fils, et couvrez-le de ses habits. Et lorsqu'elle l'eut mis dans le lit où le Christ était couché [or ses yeux allaient se fermer pour toujours], aussitôt que l'odeur des habits du Seigneur Jésus-Christ eut touché cet enfant, ses yeux s'ouvrirent, et, appelant sa mère d'une voix forte[2], il demanda du pain, et quand on lui en eut donné, il le suçait. Alors sa mère dit : O dame Marie! je connais maintenant que la vertu de Dieu habite en vous, de sorte que votre fils guérit les enfants qui deviennent avec lui participants de la même nature, aussitôt qu'ils touchent ses habits. Cet enfant qui fut guéri de cette sorte est celui qui, dans l'*Évangile*, est appelé Barthélemy[3].

XXXI. — Au reste, il y avait là une femme lépreuse qui, allant voir la divine dame Marie, mère de Jésus, disait : Madame, aidez-moi; et la divine dame Marie répondait : Quel secours demandez-vous? Est-ce de l'or ou de l'argent, ou que votre corps soit guéri de la lèpre? Mais qui est-ce, demandait cette femme, qui pourrait me donner cela? La divine Marie lui dit : Attendez un moment, jusqu'à ce que j'aie lavé mon fils Jésus, et que je l'aie remis au lit. La femme attendait comme on lui avait dit, et Marie, après qu'elle eut mis Jésus au lit, donnant à la femme l'eau dont elle avait lavé son corps : Prenez, dit-elle, un peu de cette eau, et la répandez sur votre corps; ce qu'ayant fait, étant guérie sur-le-champ, elle glorifiait Dieu, et lui rendait grâces.

1. *Prov.*, XXIV, v. 27. (*Note de Voltaire.*)
2. *Act.*, IX, v. 40. (*Id.*)
3. Matth., X, v. 3; Marc, III, v. 18; et Luc, VI, v. 14. (*Id.*)

XXXII. — Elle s'en alla donc après qu'elle eut demeuré trois jours chez elle ; et lorsqu'elle fut revenue à la ville, elle y vit un prince qui avait épousé la fille d'un autre prince; mais, lorsqu'il eut regardé sa femme, il aperçut entre ses yeux des marques de lèpre, de la forme d'une étoile, de sorte que son mariage fut cassé et déclaré nul. Cette femme les ayant vues dans cet état, chagrines et fondant en pleurs, leur demanda la cause de leurs larmes. Mais ne vous informez pas, lui dirent-elles, de notre état; car nous ne pouvons raconter notre malheur à aucun mortel, ou le communiquer à aucun étranger. Elle insistait cependant, et les priait de le lui confier, qu'elle leur en montrerait peut-être le remède. Comme ils lui montrèrent donc la jeune femme, et les marques de lèpre qui paraissaient entre ses yeux : Moi que vous voyez ici, dit la femme, j'ai eu la même maladie, et j'allai à Bethléem pour mes affaires. Y étant entrée dans une certaine caverne, je vis une femme nommée Marie, laquelle avait un fils qui s'appelait Jésus : me voyant lépreuse, elle me plaignit, et me donna de l'eau dont elle avait lavé le corps de son fils; j'en arrosai mon corps, et j'ai été guérie. Ces femmes disaient donc : O madame, ne vous lèverez-vous pas, et partant avec nous, ne nous montrerez-vous pas la divine dame Marie? Elle y consentant, elles se levèrent, et allèrent vers la divine dame Marie, portant avec elles de magnifiques présents; et lorsqu'elles furent entrées, et lui eurent offert les présents, elles lui montraient cette jeune femme lépreuse qu'elles avaient amenée. La divine Marie disait donc : Que la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ habite sur vous! et leur donnant un peu de l'eau dont elle avait lavé le corps de Jésus-Christ, elle ordonnait qu'on en lavât la malade; ce qu'elles firent, et tout d'un coup elle fut guérie, et elles et tous les assistants glorifiaient Dieu. Étant donc joyeuses et de retour dans leur ville, elles chantaient des louanges au Seigneur. Or le prince, apprenant que son épouse était guérie, la reçut chez lui; et, célébrant de secondes noces, il rendit grâces à Dieu de ce que son épouse avait recouvré la santé.

XXXIII. — Il y avait aussi une jeune fille tourmentée par Satan; car ce maudit lui apparaissait de temps en temps sous la forme d'un grand dragon, et avait envie de l'avaler; il avait aussi sucé tout son sang, de sorte qu'elle ressemblait à un cadavre. Chaque fois donc qu'il s'approchait d'elle, joignant ses mains sur sa tête, elle criait et disait : Malheur! malheur à moi! parce qu'il n'y a personne qui me délivre de ce très-méchant dragon. Or son père et sa mère, et tous ceux qui étaient autour d'elle, ou la

voyaient, s'attristaient sur elle, et pleuraient; et tous ceux qui étaient présents pleuraient et se lamentaient, principalement lorsqu'elle pleurait, et disait : O mes frères et mes amis ! n'y a-t-il personne qui me délivre de cet homicide? Mais la fille du prince, qui avait été guérie de sa lèpre, entendant la voix de cette jeune fille, monta sur le toit de son château, et la vit qui fondait en larmes les mains jointes sur sa tête, et toute l'assemblée qui l'environnait pleurant également. Ainsi elle demanda au mari de la possédée si la mère de sa femme était vivante. Lui ayant dit que son père et sa mère vivaient : Envoyez-moi, dit-elle, sa mère; et lorsqu'elle la vit venir : Cette possédée, dit-elle, est-elle votre fille? Oui, dit-elle, triste et pleurante ; ô madame ! elle est engendrée de moi. La fille du prince répondit : Cachez mon secret; car je vous avoue que j'ai été lépreuse; mais la dame Marie, mère de Jésus-Christ, m'a guérie. Que si vous désirez que votre fille recouvre sa première santé, la menant à Bethléem, cherchez Marie, mère de Jésus; et ayez confiance que votre fille sera guérie; car je crois que votre fille étant saine, vous reviendrez joyeuse. Elle n'eut pas achevé le mot, qu'elle se leva; et étant partie avec sa fille pour le lieu désigné, elle alla vers la divine dame Marie, et lui apprit l'état de sa fille. La divine Marie ayant entendu sa prière, lui donna un peu de l'eau dont elle avait lavé le corps de son fils Jésus, et ordonna de la répandre sur le corps de la fille; et lui ayant donné une petite bande des langes du Seigneur Jésus : Prenez, dit-elle, cette bande, et faites-la voir à votre ennemi chaque fois que vous le verrez; et elle les renvoya en paix.

XXXIV. — Lorsqu'elles l'eurent quittée et furent de retour dans leur ville, le temps auquel Satan avait coutume de l'épouvanter approchait, et à la même heure ce maudit lui apparut sous la forme d'un grand dragon; et la fille, le voyant, fut saisie de frayeur. O ma fille! dit sa mère, cessez de craindre, et laissez-le approcher de vous ; alors vous lui opposerez la bande que la dame Marie vous a donnée, et voyons ce qui en arrivera. Ainsi ce Satan approchant en dragon terrible, le corps de la fille fut saisi d'une crainte effroyable ; mais aussitôt qu'elle montra cette bande mise sur sa tête et déployée aux yeux, il sortait de la bande des flammes et des étincelles de feu qui s'élançaient contre le dragon. Ah ! combien grand est ce miracle, qui arrivait à mesure que le dragon regardait la bande du Seigneur Jésus ! car le feu en sortait et se répandait contre sa tête et ses yeux, de sorte qu'il s'écriait d'une voix

forte[1] : Qu'ai-je *à faire* avec vous, ô Jésus, fils de Marie? Où fuirai-je *loin* de vous? Et, étant tout effrayé et se retirant, il laissa la jeune fille. Ainsi il cessa de faire de la peine à cette jeune fille, qui chantait à Dieu des actions de grâces et des louanges, et avec elle tous ceux qui avaient été présents à ce miracle.

XXXV. — Dans ce même endroit était une autre femme dont le fils était tourmenté par Satan. Il se[2] nommait Judas, et chaque fois que Satan s'emparait de lui, il mordait tous ceux qui étaient présents; et s'il ne se trouvait personne devant lui, il se mordait les mains et les autres membres. La mère de ce misérable entendant donc parler de la divine Marie et de son fils Jésus, se leva promptement; et ayant pris son fils Judas dans ses bras, elle le porta vers la dame Marie. Cependant Jacques et Joses[3] venaient d'emmener le Seigneur enfant Jésus pour jouer avec les autres enfants; et, étant sortis de la maison, ils s'étaient assis, et avec eux le Seigneur Jésus. Or, Judas le possédé s'approchant, et s'asseyant à la droite de Jésus, comme Satan le tourmentait suivant la coutume, il tâchait de mordre le Seigneur Jésus, et, ne pouvant pas l'atteindre, il le frappait au côté droit, de sorte que Jésus pleurait; et à la même heure Satan, fuyant, sortit de cet enfant sous la forme d'un chien enragé. Or cet enfant qui frappa Jésus, et duquel Satan sortit sous la forme d'un chien, fut Judas Iscariote, qui le livra aux Juifs; et les Juifs percèrent d'une lance ce même côté où Judas l'avait frappé.

XXXVI. — Lors donc que le Seigneur Jésus eut sept ans accomplis, un certain jour qu'il était avec d'autres enfants ses camarades du même âge, lesquels en jouant faisaient différentes figures avec de la terre, des ânes, des bœufs, des oiseaux, et autres semblables; et chacun, vantant son ouvrage, tâchait de l'élever au-dessus de celui des autres. Alors le Seigneur Jésus disait aux enfants : Pour moi j'ordonnerai aux figures que j'ai faites qu'elles marchent. Ces enfants lui demandant s'il était le fils du Créateur, le Seigneur Jésus leur commandait qu'elles marchassent; et à la même heure elles sautaient; et lorsqu'il leur ordonnait de revenir, elles revenaient. Il avait aussi fait des figures d'oiseaux et de moineaux, lesquelles, lorsqu'il leur ordonnait de voler, volaient, et s'arrêtaient lorsqu'il le leur commandait; que s'il leur présentait à manger et à boire, elles mangeaient et buvaient.

1. Marc, I, v. 24; Luc, IV, v. 34, etc. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, XXII, v. 3.; et Jean, XIII, v. 26. (*Id.*)
3. Deux fils de Joseph, frères de Jésus. (*Id.*) — Voyez l'art. XVII du *Protévangile de Jacques*, et la note 3 de la page 478.

Lorsque ensuite les enfants se furent en allés, et eurent rapporté ces choses à leurs parents, leurs pères leur disaient : Gardez-vous, ô mes enfants! d'aller davantage avec lui, parce qu'il est sorcier; fuyez-le et l'évitez, et dès ce momemt ne jouez jamais avec lui.

XXXVII. — Un certain jour aussi le Seigneur Jésus, jouant et courant avec des enfants, passait devant la boutique d'un teinturier, dont le nom était Salem, et il y avait dans sa boutique plusieurs pièces d'étoffe des citoyens de cette ville, qu'ils voulaient faire teindre de diverses couleurs. Le Seigneur Jésus, étant donc entré dans la boutique du teinturier, prit tous ces morceaux d'étoffe, et les jeta dans la chaudière de teinture. Salem étant de retour, et voyant ses étoffes perdues, commença à crier très-fort, et à gronder le Seigneur Jésus, disant : Que m'avez-vous fait, ô fils de Marie! vous avez fait tort à moi et à mes citoyens; car chacun demande la couleur qui lui convient, et vous êtes venu tout perdre. Le Seigneur Jésus répondait : De quelque pièce d'étoffe que vous vouliez changer la couleur, je vous la changerai. Et aussitôt il commença à tirer de la chaudière les morceaux d'étoffe teints chacun de la couleur que le teinturier désirait, jusqu'à ce qu'il les eût tous sortis[1]. Les Juifs, voyant ce prodige et ce miracle, glorifiaient Dieu.

XXXVIII. — Or Joseph, qui allait par toute la ville, menait avec lui le Seigneur Jésus, lorsqu'à cause de son métier[2] des personnes le demandaient pour leur faire des portes, ou des pots au lait, ou des cribles, ou des coffres; et le Seigneur Jésus l'accompagnait où qu'il allât. Et chaque fois qu'il arrivait à Joseph de faire quelque ouvrage trop long ou trop court, trop large ou trop étroit, le Seigneur Jésus étendait sa main contre, et cela s'arrangeait aussitôt comme Joseph le désirait; de sorte qu'il n'avait pas besoin d'achever aucun ouvrage de sa main, parce qu'il n'était pas fort entendu dans son métier.

XXXIX. — Or, un certain jour, Hérode, roi de Jérusalem, le fit venir et lui dit : Joseph, je veux que vous construisiez un trône de la mesure de ce lieu où j'ai coutume de m'asseoir. Joseph

1. Pline (liv. XXXV, chap. II, § 42) dit que les teinturiers d'Égypte savaient donner diverses couleurs aux étoffes, en les plongeant dans la même chaudière. (*Note de Voltaire.*)

2. Marc, VI, v. 3; et Matth., XIII, v. 55. Justin, page 316 de son Dialogue avec Tryphon, dit que Jésus avait fait des charrues, des jougs, et autres ouvrages. Théodoret (liv. III, *Hist.*, chap. XXIII) rapporte aussi que Libanius ayant demandé à son précepteur chrétien ce que faisait le charpentier, il lui répondit : « Il fait une bière pour Julien. » (*Id.*)

obéit; et, mettant aussitôt la main à l'ouvrage, il demeura deux ans dans le palais, jusqu'à ce qu'il eût achevé la construction de ce trône. Et comme il le posait à sa place, il vit qu'il s'en manquait de chaque côté dix-huit pouces de la mesure fixée : ce qu'ayant vu, le roi se fâchait très-fort contre Joseph, et Joseph, craignant la colère du roi, allait coucher sans souper, n'ayant rien goûté du tout. Alors le Seigneur Jésus lui demandant pourquoi il avait peur : Parce que, dit Joseph, j'ai perdu un ouvrage auquel j'ai travaillé deux ans entiers. Et le Seigneur Jésus lui dit : Quittez la crainte, et ne vous abattez pas l'esprit; vous prendrez un des côtés de ce trône, et moi l'autre, afin que nous le réduisions à la juste mesure. Et lorsque Joseph eut fait comme le Seigneur Jésus avait dit, et que l'un et l'autre tirait fortement de son côté, le trône obéit, et fut réduit à la juste mesure de ce lieu. Les assistants qui voyaient ce prodige en étaient étonnés, et glorifiaient Dieu. Or ce trône était fait de ce bois qui avait existé du temps de Soleiman[1], c'est-à-dire d'un bois marqueté de différentes formes et figures.

XL. — Un certain autre jour, le Seigneur Jésus étant venu dans la rue et ayant vu des enfants qui s'étaient assemblés pour jouer, il se mêla dans la troupe. Ceux-ci l'ayant vu, comme ils se cachaient pour qu'il les cherchât, le Seigneur Jésus vint à la porte d'une certaine maison, et demanda à des femmes qui étaient là, où ces enfants étaient allés. Et comme elles répondaient qu'il n'y avait personne là, le Seigneur Jésus reprit : Qui sont ceux que vous voyez dans le four ? Comme elles répondirent que c'étaient des chevreaux de trois ans, le Seigneur Jésus s'écria et dit : Sortez ici, chevreaux, vers votre pasteur. Et aussitôt les enfants sortaient semblables à des chevreaux, et bondissaient autour de lui; ce que ces femmes ayant vu, elles furent fort étonnées, et la crainte et le tremblement les saisit. Tout d'un coup donc elles adoraient le Seigneur Jésus, et le priaient, disant : O notre Seigneur Jésus ! fils de Marie, vous êtes véritablement ce bon pasteur d'Israël[2] ! ayez pitié de vos servantes, qui se tiennent devant vous, et qui ne doutent point que vous, ô notre Seigneur ! ne soyez venu pour guérir, mais non pas pour détruire[3]. Ensuite, comme le Seigneur Jésus eut répondu que les enfants d'Israël étaient entre les peuples comme les Éthiopiens[4], les femmes disaient : Seigneur, vous

1. Salomon. (*Note de Voltaire.*)
2. Jean, x, v. 11. (*Id.*)
3. Jean, iii, v. 17. (*Id.*)
4. Jérém., xiii, v. 23. (*Id.*)

connaissez toutes choses, et rien ne vous est caché[1]; maintenant donc nous vous prions, et nous demandons à votre douceur que vous rétablissiez ces enfants, vos serviteurs, dans leur premier état. Le Seigneur Jésus disait donc : Venez, enfants, afin que nous nous en allions et que nous jouions ; et sur-le-champ, en présence de ces femmes, les chevreaux furent changés, et revinrent sous la forme d'enfants.

XLI. — Au mois d'Adar[2] Jésus assembla des enfants, et les rangea comme *étant leur roi;* car ils avaient étendu leurs habits[3] par terre pour qu'il s'assît dessus, et avaient mis sur sa tête une couronne de fleurs, et se tenaient à droite et à gauche comme des gardes se tiennent auprès d'un roi. Or, si quelqu'un passait par ce chemin-là, ces enfants l'amenaient par force, disant : Venez ici, et adorez le roi, afin que vous fassiez un bon voyage.

XLII. — Cependant, tandis que ces choses se passaient, des hommes qui portaient un enfant dans une litière approchaient. Car cet enfant était allé sur la montagne chercher du bois avec ses camarades, et y ayant trouvé un nid de perdrix, et y ayant porté la main pour en prendre les œufs, un malin serpent se glissant du milieu du nid le piqua, de sorte qu'il implorait le secours de ses camarades, lesquels étant accourus promptement le trouvèrent étendu par terre comme mort; et ses parents étaient venus, et, l'ayant enlevé, ils le reportaient à la ville. Étant donc parvenus à l'endroit où le Seigneur Jésus était assis comme un roi, et les autres enfants l'entouraient comme ses ministres, les enfants couraient au-devant de celui qui avait été mordu du serpent, et disaient à ses proches : Approchez, et saluez le roi. Mais comme ils ne voulaient pas approcher, à cause de la tristesse où ils étaient plongés, les enfants les entraînaient malgré eux. Et quand ils furent venus auprès du Seigneur Jésus, il leur demandait pourquoi ils portaient cet enfant. Et comme ils répondaient qu'un serpent l'avait mordu, le Seigneur Jésus disait aux enfants : Allez avec nous, afin que nous tuions ce serpent. Or les parents de l'enfant demandant qu'on les laissât en aller, parce que leur enfant était à l'agonie de la mort, les enfants répondaient, disant : N'avez-vous pas entendu ce que le roi a dit : Allons, et tuons le serpent; et vous ne lui obéissez pas? Et ils faisaient ainsi rebrousser chemin à la litière. Et lorsqu'ils furent arrivés auprès du nid,

1. Jean, XI, v. 24, seq.; XVI, v. 30; et XXI, v. 17. (*Note de Voltaire.*)

2. C'est le douzième chez les Juifs; il répond à la fin de février et au commencement de mars. (*Id.*)

3. Matth., XXI, v. 8. (*Id.*)

le Seigneur Jésus disait aux enfants : Est-ce là le trou du serpent? Eux disant que oui, le serpent ayant été appelé par le Seigneur Jésus, paraissait aussitôt, et se soumettait à lui. Allez, lui dit-il, et sucez tout le venin que vous avez insinué à cet enfant. C'est pourquoi ce serpent, se glissant vers l'enfant, enleva de nouveau tout son venin; et alors le Seigneur Jésus le maudit, pour qu'il mourût déchiré sur-le-champ; et il toucha l'enfant de sa main, pour qu'il recouvrât sa première santé. Et comme il commençait à pleurer : Retenez vos larmes, lui dit le Seigneur Jésus; car vous serez bientôt mon disciple; et c'est *lui qui* est Simon le Chananéen, dont il est fait mention dans l'*Évangile*[1].

XLIII. — Un autre jour, Joseph avait envoyé son fils Jacques au bois, et le Seigneur Jésus l'avait accompagné; et lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où il y avait du bois, et que Jacques eut commencé à en ramasser, voilà qu'une maligne vipère le mordit, de sorte qu'il commençait à pleurer et à crier. Jésus, le voyant donc en cet état, s'approcha de lui, et souffla sur l'endroit où la vipère l'avait mordu, pour qu'il fût guéri sur-le-champ.

XLIV. — Un certain jour aussi que Jésus se trouvait parmi des enfants qui jouaient sur un toit, un des enfants, tombant d'en haut, mourut tout d'un coup. Or, les autres enfants s'enfuyant, le Seigneur Jésus resta seul sur le toit, et lorsque les parents de cet enfant furent venus, ils disaient au Seigneur Jésus : Vous avez jeté notre fils à bas du toit. Mais lui le niant, ils criaient en disant : Notre fils est mort, et voilà celui qui l'a tué. Le Seigneur Jésus leur dit : Ne m'accusez pas d'une action dont vous ne pourrez nullement me convaincre; mais écoutez, interrogeons l'enfant lui-même, qu'il mette au jour la vérité. Alors, le Seigneur Jésus, descendant, se tint debout sur la tête de l'enfant, et d'une voix forte : Zeinun[2], dit-il, Zeinun, qui est-ce qui vous a précipité du toit? Alors le mort répondant : Seigneur, dit-il, ce n'est pas vous qui m'avez jeté, mais c'est quelqu'un qui m'en a fait tomber. Et lorsque le Seigneur eut dit aux assistants qu'ils fissent attention à ses paroles, tous ceux qui étaient présents louaient Dieu pour ce miracle.

XLV. — Une fois, la divine dame Marie avait ordonné au Seigneur Jésus de s'en aller, et de lui apporter de l'eau d'un puits. Lors donc qu'il fut allé puiser de l'eau, la cruche pleine se brisa en la retirant; mais le Seigneur Jésus étendant sa serviette,

1. Matth., x, v. 4. (*Note de Voltaire.*)
2. Zénon. (*Id.*)

en ramassa l'eau et la portait à sa mère, laquelle, étonnée d'une chose toute merveilleuse, tenait cependant cachées et conservait dans son cœur[1] toutes celles qu'elle avait vues.

XLVI. — Un autre jour, le Seigneur Jésus se trouvait encore avec des enfants sur le bord de l'eau, et ils avaient détourné l'eau de ce ruisseau par des fossés, se contruisant de petites piscines; et le Seigneur Jésus avait fait douze moineaux, et les avait arrangés, trois de chaque côté, autour de sa piscine. Or, c'était un jour de sabbat; et le fils du Juif Hanani, s'approchant et les voyant agir de la sorte : Est-ce ainsi, dit-il, qu'un jour de sabbat vous faites des figures de terre? Et accourant promptement, il détruisait leurs piscines. Mais lorsque le Seigneur Jésus eut frappé des mains sur les moineaux qu'il avait faits, ils s'envolaient en criant. Ensuite le fils d'Hanani s'approchant aussi de la piscine de Jésus pour la détruire, son eau s'évanouit, et le Seigneur Jésus lui dit : Comme cette eau s'est évanouie, de même votre vie s'évanouira; et sur-le-champ cet enfant se dessécha.

XLVII. — Dans un autre temps, comme le Seigneur Jésus retournait le soir à la maison avec Joseph, il fut rencontré par un enfant qui, courant rapidement, le heurta et le fit tomber. Le Seigneur Jésus lui dit: Comme vous m'avez poussé, de même vous tomberez, et ne vous relèverez pas; et, à la même heure, l'enfant tomba et expira.

XLVIII. — Au reste, il y avait à Jérusalem un certain Zachée qui enseignait la jeunesse. Il disait à Joseph: Pourquoi, ô Joseph, ne m'envoyez-vous pas Jésus pour qu'il apprenne les lettres? Joseph le lui promettait, et le rapportait à la divine Marie. Ils le menaient donc au maître qui, aussitôt qu'il l'eut vu, lui écrivit un alphabet, et lui commanda qu'il dît *aleph*. Et lorsqu'il eut dit *aleph*, le maître lui ordonnait de prononcer *beth*. Le Seigneur Jésus lui repartit: Dites-moi premièrement la signification de la lettre *aleph*, et alors je prononcerai *beth*. Et comme le maître lui donnait des coups, le Seigneur Jésus expliquait les significations des lettres *aleph* et *beth*; de même quelles figures des lettres étaient droites, obliques, doublées, avaient des points, en manquaient, pourquoi une lettre précédait une autre; et il se mit à détailler et éclaircir plusieurs autres choses que le maître n'avait jamais ni entendues ni lues dans aucun livre. Ensuite le Seigneur Jésus dit au maître: Faites attention à ce que je vais dire; et il commença à réciter clairement et distinctement *aleph*,

1. Luc, II, v. 19. (*Note de Voltaire.*)

beth, gimel, daleth, jusqu'à la fin de l'alphabet. Ce que le maître admirant : Je pense, dit-il, que cet enfant est né avant Noé, et, se tournant vers Joseph : Vous m'avez, dit-il, donné à instruire un enfant plus savant que tous les maîtres. Il dit aussi à la divine Marie : Vous avez là un fils qui n'a besoin d'aucun enseignement.

XLIX. — Ils le menèrent ensuite à un autre maître qui, lorsqu'il le vit : Dites *aleph,* dit-il. Et lorsqu'il eut dit *aleph,* le maître lui commandait de prononcer *beth.* Le Seigneur Jésus lui répondit : Dites-moi premièrement la signification de la lettre *aleph,* et alors je prononcerai *beth.* Comme ce maître le frappait de la main, aussitôt sa main sécha, et il mourut. Alors Joseph disait à la divine Marie : Dorénavant ne le laissons plus sortir de la maison, parce que qui que ce soit qui le contrarie, il est puni de mort.

L. — Et lorsqu'il eut douze ans, ils le menèrent à Jérusalem à la fête[1], et, la fête passée, ils s'en retournaient ; mais le Seigneur Jésus restait en arrière dans le temple, parmi les docteurs et les vieillards, et les savants des enfants d'Israël, à qui il faisait diverses questions sur les sciences, et répondait aux leurs. Car il leur disait : Le messie, de qui est-il fils[2] ? Ils lui répondaient : Fils de David. Pourquoi donc, dit-il, l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, quand il dit[3] : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, afin que je soumette vos ennemis aux traces de vos pieds ?* Alors un certain prince des maîtres l'interrogeait : Avez-vous lu des livres ? Et des livres, répondait le Seigneur Jésus, et les choses qui sont renfermées dans les livres ; et il expliquait les livres et la loi, et les préceptes, et les statuts, et les mystères contenus dans les livres des prophètes, choses que l'entendement d'aucune créature n'a comprises. Ce maître disait donc : Pour moi, jusqu'à présent je n'ai vu ni entendu une telle science ; que pensez-vous que sera cet enfant[4] ?

LI. — Et comme il se trouvait là un philosophe savant dans l'astronomie, et qui demandait au Seigneur Jésus s'il avait étudié l'astronomie, le Seigneur Jésus lui répondait et expliquait le nombre des sphères et des corps célestes, et leurs natures et opérations : l'opposition, l'aspect trine, quadrat, et sextil ; leur progression et rétrogradation ; enfin le comput et le prognostic, et autres choses que jamais la raison d'aucun homme n'a approfondies.

1. Luc, II, v. 42. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., XXII, v. 42. (*Id.*)
3. Ps. CIX, v. 1. (*Note de Voltaire.*)
4. Luc, I, v. 66. (*Id.*)

LII. — Il y avait aussi parmi eux un philosophe très-savant en médecine et en science naturelle, qui, comme il demandait au Seigneur Jésus s'il avait étudié en médecine, lui, répondant, lui expliqua la physique et la métaphysique, l'hyperphysique et l'hypophysique, les vertus et les humeurs du corps et leurs effets; le nombre des membres et des os, des veines, des artères, et des nerfs, aussi les tempéraments, le chaud et le sec, le froid et l'humide, et ceux qui en dérivaient; quelle était l'opération de l'âme sur le corps, ses sensations et ses vertus; les facultés de parler, de se fâcher, et de désirer; enfin la congrégation et la dissipation, et autres choses que jamais l'entendement d'aucune créature n'a pénétrées. Alors ce philosophe se levait et adorait le Seigneur Jésus : O Seigneur Jésus, dit-il, désormais je serai votre disciple et votre serviteur.

LIII. — Comme ils s'entretenaient de ces choses et d'autres, la divine dame Marie arrivait, après avoir couru trois jours en le cherchant avec Joseph; et le voyant assis entre les docteurs[1], les interrogeant et leur répondant tour à tour, elle lui disait : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? voici que moi et votre père vous avons cherché avec une grande fatigue. Mais pourquoi, leur dit-il, me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il convient que je vaque dans la maison de mon père? Mais eux ne comprenaient pas les paroles qu'il leur disait. Alors ces docteurs demandaient à Marie s'il était son fils; et elle disant que oui : O Marie, disaient-ils, que vous êtes heureuse d'avoir un tel fils! Or, il retournait avec eux à Nazareth[2], et il leur obéissait en toutes choses. Et sa mère conservait toutes ses paroles dans son cœur. Et le Seigneur Jésus profitait en taille, et en sagesse, et en grâce devant Dieu et les hommes.

LIV. — Et depuis ce jour il commença à cacher ses miracles et ses secrets, et à s'appliquer à la loi, jusqu'à ce qu'il eût trente ans accomplis[3]; quand le père le déclara publiquement vers le Jourdain, par cette voix venue du ciel[4] : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je me plais; le Saint-Esprit présent sous la forme d'une colombe blanche.

LV. — C'est là celui que nous adorons humblement, parce qu'il nous a donné l'essence et la vie, et nous a fait sortir du sein de nos mères[5], qui a pris un corps humain à cause de nous, et

1. Luc, II, v. 46. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, II, v. 51. (*Id.*)
3. Luc, III, v. 23. (*Id.*)
4. Luc, III, v. 22. (*Note de Voltaire.*)
5. Ps. CXXXVIII, v. 13. (*Id.*)

nous a rachetés afin que la miséricorde éternelle nous environnât, et qu'il nous donnât sa grâce par sa libéralité, sa bienfaisance, sa générosité, et sa bienveillance. A lui soit gloire et louange, et puissance, et empire, depuis ce temps dans les siècles éternels. Ainsi soit-il.

Fin de tout l'*Évangile de l'enfance*, par le secours du Dieu suprême, suivant ce que nous avons trouvé dans l'original.

Enfin le quatrième *Évangile* apocryphe qui nous reste en entier est celui de Nicodème, dont nous avons donné le préambule selon quelques manuscrits, ou la conclusion suivant d'autres, n° XXXVIII. En voici donc actuellement la suite.

ÉVANGILE

DU DISCIPLE NICODÈME[1],

DE LA PASSION ET DE LA RÉSURRECTION DE NOTRE MAÎTRE ET SAUVEUR JÉSUS-CHRIST[2].

I. — Car Annas et Caïphas, et Summas, et Datam, Gamaliel, Judas, Lévi, Nephthalim, Alexandre, et Cyrus, et les autres Juifs, viennent vers Pilate au sujet de Jésus, l'accusant de plusieurs mauvaises accusations, et disant : Nous savons que Jésus est fils de Joseph le charpentier, né de Marie, et il dit qu'il est fils de Dieu[3] et roi; et non-seulement il dit cela, mais il veut détruire le sabbat[4] et la loi de nos pères. Les Juifs lui disent : Nous avons pour loi de ne point guérir un jour de sabbat; or il a guéri des boiteux, des sourds, des paralytiques, des aveugles, et des lépreux, et des démoniaques par de mauvaises pratiques. Pilate leur dit : Comment, par de mauvaises pratiques? Ils lui disent : Il est magicien; et c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons, et qu'ils lui sont tous soumis[5]. Pilate dit : Ce n'est point

1. Appelé aussi les *Actes de Pilate;* voyez ci-devant, page 443.
2. Voyez la note 6 de la page 462.
3. Matt., XXVII, v. 11; Marc, XV, v. 2; Luc, XXIII, v. 2. (*Note de Voltaire.*)
4. Matth., XII; Luc, XIII, v. 16; et Jean, V, v. 18. (*Id.*)
5. Matth., IX, v. 34; et XII, v. 24; et Luc, X, v. 17. (*Id.*)

là chasser les démons par l'esprit immonde, mais par la vertu de Dieu[1]. Et les Juifs disent à Pilate : Nous prions Votre Grandeur que vous le fassiez paraître devant votre tribunal, et entendez-le. Or Pilate, appelant un coureur, lui dit : Par quel moyen amènera-t-on le Christ? Mais le coureur sortant, et le connaissant, il l'adora, et étendit par terre un manteau qu'il portait à sa main, disant : Seigneur, marchez là-dessus, entrez, parce que le gouverneur vous demande. Mais les Juifs, voyant ce que fit le coureur, s'en plaignirent à Pilate, disant : Pourquoi ne l'avez-vous pas fait assigner par un huissier plutôt que par un coureur? Car le coureur, le voyant, l'a adoré, et a étendu par terre le manteau qu'il tenait à la main, et lui a dit : Seigneur, le gouverneur vous demande. Pilate, appelant le coureur, lui dit : Pourquoi avez-vous fait cela? Le coureur lui dit : Lorsque vous m'envoyâtes de Jérusalem à Alexandrie[2], je vis Jésus monté sur une humble ânesse, et les enfants des Hébreux criaient *Hosanna*, tenant des rameaux dans leurs mains; mais d'autres étendaient leurs habits dans le chemin, disant : Sauvez-nous, vous qui êtes dans les cieux; béni celui qui vient au nom du Seigneur! Les Juifs crièrent donc contre le coureur, disant : A la vérité les enfants des Hébreux criaient en hébreu; mais vous, qui êtes Grec, comment entendez-vous la langue hébraïque? Le coureur leur dit : J'ai interrogé quelqu'un des Juifs, et lui ai dit : Qu'est-ce que ces enfants crient en hébreu? Et il me l'a expliqué, disant : Ils crient *Hosanna*, ce qui veut dire : ô Seigneur, rendez saint, ou bien, Seigneur, sauvez. Pilate leur dit : Mais vous, pourquoi attestez-vous les paroles que les enfants ont dites? En quoi le coureur a-t-il péché? Et eux se turent. Le gouverneur dit au coureur : Sortez, et de quelque manière que ce soit, faites-le entrer. Mais le coureur, sortant, fit comme la première fois, et lui dit : Seigneur, entrez, parce que le gouverneur vous demande. Jésus entra donc vers les porte-enseignes qui tenaient leurs étendards, et leurs têtes se courbèrent, et ils adorèrent Jésus; ce qui fit crier davantage les Juifs contre les porte-enseignes. Or Pilate dit aux Juifs : Vous n'approuvez pas que les têtes des étendards se sont courbées d'elles-mêmes, et ont adoré Jésus; mais comment criez-vous contre les porte-enseignes parce qu'ils se sont baissés et l'ont adoré? Eux dirent à Pilate : Nous avons vu que les porte-enseignes

1. Matth., XII, v. 28; Luc, XI, v. 20. (*Note de Voltaire.*)

2. *Act.*, IV, v. 6. (*Id.*) — Cette citation, prise dans Fabricius, n'est pas exacte. Il fallait citer : Matth. XXI, 9; Marc, XI, 9; Jean, XII, 13. (B.)

se sont inclinés et ont adoré Jésus. Mais le gouverneur appelant les porte-enseignes, il leur dit : Pourquoi avez-vous fait ainsi ? Les porte-enseignes disent à Pilate : Nous sommes des hommes païens et serviteurs des temples; comment l'avons-nous adoré? Mais comme nous tenions nos étendards, ils se sont courbés, et l'ont adoré. Pilate dit aux chefs de la synagogue : Choisissez vous-mêmes des hommes forts, et qu'ils tiennent les étendards, et voyons s'ils se courberont d'eux-mêmes. Les vieillards des Juifs voyant donc douze hommes très-forts, ils leur firent tenir les étendards, et paraître devant le gouverneur. Pilate dit au coureur : Faites sortir Jésus, et faites-le rentrer comme vous voudrez; et Jésus et le coureur sortirent du prétoire. Et Pilate appelant les premiers porte-enseignes, leur jurant par le salut de César que s'ils ne portent pas ainsi les étendards lorsque Jésus entrera, je couperai vos têtes. Et le gouverneur ordonna que Jésus entrât une seconde fois, et le coureur fit comme la première fois, et pria instamment Jésus de marcher sur son manteau ; et il y marcha et entra. Mais comme Jésus entrait, les étendards se courbèrent et l'adorèrent.

II. — Or Pilate, voyant cela, fut saisi de crainte, et commença à se lever de son siége ; mais comme il pensait à se lever, l'épouse de Pilate, qui était éloignée, lui envoya dire : Ne vous mêlez point de ce juste[1], car j'ai beaucoup souffert à cause de lui cette nuit en songe. Les Juifs, entendant cela, dirent à Pilate : Ne vous avons-nous pas dit qu'il est magicien? Voilà qu'il a envoyé ce songe à votre épouse ; mais Pilate, appelant Jésus, lui dit : Entendez-vous ce qu'ils déposent contre vous? et vous ne dites rien. Jésus lui répondit : S'ils n'avaient pas le pouvoir de parler, ils ne parleraient pas ; mais parce que chacun a le pouvoir de parler, bien ou mal, ils verront. Les vieillards des Juifs répondirent à Jésus : Que verrons-nous? La première chose que nous avons vue de vous, c'est que vous êtes né de la fornication. Secondement, qu'à votre naissance les enfants de Bethléem ont été massacrés. Troisièmement, que votre père et votre mère Marie s'enfuirent en Égypte, parce qu'ils n'avaient pas confiance au peuple. Quelques-uns des Juifs assistants, qui pensaient bien, disent : Nous ne disons pas qu'il est né de la fornication ; le discours que vous tenez là n'est pas vrai, parce que le mariage s'est fait, comme le disent ceux mêmes qui sont de votre nation. Annas et Caïphas disent à Pilate : Il faut entendre toute la mul-

1. Matth., XXVII, v. 19. (*Note de Voltaire.*)

titude qui dit qu'il est né de la fornication, et qu'il est magicien; mais ceux qui nient qu'il soit né de la fornication sont des prosélytes et ses disciples. Pilate dit à Annas et Caïphas : Quels sont les prosélytes? Ils disent : Ils sont fils de païens, et maintenant ils sont devenus Juifs. Éliézer et Astérius, et Antoine, et Jacques, Caras[1] et Samuel, Isaac et Phinées, Crippus et Agrippa, Annas et Judas, disent: Nous ne sommes point prosélytes, mais nous sommes fils de Juifs, et nous disons la vérité, et nous avons assisté au mariage de Marie. Or Pilate, portant la parole aux douze hommes qui dirent cela, leur dit : Je vous conjure par le salut de César, s'il n'est pas né de la fornication, ou si ce que vous avez dit est véritable. Ils disent à Pilate : Nous avons pour loi de ne point jurer, parce que cela est péché; qu'ils jurent, eux, par le salut de César, que ce n'est pas comme nous avons dit, et nous sommes coupables de mort. Annas et Caïphas disent à Pilate : Ces douze ne nous croiront pas parce que nous savons qu'il est né du crime, et qu'il est magicien; et il dit qu'il est fils de Dieu et roi, ce que nous ne croyons pas, et que nous craignons d'entendre. Pilate faisant donc sortir tout le peuple, excepté les douze hommes qui ont dit qu'il n'est pas né de la fornication, et ayant aussi fait retirer Jésus à l'écart, il leur dit : Pour quelle raison les Juifs veulent-ils faire mourir Jésus? Ils lui disent : Leur zèle vient de ce qu'il guérit le jour du sabbat. Pilate dit : C'est pour une bonne œuvre qu'ils veulent le faire mourir? Ils lui disent : Oui, seigneur.

III. — Pilate alors, rempli de colère, sortit du prétoire, et dit aux Juifs : Je prends la terre à témoin que je ne trouve aucune faute en cet homme. Les Juifs disent à Pilate : S'il n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'eussions pas livré. Pilate leur dit : Prenez-le, vous, et le jugez selon votre loi. Les Juifs disent à Pilate : Il ne nous est permis de faire mourir personne. Pilate dit aux Juifs : Elle vous dit donc[2] : Ne tuez point; mais non pas à moi? Et il entra une seconde fois dans le prétoire, et il fit venir Jésus seul, et lui dit : Êtes-vous le roi des Juifs? et Jésus, répondant, dit à Pilate : Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi? Pilate, répondant, dit à Jésus : Est-ce que je suis Juif, moi? la nation et les princes des prêtres vous ont livré à moi. Qu'avez-vous fait? Jésus, répondant, dit : Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes ministres résisteraient, et je n'aurais pas été livré aux Juifs; mais

1. Cyrus. (*Note de Voltaire.*)
2. *Exod.*, xx, v. 13. (*Id.*)

maintenant mon royaume n'est pas d'ici. Pilate dit : Vous êtes donc roi? Jésus répondit : Vous dites que je suis roi. Jésus dit encore à Pilate : Je suis né en cela, je suis né pour cela, et je suis venu pour cela, afin que je rende témoignage à la vérité : et tout homme qui est de la vérité entend ma voix. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité? Jésus dit : La vérité est du ciel. Pilate dit : La vérité n'est donc pas sur la terre? Jésus dit à Pilate : Faites attention que la vérité est sur la terre parmi ceux qui, pendant qu'ils ont le pouvoir de juger, se servent de la vérité, et rendent des jugements justes.

IV. — Pilate, laissant donc Jésus dans le prétoire, sortit dehors vers les Juifs, et leur dit : Je ne trouve pas une seule faute en Jésus. Les Juifs lui disent : Il a dit[1] : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours. Pilate leur dit : Quel est ce temple dont il parle? Les Juifs lui disent : Celui que Salomon bâtit en quarante-six ans[2], il a dit *qu'il peut* le détruire et le rebâtir en trois jours; et Pilate leur dit une seconde fois : Je suis innocent du sang de cet homme, vous verrez. Les Juifs lui disent : Que son sang *soit* sur nous et sur nos enfants! Pilate appelant les vieillards et les scribes, les prêtres et les lévites, il leur dit secrètement : Ne faites pas ainsi ; je n'ai rien trouvé digne de mort dans votre accusation touchant la guérison des malades et la violation du sabbat. Les prêtres et les lévites disent à Pilate : Par le salut de César, si quelqu'un a blasphémé[3], il est digne de mort; or celui-ci a blasphémé contre le Seigneur. Le gouverneur fit une seconde fois sortir les Juifs du prétoire, et, faisant venir Jésus, il lui dit : Que vous ferai-je? Jésus lui répondit : Ainsi qu'il est dit. Pilate lui dit : Comment est-il dit? Jésus lui dit : Moïse et les prophètes ont annoncé ma passion et ma résurrection. Ce que les Juifs ayant appris, ils en furent irrités et dirent à Pilate : Que voulez-vous entendre davantage le blasphème de cet *homme?* Pilate leur dit : Si ce discours vous paraît un blasphème, prenez-le, vous, et le citez à votre synagogue, et jugez-le selon votre loi. Les Juifs disent à Pilate : Notre loi décide que si un homme pèche contre un homme, il soit digne de rece-

1. Jean, II, v. 20. (*Note de Voltaire.*)

2. On trouve le même nombre dans l'*Évangile de saint Jean* (ch. II, v. 20), quoique Salomon l'eût bâti en sept ans (livre III, *Reg.*, ch. VI, v. 38), et qu'il eût été rebâti par Hérode en neuf ans et demi (Josèphe, *Antiq.*, livre XV, ch. XIV). (*Id.*)

3. *Levit.*, XXIV, v. 16; *Deut.*, XIII, v. 10. (*Id.*) — Au lieu du *Deutéronome*, il faut probablement lire ici : *Nombres*, XVI, 30. (B.)

voir quarante moins un *coup*[1]; mais s'il a blasphémé contre le Seigneur, d'être alors lapidé. Pilate leur dit : Si ce discours est un blasphème, jugez-le vous-mêmes selon votre loi. Les Juifs disent à Pilate : Notre loi nous ordonne[2] de ne tuer personne. Nous voulons qu'il soit crucifié, parce qu'il est digne de la croix. Pilate leur dit : Il n'est pas bon qu'il soit crucifié ; mais châtiez-le[3], et le renvoyez. Or le gouverneur, regardant le peuple des Juifs qui l'environnait, vit plusieurs Juifs qui pleuraient, et il dit aux princes des prêtres des Juifs : Toute la multitude ne désire pas qu'il meure. Les vieillards des Juifs disent à Pilate : Nous ne sommes venus ici, nous et toute la multitude, qu'afin qu'il meure. Pilate leur dit : Pourquoi mourra-t-il? Ils lui disent : Parce qu'il se dit être fils de Dieu et roi.

V. — Or un certain Nicodème, homme juif, se présenta devant le gouverneur, et dit : Je vous prie, juge miséricordieux, que vous daigniez m'entendre un instant. Pilate lui dit : Parlez. Nicodème dit : C'est moi qui ai dit aux vieillards des Juifs, et aux scribes, et aux prêtres, et aux lévites, et à toute la multitude des Juifs dans la synagogue : Que cherchez-vous avec cet homme ? Cet homme fait plusieurs prodiges bons et glorieux, tels qu'aucun homme sur la terre n'en a fait ou n'en fera; renvoyez-le, et ne lui faites *aucun* mal. S'il est de Dieu[4], ses prodiges subsisteront; mais s'il est des hommes, ils seront dissipés. De même que *quand* Moïse, envoyé de Dieu en Égypte, fit des prodiges que Dieu lui dit de faire devant Pharaon, roi d'Égypte, il y avait Jannès et Mambrès[5], magiciens, et ils firent, par leurs enchantements, les prodiges qu'avait faits Moïse, mais non pas tous; et les prodiges que firent les magiciens n'étaient pas de Dieu, comme vous savez, vous scribes et pharisiens : ils périrent eux qui les firent, et tous ceux qui les crurent[6]; et maintenant renvoyez cet homme, parce que les prodiges dont vous l'accusez sont de Dieu, et il n'est pas digne de mort. Les Juifs disent à Nicodème : Vous êtes devenu son disciple, et vous parlez pour lui. Nicodème leur dit : Est-ce que le gouverneur est aussi devenu son disciple, et qu'il parle pour lui? Est-ce qu'il ne tient pas sa dignité de César? Or les Juifs frémissaient lorsqu'ils entendirent ces *paroles*, et grinçaient des *dents* contre Nicodème, et lui disaient : Recevez de lui la vérité,

1. II, Corinth., XI, v. 24. (*Note de Voltaire.*)
2. *Exod.*, XX, v. 13. (*Id.*)
3. Luc, XXIII, v. 16. (*Id.*)
4. *Act.*, V, v. 38. (*Note de Voltaire.*)
5. II, Tim., III, v. 8, on lit *Jambrès*. (*Id.*)
6. *Act.*, V, v. 37. (*Id.*)

et ayez votre possession avec le Christ. Nicodème dit : Ainsi soit-il, que je la reçoive comme vous l'avez dit.

VI. — Un certain autre, sortant d'entre les Juifs, priait le gouverneur qu'il voulût entendre une parole. Le gouverneur dit : Dites tout ce que vous voulez dire. J'ai été couché pendant trente ans à Jérusalem auprès de la piscine probatique[1], souffrant une grande infirmité, attendant la santé, qui revenait à l'arrivée de l'ange qui troublait l'eau selon le temps; et celui qui descendait le premier dans l'eau après l'agitation de l'eau était guéri de toute infirmité; et Jésus, m'y trouvant languissant, me dit : Voulez-vous être guéri ? Et je répondis : Seigneur, je n'ai pas un homme qui me mette dans la piscine, lorsque l'eau aura été troublée; et il me dit : Levez-vous, prenez votre lit, et marchez. Et, étant guéri sur-le-champ, je pris mon lit et je marchai. Les Juifs disent à Pilate : Seigneur gouverneur, demandez-lui quel jour c'était quand ce languissant fut guéri. Le languissant guéri dit : Le sabbat. Les Juifs disent à Pilate : N'est-ce pas ainsi que nous vous avons appris qu'il guérit dans le sabbat, et qu'il chasse les démons par le prince des démons? Et un certain autre Juif sortant dit[2] : J'étais aveugle, j'entendais les voix, et ne pouvais voir personne, et comme Jésus eut passé, j'entendis la troupe qui passait, et je demandai ce que c'était; et ils me dirent que Jésus passait; et je criai, disant : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi; et, s'arrêtant, il me fit conduire vers lui, et me dit : Que voulez-vous ? Et je dis : Seigneur, que je voie ; et il me dit : Regardez; et aussitôt je vis, et je le suivis plein de joie et rendant grâces. Et un autre Juif sortant dit : J'étais lépreux, et il m'a guéri d'une seule parole, disant : Je veux[3], soyez guéri; et tout d'un coup je fus guéri de la lèpre. Et un autre Juif sortant dit : J'étais courbé[4], et il m'a redressé d'une parole.

VII. — Et une certaine femme[5], nommée Véronique, dit : J'avais une perte de sang depuis douze ans, et j'ai touché la frange de son vêtement, et aussitôt le flux de mon sang s'est arrêté. Les Juifs disent : Nous avons une loi[6] qu'une femme n'est pas reçue en témoignage; et un certain Juif, après autres choses, dit : J'ai vu Jésus[7] être invité à des noces avec ses disciples, et le vin manquer en Cana de Galilée; et lorsque le vin eut manqué, il

1. Jean, v, v. 5. (*Note de Voltaire.*)
2. Marc, x, v. 46. (*Id.*)
3. Matth., viii, v. 3. (*Id.*)
4. Luc, xiii, v. 12, dit que c'était une femme. (*Id.*)
5. Matth., ix, v. 20, ne dit pas son nom. (*Note de Voltaire.*)
6. Selden., liv. II, *de Synedr.*, xiii, nº 11. (*Id.*)
7. Jean, ii. (*Id.*)

ordonna à ceux qui servaient de remplir d'eau six cruches qui étaient là, et ils les remplirent jusqu'au bord, et il les bénit et changea l'eau en vin; et toutes sortes de gens en burent en admirant ce prodige. Et un autre Juif se présenta dans le milieu, et dit : J'ai vu Jésus[1] à Capharnaüm enseigner dans la synagogue; et un certain homme était dans la synagogue, ayant le démon, et il s'écria, disant : Laissez-moi ; qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus de Nazareth? vous êtes venu nous perdre. Je sais que vous êtes le saint de Dieu. Et Jésus le reprit, et lui dit : Taisez-vous, esprit immonde, et sortez de cet homme; et aussitôt il en sortit, et ne lui fit aucun mal. Et un certain pharisien dit ces *paroles :* J'ai vu qu'une grande troupe[2] est venue vers Jésus, de Galilée et de la Judée, et des bords de la mer, et de plusieurs régions en deçà du Jourdain; et plusieurs infirmes venaient à lui, et il les guérissait tous[3]; et j'ai entendu les esprits immondes[4] criant, et disant : Vous êtes le fils de Dieu; et Jésus les menaçait fortement, pour qu'ils ne le fissent pas connaître.

VIII. — Après cela, un certain nommé Centurion[5] dit : J'ai vu Jésus à Capharnaüm, et je l'ai prié, disant : Seigneur[6], mon enfant est couché paralytique à la maison. Et Jésus me dit : Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru; et l'enfant fut guéri à l'heure même. Ensuite un certain prince[7] dit : J'avais un fils à Capharnaüm qui se mourait; et lorsque j'appris que Jésus arrivait en Galilée, j'allai et le priai qu'il descendît dans ma maison, et qu'il guérît mon fils, car il commençait à mourir. Et il me dit : Allez, votre fils est vivant; et mon fils fut guéri à l'heure même. Et plusieurs autres d'entre les Juifs, tant hommes que femmes, crièrent, disant : Celui-là *est* véritablement le fils de Dieu, puisqu'il guérit tous les *maux* d'une seule parole, et que les démons lui sont soumis en toutes choses. Quelques-uns d'eux disent : Cette puissance n'est que de Dieu. Pilate dit aux Juifs : Pourquoi les démons ne se soumettent-ils pas à vous, qui enseignez? Quelques-uns d'entre eux disent : Cette puissance n'est que de Dieu, pour que les démons soient soumis. Mais d'autres dirent à Pilate[8] : Parce qu'il a fait sortir du tombeau Lazare mort depuis quatre jours. Le gouverneur, entendant ces *choses*, dit, tout

1. Marc, I, v. 21. (*Note de Voltaire.*)
2. Marc, III, v. 7. (*Id.*)
3. Matth., XII, v. 15. (*Id.*)
4. Marc, III, v. 11. (*Id.*)
5. Matth., VIII, v. 5, dit que *centurion* était le nom de son office. (*Note de Voltaire.*)
6. Luc, VII, 2, dit mon serviteur. (*Id.*)
7. Jean, IV, v. 46. (*Id.*)
8. Jean, XI. (*Id.*)

effrayé, à la multitude des Juifs : Que vous servira-t-il de répandre le sang innocent?

IX. — Et Pilate faisant venir Nicodème et les douze hommes qui dirent qu'il n'était pas né de la fornication, il leur dit : Que ferai-je, parce qu'il se fait une sédition dans le peuple? Ils lui disent : Nous ne savons pas; que ceux qui excitent la sédition voient eux-mêmes. Pilate, faisant revenir une seconde fois la multitude, leur dit : Vous savez que c'est votre coutume, le jour des azymes[1], que je vous délivre un prisonnier; j'ai un insigne prisonnier[2] homicide, qui se nomme Barrabas, et Jésus qui s'appelle Christ, en qui je ne trouve aucune cause de mort. Lequel donc de ces deux voulez-vous que je vous délivre? Ils crièrent tous, disant : Délivrez-nous Barrabas. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qui s'appelle le Christ? Ils disent tous : Qu'il soit crucifié! Ils crièrent une seconde fois disant à Pilate[3] : Vous n'êtes pas ami de César si vous le délivrez, parce qu'il a dit qu'il est fils de Dieu et roi : est-ce peut-être que vous voulez que ce soit lui, et non César? Alors Pilate, rempli de fureur, leur dit : Votre nation a toujours été séditieuse, et vous avez été contraires à ceux qui vous ont fait du bien. Les Juifs répondirent : Qui sont ceux qui ont été pour nous? Pilate leur dit[4] : Votre Dieu, qui vous a tiré de la dure servitude des Égyptiens, et vous a fait traverser la mer Rouge à pied sec, et vous a nourris dans le désert avec la manne et la chair des cailles, et a produit de l'eau de la pierre, et vous a donné une loi du ciel; et en toutes choses vous avez irrité votre Dieu, et vous avez cherché à vous faire un veau jeté en fonte, et vous avez adoré, et vous avez immolé, et vous avez dit : Israël, ce sont là tes dieux, qui t'ont fait sortir de la terre d'Égypte. Et votre Dieu a voulu vous perdre; et[5] Moïse a prié pour vous afin que vous ne mourussiez pas, et votre Dieu l'a écouté, et il vous a remis votre péché. Ensuite, étant irrités, vous avez voulu tuer[6] vos prophètes, Moïse et Aaron, quand ils s'enfuirent dans le tabernacle; et vous avez toujours murmuré contre Dieu et ses prophètes. Et, se levant de son tribunal, il voulut sortir dehors. Mais tous les Juifs crièrent : Nous savons que César est roi, *et* non Jésus.....[7]. Car quand il naquit, alors des mages vinrent et lui offrirent des présents. Ce qu'Hérode ayant appris, il fut fort troublé, et il voulut le faire mourir. Ce que son père

1. Jean, XVIII, v. 39. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., XXVII, v. 16. (*Id.*)
3. Jean, XIX, v. 12. (*Id.*)
4. *Act.*, VII, v. 36. (*Id.*)
5. *Exod.*, XXII, v. 31. (*Note de Voltaire.*)
6. *Num.*, XIV. (*Id.*)
7. Il semble qu'il manque ici une phrase. Matth., II. (*Id.*)

ayant connu, il s'enfuit en Égypte avec sa mère Marie. Hérode, lorsqu'il eut appris qu'il était né, voulut le faire mourir, et il envoya massacrer tous les enfants qui étaient nés à Bethléem, et dans tous les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. Pilate, entendant ces paroles, craignit; et, le silence étant fait dans le peuple qui criait, il dit à Jésus[1] : Vous êtes donc roi ? Tous les Juifs disent à Pilate : C'est là celui qu'Hérode cherchait à faire mourir. Or Pilate, prenant de l'eau[2], lava ses mains devant le peuple, disant : Je suis innocent du sang de ce juste, vous n'avez qu'à voir. Et les Juifs répondirent disant : Que son sang *soit* sur nous et nos enfants ! Alors Pilate fit amener Jésus devant lui, et lui dit ces paroles : Votre nation vous a réprouvé en qualité de roi. C'est pourquoi, moi, Hérode[3], j'ordonne que vous soyez flagellé selon les statuts des premiers princes, et que vous soyez d'abord lié, et pendu en croix dans le lieu où vous avez été arrêté, et deux méchants avec vous dont les noms sont Dimas et Gestas.

X. — Et Jésus sortit du prétoire, et deux larrons avec lui. Et lorsqu'ils furent arrivés au lieu qui s'appelle Golgotha[4], ils le dépouillèrent de son vêtement, et le ceignent d'un linge, et mettent une couronne d'épines sur sa tête, et lui donnent un roseau dans sa main. Et ils pendent pareillement les deux larrons avec lui, Dimas à sa droite, et Gestas à sa gauche. Or Jésus dit : Mon père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Et ils partagèrent ses vêtements en jetant le sort sur sa robe. Et les peuples se tinrent *là;* et les princes des prêtres, et les vieillards des Juifs le raillaient, disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve à présent lui-même s'il peut. S'il est fils de Dieu, qu'il descende maintenant de la croix. Or les soldats se moquaient de lui, et, prenant du vinaigre et du fiel, ils lui présentaient à boire et lui disaient : Si vous êtes le roi des Juifs, délivrez-vous vous-même. Mais le soldat Longin, prenant une lance, ouvrit son côté ; et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Or Pilate mit sur la croix un écriteau en lettres hébraïques, et latines, et grecques, contenant ces *paroles :* Celui-ci est le roi des Juifs. Mais un des deux larrons qui étaient crucifiés avec Jésus, nommé Gestas, dit à Jésus : Si vous êtes le Christ, délivrez-vous vous-même, et nous *aussi.* Mais le larron qui était pendu à sa droite, nommé Dimas, répondant, le reprit et dit : Ne craignez-vous pas Dieu,

1. Jean, XVIII, v. 37. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., XXVII, v. 24. (*Id.*)
3. Matth., XXVII, v. 26, dit Pilate. (*Id.*)
4. Matth., XXVII, v. 33. (*Id.*)

vous qui êtes *du nombre* des condamnés dans ce jugement? Pour nous, c'est avec raison et justice que nous avons reçu la récompense de nos actions; mais ce Jésus, quel mal a-t-il fait? Et après cela il dit à Jésus en soupirant : Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez venu dans votre royaume. Mais Jésus répondit, et lui dit : En vérité, je vous dis que vous serez aujourd'hui avec moi en paradis.

XI. — Or il était près de la sixième heure, et les ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Mais, le soleil s'obscurcissant, voilà que le voile du temple se fendit depuis le haut jusqu'en bas, et les pierres se fendirent, et les monuments furent ouverts, et plusieurs corps des saints qui sont morts ressuscitèrent. Et environ la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix, disant : *Eli! Eli! lamma sabacthani;* ce qu'on a interprété : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? Et après cela, Jésus dit : Mon père, je recommande mon esprit en vos mains. Et disant cela il rendit l'esprit. Mais le centurion voyant que Jésus, en criant ainsi, avait rendu l'esprit, glorifia Dieu et dit : Véritablement cet homme était juste. Et tous *ceux du* peuple qui étaient présents furent grandement troublés à ce spectacle; et considérant ce qui s'était passé, ils frappèrent leurs poitrines, et alors ils revenaient à la ville de Jérusalem. Le centurion, venant vers le gouverneur, lui rapporta tout ce qui s'était passé. Et lorsque le gouverneur eut appris tout ce qui s'était passé, il fut très-chagrin; et faisant assembler *tous* les Juifs à la fois, il leur dit : Avez-vous vu les signes qui ont paru au soleil, et tous les autres *prodiges* qui sont arrivés tandis que Jésus mourait? Ce que les Juifs ayant entendu, ils répondirent au gouverneur : L'éclipse est arrivée selon la vieille coutume. Or, tous ceux de sa connaissance se tenaient de loin, de même que les femmes qui avaient suivi Jésus de la Galilée, en regardant ces choses. Et voici un certain homme d'Arimathie, nommé Joseph[1], lequel Joseph était aussi disciple, en cachette cependant, à cause de la crainte des Juifs; il vint au gouverneur, et pria le gouverneur qu'il lui permît qu'il enlevât le corps de Jésus de la croix. Et le gouverneur le permit. Or Nicodème vint, apportant avec soi un mélange de myrrhe et d'aloès, d'environ cent livres; et ils descendirent, en pleurant, Jésus de la croix, et l'enveloppèrent dans des linges avec des aromates, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir, et ils le mirent dans un monument neuf que Joseph avait con-

1. Jean, XIX, v. 38. (*Note de Voltaire.*)

struit, et qu'il avait fait tailler dans la pierre, dans lequel aucun homme n'avait été mis, et ils roulèrent une grande pierre à la porte de la caverne.

XII. — Or les Juifs injustes, apprenant qu'il a demandé le corps de Jésus et qu'il l'a enseveli, cherchaient et Nicodème et ces douze hommes qui ont dit devant le gouverneur qu'il n'est pas né de la fornication, et les autres bons qui avaient déclaré ses bonnes œuvres. Or, tous s'étant cachés à cause de la crainte des Juifs, le seul Nicodème se montra à eux quand ils entrèrent dans la synagogue, et les Juifs lui dirent : Et vous, comment avez-vous osé entrer dans la synagogue, parce que vous étiez sectateur du Christ? Que sa part soit avec vous dans le siècle à venir! Et Nicodème répondit : Ainsi soit-il, que cela soit ainsi, que ma part soit avec lui dans son royaume! Joseph pareillement, lorsqu'il fut monté vers les Juifs, il leur dit : Pourquoi êtes-vous irrités contre moi, parce que j'ai demandé à Pilate le corps de Jésus ? Voilà que je l'ai mis dans mon monument, et je l'ai enveloppé dans un suaire propre, et j'ai placé une grande pierre à la porte de la caverne : pour moi, j'ai bien agi à son égard, au lieu que vous avez mal agi envers le juste pour le crucifier; mais vous l'avez abreuvé de vinaigre et vous l'avez couronné d'épines, et vous l'avez déchiré de verges, et vous avez fait des imprécations sur son sang. Les Juifs, entendant cela, eurent l'esprit chagrin et troublé. Ils se saisirent de Joseph, et le firent garder avant le jour du sabbat jusqu'après le jour des sabbats; et ils lui dirent : Reconnaissez qu'à cette heure il ne convient pas de vous faire aucun mal jusqu'au premier jour du sabbat. Mais nous savons que vous ne serez pas digne de la sépulture, mais nous donnerons vos chairs aux volatiles du ciel et aux bêtes de la terre. Joseph répondit : Ce discours est semblable à l'orgueilleux Goliath, qui insulta le Dieu vivant envers saint David[1]. Mais vous, savez-vous, scribes et docteurs, que Dieu dit par le prophète[2] : A moi la vengeance, et je rendrai le mal dont vous me menacez seulement? Dieu, que vous avez pendu en croix, est *assez* puissant pour m'arracher de votre main. Tout le crime viendra sur vous. Car, lorsque le gouverneur a lavé ses mains, il a dit[3] : Je suis pur du sang de ce juste. Et vous répondant, vous avez crié : Que son sang soit sur nous et nos enfants! Puissiez-

1. I. Sam., XVII, v. 10. (*Note de Voltaire.*)
2. *Deut.*, XXXII, v. 35. (*Id.*)
3. Matth. XXVII, v. 24. (*Id.*)

vous, comme vous avez dit, périr à jamais! Mais les Juifs, entendant ces discours, en furent très-irrités. Et, se saisissant de Joseph, ils l'enfermèrent dans une chambre où il n'y avait point de fenêtre. Annas et Caïphas mirent le scellé à la porte sur la clef, y posèrent des gardes, et tinrent conseil avec les prêtres et les lévites pour faire une assemblée générale après le jour du sabbat. Et ils pensèrent de quelle mort ils feraient mourir Joseph. Cela étant fait, les princes Annas et Caïphas ordonnèrent qu'on amenât Joseph. Toute l'assemblée, entendant ces choses, fut saisie d'admiration, parce qu'ils trouvèrent la clef de la chambre scellée[1], et ne trouvèrent pas Joseph. Annas et Caïphas s'en allèrent.

XIII. — Comme tous admiraient ces choses, voici qu'un des soldats qui gardaient le sépulcre dit dans la synagogue : Que comme nous gardions le monument de Jésus, il s'est fait un tremblement de terre[2], et nous avons vu l'ange de Dieu; comment il a roulé la pierre du monument, et il était assis dessus, et son regard était comme la foudre, et son vêtement comme la neige. Et nous sommes devenus comme morts de peur. Et nous avons entendu l'ange disant aux femmes *qui étaient venues* au sépulcre de Jésus : Ne craignez point; je sais que vous cherchez Jésus crucifié; il est ressuscité ici comme il l'a prédit. Venez et voyez le lieu où il avait été mis, et allez vite dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts, et il vous précédera en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. Et les Juifs faisant venir tous les soldats qui avaient gardé le tombeau de Jésus, ils leur dirent : Quelles sont ces femmes à qui l'ange a parlé? Pourquoi ne les avez-vous pas arrêtées? Les soldats répondant dirent : Nous ne savons ce qu'ont été ces femmes, et nous sommes devenus comme morts par la crainte de l'ange; et comment aurions-nous pu arrêter ces femmes? Les Juifs leur dirent : Le Seigneur est vivant, parce que nous ne vous croyons pas. Les soldats répondant dirent aux Juifs : Vous avez vu et entendu Jésus qui faisait de si grands miracles, et vous ne l'avez pas cru, comment pourriez-vous nous croire? Vous avez certes bien dit : Le Seigneur est vivant, et le Seigneur est véritablement vivant. Nous avons appris que vous avez enfermé Joseph, qui ensevelit le corps de Jésus, dans une chambre dont vous aviez scellé la clef, et l'ouvrant vous ne l'avez pas trouvé. Donnez-nous donc Joseph que vous avez gardé dans une chambre, et nous vous donnerons

1. *Act.*, 5, 18, et 23. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., XXVIII, v. 2. (*Id.*)

Jésus, que nous avons gardé dans le sépulcre. Les Juifs répondant dirent : Nous vous donnerons Joseph, donnez-nous Jésus. Joseph est dans sa ville d'Arimathie. Les soldats répondant dirent : Si Joseph est dans Arimathie, Jésus est en Galilée, comme nous l'avons appris de l'ange, qui le disait aux femmes. Les Juifs, entendant ces choses, craignirent, disant en eux-mêmes : Certes, tous ceux qui entendront ces discours croiront en Jésus. Et, rassemblant beaucoup d'argent, ils le donnèrent aux soldats, disant : Dites que, comme vous dormiez, les disciples de Jésus sont venus la nuit, et ont dérobé le corps de Jésus. Et si cela est rapporté à Pilate le gouverneur, nous répondrons pour vous, et nous vous mettrons en sûreté. Or les soldats, en recevant ainsi, dirent comme les Juifs le leur avaient ordonné, et leur discours se divulgua partout.

XIV. — Or un certain prêtre nommé Phinées, et Ada, maître d'école, et un lévite nommé Agée, ces trois vinrent de Galilée à Jérusalem, et dirent aux princes des prêtres et à tous ceux qui étaient dans les synagogues : Ce Jésus que vous avez crucifié, nous l'avons vu parlant avec ses onze disciples, étant assis au milieu d'eux sur la montagne[1] des Oliviers, et leur disant : Allez dans tout le monde, prêchez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et[2] celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé. Et lorsqu'il eut dit ces paroles à ses disciples, nous l'avons vu qui montait au ciel. Et les princes des prêtres, et les vieillards et les lévites, entendant cela, dirent à ces trois hommes : Rendez[3] gloire au Dieu d'Israël, et confessez-lui si ce que vous avez vu et entendu est vrai. Mais eux répondant dirent : Le Seigneur de nos pères est vivant, le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, comme nous avons entendu Jésus parler avec ses disciples, et comme nous l'avons vu monter au ciel; ainsi nous vous disons la vérité. Et ces trois hommes répondant dirent[4] :... Et ajoutant ces paroles, ces trois hommes dirent : Nous pécherons, si nous ne disons pas les paroles que nous avons entendues de Jésus, et que nous l'avons vu monter au ciel. Aussitôt les princes des prêtres se levant, tenant la loi du Seigneur, ils jurèrent contre eux, disant : N'annoncez plus désormais les paroles que vous avez dites de Jésus; et ils

1. Matth., XXVIII, v. 16. (*Note de Voltaire.*)
2. Marc, XVI, v. 16 et 19. (*Id.*)
3. Jos., VII, v. 19. (*Id.*)
4. Il semble qu'il manque ici quelques paroles. (*Note de Voltaire.*) — Cette note est traduite de Fabricius.

leur donnèrent beaucoup d'argent. Et ils envoyèrent avec eux d'autres hommes, pour les conduire jusque dans leur contrée, afin qu'ils ne s'arrêtassent point à Jérusalem. Tous les Juifs s'assemblèrent donc, et firent entre eux une grande lamentation, disant : Quel est ce prodige qui s'est fait à Jérusalem ? Mais Annas et Caïphas, les consolant, dirent : Est-ce que nous devons croire les soldats qui ont gardé le monument de Jésus, qui nous disent qu'un ange a roulé la pierre de la porte du monument ? Peut-être que ce sont ses disciples qui le leur ont dit, et qui leur ont donné de l'argent pour le leur faire dire, et pour enlever le corps de Jésus. Or sachez qu'il ne faut croire en aucune manière à des étrangers, parce qu'ils ont reçu de nous beaucoup d'argent. Et ils ont dit à tout le monde comme nous leur avons dit de dire. Ou ils nous garderont la foi, ou aux disciples de Jésus.

XV. — Nicodème, se levant donc, dit : Vous parlez à propos, enfants d'Israël. Vous avez entendu tout ce qu'ont dit ces trois hommes jurant en la loi du Seigneur, lesquels ont dit : Nous avons vu Jésus parlant avec ses disciples sur la montagne des Oliviers, et nous l'avons vu monter au ciel. L'Écriture nous enseigne que le bienheureux prophète Élias[1] fut enlevé, et qu'Élisée, interrogé par les fils des prophètes : Où est notre père Élias ? leur dit qu'il a été enlevé. Et les fils des prophètes lui dirent : Peut-être l'esprit l'a-t-il enlevé dans les montagnes d'Israël. Mais choisissons des hommes avec nous, et, parcourant les montagnes d'Israël, peut-être le trouverons-nous. Et ils prièrent Élisée, et il marcha trois jours avec eux, et ils ne le trouvèrent point. Et maintenant, fils d'Israël, écoutez-moi, et envoyons des hommes dans les montagnes d'Israël, de peur que l'esprit n'ait enlevé Jésus, et peut-être nous le trouverons et nous ferons pénitence. Et le conseil de Nicodème plut à tout le peuple, et ils envoyèrent des hommes, et, cherchant, ils ne trouvèrent pas Jésus, et, étant de retour, ils dirent : En allant de côté et d'autre nous n'avons pas trouvé Jésus, mais nous avons trouvé Joseph dans sa ville d'Arimathie. Les princes et tous les peuples entendant ces choses se réjouirent et glorifièrent le Dieu d'Israël, parce qu'on a trouvé Joseph, qu'ils ont enfermé dans une chambre, et qu'ils n'ont pas trouvé. En faisant une grande assemblée, les princes des prêtres dirent : Par quel moyen pouvons-nous faire venir Joseph à nous, et parler avec lui ? Et prenant un tome de papier, ils écrivirent à Joseph, disant : La paix soit avec vous et tous ceux qui sont avec

1. IV, *Reg.*, chap. II, v. 11. (*Note de Voltaire.*)

vous! Nous savons que nous avons péché contre vous et contre Dieu. Daignez donc venir vers vos pères, parce que nous avons admiré votre délivrance. Nous savons que nous avons eu un mauvais dessein contre vous, et le Seigneur a pris soin de vous, et le Seigneur lui-même vous a délivré de notre dessein. Paix à vous, Joseph honorable, *de la part* de tout le peuple. Et ils choisirent sept hommes amis de Joseph, et ils leur dirent : Lorsque vous serez arrivés vers Joseph, saluez-le en paix en lui donnant la lettre. Et les hommes arrivant vers Joseph, le saluant en paix, lui donnèrent le livret de la lettre. Et lorsque Joseph eut lu, il dit : Béni *soyez-vous*, Seigneur Dieu, qui m'avez délivré d'Israël, afin qu'il ne répandît pas mon sang! Béni *soyez-vous*, Seigneur Dieu, qui m'avez couvert de vos ailes! Et Joseph les embrassa et les reçut dans sa maison. Mais un autre jour Joseph, montant son âne, marcha avec eux, et ils allèrent à Jérusalem. Et tous les Juifs l'ayant appris, il lui coururent au-devant criant et disant : Paix à votre entrée, père Joseph! Auxquels répondant, il dit : Paix à tout le peuple! Et tous l'embrassèrent. Et Nicodème le reçut dans sa maison, faisant un grand festin[1]. Mais un autre jour de préparation, Annas, Caïphas, et Nicodème, dirent à Joseph : Confessez au Dieu d'Israël, et manifestez-nous toutes choses sur lesquelles vous serez interrogé, parce que nous avons été fâchés de ce que vous avez enseveli le corps du Seigneur Jésus : vous enfermant dans une chambre, nous ne vous avons pas trouvé, et nous avons été fort étonnés, et la crainte nous a saisis jusqu'à ce que nous vous avons reçu présent. Devant Dieu donc manifestez-nous ce qui s'est fait. Or Joseph, répondant, dit : Vous m'enfermâtes bien un jour de préparation vers le soir. Comme je faisais mon oraison le jour du sabbat à minuit, la maison fut suspendue par les quatre angles, et je vis Jésus comme un éclat de lumière, et je tombai par terre de frayeur. Mais Jésus, tenant ma main, m'éleva de terre, et une rosée me couvrit. Et, essuyant ma face, il m'embrassa et me dit : Ne craignez point, Joseph, regardez-moi, et voyez que c'est moi[2]. Je regardai donc, et je dis : Mon maître Élias. Et il me dit : Je ne suis pas Élias, moi; mais je suis Jésus de Nazareth, dont vous avez enseveli le corps. Mais je lui dis : Montrez-moi le monument où je vous ai mis. Or Jésus, tenant ma main, me conduisit dans le lieu où je l'ai mis, et me montra le suaire et le lange dans lequel j'avais enveloppé sa tête.

1. Luc, v, v. 29. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, xxiv, v. 39. (*Id.*)

Alors je connus que c'est Jésus, et je l'adorai, et je dis[1] : Béni *soit* celui qui vient au nom du Seigneur ! Mais Jésus, tenant ma main, me conduisit à Arimathie dans ma maison, et me dit : Paix à vous, et jusqu'au quarantième jour ne sortez pas de votre maison. Pour moi, je vais vers mes disciples.

XVI. — Lorsque les princes des prêtres et les autres prêtres et les lévites eurent entendu toutes ces choses, ils furent étonnés, et tombèrent par terre comme morts sur leurs visages, et s'écriant entre eux, ils dirent : Quel est ce prodige qui s'est fait à Jérusalem? Nous connaissons le père et la mère de Jésus. Et un certain lévite dit : J'ai connu plusieurs *personnes* de sa parenté craignant Dieu, et offrant toujours dans le temple des hosties et des holocaustes avec des oraisons au Dieu d'Israël. Et lorsque le grand prêtre Siméon le reçut, le tenant dans ses mains, il lui dit[2] : Maintenant, Seigneur, vous renvoyez votre serviteur en paix selon votre parole, parce que mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé devant la face de tous les peuples ; la lumière pour la révélation des nations et la gloire de votre peuple d'Israël. Pareillement le même Siméon bénit Marie, mère de Jésus, et lui dit : Je vous annonce touchant cet enfant qu'il a été mis pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs, et pour signe de contradiction. Et le glaive traversera votre âme, et les pensées seront révélées de plusieurs cœurs. Alors tous les Juifs dirent : Envoyons à ces trois hommes qui dirent qu'ils l'avaient vu parlant avec ses disciples sur la montagne des Oliviers. Cela étant fait, ils leur demandèrent qu'est-ce qu'ils avaient vu. Lesquels répondant dirent d'une voix : Le Seigneur Dieu d'Israël est vivant, parce que nous avons vu clairement Jésus parlant avec ses disciples sur la montagne des Oliviers, et montant au ciel. Alors Annas et Caïphas les séparèrent l'un de l'autre, et les interrogèrent séparément. Lesquels, confessant unanimement la vérité, dirent qu'ils avaient vu Jésus. Alors Annas et Caïphas dirent : Notre loi contient[3] : De la bouche de deux ou de trois témoins toute parole est assurée. Mais que disons-nous ? le bienheureux Énoch plut à Dieu[4], et fut transporté par la parole de Dieu, et[5] la sépulture du bienheureux Moïse ne se trouve pas. Mais Jésus a été livré à Pilate, flagellé, couvert de crachats, couronné d'épines, frappé d'une lance, et crucifié, mort sur le bois, et enseveli, comme l'honorable père

1. Matth., XXIII, v. 39. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, II, v. 29. (*Id.*)
3. *Deut.*, XVII, v. 6. (*Note de Voltaire.*)
4. *Genes.*, V, v. 24. (*Id.*)
5. *Deut.*, XXXIV, v. 6. (*Id.*)

Joseph a enseveli son corps dans un sépulcre neuf, et a témoigné qu'il l'a vu vivant. Et ces trois hommes ont témoigné qu'ils l'ont vu parlant avec ses disciples sur la montagne des Oliviers, et montant au ciel.

XVII. — Joseph donc se levant, dit à Annas et Caïphas : C'est véritablement avec raison que vous admirez ce que vous avez entendu, que Jésus, depuis sa mort, a été vu vivant et montant au ciel. C'est véritablement admirable, parce que non-seulement il est ressuscité des morts, mais encore il a ressuscité les morts des monuments, et[1] ils ont été vus de plusieurs *personnes* à Jérusalem. Et maintenant écoutez-moi, parce que nous avons tous connu le bienheureux Siméon, grand prêtre, qui reçut dans ses mains[2] l'enfant Jésus dans le temple. Et ce même Siméon a eu deux fils, frères de père et de mère, et nous avons tous été à leur mort et à leur sépulture. Marchez donc et voyez leurs monuments, car ils sont ouverts, parce qu'ils sont ressuscités, et voilà qu'ils sont dans la ville d'Arimathie, vivant ensemble en oraison. Quelques-uns les entendent criant, ne parlant cependant avec personne, mais se taisant comme des morts. Mais venez, allons vers eux avec tout honneur et modération, conduisons-les vers nous. Et si nous les conjurons, peut-être nous diront-ils quelques mystères touchant leur résurrection. Les Juifs, entendant ces choses, se réjouirent tous grandement; et Annas et Caïphas, Nicodème et Joseph, et Gamaliel, allant, ne les trouvèrent pas dans leur sépulcre; mais, marchant dans la ville d'Arimathie, ils les trouvèrent à genoux appliqués en oraison. Et, les embrassant avec toute vénération et crainte de Dieu, ils les conduisirent à Jérusalem dans la synagogue. Et, ayant fermé les portes, prenant la loi du Seigneur et la mettant dans leurs mains, ils les conjurèrent par le Dieu Adonaï, et le Dieu d'Israël, qui par la loi et les prophètes a parlé à nos pères, disant : Si vous croyez que c'est Jésus même qui vous a ressuscités des morts, dites-nous ce que vous avez vu, et comment vous êtes ressuscités des morts. Charinus et Lenthius, entendant cette conjuration, tremblèrent du corps, et, troublés du cœur, ils gémirent. Et regardant ensemble vers le ciel, ils firent un signe de croix sur leurs langues avec leurs doigts. Et aussitôt ils parlèrent ainsi, disant : Donnez-nous à chacun des tomes de papier, et nous vous écrirons tout ce que nous avons vu. Et ils leur donnèrent, et, s'asseyant, ils écrivirent chacun disant :

1. Matth., XXVII, v. 53. (*Note de Voltaire.*)
2. Luc, II, v. 28. (*Id.*)

XVIII. — Seigneur Jésus et Dieu père, résurrection et vie des morts, permettez-nous de dire vos mystères que nous avons vus après la mort de votre croix, parce qu'on nous a conjurés par vous. Car vous avez défendu à vos serviteurs de rapporter les secrets de votre divine majesté, que vous avez faits dans les enfers. Or, comme nous étions placés avec nos pères dans le profond de l'enfer, dans l'obscurité des ténèbres, tout à coup une couleur d'or du soleil et une lumière rougeâtre *nous* a éclairés, et aussitôt Adam le père de tout le genre humain avec tous les patriarches et prophètes ont tressailli, disant : Cette lumière est l'auteur de la lumière éternelle, qui nous a promis de nous transmettre une lumière coéternelle. Et le prophète Jésaïas s'est écrié, et a dit : C'est la lumière du Père et du fils de Dieu, comme j'ai prédit lorsque j'étais vivant sur la terre[1], la terre de Zabulon et la terre de Nephtalim au delà du Jourdain ; le peuple qui marche dans les ténèbres a vu une grande lumière : et la lumière est levée à ceux qui habitent dans la région de l'ombre de la mort. Et maintenant elle est arrivée et a brillé pour nous, qui étions assis dans la mort. Et comme nous tressaillions tous de joie dans la lumière qui a brillé sur nous, il nous est survenu notre père Siméon, et en tressaillant de joie il a dit à tous : Glorifiez le Seigneur Jésus-Christ fils de Dieu, que j'ai reçu enfant dans mes mains dans le temple, et poussé par le Saint-Esprit je lui ai dit et confessé : Parce que maintenant mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé devant la face de tous les peuples ; la lumière pour la révélation des nations et la gloire de votre peuple d'Israël. Tous les saints qui étaient au profond de l'enfer, entendant ces choses, se réjouirent davantage. Et ensuite il survint comme un ermite[2], et tous lui demandent : Qui êtes-vous ? Et leur répondant, il dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert, Jehan-Baptiste, prophète du Très-Haut, présent devant la face de son avénement *pour* préparer ses voies, pour donner la science du salut à son peuple, pour la rémission de leurs péchés. Et moi Jehan, voyant Jésus venir à moi, j'ai été poussé par le Saint-Esprit, et j'ai dit : Voilà l'agneau de Dieu, voilà celui qui ôte les péchés du monde. Et je l'ai baptisé dans le fleuve du Jourdain, et j'ai vu le Saint-Esprit descendant sur lui en espèce de colombe. Et j'ai entendu une voix du ciel disant : Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel je me suis bien complu ; écoutez-

1. Isaïe, IX, v. 1. (*Note de Voltaire.*)
2. Matth., III, 3. (*Id.*)

le. Et maintenant[1] le précédant devant sa face, je suis descendu vous annoncer que dans très-peu le fils de Dieu même, se levant d'en haut, nous visitera, venant à nous, qui sommes assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.

XIX. — Mais lorsque le père Adam, premier formé, eut entendu ces choses que Jésus a été baptisé dans le Jourdain, il cria à son fils Seth : Racontez à vos fils les patriarches et les prophètes toutes les choses que vous avez entendues de Michel archange, quand je vous ai envoyé aux portes du paradis afin que vous priassiez Dieu, et qu'il oignît[2] ma tête lorsque j'étais malade. Alors Seth, s'approchant des saints patriarches et des prophètes, dit : Moi, Seth, comme j'étais priant le Seigneur aux portes du paradis, voilà que l'ange du Seigneur, Michel, m'apparut, disant : J'ai été envoyé vers vous par le Seigneur; je suis établi[3] sur le corps humain. Je vous dis, Seth : Ne priez point Dieu dans les larmes, et ne le suppliez point à cause de l'huile de la miséricorde du bois, afin que vous oigniez votre père Adam pour la douleur de sa tête, parce que vous ne pourrez le recevoir en aucune façon, si ce n'est dans les derniers jours et les derniers temps, si ce n'est quand cinq mille et cinq cents ans auront été accomplis; alors le très-tendre Fils de Dieu viendra sur la terre ressusciter le corps humain d'Adam[4], et ressusciter en même temps les corps des morts, et lui-même venant sera baptisé dans l'eau du Jourdain[5]; et lorsqu'il sera sorti de l'eau du Jourdain, alors il oindra de l'huile de sa miséricorde tous ceux qui croiront en lui, et l'huile de sa miséricorde sera pour la génération de ceux qui doivent naître de l'eau et du Saint-Esprit pour la vie éternelle. Alors Jésus-Christ le très-tendre Fils de Dieu, descendant sur terre, introduira notre père Adam vers l'arbre de miséricorde dans le paradis. Tous les patriarches et les prophètes, entendant toutes ces choses de Seth, tressaillirent davantage de joie.

XX. — Et comme tous les saints tressaillaient de joie, voilà que Satan, prince et chef de la mort, dit au prince des enfers : Je m'apprête à prendre Jésus de Nazareth lui-même, qui s'est glorifié d'être Fils de Dieu, et *qui* est un homme craignant la mort, et disant[6] : Mon âme est triste jusqu'à la mort; et me causant plusieurs maux et à plusieurs autres que j'ai rendus aveugles et

1. Luc, I, v. 76. (*Note de Voltaire.*)
2. Marc, VI, v. 13; et Jac., V, v. 14. (*Id.*)
3. *Ex Judæ Ep.*, v. 9. (*Id.*)
4. Matth., XXVII, v. 52. (*Id.*)
5. Matth., III, v. 13. (*Note de Voltaire.*)
6. Matth., XXVI, v. 38; et Ps. XLII, v. 5. (*Id.*)

boiteux, et que de plus j'ai tourmentés par différents démons, il les a guéris d'une parole, et il vous a enlevé les morts que je vous ai amenés. Or le prince des enfers, répondant, dit à Satan: Quel est ce prince si puissant, puisqu'il est un homme craignant la mort? Car tous les puissants de la terre sont tenus assujettis par ma puissance, *après* que vous les avez amenés assujettis par votre force. Si donc il est puissant dans son humanité, je vous dis véritablement il est tout-puissant dans sa divinité, et personne ne peut résister à son pouvoir; et lorsqu'il dit qu'il craint la mort, il veut vous tromper, et malheur à vous sera dans des siècles éternels. Or, Satan répondant, dit au prince du Tartare: Qu'avez-vous hésité, et qu'avez-vous craint de prendre ce Jésus de Nazareth, votre adversaire et le mien? Car je l'ai tenté, et j'ai excité contre lui par le zèle et la colère mon ancien peuple juif. J'ai aiguisé une lance pour sa passion; j'ai mêlé du fiel et du vinaigre, et je lui ai fait donner à boire, et j'ai préparé du bois pour le crucifier, et des clous pour percer ses mains et ses pieds; et sa mort est très-proche; et je vous l'amènerai assujetti à vous et à moi. Or le prince du Tartare, répondant, dit: Vous m'avez dit que c'est lui qui m'a arraché les morts. Ceux qui sont détenus ici, pendant qu'ils vivaient sur la terre, n'ont point été enlevés par leurs pouvoirs, mais par les divines prières, et leur Dieu tout-puissant me les a arrachés. Quel est donc ce Jésus de Nazareth, qui, par sa parole, m'a arraché les morts sans prières? C'est peut-être lui qui m'a arraché, et a rendu à la vie, par son pouvoir, Lazare mort depuis quatre jours, sentant mauvais et dissous [1], que je détenais mort. Satan, répondant au prince des enfers, dit: C'est ce même Jésus de Nazareth. Le prince des enfers, entendant ces choses, lui dit: Je vous conjure par vos vertus et par les miennes, ne me l'amenez pas; car lorsque j'ai appris la force de sa parole, j'ai tremblé très-effrayé de crainte; et en même temps tous mes mauvais ministres ont été troublés avec moi; et nous n'avons pas pu retenir Lazare même; mais, se secouant avec toute la malignité et la vitesse *possibles*, il est sorti sain d'avec nous, et la terre même qui tenait le corps mort de Lazare l'a aussitôt rendu vivant. Or je sais maintenant que le Dieu tout-puissant a pu faire ces choses, *lui* qui est puissant dans son empire, et puissant dans son humanité, et qui est le sauveur du genre humain. Ne me l'amenez donc point; car tous ceux que je retiens ici renfermés en prison sous l'incrédulité, et en-

1. Jean, XI, v. 39. (*Note de Voltaire.*)

chaînés par les liens de leurs péchés, il les dégagera, et les conduira à la vie éternelle de sa divinité.

XXI. — Et comme Satan et le prince de l'enfer disaient ces choses alternativement, tout d'un coup on entendit une voix comme le tonnerre[1] et un bruit comme un orage. Prince, levez vos portes; et portes éternelles, élevez-vous, et le roi de gloire entrera[2]. Or quand le prince du Tartare eut entendu ces *paroles*, il dit à Satan: Éloignez-vous de moi, et sortez dehors de mes demeures; si vous êtes un puissant combattant, combattez contre le roi de gloire; mais qu'avez-vous avec lui? Et il renvoya Satan hors de ses demeures; et le prince dit à ses impies ministres: Fermez les solides portes d'airain, et poussez les verrous de fer, et résistez vaillamment, de peur que nous ne soyons emmenés captifs en captivité. Toute la multitude des saints entendant ces *paroles*, ils dirent au prince des enfers, en le réprimandant d'une voix forte: Ouvrez vos portes, afin que le roi de gloire entre; et David, ce divin prophète, s'écria, disant: Est-ce que, lorsque j'étais vivant sur la terre, je ne vous ai pas bien prédit[3]? Que les miséricordes du Seigneur le louent et ses merveilles pour les enfants des hommes, parce qu'il a rompu les portes d'airain et brisé les verrous de fer. Il les a retirés de la voie de leur iniquité, car ils ont été humiliés à cause de leurs injustices; et, après cela, un autre prophète, savoir saint Ésaïas, dit pareillement à tous les saints: Est-ce que, lorsque j'étais vivant sur la terre, je ne vous ai pas bien prédit[4]? Les morts qui sont dans les monuments s'éveilleront et ressusciteront, et ceux qui sont dans la terre tressailleront de joie, parce que la rosée qui est du Seigneur est leur santé; et j'ai encore dit[5]: Mort, où est votre victoire? Mort, où est votre aiguillon? Or, tous les saints, entendant ces paroles d'Isaïe, dirent au prince des enfers: Ouvrez maintenant vos portes, et enlevez vos verrous de fer, parce que vous serez vaincu et sans pouvoir; et on entendit une grande voix comme le bruit du tonnerre, disant[6]: Princes, levez vos portes, et portes infernales, élevez-vous, et le roi de gloire entrera; mais le prince des enfers voyant qu'on avait crié deux fois, feignant d'ignorer, dit: Qui est le roi de gloire? Or David, répondant au prince des enfers, dit: Je connais ces paroles de la voix, parce que ce sont les mêmes que j'ai prophétisées par

1. *Apocal.*, XIV, v. 2. (*Note de Voltaire.*)
2. Ps. XXIII, v. 7. (*Id.*)
3. Ps. CVI, v. 15 et seq. (*Id.*)
4. Isaïe, XXVI, v. 14. (*Note de Voltaire.*)
5. Osée, XIII, v. 14. (*Id.*)
6. Ps. XXIII, v. 9. (*Id.*)

son esprit; et maintenant je vous dis ce que j'ai dit ci-devant: Le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans le combat, c'est lui qui est le roi de gloire; et[1] le Seigneur est dans le ciel, et il a regardé sur la terre, afin qu'il entendît les gémissements de ceux qui sont dans les fers, et qu'il délivrât les fils de ceux qui ont été mis à mort; et maintenant, très-vilain et très-sale prince de l'enfer, ouvrez vos portes, et que le roi de gloire entre, parce qu'il est le Seigneur du ciel et de la terre. David, disant ces *mots* au prince des enfers, le Seigneur de majesté survint en forme d'homme, et il éclaira les ténèbres éternelles, et il rompit les liens indissolubles; et, par une vertu invincible, il visita ceux qui étaient assis dans les profondes ténèbres des crimes, et dans l'ombre de la mort des péchés.

XXII. — La Mort impie, entendant cela avec ses cruels ministres, ils furent saisis de crainte dans leurs propres royaumes, ayant connu la clarté de la lumière; tandis qu'ils virent tout d'un coup le Christ établi dans leurs demeures, ils s'écrièrent disant: Nous sommes déjà vaincus par vous, vous dirigez au Seigneur notre confusion. Qui êtes-vous qui, sans atteinte de corruption, avez, pour preuve incorruptible de majesté, des splendeurs que vous méprisez? Qui êtes-vous si puissant ou impuissant, grand et petit, humble et élevé soldat, qui pouvez commander sous la forme de serviteur, comme humble combattant? et roi de gloire mort et vivant, que la croix a porté étant tué; qui avez été couché mort dans le sépulcre, et qui êtes descendu vivant vers nous. Et à votre mort toute créature a tremblé, et tous les astres ont été ébranlés; et maintenant vous êtes devenu libre entre les morts, et vous troublez nos légions. Qui êtes-vous qui déliez les captifs et remettez dans leur première liberté ceux qui sont tenus liés par le péché originel? Qui êtes-vous, qui pénétrez d'une lumière divine, brillante, et éclatante, *ceux qui sont* aveuglés par les ténèbres des péchés? De même toutes les légions des démons, effrayées d'une pareille crainte, crièrent avec une soumission craintive, et d'une voix, disant: Comment et d'où vient, Jésus-Christ, que vous êtes un homme si fort et brillant de majesté, si beau, sans tache, et pur de crime? Car ce monde terrestre, qui nous a toujours été assujetti jusqu'à présent, qui nous payait des tributs pour nos sombres usages, ne nous a jamais fourni un tel homme mort, n'a jamais destiné de pareils présents aux princes des enfers?

1. Ps. CII, v. 19 et 20. (*Note de Voltaire.*)

Qui êtes-vous donc, vous qui êtes ainsi entré sans crainte dans nos confins; et non-seulement vous ne craignez pas de nous causer de grands supplices; mais, de plus, vous tâchez de nous délivrer tous de nos liens? Peut-être êtes-vous ce Jésus, de qui Satan disait tout à l'heure à notre prince que, par votre mort de la croix, vous deviez enlever toute la puissance de la Mort. Alors le Seigneur de gloire, foulant aux pieds la Mort, et saisissant le prince des enfers, le priva de toute sa puissance, et attira notre père terrestre à sa clarté.

XXIII. — Alors les princes du Tartare, prenant Satan, lui dirent en le reprenant fortement : O Belzébuth, prince de perdition et chef de destruction, dérision des anges de Dieu, ordure des justes, qu'avez-vous voulu faire ici ? Vous avez voulu crucifier le roi de gloire, dans la ruine duquel vous nous avez promis de si grandes dépouilles : ignorant comme insensé, qu'avez-vous fait ? Car ne voilà-t-il pas déjà que ce Jésus de Nazareth, par l'éclat de sa glorieuse divinité, chasse toutes les horribles ténèbres de la Mort, a brisé les bas et les hauts des prisons, et a mis dehors tous les captifs, et a délivré tous ceux qui étaient dans les fers ? Et tous ceux qui, à cause des cruels tourments, avaient coutume de soupirer et de gémir, nous insultent, et nous sommes accablés de leurs imprécations? Nos royaumes impies sont vaincus; et il ne nous reste plus aucun genre d'homme, mais plutôt ils nous menacent fortement, parce que ces morts ne nous ont jamais été superbes, et ces captifs n'ont jamais pu être joyeux. O Satan, prince de tous les maux, père des impies et des violateurs, qu'avez-vous voulu faire ici, parce que, depuis le commencement jusqu'à présent, ils ont désespéré du salut et de la vie? Maintenant aucun de leurs gémissements ne se fait entendre, et on ne trouve aucune trace de larmes dans la face d'aucun d'eux. O prince Satan, possession des enfers, vous avez maintenant perdu, par le bois de la croix, vos richesses que vous aviez acquises par le bois de la prévarication et la perte du paradis, et toute votre joie a péri : pendant que vous avez pendu ce Jésus-Christ roi de gloire, vous avez agi contre vous et contre moi; désormais vous connaîtrez quels grands tourments et *quels* supplices éternels et infinis vous devez souffrir. O Satan, prince de tous les méchants, auteur de la mort et source de tout orgueil, vous auriez dû premièrement chercher une mauvaise cause de ce Jésus de Nazareth contre lequel vous n'avez trouvé aucune cause de mort. Pourquoi, sans raison, avez-vous osé le crucifier injustement, et amener dans notre région l'innocent et le juste? Et vous avez perdu les

mauvais, les impies et les injustes, de tout le monde. Et comme le prince des enfers parlait à Satan, alors le roi de gloire dit au prince même des enfers Belzébuth : Le prince Satan sera sous votre puissance pendant tous les siècles, substitué à la place d'Adam et de ses enfants mes justes.

XXIV. — Et Jésus, étendant sa main, dit : Venez à moi, tous mes saints, qui avez été créés à mon image, qui avez été damnés par le bois, le diable et la Mort. Vivez par le bois de ma croix, maintenant que le diable prince du monde est damné, et que la Mort est renversée. Alors aussitôt tous les saints de Dieu furent réunis sous la main de Dieu très-haut. Mais le Seigneur Jésus, tenant la main d'Adam, lui dit : Paix à vous avec tous vos enfants mes justes. Or Adam, se jetant aux genoux du Seigneur Jésus-Christ, le supplia humblement avec larmes, disant d'une voix forte[1] : « Seigneur, je vous exalterai, parce que vous m'avez reçu, et que vous n'avez pas délecté mes ennemis sur moi. Seigneur Dieu, j'ai crié à vous, et vous m'avez guéri, Seigneur. Vous avez retiré mon âme de l'enfer, vous m'avez sauvé de ceux qui descendaient dans le lac. Chantez des psaumes au Seigneur, tous ses saints, et confessez à la mémoire de sa sainteté. Parce que la colère est dans son indignation, et la vie dans sa volonté. » Et pareillement tous les saints de Dieu, se jetant aux genoux du Seigneur Jésus, dirent d'une voix : Vous êtes arrivé, rédempteur du monde, et vous avez accompli par les faits en ce moment, comme vous avez prédit par la loi et par vos saints prophètes. Vous avez racheté les vivants par votre croix, et par la mort de la croix vous êtes descendu vers nous pour nous arracher des enfers et de la mort par votre majesté. Seigneur, comme vous avez placé votre croix, le titre de votre gloire, dans le ciel, et vous l'avez érigée le titre de la rédemption sur la terre ; de même, Seigneur, placez dans l'enfer le signe de la victoire de votre croix, afin que la Mort ne domine plus. Et le Seigneur Jésus, étendant sa main, fit un signe de croix sur Adam et sur tous ses saints ; et, prenant la *main* droite d'Adam, il sortit des enfers. Et tous les saints de Dieu le suivirent. Alors le prophète royal saint David cria fortement disant[2] : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait des choses admirables. Sa droite et son saint bras nous a sauvés pour lui. Le Seigneur a fait connaître son salut, et a révélé sa justice en face des nations. » Et toute la

1. Ps. XXX, v. 1, 2 et 3. (*Note de Voltaire.*)
2. Ps. CXLVIII, v. 1, 2 et 3. (*Id.*)

troupe des saints répondirent disant[1]: « Toute cette gloire est à tous les saints de Dieu. Ainsi soit-il. Louez Dieu. » Et après cela le prophète Habacuc s'écria disant[2] : « Vous êtes sorti pour le salut de votre peuple, pour délivrer vos peuples. » Et tous les saints répondirent disant[3] : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le Seigneur Dieu qui nous a éclairés. C'est ici notre Dieu à jamais et pour le siècle du siècle, il nous régira pour les siècles. Ainsi soit-il. Louez Dieu. Et de même tous les prophètes, rapportant des *textes* sacrés de ses louanges, suivaient le Seigneur.

XXV. — Or le Seigneur, tenant la main d'Adam, la donna à Michel archange, et tous les saints suivaient Michel archange, et la grâce glorieuse les introduisit dans le paradis; et deux hommes anciens des jours vinrent au-devant d'eux; mais étant interrogés par les saints : Qui êtes-vous, qui n'avez pas encore été avec nous dans les enfers, et qui avez été placés corporellement en paradis? un d'eux, répondant, dit: Je suis Énoch, qui ai été transporté par une parole. Et celui-ci qui est avec moi est Élias thesbite, qui a été enlevé par un char de feu[4]. Ici, et jusqu'à présent, nous n'avons point éprouvé la mort; mais nous devons revenir pour l'avénement du Christ, armés de signes divins et de prodiges pour combattre avec lui et en être tués dans Jérusalem, et, après trois jours et demi[5], vivants derechef, être enlevés dans les nuées.

XXVI. — Et comme saint Enoch et Élias disaient ces *paroles*, voici qu'il survient un autre homme très-misérable, portant sur ses épaules le signe de la croix. Et lorsque tous les saints le virent, ils lui dirent : Qui êtes-vous? parce que vous avez l'air d'un larron, et pourquoi portez-vous une croix sur vos épaules? Et leur répondant, il dit : Vous avez dit vrai que j'ai été un larron, faisant tous les maux sur la terre. Et les Juifs me crucifièrent avec Jésus; et je vis les merveilles des créatures qui furent faites par la croix du Seigneur Jésus crucifié; et je crus qu'il est le Créateur de toutes les créatures, et le roi tout-puissant; et je le priai, disant : Souvenez-vous de moi, Seigneur, lorsque vous serez venu dans votre royaume. Aussitôt, ayant égard à ma prière, il me dit[6] : En vérité, je vous dis vous serez aujourd'hui avec moi en paradis. Et il me donna ce signe de croix, disant : Portez-le, et marchez dans le paradis; et si l'ange[7] gardien du paradis ne vous

1. Ps. CXLIX, v. 9. (*Note de Voltaire.*)
2. Habacuc, III, v. 13. (*Id.*)
3. Matth., XXIII, v. 39. (*Id.*)
4. IV, *Reg.*, II, v. 11. (*Id.*)
5. *Apocal.*, XI, v. 11. (*Note de Voltaire.*)
6. Luc, XXIII, v. 43. (*Id.*)
7. *Gen.*, III, v. 24. (*Id.*)

laisse pas entrer, montrez-lui le signe de croix, et dites-lui que Jésus-Christ fils de Dieu, qui est maintenant crucifié, m'a envoyé à vous. Lorsque j'eus fait cela, je dis toutes ces choses à l'ange gardien du paradis, qui, lorsqu'il me les entendit *dire*, ouvrant aussitôt, il me fit entrer, et me plaça à la droite du paradis, disant : Voilà, tenez-vous un moment là, afin qu'Adam, le père de tout le genre humain, entre avec tous ses fils les saints et les justes du Christ Seigneur crucifié. Lorsqu'ils eurent entendu toutes les paroles du larron, tous les patriarches d'une voix dirent : Vous êtes béni, Dieu tout-puissant, père des biens éternels, et père des miséricordes, qui avez donné une telle grâce à ses péchés, et l'avez rétabli en grâce du paradis, et l'avez placé par une vie spirituelle très-sainte dans vos pâturages spirituels et abondants. Ainsi soit-il.

XXVII. — Ce sont là les divins et sacrés mystères que nous avons vus et entendus, moi Charinus et Lenthius ; il ne nous est plus permis de raconter les autres mystères de Dieu, comme Michel archange déclarant hautement nous dit : Allant avec mes frères à Jérusalem, vous serez en oraison, criant et glorifiant la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, *vous* qu'il a ressuscités avec lui. Et vous ne parlerez avec aucun homme, et vous resterez comme muets jusqu'à ce que l'heure arrive que le Seigneur vous permette de rapporter les mystères de sa divinité. Or Michel archange nous ordonna d'aller au delà du Jourdain, dans un lieu très-bon et abondant, où sont plusieurs qui sont ressuscités en témoignage de la résurrection du Christ : parce que c'est seulement pour trois jours que nous sommes ressuscités des morts, que nous avons été envoyés à Jérusalem pour célébrer la pâque du Seigneur avec nos parents en témoignage du Seigneur Christ, et nous avons été baptisés dans le saint fleuve du Jourdain. Et depuis nous n'avons été vus de personne. Ce sont là les grandes choses que Dieu nous a ordonné de vous rapporter, et donnez-lui louange et confession, et faites pénitence, et il aura pitié de vous. Paix à vous par le Seigneur Dieu Jésus-Christ et Sauveur de tous les nôtres. Ainsi soit-il, ainsi soit-il, ainsi soit-il. Et après qu'en écrivant ils eurent accompli toutes choses, ils écrivirent chaque tome de papier. Or Charinus donna ce qu'il écrivit dans les mains d'Annas et de Caïphas, et de Gamaliel. Et pareillement Lenthius donna ce qu'il écrivit dans les mains de Nicodème et de Joseph ; et tout d'un coup ils furent transfigurés très-blancs[1], et on ne les vit plus. Or leurs écrits se trouvèrent

1. Marc, IX, v. 2. (*Note de Voltaire.*)

égaux, n'ayant rien, *pas même* une lettre de moins ou de plus. Toute la synagogue des Juifs, entendant tous ces discours admirables de Charinus et de Lenthius, se dirent l'un à l'autre : Véritablement c'est Dieu qui a fait toutes ces choses, et béni soit le Seigneur Jésus dans les siècles des siècles, ainsi soit-il. Et ils sortirent tous avec une grande inquiétude, avec crainte et tremblement, et ils frappèrent leurs poitrines, et chacun se retira chez soi[1]. Toutes ces choses que les Juifs dirent dans leur synagogue, Joseph et Nicodème l'annoncèrent aussitôt au gouverneur; et Pilate écrivit tout ce que les Juifs avaient fait et dit touchant Jésus, et mit toutes ces paroles dans les registres publics de son prétoire.

XXVIII. — Après cela Pilate, étant entré dans le temple des Juifs, assembla tous les princes des prêtres, et les scribes, et les docteurs de la loi, et il entra avec eux dans le sanctuaire du temple, et ordonna que toutes les portes fussent fermées, et il leur dit : Nous avons appris que vous avez une certaine grande bibliothèque dans ce temple, c'est pourquoi je vous prie qu'elle soit présentée devant nous; et lorsqu'ils eurent apporté cette grande bibliothèque ornée d'or et de pierres précieuses par quatre ministres, Pilate dit à tous : Je vous conjure par le Dieu votre père qui a fait et ordonné que ce temple fût bâti, de ne me point taire la vérité : vous savez tout ce qui est écrit dans cette bibliothèque, mais dites-moi maintenant si vous avez trouvé dans les Écritures que ce Jésus que vous avez crucifié est le fils de Dieu qui doit venir pour le salut du genre humain, et manifestez-moi en combien d'années des temps il devait venir. Étant ainsi conjurés, Annas et Caïphas firent sortir du sanctuaire tous les autres qui étaient avec eux, et ils fermèrent eux-mêmes les portes du temple et du sanctuaire, et ils dirent à Pilate : Nous sommes conjurés par vous, ô juge ! par l'édification de ce temple, de vous manifester la vérité et la raison. Après que nous avons crucifié Jésus, ignorant qu'il était le fils de Dieu, et pensant qu'il faisait les vertus par quelque enchantement, nous avons fait une grande assemblée dans ce temple. Et conférant l'un avec l'autre les signes des vertus que Jésus avait faites, nous avons trouvé plusieurs témoins de notre race qui ont dit qu'ils l'ont vu vivant après la passion de sa mort, et nous avons vu deux témoins dont Jésus a ressuscité les corps d'entre les morts, qui nous ont annoncé plusieurs merveilles que Jésus a faites chez les morts, que nous

1. *Act.*, XXI, v. 6. (*Note de Voltaire.*)

avons écrites entre nos mains. Et c'est notre coutume que chaque année ouvrant cette sainte bibliothèque devant notre synagogue, nous cherchons le témoignage de Dieu, et nous avons trouvé dans le premier livre des *Septante*, où Michel archange parla au troisième fils d'Adam le premier homme, de cinq mille cinq cents ans dans lesquels devait venir du ciel le très-aimé fils de Dieu le Christ, et nous avons encore considéré que peut-être il est le Dieu d'Israël qui dit à Moïse[1] : « Faites-vous une arche du Testament de la longueur de deux coudées et demie, de la hauteur d'une coudée et demie, de la largeur d'une coudée et demie. » Dans ces cinq coudées et demie, nous avons compris et nous avons connu dans la fabrique de l'arche du Vieux Testament, que dans cinq mille ans et demi Jésus-Christ devait venir dans l'arche de son corps ; et ainsi nos Écritures attestent qu'il est le fils de Dieu, et le Seigneur, et le roi d'Israël, parce qu'après sa passion nous, princes des prêtres, admirant les signes qui se faisaient à cause de lui, nous avons ouvert cette bibliothèque, examinant toutes les générations jusqu'à la génération de Joseph et de Marie, mère de Jésus, pensant qu'il était de la race de David; nous avons trouvé ce que fit le Seigneur, et quand il fit le ciel et la terre, et Adam le premier homme, jusqu'au déluge, deux mille deux cent et douze ans. Et depuis le déluge jusqu'à Abraham, neuf cent douze ans. Et depuis Abraham jusqu'à Moïse, quatre cent trente ans. Et depuis Moïse jusqu'au roi David, cinq cent dix ans. Et depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, cinq cents ans. Et depuis la transmigration de Babylone jusqu'à l'incarnation du Christ, quatre cents ans. Et ils font ensemble cinq mille et demi[2]; et ainsi il apparaît que Jésus que nous avons crucifié est Jésus-Christ fils de Dieu, vrai Dieu, et tout-puissant. Ainsi soit-il.

Pour rendre ce recueil plus intéressant, nous joindrons ici deux *Lettres* et une *Relation de Pilate* à l'empereur Tibère; et nous finirons par les *Actes de Pierre et de Paul*, que nous avons promis dans l'Avant-propos[3].

1. *Exod.*, xxv, v. 10. (*Note de Voltaire.*)
2. De 5500, il s'en manque 536; l'addition ne donne que 4964. (*Id.*)
3. Page 449.

DEUX LETTRES[1]

DE PILATE A L'EMPEREUR TIBÈRE

LETTRE I.

PONCE PILATE SALUE CLAUDE[2].

Il arriva dernièrement, et je l'ai moi-même prouvé, que les Juifs par envie se punirent, ainsi que leurs descendants, par une cruelle condamnation. Comme il avait été promis à leurs pères que Dieu leur enverrait du ciel son saint qui serait à juste titre appelé leur *roi*, et qu'il leur avait promis de l'envoyer sur terre par une vierge; et comme le Dieu des Hébreux l'avait envoyé en Judée lorsque j'en étais gouverneur, voyant qu'il avait rendu la vue aux aveugles, purifié les lépreux, guéri les paralytiques, chassé les démons des possédés, même ressuscité des morts, commandé aux vents, marché à pied sec sur les eaux de la mer, et fait plusieurs autres miracles, tout le peuple des Juifs disait qu'il était fils de Dieu; mais les princes des Juifs prirent envie contre lui, s'en saisirent, me le livrèrent, et le chargèrent de fausses accusations, m'assurant qu'il était magicien, et qu'il agissait contre la loi. Je crus que cela était ainsi, et l'ayant fait flageller, je le leur abandonnai pour en faire ce qu'ils voudraient. Ils le crucifièrent, et mirent des gardes à son tombeau. Mais comme mes soldats le gardaient, il ressuscita le troisième jour; mais la méchanceté des Juifs en fut si irritée qu'ils donnèrent de l'argent aux gardes pour leur faire dire que ses disciples avaient enlevé son corps; mais quoiqu'ils eussent reçu de l'argent, ils ne purent taire ce qui était arrivé : car ils attestèrent qu'ils l'avaient vu ressusciter, et que les Juifs leur avaient donné de l'argent. C'est pourquoi je vous l'ai écrit, de peur que quelqu'un ne le rapporte autrement, et ne croie devoir ajouter foi aux mensonges des Juifs.

1. Voyez la note 6 de la page 462.
2. Tibère avait ce nom, parce qu'il était de la famille patricienne Claudia. (Sueton., ch. I et XLII, *in ejus vita*.) (*Note de Voltaire.*)

LETTRE II.

PILATE SALUE TIBÈRE CÉSAR.

Je vous ai nettement déclaré dans ma dernière lettre que, par le complot du peuple, Jésus-Christ avait enfin subi un cruel supplice, comme malgré moi, et sans que j'aie osé m'y opposer. Aucun âge n'a certainement vu ni ne verra un homme si pieux et si sincère; mais ce qu'il y a d'étonnant dans cet acharnement du peuple, et cet accord de tous les scribes et vieillards, c'est que leurs prophètes, ainsi que nos sibylles, ont prédit le crucifiement de cet interprète de la vérité, et les signes surnaturels qui ont paru, tandis qu'il était en croix, et qui ont fait craindre la ruine de l'univers, de l'aveu des philosophes. Ses disciples, loin de démentir leur maître par leurs œuvres, et la continence de leur vie, font au contraire beaucoup de bien en son nom. Si je n'avais pas craint la sédition du peuple qui était prête à éclater, peut-être ce gentilhomme vivrait encore *parmi* nous; mais, suivant moins ma volonté que me laissant entraîner par la foi de votre grandeur, je n'ai pas résisté de toutes mes forces pour *empêcher* que le sang du juste, exempt de toute accusation, ne fût livré et répandu pour assouvir la cruelle méchanceté des hommes (comme les Écritures l'expliquent). Portez-vous bien. Le quatre des nones d'avril[1].

RELATION

DU GOUVERNEUR PILATE[2]

TOUCHANT JÉSUS-CHRIST NOTRE SEIGNEUR

ENVOYÉE A L'EMPEREUR TIBÈRE, QUI ÉTAIT A ROME[3].

Lorsque notre Seigneur Jésus-Christ eut souffert la mort sous Ponce Pilate, gouverneur de la province de Palestine et de Phénicie, ces *Actes* furent composés à Jérusalem, *sur ce* que les Juifs firent contre le Seigneur; mais Pilate, de sa province, en envoya à Rome une copie à l'empereur en ces termes :

1. C'est-à-dire le premier. (*Note de Voltaire.*)
2. Voyez la note 6 de la page 462.
3. N° 2493 des Manuscrits de Colbert. (*Note de Voltaire.*)

AU TRÈS-PUISSANT, TRÈS-AUGUSTE, ET INVINCIBLE EMPEREUR TIBÈRE, PILATE, GOUVERNEUR DE L'ORIENT.

« Je suis obligé, très-puissant empereur, quoique saisi de crainte et de terreur, de vous apprendre par ces lettres ce qu'un tumulte a causé dernièrement, d'où je prévois ce qui peut arriver par la suite. A Jérusalem, ville de cette province où je préside, toute la multitude des Juifs m'a livré un homme nommé Jésus, et l'a dit coupable de plusieurs crimes sans pouvoir le prouver par de solides raisons. Ils s'accordèrent cependant tous à dire que Jésus avait enseigné qu'il ne fallait pas observer le sabbat : car il en a guéri plusieurs ce jour-là, a rendu la vue aux aveugles, la faculté de marcher aux boiteux, a ressuscité des morts, purifié des lépreux, fortifié des paralytiques qui étaient si débiles qu'il ne leur restait plus aucune force du corps ou des nerfs. Non-seulement d'une seule parole il a rendu à tous ces malades l'usage de la voix, de l'ouïe, et la faculté de marcher et de courir; mais il a fait quelque chose de plus grand, et que nos dieux ne peuvent faire : il a ressuscité un mort de quatre jours d'une seule parole, et seulement en l'appelant par son nom; et le voyant dans le tombeau, déjà rongé de vers, et puant comme un chien, il lui ordonna de courir; de sorte qu'il ressemblait moins à un mort qu'à un époux sortant du lit nuptial, tout parfumé : et ceux qui avaient l'esprit aliéné, étaient possédés des démons, et se tenaient dans les déserts comme des bêtes féroces, et se nourrissaient avec les serpents, il les a rendus doux et tranquilles, et d'une seule parole les a fait revenir à eux, habiter de nouveau les villes, parmi des hommes nobles qui, ayant tout leur esprit et toutes leurs forces, mangeassent avec eux, et les vissent combattre en ennemis les démons pernicieux dont ils avaient été tourmentés. Il y avait un homme qui avait une main sèche, ou plutôt la moitié du corps comme changée en pierre, et qui, à force de maigreur, avait à peine la forme d'homme : il l'a aussi guéri, et lui a rendu la santé d'une seule parole. De même une femme ayant une perte de sang, les veines et les artères épuisées, tenant à peine aux os, elle ressemblait à une morte, avait perdu la voix, et les médecins de cet endroit n'y pouvaient apporter aucun remède. Comme Jésus passait, ayant repris des forces par son ombre, elle toucha en secret la frange de sa robe par derrière, et à la même heure elle fut remplie de sang, et délivrée de son mal : ce qu'étant fait, elle courut bien vite dans sa ville de Capharnaüm, et put faire le

chemin en six jours. Or je vous ai rapporté ces miracles de Jésus, plus grands que ceux des dieux que nous adorons, comme ils se sont d'abord présentés à ma mémoire. Hérode, Archélaüs, Philippe, Annas, et Caïphas, avec tout le peuple, me le livrèrent, ayant excité contre moi un grand tumulte à son sujet. J'ordonnai donc qu'après avoir été flagellé il fût mis en croix, quoique je n'eusse trouvé en lui aucune cause de maléfices et de crimes; mais aussitôt qu'il fut crucifié, les ténèbres couvrirent toute la terre, le soleil s'étant obscurci en plein midi, et les astres paraissant; tandis qu'au milieu des étoiles, la lune, loin de briller, était comme teinte de sang et éclipsée. Alors tout l'ornement des choses terrestres était enseveli; de sorte qu'à cause de l'épaisseur des ténèbres, les Juifs ne pouvaient pas même voir ce qu'ils appellent leur sanctuaire; mais on entendait le bruit de la terre qui s'ouvrait, et des foudres qui éclataient. Au milieu de cette terreur, des morts ressuscités se firent voir, comme les Juifs eux-mêmes qui en furent témoins l'affirmèrent. *On vit* entre autres Abraham, Isaac, Jacob, les douze patriarches, Moïse, et Jean, dont une partie était morte, comme ils disent, il y avait plus de trois mille et cinq cents ans; et plusieurs qu'ils avaient connus pendant leur vie pleuraient la guerre qui les menaçait à cause de leur impiété, et plaignaient le renversement des Juifs et de leur loi. Le tremblement de terre dura depuis la sixième heure du jour de la préparation jusqu'à la neuvième; mais le premier jour de la semaine étant arrivé, on entendit un bruit du ciel le matin, et le ciel parut sept fois plus lumineux que les autres jours. Le troisième jour de la nuit, le soleil parut brillant d'une clarté incomparable; et, comme les éclairs brillent tout à coup dans une tempête, de même des hommes, vêtus d'une robe brillante et d'une grande gloire, apparurent avec une multitude innombrable qui criait, et disait, d'une voix comme d'un fort tonnerre : « Le Christ crucifié est ressuscité! » Et ceux qui avaient été en servitude sous terre, dans les enfers, revinrent à la vie, la terre s'étant aussi fort ouverte que si elle n'avait point eu de fondements; de sorte que les eaux mêmes paraissaient sous l'abîme, tandis que des esprits célestes, ayant pris un corps, venaient au-devant de plusieurs morts qui étaient ressuscités; mais Jésus, qui avait ressuscité tous les morts, et qui avait enchaîné les enfers : Dites aux disciples, dit-il, qu'il vous précédera en Galilée; c'est là que vous le verrez. Au reste, cette lumière ne cessa point d'éclairer pendant toute la nuit; mais un grand nombre de Juifs furent engloutis dans l'ouverture de la terre; de sorte que le lendemain il manquait plu-

sieurs des Juifs qui avaient parlé contre le Christ. Les autres virent des fantômes, tels qu'aucun de nous n'en a jamais vu; et il ne subsista pas à Jérusalem une seule synagogue des Juifs, car elles furent toutes renversées. Au reste, les soldats qui gardaient le sépulcre de Jésus, effrayés de la présence de l'ange, s'en allèrent tout hors d'eux-mêmes par l'excès de la crainte et de la terreur. Ce sont là les choses que j'ai vues se passer de mon temps; et, faisant le rapport à votre puissance de tout ce que les Juifs ont fait, avec Jésus, Seigneur, je l'ai envoyé à votre divinité. »

Lorsque ces lettres furent arrivées à Rome, et qu'on en eut fait la lecture, plusieurs qui étaient dans la ville étaient tout étonnés que l'injustice de Pilate, les ténèbres, et les tremblements de terre, eussent affligé toute la terre. C'est pourquoi l'empereur, rempli d'indignation, ayant envoyé des soldats, se fit amener Pilate enchaîné.

EXTRAIT

DE JEAN D'ANTIOCHE[1].

Pendant la jeunesse de Néron Auguste, l'administration de la république était entre les mains de Sénèque et de Burrhus. Cependant Néron s'appliquait aux études da la philosophie, et, entre autres, s'informait de Jésus, qu'il croyait certainement être encore vivant. Mais lorsqu'il eut appris que les Juifs l'avaient mis en croix, il en fut si irrité qu'il se fit amener les pontifes Annas et Caïphas, avec Pilate, enchaînés, et les questionna sur tout ce qui s'était passé dans son jugement. Annas et Caïphas dirent que, pour eux, ils l'avaient jugé suivant leurs lois, et qu'ils n'avaient en rien péché contre la majesté du prince, et que tout s'était passé à la volonté du gouverneur Pilate. Ce qu'ayant entendu, Néron mit Pilate en prison, mais renvoya Annas et Caïphas sans leur faire aucun mal. Et peu de temps après, il fit passer Pilate au fil de l'épée, parce qu'il avait osé punir de mort un si grand homme sans l'autorité du prince. Après cela, Néron fit élever Pierre en croix, et décapiter Paul.

1. In excerptis Peiresc., page 809. (*Note de Voltaire.*)

RELATION
DE MARCEL[1].

DES CHOSES MERVEILLEUSES, ET DES ACTES DES BIENHEUREUX APÔTRES PIERRE ET PAUL ET DES ARTS MAGIQUES DE SIMON LE MAGICIEN.

Lorsque Paul fut venu à Rome, tous les Juifs s'assemblèrent auprès de lui, disant : Défendez notre foi dans laquelle vous êtes né, car il n'est pas juste que vous qui êtes Hébreu, venant des Hébreux, vous vous déclariez le maître des Gentils, et que, devenu le défenseur des incirconcis, vous qui êtes circoncis, vous anéantissiez la foi de la circoncision. Lors donc que vous verrez Pierre, entreprenez de disputer contre lui, parce qu'il a anéanti toute l'observation de notre loi; il a retranché le sabbat et les néoménies[2], et supprimé toutes les fêtes établies par les lois. Paul leur répondit : Vous pourrez éprouver ici que je suis Juif, et vrai Juif, puisque vous pourrez voir que j'observe véritablement le sabbat et la circoncision. Car le jour du sabbat, Dieu se reposa de ses œuvres. Nous avons les pères, et les patriarches, et la loi. Que prêche de tel Pierre dans le royaume des Gentils? Mais si par hasard il veut introduire quelque nouvelle doctrine, sans trouble, sans envie, et sans bruit, annoncez-lui que nous nous voyions, et je le convaincrai en votre présence. Que si par hasard sa doctrine est munie d'un véritable témoignage, et des livres des Hébreux, il est convenable que nous lui obéissions tous. Comme Paul tenait ces discours et autres semblables, les Juifs allèrent vers Pierre et lui dirent : Paul vient des Hébreux, il vous prie de venir vers lui, parce que ceux qui l'ont amené disent qu'ils ne peuvent pas lui permettre de voir qui il veut, avant qu'ils le présentent à César. Pierre, entendant ces choses, en eut une grande joie, et, se levant aussitôt, il alla vers lui. En se voyant ils pleurèrent de joie, et se tenant très-longtemps embrassés, ils se mouillèrent réciproquement de leurs larmes. Et lorsque Paul lui eut rendu compte de toutes ses affaires, et que Pierre lui eut dit quelles embûches lui dressait Simon le Magicien, Pierre se retira sur le soir, pour revenir le lendemain matin.

A peine le jour commençait avec l'aurore que voilà Pierre qui arrive à la porte de Paul, où il trouva une multitude de Juifs. Or il y avait une grande altercation entre les Juifs, les

1. Voyez la note 6 de la page 462.
2. Nouvelles lunes. (*Note de Voltaire.*)

Chrétiens, et les Gentils. Car les Juifs disaient : Nous sommes la race choisie, royale, des amis de Dieu, Abraham, Isaac, et Jacob, et de tous les prophètes avec lesquels Dieu a parlé, auxquels Dieu a montré ses secrets ; mais vous, Gentils, vous n'avez rien de grand dans votre race, si ce n'est dans les idoles, et, souillés par vos figures taillées, vous avez été exécrables. A ces choses, et autres semblables que disaient les Juifs, les Gentils répondaient, disant : Pour nous, aussitôt que nous avons entendu la vérité, nous avons abandonné nos erreurs, et nous l'avons suivie ; mais vous, qui avez vu les vertus de vos pères, les sectes, et les signes des prophètes, et avez reçu la loi, et avez passé la mer à pied sec, et avez vu vos ennemis abaissés, et une colonne vous a apparu dans le ciel pendant le jour, et du feu pendant la nuit, et la manne vous a été donnée du ciel, et les eaux ont coulé pour vous de la pierre ; et après toutes ces choses vous vous êtes fait l'idole d'un veau, et vous avez adoré une figure taillée ; mais nous, sans voir aucun signe, nous avons cru ce Seigneur que vous avez abandonné sans croire en lui. Comme ils disputaient sur ces choses, et autres semblables, l'apôtre Paul leur dit qu'ils ne devaient point avoir ces disputes entre eux, mais plutôt faire attention que le Seigneur avait accompli ses promesses, qu'il avait juré à Abraham notre père que, dans sa race, toutes les nations deviendraient son héritage, car il n'y a point d'acception de personnes auprès du Seigneur ; que quiconque aurait péché sous la loi serait jugé selon la loi, et que ceux qui auraient erré sans la loi périraient sans la loi : car il y a tant de sainteté dans les sens humains, que la nature loue les bonnes choses, et punit les mauvaises, tandis qu'elle punit jusqu'aux pensées qui s'accusent entre elles, ou récompense celles qui s'excusent.

Comme Paul disait ces choses et autres semblables, il arriva que les Juifs et les Gentils furent apaisés ; mais les princes des Juifs insistaient. Or Pierre dit à ceux qui le reprenaient de ce qu'il interdisait leurs synagogues : Mes frères, écoutez le Saint-Esprit, qui promit au patriarche David qu'il mettrait sur son siége du fruit de son ventre. C'est donc celui à qui le Père dit *du haut* des cieux : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. C'est celui que les princes des prêtres ont crucifié par envie ; mais pour qu'il accomplît la rédemption nécessaire au siècle, il a permis qu'on lui fît souffrir toutes ces choses, afin que, de même que de la côte d'Adam fut formée Ève, de même, du côté du Christ mis en croix, fût formée l'Église qui n'eût ni tache, ni ride. Dieu a ouvert cette entrée à tous les fils d'Abraham, d'Isaac et de

Jacob, afin qu'ils soient dans la foi de l'Église et non dans l'infidélité de la synagogue. Convertissez-vous donc, et entrez dans la joie d'Abraham votre père, parce que, ce qu'il lui a promis, il l'a accompli ; aussi le prophète chante-t-il : Le Seigneur a juré, et il ne s'en repentira pas, vous êtes prêtre pour toujours, selon l'ordre de Melchisédech. Car il a été fait prêtre sur la croix, lorsqu'étant hostie il a offert le sacrifice de son corps et de son sang pour tout le siècle. Pierre et Paul disant ces choses, et autres semblables, la plus grande partie des peuples crut : et il y en eut peu qui, avec une foi feinte, ne pouvaient cependant négliger ouvertement leurs avis ou leurs préceptes. Or les principaux de la synagogue et les pontifes des Gentils voyant que, par leur prédication, leur fin en particulier approchait, ils firent en sorte que leur discours excitât le murmure du peuple ; d'où il arriva qu'ils firent paraître Simon le Magicien devant Néron, et qu'ils les accusèrent. Car tandis que des peuples innombrables se convertissaient au Seigneur par la prédication de Pierre, il arriva que Livie, femme de Néron, et que la femme du gouverneur Agrippa, nommée Agrippine, se convertirent aussi, et se retirèrent d'auprès de leurs maris. Or, par la prédication de Paul, plusieurs abandonnant la milice, s'attachaient au Seigneur, de sorte qu'ils venaient même à lui de la chambre du roi ; et, étant chrétiens, ils ne voulurent retourner ni à la milice, ni au palais. De là Simon, irrité par le murmure séditieux des peuples, se mit à dire beaucoup de mal de Pierre, disant qu'il était un magicien et un séducteur. Or ceux qui admiraient ses signes le croyaient ; car il faisait qu'un serpent d'airain se mouvait, courait et paraissait tout à coup dans l'air. Au contraire, Pierre guérissait les malades par la parole, rendait la vue aux aveugles en priant, faisait fuir les démons à son ordre, et cependant ressuscitait les morts mêmes. Or il disait au peuple non-seulement de fuir sa séduction, mais encore de l'abandonner, de peur qu'ils ne parussent s'accorder avec le diable. Ainsi il arriva que tous les hommes religieux, ayant Simon en exécration, l'abandonnèrent comme un magicien scélérat, et vantèrent Pierre dans les louanges du Seigneur. Au contraire, tous les scélérats, les railleurs, les séducteurs et les méchants, s'attachèrent à Simon, en quittant Pierre comme magicien, ce qu'ils étaient eux-mêmes, puisqu'ils disaient que Simon était dieu. Et ce discours vint jusqu'à Néron César, et il ordonna que Simon le Magicien entrât vers lui ; lequel, étant entré, commença à se tenir debout devant Néron, et à changer tout à coup de figure, de sorte qu'il devenait d'abord enfant, et ensuite vieil-

lard, et à une autre heure jeune homme. Il changeait de sexe et d'âge, et prenait successivement plusieurs figures par le ministère du diable. Ce que voyant Néron, il pensait qu'il était le véritable fils de Dieu; mais l'apôtre Pierre enseignait qu'il était voleur, menteur, magicien, vilain scélérat, et, dans toutes les choses qui sont de Dieu, adversaire de la vérité; et qu'il ne restait plus rien qu'à faire connaître, par l'ordre de Dieu, son iniquité devant tout le monde. Alors Simon, étant entré vers Néron, dit : Écoutez-moi, bon empereur; je suis le fils de Dieu qui suis descendu du ciel : jusqu'à présent, je souffrais Pierre, qui se dit apôtre; mais à présent le mal est doublé, car l'on dit que Paul, qui enseigne aussi les mêmes choses, et qui pense contre moi, prêche avec lui : ce qu'il y a de certain, c'est que si vous ne pensez pas à les faire mourir, votre royaume ne pourra pas subsister.

Alors Néron, agité d'inquiétude, ordonna qu'on les lui amenât promptement. Or, le lendemain, comme Simon le Magicien, et les apôtres de Christ, Pierre et Paul, furent entrés vers Néron, Simon dit : Ce sont là les disciples de ce Nazaréen, qui n'ont pas tant de bonheur que d'être du peuple des Juifs. Néron dit : Qu'est-ce que le Nazaréen? Simon dit : Il y a une ville dans la Judée qui a toujours fait contre vous : elle s'appelle Nazareth, et leur maître en était. Néron dit : Dieu avertit tout homme et le chérit. Pourquoi les persécutez-vous? Simon dit : C'est cette race d'hommes qui ont détourné toute la Judée de me croire. Néron dit à Pierre : Pourquoi êtes-vous si perfides, comme votre race? Alors Pierre dit à Simon : Vous en avez pu imposer à tous, mais jamais à moi; et ceux que vous aviez trompés, Dieu les a retirés par moi de votre erreur; et puisque vous avez éprouvé que vous ne pouvez me surpasser, j'admire de quel front vous vous vantez, en présence du roi, de surpasser par votre art magique les disciples de Jésus-Christ. Néron dit : Quel est le Christ? Pierre dit : Celui-là est le Christ, qui a été crucifié pour la rédemption du monde; et ce Simon le Magicien affirme que c'est lui qui l'est; mais il est un homme très-méchant, et ses œuvres sont diaboliques. Or si vous voulez savoir, ô empereur! ce qui s'est passé en Judée touchant le Christ, envoyez, et prenez les lettres de Ponce Pilate, adressées à Claude César; et ainsi vous connaîtrez toutes choses. Néron, ayant entendu cela, les fit prendre et lire en sa présence. Or le texte de l'écriture était de cette manière :

PONCE PILATE SALUE CLAUDE, ETC.[1]

1. Voyez cette Lettre de Ponce Pilate, page 537.

Et lorsque la lettre eut été lue, Néron dit: Dites-moi, Pierre, est-ce ainsi que toutes choses ont été faites par lui? Pierre dit: Oui, je ne vous trompe pas, bon empereur. Ce Simon, plein de mensonges et environné de tromperies, pense être aussi ce que Dieu est, quoiqu'il soit un homme très-méchant. Or il y a dans le Christ les deux substances de Dieu et de l'homme: de l'homme qu'a pris cette majesté incompréhensible, qui par l'homme a daigné subvenir aux hommes; mais dans ce Simon il y a les deux substances de l'homme et du diable, qui par l'homme tâche d'embarrasser les hommes[1]. Simon dit: Je vous admire, ô empereur, que vous regardiez comme de quelque conséquence cet homme ignorant, pécheur, très-menteur, qui n'est remarquable ni par la parole, ni par sa famille, ni par quelque puissance. Mais, pour ne pas souffrir plus longtemps cet ennemi, je vais commander à mes anges qu'ils viennent, et me vengent de lui. Pierre dit: Je ne crains pas vos anges, mais eux pourront me craindre dans la vertu, et dans la confiance de mon Seigneur Jésus-Christ, que vous prétendez faussement être. Néron dit: Pierre, vous ne craignez pas Simon, qui affirme sa divinité par des effets! Pierre dit: La divinité est dans celui qui sonde les secrets des cœurs: si donc la divinité est en lui, qu'il me dise maintenant ce que je pense ou ce que je fais. Avant qu'il devine ma pensée, je vais vous la dire à l'oreille, afin qu'il n'ose pas mentir ce que je pense. Néron dit: Dites-moi qu'est-ce que vous pensez? Pierre dit: Ordonnez que l'on m'apporte un pain d'orge, et qu'on me le donne en cachette. Et lorsqu'il eut ordonné qu'on l'apportât, et qu'on le donnât à Pierre, ayant pris le pain, Pierre le rompit, le cacha sous sa manche, et dit: Qu'il dise maintenant ce que j'ai pensé, ce qu'on a dit, ou ce qu'on a fait. Néron dit: Voulez-vous donc que je croie, parce que Simon n'ignore pas ces choses, lui qui a ressuscité un mort, et qui, ayant été décollé, s'est représenté après le troisième jour, et a fait tout ce qu'il avait dit qu'il ferait? Pierre dit: Mais il ne l'a pas fait devant moi. Néron dit: Il a fait toutes ces choses en ma présence, car il a dit à ses anges de venir à lui, et ils sont venus. Pierre dit: Donc il a fait

1. Hégésippe, l. III, chap. II, *De Bello judaico, et urbis Hierosolimitanæ excidio*, et Abdias, chap. XVI, *Apostol. Histor.*, avant de rapporter l'aventure des chiens et du pain d'orge, racontent comment Pierre, par la prière, ressuscita, au nom de Jésus-Christ, un jeune homme noble, et parent de César, après que Simon eut en vain tâché de le faire revivre par ses enchantements. Le mort avait paru remuer la tête; mais Pierre le fit parler, marcher, et le rendit vivant à sa mère. (*Note de Voltaire.*)

ce qui est très-grand, pourquoi ne fait-il pas ce qui est moindre? Qu'il dise ce que j'ai pensé, et ce que j'ai fait. Néron dit : Que dites-vous, Simon ? Je ne saurais être d'accord entre vous. Simon dit: Que Pierre dise ce que je pense. Pierre répondit: Je vous ferai voir que je sais ce que pense Simon, pourvu que je fasse ce qu'il aura pensé. Simon dit: Sachez cela, ô empereur! que personne ne connaît les pensées des hommes, sinon Dieu seul. Pierre dit: Vous donc qui dites que vous êtes fils de Dieu, dites ce que je pense; exprimez, si vous pouvez, ce que je viens de faire en cachette. Car Pierre avait béni le pain d'orge qu'il avait reçu, et l'avait rompu, et l'avait mis dans sa manche droite et gauche. Alors Simon, indigné de ce qu'il ne pouvait pas dire le secret de l'apôtre, s'écria, disant : Que des grands chiens s'avancent et le dévorent en présence de César! Et sur-le-champ parurent des chiens d'une grandeur étonnante, et ils s'élancèrent contre Pierre. Or Pierre, étendant les mains pour prier, montra aux chiens le pain qu'il avait béni. Et les chiens ne l'eurent pas plus tôt vu qu'ils disparurent tout à coup. Alors Pierre dit à Néron : Voilà que je vous ai montré que je sais ce qu'a pensé Simon, non par des paroles, mais par des faits ; car ayant promis qu'il ferait venir contre moi des anges, il n'a fait paraître que des chiens, afin qu'il montrât qu'il n'avait pas des anges de Dieu, mais de chien. Alors Néron dit à Simon: Qu'est-ce que c'est, Simon? nous sommes vaincus, je pense. Simon dit: Il m'a fait ces choses dans la Judée, dans toute la Palestine, et dans la Césarée, et en combattant souvent avec moi : c'est pourquoi il dit que cela lui est contraire; il dit donc cela pour m'échapper. Car, comme j'ai dit, personne ne connaît les pensées des hommes que Dieu seul. Et Pierre dit à Simon : Certes vous mentez en vous disant dieu; pourquoi donc ne manifestez-vous pas les pensées de chacun? Alors Néron s'étant tourné vers Paul, dit ainsi : Paul, pourquoi ne dites-vous rien? Paul dit: Sachez cela, César, parce que si vous laissez ce magicien faire de si grandes choses, il en arrivera un plus grand mal à votre patrie, et il fera déchoir votre royaume de son état. Néron dit à Simon: Que dites-vous, Simon? Simon répondit: Si je ne démontre pas ouvertement que je suis dieu, personne ne me rendra la vénération qui m'est due. Néron dit: Et pourquoi différez-vous, et ne montrez-vous pas que vous êtes dieu, afin que ceux-ci soient punis? Simon dit: Ordonnez que l'on me fasse une tour élevée de bois, et je monterai dessus, et j'appellerai mes anges: et je leur ordonnerai qu'à la vue de tout le monde ils me portent au ciel

vers mon père. Comme ceux-ci ne pourront pas le faire, vous éprouverez qu'ils sont des hommes ignorants. Or Néron dit à Pierre: Avez-vous entendu, Pierre, ce que Simon a dit? de là il apparaîtra quelle grande vertu il a, ou lui ou votre Dieu. Pierre répondit à cela: Très-bon empereur, si vous vouliez, vous pouviez le comprendre, parce qu'il est plein du démon. L'empereur Néron dit: Que me faites-vous chercher des détours de paroles? Le jour de demain vous éprouvera. Simon dit: Vous croyez, bon empereur, que je suis magicien, puisque j'ai été mort, et je suis ressuscité. Car le perfide Simon avait fait par son prestige qu'il avait dit à Néron: Ordonnez que l'on me décolle dans l'obscurité, et que l'on m'y laisse, après m'avoir tué; et si je ne ressuscite pas le troisième jour, sachez que j'étais un magicien; mais si je ressuscite, sachez que je suis le fils de Dieu. Et comme Néron avait ordonné que cela se fît dans l'obscurité, il fit, par son art magique, qu'un bélier fut décollé, lequel bélier parut être Simon pendant le temps qu'on le décollait. Ayant été décollé dans l'obscurité, lorsque celui qui l'avait décollé eut examiné et porté sa tête à la lumière, il trouva que c'était une tête de bélier; mais il n'en voulut rien dire au roi, de peur de se découvrir: car on lui avait ordonné de faire cela en cachette. C'était donc de là que Simon disait qu'il était ressuscité le troisième jour, parce qu'il avait enlevé la tête et les membres du bélier, et le sang y était figé; et le troisième jour il se montra à Néron, et dit: Faites essuyer mon sang qui a été répandu, parce que voilà que j'avais été décollé, et que je suis ressuscité le troisième jour comme je l'ai promis. Lors donc que Néron eut dit: Le jour de demain vous éprouvera, s'étant tourné vers Paul, il dit: Vous, Paul, pourquoi ne dites-vous rien, ou qui vous a enseigné, ou quel maître avez-vous eu, ou comment avez-vous enseigné dans les villes, ou quels disciples avez-vous formés par votre doctrine? Car je pense que vous n'avez aucune sagesse, et que vous ne pouvez opérer aucune vertu. A cela Paul répondit: Pensez-vous que je doive parler contre un homme perfide, et un magicien désespéré, un enchanteur qui a destiné son âme à la mort, et à qui le trépas et la perdition arriveront bientôt, qui feint d'être ce qu'il n'est pas, et par l'art magique fait illusion aux hommes pour leur perdition? Si vous voulez écouter ses paroles, vous perdrez peut-être votre âme et votre empire, car cet homme est très-méchant. Et comme les magiciens d'Égypte, Jannès et Mambrès, qui entraînèrent Pharaon et son armée dans l'erreur jusqu'à ce qu'ils fussent engloutis dans la mer, de même celui-ci

persuade les hommes par la science du diable son père, et fait plusieurs maux par la nécromancie, et d'autres maux s'il y en a chez les hommes, et en séduit ainsi plusieurs qui ne se tiennent point sur leurs gardes, pour la perdition de votre empire. Mais moi, voyant répandre la parole du diable par cet homme, j'agis avec le Saint-Esprit, par les gémissements de mon cœur, afin qu'il puisse bientôt paraître ce qu'il est; car autant qu'il pense s'élever vers les cieux, autant il sera englouti dans le plus profond de l'enfer, où il y a des pleurs, et le grincement des dents. Or, quant à la doctrine de mon maître sur laquelle vous m'avez interrogé, il n'y a que ceux qui y apportent un cœur pur qui la comprennent : car je n'ai enseigné que ce qui regarde la paix et la charité, et j'ai accompli la parole de paix par le circuit depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, et j'ai surtout enseigné que les hommes se chérissent. J'ai enseigné qu'ils se préviennent réciproquement d'honneur. J'ai enseigné aux grands et aux riches de ne pas s'élever, et de ne pas espérer en l'incertain des richesses, mais de mettre en Dieu leur espérance. J'ai enseigné aux médiocres à être contents de la vie et du vêtement. J'ai enseigné aux pauvres à se réjouir dans leur indigence. J'ai enseigné aux pères à enseigner à leurs fils la discipline de la crainte du Seigneur. J'ai enseigné aux fils à obéir à leurs parents, et à leurs avis salutaires. J'ai enseigné à ceux qui ont des possessions à payer les impôts aux ministres de la république. J'ai enseigné aux femmes à chérir leurs maris, et à les craindre comme leurs seigneurs. J'ai enseigné aux hommes à garder la foi à leurs épouses, comme ils veulent qu'elles leur gardent la pudeur en toutes manières : car ce qu'un mari punit dans une épouse adultère, le Seigneur, père et créateur des choses, le punit dans un mari adultère. J'ai enseigné aux maîtres qu'ils traitent leurs serviteurs plus doucement. J'ai enseigné aux serviteurs qu'ils servent leurs maîtres fidèlement, et comme Dieu. J'ai enseigné aux Églises des croyants à adorer un Dieu tout-puissant et invisible. Or cette doctrine ne m'a pas été donnée des hommes, ni par quelque homme, mais par Jésus-Christ, et par le Père de gloire, qui m'a parlé du ciel; et tandis que mon Seigneur Jésus-Christ m'envoyait pour la prédication, il me dit : Allez, et je serai avec vous, et tout ce que vous direz ou ferez je le justifierai. Néron, ayant entendu ces choses, fut interdit, et s'étant tourné vers Pierre, il dit : Et vous, que dites-vous? Pierre dit : Toutes les choses que Paul a dites sont vraies, car il y a quelques années que j'ai reçu des lettres de nos évêques qui sont dans tout l'empire romain, et ils m'ont écrit des lettres de

presque toutes les villes touchant ses actions ; car comme il était persécuteur de la loi du Christ, une voix l'a appelé du ciel, et lui a enseigné la vérité, parce qu'il n'était pas ennemi de notre foi par envie, mais par ignorance. Car il y a eu avant nous de faux christs comme est Simon; il y a eu de faux apôtres, il y a eu de faux prophètes, qui, venant contre les livres sacrés, se sont appliqués à détruire la vérité; et il était nécessaire d'agir contre eux; mais celui-ci qui, dès son enfance, ne s'était appliqué à autre chose qu'à examiner les mystères de la loi divine dans lesquels il avait appris cela, d'où il était le défenseur de la vérité, et le persécuteur de la fausseté, parce que sa persécution ne se faisait pas par émulation, mais pour défendre la loi; la vérité elle-même lui a parlé du ciel, lui disant : Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez; cessez de me persécuter, parce que je suis la vérité même pour laquelle vous paraissez combattre. Ayant donc connu que cela était ainsi, il abandonna ce qu'il défendait, et il commença à défendre ce sentier du Christ qu'il poursuivait, qui est la véritable voie pour ceux qui marchent purement, la vérité pour ceux qui ne trompent point, et la vie éternelle pour ceux qui croient. Simon dit : Bon empereur, comprenez leur conspiration, ils sont sages contre moi. Pierre dit : Il n'y a aucune vérité en vous, ennemi de la vérité; mais c'est du seul mensonge que vous dites et que vous faites toutes ces choses. Néron dit : Et vous Paul, que dites-vous? Paul répondit : Croyez ce que vous avez entendu dire à Pierre et à moi, car nous avons un seul sentiment, parce que nous avons un seul Seigneur Jésus-Christ. Simon dit : Pensez-vous, ô empereur, que j'aie une dispute avec eux, qui ont fait un complot contre moi? Et s'étant tourné vers les apôtres, il dit : Écoutez, Pierre et Paul; si je ne puis rien faire ici avec vous, nous viendrons où il faut que vous me jugiez. Paul répondit : Bon empereur, voyez quelles menaces il nous fait. Et Pierre dit : Pourquoi ne vous riez-vous pas d'un homme vain et d'une tête aliénée qui, joué par les démons, pense ne pouvoir pas se manifester? Simon répondit : Je vous pardonne maintenant, jusqu'à ce que je montre ma vertu. A cela Pierre répondit : Si Simon ne voit la vertu de Christ notre Jésus-Christ, il ne croira pas qu'il n'est pas le Christ. Simon dit : Très-sacré empereur, gardez-vous de les croire, parce que ce sont eux qui sont circoncis, et qui circoncisent. A cela Paul répondit : Pour nous, avant que nous connussions la vérité, nous avons gardé la circoncision de la chair; mais dès que la vérité nous a apparu, c'est de la circoncision du cœur que nous sommes circoncis, et que nous circon-

cisons. Et Pierre dit à Simon : Si la circoncision est mauvaise, pourquoi êtes-vous circoncis? L'empereur dit : Simon est-il donc aussi circoncis? Pierre répondit : Il ne pouvait pas autrement tromper les âmes, s'il n'eût pas fait semblant d'être Juif, et n'eût montré qu'il enseignait la loi de Dieu. L'empereur dit : Vous, Simon, comme je vois, vous êtes conduit par le zèle, c'est pourquoi vous les poursuivez. Car il y a, comme je vois, un grand zèle entre vous et leur Christ, et je crains que vous ne soyez convaincu par eux, et que vous ne paraissiez détruit par de grands maux. Simon dit : Êtes-vous séduit, ô empereur? Néron dit : Qu'est-ce que c'est, êtes-vous séduit? Ce que je vois en vous, je le dis, que vous êtes l'adversaire évident de Pierre et de Paul, et de leur maître. Simon répondit : Le Christ n'a pas été le maître de Paul. Paul répondit : Celui qui a enseigné Pierre m'a instruit par révélation; car parce qu'il nous accuse d'être circoncis, qu'il dise maintenant pourquoi il est lui-même circoncis. A cela Simon répondit : Pourquoi m'interrogez-vous là-dessus? Paul dit : C'est la raison que nous vous interrogions. L'empereur dit : Pourquoi craignez-vous de leur répondre? Simon dit : Je suis circoncis, moi, parce que la circoncision était commandée de Dieu dans le temps que je la reçus. Paul dit : Avez-vous entendu, empereur, ce qu'a dit Simon? Si donc la circoncision est bonne, pourquoi avez-vous trahi les circoncis, et les avez-vous obligés d'être tués précipitamment? L'empereur dit : Mais je ne pense pas bien de vous. Pierre et Paul dirent : Que vous pensiez bien ou mal de nous, cela ne fait rien à la chose, car il faudra nécessairement que ce que notre maître nous a promis se fasse. L'empereur dit : Et si je ne veux pas, moi? Pierre dit : Ce n'est pas ce que vous voudrez, mais ce qu'il nous a promis. Simon répondit : Bon empereur, ces hommes ont abusé de votre clémence, et vous ont mis dans leur parti. Néron dit : Mais vous ne m'avez pas encore rassuré sur votre compte. Simon répondit : Je suis surpris qu'après que je vous ai fait voir de si grandes choses, et de tels signes, vous paraissiez encore douter. L'empereur répondit : Je ne doute ni ne crois à aucun de vous; mais répondez-moi plutôt à ce que je vous demande. Simon dit : Je ne vous réponds rien à présent. L'empereur dit : Vous dites cela parce que vous mentez. Et si je ne puis rien vous faire, Dieu, qui est puissant, le fera. Simon dit : Je ne vous répondrai plus. L'empereur dit : Et moi, je ne vous compterai plus pour quelque chose, car, comme je le sens, vous êtes trompeur en tout. Mais à quoi bon plus de *discours?* Vous m'avez fait voir tous trois votre esprit indécis, et vous m'avez

rendu si incertain en toutes choses que je ne trouve pas à qui je puisse croire. A cela Pierre répondit : Pour moi, je suis Juif de nation, et je prêche toutes ces choses que j'ai apprises de mon maître, afin que vous croyiez qu'il y a un Dieu, père invisible et incompréhensible et immense, et un notre Seigneur Jésus-Christ, sauveur et créateur de toutes choses. Nous annonçons au genre humain *celui* qui a fait le ciel et la terre, la mer et toutes les choses qui y sont, qui est le véritable roi, et son règne n'aura point de fin. Et Paul dit : Ce qu'il a dit, je le confesse semblablement, d'autant qu'il n'y a point de salut par un autre, sinon par Jésus-Christ. L'empereur dit : Qui est le roi Christ ? Paul répondit: Le Sauveur de toutes les nations. Simon dit : Je suis celui que vous dites; et sachez, Pierre et Paul, qu'il ne vous arrivera pas ce que vous désirez, que je vous trouve dignes du martyre. Pierre et Paul dirent : Que ce que nous désirons nous arrive, et puissiez-vous, Simon, magicien et plein d'amertume, n'être jamais bien, parce que dans tout ce que vous dites vous mentez ! Simon dit : Écoutez-moi, César Néron, afin que vous sachiez qu'eux sont des faussaires, et que moi j'ai été envoyé du ciel; le jour de demain j'irai aux cieux, et je rendrai heureux ceux qui croient en moi; et je montrerai ma colère contre ceux-là qui ont osé me nier. Pierre et Paul dirent : Dieu nous appela autrefois à sa gloire, mais vous êtes appelé maintenant par le diable, vous courez aux tourments. Simon dit : César Néron, écoutez-moi. Séparez ces insensés de vous, afin que lorsque je serai venu vers mon père dans les cieux, je puisse vous être favorable. L'empereur dit : Et d'où prouvons-nous cela, que vous allez au ciel ? Simon dit : Ordonnez que l'on fasse une tour élevée de bois et de grandes poutres, et qu'on la place dans le Champ de Mars, afin que j'y monte; et lorsque j'y serai monté, je commanderai à mes anges qu'ils descendent du ciel vers moi, et qu'ils me portent dans le ciel vers mon père, afin que vous sachiez que j'ai été envoyé du ciel. Car ils ne peuvent pas venir à moi sur la terre entre les pécheurs. L'empereur Néron dit : Je veux voir si vous accomplirez ce que vous dites. Simon répondit : Ordonnez donc que cela se fasse au plus vite, afin que vous voyiez.

Alors Néron fit faire une tour élevée dans le Champ de Mars, et ordonna que tous les peuples et toutes les dignités s'assemblassent à ce spectacle. Or, le lendemain, l'empereur Néron, avec le sénat et les chevaliers romains, et tout le peuple, vinrent dans le Champ de Mars au spectacle; et, lorsque tous furent venus, l'empereur ordonna que Pierre et Paul fussent présents dans

toute cette assemblée; et comme ils eurent aussitôt été amenés devant lui, il leur dit : La vérité va maintenant paraître. Pierre et Paul dirent : Ce n'est pas nous qui le démasquons, mais le Seigneur Jésus-Christ fils de Dieu, qu'il a dit faussement qu'il était lui-même. Et Paul, s'étant tourné vers Pierre, dit : C'est à moi à prier Dieu à genoux, c'est à vous à ordonner, si vous voyez Simon entreprendre quelque chose, parce que vous avez été élu le premier par le Seigneur. Et s'étant mis à genoux, Paul priait devant tout le peuple; mais Pierre regarda Simon, disant : Commencez ce que vous avez entrepris; car le moment approche que vous allez être découvert, et que nous allons être appelés de ce siècle, car je vois le Christ qui m'appelle et Paul aussi. Néron dit : Et où irez-vous contre ma volonté? Pierre répondit : Où le Seigneur nous appellera. Néron dit : Et quel est votre Seigneur? Pierre répondit : Le Seigneur Jésus-Christ que je vois, qui nous appelle. Néron dit : Et irez-vous au ciel? Pierre répondit : Nous irons où il plaira à celui qui nous appelle. A cela Simon répondit : Afin que vous sachiez, ô empereur! qu'ils sont des trompeurs, bientôt, quand je serai monté aux cieux, je vous enverrai mes anges, et je vous ferai venir à moi. L'empereur dit : Faites donc comme vous avez parlé [1]. Alors Simon monta dans la tour devant tout le monde, les mains étendues, couronné de lauriers, et commença à voler. Néron l'ayant vu, dit ainsi à Pierre : Ce Simon est véritable; mais vous et Paul êtes des séducteurs. Et Pierre lui dit : Sans tarder vous saurez que nous sommes de véritables disciples du Christ, et que lui n'est pas le Christ, mais un magicien et un enchanteur. L'empereur dit : Persévérez-vous encore dans votre mensonge? Voilà que vous le voyez pénétrer jusque dans le ciel. Alors Pierre dit à Paul : Paul, levez la tête et voyez; et lorsque Paul eut élevé la tête pleine de larmes, et qu'il eut vu Simon voler, il dit ainsi : Pierre, que tardez-vous? Achevez ce que vous avez commencé; car notre Seigneur Jésus-Christ nous appelle maintenant. Et Néron, les entendant, dit en souriant : Ils voient déjà qu'ils sont vaincus; ils sont actuellement en délire. Pierre répondit : Vous allez éprouver que nous ne sommes pas en délire. Paul dit à Pierre : Faites au plus vite ce que vous devez faire; et, regardant contre Simon, Pierre dit : Je vous conjure, anges de Satan, qui le portez dans les airs pour tromper les cœurs des hommes infidèles, par Dieu, créateur de toutes choses, et

1. Hégésippe et Abdias disent qu'il monta sur le mont Capitolin, et que, s'élançant d'un rocher, il commença à voler. (*Note de Voltaire.*)

par Jésus-Christ, que dès cette heure vous ne le portiez plus, mais que vous l'abandonniez. Et, ayant été lâché tout à coup[1], il tomba dans l'endroit qui s'appelle la Voie sacrée; et, s'étant partagé en quatre parts, il assembla quatre cailloux en un, qui servent encore de témoignage à la victoire des apôtres jusqu'aujourd'hui. Alors Paul leva la tête au bruit qu'il fit en se brisant, et dit : Nous vous rendons grâces, Seigneur Jésus-Christ, qui nous ávez exaucés, et avez démasqué Simon le Magicien, et avez prouvé que nous sommes vos disciples dans la vérité. Alors Néron, plein d'une grande colère, fit mettre Pierre et Paul dans les chaînes; et, pour le corps de Simon, il le fit soigneusement garder trois jours et trois nuits, pensant qu'il ressusciterait le troisième jour; et Pierre lui dit : Vous vous trompez, ô empereur! il ne ressuscitera pas, parce qu'il est véritablement mort, et condamné à la peine éternelle. Néron lui répondit : Qui vous a permis de commettre un tel crime? Pierre répondit : Son obstination; et, si vous le comprenez, c'est un grand avantage pour lui qu'il soit péri, pour ne plus multiplier de si grands blasphèmes contre Dieu, qui aggraveraient son supplice. Néron dit : Vous m'avez rendu l'esprit suspect; c'est pourquoi, par un mauvais exemple, je vous perdrai. Pierre répondit : Ce n'est pas ce que vous voulez, mais ce qui nous a été promis, qui doit nécessairement s'accomplir. Alors Néron, rempli de colère, dit à son préfet Agrippa : Il faut perdre misérablement ces hommes irréligieux; c'est pourquoi, les ayant liés de chaînes de fer, faites-les périr dans le bassin où se donne le combat naval; car il faut que tous les hommes de cette sorte périssent misérablement. Le préfet Agrippa dit[2] : Très-sacré empereur, vous ne les faites pas punir par un exemple convenable. Néron dit : Pourquoi n'est-il pas convenable? Agrippa dit : Parce que Paul paraît innocent. Pierre, qui est coupable d'un homicide, doit souffrir une peine amère. Néron dit : De quel exemple périront-ils donc? Agrippa dit : A ce qu'il me semble, il est juste que Paul, irréligieux, ait la tête tranchée, et Pierre, qui de plus a commis un homicide, faites-le élever en

1. Abdias dit que les ailes qu'il avait prises s'étant embarrassées, il tomba, se brisa tout le corps, s'estropia les cuisses, et expira dans ce lieu même quelques heures après; au contraire, Arnobe, l. II, *Adversus gentes*, rapporte que son char et ses quatre chevaux de feu s'étant dissipés, il tomba par son propre poids, se brisa les cuisses, et qu'ayant été porté à Brindes, de douleur et de honte il se précipita une seconde fois du haut d'un bâtiment. (*Note de Voltaire.*)

2. Lin, *De Passione Petri*, ajoute une autre cause du supplice de l'apôtre : c'est qu'il avait détourné les épouses d'Agrippa, d'Albin, et de quelques autres grands, de l'amour conjugal envers leurs maris. (*Id.*)

croix. Néron dit : Vous avez très-bien jugé ; et, sur-le-champ, Pierre et Paul furent amenés en la présence de Néron. Paul fut décollé dans la voie d'Ostie ; mais Pierre étant venu vers sa croix, dit : Parce que mon Seigneur Jésus-Christ est descendu du ciel en terre, il a été élevé sur une croix droite ; mais moi que ma croix daigne appeler de la terre au ciel, ma tête doit être près de la terre, et mes pieds dirigés vers le ciel : donc, parce que je ne suis pas digne d'être en croix comme mon Seigneur, tournez ma croix, et crucifiez-moi la tête en bas ; mais eux tournèrent la croix, et attachèrent ses pieds en haut, et ses mains en bas. Or il s'assembla en ce lieu une multitude innombrable de peuple qui maudissaient César Néron, qui étaient si pleins de fureur qu'ils voulaient brûler Néron lui-même ; mais Pierre les empêchait, disant : Gardez-vous bien, mes petits enfants, gardez-vous bien de faire cela ; mais écoutez plutôt ce que je m'en vais vous dire : car il y a peu de jours qu'à la sollicitation des frères je m'éloignai d'ici, et mon Seigneur Jésus-Christ me rencontra en chemin à la porte de cette ville, et je l'adorai, et lui dis : Seigneur, où allez-vous ? Et il me dit : Suivez-moi, parce que je vais à Rome être crucifié une seconde fois ; et, pendant que je le suivais, je revins à Rome, et il me dit : Ne craignez point, parce que je suis avec vous, jusqu'à ce que je vous introduise dans la maison de mon père ; c'est pourquoi, mes petits enfants, gardez-vous bien d'empêcher mon voyage ; mes pieds marchent déjà dans la voie du ciel. Ne vous chagrinez point ; mais réjouissez-vous avec moi, parce que j'obtiens aujourd'hui le fruit de mes travaux ; et après qu'il eut dit ces *paroles*, il dit : Je vous rends grâces, bon pasteur, parce que les brebis que vous m'avez données ont compassion de moi. Je vous demande qu'elles participent avec moi à votre grâce. Je vous recommande les brebis que vous m'avez confiées, afin qu'elles ne sentent pas qu'elles sont sans moi, en vous ayant, et je vous prie qu'elles soient toujours protégées par votre secours, Seigneur Jésus-Christ, par qui j'ai pu gouverner ce troupeau ; et, disant cela, il rendit l'esprit. Aussitôt y apparurent de saints hommes que jamais personne n'avait vus auparavant, et qu'ils ne purent voir depuis : car ils disaient que c'était à cause d'eux qu'ils étaient arrivés de Jérusalem ; et de compagnie avec Marcel, homme illustre, qui avait cru, et qui, laissant Simon, avait suivi Pierre, ils enlevèrent son corps en cachette, et le mirent vers le Térébinthe auprès du canal où se donne le combat naval, dans le lieu qui s'appelle le Vatican. Or ces hommes qui dirent qu'ils étaient arrivés de Jérusalem dirent au peuple : Réjouissez-vous,

et tressaillez de joie, parce que vous avez mérité d'avoir de grands patrons, et des amis de notre Seigneur Jésus-Christ. Or sachez que ce Néron très-méchant, après la mort des apôtres, ne pourra garder le royaume.

Or il arriva après cela que Néron encourut la haine de son armée, et la haine du peuple romain, de sorte qu'ils résolurent de lui couper enfin le cou publiquement, jusqu'à ce qu'il fût mort, et expirât. Ayant eu vent de ce complot, il fut saisi d'un tremblement et d'une crainte insupportable, de sorte qu'il s'enfuit, et ne parut plus depuis. Il y en eut aussi qui disaient que comme il errait dans les forêts en fuyant, il était mort de froid et de faim, et avait été dévoré par les loups. Or comme les Grecs enlevaient les corps des saints apôtres Pierre et Paul, pour les porter en Orient, il survint un grand tremblement de terre, et le peuple romain courut, et ils les arrêtèrent vers le lieu que l'on nomme Catacombe, dans la voie Appienne, au troisième mille; et les corps y furent gardés un an et sept mois, jusqu'à ce qu'on eût préparé les lieux où leurs corps furent mis; et c'est là qu'ils sont considérés avec l'honneur et la révérence convenables, et par les louanges des hymnes; et le corps du très-heureux Pierre fut mis dans le Vatican du combat naval, et celui de saint Paul dans la voie d'Ostie au second mille, où reçoivent les bienfaits de leurs prières ceux qui les demandent assidûment et fidèlement, pour la louange et la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Moi, Marcel, disciple de mon maître l'apôtre Pierre, j'ai écrit ce que j'ai vu.

Les curieux trouveront encore beaucoup d'autres pièces dans Fabricius, Grabius, Cotelerius, etc. On a cru que celles-ci suffisaient au grand nombre des lecteurs que les savants ont toujours trop négligés.

FIN DE LA COLLECTION D'ANCIENS ÉVANGILES.

CINQUIÈME HOMÉLIE

PRONONCÉE A LONDRES DANS UNE ASSEMBLÉE PARTICULIÈRE,

LE JOUR DE PAQUES[1].

Nous voici assemblés, mes frères, pour la plus auguste et la plus sainte cérémonie de l'année, pour la communion.

Qu'est-ce que la communion? C'est mettre en commun ses devoirs; c'est se communiquer l'esprit fraternel qui doit animer les hommes. Nous faisons ici la commémoration d'une cène que fit avec ses disciples le Christ, que nous reconnaissons pour notre législateur. Il ordonna *qu'on fît ces choses en mémoire de lui*[2]; nous obéissons. Il est vrai que nous ne mangeons pas un agneau cuit avec des laitues, ainsi qu'il le mangea, selon les rites de la loi juive, qu'il observa depuis sa naissance jusqu'au dernier moment de sa vie; il est vrai que notre léger repas n'est plus une cène comme il l'était autrefois. Il est vrai que nous n'envoyons point chez un inconnu pour lui dire, comme dans saint Matthieu[3] : « Le maître vous envoie dire: Je viens faire la Pâque chez vous avec mes disciples; » nous nous assemblons le matin avec recueillement, nous mangeons le même pain consacré, nous buvons le même vin.

Mais à quoi nous servirait cette communauté de nourriture si nous n'avions une communauté de charité, de bienfaisance, de tolérance, de toutes les vertus sociales?

Je ne vous parlerai point ici de la manducation spirituelle,

1. Je n'ai pu me procurer la première édition de cette homélie; j'en donne le titre d'après les *Mémoires secrets* du 1er mai 1769. Cette année, Pâques tombait le 26 mars. Je ne crois donc pas me tromper en disant qu'elle a été composée en avril, quoique, dans la *Correspondance* de Grimm, on en parle au mois de mars. Les quatre premières homélies sont de 1767. (B.) — Voyez tome XXVI, page 315.

2. Luc, XXII, 19.

3. Matth., XXVI, 18.

différente de la réelle; je n'entrerai dans aucune des distinctions de l'école, elles sont trop au-dessus de notre heureuse simplicité. Que le pape Innocent III, dans son quatrième livre des *Mystères*, épuise son grand génie pour deviner ce que deviendrait le corps mystique ou réel de Jésus, s'il prenait un flux de ventre à un communiant, et de quelle matière seraient ses excréments : ces matières sont trop relevées pour moi.

Que Durand, dans son *Rational*[1], décide que ces matières ne seraient engendrées que par les accidents; que Tolet[2], dans son *Instruction sacerdotale*, affirme qu'un prêtre pourrait consacrer et transsubstantier tout le pain d'un boulanger et tout le vin d'un cabaretier; que le concile de Trente ajoute que ce changement ne se fait point, à moins que le prêtre n'en ait l'intention expresse; que plusieurs docteurs disent que dans l'eucharistie il y a quantité sans *quantum*, et accident sans substance; qu'ils déclarent qu'on peut être camus sans avoir de nez, et boiteux sans avoir de jambes, *simitas sine naso, claudicatio sine crure* : je ne vois pas que la connaissance de ces questions sublimes serve beaucoup à rendre les hommes meilleurs, et qu'on acquière une vertu de plus pour avoir approfondi comment on peut être camus sans nez.

Ce qu'il y a de déplorable, messieurs, ce qu'il y a d'horrible, c'est que le sang a coulé pendant deux siècles pour ces questions théologiques, et que notre reine Marie, fille de Henri VIII, a fait brûler plus de huit cents citoyens qui ne voulaient pas convenir que la rondeur existât sans un corps rond, et qu'il y eût de la blancheur sans un corps blanc. Nous ne pouvons que tremper de nos larmes le peu de pain que nous allons manger ensemble, en nous rappelant la mémoire des calamités et des horreurs qui ont inondé presque toute l'Europe pour des choses dont les Cafres, les Hottentots, rougiraient, et concevraient pour nous autant d'indignation que de mépris.

On appelle la sainte cérémonie que nous allons faire un *sacrement;* à la bonne heure : je ne viens pas ici pour disputer sur des mots. Nous ne savons, ni vous ni moi, ce que c'est qu'un sacrement; c'est un mot latin qui signifiait *serment* chez les Romains : je ne vois pas que nous fassions ici aucun serment. On nous dit aujourd'hui que sacrement veut dire *mystère;* j'y consens encore, sans savoir le moins du monde ce que c'est qu'un mystère : ce mot signifiait chez les Grecs une chose cachée. Mais

1. Liv. IV, ch. XLI. (*Note de Voltaire.*)
2. Tolet, *De Instructione sacerdotali*, liv. II, ch. XXV. (*Id.*)

pourquoi faut-il qu'il y ait des choses cachées dans la religion? Tout ne doit-il pas être public? tout ne doit-il pas être commun à tous les hommes que le même Dieu a fait naître, et que le même soleil éclaire?

Si on venait nous dire que l'adoration de Dieu, l'amour du prochain, la justice, la modestie, la compassion, l'aumône, sont des mystères, nul de nous ne pourrait le croire. Les hommes ne cachent jamais leurs projets, leurs sentiments, leur conduite, que dans l'idée de mal faire, et dans la crainte d'être reconnus. Pourquoi donc mettrions-nous dans la religion ce que nous abhorrons dans la vie civile? Que dirions-nous d'une loi cachée, d'une loi qui ne pourrait à peine être entendue que d'un très-petit nombre de jurisconsultes? Comment pourrions-nous suivre cette loi, surtout si ses interprètes ne s'étaient jamais accordés? Toute loi qui n'est pas claire, précise, intelligible à tous les esprits, n'est qu'un piége tendu par la fourberie à la simplicité. Une ordonnance mystérieuse d'un souverain serait même quelque chose de si absurde et de si intolérable que je ne crois pas qu'il y en ait un seul exemple sur la terre. Accuserons-nous Dieu d'avoir fait ce que les tyrans les plus insensés n'ont jamais eu la démence de faire? Dieu n'aurait-il parlé qu'en énigmes au genre humain; que dis-je, à la plus petite partie du genre humain, pour se cacher entièrement à tout le reste, et pour ne se montrer qu'à demi à ce petit nombre de favoris qui se sont disputé par tant de crimes les bonnes grâces de leur maître? *Mersitne hoc pulvere verum ut caneret paucis* [1]?

Dieu a dit à tous les hommes : Aimez-moi, et soyez justes. Voilà une loi claire, et sur laquelle il est impossible de disputer. Lorsque nous trouvons dans nos codes des passages équivoques, ce qui est un grand fléau du genre humain, nous tâchons de les ramener au sens le plus raisonnable; nous nous en tenons à la partie de la loi qui est la plus clairement énoncée. Or qu'y a-t-il, je vous prie, de plus raisonnable et de plus lumineux que ces mots : *Faites ceci en mémoire de moi?* C'est donc en vertu de ces paroles que nous sommes assemblés. Nous nous acquittons d'une cérémonie que nous croyons nécessaire, parce qu'elle est ordonnée, parce qu'elle nous inspire la concorde, parce qu'elle nous rend plus chers les uns aux autres.

Mais en nous unissant plus étroitement, nous ne regardons

1. Il y a dans Lucain, IX, 577 :

Ut caneret paucis, mersitque hoc pulvere verum.

pas comme nos ennemis ces chrétiens appelés quakers, ou anabaptistes, ou mennonites, qui ne communient point; les presbytériens, qui communient en mangeant spirituellement Jésus-Christ; les luthériens et les anglicans, qui mangent à la fois le corps et le pain, et boivent à la fois le sang et le vin; et les papistes même, qui prétendent manger le corps et boire le sang, en ne touchant ni au pain ni au vin. Nous ne comprenons rien aux idées ou plutôt aux paroles des uns et des autres; mais nous les regardons comme des frères dont nous n'entendons pas le langage. Nous prions pour eux sans les comprendre; nous nous unissons à eux malgré eux-mêmes, dans cet esprit de charité qui fait du monde entier une grande famille dispersée : *Charitas humani generis*, dit Cicéron [1], s'il m'est permis de citer ici un profane qui était un homme de bien.

Malheur à toute secte qui dit : Je suis seule sur la terre; la lumière ne luit que pour moi; une profonde nuit couvre les yeux de tous les autres hommes; ce n'est que pour moi que les vastes cieux ont été créés; c'est là ma demeure; tout le reste est condamné à un séjour d'horreur et de désolation éternelle!

Ce cruel langage est bien moins celui d'un cœur reconnaissant qui remercie Dieu de l'avoir distingué de la foule des êtres que l'expression d'un orgueil insensé qui se complaît dans ses illusions téméraires. La dureté accompagne nécessairement un tel orgueil. Comment un homme malheureusement pénétré d'une si abominable croyance aurait-il des entrailles de pitié pour ceux qu'il pense être en horreur à Dieu, de toute éternité, et pour toute l'éternité? Il ne les peut envisager que du même œil dont il croit voir les démons qu'on lui a peints comme ses ennemis sous des formes différentes. Si quelquefois il leur témoigne un peu d'humanité, c'est que la nature, plus forte en lui que ses préjugés, amollit malgré lui son cœur, que sa secte endurcissait; et la vertu naturelle que Dieu lui a donnée l'emporte sur la religion qu'il a reçue des hommes.

Sachez, messieurs, que le chef de la secte papiste n'est pas le seul qui se dise infaillible; sachez que tous ceux qui sont de sa secte intolérante pensent être infaillibles comme lui; et cela ne peut être autrement : ils ont adopté tous ses dogmes. Ce chef, selon eux, ne peut être dans l'erreur : donc ils ne peuvent errer en croyant tout ce que leur maître enseigne, en faisant tout ce qu'il ordonne. Cet excès de démence s'est perpétué surtout dans

1. Voyez la note, tome XVIII, page 133.

les cloîtres. C'est là que dominent la persuasion ennemie de l'examen, et le fanatisme enfant furieux de cette persuasion; c'est là que rampe l'aveugle obéissance, brûlant du désir de commander aux autres; c'est là que se forgent les fers qui ont enchaîné de proche en proche tant de nations. Le petit nombre qui a découvert la fraude, et qui en gémit en secret, n'en est que plus ardent à la répandre; il jouit du plaisir infâme de faire croire ce qu'il ne croit pas, et son hypocrisie est quelquefois plus persécutive que le fanatisme lui-même.

Voilà le joug sous lequel une partie de l'Europe baisse encore la tête, le joug que nous détestons, mais que nous-mêmes nous avons longtemps porté, lorsqu'un légat venait dans notre île[1] ouvrir et fermer le ciel à prix d'or; vendre des indulgences, et recueillir des décimes; effrayer les peuples, ou les exciter à des guerres qu'il appelait saintes. Ces temps ne reviendront plus, je le crois, mes frères; mais c'est afin qu'ils ne reviennent plus qu'il faut en rappeler souvent la mémoire.

Profitons de cette cérémonie sacrée, qui nous inspire la charité, pour ne souffrir jamais que la religion nous inspire la tyrannie et la discorde. Ici nous sommes tous égaux; ici nous participons tous au même pain et au même vin; ici nous rendons à l'Être des êtres les mêmes actions de grâces. Ne souffrons donc jamais que des étrangers aient l'insolence de nous prescrire en maîtres, ni la manière dont nous devons adorer le Maître universel, ni celle dont nous devons nous conduire, ni celle dont nous devons penser. Un étranger n'a pas plus de droit sur nos consciences que sur nos bourses. Il est cependant un de nos trois royaumes[2] dans lequel cet étranger domine encore secrètement. Il y envoie des ministres inconnus qui sont les espions des consciences. Ce sont là en effet des mystères, c'est là une religion cachée. Elle insinue tout bas la discorde, tandis que nous annonçons hautement la paix; sa communion n'est que la réjection des autres hommes: tout est à ses yeux ou hérétique ou infidèle. Depuis qu'elle a usurpé le trône des césars, elle n'a point changé de maximes; et quoique les yeux de presque toutes les nations se soient enfin ouverts sur ses prétentions absurdes, et sur ses déprédations, elle conserve, dans sa décadence, le même orgueil qui la possédait quand elle voyait tant de rois à ses genoux. C'est en vain que notre premier Législateur a dit : *Il n'y aura parmi*

1. Voyez l'*A, B, C,* quatorzième entretien, ci-dessus, page 382.
2. L'Irlande.

vous ni premier ni dernier[1]; l'évêque de Rome se dit toujours le premier des hommes, parce qu'il siége dans une ville qui fut autrefois la première de l'Occident.

Que penseriez-vous, mes chers frères, d'un géomètre de Londres qui se croirait le souverain de tous les géomètres de nos provinces, sous prétexte qu'il exercerait l'arpentage dans la capitale? Ne le ferait-on pas enfermer comme un fou, s'il s'avisait d'ordonner qu'on ne crût à aucune propriété des triangles, sans un édit émané de son portefeuille? C'est là cependant ce qu'a fait l'Église romaine, à cela près que les opinions qu'elle enseigne ne sont pas tout à fait des vérités géométriques.

Cependant nous prions ici pour elle, pourvu qu'elle ne soit point persécutante; et nous regardons les papistes comme nos frères, quoiqu'ils ne veuillent point être nos frères. Jugez qui de nous approche le plus de la grande loi de la nature. Ils nous disent: Vous êtes dans l'erreur, et nous vous réprouvons. Nous leur répondons: Vous nous paraissez être dans l'esclavage, dans l'ignorance, dans la démence: nous vous plaignons, et nous vous chérissons.

Que le fruit de notre communion soit donc toujours, mes frères, de voir les faiblesses et les misères humaines sans aversion et sans colère, et d'aimer, s'il se peut, ceux que nous jugeons déraisonnables autant que ceux qui nous semblent être dans le chemin de la vérité, quand ils pensent comme nous.

Après nous être affermis dans ce premier devoir de tous les hommes, de quelque religion qu'ils puissent être, d'adorer Dieu et d'aimer son prochain, que nous servirait d'examiner quel jour Jésus fit le souper de la pâque, et s'il était couché sur un lit, en mangeant comme les seigneurs romains, ou s'il mangea debout un bâton à la main, comme l'ordonnait la loi des Juifs[2]? La morale qui doit diriger toutes nos actions en sera-t-elle plus pure, lorsque nous aurons discuté si Jésus fut crucifié la veille ou l'avant-veille de la pâque juive? Si cela n'est pas clair dans les *Évangiles*, il est très-clair que nous devons être gens de bien tous les jours de l'année qui précèdent et qui suivent cette cérémonie.

Plusieurs savants s'inquiètent que l'*Évangile de saint Jean* ne dise pas un seul mot de l'institution de l'eucharistie, de la béné-

1. Cela n'est pas textuellement dans l'Évangile; mais on y dit que les premiers seront les derniers; voyez Matthieu, XIX, 30; XX, 16; Marc, X, 31; Luc, XIII, 30.

2. *Exode*, XII, 11.

diction du pain, et de ces paroles mystérieuses qui ont causé tant de malheurs : *Ceci est mon corps; ceci est le calice de mon sang.* Ils s'étonnent que le disciple bien-aimé garde le silence sur le principal point de la mission de son maître.

On dispute sur l'heure de sa mort, sur les femmes qui assistèrent à son supplice; saint Matthieu disant qu'elles étaient loin, et saint Jean affirmant au contraire qu'elles étaient auprès de la croix, et que Jésus leur parla.

On dispute sur sa résurrection, sur ses apparitions, sur son ascension dans les airs. Ces paroles même qu'on trouve dans saint Jean[1] : *Je vais à mon père qui est votre père, à mon Dieu qui est votre Dieu,* ont fourni à l'Église de ceux qu'on appelle sociniens un prétexte qu'ils ont cru plausible de soutenir que Jésus n'était pas Dieu, mais seulement envoyé de Dieu.

On ne s'accorde pas sur le lieu duquel il monta au ciel. Saint Luc dit que ce fut en Béthanie ; saint Marc ne dit pas en quel endroit; saint Matthieu, saint Jean, n'en parlent pas. Saint Luc même, dans son *Évangile*[2], nous fait entendre que Jésus monta au ciel le lendemain de sa résurrection ; et dans les *Actes des apôtres*[3], il est dit que ce fut après quarante jours. Toutes ces contradictions exercent l'esprit des savants, mais elles ne les rendent ni plus modestes, ni plus doux, ni plus compatissants.

La naissance, la vie, et la mort de Jésus, sont l'éternel sujet de disputes interminables. Saint Luc nous dit qu'Auguste ordonna un dénombrement de toute la terre, et que Joseph et Marie vinrent se faire dénombrer à Bethléem, quoique Joseph ne fût pas natif de Bethléem, mais de la Galilée. Cependant ni aucun auteur romain, ni Flavius Josèphe lui-même, ne parlent de ce dénombrement. Luc dit que Joseph et Marie furent dénombrés sous Cyrinus ou Quirinus, gouverneur de Syrie ; mais il est avéré par Tacite que ce Cyrinus ou Quirinus ne gouverna la Syrie que dix ans après, et que c'était alors Quintilius Varus qui était gouverneur. Luc donne pour grand-père à Jésus Héli, père de Joseph ; Matthieu donne à Joseph Jacob pour père ; et tous deux, en donnant chacun à Joseph une généalogie absolument différente, disent que Jésus n'était pas son fils. Luc assure que Joseph et Marie emmenèrent Jésus en Galilée ; Matthieu dit qu'ils l'emmenèrent en Égypte.

1. xx, 17.
2. xxiv, 51.
3. i, 3.

Quand un ange, mes frères, descendrait de la voie lactée pour venir concilier ces contrariétés, quand il nous apprendrait le véritable nom du père de Joseph, que nous en reviendrait-il? Quel fruit en retirerions-nous? En serions-nous plus gens de bien? N'est-il pas évident que nous devons être bons pères, bons maris, bons fils, bons citoyens, soit que le père de Joseph s'appelât Héli ou Jacob, soit qu'on ait emmené l'enfant Jésus en Galilée ou en Égypte? Que Luc s'accorde ou ne s'accorde pas avec Matthieu, les gros bénéficiers d'Allemagne n'en seront pas moins riches, et nous ne leur envierons pas leurs richesses.

Il n'y a pas une page dans l'Écriture qui n'ait été un sujet de contestation, et par conséquent de haine. Que faut-il donc faire, mes très-chers frères, dans les ténèbres où nous marchons? Je vous l'ai déjà dit, et vous le pensez comme moi : nous devons rechercher la justice plus que la lumière, et tolérer tout le monde, afin que nous soyons tolérés.

FIN DE L'HOMÉLIE SUR LA COMMUNION.

LE CRI
DES NATIONS[1]

Espagne, qui fus le berceau des jésuites; parlements de France, qui, depuis l'institution de cette milice, armâtes toujours les lois contre elle; Portugal, qui n'avez que trop éprouvé le danger de leurs maximes; Naples, Sicile, Parme, Malte, qui les avez connus, vous en avez enfin purgé vos États; non qu'il n'y eût parmi eux des hommes vertueux et utiles, mais parce qu'en général l'esprit de cet ordre était contraire aux intérêts des nations, et parce qu'en effet ils étaient les satellites d'un prince étranger.

C'est dans cette vue que la sagesse éclairée de presque toutes les puissances catholiques impose aujourd'hui le frein des lois à la licence des moines, qui se croyaient indépendants des lois mêmes. Cette heureuse révolution, qui paraissait impossible dans le siècle passé, quoiqu'elle fût très-aisée, a été reçue avec l'acclamation des peuples. Les hommes, étant plus éclairés, en sont devenus plus sages et moins malheureux. Ce changement aurait produit des excommunications, des interdits, des guerres civiles, dans des temps de barbarie; mais dans le siècle de la raison l'on n'a entendu que des cris de joie.

Ces mêmes peuples, qui bénissent leurs souverains et leurs magistrats pour avoir commencé ce grand ouvrage, espèrent qu'il ne demeurera pas imparfait. On a chassé les jésuites, parce qu'ils étaient les principaux organes des prétentions de la cour de Rome : comment donc pourrait-on laisser subsister ces prétentions? Quoi! l'on punit ceux qui les soutiennent, et on se laisserait opprimer par ceux qui les exercent!

1. L'édition originale, ou que je crois telle, de cette pièce, a vingt pages in-8°. Ce n'est qu'à la date du 12 juillet 1769 que les *Mémoires secrets* en parlent, mais l'opuscule est du mois de mai; je le conjecture du moins de ce que l'édition originale ne contient pas la note de Voltaire que l'on verra plus loin (page 567). (B.)

DES ANNATES[1].

D'où vient que la France, l'Espagne, l'Italie, payent encore des annates à l'évêque de Rome? Les rois confèrent le bénéfice de l'épiscopat, l'Église confère le Saint-Esprit : ces deux dons n'ont certainement rien de commun. Les rois ont fondé le bénéfice qui consiste dans le revenu, ou bien ils sont aux droits des seigneurs qui l'ont fondé : la nomination est donc le privilége de la couronne. C'est donc *par la grâce unique du roi*, et non par celle d'un évêque étranger, qu'un évêque est évêque. Ce n'est point le pape qui lui donne le Saint-Esprit; il le reçoit de l'imposition de quelques autres évêques ses concitoyens. S'il paye au pape quelque argent pour la collation de son bénéfice, c'est dans le fond un délit contre l'État; s'il paye cet argent pour recevoir le Saint-Esprit, c'est une simonie : il n'y a pas de milieu. On a voulu pallier ce marché, qui offense la religion et la patrie; on n'a jamais pu le justifier.

Il est autorisé, dit-on, par le concordat entre le roi François Ier et le pape Léon X. Mais quoi! parce qu'ils avaient alors besoin l'un de l'autre, parce que des intérêts passagers les réunirent, faut-il que l'État en souffre éternellement? Faut-il payer à jamais ce qu'on ne doit pas? Sera-t-on esclave au XVIIIe siècle parce qu'on fut imprudent au XVIe?

DES DISPENSES.

On paye chèrement à Rome la dispense pour épouser sa cousine et sa nièce. Si ces mariages offensaient Dieu, quel pouvoir sur la terre aurait droit de les permettre? Si Dieu ne les réprouve pas, à quoi sert une dispense? S'il faut cette dispense, pourquoi un Champenois et un Picard doivent-ils la demander et la payer à un prêtre italien? Ces Champenois et ces Picards n'ont-ils pas des tribunaux qui peuvent juger du contrat civil, et des curés qui administrent, en vertu du contrat civil, ce qui est du ressort du sacrement?

N'est-ce pas une servitude honteuse, contraire au droit des gens, à la dignité des couronnes, à la religion, à la nature, de payer un étranger pour se marier dans sa patrie?

On a poussé cette tyrannie absurde jusqu'à prétendre que le

1. Voyez aussi tome XVII, page 259; XXVI, 101.

pape seul a le droit d'accorder pour de l'argent à un filleul la permission d'épouser sa marraine. Qu'est-ce qu'une marraine? C'est une femme inutile ajoutée à un parrain nécessaire, laquelle a de surcroît répondu pour vous que vous seriez chrétien. Or, parce qu'elle a dit que vous observeriez les rites du christianisme, ce sera un crime de contracter avec elle un sacrement du christianisme! et le pape seul pourra changer ce crime en une action méritoire et sacrée, moyennant une taxe!

Ce prétendu crime n'était pas moins grand entre le parrain et la marraine[1] et les père et mère de l'enfant. Ils ont répondu qu'un enfant né en Bavière serait chrétien : donc les parrains et marraines ne pourront jamais épouser le père ou la mère, si un prêtre de Rome ne leur fait payer chèrement une dispense! Et un homme qui aurait été parrain de son enfant ne peut plus coucher avec sa femme sans la permission du pape, ou d'un prêtre délégué par lui! Et c'est ainsi qu'on a traité les hommes! Ils le méritaient puisqu'ils l'ont souffert.

DE LA BULLE « IN CŒNA DOMINI ».

La bulle *In cœna Domini* n'est pas à beaucoup près le monument le plus étrange de l'absurde despotisme si longtemps affecté autrefois par la cour de Rome. Les bulles des Grégoire VII, des Innocent IV, des Grégoire IX, des Boniface VIII, ont été, sans doute, plus funestes; mais la bulle *In cœna Domini* est d'autant plus remarquable qu'elle a été forgée dans des temps où les hommes commençaient à sortir de l'épaisse barbarie qui avait si longtemps abruti toute l'Europe. L'Angleterre et la moitié du continent, soulevées, au XVI[e] siècle, contre les usurpations romaines, semblaient avertir cette cour d'être modérée. Cependant, au mépris de toute bienséance et des droits divins et humains, l'évêque de Rome, Pie V, n'hésita pas à promulguer cette bulle, qu'on fulmine à Rome tous les jeudis de la semaine sainte[2], avec les cérémonies les plus pompeuses et les plus lugubres. On excommunie en ce jour tous les magistrats, tous les évêques, tous les hommes enfin qui appellent à un futur concile; tous les capitaines de vaisseau qui courent la mer sur les côtes de

1. Mon curé, en baptisant un enfant, le 11 juin 1769, dit à M[lle] Nolet, la marraine : « Souvenez-vous que vous ne pouvez épouser ni l'enfant, ni son père, ni sa mère. » (*Note de Voltaire.*)

2. Voltaire écrivait en 1769; l'année suivante, la bulle ne fut pas publiée à Rome. Voyez sa note, tome XVIII, page 43.

l'État ecclésiastique; tous ceux qui arrêtent les pourvoyeurs des viandes destinées pour le pape; les rois, leurs chanceliers, leurs parlements ou cours supérieures, qui concourent à souffrir que le clergé paye des tributs à l'État sous quelque dénomination que ce puisse être; tous les magistrats, et particulièrement les parlements, qui s'opposent à la réception de la discipline du concile de Trente. Le pape seul peut absoudre ceux qui se rendent coupables de ces crimes énormes. Il faut qu'ils aillent demander pardon à Rome aux grands pénitenciers, qui doivent les frapper de leurs baguettes. Ainsi tous les parlements de France doivent faire le pèlerinage de Rome pour aller recevoir des coups de verges dans l'église de Saint-Pierre. Pourquoi non? Le grand Henri IV en reçut bien par procureur sur le dos des cardinaux d'Ossat et Duperron[1].

DES JUGES DÉLÉGUÉS PAR ROME.

Un curé de nos provinces est jugé en matière purement ecclésiastique par l'officialité de son évêque. Il en appelle au métropolitain, du métropolitain au primat : n'est-ce pas assez? Faut-il une quatrième juridiction pour achever sa ruine? Faut-il que Rome délègue de nouveaux juges? Cela s'appelle en appeler aux apôtres; mais nous ne voyons pas que les apôtres aient jamais rendu des arrêts à Jérusalem par appel de la juridiction des Gaules.

QUELLE PEUT ÊTRE LA CAUSE DE TOUTES CES PRÉTENTIONS.

Les usurpations de la cour romaine sont grandes et ruineuses; ses prétentions sont innombrables. Sur quoi sont-elles fondées? Pourquoi l'évêque de Rome serait-il le despote de l'Église, le souverain des lois et des rois? Est-ce parce qu'il se nomme pape? Mais ce titre est encore celui de tout prêtre de l'Église grecque, mère de l'Église romaine, et qui n'a jamais souscrit aux usurpations de sa fille. Est-ce parce que Jésus-Christ a dit expressément : « Il n'y aura parmi vous ni premiers ni derniers[2]? » Est-ce parce qu'il a dit que « celui qui voudrait s'élever au-dessus de ses frères serait obligé de les servir[3] »?

1. Le pape Ganganelli n'a pas révoqué cette bulle, mais il a cessé de la publier. L'empereur Joseph II a ordonné de l'arracher de tous les rituels dans ses États. (K.)
2. Voyez ci-dessus, page 562.
3. Matthieu, xx, 27.

Est-ce parce que les papes se sont dits successeurs de saint Pierre ? Mais il est démontré que saint Pierre n'a jamais eu aucune juridiction sur les apôtres, ses confrères; et il n'est pas moins démontré que saint Pierre n'a jamais été à Rome[1]. S'il avait fait ce voyage, les *Actes des apôtres* en auraient parlé ; la première église qu'on eût bâtie à Rome aurait été bâtie en l'honneur de Pierre, et non pas en l'honneur de Jean ; l'église de Saint-Jean de Latran ne serait pas encore regardée aujourd'hui par les Romains comme la première église de l'Occident.

Des auteurs qui ne sont pas des de Thou, un Abdias, un Marcel[2], un Hégésippe, écrivent que Simon Barjone, surnommé Pierre, vint à Rome sous l'empereur Néron ; qu'il y rencontra Simon le Magicien ; qu'ils s'envoyèrent l'un et l'autre faire des compliments par leurs chiens ; qu'ils disputèrent à qui ressusciterait un parent de Néron, qui venait de mourir ; que Simon le Magicien n'opéra la résurrection qu'à moitié, et que l'autre Simon l'opéra entièrement; qu'ils se défièrent ensuite à qui volerait le plus haut dans l'air, en présence de l'empereur ; que Simon Pierre, en faisent le signe de la croix, fit tomber son rival de la moyenne région, ce qui fut cause qu'il se cassa les deux jambes; et que saint Pierre, ayant vécu vingt-cinq ans à Rome, sous Néron, qui ne régna que treize années, fut crucifié la tête en bas.

Est-il possible que ce soit sur de pareils contes que l'imbécillité humaine ait établi, dans des temps barbares, la plus énorme puissance qui ait jamais opprimé la terre, et en même temps la plus sacrée ?

Ceux qui ont voulu donner une ombre de vraisemblance à ces incompréhensibles usurpations ont dit que Rome ayant été la capitale du monde politique, elle devait être la capitale du monde chrétien. Mais, par cette raison, si l'empereur Charlemagne avait établi le siége de son empire à Vaugirard ; si sa race avait conservé sa puissance au lieu de la démembrer ; s'il y avait eu enfin un évêque à Vaugirard, ce prélat aurait donc été le maître des empereurs, des rois, et de l'Église universelle ?

Quand même saint Pierre aurait fait le voyage de Rome, en quoi l'évêque de cette ville aurait-il eu la prééminence sur les autres ? Rome n'avait point été le berceau du christianisme : c'était Jérusalem. La primauté appartenait naturellement à l'évêque de

1. Voyez tome XX, page 592.
2. Voyez sa *Relation* dans la *Collection d'anciens évangiles*, qui fait partie du présent volume.

cette ville, comme les trésors appartiennent de droit à ceux sur le terrain desquels on les a trouvés.

FRAUDES DONT ON S'EST APPUYÉ POUR AUTORISER UNE DOMINATION INJUSTE.

On frémit quand on envisage ce long amas d'impostures, dont le tissu a formé enfin la tiare qui a opprimé tant de couronnes. Je ne parle pas des fausses constitutions apostoliques, des fausses citations, des mauvais vers attribués aux prétendues sibylles, des fausses lettres de saint Paul à Sénèque, des fausses récognitions du pape Clément, et de ce nombre innombrable de fraudes qu'on appelait autrefois fraudes pieuses : je parle de la prétendue donation de Constantin[1], qui est du IXe siècle, et qu'on était obligée de croire, sous peine d'excommunication; je parle des absurdes décrétales[2] qui ont été si longtemps le fondement du droit canon, et qui ont corrompu la jurisprudence de l'Europe; je parle de la prétendue concession faite par Charlemagne[3] à l'évêque de Rome de la Sardaigne et de la Sicile, que ce monarque n'a jamais possédées. Chaque année ajouta un chaînon à la chaîne de fer dont l'ambition, revêtue des habits de la religion, liait les peuples ignorants. On ne peut faire un pas dans l'histoire sans y trouver des traces de ce mépris avec lequel Rome traita le genre humain, ne daignant pas même employer la vraisemblance pour le tromper.

DE L'INDÉPENDANCE DES SOUVERAINS.

Souveraineté et dépendance sont contradictoires. Toute monarchie, toute république n'a que Dieu pour maître : c'est le droit naturel, c'est le droit de propriété. Deux choses seules peuvent vous en priver, la force d'un brigand usurpateur, ou votre imbécillité. Les Goths s'emparent de l'Espagne par la force; les Tartares s'emparent de l'Inde; Jean sans Terre donne l'Angleterre au pape. On se réintègre dans le droit naturel, contre l'usurpation, quand on a du courage; on reprend son royaume des mains du pape, quand on a le sens commun.

1. Voyez tome XVIII, page 415; et page 103 du présent volume.
2. Voyez tome XVIII, page 319.
3. *Ibid.*, page 416.

DES ROYAUMES DONNÉS PAR LES PAPES.

Quiconque a lu sait que les papes ont donné ou cru donner tous les royaumes de l'Europe, sans en excepter aucun, depuis les montagnes glacées de la Norvége jusqu'au détroit de Gibraltar. Ceux qui n'ont pas lu ne le croiront pas, parce que d'un côté ce comble d'audace, et de l'autre cet excès d'avilissement, semblent incompréhensibles.

Hildebrand ou Childebrand, moine de Cluny, pape sous le nom de Grégoire VII, est le premier qui, au bout de mille ans, pervertit à ce point le christianisme. Il ose citer l'empereur Henri IV à comparaître devant lui en 1076; il prononce contre cet empereur un arrêt de déposition, la même année[1] : « Je lui défends, dit-il, de gouverner le royaume teutonique, et je délie tous ses sujets du serment de fidélité. »

L'année suivante, ayant soulevé contre lui l'Allemagne, il le force à venir lui demander pardon, pieds nus, et revêtu d'un cilice.

En 1088, le même Childebrand donne, de son autorité privée, l'empire à Rodolphe, duc de Souabe.

Urbain II, moine de Cluny, comme Grégoire VII, marche sur les mêmes traces.

Pascal II va plus loin; il arme le fils de Henri IV contre son père, et en fait un parricide.

Enfin ce grand empereur meurt en 1106, dépouillé de l'empire, et réduit à l'indigence. On l'enterre à Liége; mais comme il était excommunié, son propre fils Henri V le fait exhumer, et un manœuvre l'enterre à Spire, dans une cave.

Après cet horrible exemple, il est inutile de rapporter tous les attentats sans nombre que les papes exercèrent contre tant d'empereurs, et les calamités de la maison de Souabe.

Les papes ne permettaient pas qu'on lût l'Écriture sainte; il suffisait qu'on sût qu'ils étaient les vicaires de Dieu, et qu'en cette qualité ils devaient disposer de tous les royaumes de la terre. C'était précisément ce que le diable proposa à Jésus-Christ sur la montagne[2] où il est dit qu'il le transporta.

1. Voyez tome XIII, page 298.
2. Matthieu, IV, 8; Luc, IV, 5.

NOUVELLES PREUVES DU DROIT DE DISPOSER DE TOUS LES ROYAUMES, PRÉTENDU PAR LES PAPES.

Il y a cent bulles d'évêques de Rome qui assurent expressément que les royaumes ne sont que des concessions de la chaire pontificale. Arrêtons-nous à celle d'Adrien IV au roi d'Angleterre Henri II. « On ne doute pas, et vous êtes persuadé que tout royaume chrétien est du patrimoine de saint Pierre, et que l'Irlande et toutes les îles qui ont reçu la foi appartiennent à l'Église romaine. Nous apprenons que vous voulez subjuguer cette île, pour faire payer un denier à saint Pierre par chaque maison, ce que nous vous accordons avec plaisir, etc. »

Il n'est presque point d'État en Europe où des bulles à peu près semblables n'aient fait répandre des torrents de sang. Ne parlons ici que des papes qui osèrent excommunier les rois de France[1] Robert, Philippe Ier, Philippe-Auguste; Louis VIII, père de saint Louis, excommunié par un simple légat, acceptant pour pénitence de payer au pape le dixième de son revenu de deux années, et de se présenter nu-pieds et en chemise à la porte de Notre-Dame de Paris, avec une poignée de verges, pour être fouetté par les chanoines, pénitence, dit-on, que ses domestiques accomplirent pour leur maître; Philippe le Bel, livré au diable par Boniface VIII, son royaume en interdit[2] et transféré à Albert d'Autriche; enfin le bon roi Louis XII, excommunié par Jules II, et la France mise encore en interdit par ce vieux et fougueux soldat, évêque de Rome.

Les plaies que les papes fauteurs de la Ligue ont faites à la France ont saigné trente années, depuis que le cordelier Sixte-

1. Voyez la note 2, tome XXV, page 232.

2. Le commun des lecteurs ignore la manière dont on interdisait un royaume. On croit que celui qui se disait le père commun des chrétiens se bornait à priver une nation de toutes les fonctions du christianisme, afin qu'elle méritât sa grâce en se révoltant contre le souverain. Mais on observait dans cette sentence des cérémonies qui doivent passer à la postérité. D'abord on défendait à tout laïque d'entendre la messe, et on n'en célébrait plus au maître-autel. On déclarait l'air impur. On ôtait tous les corps saints de leurs châsses, et on les étendait par terre dans l'église, couverts d'un voile. On dépendait les cloches, et on les enterrait dans des caveaux. Quiconque mourait dans le temps de l'interdit était jeté à la voirie. Il était défendu de manger de la chair, de se raser, de se saluer. Enfin le royaume appartenait de droit au premier occupant; mais le pape prenait toujours soin d'annoncer ce droit par une bulle particulière, dans laquelle il désignait le prince qu'il gratifiait de la couronne vacante. (*Note de Voltaire.*)

— Cette note fut reproduite en 1771, par Voltaire, à la suite de son *Épître au roi de Danemark;* voyez tome X.

Quint eut l'audace d'appeler Henri IV « génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon », et de la déclarer incapable de posséder un seul de ses héritages. Il faut le dire à nos contemporains, et les conjurer de redire à nos descendants, que ce sont ces seules maximes qui portèrent le couteau dans le cœur du plus grand de nos héros et du meilleur de nos rois. Il faut, en versant des larmes sur la destinée de ce grand homme, répéter qu'on eut une peine extrême à obtenir de Clément VIII qu'il lui donnât une absolution dont il n'avait que faire, et à empêcher que ce pape n'insérât dans cette absolution « qu'il réintégrait de sa pleine autorité Henri IV dans le royaume de France[1] ».

Quelques personnes, plus confiantes qu'éclairées, veulent nous consoler en nous disant que ces abominations ne reviendront plus. Hélas! qui vous l'a dit? Le fanatisme est-il entièrement extirpé? Ne savez-vous pas de quoi il est capable? La plupart des honnêtes gens sont instruits, je l'avoue; les maximes des parlements sont dans nos bouches et dans nos cœurs; mais la populace n'est-elle pas ce qu'elle était du temps de Henri III et de Henri IV? N'est-elle pas toujours gouvernée par des moines? N'est-elle pas trois cents fois au moins plus nombreuse que ceux qui ont reçu une éducation honnête? N'est-ce pas enfin une traînée de poudre à laquelle on peut mettre un jour le feu.

Jusqu'à quand se contentera-t-on de palliatifs dans la plus horrible et la plus invétérée des maladies? Jusqu'à quand se croira-t-on en pleine santé, parce que nos maux ont quelque relâche? C'est aux magistrats, c'est aux hommes qui partagent le fardeau du gouvernement à voir quelle digue ils peuvent mettre à des débordements qui nous ont inondés depuis tant de siècles. Chaque père de famille est conjuré de peser ces grandes vérités, de les graver dans la tête de ses enfants, et de préparer une postérité qui ne connaisse que les lois et la patrie.

On se sert encore parmi nous du mot dangereux *des deux puissances*[2]; mais Jésus-Christ ne l'a jamais employé; il ne se trouve dans aucun Père de l'Église; il a toujours été inconnu à l'Église grecque, et, en dernier lieu, un évêque grec a été déposé

1. Voyez tome XIII, page 107.

2. Voyez les Remontrances du clergé au roi, en 1755, ses Actes de 1765, etc. On souffre ses entreprises parce qu'il les forme dans des assemblées où il donne quelques millions, et que l'on n'a pas encore osé le soumettre, comme les pairs du royaume, à la capitation et au vingtième, quoiqu'un grand vicaire soit souvent beaucoup mieux payé qu'un maréchal de France. (K.) — Voyez aussi sur les deux puissances, tome XX, page 300; et XXV, 347.

par un synode d'évêques pour avoir usé de cette expression révoltante.

Il n'y a qu'une puissance, celle du souverain : l'Église conseille, exhorte, dirige; le gouvernement commande. Non, il n'est certes qu'une puissance. La cour de Rome a cru que c'était la sienne; mais quel gouvernement ne secoue pas aujourd'hui le joug de cette absurde tyrannie? Pourquoi donc le nom subsiste-t-il encore, quand la chose même est détruite? Pourquoi laisser sous la cendre un feu qui peut se rallumer? N'y a-t-il pas assez de malheurs sur la terre, sans mettre encore aux prises la discipline du sacerdoce avec l'autorité souveraine?

Nous n'entrerons pas ici dans cette grande question si les dignités temporelles conviennent à des ecclésiastiques de l'Église de Jésus, qui leur a si expressément et si souvent ordonné d'y renoncer. Nous n'examinons point si, dans ces temps d'anarchie, les évêques de Rome et d'Allemagne, les simples abbés, ont dû s'emparer des droits régaliens : c'est un objet de politique qui ne nous regarde pas; nous respectons quiconque est revêtu du pouvoir suprême. Dieu nous préserve de vouloir troubler la paix des États, et de remuer des bornes posées depuis si longtemps! Nous ne voulons que soutenir les droits incontestables des rois, de toute la magistrature, de tous nos concitoyens; et nous nous flattons que ces droits, sur lesquels repose la félicité publique, seront désormais inébranlables.

FIN DU CRI DES NATIONS.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME

DES MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue St-Benoît.

